



ÉTUDE PHONÉTIQUE  
DES  
PATOIS D'ARDENNE

PAR

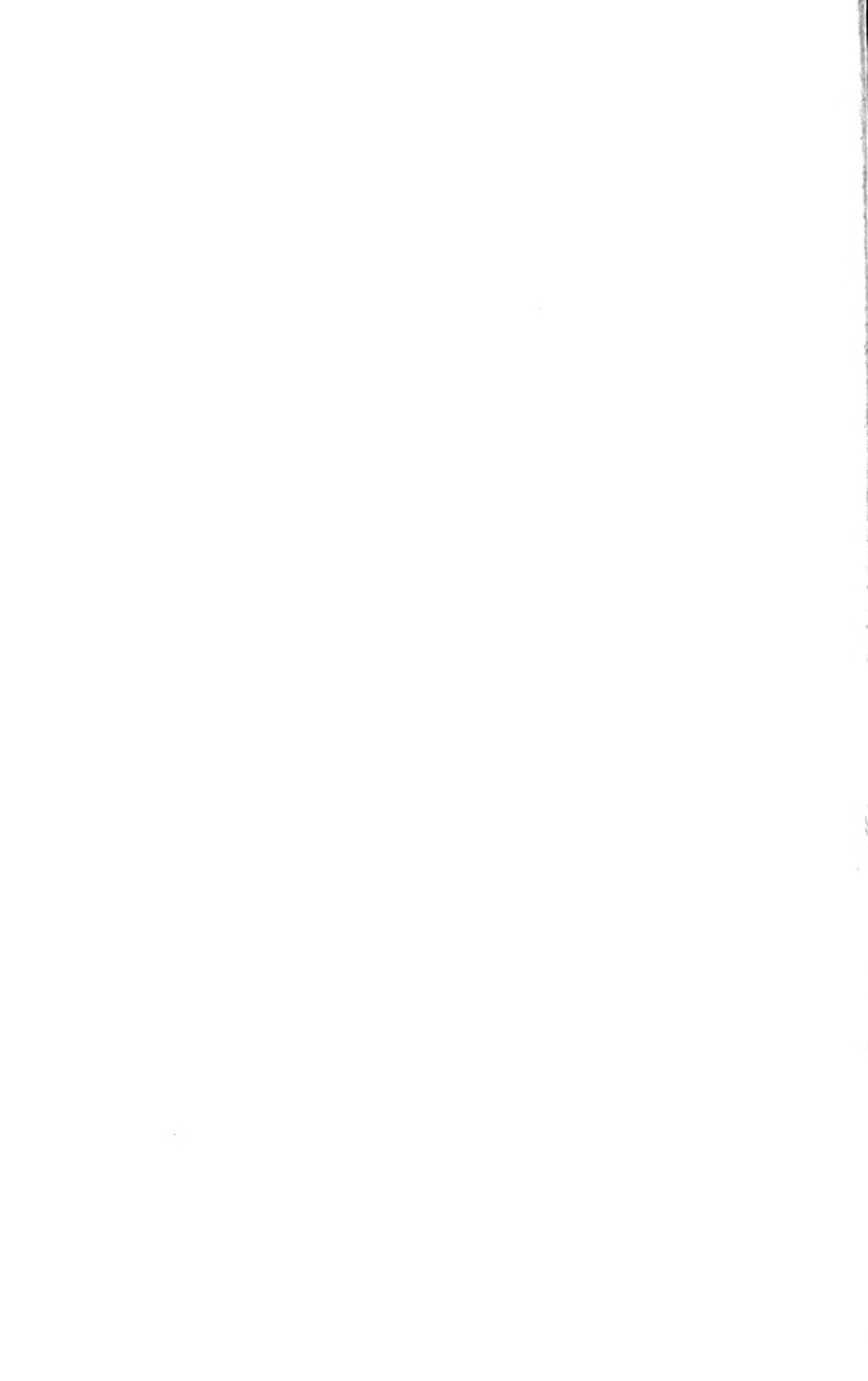
Charles BRUNEAU

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE  
PROFESSEUR AU LYCÉE DE REIMS



PARIS  
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR  
5, QUAI MALAQUAIS, 5

—  
1913





ÉTUDE PHONÉTIQUE  
DES  
PATOIS D'ARDENNE

---

MACON, PROFAT FRERES, IMPRIMEURS

---

B8944 e

ÉTUDE PHONÉTIQUE  
DES  
PATOIS D'ARDENNE

PAR  
Charles BRUNEAU

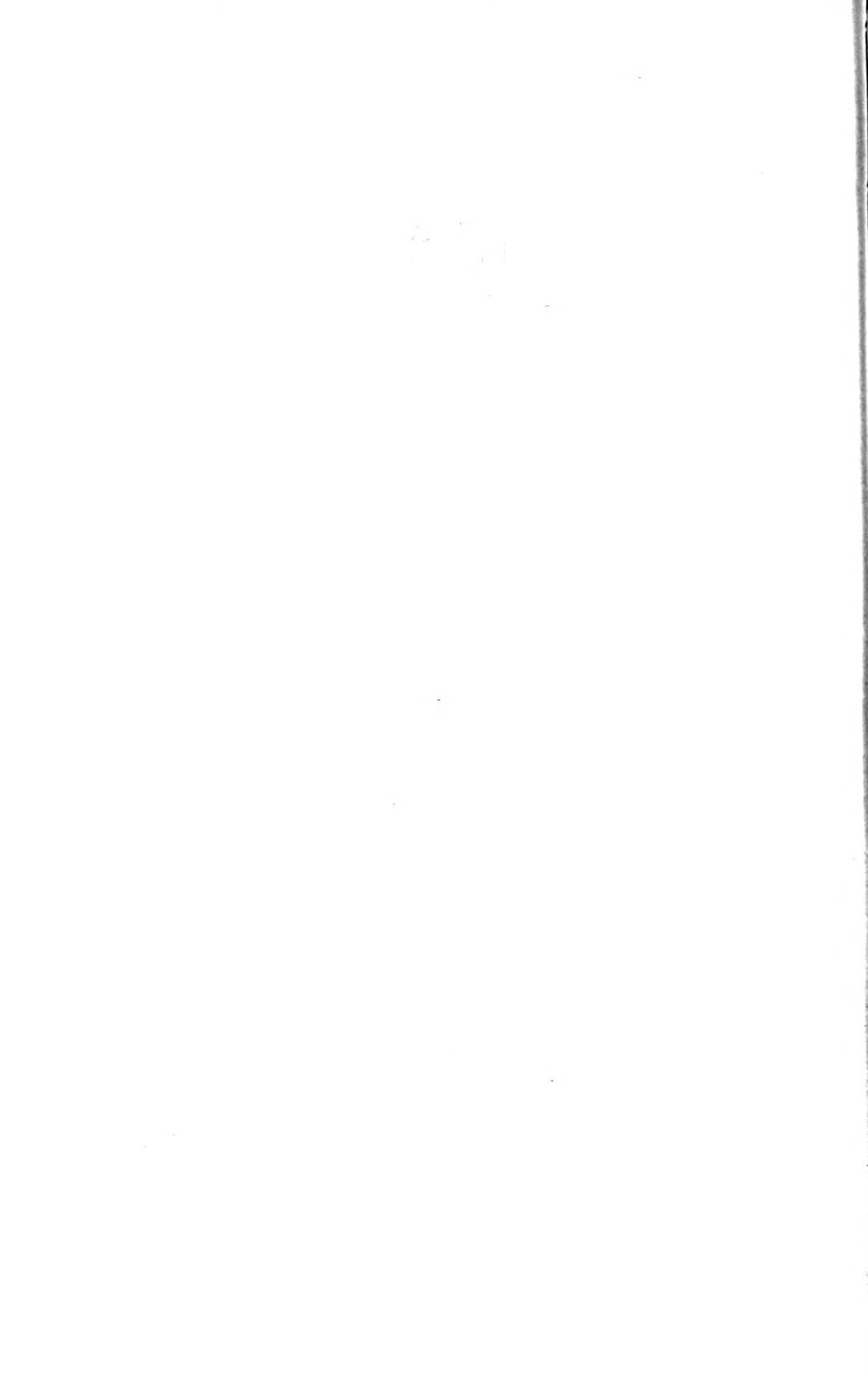
AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE  
PROFESSEUR AU LYCÉE DE REIMS



PARIS  
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR  
5, QUAI MALAQUAIS, 5

—  
1913

150764  
—  
281519



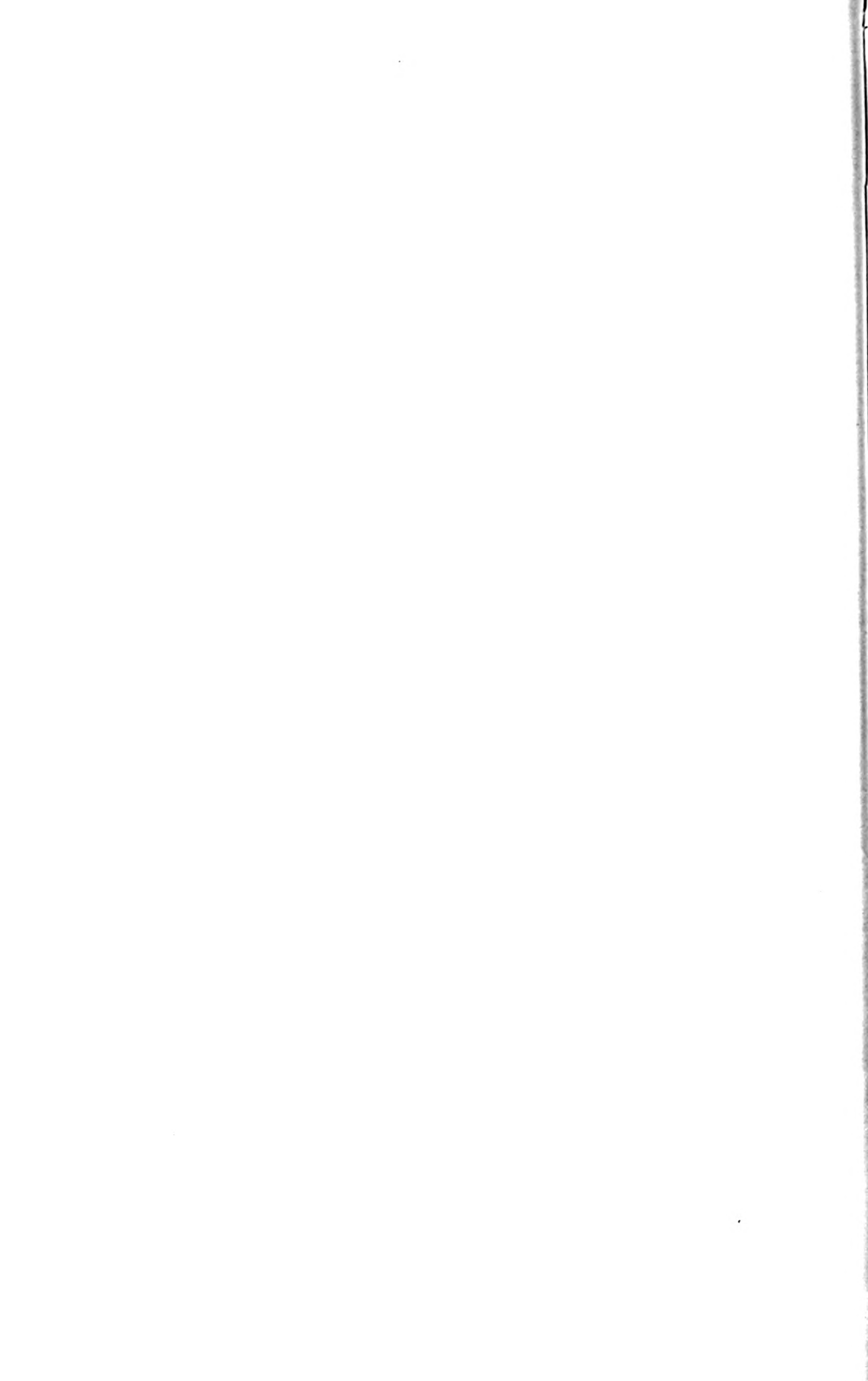
A MA MÈRE



A

Monsieur ANTOINE THOMAS

MEMBRE DE L'INSTITUT





## AVERTISSEMENT

---

Pendant l'impression de cette *Étude* j'ai eu le plaisir d'accompagner M. Ferdinand Brunot dans une mission au cours de laquelle nous avons recueilli environ deux cents spécimens de patois ardennais sur des disques phonographiques. M. Brunot m'a permis ainsi de réaliser l'un de mes rêves les plus chers (voy. page 17) ; je le prie d'accepter ici l'expression de ma plus vive reconnaissance. Ces disques sont déposés aux *Archives de la Parole* (série D) : ils conservent l'image vivante des patois qui font l'objet de cette *Étude*. Je ne puis exposer ici les conditions matérielles de l'expédition, qui a duré un mois (du 21 juin au 20 juillet 1912) ; je renvoie pour cela à un article que j'ai publié dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XIX, p. 167 (voy. aussi *Revue historique Ardennaise*, t. XIX, p. 264). Les villages que nous avons visités sont, du nord au sud : Anseremme (point 195 de l'*Atlas*), Foisches (point 3 de mon *Enquête*), Ham-sur-Meuse (5), Chooz (8), Landrichamps (12), Haybes (15 ; point 188 de l'*Atlas*), Hargnies (16), Fumay (18), Sévigny-la-Forêt (28), Thilay (33), Linchamps, hameau des Hautes-Rivières (35), Bièvre, Orchimont (36), Vresse (38), Braux (43), Bohan (46), Rochehaut (51), Sormonne (point 178 de l'*Atlas*), Gespunsart (55), Bouillon (60 ; point 185 de l'*Atlas*), Auby, section de Cugnon (62), Chiny (73 ;

point 176 de l'*Atlas*) ; Florenville (78), Charbeaux, hameau de Puilly (86), Aulance (87), Margny (90), Gêrouville (91), Thonne-le-Thil (93), Sainte-Marie-sur-Semoy, Habay-la-Neuve. J'ai utilisé quelquefois les documents phonographiques dans l'étude des voyelles nasales (voy. p. 281) et dans l'étude des consonnes : je regrette de n'avoir pu leur donner dans mon *Étude* la place très importante qu'ils devraient occuper.

Je me suis servi aussi, à partir des voyelles nasales, des renseignements fournis par les instituteurs du département des Ardennes sur la langue parlée dans leur village (voy. p. 9).

En revanche j'ai dû renoncer pour le moment à publier le *Registre des Échevins* de REVIX (voy. les pages 4-5, etc.), dont l'importance est assez grande pour mériter un volume à part. J'ai remis aussi à plus tard la publication d'un *Index alphabétique*, indispensable dans un ouvrage de ce genre. L'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* (voy. p. 3) sera suivie d'un *Lexique* qui servira à la fois pour l'*Enquête* et pour l'*Étude linguistique*.

---

## AVANT-PROPOS

---

Je veux remercier ici les maîtres dont les savantes leçons m'ont mis à même d'entreprendre ce travail, et dont les précieux conseils m'ont permis de le mener à bien : M. F. Brunot ; M. Roques ; M. A. Thomas, dont j'ai suivi les cours à la Sorbonne, puis à l'École des Hautes Études ; M. l'abbé Rousselot, qui a bien voulu mettre à ma disposition son laboratoire du Collège de France ; et, tout particulièrement, M. Gilliéron, dont les travaux ont complètement renouvelé les principes et la méthode de la dialectologie romane.

Il n'est pas d'étude qui exige plus de collaborateurs que l'étude des patois. Je dois tous mes remerciements à MM. les Inspecteurs primaires du département des Ardennes, et en particulier à M. Arnoux, inspecteur à Mézières. Ils ont bien voulu réunir pour moi et me communiquer les *Mémoires* fournis par les instituteurs du département sur les particularités du langage parlé dans leur commune. Ces Mémoires, dont quelques-uns sont très complets et mériteraient d'être publiés, font le plus grand honneur au zèle et à la valeur du personnel enseignant des Ardennes. Je prie les Maîtres qui ont bien voulu me faire profiter de leurs travaux d'accepter ici le témoignage de ma reconnaissance.

Je dois aussi un souvenir à mes professeurs d'un jour, à ces braves gens qui ont bien voulu se prêter aux fatigantes séances du questionnaire. Souvent, après une longue journée de travail, j'ai quitté ces bons vieillards les poches bourrées de pommes ou de noisettes, présent de l'hospitalité ardennaise. Quelques-uns, hélas !

ne pourront plus lire ces lignes : je veux que les autres sachent quel bon souvenir j'ai conservé de leur aimable accueil.

Je ne veux pas oublier non plus mes collaborateurs anonymes : dans tous les villages que j'ai parcourus, j'en ai laissé un grand nombre. J'arrivais, quelquefois inconnu, avec des intentions qui pouvaient sembler étranges. Reçu parfois avec un peu de méfiance, bientôt dissipée, avec un peu de curiosité, bientôt satisfaite, j'ai trouvé partout l'accueil le plus cordial. Le village entier se mettait à ma disposition : l'un me signalait un mot rare, une coutume tombée dans l'oubli ; un autre me montrait quelque instrument inconnu. Je n'avais guère eu l'occasion de pénétrer aussi intimement ce pays d'Ardenne, qui est mon pays : je suis heureux de dire ici avec un sentiment de légitime fierté qu'en le connaissant mieux, je l'ai aimé davantage.

---

## PRÉFACE

---

L'*Étude phonétique des patois d'Ardenne* est la mise en œuvre de matériaux que je publie séparément sous le titre d'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*. J'ai recueilli moi-même ces matériaux dans quatre-vingt-treize localités, belges et françaises, situées dans le département des Ardennes et dans les provinces belges limitrophes de Namur et de Luxembourg. Dans un long chapitre préliminaire, j'indiquerai les conditions de mon enquête : la valeur des documents recueillis ne peut être établie que par un exposé minutieux des principes qui ont déterminé le choix des villages, des sujets et des questions. Cela fait, je me contenterai de renvoyer à l'*Enquête linguistique*, qui constitue véritablement le fondement même de cette *Étude*. Les *types régionaux* que j'étudierai, sous les dénominations vagues de : *En Wallonie, Au Centre, Au Sud*, sont précisés dans l'*Enquête*. La liste exacte des villages qui emploient un type régional, avec l'indication des variantes, occuperait souvent plus d'une demi-page : je ne pouvais la reproduire sans surcharger cette étude d'une manière excessive. J'ai même réduit les listes d'*exemples* : il suffirait de consulter l'*Enquête* pour compléter facilement les séries que j'ai données. Il n'était pas possible, dans une région d'extraordinaire confusion (le suffixe *-orium* se présente sous les formes *-wǒ, -wa, -war, -u, -ǎ, -iǎ*), de rédiger une « *Étude phonétique* » suivant le modèle classique. J'ai donc étudié successivement les différents *phonèmes* que présentent, à l'époque actuelle, les patois d'Ardenne ; et, après une description aussi précise que possible de ces *phonèmes*, j'ai indiqué les principaux cas dans lesquels on les rencontre.

L'étude des patois actuels dans une région déterminée doit naturellement être complétée par l'étude des parlers anciens, — autant que nous pouvons les restituer d'après les documents authentiques. Il ne faut d'ailleurs pas s'illusionner sur la valeur de ces documents, et c'est avec une certaine mélancolie que l'on peut considérer — en comparaison du travail pénible que nécessite leur déchiffrement — le petit nombre des résultats et leur incertitude. Néanmoins il serait imprudent, dans des questions délicates, où la conjecture doit tenir souvent tant de place, de renoncer de propos délibéré à utiliser des matériaux dont la date est rigoureusement déterminée et l'authenticité certaine.

Les patois que j'ai étudiés peuvent être divisés en trois groupes inégaux : au nord et à l'est, le groupe *wallon* ; au centre, le groupe *champenois* ; au sud, le groupe *lorrain*. Les documents anciens que nous possédons proviennent de trois centres principaux : *Revin*, pour la région wallonne, *Mézières*, pour la région centrale, et pour le sud, *Chiny*.

A) L'extrême nord de la région wallonne m'a fourni peu de documents. Quelques chartes des sires d'*Agimont*, quelques chartes des comtes de *Hierges*, des actes assez tardifs des seigneurs de *Haybes*, peuvent seuls nous renseigner sur la langue parlée au moyen âge dans cette région. Ces documents, émanant de petits seigneurs, ont pu être rédigés dans une chancellerie plus importante, ou par un chapelain d'origine variable. Leur petit nombre ne permet guère d'éliminer les caractères divergents pour dégager les traits généraux du parler régional. Les chartes qui nous restent des sires d'*Orchimont* n'ont guère plus d'intérêt. Les originaux sont en très petit nombre, et les copies, médiocres et le plus souvent rajeunies, ne doivent être utilisées qu'avec précaution.

*Revin* au contraire, à l'extrême limite de la région wallonne, m'a fourni un ensemble de documents intéressants. C'est le *Registre des Échevins*, que je publie intégralement à la suite de cette étude. Ce registre s'étend de 1350 à 1500 environ. Son époque est donc relativement tardive. Mais les renseignements qu'il nous a conservés sur la langue parlée à Revin ont une valeur réelle. En effet, Revin

n'était qu'un gros village ; l'influence centrale s'y est fait sentir assez tardivement. Le registre a été transcrit par plusieurs greffiers. Il semble bien que le maire — naturellement originaire du pays — se soit chargé de ce soin. Les actes ont un intérêt purement local : ils doivent être rédigés à peu près dans le langage courant. D'ailleurs l'ignorance des scribes est, jusqu'à un certain point, une garantie de leur sincérité<sup>1</sup> : l'orthographe, souvent très fantaisiste, ne vise qu'à reproduire la prononciation. La langue du registre des échevins de Revin présente donc tous les caractères de pureté que l'on peut désirer. Le grand nombre des actes, qui s'échelonnent pendant une période d'un siècle et demi, et le grand nombre des rédacteurs successifs permet d'éliminer par comparaison les caractères étrangers : il est possible de préciser les traits principaux du parler revinois au moyen âge et leur évolution.

B) La ville de *Mézières*, dont l'importance au moyen âge a été grande<sup>2</sup>, m'a fourni, elle aussi, des documents en abondance : ce sont les chartes passées par-devant les *Échevins de Mézières*. On a beaucoup de chances de trouver un accent local dans ces actes, qui émanent d'un pouvoir local et se rapportent à des intérêts exclusivement locaux. Les chartes de l'Échevinage de Mézières sont nombreuses : quelques-unes ont été publiées dans le *Trésor des Chartes du comté de Reibel* (H. Saige et E. Lacaille, Monaco, 1902). Le plus grand nombre reste inédit. Les *Archives du département des Ardennes* conservent les originaux. Le *Cartulaire* de la *Collégiale Saint-Pierre*, de Mézières, et celui de l'*abbaye de Signy*, dans le même dépôt, contiennent aussi des copies anciennes d'une valeur certaine. J'ai utilisé tous ces documents, mais je n'ai voulu publier, à la suite de cette étude, que les plus anciennes des chartes originales : les caractères dialectaux disparaissent assez rapidement dans les actes du XIV<sup>e</sup> siècle.

1. Ce n'est point d'ailleurs une garantie de simplicité : rien n'est moins simple, ni moins *phonétique*, que l'orthographe des illettrés. Quelques noms d'échevins (Billuart, Soillier) qui reviennent constamment dans les actes sont orthographiés de douze ou quinze manières différentes.

2. Cf. P. LAURENT, *Statuts et Coutumes de l'Échevinage de Mézières*, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., Paris et Mézières, 1889.

C) Il faut descendre jusqu'à *Chiny* pour trouver un choix de documents aussi important. Les seigneurs de la vallée de la Semoy (*Bohan, Dohan, Cugnon*) ont laissé peu d'actes; les échevins de *Bonillon* n'apparaissent que rarement, et à une époque tardive. Les comtes de *Chiny*, au contraire, ont été puissants et ont scellé une grande quantité de chartes. La plus grande partie de ces actes, ainsi que les chartes émanées des seigneurs du voisinage, concernaient la puissante abbaye d'Orval. Malheureusement les originaux ont disparu à la suite de l'incendie de l'abbaye, et les deux *Cartulaires*<sup>1</sup> qui nous ont conservé la teneur des pièces sont en désaccord pour les faits de langue. L'étude des traits dialectaux présentés par ces documents a été faite par le *D<sup>r</sup> Leo Wiese* (*Die Sprache des Papstes Gregor*, Halle, Niemeyer, 1900). Les conclusions de cette étude ont été reprises par M. Wilmotte dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XXII<sup>2</sup>, p. 186 (voir aussi M. Wilmotte, *Gloses wallonnes du Ms. 1640 de Darmstadt*, dans les *Mélanges offerts à Gaston Paris*). Quelques documents originaux, retrouvés à Berlin, ont été publiés par MM. Delescluse et Hanquet sous le titre de *Nouvelles chartes inédites d'Orval*, Bruxelles, 1900 (*Collection de Chroniques belges inédites*). Le nombre des actes en langue vulgaire intéressant notre région est trop insignifiant (trois seulement) pour qu'il soit nécessaire, à ce sujet, de revenir sur la question. Je me contente, pour cette région, de renvoyer aux travaux de MM. Wiese et Wilmotte. A une époque plus récente, le *Livre des statuts d'Ivois-Carignan*, publié par M. P. Laurent dans les *Variétés historiques ardennaises*, Paris, Picard, 1891, n° 6, contient encore quelques traits dialectaux.

J'ai classé les formes anciennes des patois à leur place logique, au milieu des faits actuels. J'ai imprimé en caractères plus menus tout ce qui n'est pas document oral, afin qu'on puisse le distinguer à première vue. Chaque article est précédé du nom du pays d'origine; les numéros renvoient, pour le *Registre des Échevins de Revin*

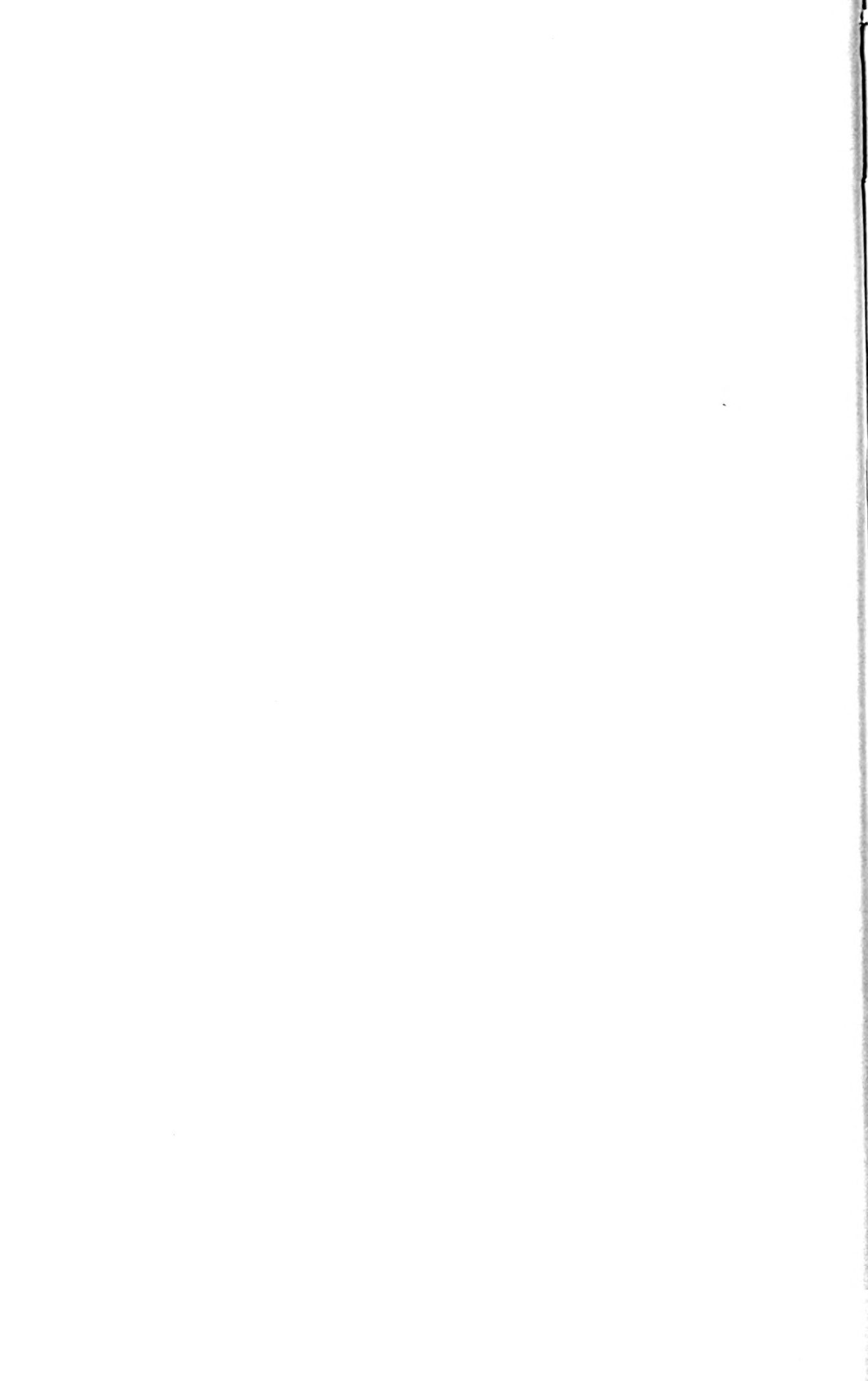
1. G. H. GOUINEL, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1879, dans la *Collection de chroniques belges inédites*; et *ibid.*, A. DELESCLUSE, *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1896.



et les *Chartes de Mézières*, au numéro d'ordre que je leur ai attribué dans les deux *Appendices*. Je publie en tête de mon *Étude* la liste des documents, originaux ou imprimés, que j'ai utilisés, avec les *abréviations* qui les désignent. Dans tous les cas j'ai fait suivre *immédiatement* la forme citée de la date à laquelle elle nous a été transmise.

L'*Étude phonétique des patois d'Ardenne* présente donc un tableau complet des principaux caractères dialectaux de la région ardennaise à l'époque ancienne et à l'époque moderne. J'essaierai, après avoir étudié successivement chaque fait, de faire la synthèse des conclusions de détail que j'aurai établies et de dégager les *tendances phonétiques générales* qui ont dominé toutes les évolutions particulières.

---



## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

---

Je n'indique ici ni les ouvrages généraux, tels que le *Dictionnaire de Godefroy* ou le *Dictionnaire général de la langue française*, ni les Revues consacrées spécialement à la *Philologie romane* : *Romania*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, etc.). L'édition de la *Grammaire des langues romanes*, de M. MEYER-LUEBKE, à laquelle je renvoie, est l'édition française (traduction d'E. Rabiet, Paris, Welter, 1892).

1° Sur les patois que j'ai étudiés, on peut consulter :

### A) ÉTUDES

J. WASLET, *Vocabulaire wallon-français (Dialecte givetois)*. Ce vocabulaire, dont l'auteur a mis gracieusement le manuscrit à ma disposition, est en cours de publication dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XVIII, p. 167 et sqq. (*A suivre.*)

P. LEBAS, *Étude sur les patois ardennais (Environs de Rocroi)*. Cette étude est conservée en manuscrit à la Bibliothèque de l'Académie nationale de Reims; une liste de mots choisis a été publiée dans l'*Almanach Matot-Braine*, Reims, année 1903, p. 410.

Abbé J. PÉCHENART, *Étude sur le patois de Braux* (Ms., Bibliothèque de l'Académie nationale de Reims).

*Mémoires* fournis par les instituteurs du département des Ardennes pour la *Conférence pédagogique* d'octobre 1910, sur « *les Ardenismes* ». Ces mémoires manuscrits contiennent des listes de mots souvent très copieuses, en même temps que des renseignements de toutes sortes. Je n'ai pas cru devoir les utiliser dans cet ouvrage.

M. HANNEDOUCHÉ, « Le Patois ardennais » (*Annuaire de l'enseignement primaire dans les Ardennes*, Charleville, Anciaux, 1896). Liste de mots de provenances très diverses, rangés dans un ordre à peu près alphabétique.

*L'Histoire de Gespunsart*, par MGR PÉCHENARD (Charleville, Lenoir, 1906, 2<sup>e</sup> édition), contient, pp. 320 et suivantes, des observations précieuses sur le patois du village<sup>1</sup>.

## B) TEXTES

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1864), des « Versions wallonnes de la Parabole de l'Enfant Prodigue » ont été publiées dans le *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liège, Vaillant-Carmanne), t. VII, p. 212 (Bouillon), p. 215 (Florenville).

Dans l'*Annuaire* de la même Société, t. XII, sont insérées des « Réclamations des Wallons et autres patoisants au sujet de la légende flamande inscrite sur nos monnaies belges », p. 159 (Izel), p. 177 (Chiny), p. 181 (Doisches).

Des textes en patois ardennais, de provenance douteuse, ont été reproduits par TARBÉ, *Romancero de Champagne*, t. II; le retour du soldat wallon, p. 22; le galant des Ardennes, p. 162; le Seigneur et la Bergère, p. 164; la jeune fille de Revin, p. 184; le retour du soldat ardennais, p. 219; l'alouette, p. 246; des traductions de la Parabole de l'Enfant Prodigue sont reproduites p. 151 (patois entre Revin et Dinant) et p. 153 (patois entre Neufchâteau et Bouillon); des chansons en patois, recueillies en 1852, et conservées *Bibl. Nat.*, F. F., 3343-3348, ont été signalées et en partie publiées par A. MEYRAC, *Traditions et coutumes des Ardennes*, p. 296 et sqq. (Cf. aussi ROLLAND, *Recueil de chansons populaires*). Un texte assez court, transcrit vers 1829, a paru dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. VIII, p. 93 (région givetoise).

Deux publications seulement présentent une certaine importance.

1. Je signale pour mémoire un article du Dr SEIFMANN, paru dans la *Koelnische Zeitung*, nos des 16 et 17 octobre 1895; « Wiederauffindung der von Karl dem grossen deportirten Sachsen ». Cet article met en lumière les rapports étroits (?) du patois de Florenville et du Bas-Saxon. Cette comparaison, inspirée par des raisons politiques, est purement fantaisiste (Cf. *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. IV, p. 101).

SOHET, *Fables en patois de Givet*.

La fable : « La grenouille et le bœuf » a été publiée *Rev. d'Ard. et d'Arg.*, t. VI, p. 141, par A. DONNAY, avec des notes et un court vocabulaire.

*Qué disse?* Journal hebdomadaire en patois, publié à Fumay (Années 1901 et 1902).

Des textes très courts, dont l'intérêt littéraire et dialectologique est médiocre, ont paru dans des journaux locaux : l'*Écho de Givet*, le *Peuple ardennais* et, plus rarement, le *Petit Ardennais*. On peut négliger les échantillons de patois ardennais reproduits par M. A. MEYRAC dans *La Forêt des Ardennes*, p. 297 : l'auteur signale « le redoublement des *r* violemment arrachés du gosier de manière à produire ces sons rocailleux qu'a signalés César ».

J'ai publié dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* de petits récits populaires en patois de Sécheval, t. XVII, p. 177, et de Gespunsart, t. XVIII, p. 37. Ce dernier est suivi d'une courte étude.

2° Sur les patois limitrophes, j'ai consulté :

#### A) VOCABULAIRES

ZOUDÉ, *Dictionnaire des Patois de Namur*, utilisé par Ch. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Liège, Oudart, 2 vol., 1845, 1880.

LÉON PIRSOUL, *Dictionnaire wallon-français (Dialecte namurois)*, Malines, A. Godenne, 1902.

*Lettre à Grégoire sur le patois wallon*, par AUBRY, curé de Bellevaux, *Revue des langues romanes*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 169. (Bellevaux est à 7 kilomètres au nord-est de Bouillon.)

N. GOFFART, « Glossaire du Mouzonnais », *Revue de Champagne et de Brie*, t. VII, pp. 641, 826; t. VIII, pp. 161, 211, 618, 839; t. IX, pp. 29, 118, 181; avec un supplément, *ibid.*, t. XII, pp. 395 et 528.

D'après une communication orale de M. N. Goffart, le patois qui a servi de fondement à la rédaction de cet ouvrage est celui de BULSON (Raucourt, Sedan, Ardennes).

H. BAUDON, *Le patois des environs de Rethel*, Rethel, Huet-Thiérard, 1909. (Ce vocabulaire a paru dans les *Annales Rethéloises*, années 1907 et suivantes.)

LABOURASSE, *Glossaire patois de la Meuse*, 1887.

A. VARLET, « Dictionnaire du patois meusien » (*Mémoires de la Société philomathique de Verdun*, t. XIV, pp. 39-304).

*Vocabulaire des mots patois en usage dans le département de la Meuse*. Paris, Duvergier, 1833 (*Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, t. X, p. 416).

E. LIÉGEAIS, « Lexique du patois gaumet », *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XXXVII, pp. 283-379, avec un « Complément », *ibid.*, t. XLI<sup>2</sup>, pp. 99-231.

L. ROGER, « Lexique du patois gaumais de Prouvy-Jamoigne », *ibid.*, t. XLIX, pp. 147-207.

Plusieurs monographies de villages ardennais contiennent, avec quelques remarques sur le patois, des listes de mots; ce sont : *l'Histoire de Saint Étienne-à-Arne*, par M. LOUIS (Reims, Michaud, 1902), p. 493; *La Commune d'Alland'buy-Saus seuil*, par M. P. WITRY (Rethel, Huet-Thiérard, 1904), p. 154; *l'Histoire de Landres*, par le D<sup>r</sup> Albert BERNARD (Châlons-sur-Marne, Robat, 1911), p. 233.

## B) ÉTUDES

H. CHAVÉE, *Français et wallon (namurois), parallèle linguistique*, Paris et Bruxelles, 1857.

J. NIEDERLAENDER, « Die Mundart von Namur » (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, pp. 1 et 251).

A. MARECHAL, « Carte dialectale de l'arrondissement de Namur indiquant les limites des principales variations flexionnelles des patois locaux » (*Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XL, pp. 65-94).

M. WILMOTTE, « Le patois de Couvin », 1886 (dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXV, 4).

A. GRIGNARD, S. J. (et J. FELDER), « Phonétique et Morphologie des dialectes de l'Ouest wallon » (*Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. I, p. 375).

P. MARCHOT, *Phonologie détaillée d'un patois wallon*, Paris, Bouillon, 1892<sup>1</sup>.

L'auteur étudie le patois de Saint-Hubert et des environs. Cette étude est complétée par « Les Patois du Luxembourg belge central », dans la *Revue des Patois gallo-romans*, t. IV, p. 17. Le même auteur a présenté l'étymologie d'un certain nombre de *Vocables couvinois*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1890.

J. FELLER, « Phonétique du gaumet et du wallon comparés » (*Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XXXVII, pp. 205-282).

CLESSE, « Un patois lorrain » (Longwy), Berger-Levrault, Nancy, 1879 (tiré des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1875, 4<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 308, et t. X, p. 398).

P. TARBÉ, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, Reims, 1851, 2 vol. in-8<sup>2</sup>.

#### PÉRIODE ANCIENNE

M. WILMOTTE, « Notes d'ancien wallon », dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, t. XXXVIII, p. 240.

M. Wilmotte y apprécie un travail de M. J. CAMUS, *Observations sur un Ms. de Turin*, et l'étude de M. PETERS, *Ueber die Sprache und Versbau der Chronik von Floreffe*.

M. WILMOTTE, « La région namuroise », dans la *Romania*, 1890, p. 73. M. Wilmotte étudie les caractères dialectaux d'un certain nombre de chartes namuroises du XIII<sup>e</sup> siècle (Cf. sur le « Dialecte liégeois au XIII<sup>e</sup> siècle », *Romania*, 1888, p. 543, et sur la « Région au sud de Liège », *ibid.*, 1889, p. 209).

1. Ce travail reproduit, en le complétant et en le corrigeant, un article intitulé : « Le patois de Saint-Hubert », dans la *Revue de Philologie française et provençale*, t. IV, p. 94, et pp. 190-201.

2. Je ne puis établir la bibliographie des *textes* parus dans ces divers patois. Le Namurois possède une véritable littérature (Cf. le Dictionnaire de *Pirsoul* et la collection des *Bulletins de la Société liégeoise de littérature wallonne*). Pour la partie champenoise du département des Ardennes, voir la collection des *Almanachs-Annuaire Matot-Braine*, publiés à Reims, et la *Revue des patois gallo-romans*, t. II, p. 287.

J. KRAUS, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, Giessen, 1901 (Diss.).

LEO WIESE, *Die Sprache des Papstes Gregor*, Halle, Niemeyer, 1900.

Ce livre contient une étude sur les Chartes de Chiny. Voir la critique de M. WILMOTTE, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XXII<sup>2</sup>, p. 186; et « Gloses wallonnes du Ms. 2640 de Darmstadt », dans les *Mélanges offerts à Gaston Paris*.

---



# ÉTUDE PHONÉTIQUE

## DES

# PATOIS D'ARDENNE

---

Il est indispensable, quand on publie les résultats d'une enquête sur les *patois*, de préciser les *conditions de l'enquête*. — Les *antécédents de l'enquêteur* doivent être bien connus, afin de permettre au lecteur d'établir son *coefficient personnel*. — Les *moyens d'investigation* doivent être soigneusement indiqués. — Enfin il est nécessaire de déterminer les principes qui ont servi dans le choix des *villages*, des *sujets* et des *questions*.

### CURRICULUM VITAE

Je suis né à Givet (Ardennes), de parents originaires de Givet. Ma famille paternelle était établie dans cette ville dès l'époque révolutionnaire : un *Bruneau* est cité en 1793 dans une liste de suspects <sup>1</sup>. Mon bisaïeul du côté maternel, *Charles Guissart*, était à la tête d'une maison de culture à *Charnois*, petite commune située à cinq kilomètres de Givet. En 1836 (*Annuaire du Département des Ardennes pour 1836*, Mézières, Ryembault jeune, p. 117), il était maire du village. La famille Guissart s'est installée à Givet vers 1850.

Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé patois dans la famille Bruneau ; en revanche le patois était familier aux Guissart. Ma mère, qui a fait ses études secondaires à peu près complètes, a cessé

1. *Recherches historiques sur Givet*, J. LARTIGUE et A. LE CATTE, Givet, Choppin, 1867, p. 207. — Mon bisaïeul, *L. Bruneau*, propriétaire, faisait partie du conseil municipal de Givet en 1836 (*Annuaire du Département des Ardennes pour 1836*, p. 160).

très vite de le parler autrement que par plaisanterie, tout en le connaissant fort bien. Pour moi, j'ai toujours passé à Givet, dans un milieu patoisant, une grande partie de mes vacances. Je comprends donc naturellement le patois, que je parle tant bien que mal.

Jusqu'à l'âge de douze ans, je n'ai point quitté le département des Ardennes, habitant successivement *Poix-Terron* (Mézières, Omont), *Signy l'Abbaye* (chef-lieu de canton de l'arr<sup>t</sup> de Mézières), *Rumigny* (chef-lieu de canton de l'arr<sup>t</sup> de Rocroi), et *Novion-Porcien* (chef-lieu de canton de l'arr<sup>t</sup> de Rethel). Mes études secondaires, au Lycée de Reims et au Lycée Lakanal, n'ont pas réussi à me faire perdre complètement mon accent ardennais. M. Brunot a été frappé du timbre de mon *a*. Sur les conseils de M. l'abbé Rousselot, je n'ai pas hésité à utiliser les expériences que j'ai faites sur moi-même avec le palais artificiel. Je crois que mes *palatogrammes* représentent assez exactement les articulations de la partie nord du domaine que j'ai étudié.

#### MOYENS D'INFORMATION

1° *Le palais artificiel*. — Je n'ai pas cru devoir publier d'autres *palatogrammes* que les miens. J'ai éprouvé en effet avec quelle difficulté on obtient des résultats sincères au moyen du palais artificiel. Ce n'est qu'après de nombreuses expériences, au bout de plusieurs semaines, que j'ai pu articuler naturellement et sans gêne; j'ai dû rejeter un très grand nombre de mes premiers clichés, où les mouvements de la langue avaient été faussés. D'ailleurs, il est toujours nécessaire de comparer plusieurs tracés, pris à des intervalles éloignés, afin d'éliminer ceux qui représentent des fautes d'articulation. Ces motifs — et la répugnance très réelle des sujets — m'ont fait renoncer à l'usage du palais artificiel au cours de mes explorations.

2° *L'Inscripteur de la Parole*. — Je reproduis un certain nombre de diagrammes que j'ai obtenus au laboratoire de M. l'abbé Rousselot sur le cylindre inscripteur qu'il a installé. Le Docteur G. Bourgeois, de Fumay, a bien voulu se prêter à ces expériences. Né à

Fumay, de parents nés à Fumay, il y a vécu toute son enfance et il en parle couramment le patois. J'ai utilisé ces tracés surtout pour la mesure de la longueur des phonèmes <sup>1</sup>.

3° Le *phonographe*. — J'aurais désiré joindre à ma thèse, au lieu de transcriptions phonétiques, plus ou moins précises et toujours critiquables, un choix de reproductions rigoureusement exactes des patois que j'ai étudiés. Le *phonographe* est suffisamment perfectionné actuellement pour reproduire la parole d'une manière presque impeccable. Les sillons tracés par le stylet inscripteur dans la cire, agrandis par des procédés photographiques, donnent l'image même de la parole : l'on peut reproduire à volonté l'articulation à étudier; aucun élément étranger ne vient fausser la transcription des sons. Le travail de M. Rosset <sup>2</sup> a paru trop tard pour que je pusse profiter des résultats qu'il a acquis; les *Archives de la Parole* sont à peine installées, à la Sorbonne, sous la direction de M. Brunot. Sur les conseils de mes maîtres, j'ai dû remettre à plus tard cette partie de mon enquête, que je considère comme tout à fait essentielle.

4° *L'oreille*. — J'ai dû me contenter, en général, des données de l'oreille. Elles sont assez délicates et assez sûres pour servir de fondement à un travail sérieux : je m'expliquerai d'ailleurs dans la suite, à propos du système graphique, sur le degré de précision que l'on peut atteindre dans les études dialectales.

Je dois cependant faire quelques réserves au sujet de la perception de la durée des voyelles. Cette durée est très variable : une voyelle brève peut être tenue de 2 à 18 centièmes de seconde : le signe <sup>u</sup>

1. J'ai limité cette étude à un point seulement du domaine ardennais. C'est qu'il s'agit surtout de dégager le mécanisme de l'articulation et les tendances générales d'un parler. Or, s'il est vrai que chaque village présente des variantes phonétiques et morphologiques, il est certain que ces faits très généraux d'articulation ne varient pas sensiblement sur une aire beaucoup plus étendue. Telle transformation de l'*a* devant *r* peut être particulière à un village : mais la présence d'un fort accent initial, d'après l'*Atlas linguistique*, est commune à tout l'Est de la France. Il n'était donc pas indispensable de multiplier les expériences : je risquais par ce moyen de recueillir des différences individuelles bien plus que des variétés dialectales.

2. *Recherches expérimentales pour l'Inscription de la voix parlée*. Paris, 1911.

BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne*.

est donc bien vague. De plus, l'oreille entend longues les syllabes fermées, brèves les syllabes moyennes et ouvertes : il faut un réel apprentissage pour distinguer l'impression de *timbre* et celle de *durée*. Il semble bien que l'oreille soit incapable de séparer certains phonèmes : les *continues* allongent la voyelle qui les précède ; l'oreille rapporte sans doute à la voyelle l'implosion de la consonne. Devant l'*r*, qui tend, en ardennais, à se désarticuler, toutes les voyelles semblent très longues : elles comprennent pour l'oreille une partie de l'*r*. — D'un autre côté la durée d'une voyelle est infiniment variable suivant sa position dans le mot et dans la phrase, suivant la vitesse du débit et l'intonation du sujet : elle est une caractéristique transitoire et passagère de la voyelle. Pour toutes ces raisons, j'ai noté seulement les voyelles nettement brèves, et les voyelles nettement longues : je n'ai surmonté d'aucun signe la plupart des voyelles, dont la durée *moyenne* doit osciller entre 15 et 25 centièmes de seconde.

#### CHOIX DES VILLAGES

Ce n'est pas en vertu d'un plan préconçu que j'ai déterminé le nombre et la position géographique des villages que j'ai étudiés. J'avais pensé tout d'abord à une monographie du patois des environs de Givet. Je me suis aperçu, dès le début de mon enquête, que ce patois n'est pas homogène. J'ai pu me rendre compte, en même temps, que les documents ainsi recueillis étaient peu sûrs : la prononciation d'un sujet, la prononciation d'un village n'est pas irréprochable. Les mots se présentent le plus souvent dans une acception restreinte, fort éloignée parfois du sens primitif ; une forme isolée est quelquefois écorchée, et par là même inexplicable : ce n'est qu'au moyen de nombreuses comparaisons que l'on peut déterminer la valeur exacte d'un terme et sa forme correcte. C'est ainsi que j'ai dû étendre de plus en plus mes informations, allant de village en village, guidé par les conseils des gens du pays. Frappé des différences qui existent entre les parlers wallons et champenois, je me suis attaché ensuite à déterminer la frontière des deux dialectes aussi loin que possible.

Je ne me suis pas astreint, comme le recommande M. A. DAUZAT<sup>1</sup>, à visiter les moindres hameaux, et même les fermes isolées. Dans les Ardennes, où la population est en partie flottante, et où l'immigration belge atteint de fortes proportions, ces fermes sont habitées souvent par une famille d'origine étrangère, établie depuis quelques années. En supposant que l'un des fermiers fût originaire du lieu même, il a dû se marier au dehors. Les habitants de la ferme sont en rapports continuels avec une agglomération voisine, qui domine nécessairement leur langage. En effet, le patois est un fait social, — s'il est vrai que l'on ne parle que pour se faire comprendre. Il ne peut y avoir de patois d'une personne ni d'une famille, ni même d'une agglomération restreinte, à moins que l'on ne confonde les particularités individuelles avec les nuances dialectales. J'ai pu étudier ces conditions spéciales dans deux hameaux : l'un, celui des Hauts-Buttés, de 50 habitants; l'autre, les Vieux-Moulins d'Hargnies, de 38 habitants. Aux Vieux-Moulins, j'ai eu beaucoup de peine à trouver un *sujet* : sur trois personnes âgées, deux étaient Belges; la troisième, née aux Vieux-Moulins, était, par sa mère, originaire d'Hargnies. Elle parlait le patois d'Hargnies et celui de Thilay : le hameau, qui comprend quatre maisons, ne produit ni un fruit, ni un épi de blé : on n'y trouve pas même une boutique. Il est tributaire des villages voisins pour tout ce qui est nécessaire à l'existence : il a pris leur langage. Je demandais le nom d'une *chaise*. M<sup>me</sup> Tutiaux me disait : « à Hargnies, on dit une *lyÿÿÿÿÿÿ* ; à Thilay, une *sêl*. » — « Et ici ? » — Embarrassée, la bonne femme répondait souvent : « Ici, on dit une *chaise*. » La vérité est que les quarante habitants des Vieux-Moulins ne savent comment parler pour se faire comprendre. Leur patois, placé comme celui des Hauts-Buttés à la limite du wallon et du champenois, présente un certain intérêt à cause du mélange même des deux dialectes. Le plus souvent, au point de vue linguistique, le hameau n'est qu'un reflet de la commune et son langage n'a aucune importance pour l'étude des patois de la région. Ce sont les *centres linguistiques* que nous devons

1. *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*. Paris, Champion, 1906.

étudier : ils sont l'unité dernière que nous puissions atteindre : au-dessous d'eux règne la fantaisie individuelle.

Pour déterminer l'étendue de ces *centres linguistiques*, je n'ai consulté ni les divisions administratives, ni la distance. J'ai étudié tous les villages, sans exception ; mes cartes n'offrent aucune solution de continuité. Pour les hameaux, j'ai fait un choix. J'ai retenu *Nohan*, hameau de Thilay ; *La Neuville-aux-Haies*, hameau des Hautes-Rivières ; j'ai négligé, à Thilay, les écarts de Naux et de Naveaux ; aux Hautes-Rivières, Linchamps. L'opinion des gens du pays a réglé mon choix. J'ai été étonné de la finesse d'oreille avec laquelle ils saisissent des nuances de prononciation très délicates, quelquefois même négligeables : le langage est l'objet de plaisanteries continuelles, surtout entre deux villages voisins. J'ai pu vérifier que l'opinion des habitants d'un village était unanime quand il s'agissait d'apprécier le patois d'une localité voisine, et que cette opinion était toujours très exacte. S'ils pèchent, c'est plutôt par excès de précision. Un simple détail (1<sup>re</sup> pers. pluriel en *ô*, à Foisches, en *â*, à Chooz ; le suffixe *age* prononcé *âtý* à Chooz, *atý* à Charnois), une nuance dans le débit, un peu plus trainant ou un peu plus rapide, suffit souvent pour décider que les voisins parlent « *beaucoup plus mal qu'ici* ». Dans ces conditions, j'ai négligé d'étudier à fond le patois d'un hameau ou d'un écart quand il m'était signalé comme identique au patois du centre principal. J'ai cru cependant devoir vérifier toujours, à l'aide de quelques exemples caractéristiques, si cette opinion était fondée ; et j'ai indiqué, à la suite du nom des communes, ceux des écarts que je n'ai point visités.

J'ai donc étudié, dans la région que j'ai parcourue, tous les villages et ceux de leurs écarts dont le langage présentait quelques divergences. J'ai dû cependant faire quelques exceptions : *Givet*, au nord, au centre, *Monthermé*, *Château-Regnault*, *Nouzon*, ne connaissent plus le patois. Un tiers environ de la population givetoise est d'origine belge : il m'a été impossible de trouver un *Givetois* authentique parlant un patois de Givet. Les étrangers conservent leur propre patois pendant quelques années : le gros de la population parle un français dialectal. — A Monthermé, les derniers vieillards qui savaient le patois sont morts il y a une dizaine d'années : un groupe de

familles qui s'adonnent exclusivement à la batellerie a conservé un vocabulaire particulier, surtout technique et imprégné de Namurois. Château-Regnault, Nouzon sont des pays neufs<sup>1</sup> : la population, en grande partie flottante, a les origines les plus diverses. Son parler est l'argot commun aux grandes villes, mélangé de mots techniques, de termes orduriers : il ne présente aucun intérêt dialectal.

Je suis donc parti du Nord et j'ai étendu peu à peu mon enquête vers le Sud. Je ne me suis point préoccupé des frontières politiques : récentes et artificielles, elles n'ont aucun rapport avec le langage, aucune influence sur lui. La situation géographique de la région ardennaise se prêtait à l'étude de deux problèmes : celui des *limites de dialectes*, et celui de la *disparition des patois*. J'ai voulu réunir le plus grand nombre possible de documents sur ces deux points.

Je n'ai pas eu, dans le choix de mes villages, le préjugé du *beau patois*. J'ai même cru devoir étudier, à *Sévigny-la-Forêt*, à *Bosséval* et à *Gernelle*, le *français dialectal*. Il est intéressant de voir comment meurt un patois, comment le vocabulaire s'appauvrit progressivement, comment les mots français s'introduisent, d'abord déguisés, et se corrigent ensuite peu à peu. Le sujet parle un français qui est du faux français, un patois qui est du faux patois. Il y a action et réaction successive des deux langages l'un sur l'autre; on saisit là mieux que partout ailleurs ce qu'il y a de vie intense et de travail occulte dans le langage populaire. Les termes de la conversation courante finissent par se franciser tous, à commencer par les plus généraux : *fruit*, *arbre* présentent de nombreuses formes refaites. C'est dans le langage technique ou spécial que le patois reste figé. Dans l'étude du suffixe *-ellu*, les mots *couleau*, *tenneau*, n'ont pas conservé l'ancienne tradition, *beau* ne l'a conservée que dans deux points. C'est dans des mots tels que *nichet*, *enfant barbouillé*, *bille de bois suspendue au cou des vaches*, que j'ai retrouvé le traitement primitif du suffixe. Il résulte de ce fait une conclusion importante

1. J'ai montré le développement prodigieux de ces centres industriels dans *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

pour l'étude historique des patois : il faut chercher la vraie tradition dans les mots isolés, dans les termes bizarres, incompris. Les mots clairs, qui appartiennent à une série phonétique vivante, sont par là même plus faibles. Ils n'ont pas de forme originale, pas de vie à eux, pas de résistance personnelle. Il suffit d'une défaillance dans la série pour entraîner tout l'ensemble. — Les formes sont plus solides que les mots ; certaines formes se sont imposées même au français dialectal, qui se trouve ainsi plus riche que le français littéraire. Le paysan ardennais emploie, dans certains verbes, à côté d'un *parfait* : *il a tombé, il est tombé*, un *adoriste* : *il a été tombé*. — La syntaxe du patois a eu une influence très marquée sur la syntaxe française : le sentiment de la subordination est demeuré vivant dans la langue du pays : au subjonctif, mort en français, on a substitué le conditionnel, qui se rencontre à peu près dans tous les cas où l'on attendrait le subjonctif. — Enfin la phonétique du français et du patois exercent l'une sur l'autre une influence réciproque. L'évolution de certains sons semble conditionnée par le son français correspondant. Des villages isolés présentent une évolution régulière de certains sons (*tʃ, ts, tʃ, t*) ; dans les villages fortement pénétrés de français, le même phonème aboutit, par une série toute différente (*tʃ, t', é', é*), à l'articulation française. Il semble que cette seconde évolution soit prédéterminée par une image auditive que les organes moteurs, pendant plusieurs générations, s'essaient à reproduire de plus en plus correctement. Ce fait est involontaire et inconscient. Il est d'autant plus intéressant que le son français *é* existe dans le patois même (*abaci*, abaisser, etc.). Il y a là une sorte de *compromis* linguistique — de *Sprachmischung* si l'on veut —, dont les exemples sont assez nombreux. La limite entre *â* et *ê* pullule de *â* ; des *û*, ailleurs exceptionnels, se pressent à la frontière de *u* et d'*ô* : le suffixe français *-yč* (*-ariu*) est fort rare à côté du patois *-t* : le faux patois *-vi* le précède partout. Je ne puis que poser les termes du problème, dont l'importance linguistique — à côté de l'intérêt dialectologique — est très réelle. C'est au centre du domaine que j'ai étudié, entre les villages de *Revin* et de *La Chapelle*, que la pénétration du français est la plus active. Pour en étudier les diverses étapes, j'ai serré de près le français : la limite



de mon enquête se confond avec la limite du patois. Rarement j'ai dépassé cette limite : il n'était pas nécessaire de donner un grand nombre d'exemples du français dialectal, qui présente par définition une grande uniformité.

La seconde question qui a décidé de l'étendue et de la direction de mon enquête est celle des *limites de dialectes*. Dans l'*Atlas linguistique*, carte *écorce*, le point 187 dit *sküàs* ; le point 188, *sékûs* ; les points 177, 178, *ékòrs* ; le point 185, *ékòrs* ; plus au sud, on trouve *ékòe*. *sküas*, *sékûs* sont wallons ; *ékòrs*, *ékòrs* sont champenois ; *ékòe* est lorrain. Qu'y a-t-il entre ces points de l'*Atlas* ? Comment se fait, géographiquement, le passage d'une forme à l'autre ? Les documents que j'ai recueillis permettent de le savoir.

J'avais voulu établir en même temps la limite du picard et du wallon : de nombreux mots, dans une partie des villages que j'ai étudiés, présentent un des traits caractéristiques du premier de ces dialectes (conservation du *k* devant *a*). Malheureusement, pour des raisons historiques que j'ai exposées ailleurs<sup>1</sup>, je n'ai trouvé, dans la région où devaient se pénétrer les deux parlers, que du français dialectal. Les documents que j'ai réunis n'intéressent que les dialectes wallon, champenois et lorrain : je déterminerai, dans une étude spéciale, le caractère et l'étendue de leurs limites.

Ce n'est donc que progressivement, au cours de mon enquête, que s'est précisé le plan que j'ai suivi : il m'a été inspiré uniquement par la position géographique de la région. Les quatre-vingt-treize villages que j'ai parcourus constituent, à l'est du domaine champenois, une sorte de *coupe* de quatre-vingts kilomètres de longueur, qui embrasse, sur la frontière franco-belge, l'extrémité sud du dialecte wallon et l'extrémité nord du dialecte lorrain. Sur la carte muette de l'*Atlas linguistique*, mon domaine s'étend dans toute la pointe de Givet (188) ; il s'arrête vers l'est à deux kilomètres du point 187 ; vers l'ouest, à cinq kilomètres du point 178 ; il comprend le point 185, le point 176, et s'étend à cheval sur la frontière jusqu'à six kilomètres du point 175. Il permet, dans une région où les cartes de l'*Atlas* révèlent une très grande confusion de formes, de rétablir les intermédiaires et

1. *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne.*

d'apprécier la valeur des indications fragmentaires fournies par l'*Atlas*<sup>1</sup>.

#### CHOIX DES SUJETS

Une des difficultés de l'enquête réside dans le choix des *sujets*. Ce choix a une importance essentielle : M. Gilliéron et M. Edmont ont signalé dès l'abord cette importance et cette difficulté.

J'ai choisi mes sujets sur les conseils des gens du pays. Je me suis vite aperçu qu'il était dangereux de se fier pour cela aux personnages officiels, prêtres, instituteurs ou gardes champêtres. Les garanties que l'on imprime d'habitude : « *né dans le pays, de parents nés dans le pays, n'a jamais quitté le pays* », ne sont la plupart du temps que des trompe-l'œil. Mais les habitants du village savent apprécier en fins connaisseurs ceux qui parlent bien patois, et il est rare que dans un village il n'y ait pas une ou plusieurs personnes renommées pour la *beauté* de leur patois. Voici les qualités requises pour un *beau* patois. Tout d'abord il doit être très *pur*. Le patois d'à côté est un objet de moquerie : il fallait entendre avec quel mépris mon sujet rabrouait une voisine que la curiosité avait attirée, et qui répondait avec l'accent d'un autre village. — L'*ancien* patois est toujours le plus *beau*. Les patoisants ont le sentiment très net, là où le patois est resté vivant, de la tradition patoise. A Bouillon, je demandais le mot *château*.

1. Cette région comprend les vallées de la *Meuse* moyenne (de *Sedan* à *Givet*); de la basse *Semois* (d'*Isel* à *Monthermé*) et de la basse *Chiers* (de *Montmédy* à *Sedan*). Les quatre-vingt-treize villages, dont la liste complète se trouve dans un chapitre spécial, sont répartis entre les *cantons* suivants :

DEPARTEMENT DES ARDENNES. — *Arrondissement de Rocroi* : Cantons de *Givet*, *Fumay*, *Rocroi*; — *Arrondissement de Mézières* : Cantons de *Renwez*, *Monthermé*, *Charleville*, *Mézières*; — *Arrondissement de Sedan* : Cantons de *Sedan-Nord*, *Sedan-Sud*, *Carignan*.

ROYAUME DE BELGIQUE. — *Province de Namur* : Cantons de *Florennes*, *Beauraing*, *Gedinne*; — *Province de Luxembourg* : Cantons de *Bouillon*, *Florenville*, *Virton*.

Une carte de la région se trouve annexée à l'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* et à la *Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. Voir aussi, dans ce dernier ouvrage, la description géographique et géologique de la région ardennaise.

Le fils de la maison, âgé de douze ans, répondit en riant : « *C'est le tÿěstě* ». Son père le reprit avec indignation : jamais, disait-il, un vieux Bouillonnais n'aurait prononcé ce mot : on disait toujours le *eatô*, comme en français. On ne doit ni *déchirer* le français, en y mêlant du patois, ni *déchirer* le patois, en y mêlant du français. — Enfin le *beau* patois est *pittoresque*. Il n'est pas le parler banal, fait des mots et des expressions de tous les jours : le beau parleur trouve le mot rare et amusant, la comparaison juste, le proverbe qui peint et qui fait rire. — Tels sont les sujets que j'ai recherchés de préférence, m'installant à l'auberge, causant par-ci par-là avec les gens, jusqu'au moment où j'étais renseigné sur les *bonnes langues* du village. J'ai évité avec le plus grand soin le sujet *intelligent*, capable de traduire rapidement en patois tous les mots et toutes les phrases du questionnaire. Je crains que M. Edmont, qui voulait aller vite et obtenir toutes les formes, n'ait un peu abusé de ce genre de sujets. J'en ai rencontré plusieurs : ils ont le tort de fabriquer du patois où il n'y en a pas. Ils feront *batya* sur *bateau*, à l'exemple de *kÿtya* sur *couteau*, là où il n'est jamais question de *bateaux*. Ils sont dangereux surtout pour les faits de syntaxe et de morphologie : c'est là qu'ils s'en donnent à cœur joie, créant des formes analogiques, décalquant les tournures françaises là où manque le tour patois. Ils ne parlent pas leur langue habituelle, ils font un *thème* : ce n'est pas la photographie d'un patois, mais une construction, une adaptation artificielle que l'on recueille avec eux. Avec mes sujets, j'ai dû renoncer à obtenir tous les mots et toutes les phrases. Il m'est arrivé de recevoir souvent cette réponse : « *Cela ne se dit pas en patois, nous ne connaissons pas ici cet appareil, nous prononçons ce mot comme en français.* » Mon questionnaire a gagné en sincérité ce qu'il a perdu en régularité : je ne puis regretter d'avoir *eatô* — et non *tÿěstě* — à Bouillon, non plus que d'ignorer comment on pourrait dire un *bateau* ou un *goujon* sur le plateau d'Ardenne.

J'ai donc choisi mes sujets parmi les gens qui parlaient presque exclusivement le patois. Je n'ai pas négligé d'ailleurs les garanties habituelles : la plupart des personnes que j'ai interrogées sont nées dans le village même ; leurs parents, tout au moins la mère,

sont aussi originaires du village. Il m'est arrivé de ne pas trouver de sujet répondant à toutes les conditions requises : j'ai cité déjà l'exemple des *Vieux-Moulins d'Hargnies* et celui des *Hauts-Buttés*. Dans un hameau ou dans un petit village, les personnes âgées sont rares : elles peuvent être malades ou occupées. Ailleurs la population presque tout entière est étrangère au pays. Je laisse de côté les cas semblables à celui de M<sup>me</sup> Lallement : âgée de 72 ans, elle est née, il est vrai, dans un village voisin, mais elle habite *Saint-Menges* depuis l'âge de 18 mois : après cinquante ans de résidence dans un village, les différences de langage qui pourraient provenir du patois d'origine sont certainement moins importantes que les différences individuelles. Il reste deux exceptions seulement à la règle : M<sup>me</sup> Bailly n'est installée à *Bosséval* que depuis quarante-quatre ans ; M<sup>me</sup> Délogne habite *Fraban* depuis quarante-sept ans. Dans ces localités je n'avais pas le choix (*Fraban* compte à peine 150 habitants) : les gens du pays m'avaient garanti la pureté parfaite du langage de mes sujets (à *Bosséval*, le français dialectal) ; et le parler de leur village d'origine était assez différent pour que le moindre mélange me fût immédiatement révélé.

Je n'ai pas observé de règle absolue pour l'âge de mes sujets. Néanmoins, dans un ensemble de villages parlant un patois relativement homogène, j'ai tenu à présenter, à côté de l'état ancien du patois, son état actuel. J'ai interrogé même des enfants — quand les enfants parlent encore patois. C'est ainsi que dans la région de Givet, à côté de vieillards (Agimont, 58 ans ; Foisches, 75, 77 ans ; Fromelennes, 78 ans ; Ham-sur-Meuse, 69 ans ; Chooz, 60 ans ; Félenne, 66 ans), j'ai questionné, à Doisches, un jeune homme de vingt-six ans ; à Hierges, une jeune femme d'environ trente ans ; et à Rancennes (9), un enfant de 13 ans. J'ai d'ailleurs interrogé ce dernier avec précaution : sa mère a assisté à tout notre entretien, corrigeant au besoin, et complétant les indications que l'enfant ne pouvait me donner. Dans une enquête qui porte sur *tous* les villages, j'ai cru qu'il fallait rechercher la plus grande variété possible d'information.

Je m'en suis tenu, en général, à un seul sujet : mon enquête et mon exposé en ont été simplifiés. Une raison théorique m'a semblé

décisive: avec un sujet unique, les particularités individuelles peuvent être éliminées facilement, parce qu'on connaît bien les côtés faibles du sujet. Cependant, malgré le soin que j'ai apporté dans la recherche de mes sujets, j'ai cru devoir prendre certaines précautions. Presque toujours, j'ai travaillé en famille. Des amies, des voisines, attirées par la curiosité, ont assisté au questionnaire : dans ce cas, j'ai toujours exigé que mon sujet principal, non seulement approuvât les renseignements fournis par d'autres, mais qu'il répêât les mots et les phrases. Dans les cas où j'ai travaillé en tête-à-tête, je me suis arrangé pour vérifier, en causant en patois avec les gens du village, la constance des principaux faits dialectaux. Je publie donc exclusivement les réponses d'une personne<sup>1</sup>, mais après m'être assuré que cette personne parlait comme *tout le monde*.

## CHOIX DES QUESTIONS

Après le choix des *sujets*, le problème le plus délicat, dans une enquête linguistique, est celui de l'établissement du *questionnaire*.

Le principe même du questionnaire est très critiqué, et avec raison. Évidemment le mot français offre à la paresse du sujet un modèle tout indiqué; évidemment aussi la prononciation du sujet est dominée, sinon modifiée, par celle de l'enquêteur. On obtient le plus souvent, sinon un patois *artificiel*, au moins un patois *réfléchi*. — Les phénomènes les plus délicats sont faussés par l'interrogation : je n'ai pu me servir des mots et des phrases *demandées* ni pour établir les lois de l'*accent*, ni pour étudier les principaux faits de *syntaxe*. Il n'en reste pas moins vrai que l'usage d'un *questionnaire* est indispensable dans une étude un peu étendue. Voici par quels moyens j'ai pu corriger, autant que possible, les erreurs inhérentes à ce procédé.

Tout d'abord j'ai l'avantage de connaître et de parler le patois d'une partie du domaine que j'ai étudié. Je suis donc capable de

1. Dans quelques villages, aux *Hautes-Rivières*, à *Neufmanil*, à *Sècheval*, j'ai interrogé plusieurs sujets.

corriger les fautes grossières : partout ailleurs je me suis mis assez vite au courant du patois régional pour m'apercevoir immédiatement des confusions d'ailleurs fréquentes que font les sujets. — Pour diminuer le nombre des questions, j'ai réuni ensemble les mots qui présentent un rapport de sens. Je demandais au sujet : « *Quels arbres connaissez-vous ? quels instruments prenez-vous pour faire une lessive ?* » J'employais autant que possible les questions indirectes : *Comment appelez-vous l'arbre dont les feuilles servent à faire des paillasses (hêtre), dont les fleurs font de la si bonne tisane ? (tilleul).* J'ai pu réduire ainsi d'un tiers à peu près le nombre des questions. — J'ai recherché les phrases types, qui constituent en quelque sorte des *clichés*, indéformables par le questionnaire : « *Pourrait valoir qu'il fasse beau.* » La réponse à des questions de ce genre est si naturelle qu'elle peut être considérée comme spontanée. — Enfin j'ai relevé, en dehors de mon questionnaire, tous les mots et toutes les phrases que j'ai entendus dans la conversation. Cette source de renseignements est abondante : à Hargnies, aux Hautes-Rivières, j'ai séjourné près de deux semaines. Dans tous les cas, ma séance de patois a porté sur une journée entière au moins, ce qui m'a permis de *laisser causer* le sujet. Quand la séance commençait, j'étais un ami de la maison : j'avais parlé le peu de patois que je connaissais : le sujet était familiarisé avec moi ; j'interrompais le questionnaire par de fréquentes causeries : je tâchais de donner au sujet l'impression d'une conversation ordinaire.

Ces principes une fois posés, il fallait déterminer les questions. Je me suis servi d'abord du questionnaire *complet* de l'*Atlas linguistique*, auquel j'avais ajouté une centaine de mots et de petites phrases (à Chooz, Hargnies, Fumay, Sévigny-la-Forêt, Hautes-Rivières). L'*Atlas* est l'instrument obligé de toute étude dialectologique : une monographie ne peut être conçue que comme un développement de l'*Atlas* ; il constitue d'ailleurs une expérience géante qu'il serait absurde de négliger. Je me suis rendu compte dès l'abord qu'un grand nombre de suppressions s'imposaient. J'avais jugé inutile de demander : *maïs*, *verveine*, et une foule de mots étrangers à ma région. Il en était de même pour certaines formes : « Il *partit* au bout d'une semaine, nous *cimés* le plaisir de le voir. »

— Mais je dus reconnaître qu'un très grand nombre de phrases qui me semblaient fort simples étaient intraduisibles pour les sujets : *pouvoir et vouloir sont deux choses*. Les sujets les plus sincères avouaient leur impuissance, d'autres accumulaient les barbarismes. Je renonçai ainsi à une grande partie des phrases du questionnaire : je m'aperçus même plus tard que je devais modifier partiellement pour la région Sud du Département des Ardennes le questionnaire établi pour les patois wallons. Un patois possède un certain nombre de types de phrase déterminés : en dehors de ces types, le sujet ne sait que répondre, ou répond à tort et à travers, fabriquant du patois au petit bonheur. Il en est de même pour les formes et pour les mots. C'est ainsi que l'infinitif *valoir* semble inusité ; à la question : *combien cela peut-il valoir ?*, on répond : *combien cela peut-il coûter ?*, et plus habituellement : *combien cela vaut-il ?* Je connaissais, au nord, un type de phrase très répandu : *pourrait valoir qu'il ferait beau*, où la forme *valoir* est bien correcte. Au sud, j'ai dû renoncer à cette phrase, qui se traduit par : *il devrait bien faire beau*. Le mot *nuit*, dans la phrase : *veiller toute la nuit*, est francisé, ou remplacé par le dérivé *nuitée* : en revanche l'expression *par nuit* a conservé une forme bien patoise. J'ai adapté peu à peu mon questionnaire aux patois que j'étudiais, de manière à obtenir toujours le mot demandé sous la forme la plus correcte, ou sous deux formes différentes. C'est ainsi que j'ai pu relever en pays wallon deux états du mot *part* : *pô* dans *autre part, nulle part*, et *pôr*, dans *donne-moi ma part*.

Le questionnaire doit donc être extrêmement souple ; il doit être modifié suivant la situation géographique et la vie économique du village ; il doit tenir compte des connaissances spéciales du sujet. Le patois est un parler assez pauvre et très concret ; le patoisant, obligé d'exprimer des idées générales, de nommer des instruments nouveaux, est habitué à une sorte de français dialectal : il est parfaitement apte à en fabriquer à propos du questionnaire. Mais cette adaptation n'a aucune valeur : elle varie suivant le sujet et suivant le moment. Il faut considérer le patois comme une langue figée et le chercher là où il existe. J'ai renoncé absolument à demander les mots qui n'étaient familiers ni au pays, ni au sujet. Sur le pla-

teau d'Ardenne, j'ai rayé du questionnaire les noms de poissons dans les pays agricoles, les mots d'usine; hors de la forêt, le vocabulaire de l'essartage. Dans les villages où l'on n'a jamais cultivé le chanvre, j'ai supprimé une quarantaine de questions qui portaient sur le travail du chanvre.

En revanche, j'ai remédié autant que possible à l'insuffisance des sujets. Pour le travail du chanvre, les hommes se déclaraient incompetents; les jeunes femmes n'avaient guère filé; les personnes âgées avaient cessé de filer quelquefois depuis plus de vingt ans, et n'avaient conservé que des souvenirs incomplets. Avec les plus grandes précautions, j'ai complété mes renseignements par des questions posées de-ci de-là dans le village; mais j'ai toujours cherché la *qualité* des matériaux plutôt que leur *quantité*.

J'ai donc modifié mon vocabulaire dans chaque village et pour chaque sujet: je n'ai voulu obtenir que du patois vraiment usuel: pour cela j'ai été extrêmement scrupuleux dans le choix des questions, conservant seulement les mots et les phrases que le sujet devait reproduire en patois mécaniquement, sans réflexion et sans effort.

Je n'ai pas hésité à *extorquer* des mots et des formes. Il faut compter avec l'ignorance des sujets, et surtout avec leur paresse: j'étais capable, le plus souvent, de corriger ou de compléter sur-le-champ la réponse que j'avais obtenue. J'ai toujours signalé ces formes en mettant entre crochets le numéro qui désigne le village: *binôc* [4] signifie que le mot *binôc* (*content*) a été *extorqué* à Fromelennes. D'ailleurs les formes extorquées sont très intéressantes, et — pourvu qu'elles soient présentées comme telles — nullement trompeuses. Souvent le sujet, troublé par le mot français, a perdu de vue le terme patois, beaucoup plus usité; quelquefois les abréviations *r* (*rare*), *v* (*vieilli*), expliquent son oubli. La géographie linguistique raisonne non seulement sur l'*existence* de certaines formes, mais sur leur *absence*. Il y a là un élément d'erreur extrêmement important: des formes absolument usuelles ne sont pas rendues par le questionnaire, pour peu que la phrase soit maladroite. Il est nécessaire de réduire au minimum cette chance d'erreur.



J'ai donc restreint sensiblement mon questionnaire suivant la situation de chaque village et les connaissances de chaque sujet. Les mêmes motifs m'ont décidé à l'amplifier dans les mêmes conditions : les industries particulières à chaque village, comme la saboterie, la clouterie, les métiers exercés par les sujets ont été l'objet de questions à part. J'ai pu réunir ainsi un certain nombre de termes techniques.

J'ai cru devoir multiplier autant que possible ces vocabulaires spéciaux. Le langage technique est plus sincère et plus conservateur que le langage courant. Il n'y a pas là *traduction* du français : le terme français n'est presque jamais connu du sujet. Les mots techniques, d'un usage plus rare et moins répandu, sont moins sujets aux modifications analogiques et aux variations de la mode que les termes très généraux et très clairs. Parmi ces vocabulaires, ceux qui se rapportent aux travaux de l'agriculture sont les plus précieux : ils sont en général très riches, et familiers à la grande majorité des sujets. Dans le courant de mon travail, les mots se trouvent reportés à leur place alphabétique : je veux donner ici un exemple de ces vocabulaires : celui de la *fenaïson*.

LA FENAISON. — Comment appelle-t-on le *moment* où l'on fauche le foin ? Comment dit-on *faucher* ? celui qui *fauche* ? l'*instrument* ? le *manche* de la faux qui sert pour le foin ? la *pierre* à aiguiser ? l'*instrument* où on la met ? Comment dit-on *aiguiser*, *battre* la faux ? Avec quoi *bat*-on la faux ? Avec quoi *re passe*-t-on la faux quand elle est aiguisée ? — Quand on a fauché, comment appelle-t-on les *bandes* d'herbe étalées sur le sol ? Comment appelle-t-on les *petits tas* que l'on fait le soir ? Les *gros tas* que l'on charge ? les *tas* que l'on fait quand il pleut ? les *tas* que l'on fait avec la luzerne ? les *tas* que l'on fait quand on ramasse rapidement le foin étendu pour le charger ? Comment dit-on *faner* ? Avec quoi *fan*-t-on ? — Comment dit-on *foin* ? Comment s'appelle le *grenier* à foin ? le *grenier établi* sur de simples perches ? etc.

Les vocabulaires techniques présentent un danger ; ils peuvent être importés de toutes pièces avec l'industrie à laquelle ils s'appliquent. J'ai relevé plusieurs exemples de ce fait. A *Rochehaut*,

on a repris au moment même de mon enquête l'exploitation d'une ardoisière abandonnée. Des ouvriers de Rimogne (Rocroi, Ardennes) étaient venus diriger les travaux, et M. Louvet remarquait qu'ils avaient imposé leur vocabulaire aux ouvriers du pays. — A Fumay, le vocabulaire des ardoisiers comprend un certain nombre de mots étranges, qui ne se rapportent ni au patois de Fumay, ni au patois des villages environnants. Il semble qu'on doive conclure à l'établissement d'une colonie liégeoise dans les ardoisières de Fumay. — Ce ne sont là que des cas particuliers, qui s'appliquent à un nombre restreint de termes spéciaux. Mais il est un fait plus général, intéressant un très grand nombre de mots, sur lequel je dois attirer l'attention. Toute la région que j'ai étudiée fournit depuis une époque sans doute ancienne des ouvriers agricoles à la Champagne pour la moisson. J'ai vu encore, dans mon enfance, des chariots remplis de *Belges* qui traversaient les villages. Cette migration régulière avait une double raison : les prix, fort élevés, étaient payés en nature. C'est ainsi que l'Ardenne, pauvre en céréales, se procurait la plus grande partie du blé nécessaire à sa consommation. Il est impossible que ce mouvement régulier n'ait pas eu une influence sensible sur les termes d'agriculture usités dans la région.

J'ai donc composé tout mon questionnaire en vue d'obtenir des réponses spontanées et un patois sincère. C'est dans ce but que j'ai réduit autant que possible le nombre des questions posées directement, et que j'ai éliminé toutes celles qui pouvaient étonner le sujet ou le gêner; c'est dans ce but que j'ai cherché à retrouver la tradition véritable du patois, en relevant en grand nombre les termes spéciaux, conservés dans les vocabulaires techniques et les usages locaux. — Je n'ai jamais insisté pour obtenir un mot ou une forme de valeur douteuse, tout en cherchant à réparer les manquements dus à l'ignorance ou à la paresse des sujets. J'ai voulu, en résumé, présenter tout le patois *usuel* et rien que le patois *usuel*.

## L'EXPOSITION

Il est nécessaire d'indiquer les principes qui ont dirigé l'enquête : il est utile et commode pour le lecteur d'être renseigné sur les procédés d'exposition et de classement des matériaux.

I. *La graphie.*

La question de la graphie est tout à fait essentielle.

J'ai adopté, avec quelques variantes sans importance, le système de M. Gilliéron, dans l'*Atlas linguistique*. Je ne l'ai pas fait sans hésitations et sans regrets. Les transcriptions de M. Gilliéron, que l'on trouve quelquefois trop compliquées, sont nettement insuffisantes.

Dans la série *sourde* — *demi-sourde* — *sonore* ( $p, \overset{b}{p}, b$ ), j'ai noté régulièrement un état intermédiaire entre  $\overset{b}{p}$  et  $b$  ; c'est un  $b$  légèrement assourdi. A la série  $\check{e}, \acute{e}, \grave{e}$ , j'avais ajouté une voyelle qui serait un  $i$  surmonté d'un  $e$ . A la fin de certains mots, je perçois un souffle sourd que j'ai rendu, faute de mieux, par un  $\varepsilon$ , mais qui est inarticulé. Après la chute de l' $r$  devant une explosive sourde, il reste, pendant toute la durée de l' $r$ , une sorte de grondement laryngien très sensible que j'ai transcrit par un  $-$ . On entend nettement des voyelles *modulées* : c'est l'état immédiat avant la fracture. Entre la voyelle modulée et la voyelle pure se place un état intermédiaire, où la voyelle donne une impression inaccoutumée de longueur. Il est à peu près impossible d'exprimer ces nuances dans la *graphie*. — Le manque de signes est plus sensible encore quand il s'agit d'exprimer la *nasalité*. L'oreille distingue une infinité de nuances entre  $a$  et  $\tilde{a}$ , entre  $\tilde{a}$  et  $\grave{a}$ . De plus le mouvement du voile du palais ne concorde pas toujours exactement avec les mouvements d'articulation de la voyelle ; des voyelles, pures dans leur premier tiers ou dans leur premier quart, sont nasalisées plus ou moins complètement dans leur dernière partie. Par suite du manque de coordination des mouvements, la nasalité reste sensible quand la voyelle est éteinte, de sorte que l'on obtient : 1° une voyelle pure 2° une voyelle nasalisée 3° un son nasal, mi-voyelle et mi-con-

sonne. Les signes manquent pour exprimer ces nuances très délicates.

Cependant je n'ai pas voulu essayer de corriger ou de compléter le système de M. Gilliéron. Je crois fermement qu'il vaut mieux, dans les questions de graphie, s'en tenir à un système établi, si imparfait soit-il, plutôt que d'augmenter la confusion actuelle des systèmes. La graphie de l'*Atlas linguistique* est nécessairement connue et pratiquée de tous les dialectologues ; elle semble devoir être universellement adoptée en France pour les travaux de ce genre.

Les quelques signes étrangers que j'ai dû introduire dans cet alphabet (*t'*, *ε'*) sont trop répandus et trop clairs pour causer une gêne ou une confusion. Ils sont indiqués, sous la rubrique : *Cas particuliers*, dans le *Tableau* qui précède l'*Étude phonétique* proprement dite : je renvoie à ce tableau pour les détails de la graphie.

Une autre considération, toute de méthode celle-là, m'a empêché de rechercher une précision excessive. Les faits de langue sont des faits *sociaux* ; ils sont soumis à notre volonté, qui est flottante. Nos organes n'ont pas non plus une fixité rigoureuse ; ils expriment des sons identiques par divers moyens, des sons divers par des procédés d'articulation voisins. Le langage n'est fait en somme que d'à peu près. Je ne parle pas exactement comme je parlais hier ; je ne parle pas exactement comme mon voisin. Suivant mes dispositions, suivant mon interlocuteur, ma prononciation, mon articulation sont modifiées. Ces faits, bien connus, ont été mis souvent en évidence : ils nous interdisent de noter des nuances trop délicates. Dans les sciences *exactes*, les mesures sont soumises à une *approximation* : telle longueur se mesure à un millième de millimètre près, telle distance se mesure à un million de kilomètres près. Notre graphie elle aussi doit être *approximative*. Il serait aussi ridicule de vouloir noter certaines nuances que de déterminer en mètres et centimètres la distance de Sirius à la Terre. J'ai relevé chez mes sujets des écarts considérables : à Herbeumont, *frwi* (il y a beaucoup de *fruits*), *frê* (un *fruit* tendre), et dans la conversation, à plusieurs reprises, *frwi*. Il s'agit là d'un mot traduit, soufflé par le questionnaire ; l'effort de traduction enlève au langage toute spontanéité. Mais j'ai noté au vol des mots d'un

usage courant, comme *non*, tels qu'ils étaient prononcés dans la conversation. Aux Mazures les formes extrêmes sont *nō*, *nā*, *nõ*, à Muno *nō*, *nān*, *nā̃n*, *nā̄n*. Je pourrais multiplier indéfiniment ces exemples. Dans mes listes, il arrive souvent que le même chiffre soit reproduit plusieurs fois, marquant, pour le même village, des écarts de prononciation quelquefois très considérables. La prononciation normale, spontanée, est donc essentiellement variable. Le fait que le sujet est soumis — par une personne étrangère — à un interrogatoire introduit une cause d'erreur inappréciable. Il faut compter encore sur des erreurs d'audition et de notation de la part du questionneur <sup>1</sup> : vouloir, dans ces conditions, exprimer dans la graphie des nuances trop délicates, c'est vouloir peser au gramme près avec une bascule.

Une autre question de *méthodologie* se pose. *Il n'y a de science que du général* : le particulier, c'est-à-dire ce qu'il y a de transitoire, de passager dans les phénomènes ne peut avoir de valeur scientifique; les faits généraux obéissent à des *lois*, les faits particuliers sont le jouet du *hasard*. Il est non seulement inutile, mais dangereux même d'accueillir les cas particuliers : dans les sciences exactes, on renouvelle les expériences et on ne tient compte que des moyennes. Un exemple concret précisera cette discussion abstraite. A *Fleigneux*, mon sujet était une jeune fille, *Mademoiselle Cornet*. J'avais causé la veille avec elle, pendant l'après-midi, de choses et d'autres, et j'avais pu me rendre compte qu'elle n'avait pas de défauts d'articulation. Le lendemain matin, au début du questionnaire, probablement sous l'influence de l'émotion, elle nasillait fortement. J'ai noté ce nasillonement pendant cinq ou six pages environ; ensuite M<sup>lle</sup> Cornet s'est remise de son émotion passagère, et le nasillonement a disparu. Je suppose que j'aie transcrit cette nasalité insolite dans mes cartes. J'induisais le lecteur dans une double erreur : 1<sup>o</sup> que M<sup>lle</sup> Cornet nasillait 2<sup>o</sup> que tout le village

1. Je parle naturellement d'erreurs fortuites. M. Gilliéron se félicite souvent que M. Edmont, qui a mené à bien les enquêtes de l'*Atlas linguistique*, ne soit pas un phonéticien. Je puis affirmer, pour mon propre compte, que l'enquêteur est réduit au rôle d'une machine, et qu'aucun acte de réflexion ne vient influencer la notation des phonèmes.

de Fleigneux nasillait. Un accident passager devenait un fait général. Je ne méconnais pas l'intérêt de cette nasalité accidentelle, et je l'ai scrupuleusement notée, mais en lui laissant son caractère exceptionnel. Il en est de même pour toutes les nuances très délicates : elles sont suspectes par suite de leur délicatesse même. Le véritable procédé scientifique consisterait à faire prononcer un mot par plusieurs personnes et à plusieurs reprises : on obtiendrait des formes divergentes : *mīdi*, *midi*, *mīdê*, *midê*, d'autres encore ; on établirait une sorte de moyen terme et l'on déciderait que le village prononce à peu près *mīdê*. Il est impossible de procéder ainsi, et la moyenne n'aurait qu'une valeur relative. Mais un excès de scrupule dans la graphie me paraît *antiscientifique* : entre le mot que prononce le sujet et le mot que nous utilisons dans nos raisonnements se place un double travail de généralisation : nous supposons, d'une manière gratuite, qu'une forme *unique* est une forme *habituelle*, et qu'une forme *individuelle* est une forme *générale*. Nous ne pouvons, comme dans les sciences exactes, éliminer le particulier : nous pouvons du moins, d'après la nature du phénomène étudié et la précision de l'appareil inscripteur, établir une approximation : la graphie de l'*Atlas linguistique* me paraît à la limite de l'approximation que nous pouvons atteindre quand il s'agit de décrire le patois d'un village, d'après un individu. La graphie doit d'ailleurs varier avec l'extension des faits de langue : elle sera plus précise si l'on étudie le parler d'une famille, plus grossière si l'on s'occupe du dialecte d'une région.

## II. Classement des matériaux.

J'ai exposé la méthode que j'avais adoptée pour le classement des matériaux dans mon *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*. Je ne reviendrai pas ici sur ce sujet ; mais il est nécessaire d'indiquer le système de renvois que j'ai choisi.

Chaque village est désigné par un numéro d'ordre ; les formes dialectales sont généralement suivies de ce numéro. Deux tables de concordance permettent d'identifier le nom du village avec son numéro : dans la première, les numéros se suivent de 1 à 93 ; dans la seconde, les noms des villages sont rangés par ordre alphabétique.

Une carte schématique de la région que j'ai étudiée permet de se rendre compte de la position géographique exacte du point en question <sup>1</sup>.

Les indications générales : *en Wallonie, au Nord, au Centre, au Sud* sont nécessairement vagues : il était impossible de les remplacer par l'indication des villages qu'elles représentent, et qui varient avec chaque fait et chaque mot. Les termes : *au Nord, au Centre, au Sud* sont suffisamment clairs par eux-mêmes ; l'expression : *en Wallonie* désigne une aire extrêmement variable, comme les précédentes : dans sa plus grande extension, la *Wallonie* comprend les points 1<sup>n</sup> à 21, au Nord ; le point 23 ; les points 26 27, 37 à 39, 48 à 52, 58, 60 à 62 dans la vallée de la Semoy. Il suffira de se reporter à l'*Enquête linguistique* pour avoir le nombre exact et l'indication précise des villages désignés par ces rubriques générales : les formes que j'étudie se trouvent localisées d'une manière suffisante pour qu'il ne soit pas nécessaire de se livrer dans tous les cas à cette recherche.

1. Cette carte, à l'échelle du 800.000<sup>e</sup>, a été réduite d'un tiers par le clichage. Elle reproduit rigoureusement la configuration du pays et la position respective des villages, à deux exceptions près : le point 28 (*Sivigny-la-Forêt*) a été déplacé vers l'est d'un centimètre environ ; le point 91 (*Gérouville*) a été déplacé vers l'ouest à peu près dans la même proportion. J'ai tracé sur la carte une série de lignes parallèles, espacées d'un centimètre, et, dans chaque zone ainsi constituée, j'ai numéroté les villages de gauche à droite, en commençant par le nord. C'est ainsi que j'ai obtenu un groupement de numéros et de villages à peu près régulier et commode pour l'exposition. J'ai ajouté sur la carte muette la frontière franco-belge, et j'y ai reproduit le cours de la Meuse, de Givet à Sedan ; celui de ses affluents de droite, la Semoy, et la Chiers (Montmédy). Le point 15 de ma carte correspond au point 188 de l'*Atlas linguistique* de MM. Gillieron et Edmont ; *Gedinne* est le point 187 de l'Atlas ; 60 est le point 185 ; 73 le point 176.

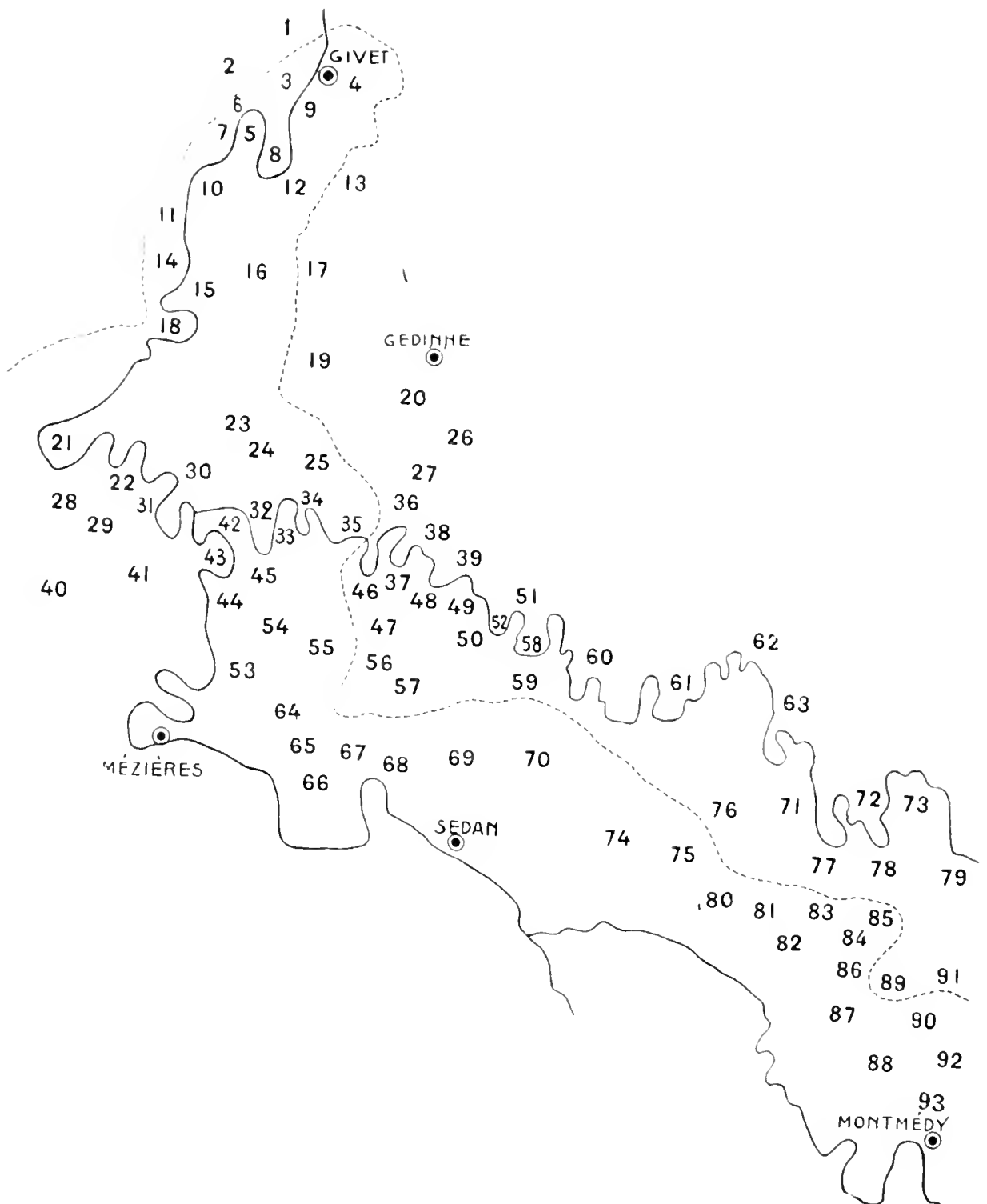


FIG. 1.

*Pour la lecture de cette carte, voir page 24, note 1, et pages 36-37.*



# LISTE DES VILLAGES

---

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

J'ai réuni sous le nom du village diverses indications indispensables. Les *formes anciennes*, en l'absence d'un Dictionnaire historique du département des Ardennes, fournissent des documents intéressants pour l'origine et l'évolution phonétique du nom. A côté du *chiffre actuel de la population*, les données anciennes constituent en raccourci l'histoire du village. — Enfin j'ai indiqué, à la suite du nom patois du village, les renseignements généraux sur le sujet, le patois, avec la date de mon enquête <sup>1</sup>.

A la suite des renseignements fournis sur le sujet, le signe † indique qu'il est né dans le pays même.

Le nom du *village* est suivi, *entre parenthèses*, du nom des *hameaux* que je n'ai point étudiés. Le nom des *hameaux* que j'ai étudiés est suivi, *entre parenthèses*, de l'indication (*commune de...*).

Pour la France, le nom de la *commune* est suivi du nom du *département* (*Ard.*, Ardennes), de l'*arrondissement* et du *canton* (*en italiques*). Quand les deux dernières indications se confondent, le nom imprimé en italiques représente à la fois le chef-lieu d'arrondissement et le chef-lieu de canton. — Pour la Belgique, le nom de la commune est suivi du nom de la *province* (*Nam.*, Namur; *Lux.*, Luxembourg), de l'*arrondissement administratif* et du *canton*

1. Mon enquête a compris toutes les vacances de Pâques de l'année 1909; les mois d'août, septembre, octobre et novembre 1909; toute l'année 1910 jusqu'au mois d'octobre exclusivement; les vacances de Pâques de l'année 1911, et les mois d'août, septembre et octobre de la même année. La date indiquée est celle du questionnaire principal.

(*en italiques*). Si le chef-lieu d'arrondissement est en même temps le chef-lieu de canton, il n'est indiqué qu'une fois, *en italiques*.

Le *chiffre* qui suit ces indications représente le nombre d'habitants *actuels* de la commune. Pour la France, ces chiffres ont été empruntés à l'*Annuaire des Ardennes*, par E. DELAITRE, sous-chef de division à la Préfecture, 1910 : ce sont les chiffres du recensement de 1906. Pour la Belgique, ils ont été pris dans le *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du Royaume de Belgique*, par A. JOURDAIN et VAN STALLE. Bruylant-Christophe, Bruxelles, 1896.

Après un tiret suivent les chiffres de la population pour l'époque ancienne :

1° 1495, 1504, 1525, 1528, 1536, 1540, 1554, 1556. Pour ces dates, j'ai consulté les *Comptes des aides du Luxembourg, Archives générales du Royaume de Belgique*, à Bruxelles<sup>1</sup>.

2° 1657. Pour cette date, j'ai utilisé le cadastre établi par *Terzel*<sup>2</sup>.

3° 1773. Pour cette date, les renseignements ont été empruntés au « Dénombrement et frontière de Champagne de 1773<sup>3</sup> ». Ce dénombrement, qui distingue les habitants d'après l'âge, le sexe et le rang social, est très incomplet.

4° 1776. « Le Pouillé du diocèse de Reims », établi par le chanoine BAUNI (Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. II, p. 1024), permet de préciser le nombre des habitants de toutes les paroisses du diocèse de Reims, alors beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui.

Ces sources nous donnent des renseignements assez divers. Les *Comptes des aides* établissent la population par *feux* (*f.*) : il faut multiplier par *quatre* environ pour obtenir le chiffre de la population. — *Terzel* indique, tantôt le nombre d'habitants, tantôt le nombre de *ménages* (*mén.*). Un *ménage* équivaut à un *feu* ; dans

1. Ces comptes ont été publiés dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. VIII, p. 109. Ils font partie d'un ensemble d'articles de M. P. Collinet : *Recherches statistiques sur la population des Ardennes avant le XIX<sup>e</sup> siècle*. — Ils concernent le sud de notre domaine, qui appartenait à l'Empire aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

2. Ce cadastre a été publié dans la *Revue historique ardennaise*, t. IX, p. 97. — Il ne comprend que les villages français au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le centre de notre domaine.

3. Cf. P. COLLINET, *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XVI, p. 127.

les deux cas, les fractions indiquent les *ventes*. — Enfin BAUNI indique les *communiant*s (c.) : on peut compter qu'ils constituent environ les deux tiers de la population <sup>1</sup>.

A la suite de ces chiffres, j'ai reproduit les formes anciennes du nom du village. J'ai parcouru les principaux recueils imprimés qui concernent la région ardennaise et les cartulaires inédits déposés aux *Archives départementales des Ardennes*.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES

DANS LA DÉSIGNATION DES FORMES ANCIENNES DES NOMS DE LIEUX

- Anal. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, Louvain et Bruxelles.*
- Chiny P.-H. GOFFINET, *Les Comtes de Chiny*. Arlon, Brück, 1880.
- Lamb. *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS. Bruxelles, Hayez, t. I.
- Laval-Dieu *Cartulaire de l'abbaye de Laval-Dieu*. Arch. du dép. des Ardennes, H. 493.  
Ce cartulaire a été rédigé pour la partie la plus ancienne au xv<sup>e</sup> siècle.
- Méz. *Cartulaire de l'église collégiale Saint-Pierre de Mézières*. Arch. du dép. des Ardennes, G. 42.  
Le cartulaire a été plusieurs fois mis à jour ; la première partie, f<sup>os</sup> 1 à 42, semble de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle.
- Orval *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, H. GOFFINET. Bruxelles, 1879.
- Rethel *Trésor des chartes du Comté de Rethel*, G. SAIGE et H. LACAILLE. Monaco, t. I, 1902 ; t. II, 1904 ; t. III, 1912.

1. BAUNI (Varin, *Arch. adm.*, t. II, p. 1041) indique que 234.000 *communiant*s représentent une population de plus de 300.000 âmes. — La comparaison des chiffres que fournit Bauni avec ceux du « Dénombrement de 1773 » montre un certain flottement. *Sècheval* a 150 c., 305 h. ; *Renwez* 700 c., 896 h. ; *Les Mazures* (et *Anchamps*), 430 c., 610 h.

Les pouillés namurois de 1639 et ceux du xviii<sup>e</sup> s. (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. X, pp. 453 et 469) ne contiennent aucune indication sur la population.

Le tome IV n'a pas encore paru.

Saint-Hubert *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, par G. KURTH, Bruxelles, Hayez, 1903.

Signy *Cartulaire de l'abbaye de Signy*. Arch. du dép. des Ardennes, H. 205 (1134-1729).

Ce cartulaire, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, reproduit dans sa première partie (1134-1250) un cartulaire du XIII<sup>e</sup> siècle, conservé aux mêmes archives sous la cote H. 203.

Stav. *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, J. HALKIN et C.-G. ROLAND. Bruxelles, 1909.

### PÉRIODIQUES

*Ann. Namur : Annales de la Société archéologique de Namur*, publiées à Namur.

*Rev. hist. Ard. : Revue historique ardennaise*, publiée à Mézières, par M. P. Laurent, archiviste du département des Ardennes.

*Rev. d'Ard. et d'Arg. : Revue d'Ardenne et d'Argonne*, publiée à Sedan, par la Société d'Études ardennaises.

#### 1. — AGIMONT<sup>1</sup>.

Belgique. Nam. Philippeville. *Florennes*.

550 h.

**Agimont, 1253**, *Anal.*, t. XVI, p. 138; **Augimont, 1267**, *Chiny*, p. 338; **Augymont, 1300**, *Saint-Hubert*, p. 448; **Agymont, 1305**, *ibid.*, p. 454; **Augimont, 1305**, *Revue historique ardennaise*, t. V, p. 164.

*nòdyimō<sup>2</sup> ; l'z ájimôt:ca.*

1. Comparer *Agiermont*, lieu dit à Liège, 1228. Cf. Lamb., t. I, p. 250.

2. L'agglutination du *n* de *in* à un nom de lieu est fréquente en wallon. Cf. *Nafaiture, Noban*. De même Nauwenne (Awenne), Navaugle (Avaugle), Naomé (Aldemega), Naron (Aron), Nobressart (Aubrissart). Consulter sur ces formes, C.-G. ROLAND, *Annales Namur*, t. XVI, p. 255, n. 5, t. XXIII, p. 21; et G. KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, t. II, p. 101. On a déjà très anciennement Navania pour Avania (Ritz, *Urkunden zur Geschichte des Niederrhein*, p. 6).

M<sup>lle</sup> Marie Caussin, boutiquière, 58 ans, n'a jamais quitté le pays (+).

Patois bien vivant.

Août 1910.

## 2. — DOISCHES.

Belgique. Nam. Philippeville. *Florennes*.

640 h.

**Doesche, 1214**, *Saint-Hubert*, p. 220; **Doesche**, vers **1214**, *ibid.*, p. 222<sup>1</sup>.

*dwœε` ; lě dýê d dwœε`.*

M. A. Mathys, épicier, 26 ans. Né à Vireux de parents originaires de Doisches, il habite Doisches depuis l'âge de quelques mois. Ses deux tantes, âgées de 60 ans environ, ont assisté à notre entretien (+ +).

Patois bien vivant.

Le village s'étend sur une longueur de plus d'un kilomètre. Au *Quartier*, près de la gare, tous les *o* sont nasalisés (*robe, rôb, etc.*). Ce fait, qui ne se retrouve pas dans les villages voisins, est le seul fait qui distingue le parler des habitants du *Quartier*.

Août 1910.

## 3. — FOISCHES.

Ard. Rocroi. *Givet*.

207 h.

**Faustia, 868-869**, Duvivier, *Polyptique de l'abbaye de Lobbes*, p. 61; **Fostias, 930-931**, *Stav.*, p. 140; **Foscia**, XII<sup>e</sup> s., *Anal.*, t. XVI, p. 39. — **Foisse, 1247**, Cart. de Waulsort (cf. Lahaye, *L'abbaye de Waulsort*, Pièce justific. n<sup>o</sup> XXVIII, p. 271).

*fwœε` ; lě dýê d fwœε` ; lě bukár.*

M<sup>me</sup> et M. Squéart de Saint-Hubert, cabaretiers, 75 et 77 ans. M<sup>me</sup> Squéart, née à Givet, habite Foisches depuis 60 ans; M. Squéart est né à Foisches ainsi que son père.

1. Ce mot a été étudié dans la *Toponymie namuroise*, C.-G. ROLAND (*Ann. Namur*, t. XXIII, pp. 17 et 23).

Patois bien vivant.

Juillet 1910.

#### 4. — FROMELENNES (Flohimont).

Ard. Rocroi. *Givet*.

1203 h.

**Floheirmont**, 1066, *Saint-Hubert*, t. I, p. 25; 1068, *Chiny*, p. 69; **Floherimontem**, après 1070, *Saint-Hubert*, t. I, p. 33; **Montem Floheri**, av. 1106. *ibid.*, p. 91.

*fròmłèn; lè dyè d fròmłèn.*

M. Sablon, ouvrier d'usine, et M<sup>me</sup> Sablon, 78 ans, nés à Givet, établis à Fromelennes depuis 55 ans.

M. Sablon confond *â* et *ô*, au profit de *ô*. Sa femme distingue les deux sons et le reprend sur ce point.

Patois en décadence.

Août 1909.

#### 5. — HAM-SUR-MEUSE<sup>1</sup>.

Ard. Rocroi. *Givet*.

271 h.

**Ham**, 1031, Ch. Bloch, *Die älteren Urkunden des Klosters St. Vanne zu Verdun (Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte*, t. X, 1898, p. 423). — **Ham**, dans Hugues de Flavigny, *Monumenta Germaniae historica (PERTZ), Scriptorum* t. VIII, p. 375. — **Ham** et Hunsal, 1231, Cart. de Saint-Vincent de Metz (Paris, B. N., F. L., 10023).

*â; lè dyè d â; lè burik.*

M<sup>me</sup> Godissart, cabaretière, 69 ans, sa sœur, sa fille (40 ans environ, très intelligente), sa petite-fille (10 ans); tous, nés à Ham, n'ont jamais quitté le village.

1. *Ham* (rupem du), 1173, dans GOTTINET, *Cartulaire d'Orval*, p. 50, est situé aux environs de Conques (Luxembourg belge). Les seigneurs de *Ham* fréquemment mentionnés dans le même *Cartulaire* n'ont aucun rapport avec Ham-sur-Meuse. L'identification de M. J. FELLER, *Notes de philologie wallonne*, p. 243, est donc erronée. J'ai suivi pour les exemples que j'ai cités C.-G. ROLAND (*Revue historique ardennaise*, t. XVII, p. 90).

L'enfant ne sait prononcer l'*r* lingual, seul connu de ses parents ; elle prononce l'*r* « de la gorge », dit sa mère.

Patois bien vivant.

Août 1909.

## 6. — AUBRIVES.

Ard. Rocroi. *Givet*.

580 h.

**Ripa**, *Hist. Walciod., Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 532; **Auberive**, 1231 (Cart. Saint-Vincent de Metz. Paris, B. N., F. L., 10023); **alba Ripa**, 1234, 1248, 1256, *Annales Namur*, t. XIX, pp. 53, 55, 56; 1240, *Saint-Hubert*, p. 288; **Aubrives**, 1318, *ibid.*, p. 469; **Aubrefves**, 1573 (Arch. de l'État, à Liège, *Cour féodale, Reliefs et Œuvres*, reg. 82, fol. 26 v°).

*ôbrüf; lè dyê d ôbrüf; lè tyê.*

M<sup>me</sup> P. Bertrand, cabaretière, 60 ans environ, et ses deux filles (25 à 30 ans). Elles n'ont jamais quitté le pays (+ + +).

Patois en décadence ; une fonderie importante a amené l'établissement d'un grand nombre d'étrangers dans le village.

Août 1909.

## 7. — HIERGES <sup>1</sup>.

Ard. Rocroi. *Givet*.

314 h.

**Herge**, 1127, *Lamb.*, p. 57; **Hirge**, 1140, *Lamb.*, p. 64; 1155, *ibid.*, p. 78; **Hierge**, 1155, *Lamb.*, p. 75; **Hirche**, 1158, *Lamb.*, p. 84; **Hyrges**, 1170, *Saint-Hubert*, t. I, p. 129; 1190, Laval-Dieu, p. 51; 1229, *Annales Namur*, t. XIX, p. 52; **Hirgia**, 1219, *Anal.*, t. XVI, p. 65, et 1224, *ibid.*, p. 71; 1234, *Annales Namur*, t. XIX, pp. 53 et 54; **Hyrge**, 1255, *Annales Namur*, t. XIX, p. 56, etc. —

1. Eurichalia, in pago Lomensis, 868-869, serait *Hierges*, d'après Piot, *Pagi de la Belgique*. D'après C.-G. Roland, *Hist. généalogique de la Maison de Rumigny*, on doit certainement identifier Eurichalia avec Erchevelle (*Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 529), ancien nom du village de *Samart*. — Sur l'étym. de Hierges (celtique *hirg*, lieu consacré), cf. C.-G. Roland, *Questions de toponymie et de géographie historique*. Arlon, Poncin, 1900.

Le village d'Iges (*Selan*) se prononce exactement comme Hierges.  
*it̃ỹ; l̃è d̃ỹê d̃ it̃ỹ; l̃è krus.*

M<sup>me</sup> A. Fauchon, cabaretière, âgée d'une trentaine d'années; sa mère, âgée d'une cinquantaine d'années, et un vieillard, âgé de 60 ans (+ + +).

Le patois est le langage habituel des grandes personnes; les enfants ne le connaissent absolument plus.

Août 1909.

## 8. — CHOOZ.

Ard. Rocroi. *Givet*.

668 h.

**Calcum**, IX<sup>e</sup> s. (*Miracula Sancti Remacli, Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XV, p. 439; — **Calco**, 862, *Stav.*, p. 83 (orig.); 873, *ibid.*, p. 92; 930-931, *ibid.*, p. 140; **Calko**, 1126, *ibid.*, p. 294; **Kalcho**, 1130-1131, *ibid.*, p. 303; **Kalco**, 1130-1131, *ibid.*, p. 305, etc.

*t̃ỹô; l̃è d̃ỹê d̃ t̃ỹô; l̃è pôcrê.*

M<sup>me</sup> Gilet-Oudart, rentière, 60 ans, d'une famille très anciennement établie à Chooz; n'a jamais quitté le pays; son mari, 65 ans; ses deux filles, 18 et 21 ans (+ + + +).

Patois bien vivant.

Août 1909.

## 9. — RANCENNES (Charnois).

Ard. Rocroi. *Givet*.

212 h.

**Rancine**, 1178, *Cart. Waulsort*, t. I, f<sup>os</sup> 49-50, Arch. de l'État à Namur; **Ransennès**, 1314, *Saint-Hubert*, p. 468; **Ransine**, 1330, *ibid.*, p. 525; **1373-1374**, *ibid.*, p. 595.

On peut rapprocher de ce nom le nom de la rivière la Rancenne<sup>1</sup>, **Cransinna**, 770-779, *Stav.*, p. 60.

*râsèn; l̃è d̃ỹê d̃ râsèn.*

<sup>1</sup> *Rancennes* est située à la source du *Ruisseau de Rancenne* (VENDOL, *Atlas des Ardennes*, au 10.000<sup>e</sup>, 1843, Feuille 1). — Cf. aussi *Rancimont*, 1313, Chiny, p. 445.



M<sup>me</sup> Marie Higuët, couturière (44 ans), née à Rancennes, n'a jamais quitté le pays ; et surtout son fils (13 ans), très intelligent. Patois bien vivant.

**Charnois** (**Carnetum**, 1070, *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. VIII, p. 576), 123 h., à 800 m. environ de Rancennes, parle un patois identique.

Juillet 1910.

## 10. — VIREUX-WALLERAND.

Ard. Rocroi. *Givet*.

1406 h. — 1504, 26 f.; 1566, 45 f.

**Vileruel**, 1171-1178, *Lamb.*, t. I, p. 91 ; **Viruel**, 1292, DEVILLERS, *Cartulaires de Hainaut*, p. 542 ; **Vyruel**, 1332, *Rev. hist. Ard.*, 1897, p. 71 ; **Viroul le Walran**, 1380, *Rev. hist. Ard.*, t. I, p. 51 ; **Viroy sur Meuse**, 1418, *Rev. hist. Ard.*, t. I, p. 52<sup>1</sup>.

*l grā vîră ; lè d'ÿê d vîră ; lè bayamô.*

M. Pêcheux Achille, 50 ans environ, cabaretier, né à Vireux-Wallerand, qu'il n'a jamais quitté. Sujet très intelligent.

J'ai regretté de ne pouvoir étudier le patois de **Vireux-Molhain**, séparé de Vireux-Wallerand par la Meuse. Ce patois, assez différent de celui de Vireux-Wallerand, peut être considéré comme mort. J'avais à grand'peine trouvé un sujet, qui est tombé malade et que je n'ai pu interroger.

Juillet 1910.

## 11. — MONTIGNY-SUR-MEUSE.

Ard. Rocroy. *Fumay*.

123 h.

Le type latin \**Montaniacus* ou \**Montiniacus*, qui se trouve sans doute

1. *Vireux-Molhain*, situé au confluent de la Meuse et du *Viroin*, a sans doute emprunté son nom à cette rivière. Les principales hypothèses proposées pour expliquer ce terme ont été réunies par M. L. ROGER, *Recherches sur la toponymie du pays Gaumet* (Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. XLV, p. 240). C'est en 1259 qu'apparaît pour la première fois le diminutif *Virvoin* (BARBIER, *Histoire de Floreffe*, t. II, p. 118) ; le type primitif semble avoir été \**virva* (C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, p. 173).

à l'origine de ce nom, est parmi les plus répandus. C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, p. 442 à 445, a relevé les formes anciennes de plusieurs *Montigny* situés dans la province de Namur.

*môlîni* (sur *myàs*); *lê môtayâr*; *lê kylâvrô*.

M. et M<sup>me</sup> Dricot, 50 ans environ, cabaretiers, nés tous deux à Montigny, et leur neveu, 13 ans.

Patois bien vivant.

Juillet 1910.

## 12. — LANDRICHAMPS.

Ard. Rocroi. *Givet*.

131 h.

*Landricum campum*, 930-931, *Stav.*, p. 139.

*lândritÿâ*; *lê dyê d lândritÿâ*.

M<sup>me</sup> A. Defooz, cabaretière, 73 ans, née à Landrichamps. Son mari, 77 ans, né à Charnois, établi à Landrichamps depuis 43 ans, parle à peu près comme elle : il confond *â* et *ô* (*â*), *s* et *ç* (*ç*).

Patois bien vivant.

Juillet 1910.

## 13. — FÉLENNE.

Belgique. Nam. Dinant. *Beauraing*.

932 h.

*Felines*, 1305, *Saint-Hubert*, t. I, p. 453-454.

*fâ'lèn*; *lê jê'lènwa*; *lê sêglê*.

M<sup>me</sup> Pâquet, 66 ans, couturière, est née et a vécu à Félenne ; son fils, 20 ans, et sa fille, 15 ans (+ +).

Patois bien vivant.

Août 1910.

## 14. — FÉPIN.

Ard. Rocroy. *Fumay*.

322 h.

*Fimpin*, 800, *Monumenta Germaniae historica*, *Die Urkunden der*

*Karolinger*, t. I, p. 379 (Faux de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.); **Pheupin, 1259**, Wauters, *Table chron. des diplômes imprimés concernant la Belgique*, t. V, p. 209.

*fěpě*; *lě fěpasyěn*; *lě gat dă fěpě*.

M<sup>me</sup> Grumieux, 44 ans, épicière, née à Fépin, y a toujours vécu. Sa fille, âgée de 12 ans, prononce toujours *di* (*je*), alors que sa mère prononce *dýi*. La nasale *ô*, pure chez la mère, est brisée chez la fille, qui prononce *ôñ* avec une résonance nasale très nette.

Patois bien vivant.

Août 1910.

### 15. — HAYBES.

Ard. Rocroi. *Fumay*.

2.145 h.

**Haibas, 919**, *Revue bénédictine de Maredsous*, 1892, p. 168 (et non *Annales Namur*, t. V, p. 418); **Heibes**<sup>1</sup>, **1178**, *Cartul. de Waulsort*, t. I, f<sup>os</sup> 49-50, Arch. de l'État, à Namur; **1199**, *Annales ordinis Praemonstratensis*, t. II, col. 1017; **Haibes, 1245**, Barbier, *Hist. de l'abbaye de Floreffe*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 99; **1275**, *Annales Namur*, t. XIX, p. 58; sceau de Gilles de **Haybes**, Devillers, *Cart. du Hainaut*, p. 542, etc.

*ép*; *lě dýě d ép*, *lěz ébră*; *lě pa'ijô d ép* (dit-on à Fumay).

M<sup>me</sup> Duleux, 67 ans, cabaretière, née à Haybes, y a toujours vécu.

Patois bien vivant.

Septembre 1909.

### 16. — HARGNIES.

Ard. Rocroi. *Fumay*.

1.161 h.

**Harneas, 1075**, *Saint-Hubert*, t. I, p. 44; **Harneye, 1139**, *Saint-*

1. Cf. à Givonne (Sedan) le ruisseau de *Haybes*, et le lieu dit *Haybes*. — Ce mot est peut-être à rattacher au type *apa*, *apia*, Kurth, *Frontière linguistique*, t. II, p. 100. Cf. MATTON, *Dict. topogr. du département de l'Aisne*, au mot *Eppes*.

BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne*.

*Hubert*, t. I, p. 107; **Harneis** (datif), XII<sup>e</sup> s., *Chron. Walciod.*, *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 259.

Cf. **Hargnies** (Nord. *Berlaimont* . *Hatinegium*, 1131; *Harigni*, 1163; *Harigniacum*, 1166).

*arníy; lèz arnikò.*

M. Léonard, 62 ans, hôtelier, né dans le pays, très intelligent.

Patois bien vivant.

Août et septembre 1909.

### 17. — BOURSEIGNE NEUVE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

451 h.

**Novis Bursines**, 1070, *Anal.*, t. V, p. 196; **Novis Bursinis**, 1076, *Miraeus, Op. dipl.*, t. IV, p. 504; utrasque **Borsinas**, 1075-1076, *Saint-Hubert*, p. 44; **Borsines**, 1139, *Saint-Hubert*, p. 107; villam **Borsium**, XII<sup>e</sup> s., *Chron. Walciod.*, *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 529; **Bossine les Noeves**, 1323, *Poncelet, Livre des Fiefs d'A. de la Marck*, p. 54.

*bursèy nâf; lè dyè d bursèy.*

M<sup>me</sup> Victorine Guillaume, femme de journée, née à Bourseigne.

Patois bien vivant.

**Bourseigne Vieille**, à une distance d'un kilomètre à peu près, parle le même patois.

Juillet 1910.

### 18. — FUMAY.

Ard. Chef-lieu de canton de l'arr. de Rocroi.

5.836 h.

**Fimai**, 800, *Monumenta Germaniae historica, Die Urkunden der Karolinger*, t. I, p. 379 (faux de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.); **Fumacum**, 919, *Recue bénédictine de Maredsous*, 1892, p. 168 (et non *Annales Namur*, t. V, p. 118, qui donne à tort Fymaus); **Fumain**, **Fiman**, 1168, *Barbier, Histoire de l'abbaye de Floreffe*, t. II, pp. 28, 35; **Fumeing**, 1288, de Reiffenberg, *Monuments, etc.*, t. I, p. 410; **Filmain**, XII-XIII s., *Signy*, f<sup>o</sup> 13 r<sup>o</sup>; **Fumaing**, 1328, *Borgnet*,

*Cartulaire de Namur*, t. I, p. 202; **Fimain, Fimaing, Fumains Fumen, Fymain, Fymaing, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.**, dans le *Registre des Échevins de Revin*, que je publie en appendice.

*fymawè*; *lè fymasyè*.

M<sup>me</sup> Clémentine Férauge, 67 ans, née à Fumay, de parents nés à Fumay, n'a guère quitté le pays; et sa belle-fille, M<sup>me</sup> Clotilde Bouchy, 30 ans, née à Fumay.

Patois bien conservé; il tend à disparaître, sauf parmi les ouvriers ardoisiers.

Mars et septembre 1909.

### 19. — WILLERZIE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

555 h.

**Willerceias, 1075**, *Saint-Hubert*, p. 44; **Wilerzeis, 1139**, *Saint-Hubert*, p. 107; **Wirlezies, 1235**, *Anal.*, t. XVI, p. 133; **Willerzies, 1268**, Arch. départementales des Ard., H. 240; **Villersis, 1290**, *Rethel*, t. I, p. 403.

*wyèrziy*; *lè dyè d wyèrziy*.

M<sup>me</sup> E. Parent, 35 ans environ, aubergiste, et son père, 65 ans, nés tous deux dans le pays. J'ai interrogé aussi un jeune homme d'une vingtaine d'années (+).

M. Parent confond *ô*, *ô*, avec *â*, tandis que M<sup>me</sup> Parent distingue nettement les deux sons; tous deux disent *rê*, *hê*, mais le grand-père du jeune homme interrogé et tous les vieux disent *ryè*, *byè*.

Patois bien vivant, en voie de rapide transformation.

Août 1910.

### 20. — LOUETTE-SAINT-PIERRE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

400 h.

**Lietras**<sup>1</sup>, 946, *Monumenta Germaniae historica, Kaiserurkunden*,

1. Les variantes *Luetras, Littras, Litteras, Lietras*, sont relevées par C.-G. ROLAND (*Toponymie namuroise*, p. 322), qui publie là-même une liste complète des formes de ce nom à l'époque moderne.

t. I, p. 160; **Letires, 1075**, *ibid.*, *Scriptorium* t. VIII, p. 580, *Cantatorium*, c. 22; **Luetres, 1235**, *Anal.*, t. XVI, p. 133; **Loitre Saint Pire, 1284**, Lahave, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, Pièce justific. n° XXIV, p. 277; **Loistres, 1290**, *Reibel*, t. I, p. 103; **Loitre, 1358**, Schoonbroodt, *Invent. des archives de l'Égl. Saint-Lambert à Liège*, n° 757. — La forme **Loette** n'apparaît qu'après le XIV<sup>e</sup> s.

*lu pitit lūœut; lè d'ÿê dul pàtit lūœut.*

(La rivière porte le même nom.)

M. Sablon, 60 ans, aubergiste, né à Louette, ne l'a pas quittée; une femme de journée, 40 ans (+).

Patois bien conservé.

Mai 1910.

## 21. — REVIN.

Ard. Rocroi. *Fumay*.

5.377 h.

**Riuvinium, 762**, Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 21; Hontheim, *Prodromus historiae Trevirensis*, t. I, p. 124; *Monumenta Germaniae historica, Die Urkunden der Karolinger*, t. I, p. 23; **Rivin, 800**, *ibid.*, t. I, p. 379 (faux de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.), etc.

*râcçê; lè rœjnwœ; lè burgingô<sup>1</sup>* (dit-on à Anchamps).

M. Isidore Depée, 81 ans, né à Revin, ne l'a jamais quitté. Sa femme, originaire des Hauts-Buttés, établie depuis 40 ans à Revin, parle à peu près comme lui : je n'ai pas utilisé ses réponses.

Patois mourant, déjà fortement mélangé chez le sujet, malgré son grand âge.

Octobre 1909.

## 22. — ANCHAMPS.

Ard. Rocroi. *Fumay*.

209 h. 1657, autrefois 19 h., 11 mén., dont 5 réfugiés.

**Angehan, 1400**, Arch. Nat., Carton K 1055, f° 40 r°; **Anjehan**,

1. Revin appartenait aux ducs de Bourgogne, Anchamps était terre française. — De nombreuses formes de ce nom au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle ont été réunies dans la table onomastique du *Registre des Libéens*, que je publie en appendice.

**XV<sup>e</sup> s.**, *Registre des échevins de Revin*, Arch. départ. des Ard., non classé.

*āteā* (*ōtā* dans la conversation); *lè tyātèt*.

M<sup>me</sup> Despas, 58 ans, née à Anchamps, n'a pas quitté le pays.

Patois en pleine décadence; la population, presque exclusivement ouvrière, travaille à Revin.

Octobre 1909.

### 23. — VIEUX MOULINS D'HARGNIES.

Hameau d'**Hargnies**. Ard. Rocroi. *Fumay*.

38 h.

Le hameau a été fondé entre 1687 et 1697. En 1706 on y établit une chapelle et des foires (C.-G. ROLAND, *Orchimont et ses Fiefs*, p. 188).

*vi mulê d'āryi*; — ; *lè pti sēsí, lè pūrī sēsí*.

M<sup>me</sup> Tutiaux, 76 ans, née aux Vieux Moulins, n'a pas quitté le pays. Sa mère était d'Hargnies : elle connaît très bien le patois d'Hargnies et celui de la vallée de la Semoy.

Les **Vieux Moulins de Thilay**, à deux kilomètres, ne comptent que quelques maisons, la plupart habitées par des familles venues de Belgique.

Septembre 1909.

### 24. — LES HAUTS-BUTTÉS<sup>1</sup>.

(Écart de **Monthermé**, chef-lieu de canton de l'arr. de Mézières.)

246 h. (y compris les Bas-Buttés, à 1 km. environ, et la rue des Juifs, à 600 m. environ).

1. Ce mot est une transcription fantaisiste des cartographes. Le mot *hūttyó*, dans la région, désigne un marais (cf. à *Renwez* le chemin du *Grand-Butteau*). D'immenses marais (fagnes) occupent le plateau élevé (450 à 500 m.), qui s'étend entre les *Būttyó* et Hargnies. — La même dénomination se retrouve dans de nombreux lieux-dits avec les variantes *hūttyó* (*Renwez*), et *hūtê* (*Saint-Menges*, *Auflance*, *Villers-Cernay*, canton de Sedan-Sud). A Gernelle elle est francisée sous la forme *Buteaux* (Les Buteaux, section A du cadastre, dite des Marais). Tous ces lieux-dits désignent des endroits humides ou marécageux. — Un village détruit près de Villance (Belgique, Luxembourg, Neufchâteau, *Saint-Hubert*) s'appelait aussi *Buteaux* (Voy. E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. VI, p. 1168).

Le hameau est de fondation récente (fin du XVII<sup>e</sup> siècle).

*ò biityò; lè dyâ d'ò biityò.*

M<sup>lle</sup> Boucher, 76 ans, née aux Vieux Moulins d'Hargnies, établie à la rue des Juifs depuis 30 ans.

Les Hauts-Buttés n'ont ni population fixe, ni patois déterminé. Chacune des trois agglomérations qui composent le hameau est très restreinte, surtout si l'on met à part la brigade de douanes et les vieillards de l'asile, population essentiellement flottante.

Septembre 1909.

## 25. — LA NEUVILLE-AUX-HAIES.

(Écart de **Hautes-Rivières**, Ard. Mézières. *Monthermé*.)

112 h.

Le hameau est de fondation récente (fin XVII<sup>e</sup> s.). « Il y at soubz ledit Orchymont et distant du dit lieu trois lieues du costée de France certaine bruyère nommée la **Hée** d'Orchymont. . . » Depuis 1573, Lancelot de Berlaymont y a fait construire une ferme. Rapport de Gérard Cymont (1609), dans Roland, *Orchimont et ses Fiefs*, p. 167.

Le bois est signalé auparavant :

en **Heis**, 1290. *Reibel*, t. I, p. 403; bois des **Haies**, 1453. *Laval-Dieu*, p. 14.

*ê; lè dyâ dè ê; lè tyèn dè ê.*

M. J.-B. Détrigne, 60 ans, garde champêtre, né dans le pays, ne l'a jamais quitté.

Patois bien conservé.

Avril 1910.

## 26. — HOUDREMONT.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

335 h.

**Hodreimont**, 1283, *Cart. de Waulsort*, t. I, f<sup>o</sup> 67, Arch. de l'État à Namur; **Houdremont**, 1284, Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, pièce justific. n<sup>o</sup> XXIV, p. 277.

*òdrêmô; lè dyê d'òdrêmô.*



M<sup>me</sup> Baijot, femme d'un cultivateur, 60 ans environ, née dans le pays, ne l'a jamais quitté; une jeune fille d'une vingtaine d'années (+).

Patois bien vivant.

Mars 1910.

## 27. — NAFRAITURE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

371 h.

**Fractura**, 946, Toussaint, *Hist. de l'abb. de Waulsort*, p. 27; **Fraiture**, 1284, Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, pièce justific. n° XXXIV, p. 277; **Enfraiture**, 1290, *Reibel*, t. I, p. 403.

Fractura = tractus, territorium, districtus (Du Cange). Cf. : le chapitre de Braux reconnaît le 13 août 1455 aux manants des villes et **fraitures**<sup>1</sup> de la prévôté d'Orchimont le droit de mener leurs pourceaux dans les bois de Linchamps (Arch. Ard., H. 380).

Pour l'agglutination de l'*a*, cf. **Amogimont**, 1318 (Poncclet, *Fiefs d'A. de la Marck*, p. 38); **Amogimons**, 1373-1374, *Saint-Hubert*, p. 593, aujourd'hui Mogimont; et, à une époque ancienne, **ad fractum Pontem** (Ritz, *Urkunden zur Geschichte des Niederrheins*, n° 41), auj. Fraipont.

Pour l'agglutination de l'*n*, cf. **Agimont** et la note. **Havalgas**, **Havalgies**, 943, *Starv.*, p. 152, 153, est aujourd'hui **Navaugle**; de même dans un Registre déposé aux Archives de Collégiale de *Molbain*, je relève : en **Nagaise** à côté de : en lieu nommé l'**Agaise** (1614, Extrait d'un registre in-f°, etc.).

*nafrètèr; lè bîrdýwa d'nafrètèr.*

M<sup>me</sup> Hubert Robin, 69 ans, journalière, née dans le pays, ne l'a pas quitté.

Patois bien vivant.

Mars 1910.

1. Un autre village (Belgique. Liège. *Nandrin*) porte le nom de *Fraiture*. Cf. *Fretuire*, 1246, *Lamb.*, t. I, p. 509.

**28. — SÉVIGNY-LA-FORÊT<sup>1</sup>.**

Ard. Rocroi.

256 h. — **1657**. La Forest de Sévigny, 2 mén. 1 2, habitant dans des huttes; les autres sont retirés dans la Lorraine, Brie et ailleurs. — **1773**, 231 h.

**Sevigneyo**, **1272**, *Signy*, p. 530; **Chavigny**, **1384**, Déclaration du temporel de l'archevêché de Reims, dans Varin, *Arch. admin. de la ville de Reims*, t. III, pp. 589-592.)

*la fôrè; lè eukô.*

M<sup>me</sup> Sommé, 76 ans, née à la Forêt, de parents nés à la Forêt. M. P. Lebas, son fils, auteur d'une monographie de cette commune, très bien renseigné sur les choses de la campagne, m'a fourni une multitude de mots techniques extrêmement précieux, en particulier des noms de plantes.

Je n'oublierai jamais la simplicité cordiale avec laquelle j'ai été reçu dans cette maison hospitalière.

Patois mort dès une époque ancienne; il en est de même sur tout le plateau de Rocroi.

Octobre et novembre 1909.

**29. — LES MAZURES.**

Ard. Mézières. *Rentez*.

1.093 h. — **1657**. Les Mazures, Hanchan et la Bouvery devant Revin, autrefois 40 h.; 14 mén. (dont 16 soldats ou réfugiés), plus 23 veuves. — **1773**, Les Mazures et Anchamp, 610 h. — **1776**, 280 c.

**Mazuris**, **1190**, *Méz.*, f<sup>o</sup> 19-20; **1204**, *id.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>; **1239**, *id.*,

1. On dit toujours : la Forêt. Un autre village que nous avons visité porte ce nom. Le mot désigne exactement un espace plus ou moins étendu réservé pour la chasse. (D'après Phil. Mouskes et Guillaume de Malmesbury, Guillaume le Conquérant, pour établir une forêt, détruisit de nombreux villages, avec 17 chapelle et églises.) Cf. MARY, *Recherches historiques sur les forêts de l'ancienne Gaule*, *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XIX, p. 311.

f° 20 v° ; 1240, *id.*, f° 21 r° ; 1244, *id.*, f° 20 r° ; les Masures, 1319, *Reibel*, t. I, p. 577<sup>1</sup>.

*lě maʒúr̄ ; lě jā dě maʒúr̄.*

M. Ch. Peltier, dit Chacaille, 80 ans, cloutier, né dans le pays, ne l'a jamais quitté.

Patois en voie de disparition.

**La Neuve Forge et la Vieille Forge**, écarts des Masures, ne parlent pas de patois.

Octobre 1909.

### 30. — LAIFOUR.

Ard. Mézières. *Monthermé*.

445 h. — 1657, 12 mén. 1/2. — 1776, 100 c.

*lěfūr̄ ; lě jā d lěfūr̄ ; lě bútur.*

M<sup>me</sup> Champeaux, 81 ans, femme de journée, née à Deville, demeure à Laifour depuis l'âge de 5 ans.

Patois mourant.

Octobre 1909.

### 31. — DEVILLE.

Ard. Mézières. *Monthermé*.

1.680 h. — 1657, 38 mén., 8 réfugiés, 5 veuves. — 1773, 417 h. (avec Laifour). — 1776, 200 c.

**Divilla**, 1033, *Stav.*, p. 209 ; vers 1089, *Stav.*, p. 249 ; **Divillam**, 1158, *Signy*, p. 22 ; — **Devilla**, 1304, 1346, Pouillés Rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1070.

*dvíl ; lě jā dě dvíl ; lě wı̄eyó.*

M<sup>me</sup> Eulalie Pierrot, journalière, 79 ans (+).

Patois en pleine décadence.

**La Petite Commune**, entre Deville et Laifour, n'est qu'une agglomération industrielle, dont la population essentiellement flottante n'a pas de patois déterminé.

Octobre 1909.

1. Cf. *les Masures de Haʒy*, à Fontenoille, près de Florenville (TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. III, p. 1107), et *les Masurettes*, à Gérouville (*ibid.*, t. III, pp. 165 et 173).

**32. TOURNAVAUX.**

Ard. Mézières. *Monthermé.*

215 h.

**Tournauveaux, 1265**, Arch. Ard., G. 9. D'après le Répertoire et bréviaire historique du chapitre collégial de Braux (Arch. Ard., G. 279), Tournavaux a été fondé en 1238 (*Rev. hist. Ard.*, t. XVIII, p. 311). **Tournaviot, 1291**, *Reibel*, t. I, p. 415.

*turnavyò ; lè d'â d' turnavyò ; lè vicò.*

M. E. Liégeois, 61 ans, vannier, né à Tournavaux. Sa mère était originaire de Linchamps. J'ai surtout interrogé sa femme, 60 ans, dont la famille est établie à Tournavaux depuis plusieurs générations.

Patois mort; seuls mes deux sujets le parlent encore entre eux.  
Mars 1910.

**33. — THILAY.**

Ard. Mézières. *Monthermé.*

1.536 h. — 1776, 340 c.

**Tielait, 1230**, *Méz.*, f° 50 r°; **Thielait, 1235**, *ibid.*, f° 27 r°; **Tyelait, 1235**, *Saint-Hubert*, p. 271; **Thielait, 1257**, Arch. Ard., G. 9, etc.

*tilè ; lè plak.*

M. J. Hubert, aubergiste, 60 ans, né dans le pays, ne l'a pas quitté.

Patois en décadence.

**Naux** (*nò*, *lè krapò*, **Naues, 1264**, *Reibel*, t. I, p. 774; **Noes, 1291**, *ibid.*, t. I, p. 115), et **Navaux** (*navyò*, **Aviol, 1265**, Arch. Ard., G. 9), écarts de Thilay, sur la Semoy, parlent comme Thilay.

Avril 1910.

**34. — NOHAN.**

(Écart de Thilay. Ard. Mézières. *Monthermé.*)

276 h. — 1776, 138 c.

**Ohan, Ohamp, 1265**, Arch. Ard., G. 9.

*nòvâ ; lè dza d' nòvâ (sic) ; lè kêtçâ.*

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Maximin, journalière, 75 ans, née dans le pays, ne l'a guère quitté.

Patois bien conservé.

Octobre 1909.

### 35. — LES HAUTES-RIVIÈRES.

Ard. Mézières. *Monthermé*.

2.147 h. — 1776, Trignes, 210 c.; Failloué, 510 c.; Linchamps, 53 c.

L'agglomération des Hautes-Rivières comprend quatre villages, **Trigne** (**Trigne**, 1265, Arch. Ard., G. 9; 1291, *Reibel*, t. I, p. 115; **Trignes**, XVIII<sup>e</sup> s., Pouillé Rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1071); — **Mellier-sur-Semoy** (ces deux villages constituent aujourd'hui les Hautes-Rivières proprement dites); — **Failloué** (**Fadaez**, 1264, *Reibel*, t. I, p. 775; **Fadueis**, 1265, Arch. ard., G. 9; **Fayonnier**, 1291, *Reibel*, t. I, p. 415; **Fawez**, 1304, **Fadoues**, 1346, Pouillé Rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, pp. 1071 et 1080); et **Sorendal** (**Sorendal**, 1291, *Reibel*, t. I, p. 415).

Le hameau de **Linchamps** (**Linchant**, 1217, *Laval-Dieu*, p. 19; **Linchamp**, 1244, *Anal.*, t. XVI, p. 137), à deux kilomètres, parle le même patois.

L'expression même de **Rivière** est très ancienne : 1205, homines comitis Registensis de Ripparia Symois, *Orchimont et ses Fiefs*, C.-G. Roland, p. 371; Nohan, Naux, Thilay, Naveaux constituaient les Basses-Rivières.

*lè rivèr; lè brubîr.*

(Mellier se retrouve dans le lieu-dit *dri mlî*; Sorendal se dit *saḷqadä, sḷqäda*.)

M<sup>me</sup> Dérôme, 83 ans, née aux Rivières ainsi que sa mère, rentière, n'a jamais quitté le pays. Son petit-fils, Ch. Dérôme, 20 ans, professeur, a bien voulu assister à une partie de notre entretien et m'a fourni de précieuses indications.

Pour la 2<sup>e</sup> partie du questionnaire (800, maïs, à 1421, vrille), M<sup>me</sup> Baré, 74 ans, née à Sorendal, a toujours vécu aux Rivières. Je n'ai pas constaté de variantes sensibles entre les deux sujets; mais la sœur de M<sup>me</sup> Baré, qui est née et a vécu dans les mêmes conditions qu'elle, présente des variantes assez sensibles.

Patois très bien conservé.

Octobre 1909.

### 36. ORCHIMONT.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

419 h.

**Orciso Monte, 1017-1028**, à corriger dans les *Acta Sanctorum Maii*, t. III, p. 648; **Urciso monte, 1055**, Dom Calmet, *Hist. de la Lorraine*, t. II, Preuves, col. CCCX; **1064**, Berthollet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. III, Preuves, p. xxiii; **Urcismont, 1067**, *Starz.*, p. 237; **1067-1088**, *ibid.*, p. 239; **Orcismont, 1104**, *ibid.*, p. 533; **Orcisino monte, XII<sup>e</sup> s.**, Chron. Walciod., *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 532, etc.

*ōrsimō*; *lëz ōrsimunë*.

M<sup>me</sup> Dion, sous-perceptrice (receveuse des postes), 60 ans, née à Orchimont, y a toujours vécu. Une femme plus âgée et une jeune fille de 17 ans ont assisté au questionnaire (+ +).

Patois bien vivant.

Avril 1910.

### 37. — MEMBRE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

230 h.

**Manbre, 1213**, *Cartul. des Comtes de Bar*, Bibl. Nat., F. F., 11853, f<sup>o</sup> 92, n<sup>o</sup> 258; **Membre, 1290**, *Rethel*, t. I, p. 402<sup>1</sup>. — **Mambreta, 1184**, *Saint-Hubert*, t. I, p. 147; **Mambrete, 1213**, *Cartulaire des Comtes de Bar*, Bibl. Nat., F. F., 11853, f<sup>o</sup> 92, n<sup>o</sup> 258, est aujourd'hui **Membrette**, lieu-dit à Membre.

*mâb*; *lë mâbrë* (masc.), *lë mâbrèt* (fém.).

M<sup>me</sup> Godart, couturière, 54 ans, née à Membre, ne l'a jamais quitté.

Patois bien vivant.

Avril 1910.

1. Dans sa *Toponymie namuroise*, p. 184, C.-G. ROLAND assimile ce nom au nom de rivière *Mambra*, *Mam ara*, et en rapproche de nombreuses formes anciennes et modernes.

**38. — VRESSE.**

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

160 h. — 1776, 78 c.

**Verece**, 1178, *Hist. Walciod.*, *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptorum* t. XIV, p. 532; **1235**, *Anal.*, t. XVI, p. 133; **Veresse**, **Varesse**, 1290, *Rethel*, t. I, p. 403; **Vresca**, Pouillé de 1304, Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1075.

*vrès; lè d'â d vrâs.*

M<sup>me</sup> A. Némery, 73 ans, fermière, et sa fille, 50 ans, nées dans le pays, y ont toujours vécu.

Patois bien conservé.

Avril 1910.

**39. — CHAIRIÈRES.**

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

256 h.

**Kerieres**, 1104, *Star.*, p. 275; **Cherriers**, 1226, *Saint-Hubert*, p. 246; **Charireis**, 1234, Schoonbroodt, *Inventaire des Chartes du chap. de Saint-Lambert de Liège*, n° 108; **Cherrieres**, 1235, *Anal.*, t. XVI, p. 133.

*tjêrir; lè tjêriyò; lè kâwê* (dit-on à Mouzaive).

M. Jules Diez, 25 à 30 ans, né à Chairières; son frère, et son père (65 ans environ), nés dans le pays, y ont toujours vécu.

Patois bien vivant.

Chairières est composé de deux sections, situées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre (Chairière la Grande et Chairière la Petite, ou le Terme). Le patois ne diffère pas de l'une à l'autre.

Avril 1910.

**40. — RENWEZ.**

Ard., chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mézières.

1.530 h. — 1657, cy devant 130 h., aujourd'hui 89 mén. (dont 10 soldats et 4 réfugiés), 17 veuves. — 1773, 896 h. — 1776, 700 c.

Rancovado, 1304 et 1346, Pouillés Rémois, Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1069 :

*rãwěv ; lě jã d rãwěv.*

M. Coquille, 84 ans, et M<sup>me</sup> Idalie Coquille, 65 ans, brossiers, n'ont jamais quitté le pays (+ +).

Patois mourant ; il a disparu déjà dans toute la partie haute du village.

Octobre 1909.

#### 41. — SÉCHEVAL.

Ard. Mézières. *Rencez*.

402 h. — 1657, Sessevaux, 60 h. au bon temps, aujourd'hui 24 mén. (dont 5 soldats, 3 réfugiés), plus 11 veuves. — 1773, 305 h. — 1776, 150 c.

Sicca valle, 1190, *Méz.*, f<sup>o</sup> 20 r<sup>o</sup> ; 1239, *Signy*, p. 389.

*sětjô ; lě dzã d sětjô.*

M. Cyrille Migeot, garde-chasse, 50 ans environ, né dans le pays, ne l'a jamais quitté. Du n<sup>o</sup> 265 du questionnaire (les chênes portent des glands) au n<sup>o</sup> 830 (il est guéri maintenant), j'ai interrogé un ouvrier ardoisier, 21 ans, originaire du pays. Le *ts* et le *dʒ* prennent chez lui plus nettement et plus régulièrement le son sifflant.

Patois assez vivant.

Octobre 1909.

#### 42. — LEVRÉZY.

Ard. Mézières. *Monthermé*.

932 h. — 1776, 110 c.

Levresis, 1260, *Retbel*, t. I, p. 328 ; 1291, *ibid.*, p. 415 ; Liverzy, XVIII<sup>e</sup> s. Pouillé Rémois, dans Varin, *Arch. adm.*, t. II, p. 1070.

*lěvřzi ; lě niya ; lě nik a puy* (dit-on à Braux).

M. Dominé, 67 ans, employé, sa femme et son gendre. Né à Levrézy, il y a toujours demeuré.

Patois mourant.

Mars 1910.



**43. — BRAUX.**

Ard. Mézières. *Monthermé.*

3093 h. — 1776, 750 c.

**Braquis**, 816-845, dans Flodoard, *Hist. Rem., Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIII, pp. 416. 429 ; **1081**, *Rethel*, t. I, p. 1 ; **1262**, *Saint-Hubert*, p. 373, etc. . . ; **Bracas**, *Historia monasterii Mosomensis, Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 607 ; **Braus**, 1182, *Signy*, f<sup>o</sup> 104, charte CCCXC ; **Bros**, 1185, *Laval-Dieu*, charte I ; **Braux**, 1264, *Rethel*, t. I, p. 774, etc.  
*brôw* ; *lě brôlĕn* ; *lě papĕtrĕ*.

M<sup>me</sup> Kreuter, 65 ans, journalière, née à Charleville, n'a pas quitté Braux depuis l'âge d'un an.

Patois bien vivant.

**Mellier Fontaine** (93 h.) parle le même patois que Braux.

Novembre 1909.

**44. — JOIGNY-SUR-MEUSE.**

Ard. Mézières. *Charleville.*

650 h. — 1776 (avec Nouzon), 600 c.

**Joignis**, 1234, *Lamb.*, t. I, p. 328 ; **Joeignis**, 1260, *Rethel*, t. I, p. 328 ; **Joignis**, 1291, *ibid.*, t. I, p. 415.

*dôyi* (*vx et rare*) ; *le jâ d dôyi*.

M. et M<sup>me</sup> Gomeaux, 78 et 75 ans, journaliers, nés à Joigny, ne l'ont jamais quitté.

Patois mourant.

Mars 1910.

**45. — HAULMÉ.**

Ard. Mézières. *Monthermé.*

246 h. — 1776, 108 c.

**Haumeis**, 1237 (d'après une copie moderne), *Rev. Hist. Ard.*, t. XVIII, p. 314 ; **Haumez**<sup>1</sup>, 1265, *Arch. Ard.*, G. 9.

1. On peut rapprocher de ce mot Naomez, en patois Naumez (770-779). Alde-

*ômê* ; *lê z ā d ômê* ; *lêz ān*.

M<sup>me</sup> Hort. Hamaide, 60 ans environ, femme du garde champêtre ; née dans le pays, elle ne l'a jamais quitté. Son mari et ses deux filles ont répoadu avec elle (+ + +).

Patois mourant.

#### 46. — BOHAN.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

596 h. — 1776, 200 c.

**Bohan**, 1190, *Méz.*, f<sup>os</sup> 19-20; 1204, *ibid.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>; **Bohaing**, 1205, *Arch. Ard.*, G. 9; 1269, *Méz.*, f<sup>o</sup> 50 v<sup>o</sup>; **Bouhang**, 1226, *Saint-Hubert*, p. 246; **Bohain**, 1235, *Anal.*, t. XVI, p. 133; **Bohantz**, 1245, *Lamb.*, p. 487; **Bohang**, 1248, *Lamb.*, p. 539, etc.

*bôwā* ; *lê bôyinê*.

M<sup>me</sup> Pélagie Leplang, 75 ans, née à Bohan, ne l'a jamais quitté.

Patois bien vivant.

Les hameaux de **Hérisson** et **Hérisart** (le premier fondé en 1770) dépendent de la commune d'Orchimont, mais parlent le même patois que Bohan.

Mars 1910.

#### 47. — BAGIMONT.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*<sup>1</sup>.

190 h. — 1776, 100 c.

mega, *Stav.*, t. I, p. 60), où l'*n* initial est agglutiné ; et Aumetz (Lorraine, *Kreis de Thionville*, VIII), en 1184 Almaus, *Saint-Hubert*, p. 143.

Au sud du département des Ardennes *mansus* aboutit régulièrement à *mê*, qui a le sens de « jardin » et se rencontre dans de nombreux lieux-dits : *le Haut May*, *le Fond des Mais* (Messincourt, section B du cadastre) ; *l' mê ô lê* (le jardin au tilleul, Pouru-aux-Bois, E) ; *mê a êrb*, *dsu lê mê* (Éscombres, B) ; *Mê Léalle*, *Mê Lagranve*, *Mê du Tilleul* (Deux-Villes, B) ; *mê ôgê* (Tremblois, B) ; *mê d ômân*, *mê bul* (Puilly, C, E) ; *l' mê fra* (Aulance, A), etc.

1 Sur les communes de la province de *Luxembourg*, voy. E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, Arlon, Bruck, 1889-1894, 7 vol. in-4 (canton de Bouillon, t. VI, p. 511 ; canton de Paliseul, t. VI, p. 763 ; canton de Florenville, t. VIII, p. 857 ; canton de Virton, t. III, p. 4).

Cet important ouvrage contient la liste complète des lieux-dits de chaque village ainsi que des renseignements sur la population à l'époque ancienne.

**Wangicisus mons**<sup>1</sup>, 817, *Saint-Hubert*, p. 7; **Bagimont**, 1290, *Reibel*, t. I, p. 403.

*bað'imō ; lě bað'imuně.*

M. Raulin, cabaretier, 62 ans, né à Bagimont.

Patois bien vivant.

Mars 1910.

#### 48. — LAFORÊT-SUR-SEMOY.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

**La Forest**, 1213, Bibl. Nat., Cartul. des Comtes de Bar, FF. 11853, f<sup>o</sup> 92, n<sup>o</sup> 258; 1215, *Lamb.*, t. I, p. 176; **Forest**, 1235, *Anal.*, t. XVI, p. 133.

*la fōrē ; lě fōrijō ; lě kabrē* (dit-on à Mousaive).

M. A. Chaidron, 60 ans environ, secrétaire communal, né à Laforêt, y a toujours demeuré.

Patois bien vivant.

Avril 1910.

#### 49. — MOUSAIVE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

119 h. — 1776, 40 c.

**Mousaive**<sup>2</sup> (corriger sur Monsame), 1290, *Reibel*, t. I, p. 403; C.-G. Roland, *Orchimont et ses fiefs*, p. 390; **Mousadies**, et, peut-être, **Mozavia**, sur des esterlins du XIV<sup>e</sup> siècle, cf. *ibid.*, p. 116.

*mužěv ; lě bēdwē.*

1. Il n'y a guère de doute sur l'identification des deux mots. Pour la nasale initiale, cf. *Vandalaicus mansus*, 770-779, *Stav.*, p. 60, qui est sûrement Baillamont; Vambrense (Wabrensis, Woëvre) dans Liénard, *Dict. topographique du département de la Meuse*. Dans les noms francs, un radical se trouve quelquefois allongé par une nasale. Cf. Kurth, *La France et les Francs, Revue des questions historiques*, t. LVII, p. 358, n. 3. Le thème *frach* est devenu *frank*: Edobeccus devient Ἐδοβέκκος (Zoëime, VI, 2). — Pour le B initial, cf. Bannoncourt, en 952 *Warnuncicurtis*; et le nom commun *barðkya* (Ham), qui est bien certainement le *warokai* (même signification) du Lexique d'Aubry, *Rev. des Langues romanes*, série II, t. VI, p. 181.

2. G. Kurth, *Frontière linguistique*, t. I, p. 438, voit dans la finale de ce mot une désinence celtique *ava*. — Voy. aussi l'article MOSAVIA (C.-G. Roland, *Toponymie namuroise*, p. 347).

BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne*.

M<sup>me</sup> Gilquin, 60 ans environ, cabaretière, née à Mousaive, de parents nés à Mousaive. Elle n'a jamais quitté le pays. J'ai interrogé aussi son fils (30 ans), ardoisier, et sa fille (35 ans).

Patois bien vivant.

Avril 1910.

### 50. — ALLE.

Belgique. Nam. Dinant. *Gedinne*.

622 h. — 1776, 800 c.

**Alle**, 1290, *Reibel*, t. I, p. 403 ; **Ala**, 1304. Pouillé du diocèse de Reims, dans Varin, *Arch. adm.*, t. II, p. 1088<sup>1</sup>.

*yól* ; *lè yólí* ; *lè makè* (dit-on à Mousaive).

M<sup>me</sup> La Barrière, 60 ans environ, couturière, et sa fille, 30 ans environ ; toutes deux, nées à Alle, n'ont jamais quitté le village.

Patois en décadence.

Avril 1910.

### 51. — ROCHEHAUT.

Belgique. Lux. Neufchâteau, *Bouillon*.

454 h. (avec Frahan).

**Rochehaut**, 1354, *Saint-Hubert*, p. 590 ; **Revogehar** (*sic*), 1373-1374, *ibid.*, p. 593.

*ròtyó* ; *lè ròtyòli* ; *lè lét kàçè*.

M. Louvet, 75 ans environ, aubergiste, né à Rochehaut. Sa mère était d'Oisy, et il a conservé d'elle quelques expressions, dont il se rend parfaitement compte.

Patois bien vivant.

Avril 1910.

### 52. — FRAHAN.

(Écart de **Rochehaut** : cf. ci-dessus, n<sup>o</sup> 51.)

Environ 150 h. — 1776, 60 c.

1. Sur ce nom, qui semble être primitivement un nom de rivière, voy. l'article *Ala* dans la *Toponymie namuroise* de C.-G. ROLAND, p. 186.

**Fraham** (XV<sup>e</sup> s.), **Frohan** (XVIII<sup>e</sup> s.). Pouillé du diocèse de Reims, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1088.

*frōwā ; lě fiřwinā.*

M<sup>me</sup> Clémence Délogne, journalière, née à Mogimont. Après avoir été en service à Charleville, elle s'est installée à Frahan, où elle demeure depuis 47 ans. De l'avis de tous, elle parle exactement le patois de Frahan.

Patois bien vivant.

Avril 1910.

### 53. — AIGLEMONT.

Ard. Mézières. *Charleville.*

609 h. — 1776, 250 c.

Le village est relativement récent ; il a été bâti à peu de distance d'un village aujourd'hui détruit : Champeaux (Champiau, 1190, *Laval-Dieu*, p. 51 ; Campellis, 1271, *ibid.*, p. 33). Son orthographe n'a jamais été d'accord avec son étymologie et sa prononciation (ès le mont).

**Ayllemont**, 1271, *Laval-Dieu*, p. 53 ; **Ailmont**, **Ailemont**, 1299, *Rethel*, t. I, pp. 463, 464 ; **Alemont**, **Elemont**, 1316, *Rethel*, t. I, p. 560.

*ělmō ; lěz ělmunt ; lě badè* (dit-on à Cons-la-Grandville).

M<sup>me</sup> Guillemain, 71 ans, née à Aiglemont, cabaretière ; et un homme âgé de 60 ans environ (+).

Patois mourant.

Novembre 1909.

### 54. — NEUFMANIL.

Ard. Mézières. *Charleville.*

1505 h. — 1495, 6 f. ; 1504, 9 f. ; 1525, 3 f. ; 1554, 8 f. ; 1556, 16 f.

**Novomanil**, 1190, *Laval-Dieu*, p. 51 ; **Novomanille**, 1229, C.-G. Roland, *Orchimont et ses fiefs*, p. 377 ; **Nuefmaisnil**, 1290, *ibid.*, t. I, p. 402 ; **Neumasnil**, **Nuemanil**, **Nueumasnil**, 1290, *Rev. hist. Ard.*, t. III, p. 74 ; **Neumaisnil**, 1293, *ibid.*, *id.*, etc.

*nāmani ; lě j'ā d nāmani ; lě kraja.*

M. Louis Maiffait, 79 ans, cloutier, né à Neufmanil; son fils, 30 ans environ; M. Portanier, 56 ans, et divers autres († †).

Patois mourant.

Novembre 1909.

### 55. — GESPUNSART.

Ard. Mézières. *Charleville*.

1747 h. — 1776, 500 c.

Gesprunsart, Juepunsart. 1264. *Rethel*, t. I, p. 775; Jupanssar, 1265, *ibid.*, p. 347; Jupunsart, 1290, *ibid.*, p. 402; Juppinsart, Jupinsart, 1304 et 1346, Pouillé rémois, Varin, *Arch. adm.*, t. II, pp. 1078 et 1080.

*epôsâr*; *lè bigâ* (à Cons-la-Grandville, *lè bèrdâlê*, *lè torya*).

M<sup>me</sup> veuve Ninin, 65 ans, journalière, dite *la babêt d'ayêt*; sa fille, 20 ans, et ses deux fils, 18 à 20 ans (+ + + +). Les deux fils prononcent *õ* pour *â*; la mère ne confond jamais ces deux sons.

Patois bien vivant, au moins parmi les ouvriers.

Novembre 1909.

### 56. — PUSSEMANGE.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*.

340 h. — 1776, 100 c.

Pucemaingne, 1290, *Rethel*, t. I, p. 403; Pucemagne. 1304; Pucemaingne, 1346, Pouillès rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1079.

*pûsmad'*; *lè pûsmad'ò*.

M<sup>me</sup> Guérin. 65 ans, couturière, née dans le pays, ne l'a jamais quitté; son fils, 22 ans (+). Le vocabulaire du jeune homme est très rajeuni par rapport à celui de sa mère: le patois est donc en rapide décadence.

Mars 1910.

### 57. — SUGNY.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*.

1.072 h. — 1776, 130 c.

**Suneias, 1088**, *Saint-Hubert*, p. 78 ; **Ceuni, 1235**, *Anal.*, t. XVI, p. 133 ; **Suni, 1290**, *Retbel*, t. I, p. 403 ; **Suneyo, 1304**, dans Varin, *Arch. adm.*, t. II, p. 1078.

*sùnè, sunè ; lè sùnijò ; lè ma kè* (mon cul).

M. Bourguignon, cultivateur et hôtelier, 50 ans environ, né dans le pays.

Patois bien vivant.

Mars 1910.

### 58. — POUPEHAN.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*.

329 h.

**Popehins, 1254**, *Arch. Ard.*, II. 243 ; **Popehan, 1330**, *Saint-Hubert*, p. 525.

*puḫà ; lè pòpinò ; lè dôrnè* (dit-on à Rochehaut).

M. N. Doffagne, 60 ans environ, bûcheron, né à Poupehan, y a toujours vécu.

Patois bien vivant.

Avril 1910.

### 59. — CORBION.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*.

1080 h. — 1776, 340 c.

**Corbion, 1242**, *Laub.*, t. I, p. 424.

**Curbio, 874**, doit être identifié avec **Corbion** en Namenne, et non, comme l'a cru M. Piot (*Stav.*, p. 93, n. 3), avec le nôtre <sup>1</sup>.

*kòrbuõ ; lè kòrbijònè.*

M. Dubois, 81 ans, bûcheron, né à Corbion ; et un cultivateur d'une cinquantaine d'années (+).

Patois bien vivant.

Juin 1910.

1. Le village de Moutiers-au-Perche (Orne) s'appelait autrefois *Curbione* (GIRY, *Manuel de diplomatique*, p. 408). — *Curbio* est aussi le nom de plusieurs ruisseaux (C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, p. 145).

**60 — BOUILLON.**

Belgique. Chef-lieu de canton de l'arrondissement administratif de Neufchâteau, province de Luxembourg.

2.425 h.

**Bullionem**, 852, Cart. Saint-Vanne de Verdun<sup>1</sup>; 988, *Corresp. de Gerbert*, éd. Havet, p. 129; **Bulonium** est cité fréquemment dans le *Cantuarium, Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. VIII, passim, cf. *Saint-Hubert*, pp. 27, 43, 51, 83, etc.; **Bullam**, *Ann. Lamb.*, *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. IV, p. 22; **Bullon**, 1155, *Lamb.*, t. I, p. 75, etc.

*buyô*; *lê buyônâ*.

M. Ernest Fortier, hôtelier, 50 ans environ, né à Bouillon.

Patois déjà fort attaqué par le français, et destiné à disparaître rapidement.

Juin 1910.

**61. — DOHAN.**

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Bouillon*.

515 h.

La première partie de ce nom semble bien être le nom d'homme germanique *Dudo*, *Dodo*.

*duzâ*; *lê dyâ d duâ*.

M<sup>me</sup> Marie Coulon, veuve Rozet, journalière, 65 ans, née à Dohan, n'a jamais quitté le pays.

Patois bien conservé.

Mars 1911.

**62. — CUGNON.**

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Paliseul*.

1.025 h.

**Mortehan**, section de Cugnon, n'en est séparé que par la Semoy.

<sup>1</sup> *Bullionem* est cité dans la charte de Régnier. Voy. dans E. TARDIF, *Les communes luxembourgeoises*, t. VI, p. 321, une liste plus complète des formes anciennes de Bouillon.



Il constitue l'agglomération la plus importante et a mieux conservé son patois, d'ailleurs identique à celui de Cugnon. — **Auby**, sur le plateau, parle à peu près comme Dohan.

**Cugnon**. — **Casecongidunus**<sup>1</sup>, vers 644, *Stav.*, p. 3; **Casecongidunus**, X<sup>e</sup> s., *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. VII, p. 184; **Coingnon**, 1244, *Lamb.*, t. I, p. 184; **Cugnon**, 1269, *Chiuy*, p. 345; **Cuignon**, 1298, *Saint-Hubert*, t. I, p. 442; 1299, *ibid.*, p. 446; **Quignon**, 1315, Poncelet, *Livre des Fiefs d'A. de la Marck*, p. 38; 1319, *ibid.*, p. 38.

**Mortehan**. — **Morteanx**?, 1269, *Chiuy*, p. 345; **Mortehaing**, 1305, *Rethel*, t. I, p. 494.

*kuyō; l'è kuyōuè.*

*mōrtā; l'è taā.*

M. J. Dufour, 78 ans, cantonnier, né à Cugnon, a toujours vécu à Mortehan.

Patois en décadence, surtout à Cugnon.

Mars 1911.

### 63. — HERBEUMONT.

Belgique. Lux. Neufchâteau. *Paliscul*.

1.024 h.

**Herbemont**, 1214, 1353, 1483, dans TANDEL, *Communes luxembourgeoises*, t. VI, pp. 920 et 922; **Herbeumont**, 1268, 1364, etc., *ibid.*, pp. 922-923.

Le nom d'homme germanique qui constitue sans doute la première partie du mot se retrouve dans Herbeuval, n° 88.

*ārbēmō; l'è wārō.*

M. J. Francart, 50 ans environ, cultivateur, né à Herbeumont.

M. Francart, instruit et curieux, parle le patois qui était en usage il y a environ trente ans.

Patois en décadence.

Mars 1911.

1. Cf. Cogidunus, roi breton, Tacite, *Agric.*, 14.

**64 — CONS-LA-GRANDVILLE.**

Ard. *Mézières*.

736 h. — 1540, 12 f.; 1554, 16 f.; — 1776, 100 c.

**Conx**, 1221, *Reibel*, t. I, p. 101; **Cuns**, 1235, *Anal.*, t. XVI, p. 133; **Coons**, 1241, *ibid.*, p. 112; 1246, *Lamb.*, p. 501; **Cons**, 1264, *Reibel*, t. I, p. 310; 1265, *ibid.*, p. 347<sup>1</sup>.

*la grâvil*; *lè d'â d'la grâvil*; *lè mèrdyu d'vèrwa*; *lè badé* (dit-on à Aiglemont); *lè tōya* (dit-on à Gernelle).

M<sup>me</sup> Ninin, 86 ans, dite la Soquette, née au village, qu'elle n'a jamais quitté.

Patois mourant.

Novembre 1909.

**65. — GERNELLE (et RUMEL).**

Ard. *Mézières*.

293 h. — 1495, 5 f.; 1504, 10 f.; 1554 (Gernelle seul) 5 f.; 1566 (Gernelle seul) 19 f.; — 1776, 130 c.

**Gernel**, **Gernelle**, 1241, *Reibel*, t. I, pp. 112, 143; **Gernelle**, 1264, *ibid.*, p. 340; 1265, *ibid.*, p. 347; **Grinella**, Pouillé de 1304, dans Varin, *Arch. Adm.*, t. II, p. 1077.

*jèrnèl*; *lè ja d'jèrnèl*; *lè d'èrnèli* (dit-on à Cons-la-Grandville).

M<sup>me</sup> Louvet, 66 ans, rempailleuse de chaises, née à Rumel, a toujours vécu à Gernelle.

Patois mort.

**Rume** et **Rumel**, hameaux situés entre Gernelle et Issancourt, parlent comme Gernelle.

Novembre 1909.

**66. — ISSANCOURT.**

Ard. *Mézières*.

168 h. (avec Rumel, rattaché, à une époque récente, à la commune d'Issancourt).

Le nom d'homme germanique qui constitue sans doute la pre-

1. Cf. Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle. Briey. Longuyon).

mière partie de ce nom se rattache à la racine *Is, Isal, Isan* (Foerstemann).

*eḷkḷw; lè jà d eḷkḷw.*

M<sup>me</sup> Fontaine, 68 ans, journalière, née à Issancourt, y a toujours vécu.

Patois assez vivant.

Mai 1910.

### 67. — BOSSÉVAL (et BRIANCOURT).

Ard. Sedan. *Sedan-Nord*.

472 h. — 1657, Briancourt, autrefois 36 h., un habitant et une maison, le reste brûlé. Ledit habitant réside à Donchery. — 1776, 150 c.

Le village est d'origine récente; il a été fondé en 1542 et 1546 par les comtes de Rethel. Son nom ne se trouve ni dans le Pouillé de 1304, ni dans celui du xv<sup>e</sup> siècle, Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1075 et sqq.

*bosḷvów; lè jã d bosḷvów.*

M<sup>me</sup> Bailly, née à Malmy, couturière, 68 ans. Elle habite Bosséval depuis 44 ans.

Patois mort. La population, presque exclusivement ouvrière, travaille à Vrigne-aux-Bois.

Mai 1910.

### 68. — SAINT-MENGES.

Ard. Sedan. *Sedan-Nord*.

1430 h. — 1776, 750 c.

**Sancto Memmio** (à corriger sur Menimio), 1180, *Rethel*, t. I, p. 739; **Saint-Mange**, 1291, *ibid.*, p. 413; **Sancto Memmio**, 1304, Pouillé rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1087; **Semmege**, 1315, Poncelet, *Livre des Fiefs d'A. de la Marck*, p. 34; **Samenge**, 1318, *ibid.*, p. 211.

*sê madb; lè byrik.*

M. Lallemand, tisserand, 80 ans environ, et surtout M<sup>me</sup> Lallemand, 76 ans, née à Fleigneux. M<sup>me</sup> Lallemand n'a pas quitté Saint-Menges depuis l'âge de 18 mois.

Patois assez vivant.

**69. FLEIGNEUX<sup>1</sup>.**Ard. Sedan. *Sedan-Nord*.

247 h. — 1776, 130 c.

Fleignuel, Fleignuele, 1245, *Lamb.*, t. I, p. 482; Flaignes, 1304, Flaingnuel, 1346, Pouillés rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1087.

*flèni; lè pîsrò.*

M. Cornet, 70 ans environ, cultivateur, et M<sup>me</sup> Cornet, 63 ans environ (+ +). J'ai interrogé surtout M<sup>lle</sup> J. Cornet, 32 ans (+), qui n'a jamais quitté Fleigneux et parle habituellement patois. Son vocabulaire est très rajeuni en comparaison de celui de ses parents.

M<sup>lle</sup> Cornet, pendant les cinq ou six premières pages du questionnaire, nasillait fortement. Ce défaut, qui ne lui est pas habituel, s'est dissipé dans la suite.

Patois en décadence.

Mai 1910.

**70. — LA CHAPELLE.**Ard. Sedan. *Sedan-Nord*.

230 h.

L'agglomération semble de fondation récente : son territoire était occupé par une ferme<sup>2</sup>.

*la tîpèl; lè d'vā d'la tîpèl, lè tîpèlè.*

M<sup>me</sup> Chopplet, 50 ans environ, femme de l'instituteur. Née à La Chapelle, elle y a toujours vécu et connaît fort bien le patois et le français.

Patois très francisé (une forte brigade de douaniers réside dans le village).

Mai 1910.

1. Cf. le lieu-dit *flèni*, à Pouru-aux-Bois, section C du cadastre. *Fleigneux* est un diminutif de *Floing*, village situé sur la Meuse, à cinq kilomètres au sud; la forme féminine de ce mot se trouve dans *Flaignes-les-Officiers* (Ardennes, Rocroi, Rumigny).

2. Il est question pour la première fois de cette ferme en 1336-1337: le Prince de Sedan donna une charte au village en 1374 (HASSLBOURCH, *Dictionnaire historique des communes de l'arrondissement de Sedan*, Sedan, Laroche, 1891, p. 106 et suivantes).

**71. — SAINTE CÉCILE.**

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

980 h.

**Sancta Caecilia**, 1153-1167, *Orval*, p. 28; 1173, *ibid.*, p. 52; 1263, *ibid.*, p. 400; **Sancta Cecilia**, 1164-1167, *ibid.*, p. 38; **Sainte Cicile**, 1254, *ibid.*, p. 329; **Sainte Cecile**, 1255, *ibid.*, p. 336; **Sainte Seziele**, 1274, *ibid.*, p. 476; **Sainte Cezile**, 1323, *Chiny*, p. 453.

*sèt suzil*; *lè taidè* (dit-on à Munno), *lè lèzini* (dit-on à Fontenoille).

M. Duroy, 78 ans, né dans le pays, garde champêtre.

Patois assez bien conservé.

**Fontenoille**, ancien hameau de Sainte Cécile, à 2 km. environ, parle exactement comme Sainte-Cécile, à un mot près (*grôbir* pour *krôbir*, pomme de terre).

Mai 1910.

**72. — LACUISINE.**

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

609 h.

**La Cusine**, 1259, *Orval*, p. 350.

*la kâjin*; *lè kâjni*; *lè tō̄rdu*.

M<sup>me</sup> Gringoire Hubert, 73 ans, couturière, née à la Cusine.

Patois assez francisé.

Juin 1910.

**73. — CHINY <sup>1</sup>.**

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

920 h.

**Chisnei**, 1097, *Orval*, p. 3; 1172, *ibid.*, p. 42; 1173, *ibid.*,

1. Deux autres lieux-dits portent ce nom sur les bords de la Semoy; le *Vieux Chiny*, près de Conques (*Ann. archéol. du Luxembourg*, t. V, p. 184), et Chiny, à un kilomètre de *Doban*, sur la rive gauche de la Semoy. — Sur ce nom on peut consulter TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. III, p. 895, et L. ROGER,

pp. 49 et 53; 1185, *ibid.*, p. 95, etc.; Chisney, 1124, *ibid.*, p. 8; 1135, *ibid.*, p. 23; Chiney, 1135, *ibid.*, p. 24, etc.

*tšini; lè tyinè.*

M<sup>me</sup> Forget, journalière, 75 ans, née à Chiney, a très peu voyagé.

Patois bien conservé.

Juin 1910.

#### 74 — POURU-AUX-BOIS.

Ard. Sedan. *Sedan-Sud.*

491 h. — 1776, 160 c.

Puirut, 1235, *Lamb.*, t. I, p. 311; Porruc deles le bos. Poiruc en faire, 1284, Arch. nat. J. 207<sup>1</sup>; — Porus, 1304, Pouillé rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1088.

*puru ó bwa; lè dyà d puru ó bwa; lè paskii* (dit-on à Escombres).

M<sup>me</sup> Irma Cazot, 83 ans, journalière, née à Sedan. M<sup>me</sup> Cazot habite Pouru depuis l'âge de 9 ans.

Patois en décadence.

Juin 1910.

#### 75. — ESCOMBRES.

Ard. Sedan. *Sedan-Sud.*

528 h. — 1495, 1 f.; 1504, 8 f.; 1515, 12 f.; 1528, 8 f.; 1540, 10 f.; 1556, 18 f. — 1776, 210 c.

Hercumbre, 997, Arch. Ard., II, 142; Escombres, 1284, Arch. Nat., J. 207; Ecombres, 1304, 1346, Pouillés rémois, dans Varin, *Arch. admin.*, t. II, p. 1087.

*èkòb; lèz èkòbîy; lè jòrkè.*

M<sup>me</sup> Leroy, environ 55 ans, et son mari, aubergiste, nés tous deux à Escombres.

Patois bien conservé.

Juin 1910.

*Recherches sur la toponymie du pays gaumet* (Arlon, F. Bruck, 1910, p. 251 (*Année de l'Institut de Linguistique du Luxembourg*, t. XIV).

1. Pouru-Saint-Remy, village voisin. — Pouron, hameau d'Autrecourt, *Poï-nomion*, 971 (Bibl. nat., coll. Champagne, t. 150, pièce 1), peut être rapproché de ces deux noms.

**76. — MUNO<sup>1</sup>.**

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

1.556 h.

**Monnau, 1031**, *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte*, t. X (1898), p. 423; **Munnau, 1097**, *Orval*, p. 4; **Munou, 1153**, *ibid.*, p. 24; **Muno, 1173**, *ibid.*, p. 46; **Moinou, 1173**, *ibid.*, p. 52; **1208**, *ibid.*, p. 150; **Mouno, 1241**, *ibid.*, p. 271; **Muinou, 1247**, *ibid.*, p. 301; **1263**, *ibid.*, p. 400; **Munou, XIII<sup>e</sup> s.**, *Saint-Hubert*, pp. 150, 152, etc.

*mūnoō; lè dyā d mūnoō.*

M<sup>me</sup> Michel Maily, née à Lambermont, 62 ans, hôtelière.  
M<sup>me</sup> Maily signale un très grand nombre de termes comme vieillis.

Patois en décadence.

**Lambermont** et **Watrinsart**, écarts de Muno, n'ont pas de parler spécial.

Juin 1910.

**77. — CHASSEPIERRE.**

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

773 h.

**Casapetra<sup>2</sup>, 1097**, *Chiny*, pp. 104, 105; **1124**, *Orva.*, p. 7; **1173**, *ibid.*, p. 45; **Casampetrae, 1097**, *ibid.*, p. 4; **Casapetri, 1158**, *ibid.*, p. 32; **Chesepirre, 1255**, *ibid.*, p. 336; **Chassepiers, 1274**, *ibid.*, p. 476.

*tjēspéra; lè tjēspira.*

M<sup>me</sup> Giles, 45 ans, et son mari, 50 ans environ, cultivateur, nés dans le pays, ne l'ont jamais quitté.

Patois bien conservé.

*Écarts* : Laiche, Ménil, Azy.

Juin 1910.

1. On peut consulter la liste de formes anciennes réunies par TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. III, p. 1045.

2. *Casapetra* est signalé dès 888 par TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. III, p. 865, et par L. ROGER, *op. cit.*, p. 58.

## 78. — FLORENVILLE.

Belgique. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Virton, province de Luxembourg.

1.883 h. (avec Martué : Martinwez, 1255, *Orval*, p. 337; Martinweis, 1304, *Chiny*, p. 120; Martuel, 1323, *Chiny*, p. 153).

Florenvilla, 1173, *Orval*, p. 15; 1230, *ibid.*, p. 208; Florenville, Floreville, 1244, DELESCUSE ET HANQUET, *Chartes inédites d'Orval*, pp. 9 et 10; Florenville, 1255, *Orval*, p. 336; Florenville, 1259, *ibid.*, p. 352, etc.

*flōravil ; lè florâlê.*

M<sup>me</sup> A. Raisette, 30 ans, née à Florenville, n'a pas quitté le pays; très intelligente. Sa mère provenait de Charbeaux (Puilly).

Patois bien vivant.

Juin 1910.

## 79. — IZEL.

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

1.874 h.

L'agglomération est composée de trois sections : Pin, Izel et Moyen. Les trois sections, peu éloignées l'une de l'autre, parlent le même patois.

Pin. — Pins, 1270, *Chiny*, p. 349; 1297, *Orval*, p. 569; Pin, 1300, *ibid.*, p. 699; Pyns, 1310, *ibid.*, p. 633.

Moyen. — Moyens, 1270, *Chiny*, p. 319.

Izel. — Isers, 1124, *Orval*, p. 7; 1173, *ibid.*, p. 15; 1260, *ibid.*, p. 379; Iseys, 1158, *ibid.*, p. 33; Ysers, 1227, *ibid.*, p. 192; 1271, *ibid.*, p. 459; 1200, *Signy*, f<sup>o</sup> 37<sup>o</sup>; Isiers, 1252, *Orval*, p. 323; Isay, 1366, *ibid.*, p. 699.

Dans le Pas-de-Calais, deux villages portent ce nom : Izel (Yzer, 1022) et Izel (Iser, 1088); voy. le *Dict. topogr. du Pas-de-Calais*. Cf. aussi Izier (Lux. Durbuy), Ysers, 1124, etc. (*Starv.*, p. 305).

*pèy ; lè dyâ d pèn.*

*mòyèn ; lè dyâ d mòyèn.*

*ijèy ; lè dyâ d ijèy.*



M. Fr. Marchal, 75 ans, manouvrier, né à Chiny, établi à Pin depuis 73 ans.

Patois en décadence; les hommes du pays travaillent tous à Gorcy, près Longwy.

Mars 1911.

### 80. — PURE.

Ard. Sedan. *Carignan*.

617 h. — 1570, 300 c. (Arch. comm. de Pure) avec Clémency.

Boura, 955 (Honthelm, *Hist. ecclès. du diocèse de Trèves*, t. I, p. 287); Pure, 1267, *Chiny*, p. 315; 1293, *ibid.*, p. 386.

*puř; l'è dyâ d puř.*

M<sup>me</sup> veuve Chénot-Lacombe, 83 ans, cabaretière, née dans le pays, ne l'a jamais quitté.

Patois en décadence.

Messincourt, à 2 km. de Pure, parle un patois semblable, mais très mélangé. — 1495, 4 f.; 1525, inhabité; 1528, ruiné; 1536, 1540, inhabité; 1556, 7 feux.

### 81. — MATTON.

Ard. Sedan. *Carignan*.

1.193 h. — 1495, 2 f.; 1525, 6 f.; 1540, 16 f.; 1556, 36 f.

Mentun, 1153. *Orval*, p. 23; 1173, *ibid.*, p. 40 (c'est Maton, près Dampicourt, Meuse).

*matê; l'è matuni.*

M<sup>me</sup> Rénoy, journalière, 75 ans, née à Matton.

Patois en voie de disparition.

Clémency, écart de Matton, parle le même patois.

Juin 1910.

### 82. — LES DEUX-VILLES.

Ard. Sedan. *Carignan*.

398 h. — 1495, 9 f.; 1528, 12 f.; 1540, 16 f. 1/2; 1556, 35 f.

Les Deux-Villes est une dénomination récente; ces deux

villages sont Chamouilly et Giversy (encore nommés ainsi en 1570, *Rec. hist. Ard.*, t. III, p. 101).

Chamouilly. — Chamoulhei, 1200, *Orval*, p. 133; Chamolhi, 1237, *ibid.*, p. 250.

Giversy. — Giversei, 1200, *Orval*, p. 133; 1209, *ibid.*, p. 154; 1218, *ibid.*, p. 171, etc.; Juvercei, 1201-1212, *ibid.*, p. 135; Giversi, 1226, *ibid.*, p. 188; Gibarceies, 1264, *ibid.*, p. 405, etc.

*dî vil; vil bas, vil ôt* (le sujet sait vaguement que son village a porté un autre nom, *câvilyî?*, croit-il); *lè bquêt*.

M<sup>me</sup> M. Grégoire, 74 ans, aubergiste, née dans le pays, ne l'a jamais quitté.

Patois bien vivant.

Juillet 1910.

### 83. — TREMBLOIS.

Ard. Sedan. *Carignan*.

197 h. — 1495, 1504, inhabité; 1525, 4 f.; 1528, 2 f.; 1536, 3 f.; 1540, 1556, 10 f.

Trembloit. 1176, *Orval*, p. 65; 1200, *ibid.*, p. 133; 1232, *ibid.*, p. 277, *Saint-Hubert*, p. 260; Trembloi, 1201-1212, *Orval*, p. 136; 1205, *ibid.*, p. 143, etc.; Trambloit, 1205, *Saint-Hubert*, p. 196; Trembloyt, 1222, *Orval*, p. 177, etc.<sup>1</sup>.

*trâblâ; lè trablâtou*.

M<sup>re</sup> Henri, 25 ans environ; M<sup>me</sup> Henri, 55 à 60 ans; et, par exception, le père de M<sup>me</sup> Henri, M. Goût, 84 ans. Tous trois, nés dans le pays, ne l'ont jamais quitté.

Patois très francisé.

Juillet 1910.

### 84. — MOGUES.

Ard. Sedan. *Carignan*.

355 h. — 1495, 5 f.; 1525, 3 f.; 1528, 5 f.; 1540, 13 f. 1 2; 1556, 29 f. 1 2.

1. Cf. Le Tremblois, Rocroi, Ardennes.

**Mogre**, 1190, *Orval*, p. 107 ; **1248**, *ibid.*, p. 304 ; **1270**, *Chiny*, p. 349 ; **Magria**, 1235, *Orval*, p. 235 ; **Mogres**, 1239, *ibid.*, p. 263 ; **1359**, *ibid.*, p. 687, etc.

*mòk* ; *lè dyā d mòk*.

M<sup>me</sup> J.-B. Henry, 72 ans, journalière, et son mari, 75 ans environ ; tous deux, nés à Mogues, y ont passé toute leur vie.

Patois bien vivant.

Juillet 1910.

## 85. — WILLIERS.

Ard. Sedan. *Carignan*.

182 h. — **1495**, **1504**, **1525**, inhabité ; **1528**, ruiné totalement ; **1536**, 3 f. ; **1540**, 5 f. ; **1556**, 8 f.

Signalé en 1538 comme **nouvelle ville** : ce mot signifie que le village a été affranchi à la loi de Beaumont.

**Wilhieres**, 1271, *Orval*, p. 462 ; **1302**, *ibid.*, p. 608. — La rivière qui arrose le village porte le même nom : **Williere**, 1124, *ibid.*, pp. 7, 8 ; **1230**, *ibid.*, p. 208 ; **Willare**, 1173, *ibid.*, p. 44.

*wîr* ; *lè wîrà*.

M<sup>me</sup> Rondache, 88 ans, née à Williers, n'a jamais quitté le village. J'ai interrogé avec elle sa fille (45 ans environ) et le mari de sa fille, aubergiste et cultivateur, qui sont dans les mêmes conditions.

Patois bien conservé.

Juin 1910.

## 86. — PUILLY.

Ard. Sedan. *Carignan*.

653 h. — **1495**, 6 f. ; **1504**, 11 f. ; **1525**, 8 f. ; **1528**, 6 f. 1/2 ; **1536**, 13 f. ; **1540**, 15 f. ; **1556**, 28 f. 1/2.

**Pulei**, 1176, *Orval*, p. 65 ; **Pullei**, 1190, *ibid.*, p. 107 ; **Pulhi**, 1237, *ibid.*, p. 248 ; **1243**, *ibid.*, p. 275 ; **1267**, *ibid.*, p. 428, etc. ; **Pulley**, 1362, *ibid.*, p. 693 ; **1363**, *ibid.*, p. 697, etc.

*pūbi* ; *lè dyā d pūbi*.

M<sup>e</sup> veuve Thévenin, 72 ans, cabaretière, née à Puilly, n'a jamais quitté le village.

Patois bien vivant.

Charbeaux, écart de Puilly, parle un patois sensiblement différent, beaucoup plus voisin du français.

Carbool, 862, *Star.*, p. 85 (original); Carbol, 873, *ibid.*, p. 94; Carboch, 915-932, *ibid.*, p. 130; Karbau, 933-936, *ibid.*, p. 149; Kerbou, 1135, *ibid.*, p. 323; Cherbou, 1226, *Orval*, p. 187; Charbou, 1264, *ibid.*, p. 408, etc.

Juin 1910.

### 87. — AUFLANCE.

Ard. Sedan. Carignan.

220 h. — 1495, 20 f.; 1528, 6 f.; 1536, 13 f.; 1540, 33 f.; 1556, 38 f. 1<sup>2</sup>.

Aiflance, 1243, *Orval*, p. 275; 1266, *ibid.*, p. 425; 1384, Delescluse et Hanquet. *Chartes inéd. d'Orval*; Aiflances, 1285, *Orval*, p. 538; Aufflance, 1323, *Chiny*, p. 453; Afflantia, 1570, *Rev. hist. Ard.*, t. III, p. 97.

ôflôs<sup>1</sup>; lê grò môs; lê mûzêt (dit-on à Margny).

M. Martin, cultivateur, 40 ans, né dans le village, y a toujours demeuré.

Patois bien vivant.

Juin 1910.

### 88. — HERBEUVAL.

Ard. Sedan. Carignan.

333 h. — 1495, 9 f.; 1504, 5 f.; 1525, 11 f.; 1528, 7 f.; 1556, 21 f.

Herbeuval, vers 1200, *Chiny*, p. 217; Herbueval, 1237, *Orval*, p. 249; 1268, *ibid.*, p. 435; 1284, *ibid.*, p. 524; Harbueval, 1241, *ibid.*, p. 270; 1268, *ibid.*, p. 437, etc.

1. M. F. ROGIER, *Recherche sur la toponymie du pays Gaumet*, etc., p. 244, part d'un type *l-Flonce*. Ce type, qui est en désaccord avec les formes anciennes, n'est inconnu.

Une ferme dépendant de Thonne-le-Thil porte le même nom d'**Herbeuval**. Cf. Liénard, *Dict. topogr. du département de la Meuse*. Paris, 1872.

Le nom propre germanique qui constitue la première partie du nom (cf. **Herbeumont**) nous est fourni par les formes anciennes d'**Herbeuville**, Liénard, *op. cit.* (**Herberiac villa**, 702 ; **Harbodi villa**, 915 ; **Harboldi villa**, 952).

*ârbûvôs ; lè dÿâ d'ârbûvôs ; lè tîtis.*

M<sup>me</sup> Charron, 40 ans environ, cabaretière, née à Herbeuval, y a toujours demeuré.

Patois bien vivant.

**Sapogne**, village voisin d'Herbeuval, parle le même patois, avec une prononciation plus traînante.

Août 1910.

## 89. — VILLERS-DEVANT-ORVAL.

Belgique. Lux. Virton. *Florenville*.

756 h.

**Viler**, 1124, *Orvat*, p. 7 ; **Vilers**, 1173, *ibid.*, p. 44 ; 1222, *ibid.*, p. 175 ; **Vileir**, 1180, *ibid.*, pp. 76 et 80 ; **Villei**, 1222, *ibid.*, p. 179 ; **Villers**, 1224, *ibid.*, p. 182 ; 1230, *ibid.*, p. 209, etc., etc.

*vîlè dâvât ôrvôb, vîlè avât urvôb ; lè tÿè (dit-on à Margny).*

M<sup>me</sup> Natalie Henri, journalière, 70 ans, née à Jamoigne, établie à Orval depuis 50 ans.

Patois francisé.

Août 1910.

## 90. — MARGNY 1.

Ard. Sedan. *Carignan*.

437 h. — 1496, 8 f. ; 1540, 11 f. ; 1556, 12 f.

**Margnei**, 1173, *Orval*, p. 45 ; 1180, *ibid.*, p. 76, p. 80 ; 1185, *ibid.*, p. 94, etc., etc. ; **Margni**, 1209, *ibid.*, p. 159 ; **Margney**, 1302, *ibid.*, p. 608, etc.

*môrniè ; lè kôkirâ.*

1. Un lieu-dit à Jamoigne porte le nom de *Môrgnie* (L. ROGER, *op. cit.*, p. 223).

M. Charlier, cultivateur, 50 ans, né à Murgny, a toujours habité le village.

Patois bien conservé, aujourd'hui en décadence.

Septembre 1910.

### 91. — GÉROUVILLE.

Belgique. Lux. *Virton*.

1.086 h.

Le nom de **Gérouville** date du XIII<sup>e</sup> s. Avant 1255, le hameau principal portait le nom de **Gerousart**.

**Gyrusart**, 1209, *Orval*, p. 154; **Girulsart**, 1230, *ibid.*, p. 209; **Gerosart**, 1253, *ibid.*, p. 325; **Gironsart**, 1258, *ibid.*, p. 344; **Gerousart**, 1258, *ibid.*, p. 347. — On rencontre encore ce nom en 1259 (**Gerusart**), *ibid.*, p. 355; en 1260 (**Jerusart**), *ibid.*, p. 376; et en 1266 (**Girousart**), *ibid.*, p. 418.

En 1258, **Gironsart**, **Sen Coweit** (auj. *sékicé*), **Nenonsart** (*nècà-sar*), les **Mors hommes** (*môjam*), sont affranchis à la loi de Beaumont. Dès lors apparaît le nom de **Gérouville** : **Giroville**, 1265, *Orval*, p. 416; **Geruville**, 1268, *ibid.*, p. 433; **Geronville**, 1273, *ibid.*, p. 471; **Gerouville**, 1273, *ibid.*, p. 478, etc.

*djèrùvil; lè djâ d djâruvil.*

M. J.-B. Gérard, 68 ans, ouvrier filateur, né à **Gérouville**, a toujours habité le village.

Patois bien vivant.

**Limes**, entre **Gérouville** et **Villers-devant-Orval**, parle comme **Gérouville**.

Avril 1911.

### 92. — BREUX<sup>1</sup>.

Meuse. *Montmédy*.

734 h.

**Breusium**, 1157 (Liénard, *Dict. topogr. du département de la Meuse*, Paris, 1872); **Brues**, 1222, *Orval*, p. 180; **1231**, *ibid.*, p. 220;

1. De nombreux lieux-dits portent le même nom : *le Breux*, section A du cadastre (Givet); *Libreux*, section A (Vireux-Molhain); en 1614 auprès du *Breux*,

1264, *ibid.*, p. 409; Breux, 1238, *Chiny*, p. 259; 1361, *Orval*, p. 692, etc.

*brăĕ*; *lě dŷā d brăĕ*.

M<sup>me</sup> Cath. Marchal, 66 ans, et son mari, cultivateur. Née à Breux, elle n'a jamais quitté le village.

Patois bien conservé.

Septembre 1910.

### 93. — THONNE-LE-THIL <sup>1</sup>.

Meuse. *Montmédy*.

623 h.

Todenna, 1049; Tonetra, 1239, etc. (Liénard, *op. cit.*); Toenna, 1184, *Saint-Hubert*, p. 140; Tona Tiliae, 1231, *Orval*, p. 219; Toone-le-Thil, 1245, *Signy*, p. 416; Thone-au-Tyl, *Orval*, p. 309; Toneletilh, 1259, *ibid.*, p. 573; Thoneletil, 1295, *ibid.*, p. 573, etc.

*tyôn*; *lě tŷni* (rare).

M. Legros-Ricaille, 60 ans, cultivateur, né à Thonne, y a toujours vécu.

Patois en décadence. Tous les enfants parlent le français; ce n'est qu'au retour du régiment que les jeunes gens se mettent à parler patois.

De tous les villages environnants, Thonne-le-Thil possède le patois le mieux conservé.

Avril 1911.

au-dessus le *Breux*, dans un registre du XVIII<sup>e</sup> s. déposé aux Archives de la Collégiale de Molhain); le *Broux*, D (Sécheval); le *Broux*, *Petit Broux*, C (Neufmanil); *Breuille*, a *brăĕ*, A (Deux-Villes); les *Breux*, ā *brăĕ* (Auflance). — Voy. sur ce mot L. ROGER, *Recherches sur la toponymie du pays Gaumet*, p. 208.

1. Thil, til, *tilleul*.

Un jardin aux Deux-Villes s'appelle *lŷmė ô ti* (transcrit au cadastre le *Méotis*). — Le village de Thonne-le-Thil a pris le nom de la petite rivière qui l'arrose, la *Thonne* (d'où Sommethonne, Thonne-les-Prés, Thonnelle).

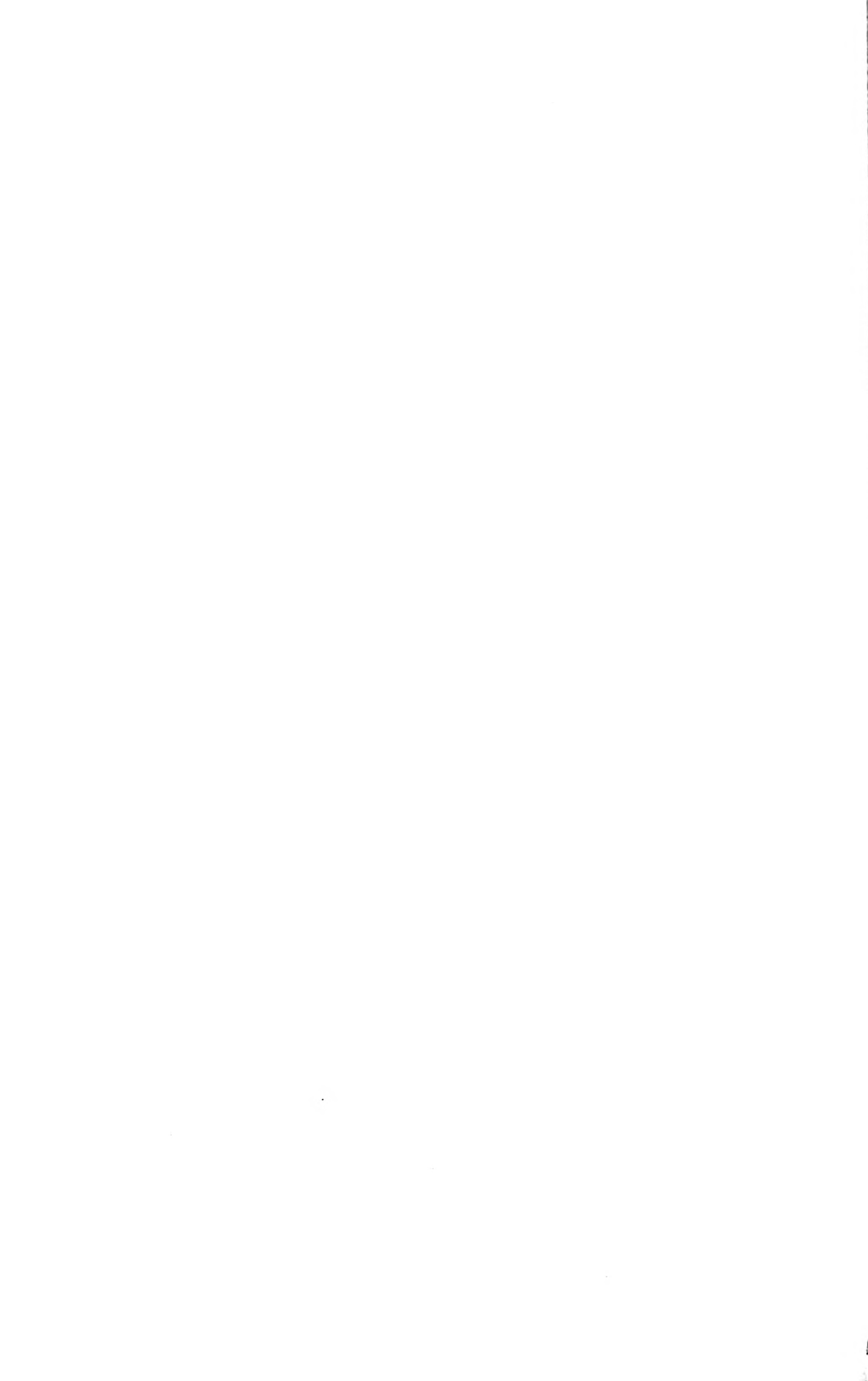
Agimont, 1.	Foisches, 3.
Aiglemont, 53.	Frahan, 52.
Alle, 50.	Fromelennes, 4.
Anchamps, 22.	Fumay, 18.
Aubrives <sup>1</sup> , 6.	Gernelle, 65.
Auflance, 87.	Gérrouville, 91.
Bagimont, 47.	Gespunsart, 55.
Bohan, 46.	Ham-sur-Meuse, 5.
Bosséval, 67.	Hargnies, 16.
Bouillon, 60.	Haulmé, 45.
Bourseigne, 17.	Hautes-Rivières, 35.
Braux, 43.	Hauts-Buttés, 24.
Breux, 92.	Haybes, 15.
Chairières, 39.	Herbeumont, 63.
La Chapelle, 70.	Herbeuval, 88.
Chassepierre, 77.	Hierges, 7.
Chiny, 73.	Houdremont, 26.
Chooz, 8.	Issancourt, 66.
Cons-la-Grandville, 64.	Izel, 79.
Corbion, 59.	Joigny-sur-Meuse, 44.
Cugnon, 62.	Lacuisine, 72.
Les Deux-Villes, 82.	Laforêt, 48.
Deville, 31.	Laifour, 30.
Dohan, 61.	Landrichamps, 12.
Doisches, 2.	Levrézy, 42.
Escombres, 75.	Louette-Saint-Pierre, 20.
Félenne, 13.	Margny, 90.
Fépin, 14.	Matton, 81.
Fleigneux, 69.	Les Mazures, 29.
Florenville, 78.	Membre, 37.

1. Dans le *Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*, Bruxelles, Kiessling, 1902, t. LXXI, p. 67, M. A. HANSAY a publié la « *Croniqe générale du pays de Liège en 1470 et le dénombrement des feux* ». Je relève dans cette liste *Aubrives* (Aubrives), 60 f. ; *Chooz*, 87 f. ; *Dois et Ginnégnes* (Doisches et Gimnéc), 66 f. ; *Fespes* (Fépin), 30 f. ; *Fois* (Foisches), 38 f. ; *Ham et Ambrienne* (Ham-sur-Meuse et Aubrives), 87 f. ; *Hierges*, 77 f. ; *Montigny-sur-Meuse*, 48 f. Le *Duché de Bouillon* compte 1000 feux ; la *Terre d'Agimont*, 600 feux.



Mogues, 4.	Rochehaut, 51.
Montigny-sur-Meuse, 11.	Sainte-Cécile, 71.
Mousaive, 49.	Saint-Menges, 68.
Muno, 76.	Sécheval, 41.
Nafraiture, 27.	Sévigny-la-Forêt, 28.
Neufmanil, 54.	Sugny, 57.
La Neuville-aux-Haies, 25.	Thilay, 33.
Nohan, 34.	Thonne-le-Thil, 93.
Orchimont, 36.	Tournavaux, 32.
Poupehan, 58.	Tremblois, 83.
Pouru-aux-Bois, 74.	Vieux-Moulins d'Hargnies, 23.
Puilly, 86.	Villers-devant-Orval, 89.
Pure, 80.	Vireux-Wallerand, 10.
Pussemange, 56.	Vresse, 38.
Rancennes, 9.	Willerzie, 19.
Renwez, 40.	Williers, 85.
Revin, 21.	

---



# PHONÉTIQUE

---

## GRAPHIE

La graphie est celle de l'*Atlas linguistique*, de MM. Gilliéron et Edmont, telle qu'elle est exposée dans la *Notice servant à l'intelligence des Cartes*, p. 19.

*Voyelles.* — Les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ont la même valeur qu'en français.

*a* correspond à l'*eu* français<sup>1</sup>.

*u* correspond au groupe *ou* du français.

Le signe ` représente une voyelle *ouverte*; le signe ' , une voyelle *fermée*; une voyelle *moyenne* n'est munie d'aucun signe.

Le signe - représente une voyelle *longue*; le signe ~ une voyelle *brève*; la plupart des voyelles, au point de vue de la durée, sont *moyennes*: je ne les ai marquées d'aucun signe.

Le signe ~ représente une voyelle *nasale*; le signe ~, une voyelle à *demi nasalisée*.

Le signe , marque une voyelle accentuée.

*Cas particuliers.* — L'indication *u/w*, *o/w*, placée entre parenthèses à la suite d'un mot, marque que la voyelle *u*, *o*, tend vers la semi-voyelle *w*; l'indication *w/u*, *w/o*, marque que la semi-voyelle *w* tend à se vocaliser.

Les indications *i/y*, *y/i*, représentent des sons intermédiaires entre la voyelle *i* et la semi-voyelle *y*.

L'indication (*â* 1/2 n.) représente la voyelle intermédiaire *â partiellement nasalisée*.

1. Je renonce au signe *é*; l'*e* dit *muet* se confond exactement avec l'*a* (*moyen*).

Les graphies *â*, *ô*, *ê* représentent des voyelles nasales dont le début est pur. La graphie *â* représente une voyelle nasale modulée.

Les voyelles notées par de petits caractères sont des voyelles *naissantes* ou *disparaissantes*. J'ai noté au moyen du même signe les produits de la diphthongaison. Dans le mot *kuôn* par exemple, la voyelle *u* est un son incomplet et le groupe *uô* ne comprend qu'une syllabe; mais *kuôn* est dissyllabe et la voyelle *u* a sa pleine valeur<sup>1</sup>.

*Consonnes.* — Les consonnes *b, d, f, g, k, l, m, n, p, r, t, v, z* ont la même valeur qu'en français.

*ç* équivaut au groupe *ch*;

*ê* est le *ch* de l'allemand *Bach*;

*ê* est le *ch* de l'allemand *ich*;

*g* correspond à l'*occlusive sonore gutturale* du français;

*h* est le signe de l'*aspiration*;

*y* est l'*n mouillé*;

*î* est l'*r lingual* fortement roulé;

*î* est un *r guttural* voisin du *ê*;

*s* la *sifflante sourde*;

*ʃ* le *th anglais sourd*;

*ʒ* le *th anglais sonore*;

*æ* la *semi-voyelle* de l'*u*;

*æ* la *semi-voyelle* de l'*u*;

*y* la *semi-voyelle* de l'*i*.

Les lettres *superposées* représentent des sons *intermédiaires*.

Les *petits caractères* représentent des sons dont l'*articulation* n'est pas *parfaite*.

1. Dans un cas particulier j'ai dû adopter une graphie théoriquement absurde. La diphthongaison d'une voyelle commence souvent par une différenciation très faible; *ê* devient *æ*. Écrire l'une des deux voyelles en petit caractère donnerait une idée fautive du phénomène, car il n'y a pas d'élément prédominant. D'un autre côté, les deux *æ* ne forment qu'une émission de voix, une syllabe; il est impossible de les transcrire en caractères ordinaires, qui représenteraient deux sons complets et indépendants. Les deux voyelles en petits caractères que j'ai accolées pour marquer ce phénomène n'indiquent donc pas deux sons naissants, mais une voyelle *différenciée*, en voie de diphthongaison.

*Cas particuliers.* — Les *mi-occlusives* qui correspondent dans les patois ardennais au *k, g* latin devant *a* sont rendues *exclusivement* par les signes  $t\acute{y}$ ,  $d\acute{y}$ , qui représentent donc une articulation *simple*.

Les groupes *te, dj*, représentent une articulation *double*,  $t + \epsilon$ ,  $d + j$ . Ce groupe est une imitation grossière des *mi-occlusives*; je l'ai entendu parfois dans des mots francisés, quand le patois est en décadence.

Les *mi-occlusives* peuvent prendre un son *sifflant*; c'est ce phonème *simple* que je transcris, faute de mieux, par les groupes  $ts$ ,  $ts$ ,  $d\zeta$ ,  $d\zeta$ . Dans la partie centrale de la région ardennaise, les *mi-occlusives* sont en voie de désarticulation: les étapes en sont transcrites par les signes  $t'$ ,  $d'$ ,  $\epsilon'$ ,  $j'$ , ( $\epsilon$ ,  $j$  mouillés).

Les *occlusives sourdes aspirées* sont représentées par  $p_b$ ,  $t_b$ ,  $k_b$ .

Le *grondement laryngien* qui subsiste, très net, à la place d'un *r lingual désarticulé*, est marqué par le signe -.

Le son intermédiaire entre *n* et *l* est signalé par le groupe  $n/l$ , placé entre parenthèses à la suite du mot.

Le son intermédiaire entre *d* et *n* est signalé par le groupe  $d/n$ , placé entre parenthèses à la suite du mot.

L'*n à demi mouillé* est transcrit par  $n_y$ ; l'*l* est accompagné tantôt d'un *y*,  $l_y$ , tantôt d'un *y*,  $l_y$ . J'ai évité systématiquement la graphie  $l$ , l'*l mouillé* étant étranger à mes patois.

Le *souffle sonore* qui subsiste après l'amuïssement d'un *y* intervocalique est noté par *b* ou par  $\text{ }_b$ , suivant son intensité. Ce phonème ne doit pas être confondu avec l'*aspiration initiale*.



ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES  
POUR LA DÉSIGNATION DES DOCUMENTS  
DE L'ÉPOQUE ANCIENNE

---

A. — RÉGION WALLONNE

CH. NAMUR. — *Chartes namuroises inédites*, publiées par C.-G. Roland, 1<sup>re</sup> série (Namur, Wesmaël-Charlier, 1904); 2<sup>e</sup> série (Namur, 1908).

AGIMONT.

1253, juin, Original, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XVI, p. 138.

1266, novembre, Original, Ch. Namur, 2<sup>e</sup> série.

1275, juin, Original, *ibid.*

1297, vidimus de 1467, dans la *Revue historique ardennaise*, t. III, p. 163.

1300, Original, dans les *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, par G. Kurth (Bruxelles, 1903), p. 448.

1305, Original, *ibid.*, p. 453.

1305c, Vidimus de 1467, dans la *Revue historique ardennaise*, t. III, p. 164.

1314 F, 6 février, dans Kurth, *op. cit.*, p. 468.

1314, 24 septembre, Copie du XVI<sup>e</sup> s., dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. VIII, p. 138<sup>1</sup>.

MOLHAIN. — XVIII<sup>e</sup> s. J'ai consulté un *Registre* du XVIII<sup>e</sup> siècle

1. Un acte du 26 décembre 1452, rédigé à Ham-sur-Meuse, a été publié dans la *Revue historique ardennaise*, t. XVIII, p. 94. Cette pièce présente des traits dialectaux très marqués. Je signale aussi, en 1260, une charte de Gérard, sire de Jace et de Hierges (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, p. 37). Son origine est trop douteuse pour qu'on puisse l'utiliser dans une étude phonétique.

provenant de l'ancienne Collégiale de Molhain (aujourd'hui écart de Vireux-Molhain). Ce registre m'a été communiqué de la manière la plus aimable par M. le curé de Vireux, à qui j'adresse tous mes remerciements. Il comprend des extraits de deux registres plus anciens et des copies de chartes. — Deux autres registres, l'un du début du XVI<sup>e</sup> s. (1504), l'autre de la fin du même siècle (1583-1597) sont conservés aux *Archives départementales des Ardennes* sous les cotes G. 81, G. 82.

HAYBES.

**1294**, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Signy* (XVIII<sup>e</sup> s.), aux Archives départementales des Ardennes, H. 205, p. 615.

**1311**, Copie moderne, dans la *Revue historique ardennaise*, t. I, p. 65.

**1337**, Copie moderne, *ibid.*, p. 67.

R. — REVIN<sup>1</sup>.

*Registre des Échevins de Revin*, **1350** à **1500** environ. Ce registre est déposé aux Archives du département des Ardennes (non classé). Les chiffres qui suivent la date renvoient aux numéros des pièces publiées dans l'Appendice.

O. — ORCHIMONT<sup>2</sup>.

**1244**, 29 juin, Original, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. XVI, p. 137.

**1253**, Copie XVII<sup>e</sup> s., dans le *Trésor des chartes du Comté de Reibel*, par H. Saige et Lacaille (Monaco, 1902), t. I, p. 771.

**1254**, juillet, Copie, aux Archives du département des Ardennes, à Mézières, H. 243.

**1256**, Copie du XVI<sup>e</sup> s., dans le *Cartulaire de Laval-Dieu*, p. 49 (Archives du département des Ardennes, H. 493).

1. Je néglige les documents publiés dans le *Mémoire historique concernant les droits du Roi sur les bourgs de Fumay et de Revin*, Paris, 1741 et 1772. Ces comptes, rédigés par des fonctionnaires étrangers, présentent de nombreux traits picards.

2. V. les pièces justificatives annexées à l'étude de C.-G. Roland, *Orchimont et ses Fiefs*, Anvers, 1895.

1258 J, janvier, Copie XVI<sup>e</sup> s., aux Archives du département des Ardennes, G. 9.

1258, Vidimus de 1456, dans le *Trésor des chartes du Comté de Retbel*, t. I, p. 311.

1265, mai, Copie XVI<sup>e</sup> s., aux Archives du département des Ardennes, G. 9.

1267, mai, Original, dans le *Trésor des chartes du Comté de Retbel*, t. I, p. 355.

1284, 16 février, Copie, dans le Cartulaire de l'abbaye de Waulsort (voy. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, Liège, 1892, p. 277. Pièce justificative n<sup>o</sup> XXXIV).

1287, 19 juillet, Copie, dans le cartulaire intitulé *Liber feudorum*, f<sup>os</sup> XI v<sup>o</sup>-XII (Archives du Grand-Duché de Luxembourg<sup>1</sup>).

1290, 12 mai, Original, dans le *Trésor des chartes du Comté de Retbel*, t. I, p. 401.

1296, novembre, Copie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (dans *Orchimont et ses Fiefs*, par l'Abbé C.-G. Roland, Pièce justificative n<sup>o</sup> XXIV, p. 394).

1298, février, Copie d'un vidimus de 1490, aux Archives du département des Ardennes, E. 315.

1300, 16 octobre, Copie du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le *Cartulaire de Waulsort*, t. II, f<sup>os</sup> 259 v<sup>o</sup>-261 v<sup>o</sup> (Archives de l'État à Namur).

1309, avril, Vidimus de 1343 (dans *Orchimont et ses Fiefs*, par C.-G. Roland, Pièce justificative n<sup>o</sup> XXVII, p. 397).

1310, Copie, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Laval-Dieu*, p. 50 (Archives du département des Ardennes, H. 493).

1310 N, 21 novembre, Copie médiocre, aux Archives du département des Ardennes, H. 243<sup>2</sup>.

1. J'ai renoncé à me servir de cette charte rédigée dans une langue tout à fait particulière sans doute par un greffier luxembourgeois.

2. J'ai utilisé avec beaucoup de défiance ces documents en général très médiocres. Je n'ai tenu compte que des caractères dialectaux pour lesquels l'accord était complet entre les originaux et les diverses copies. J'ai laissé de côté une charte du 11 mars 1328, Orig., B. N., Coll. Cläirembault, n<sup>o</sup> 212, p. 9337, donnée par Jean de Bohême; et une charte d'arbitrage du 25 février 1379 (*Cart. de Waulsort*, t. I, f<sup>o</sup> 110 v<sup>o</sup>), Archives de l'État, à Namur), dont la langue est celle du sire de Sponstin, choisi comme arbitre.



BOUILLON.

**1291**, Copie, dans G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, Bruxelles, 1903, p. 416.

**1330**, 24 mai, Copie moderne, dans *Orchimont et ses Fiefs*, par C.-G. Roland, Pièce justificative n° XXIX, p. 404.

B. -- RÉGION CHAMPENOISE

CONS (LA GRANDVILLE).

**1265**, 9 août, Copie XIV<sup>e</sup> s., dans le *Trésor des chartes du Comté de Rethel*, t. I, p. 347.

M. — MÉZIÈRES.

ORIGINAUX.

Ces originaux sont déposés aux Archives du département des Ardennes; les numéros correspondent à ceux des chartes publiées dans l'*Appendice*. Pour les pièces plus récentes, je renvoie directement à la cote des Archives.

A) *Pièces contenues dans l'Appendice.*

- M 1, septembre 1251, liasse H. 192 ;
- M 2, octobre 1264, liasse G. 145 ;
- M 3, février 1275 (n. st.), G. 145 ;
- M 4, février 1277 (n. st.), G. 145 ;
- M 5, novembre 1283, G. 145 ;
- M 6, mai 1284, G. 145 ;
- M 7, juillet 1288, G. 145 ;
- M 8, octobre 1293, G. 145 ;
- M 9, janvier 1297 (n. st.), G. 145 ;
- M 10, août 1297, G. 145 ;
- M 11, février 1299 (n. st.), G. 145 ;
- M 12, octobre 1299, G. 159 ;
- M 13, novembre 1300, G. 159 ;
- M 14, janvier 1305 (n. st.), G. 159 ;

- M 15, 10 mars 1310 (n. st.), G. 146 ;  
 M 16, décembre 1310, G. 159 ;  
 M 17, mai 1314, G. 159 ;  
 M 18, décembre 1317, G. 146 ;  
 M 19, mai 1318, G. 149 ;  
 M 20, décembre 1318, G. 159 ;  
 M 21, 30 mars 1319, G. 159 ;  
 M 22, avril 1319, G. 160 ;  
 M 23, octobre 1319, G. 146 ;  
 M 24, décembre 1322, G. 146 ;  
 M 25, avril 1327, G. 146 ;  
 M 26, mars 1329, G. 160 ;  
 M 27, juillet 1329, H. 196 ;  
 M 28, août 1331, H. 196 ;  
 M 29, 6 février 1332 (n. st.), G. 159 ;  
 M 30, 26 février 1332<sup>\*</sup> (n. st.), G. 161 ;  
 M 31, mars 1332, G. 159 ;  
 M 32, août 1332, H. 196.

B) *Pièces inédites.*

G. 146 (liasse).

1332<sup>a</sup>, 9 septembre ; 1332<sup>b</sup>, 19 novembre ; 1332<sup>c</sup>, 15 décembre ;  
 1333<sup>a</sup> (n. st.), 4 mars ; 1333<sup>b</sup>, 3 mai ; 1335.

G. 160 (liasse).

1332 ; 1336 ; 1338 ; 1344 ; 1346 ; 1360 ; 1367.

H. 196.

1332 ; 1335 ; 1346 ; 1348<sup>a</sup>, 9 juin (charte de l'abbé de Septfontaines) ; 1348<sup>b</sup>, 9 juin (charte de Simonnart de Raillicourt).

G. 159.

1334 ; 1341.

G. 147.

1336 ; 1340 (n. st.) : 1342<sup>a</sup>, octobre ; 1342<sup>b</sup>, 19 novembre ;  
 1343<sup>a</sup>, 23 juin ; 1343<sup>b</sup>, 30 juin ; 1346 ; 1348, 26 mars ; 1350  
 (n. st.) ; 1351<sup>a</sup>, 11 août ; 1351<sup>b</sup>, 17 août ; 1355 ; 1357 ; 1359 ;  
 1361 (n. st.), 29 janvier ; 1361 (n. st.), 10 février.

G. 68.

1340; 1345; 1359<sup>a</sup>, 23 octobre; 1359<sup>b</sup>, 31 décembre; 1367;  
1371; 1375 (n. st.); 1378; 1393, 12 août.

G. 67.

1345.

G. 148.

1360; 1367; 1370; 1374; 1375; 1380.

G. 161.

1371<sup>a</sup> (n. st.), 9 janvier; 1371<sup>b</sup> (n. st.), 21 janvier; 1377;  
1388; 1393; 1395; 1396; 1399 (n. st.), 9 février.

G. 74.

1370.

G. 149.

1393; 1395; 1399.

G. 69.

1399.

Je n'ai pas dépassé la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. A partir de 1350 les caractères dialectaux sont de moins en moins marqués.

#### CARTULAIRES.

Je n'ai utilisé que deux cartulaires, dont la valeur est suffisamment garantie, et seulement pour la période antérieure à 1300.

1<sup>o</sup> *Cart. St P.* — Cartulaire de la Collégiale Saint-Pierre de Mézières, coté G. 42 aux Archives du département des Ardennes, à Mézières. Les feuillets les plus anciens datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle d'après les caractères de l'écriture; ils sont donc à peu près contemporains de la rédaction des actes.

J'ai étudié :

1244, une charte de Lucie, châtelaine de Mézières (publiée dans la *Revue historique des Ardennes*, t. I, p. 279) ;

1260 (f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>, deux pièces) ;

1265 (f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>), trois chartes de Guy de Launois et de son frère, Jean de Jandun <sup>1</sup>.

1279 (f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup>) ;

1. Ces chartes, qui concernent le Chapitre Saint-Pierre de Mézières, ont été rédigées très probablement à Mézières.

1291 (f° 188 v°) ;

1294 (f° 120 r°, f° 190 r°, deux pièces) ;

1295 (f° 118 r°, n° CLXXXVII) ;

1297 (f° 188 r°), six chartes passées par devant les Échevins de Mézières.

2° *Cart. Signy.*

Le cartulaire de l'abbaye de Signy, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, est conservé aux Archives du département des Ardennes sous la cote H. 205. Il reproduit très exactement, dans sa première partie, un cartulaire du XIII<sup>e</sup> siècle (H. 203).

J'ai étudié :

1274 (p. 434) ;

1283 (p. 583), deux chartes passées par devant les Échevins de Mézières.

1291 (p. 604) ;

1292 (p. 608), deux chartes de Jean de Launois.

IMPRIMÉS.

Dans le *Trésor des chartes du Comté de Reibel* (Monaco, 1902), j'ai utilisé :

1250 (t. I, p. 191) ;

1260 (t. I, p. 320), deux chartes originales données par le Doyen de Mézières.

1260 (t. I, p. 320), une charte originale de Jean de Launois.

1289 (t. I, p. 395) ;

1292 (t. I, p. 436) ;

1293 (t. I, p. 445) ;

1296 (t. I, p. 456) ;

1299 (t. I, pp. 463, 465), six chartes originales émanées des Échevins de Mézières.

Ce recueil est désigné par l'abréviation *R*, suivie de l'indication du tome et de la page<sup>1</sup>.

1. J'ai négligé un très grand nombre de documents originaux scellés par les seigneurs des environs de Mézières. Les chartes de l'échevinage — d'ailleurs assez nombreuses pour permettre une étude complète — m'ont paru présenter des garanties plus sérieuses pour la pureté de la langue.

Dans les *Statuts et coutumes de l'Échevinage de Mézières* (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), publiés par M. P. Laurent (Paris et Mézières), 1889, les traits dialectaux ont disparu en grande partie.

C. — RÉGION LORRAINE

FLORENVILLE, **1244**, Original, dans les *Nouvelles chartes inédites d'Orval*, par MM. Delescluse et Hanquet (pièce IX).

CHINY, **1247**, Original, *ibid.* (pièce X).

CARIGNAN, **1384**, Original, *ibid.* (pièce XXI); et St, *Le Livre des Statuts d'Ivois-Carignan* (XIV<sup>e</sup> siècle, d'après un ms. du XVI<sup>e</sup> s.), publié par P. Laurent (Variétés historiques ardennaises, VI, Paris, Picard. 1891).

---

## VOYELLES

---

VOYELLE NEUTRE : *a*, *â*.

### **a moyen.**

**1.** La voyelle *neutre*, dans les patois ardennais comme en français, est l'*a moyen*.

L'*a moyen* s'articule avec les lèvres légèrement entr'ouvertes, la langue à peine soulevée dans sa partie antérieure. Cet *a* est assez différent de l'*a moyen* du parler parisien : il s'articule plus en arrière et tire davantage sur l'*o*. Il ne marque à peu près jamais sur le palais artificiel. Cette particularité n'est d'ailleurs pas caractéristique de l'*a* de l'Est de la France : M. l'abbé Rousselot l'a signalée chez un Parisien.

**2.** L'*a moyen* correspond dans la région ardennaise à l'*a moyen* et à l'*a ouvert* du Parisien. L'*a ouvert* est généralement étranger à nos patois.

Plusieurs séries phonétiques importantes présentent un *a moyen*.

Dans toute la région ardennaise les finales en *-as*, *-ât* (*cadenas*, *verglas*, etc.), que le Parisien prononce avec un *a fermé*, s'articulent avec un *a moyen*. Il en est de même pour les mots tels que *bois*, *mois*, etc. ; *cadenasser*, *lassitude*, etc. Je n'insiste pas sur ce caractère qui concerne le français dialectal plutôt que le patois proprement dit.

**3.** L'*a moyen* correspond au centre et au sud de notre domaine à la voyelle nasalisée *â* du Français. Il semble, dans la région où la dénasalisation est encore en plein développement, que le produit primitif soit un *â*, ce qui est régulier, la voyelle *â* n'étant qu'un *â*

nasalisé (A. ROUSSELOT, *Précis de prononciation Française*, p. 43). Les mots qui présentent ce phénomène sont très nombreux : *lat*, tends; on *étadĕ*, on étendait (89); *vad*, *vat*, vendre; *fad*, *fat*, fendre; *fal*, *fadas*, fente; *rad*, *rat*, rendre; *sal* (f.), sente, dans *p̄sat* (f.), *saġlĕt* (f.), à l'article sentier; *raġrĕ*, rentré (93); *p̄rta*, pourtant (77); *rydma*, rudement (article très); *sġlma*, seulement (47, 63, 69); *sġsĕma*, sensément (32), et tous les adverbes en *-ment*. — *Foin* (*fwā*, 32, 34, 40, 54; *fwā*, 32, 33, 35) a été confondu avec les mots de cette série; — *mwĕja* (15, 16, 18) serait un emprunt ancien d'un type *maisan* pour *maison*. — La désinence de la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent est un *-a* issu de *-ā* au centre de la région ardennaise : (les vaches) *çġġla*, *bġġla*, *bwĕġla*, etc., au mot beugler; (les poules) *kġkya*, *kġdġka*, *kġdġsa*, etc., à l'article poules, cris des poules, etc.

Ces formes prouvent bien qu'il s'agit à proprement parler de *dénasalisation* et non pas d'un défaut de nasalisation : la désinence *-ā* est en effet en rapports étroits avec la désinence *-ō*. — Les conditions même de la perte du caractère nasal ne peuvent être établies d'une manière précise : les extensions analogiques, l'invasion des formes françaises, ont produit au centre de la région ardennaise un état de très grande confusion<sup>1</sup>. Il semble toutefois que la présence des *occlusives* favorise l'apparition d'une voyelle orale<sup>2</sup>.

La région ardennaise constitue l'extrémité nord du domaine où l'*ā* se dénasalise. Dans la carte *seulement* de l'*Atlas linguistique*, les formes en *ā* final (175, 181, 165, 174, 156, etc.) alternent avec les formes en *ō* (164, 154 et 89, 68, etc.); de même dans la carte *dedans* (*a*, 176, 175, 165, 174, 156, 143, 171, 170, etc.; *ō*, 164, 154, 153, 89, 86, etc.); la carte *vendre* présente des types analogues distribués d'une manière identique. Au mot *commencent* les points 177 (Ardennes), 176 (Luxembourg Belge), marquent la limite

1. J'ai montré dans *La limite des dialectes wallon, lorrain et champenois en Ardenne* combien les aires respectives de *a* et de *ā* varient suivant les différents mots. — À l'époque ancienne les documents font défaut. Dans les chartes de MÉZIÈRES, les graphies *janmais*, *jamais*, 1284, M6, 1288, M7, et *mannière*, *manière*, 1288, M7, sont d'une interprétation douteuse.

2. Sur ce fait, voy. les *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, par M. l'abbé ROUSSELOT. Paris, Welter, 1891, p. 42.

septentrionale d'une aire *a*, *a*, *o*, qui s'étend jusque dans les Vosges.

4. Les autres cas où les parlers ardennais présentent un *a moyen* sont plus restreints.

À l'extrême nord de la région ardennaise, le suffixe *-a* (*-aculum*) est très vivant et sert encore aujourd'hui à fabriquer des noms d'instrument : *krama*, crémaillère, est répandu partout<sup>1</sup> ; je relève encore *ratua* (12), ce qui retient (chaîne qui réunit le timon d'une voiture au collier du cheval) ; *sbara* (12, 16), épouvantail (a. fr. esbarir) ; et par extension *reina* (12), revenant, etc.<sup>2</sup>. Ce suffixe est répandu dans toute la Belgique wallonne : il s'est introduit dans *muya*, moyeu (6).

**Remarque.** — Le mot *ail*, *a*, est traité de la même façon dans les villages wallons que j'ai étudiés.

5. Dans toute la région ardennaise un *e* suivi d'un *r* aboutit fréquemment à *a* : *ârb*, herbe (22, 28v, 29, 40, 41). Cette forme est relevée dans la carte *herbe* de l'*Atlas linguistique* aux points 178 (Ardennes), 167 et 164 (Meuse) : elle est répandue dans toute la France depuis les rivages de l'Océan (Loire-Inférieure, Vendée, Charente-Inférieure) jusqu'à la frontière de l'Est (Vosges, Haute-Saône et Doubs) ; elle s'étend au nord jusqu'au point 217 (Seine-et-Oise). D'autres mots présentent sporadiquement le passage de l'*e* à *a* devant *r* : *ârd*, herde, troupeau communal (22, 28, 29, 41) ; *sarsyô*, cerceau, au mot *cerce* (28) ; *caré'i*, chercher (29) ; *tarnir*, éternuer (au sud), et *êtárnûc* (22, 29) ; *d'vârûc*, germer (22, 28, 29, 40), et *d'vârûc*, germe (22, 28, 29, 40, 41) ; *ârsà*, hier soir, au mot *hier* (16) ; *lâtarn*, lanterne (22, 29, 41) ; *ližârûn*, luzerne (73, 89), et *ližârûn* (86, 91, 93) ; *partý*, perche (22, 29, 40, 41) ; *pardû*, perdu

1. Voy. dans le *Dictionnaire général* l'article *cramail*. — Dans le mot *barna*, manche de la faux (pour les céréales), le suffixe est douteux. J'ai relevé dans le Registre de RIVIX : *barnas*, vers 1350, 3, 1356, 124. Ce terme, dont le sens primitif semble très général, est le français *barnas*.

2. De nombreux exemples de ce suffixe ont été réunis dans le *Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1903-1904, p. 7.



(22, 29); *paṛsōn* (29), *paṛsun* (22), personne; *vāra*, verrat (79, 91); et, dans tout le sud du département des Ardennes *var*, vert, fém. *vard*, *vart*.

Le préfixe *re*, qui devient généralement *er*, apparaît avec la prononciation *ar* : *arjiblèu* (f.), reginglette, à l'art. piège (44); *arlēvāz*, hache, mot-à-mot releveuse; *arlītē*, re+liter (64), etc. Il faut joindre à cette liste *armjñèt* (87, 89), à côté de *ērmjñèt* (art. fouine).

Le passage de l'*e* à l'*a* devant *r* est également signalé dans la région de Saint-Hubert, par M. MARCHOT (*Phonologie détaillée d'un patois wallon*, p. 62). A Neuville-les-This (Ardennes, Mézières), l'instituteur remarque qu'on dit *pardu* pour perdu, *parle* pour perle; à Signy-Montlibert (Ardennes, Sedan, Carignan), on dit *farrer* pour ferrer. La même hésitation a existé en moyen français (THUROT, *De la prononciation française*, t. I, p. 3); de même *hardies*, herdier; *Harbeumont*, Herbeumont, aujourd'hui *ārbūmō*, dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan*; elle existe encore dans l'Ouest de la France (Abbé ROUSSELOT, *Modifications*, etc., p. 284).

**Remarque.** — *sarp*, qui est la forme régulière de *serpe*, se trouve partout. — *gari*, guérir, est également conforme à l'étymologie : le type germanique *warjan* a été emprunté avant l'Umlaut.

**6.** Dans une partie de la région wallonne l'*e* suivi d'un *l* aboutit à *a*; au point 18 l'*a* est régulier dans cette position.

*bal*, belle (18); *taṣal*, à côté de *taṣël*, bonde (1, 12); *aṣtal*, à côté de *aṣtël*, copeau (de hache); *fūmal*, femelle; *bwēçal*, fille (18), et *bwēcāl* (13, 39, 49, 52); le mot *bwēçal* (4), *bwēsāl* (9), qui a le sens de « tas de blé », est sans doute le même mot (cf. en français *demoiselle*); *maçāl*, *maṣal*, mâchoire du porc; *sūral*, oseille, et *ajal* (à côté de *ājël*); *pūrnal*, prunelle; *ruwal*, ruelle (dans le *Registre de Revin*, *ruwalle*, 1443, 95, et *coupalle*, coupelle, 1368, 61); *sōtral*, sauterelle; *pōtal* (f.), au point 15, et *pōtāl* (12), trou dans un mur, etc.

Ces formes sont répandues dans la région namuroise (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 19), et à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 65).

Au mot *belle*, l'*Atlas linguistique* présente les variantes *bál* au point 146 (Marne), *bâl* au point 164 (Meuse) et aux points 76, 78, 57, 60, 65 (Vosges); ce type s'étend dans le Doubs, le Jura, la Suisse, etc.

Le type régional *grozêl* (groseille) a des formes en *-al* dans la Belgique wallonne (199, 196, 194, 193, 195, 189, 188, 186, 182) et dans le département de la Meuse (174).

La même tendance est visible dans le français populaire<sup>1</sup> (« elle est » prononcé *alle est*).

**Remarque I.** — *d'yalê*, geler, et *d'yalêy*, gelée, se disent dans toute la région ardennaise. Il en est de même de *pal*, pelle, avec ses dérivés *palò* (m.), *palêt* (f.) : ces formes se rencontrent même en français.

**Remarque II.** — La forme *batam*, baptême (63), se trouve déjà dans le *Registre de Revin*, *baptame* (1341, 41). La voyelle s'est ouverte sous l'influence de l'*m* final. Il en est de même pour les mots *t'yan*, chêne (18, voy. *t'yan*, 52, 58); et *canvêz* (f.), chènevis (23, 36 à 38, 48, 68).

7. Dans la région où le suffixe *-elle* tend vers *-al*, le suffixe *-ette* tend vers *-at* : *katyat*, cachette (18); *t'vêrat*, chairette (18); *tinlât* (f.), baquet à lessive; *furtyat*, fourchette (39); *âjlat*, oseille; *raqwât* (f.), petit supplément de marchandises; *sôlyât*, et *sôlyat* (18), scie; *lumrat* (f.), lampe qui éclaire mal (18); *waçat* (f. pl.), sortes de jambières dont se servent les ouvriers ardoisiers, etc.

8. L'*a* initial suivi d'un *y* ne se combine pas avec lui quand l'*y* conserve son articulation propre.

*payi*, pays; *payijâ*, paysan; *payi*, payer; *layi*, laisser (a. fr. *laisier*). Les formes *pai*, *pabi* ne permettent pas de décider s'il s'agit d'un ancien *y*, ou d'un son de transition destiné à résoudre l'hiatus. Il faut ajouter à ces exemples ceux où l'*a* en hiatus s'est conservé *t'vasir* (à Bertrix, mais ordinairement *t'vêyô* à cause du *ty* initial), chaise; *ayus*, *aus*, *awus*, août (article moisson); *flaya*, *flayê*, *flayô*,

1. Voy. les *Modifications phonétiques*, etc., de M. l'abbé ROUSSIER, p. 284.

fléau ; *ḡayin*, *ḡayèn*, faine et fouine ; *ḡā*, *ḡavā*, *ḡavā*, *ḡabā*, taon ; *ḡayē*, saindoux ; *ḡahu*, sureau (18) ; d'où, par analogie, *ḡaya*, seau. Il faut ajouter à cette liste *ḡay*, noix (gallican), et *ḡayí*, noyer, où l'y provient d'un *ḡ* réduit en position finale ; *ḡay*, verre d'eau-de-vie, provient sans doute du même mot (eau-de-vie est traduit par *frās* dans un point de l'*Atlas*).

Les types *ḡayi* et *ḡēyi* alternent dans tout le Nord et l'Est de la France ; la Belgique ne connaît que *ḡai* (Carte *pays* de l'*Atlas linguistique*).

L'a reste intact devant un *y* : *ḡayí*, baigner ; *ḡayí*, araignée (à l'article toile d'araignée) ; *ḡray*, grange ; *ḡimay*, dimanche (18).

9. L'a demeure devant les chuintantes *c*, *j*, qui représentent les groupes latins *ssy*, *sc* : le *y* semble s'être combiné anciennement avec la sifflante : *ḡaēi*, baisser ; *ḡaēa*, *ḡaēē*, cercueil et moule pour le pain (mot-à-mot vaisseau) ; *ḡaēi*, essieu (a. fr. *aissil*) ; *ḡajō*, vous faites ; *ḡajō*, il faisait, etc. Il faut ajouter sans doute à ces mots *māēi*, remuer (\* *mixtiare*, HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 560), et *ḡasya*, *ḡasē*, lait. — *māējō* est irrégulier à côté de *mōjō*, où l'a devant une chuintante est devenu *o* ; *ḡēēi*, laisser, est récent à côté de *ḡayí*.

Les textes du moyen âge ont des formes analogues : REVIN, *lasie*, laisser ; *asement*, aisement, propriété communale, XIV<sup>e</sup> s., 4 ; *mason*, maison, 1362, 42, 43, et le verbe *masener*, 1428, 83 ; ORCHIMONT, *ascences*, aisances, biens communaux, 1257 ; MÉZIÈRES, *fasouns*, nous faisons, 1277, M 4 ; *fasons*, 1299, M 11 ; *fasoit*, il faisait, 1342, G. 147 ; *lasiet*, laissé, 1297, M 10 ; *Massières*, Mézières, 1299, RI, p. 465 ; *masous*, 1283, M 5. — *Mansionile* a abouti à *-man* dans le nom de *Neufmanil*<sup>1</sup>.

Ces exemples permettent de déterminer la valeur du groupe *-is*, qui alterne avec l'*s* simple pour transcrire le son *j* : de même le groupe *-ig* est un essai pour reproduire dans la graphie la mi-occlusive *dy*.

1. J. KRAUS, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der Nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, p. 31, cite quelques exemples analogues, en particulier pour *Reims* et dans la conjugaison du verbe *faire*. — Pour les formes anciennes de *Neufmanil*, voy. p. 67. J'ai relevé également *masnier*, ORCHIMONT, 1265, et *masnière* (*sy est a sçavoir Nondart, sa femme et sa masnière*) ; *masnaige* se rencontre à MÉZIÈRES, 1299, RI, p. 465. Ces mots peuvent avoir subi l'influence du verbe *maner*, rester (ORCHIMONT, 1265), indicatif présent : ils *manment*, *ibid.*, 1257.

**10.** Un *a* insolite apparaît assez souvent dans la région wallonne en syllabe initiale.

Il faut distinguer plusieurs cas :

a) La voyelle neutre intercalaire (*ê, î, u, â*) est devenue *a* sous l'influence d'un *m* qui la suit : *sam.ên* à côté de *sm.ên*, semaine (le type régional *samên*, dans l'*Atlas linguistique*, est restreint à quelques points wallons, 199, 198, 196, 197, 195, 191, 193, 191, 192, 190, 186); *manôy* à côté de *muôy*, monnaie. L'*a* est l'aboutissement d'une évolution phonétique, comme dans les mots français *faner*, *glaner*, *ramer*, auxquels il faut joindre *samê*, semer, *ramê*, ruminer, *kramê*, écrémer (au centre de la région ardennaise). L'*a* peut aussi provenir d'une fausse restitution sur le modèle de *fajê*, vous faites, à côté de *ffê* (48); ou de *fajô* (37, 46), à côté de *ffô* (*fâjô*). Dans le cas particulier où la consonne initiale est un *r*, il a pu y avoir substitution de préfixe. En effet, dans notre région, tous les verbes peuvent suivant le sens de la phrase s'adjoindre le préfixe *re* qui alterne avec le préfixe renforcé *ra* (*raslôrdyî*, retarder; *rakôt*, recoudre, etc., et, à l'époque ancienne, *rapasser*, repasser, *rafuser*, refuser, dans le *Livre des statuts d'Ivois-Carignan*) : c'est ainsi qu'on trouve *rsin* à côté de *rasin*, aux articles racine et carotte; *riê*, *riyô* à côté de *râteau*, etc.

À l'époque ancienne on trouve à côté de : manière, *memiere* (REVIX, 1456, 124; MEZIERES, 1292, Cart. Signy, p. 608; 1310, M 16; 1318, M 20, etc.; FLORENVILLE, 1244) : c'est l'évolution contraire à celle de *monnaie*. Dans *temmoignage* (AGIMONT, 1300); *signeur* (AGIMONT, 1314, REVIX, 1450, 106), la voyelle atone est suivie d'une consonne nasale. Ces formes ont été déjà signalées par M. WILMOTTE (*Romania*, t. XVII, p. 560) : les préfixes *par*, *a*, se sont introduits souvent à l'initiale de certains mots (*parmanable*, *parchon*; *astablis*, *astoît*; *davant*) : *arôd*, *alôd*, hirondelle, est sans doute dans ce cas. Dans le Registre de REVIX, *davîer*, 1443, 94, 1448, 102, à côté de *derier*, 1373, 65, etc., présente comme *davant* une forme renforcée du préfixe *de* (de + ad).

b) Un *a* insolite en syllabe initiale se rencontre fréquemment dans tout le domaine roman : farouche, paresse, jalouse, etc.<sup>1</sup>. La

1. MEYER-LUBKE, *Gr.*, t. I, p. 312.

forme *māzêlî* (*māzâtî*), mésange, se trouve déjà dans Marie de France (*masenge*).

A l'époque ancienne, le mot *seau* hésite entre *saiia*, *sacl*, etc., dans les Chartes d'AGIMONT, d'ORCHIMONT et de MEZIÈRES. M. WILMOTTE (*Romania*, t. XVII, p. 50) a déjà remarqué l'extension de ces formes. On peut en rapprocher dans les parlars actuels les représentants de *seau*, *saiya* (*m.*), *say* (*f.*), etc.

c) Enfin le verbe *être* présente en Wallonie des formes *astê* (vous étiez), *astê* (j'étais), etc.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *était*, les formes avec *a* initial alternent avec les autres dans toute la Wallonie (points 293, 292, 291, 195, 186, 184, 188, 187, 183). Au point 93 de la région que j'ai étudiée, j'ai relevé *atê*, il était : cette forme se retrouve dans tout l'est de la France (181, 171, 170, 180, Meurthe-et-Moselle; 174, 154, 153, 143, Meuse; 132, 28, Haute-Marne; 48, Vosges).

Les exemples anciens du verbe *être* reproduisent les types actuels :

AGIMONT : *astons* (nous sommes), 1314; *astoient* (ils étaient), 1300.

REVIX : *astoit* (il était), vers 1350-1443, 24 à 28, 34, 48, 54, 90, 93, *astois* (il était), XII<sup>e</sup> s., 1; *astoient*, 1351, 35; *astient*, 1413, 73.

La confusion des préfixes *ad* et *ex*, fréquente dans tous les verbes, explique l'alternance des voyelles *a*, *e*, à l'initiale (voy. *il accourt*, *il encourt*; *esmoncté*, *admonesté*; *esmenés*, *amendes*, dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan*).

**11.** Dans quelques mots un *y* a disparu devant une nasale sans se combiner avec l'*a* qui la précède : *fran*, frêne (au nord et au sud de la région ardennaise); *bram*, brême (à Givet et au point 75).

Dans l'*Atlas linguistique*, le type *fran*, rare au nord de la France, est répandu dans toute la Belgique; il alterne avec *frên* dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle; il domine dans les Vosges et au Sud.

Le même phénomène s'est peut-être produit devant *r* : il n'en reste que deux exemples isolés à l'époque ancienne : REVIX : *luminare*, lumineaire, 1373, 65; ORCHIMONT : *mariens*, mairain, 1265. *Sarment*, serment, dans le Registre de REVIX, 1341, 41, et *saremens*, ORCHIMONT, 1290, à côté de *sairement*, sont peut-être des formes demi-savantes.

Mais il arrive fréquemment, dans le Registre de REVIX, qu'un *a* étymo-

logique soit transcrit *ai* : *mai* (ma femme), 1120, 80; *declairie*, déclarée, 1133, 88; *maire*, femme, 1120, 80 (qu'il faut peut-être lire *jèm*); *païské*, Paques, 1391, 63; *demandait*, demanda, 1391, 69 (à rapprocher du type de partant wallon en *éi*?); *maïsue*, mesure, 1115, 102 (ou le groupe *is* est une transcription de la chuintante *j*?). Il est impossible, dans ces conditions, d'attacher une valeur absolue aux transcriptions ordinaires *ai*.

**Remarque I.** — Le mot *as*, hêtre, récent et d'origine néerlandaise, présentait peut-être la voyelle *a* dans le dialecte d'origine.

**Remarque II.** — Dans le mot *d'yan*, jaune, il semble que l'*l*, au lieu de se vocaliser, se soit assimilé à l'*n* dès une époque très ancienne.

La carte jaune de l'*Atlas linguistique* présente dans tout le Nord de la France et en Belgique la voyelle *â* (*è*) à côté de la voyelle *ò*; dans l'est *jón* est plus fréquent que *jân*. *gân*, *gân*, aux points 178, 167 (Ardenne), sont des formes insolites à cause de la voyelle et du *g* initial.

**12.** *Ensemble* se dit *asan* et *asèn* au sud de la région ardennaise (voy. des formes analogues aux articles *ressemble*, *saigner*). Dans l'*Atlas linguistique* les formes en *a* ne se trouvent que dans quatre points situés à l'extrémité du domaine wallon (194, 192, 193, 191) : le reste de la Belgique hésite entre les voyelles *ê*, *â*, *ò*, *è*; le Nord de la France connaît *â* et *è*. L'*a* est donc un produit de la dénasalisation de *â*.

**Remarque.** — Le pronom *en* (inde) se présente généralement sous la forme *a* (sauf dans les villages situés à l'extrême nord de la région ardennaise où il se dit *è*); il en est de même de la préposition *en*. Ces formes s'expliquent par la fréquence de l'emploi de *en* devant des mots commençant par une voyelle (cf. en français *enlever*).

La préposition et le préfixe *en*, confondus avec le pronom personnel *en*, sont transcrits par *a* dans le *Registre* de RIVIN : *a*, en (mariage), 1154, 120, 1500, 1713; *asaînement*, enseignement, XIII<sup>e</sup> s., 10; *afant*, enfant, 1339, 39. Dans l'expression : « *je rempelle et révoque* », 1500, 141, le préfixe *rem-* remplace abusivement *ra-* (*rapeller* un acte, le révoquer, 1333, 37). De même *a*, en (retenir), 1413, 93. A ORCHIMONT je

trouve *apaicherons*, (nous) empêcherons, 1296. — La prononciation *a* est celle des patois actuels; il y a donc eu dès l'époque ancienne francisation de la particule *en*, qui devait aboutir à *ê* ( $\frac{e}{\grave{e}}$ ) dans les patois wallons.

**13.** La désinence de la seconde et de la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel est *-a* dans toute la partie centrale de la région ardennaise :

*ĕta*, (il) était; *fĕja*, *fĕja*, (il) faisait; *fala*, (il) fallait; *pluva*, (il) pleuvait; *vika*, *viva*, (il) vivait; *buva*, (il) buvait, etc.; — *fra*, (il) ferait; *pluva*, (il) pleuvrait; *vĕra*, (il) viendrait, et *vĕra*, etc.

La voyelle *a* est le produit de la réduction d'une diphtongue *wa*, qui subsiste encore dans quelques villages: *ĕtwa*, (il) était (29, 40, 64); *fĕjwa*, (il) faisait (64); *pluwwa*, (il) pleuvait (64); *vikwa*, *vivwa*, (il) vivait (29, 40, 41, 64); *buvwa* (40, 41), *buvwa* (29, 64), (il) buvait, etc.; — *fĕrwa*, (il) ferait (64); *pluvra*, (il) pleuvrait (29); *vĕrwa* (29, 40), *vĕrwa* (64), (il) viendrait; *ĕtrĕlra*, (il) étranglerait (29, 64), et *kuprwa*, (il) couperait (40), même art., etc.

La désinence *-wa* se trouve dans le Nord de la France, dans le Pas-de-Calais (carte *était* de l'*Atlas linguistique*), au point 292 (Belgique), au point 147 (Marne) et aux points 178, 167 (Ardennes). Les villages où j'ai relevé *-wa* constituent la limite extrême de cette aire du côté de l'Est. Le type *-a* n'existe pas dans l'*Atlas*.

La désinence *-wa* est visiblement en décadence dans le domaine que j'ai parcouru: la diphtongue a dû se réduire très anciennement dans les groupes imprononçables *trwa*, *frwa*, *krwa*, etc., etc. (*ĕtrwa*, j'entraîs, a été traité comme *étroit*; *ĕfrwa*, j'offrais, comme *froid* (fra); *tĕdrwa*, je tendrais, comme *droit* (dra), etc.): la désinence *-a* s'est ensuite généralisée. En français *-wĕ* a été remplacé par *-ĕ* pour la même raison. De plus, dans la région ardennaise, le groupe *vw* se réduit à *w*. On a donc eu (cf. *war*, voir, etc.) *buvwa* et *buvwa*, il buvait, *awa*, il avait: le verbe *avoir* a joué sans doute un rôle important dans la diffusion de l'*-a*.

Le traitement particulier de la première personne: *sro*, *frĕ*, (je) serais; *vĕrĕ*, (je) voudrais, s'explique par la situation particulière de l'*o* qui était suivi d'un *y* articulé. C'est ainsi qu'à côté des formes *atynwĕ*, *atynwa*, *atynwa*, entonnoir; *dwa*, *dĕ*, *dĕ*, doigt, etc., on a

*kròv*, craie; *dòv*, doigt de pied (digita). Dans ces mots un y a apparu entre l'o du radical et l'a final en hiatus : il a subsisté jusqu'à l'époque actuelle, sans se combiner avec la voyelle précédente.

**14.** Les diphtongues qui contiennent un *a* comme voyelle accentuée sont *ay*, *ya*, *ava* et *tea*.

#### 1<sup>o</sup> ay.

Dans toute la région ardennaise les *e fermés* du français en position finale sont suivis d'un léger y : la diphtongue ainsi constituée tend vers *ay* par l'intermédiaire de *èy*. Je renvoie pour les exemples à l'étude de la diphtongue *èy* : ce n'est que dans l'extrême sud du département des Ardennes que le groupe *ay* apparaît régulièrement dans les infinitifs et les participes de 1<sup>re</sup> conjugaison, dans les noms féminins terminés par *-ée*, etc.

Je signale au point 18 un exemple de la même évolution : *dîmay*, demie, en pleine aire de *dîmèy*.

#### 2<sup>o</sup> ya.

**15.** Le suffixe *-èllu* aboutit à *-ya* au cas sujet-singulier et au cas régime-pluriel ; l'l placé devant l's de flexion s'est amuï au lieu de se vocaliser après le développement de l'a.

Les exemples sont nombreux. Ils sont répartis en plusieurs groupes. Le premier comprend, à l'extrême nord, treize villages (voy. les mots *beau*, *marteau*, *tonneau*, etc., etc.); il s'étend dans la Belgique wallonne (*hya* est noté aux points 199, 291, 197, 198, 195, 189 de l'*Atlas linguistique*, carte *beau*; cf. NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 18). Le second groupe n'est pas signalé dans l'*Atlas* : il est aujourd'hui séparé en deux parties (point 29 et voisins; point 35 et voisins), entre lesquelles se trouvent les formes francisées de la vallée de la Meuse (*-yó*)<sup>1</sup>. D'autres aires de *hya* se rencontrent sporadiquement dans l'*Atlas* : en Normandie (Manche), en Bretagne (Ille-et-Vilaine), dans la Vendée, les Charentes et dans le Jura.

1. J'ai étudié en détail les conditions de la disparition du suffixe *-ya* dans « *La limite des dialectes wallon, lorrain et champenois en Ardenne* ».



Ex. : *baṭya*, bateau ; *bya*, beau ; *tŷaṭya*, chapeau ; *siṣya*, ciseau (de menuisier) ; *kaṭya*, couteau ; *aglūmya*, enclumeau (de faucheur) ; *bḗrlòtŷa*, entrave (déformation de breloque + eau) ; *fācya*, fagot (faisceau) ; *naṭya*, *mṭya* (au Nord), *mya*, *m̄ya* (au Centre), noyau, à côté du régulier *nijā*, nichet (§ 25), etc.

**Remarque I.** — Après chuintante, l'y s'est résorbé dans les types wallons *ḡea*, *ṡea*, os (os + eau) ; *vaṭea*, cercueil (vaisseau).

**Remarque II.** — Il faut joindre à cette liste, dans la région wallonne exclusivement : *sḡlya*, soleil (cette forme s'étend aux points 199, 197, 198, 195, de l'*Atlas linguistique*), et les représentants de *-ēllu* : *tŷfya*, cheveu (points 199, 197, 195, de l'*Atlas*) ; *ŷya*, ceux (qui) ; *ṣva*, eux (au point 13 seulement)<sup>1</sup>. *mya*, mieux (points 197, 198, 195, de l'*Atlas*), a été également assimilé à cette série.

AGIMONT. — *saias* (plur.), 1314, 1314 F, à côté de *sciials*, 1305, et de *saians*, 1300, sceau.

MOLHAIN. — *lignotials*, dans une charte de Gilles de Haybes, en 1289 (Registre déposé aux Archives de la Collégiale de Molhain, f° 9 v°), est transcrit *linoteaux* en 1490, dans le même Registre. Ce mot désigne un engin de pêche prohibé que l'on *teud* (ligne + eau ?).

REVIN. — Quelques noms propres présentent seuls l'alternance des formes *ea*, *ei* : (de) *Biaumont* (XIV<sup>e</sup> s., 5), à côté de *Beimons* (XIV<sup>e</sup> s., 23) ; (de) *Beafort* (XIV<sup>e</sup> s., 5), *Biaufort* (1428, 84, 85) ; *Soillea*, *Soillya* et *Solbal* se rencontrent à côté de *Soilais*, *Soileis*, *Soilbeaux*, etc., etc., *Soillier* (très fréquent) ; *Maroleal* (1350, 34 ; 1358, 38, etc.), à côté de *Maroleis* (1360, 40, etc.) ; *Pynya* (1433, 88), à côté de *Pigney* (1418, 77) ; *Willbeames* (1350, 34 ; 1351, 35), à côté de *Willaime* (1341, 41, etc.), *Willeime* (1362, 43, etc.). Le village de Sorendal (Hautes-Rivières) est transcrit *Sourandcal* (1364, 48) et *Sourandeil* (1368, 60). — Les noms communs ont comme aujourd'hui la désinence *-é*, à l'exception de *pourchial* (XIV<sup>e</sup> s., 14, 18), qui est une forme picarde.

ORCHIMONT. — *Champias* (Champeaux, village détruit, près d'Aiglemont) ; *ruissias* (pl.), 1290, à côté de *chastiau* ; *chastial*, 1300. Le mot sceau est représenté au singulier par la forme *saiial*, 1300 ; au pluriel, par les formes *saias*, 1290 ; *seas*, 1298.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *ruissias*, 1265.

1. Le dialecte de Namur (cf. NIEDERLAENDER, *l. c.*) présente également ces deux évolutions.

MEZIERES. — L'alternance est bien vivante : M. de *Beafort*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup> ; *Méseas* (surnom, a. f. *mésel*, *méseau*), 1292, RI, p. 436 ; *Jouvéas* (surnom, cf. Jouvenel), ibid., p. 436 ; *Isabeal*, 1293, M 8, et *Isabeas*, 1297, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup> ; *Ravineas*, 1297, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>, 189 v<sup>o</sup> (à côté de *Ravinel*, ibid., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>, 189 r<sup>o</sup>) ; *Ysabiens* (à côté de *Ysabel*, 1232, M 31, M 32) ; *Coqueleas*, *Coquetcal*, 1340, G. 68 ; *Coquetcal* (à côté de *Coquetel*), 1359, G. 68 ; *Charmetcal*, 1345, G. 67 ; *Willeames*, 1355, G. 147, à côté de *Wyllames*, 1357, G. 147 ; *Willaume*, 1378, G. 68 ; *Noleas*, *Noleaus*, 1322, M 24. La graphie *Waltercaul*, 1310, M 16, semble être une fausse graphie. De même *oisiaus*, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>, à côté de *oisil*. On peut joindre à ces formes *rapeal* (rappel), 1299, M 12 ; 1314, M 17, et les formes *scal* (sceau), 1289, RI, p. 398 ; 1292, ibid., p. 137 ; 1296, ibid., p. 457 (à côté de *saidler*) ; 1299, M 12 (à côté de *scillees*) ; *seas*, 1299, RI, p. 465 ; *etscaleies*, 1299, RI, p. 466 (à côté de *seel*)<sup>1</sup>.

Le SUD DE LA RÉGION ARDENNAISE, où les formes du régime singulier et du sujet pluriel ont seules subsisté, présente des formes analogues : *Isabeias*, *Ysabiias*, 1244, Florenville ; et *ceas*, sceaux ; *Biamont*, Beaumont (en Argonne).

*Cas particulier* : formes anciennes du suffixe *-ellum*.

AGMONT. — *Ceux* hésite entre *chias* (3 ex.), 1314, et *chiaux* (3 ex.), 1314, *cheaus*, 1305, *ceaus*, 1305, *ciiaus*, 1300 ; je relève une fois *cis*, 1300. — *Eux* est toujours représenté par *iaus*, 1300 (2 ex.), 1314<sup>2</sup>.

REVIX. — *Ceux* à l'époque ancienne est transcrit par *cial* (3 ex.), 1264 ; puis il y a hésitation entre *chiaux*, 1364, 49, *chiax*, 1360, 45, et *sel* (2 ex., XII<sup>e</sup> s., 2). *Eux*, au contraire, est *aïs*, 1341, 41, 42 ; 1362, 43 ; *cis*, XII<sup>e</sup> s., 10 ; 1413, 73 ; *uex*, 1451, 113, doit être une transcription du français *eux*.

ORCHIMONT. — *Ceux* : *cias*, 1290, et *ciaus*, 1298, 1300, 1310 (2 ex.), *chiaux*, 1290.

*Eux* : *caus*, *iaus*, 1298.

MEZIERES. — *Ceux* : 1<sup>o</sup> *ceas*, 1274, Cart. Signy, p. 534 ; 1292, RI, p. 436 ; 1297, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup> ; 1299, M 12, RI, p. 165 ; 1300, M 13 ; 1338, G. 160 ; 1342, G. 147.

*Cas particulier* : *conscas* (pl.), conseils, 1299, RI, p. 466.

2<sup>o</sup> *ceaus*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup> ; 1251, M 1 ; 1260, Launois, Cart.

1. Les représentants de *sigillum* sont extrêmement divers : le plus répandu est *aël*, à côté de *saidl* ; *ael* est plus rare ; une fois (1276, M 3) on trouve *sail* (*sailees*). *Sael* se trouve encore au sud de la région ardennaise, Chiny, 1247.

2. A Namur, la confusion de *-ellum* et de *-illum* est ancienne : voy. WILMOTTE, *Romania*, t. XIX, p. 76.

3. Cf. KRAUS, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne*, p. 13.

St P., f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>; 1259, Jandun, ibid., f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>; 1261, RI, p. 331; 1264, M 2; 1265, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>; 1291, ibid., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>; 1293, M 8; 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>, 1297, ibid., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>; 1299, M 11, etc., à côté de *caus*, 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>; *ciaus*, 1285, Cart. Signy, p. 583; 1292, RI, p. 436; 1293, RI, p. 445; 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>; 1295, ibid., f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>; 1296, RI, p. 456; 1297, M 9; 1299, RI, p. 463, etc.

3<sup>o</sup> *caix*, 1277, M 4; *cais*, 1284, M 6; 1288, M 7; 1297, M 10.

De même *eux* : 1<sup>o</sup> *cas*, 1289, RI, p. 395; 1292, ibid., p. 436; 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>, 191 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (3 ex., à côté de *caus*, f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>); 1295, ibid., f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>; 1299, RI, p. 466, M 12; 1300, M 13; 1338, G. 160.

2<sup>o</sup> *caus*, 1251, M 1; 1261 (*caus*, *aus*), RI, p. 332; 1279, Cart. St P., f<sup>o</sup> 144 r<sup>o</sup>; 1285, Cart. Signy, p. 584; 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>; 1293, M 8; 1297, M 9, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>; 1299, RI, p. 464, etc., à côté de *cauz*, 1264, M 2, *ciaus*, Cart. St P., 1295, f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>; *iaus*, 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>, 1297, M 9.

3<sup>o</sup> *caix*, 1275, M 4; *aïs*, 1288, M 7; *cais*, 1367, G. 68.

La confusion de l'*e fermé* et de l'*e ouvert* à l'époque ancienne est complète au nord et au centre de la région ardennaise. On peut supposer que sous l'influence de l'*l* (sans doute l'*vélair*), l'*é* avait abouti à *è* : aujourd'hui, dans la même région, *belle* tend à *bal* par un intermédiaire *bâl*<sup>1</sup>.

La chute de l'*l* est un fait accompli dès nos plus anciens textes. Des graphies telles que *saius* à côté de *saias* peuvent être des *Picardismes* : j'inclinerais plutôt devant leur nombre et leur expansion géographique à considérer l'*n* comme la transcription d'un son incomplet, — un *w* sans doute —, qui serait le dernier degré de l'amuïssement de l'*l*. Il y aurait eu, comme en français, vocalisation de l'*l* : mais la diphtongue ainsi constituée aurait conservé l'accent sur son premier élément suivant la règle générale dans la région ardennaise et le second élément se serait peu à peu évanoui (de même *pí* pour \**pyě*, *bú* pour \**bně*, *lá* de *lacte*).

**16.** Au point 16 la diphtongue *ya* a remplacé devant certaines consonnes — en particulier devant *r* et *s* — la diphtongue *yě* issue d'un

1. Il en est de même dans tous les dialectes de l'Est, MEYER-LUEBKE, *Grammaire des Langues romanes*, trad. fr. par E. Rabiet, t. I, p. 167. L'hypothèse d'un intermédiaire \**bealla* me semble inutile : on attendrait \**bialle*.

*e* ouvert entravé : *styanuavê*, éternuer (16, 23); *iyar*, fer; *ivvar*, hiver; *styanî*, liter (les bestiaux); *yar*, nerf; *pyardû*, perdu; *tyâr*, ver; — *hyas*, bête; *fyas*, fête; *pyas*, perche; *tyas* (v.) tête; — *kuyyak*, couvercle (10, 11); — *yap*, herbe (cette forme se retrouve au point 86 de l'*Atlas linguistique*, dans le département des Vosges; elle v. est signalée comme vieillie).

Cette évolution de l'*ê* ouvert vers *a* provient de la tendance que j'ai signalée déjà aux §§ 5, 6 et 7.

### 3° aw.

**17.** La diphtongue *aw* apparaît dans le corps des mots et à la finale comme une évolution postérieure de la diphtongue *ôw*.

#### a) Dans le corps des mots.

Au nord de la région ardennaise la semi-voyelle *w* s'insère entre deux voyelles en hiatus; quand la première des deux voyelles est un *ô*, le groupe *ôw* ainsi constitué aboutit à *aw*: *bôêt*, lucarne, présente, à côté de *bôyêt*, les formes *bôwêt*, *bawêt*; *rôêt* (J.), supplément, se dit *rôyêt*, *rôwêt* et *rawêt*; de même *trôê*, *trôwê*, *trawê*, trouser; *klôê*, *klôwê*, *klawê*, clouer; *nawê*, Noël; *nôwê*, *nawê*, *nôwya*, *nawya*, noyau; *glawê*, mare d'eau (*glô* + *ellum*), etc. Le mot français ébloui, prononcé *êbli*, i *êbliwî*, aboutit également à *êblawî*, *ablawî*.

Dans la carte *trouer* de l'*Atlas linguistique*, le type *trawê* occupe toute la Belgique et le nord des départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, avec quelques exemples de *trôwê*.

#### b) A la finale.

Tout *ô* final est souvent suivi d'un léger *w*. C'est ainsi qu'à l'article *clou* se trouvent à côté de *klô* les variantes *klôw*, *klôw*, d'où *klâw* et *klaw*. J'ai relevé au sud de la région ardennaise tous les intermédiaires entre le type *trô* et le type *traw*: *trô* (79, 87); *trôw* (2, 61, etc., etc.); *trôa* (92); *trôw* (92); *traw* (90). Dans la carte *trou* de l'*Atlas linguistique*, *trô* se trouve au point 162 (Meurthe-et-Moselle), à côté de *traw*; les points 174 et 175 (Meuse) disent *traw*.

La diphtongue *aw* se rencontre en deux endroits de notre domaine: 1° au point 55, 2° dans les villages les plus méridionaux.

1° Au point 55 un *ô* accentué se diphtongue en *âô*, *âôw* (*siŷyaô*, ciseau ; *glaôw*, mare d'eau). Le groupe *âô* est instable et tend vers *aw* : j'ai relevé exceptionnellement : *tuyaw*, tonneau ; *glaw*, mare d'eau, et *klawtâ*, cloutier (*klôtâ*).

2° Au sud du département des Ardennes les mots terminés par *ô* présentent à la finale la diphtongue *aw* : *klaw*, clou ; *kaw*, cou, coup (art. coup et fois), *likaw*, licou ; *yaw*, eau ; *naw*, nœud ; *viéaw*, à côté de *viéô*, putois ; *saw* (*w.ô*), souël ; *traw*, trou (90, 93). *kaw*, queue, se déduit de l'expression *vôr kawé*, orvet (62, 63, 78, 79).

Un seul mot, *aw*, *haw*, houe, existe sous la forme diphtonguée dans toute la région ardennaise : *ô* n'existe qu'en deux points, *u* qu'en un seul. Le manque de consistance de ce mot, véritable *mutilé phonétique*, et l'analogie du dérivé *awé* ainsi que du verbe *awé* expliquent l'extension particulière de la forme *aw*.

Le passage à la voyelle *a* d'un *ô* suivi de *w* est fréquent en Wallonie : dans l'*Atlas linguistique* le mot *perdue* offre les désinences *-ôw* (192), *-ôw* (199), *-âw* (193). Dans le département de la Meuse le groupe final *-aw*, *-âw* remplace l'-*u* ou l'-*ô* final du français<sup>1</sup> : *queue* se dit *kâw* (181), *kâô*, *kâw* (174, 173, etc.) : ces variantes dérivent d'un type régional *ku* ; voir la carte *loup*. Les derniers villages que j'ai étudiés au sud permettent d'établir la limite nord de l'aire couverte par ce phénomène.

#### 1° wa.

**18.** Dans la partie nord du domaine que j'ai parcouru l'*ô* suivi d'un *r* aboutit à *wa*.

a) *Dans les monosyllabes.*

*kwaw*, borgne ; *kwat*, *kwat*, *kwârd*, corde ; *kwam*, corne ; *kwâr*, corps ; *kwâm*, (il) dort (*doime*, Registre de REVIN, XIII<sup>e</sup> s., 28) ;

1. Dans tout le département de la Meuse et le Barrois la diphtongue *aw* correspond en position finale à un *ô* (*Revue des patois gallo-romans*, t. II, pp. 97 et 110). Les intermédiaires entre ces deux formes extrêmes sont fournis par la carte *oie* de l'*Atlas linguistique* : *ôw* (195, 188, 187) ; *âw* (191) ; *âô* (196) ; *âôw* (192) ; *âw* (184). Je note également les formes *kâw* (155, Marne), au mot *cou* ; *klôw* (175, Meuse), *klâw* (164), *klâw* (143), au mot *clou* ; *rôw* (192, 190, 191), *rôw* (196), *râw* (193), au mot *roue*.

*skwas*, écorce; *fwat*, *fwat*, fort, forte; *mweû*, *mweut*, mort, morte; *pwat* et *pwat* (r.), (il) porte; *stwat*, *stwead*, tordre; *stwa*, *stwead*, *stwat*, (on) tord; *twa*, tort, etc.

b) En syllabe initiale.

*kwearbô*, corbeau (la désinence est française); *kweamji*, cordonnier (a. fr. *corbisier*, d'où *kweabji* à Saint-Hubert, MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 47, et *kweamji* à Namur, NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für roman. Phil.*, t. XXIV, p. 269); *warbîn*, ornière (sur ce mot, voy. *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XV, p. 496), etc. — *dwearmî*, dormir; *pwartê*, porter; *pwartâ*, (nous) portons; *stweardô*, (nous) tordons; *stwadtrê*, *stwardrê*, (je) tordrai, peuvent avoir été influencés par les formes toniques du verbe.

Le mot *kwas*, côte (d'un panier, 20), où la diphtongaison s'est produite devant *s*, est sans doute une formation analogique (d'après le mot *skwas*, écorce, par exemple).

La diphtongaison de l'o devant r existe dans une grande partie de la Belgique wallonne. Au mot *corde* de l'*Atlas linguistique*, le type *kweû* occupe les points 199, 198, 197, 195, 186, 191, 184, 187; le type *kwêû* les points 196, 194, 193, 192, 190. On peut rapprocher des formes wallonnes les variantes *kwôt*, aux points 180, 89 (Meurthe-et-Moselle) et dans les Vosges. La carte *morts* comprend deux types wallons: *mweûr*, *mweûr*, répartis dans les mêmes points que *kweû*, *kwêû*; *mweû*, *mweû* sont répandus sur une aire restreinte dans le département des Vosges et au Sud.

La diphtongue *wa* peut avoir une double origine: l'o a pu se vocaliser; il a pu donner naissance à un *a* et disparaître ensuite suivant un processus analogue à celui de l'l en français dans le suffixe *-ean*.

J'ai constaté moi-même le premier de ces deux phénomènes au point 12. J'ai relevé un grand nombre d'o imparfaitement articulés; dans d'autres cas, l'o, complètement désarticulé, était remplacé par un grondement laryngien: *lê-rtî*, charretier; enfin le grondement laryngien prenait une valeur vocalique: *bôn*, borne; *bônê*, border; *mô-tî*, mortier; *kô-d*, corde; et en particulier le son *a*: *kweabiy*, repris lentement *kô-biy*, moule pour le pain (mot à mot corbeille); *pwat*, repris *p at*, repris très lentement *pôt*, (ils) portent.

Le second fait est plus répandu. HORNING (*Zeitschrift für roman. Phil.*, t. XIV, p. 394) signale la prononciation *koarn*, corne, dont on peut rapprocher la forme suisse *kuärna* (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, pp. 194-195). Il est impossible de décider entre ces deux évolutions possibles : les variantes *stwat*, *stward*, tordre; *stwa*, *stwar*, *stwad*, (on) tord; *stwadré*, *stwardré*, (je) tordrai, montrent de la manière la plus évidente que l'*r* a été restitué dans un grand nombre de cas, en particulier dans les monosyllabes et à la finale.

**19.** Aux environs du point 19 la diphtongue *wē* suivie d'une nasale articulée aboutit à la diphtongue *wa*.

*mwanê*, mener (19), à côté de *mwenê* (16); *rwamê*<sup>1</sup>, ruminer (12, 13, 17, 69), à côté de *rwemê* (10, 11, 14); *pwam*, peine (19), à côté de *pwèn* (16); *fwam*, 32, 37, 45, 47, 56 (et *fwän*, 34; *fwän*, a 1, 2 n., 32; *fwän*, 23; *fwön*, 46), *fwanêt*, 19, 25, 32, 34, 42, 45, fourche, à côté de *fwèn*, *fwenêt*, correspondent au français fouine, fouinette (au sud, *fwèn*, *fwîn*). Cette dénasalisation semble ancienne :

*amannent*, ils amènent, 1265, ORCHIMONT (dans une copie médiocre).

**20.** La voyelle *a* peut tendre vers *o* ou vers *e* suivant que le point d'articulation recule vers l'arrière de la bouche ou s'avance dans la direction des lèvres. L'*a* ardennais tend naturellement vers *o*.

#### A) *a* TEND VERS *o*.

La voyelle intermédiaire *â* est extrêmement fréquente, en particulier dans deux cas : 1° le produit de la dénasalisation de l'*ā* est généralement *â*; 2° l'*a* soumis à l'influence d'une labiale prend aussi ce timbre.

1° *sād*, cendre (23, 38, 62), et *sât* (73, 93); *batmâ*, battement (marteau et enclumeau du faucheur); *âfl*, (il) enfle (32); *fād*, *fât*, fendre; *fâdas*, fente; *marâdê*, goûter (60); *sâsêmâ*, sensément (46); *vâd*, vendre, etc.

1. Sur l'étymologie de ce mot, \**rugimo*, pour *rumigo*, ja *rwame*, d'où *rwamê*, voy. P. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 86.

2 *bânc*, baigner (76); *bat*, batte à laver, à l'art. lavoir (63); *beat*, boîte (29); *kanna* (1, 2, etc.), *kännâ* (10), cadenas; *kâpây* (1), campagne, à l'art. été (25, 32, etc.); *tÿânvêz* (1), chènevis; *kâp*, chevre, et chevalet (83); *klâp* (f.), douve (26, 58); *grâfinê*, égratigner (60); *spâl* (10, 14), *êpal* (63), épaule; *rtâmê* (34, 39, 60), *étamê* (49), étamer; *fâgâ* (20), *fâgô* (27, 51), fagot; *glânê*, glaner (25, etc.); *grây*, grange (37); *lâvê*, laver (51); *mama*, maman; *tây* (f.), marais (20, etc.); *mwâl*, moelle (50, 56, 58, 59); *papa*, papa; *pâl*, pelle (25, 44, 48, 51); *râmê*, ramer, à l'art. perche (49); *tami*, tamis; *lâyi*, tas de bois (22, 25, 34, 51); *mâk* (f.), et *mâkêt*, tête d'épingle; *trâp*, tremble (73, 83), etc.

En dehors de ces exemples, la voyelle *â* se rencontre sporadiquement : *syâr*, cerf (16); *gâd*, chèvre et chevalet (39), etc.

### B) *a* TEND VERS *e*.

**21.** L'*a* tend vers *ê* dans quelques villages seulement, et sous l'influence d'un *r* qui le suit. Ces villages sont situés au centre du département des Ardennes et à la limite du français.

Les exemples de la voyelle intermédiaire *a* sont isolés : *kâdv*, cage (69); *fây* (f.), marais (80); *saklâ*, sarcloir, à l'art. sarcler (93); *târ*, tard (75); *trâp*, tremble (82). Au point 66 la tendance est très nette : à côté de *bârady*, barrage; *bârb*, barbe; *êârm*, charme, j'ai relevé *kêkmêr*, coquemar; *epôsêr*, Gespunsart; *swêr*, soir; *têr*, tard, etc. Les instituteurs des villages voisins signalent à Donchery (Ardennes, Sedan-Sud) *reteric* pour retard; à Sedan, *têrd* pour tard; à Pouru-Saint-Remy (4 km. Sud du point 71) *bistoêre*, histoire; *têrdet*, tarder; *quênêre*, canard; *infêtigêble*, infatigable; *quêr*, car; *lêrge*, large, etc. Ce trait est restreint à un petit groupe de villages : on le retrouve dans l'Est de la France; au mot *tard*, dans l'*Atlas linguistique*, le point 171 dit *tê*, le point 150 *têr*, le point 170 *têr* (Meurthe-et-Moselle); et ces formes se retrouvent dans les Vosges et jusqu'en Suisse<sup>1</sup>.

Quelques types isolés tels que *dêrn*, étourdi (13), dans l'aire de

1. Voy. aussi MEYER LEBBE, *Gr.*, t. I, p. 231; *e* et *a* ont été confondus en moyen français.



*dárn*; *kěrbó*, corbeau (86), dans l'aire de *kárbó*, peuvent être négligés. Le mot *lukěrn*, lucarne, présente aussi cette voyelle en ancien français (Godefroy, art. luiserne, luquet). Dans la région wallonne, où la diptongue *wa* se prononce *wě*, les mots *ó kwá*, à l'abri; *bwá*, bois; *twá*, toi; *bwát*, boîte (66); *étwál*, étoile (24), marquent une hésitation entre le patois et le français.

### C) *a* TEND VERS *ä*

**22.** Les exemples de la voyelle intermédiaire *ä* sont rares et disséminés un peu partout: *bäei*, baisser (30), etc. Ils s'expliquent par un avancement et un arrondissement exagéré des lèvres, la position de la langue étant sensiblement la même pour l'*a* et pour l'*ä*. Cette tendance à la *labialisation* des voyelles est un des traits caractéristiques du vocalisme de notre région.

### a fermé.

**23.** L'*a fermé* s'articule avec les lèvres plus ouvertes que l'*a moyen*. La langue se creuse fortement et s'aplatit sur le plancher de la bouche dans sa partie antérieure, pendant que sa partie postérieure présente un renflement plus marqué. Plus encore que l'*a moyen* cet *a* confine à l'*ä*: les Parisiens qui veulent le reproduire pour le railler prononcent un *o moyen*: « Je n'en ai *pò*, je n'en veux *po*. » Cet *a* ne laisse aucune trace sur le palais artificiel.

**24.** L'*a fermé* est répandu d'une manière très inégale dans les différents patois de notre région.

En Wallonie l'*a fermé* n'existe que dans les mots d'emprunt. Devant un *s*, un *r*, un *l*, un *j*, l'*a fermé* est devenu *ó*. Par analogie, des mots tels que *malade*, *âge*, présentent des formes *malôt*, *ótý*. Le suffixe *-aticum* aboutit parfois à *-átý*, mais la prononciation *-atý* est plus commune. Au Centre le traitement primitif de l'*a* dans ces conditions est difficile à déterminer; les mots d'emprunt, beaucoup plus nombreux, ont introduit la voyelle française dans un grand nombre de cas.

**25.** Deux catégories importantes de mots présentent un *a fermé*.

Au centre de la région ardennaise, un *a* accentué derrière lequel un *l* s'est amui est un *a fermé*.

*âbê*, 37, 46, à côté de *ôbê*, blanc d'œuf, au mot œuf; *tyâ*, chaud, et *tyâfê*, chauffer; *ç'â*, chaud (54); *tyâsi*, chausser, et *tyâsur*, chaus-sure; *jâ*, faux, et *fâtÿi*, *fâtÿâ*, faucher, faucheur; *jâ*, (il) faut; *mâ*, mal; *pâm*, épi (paume), etc. Dans certains cas l'*â* est analogique et sans doute récent : *gâtÿ*, gauche, et *gâtÿi*, gaucher.

Dans l'*Atlas linguistique* (carte *chaud*) les formes en *â* final sont répandues en Normandie (dép. de la Manche et îles anglo-nor-mandes), en Bretagne, dans les Deux-Sèvres et la Vendée. Le type *çâ* se trouve dans l'Est de la France (178, 180, 88, 150, 143, 27, 75) et en Suisse. — Ces rapprochements sont d'ailleurs peu pro-bants : dans la Mayenne, des formes *çâ* dérivent de *çô*, par les inter-médiaires *çôô* (339, 440), *çâô* (348), *çâ* (349).

Pour la période ancienne, les exemples sont très nombreux dans le Registre de REVIN et dans les Chartes de MEZIERES : les Chartes d'ORCH-MONT présentent aussi ce phénomène.

AGIMONT. — *atre*, autre, 1314, et *atruï*; *saſ*, sauf, 1314, et *saves*, 1305; *Mabas*, Mahaut, 1314; *assi*, aussi, 1314; *loiament*, loyalement, 1314; *amouee*, donnée en aumône, 1305.

*Graphies contraires* : *chauscun*, chacun, 1300; *loiaulment*, 1314 F.

REVIN. — *a*, au (*â* + le), XII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., 2, 4 à 7, 11, 19, 23, etc., etc.; *a*, aux (*â* + les), XII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., 33, 51, etc.; *aquel*, auquel, 1432, 87; *aucune*, aucune, 1370, 63, 1447, 99; *atre*, autre, XII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., 6, 11, 15, 16, 34, etc.; *Saveur*, dans l'expr. cour de Saint-Sauveur, XII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., 12, 29, 47, 50, 51, 62, etc.; *save*, sauve, 1368, 56; (ils) *savent* (sauvent), XII<sup>e</sup> s., 1, etc., dans l'expression « les échevins savent et wardent »; *fachie*, fauchée (mesure), 1352-1428, 36, 47, 57, 66, 78, 83; *defas*, défaut, 1418, 78; *sta*, étal, XII<sup>e</sup> s., 2; *a val*, à val, XII<sup>e</sup> s., 4; *saſ*, sauf, 1378, 68; *haleur*, hauteur (au sens d'appel en justice), XII<sup>e</sup> s., 23; *chevas*, cheval, XII<sup>e</sup> s., 17; *chafoire*, chaufferette, 1361, 61; *saseron*, a. fr. sausseron, ibid.; *loiament*, loyalement, 1366-1418, 51, 52, 79; *amosne*, aumône, 1428, 83, et *asmone*, 1470, 135. De même *Abenton*, Aubenton (Aisne), XII<sup>e</sup> s., 24, et *Abentone*, 25.

*Graphies contraires* : *au*, à (préposition), 1415, 96; *quatre*, quatre, 1413, 73. Le mot *cause* (avoir cause de quelqu'un, avoir procuration de lui) est transcrit par *case*, 1350-1368, 34, 35, 37, 51, 52, 53, 58. C'est un mot savant dont la prononciation ne peut être sûrement établie (peut être *kaësa*, de *causa*).

Le suffixe *-alis*, sous sa forme savante *-al*, hésite entre *-al* et *-aul* : *generalle* (masc. pl.), généraux, 1418, 78; *fenal* (mois de), 1366, 52; mais *fenaul*, 1366, 53; *loiaul*, loyal, 1366-1368, 53, 58; *oficiaul*, officiel (juge ecclésiastique), 1366, 52. La confusion semble complète avec les représentants de *-abilis*.

ORCHIMONT. — *a*, au, 1265, 1300, 1310; *a*, aux, 1290, 1300 (2 ex.); *save*, sauve, 1300; *vas*, à côté de *vans*, hameau détruit à côté de Vresse, 1290; *loiament*, loyalement, 1300 (2 ex.); *defaroit*, de defalir, 1300.

Le suffixe *-alis* est représenté par *-au* : *generaus* (fém. sing.), 1310.

MÉZIÈRES. — Les formes contractées de l'article et de la préposition *à* sont partout : 1° *au singulier* : *a*, 1244, Cart. St P., f° 34 v°; 1275, M 3; 1277, M 4; 1283, M 5; 1284, M 6, etc.

2° *au pluriel* : *a*, 1283, M 5; 1284, M 6; 1288, M 7; 1291, Cart. St P., f° 189 r°, etc., plus fréquent que *as*, 1275, M 3; 1277, M 4; 1291, Cart. St P., f° 189 r°; 1293, M 8, etc.

*acun*, aucun, 1294, Cart. St P., f° 180 v°; et *acunes*, 1294, ibid., f° 121 r°, *acunnes*, 1297, M 10; *defate*, défaute (défaut), 1283, M 5; 1297, Cart. St P., f° 188 v°; 1297, M 10; *amone*, aumône, 1297, M 10, et *amoune*, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604, *asmoneit* (part. pas.), 1319, M 23, 1334, G. 159; *loiament*, 1259, Launois, Cart. St P., f° 43 v°; 1293, M 8; 1294, Cart. St P., f° 190 v°; 1310, M 16; 1319, M 21; *loiamant*, 1277, M 4, 1297, M 10; *especiament*, 1289, RI, pp. 395 et 396; 1292, ibid., p. 436; 1293, M 8, et *especiament*, 1319, M 21; *estlas*, étals, 1291, Cart. St P., f° 189 r° 1.

*Fausse graphie*. — *Saint Larent*, 1351, G. 147.

Le suffixe *-alis*, sous sa forme savante, hésite entre plusieurs graphies : *loias* (f. sing.), 1297, Cart. St P., f° 188 r°; *generas*, *especial*; (f. plur.), 1340, G. 68; *generas*, *especias* (f. pl.), 1343, G. 147; — *generaus*, *especiaus* (f. sing.), 1310, M 16; 1322, M 24; — *parochiaul* (f. sing.), 1331, M 29; 1332, G. 146; 1333 G. 146, etc.; *generaul* (f. sing.), 1332, G. 146; 1336, G. 147, etc. A Mézières, comme à Revin, il y a eu confusion entre les suffixes *-alis* et *-abilis*<sup>2</sup>.

**26.** Un *a* devenu final par suite de la chute d'un *r* est souvent un *a fermé*.

a) Au Centre : *rnâ*, renard; *bayâ*, bayart, art. traîneau; *d<sup>h</sup>èrà*, Gérard, art. *geai*. Le même phénomène se retrouve dans les lieux-dits suivants, composés d'un nom d'homme suivi du mot *sart*

1. Cf. J. KRAUS, *op. cit.*, p. 43.

2. J. KRAUS, *op. cit.*, p. 15.

(essart) : *redyisò* (Gespunsart), *rôbèsà* (Thilay), *uádvísò* (Haulmé), *baròsa* (Gespunsart). A l'article *essart*, la forme *sà* n'existe plus.

Cependant *atunwa*, entonnoir; *lavwa*, lavoir; *mutvwa*, mouchoir; *dévidwa*, dévidoir, et les noms d'instruments formés à l'aide du suffixe *-oir* présentent un *a moyen*. C'est que le suffixe *-wa* est récent et d'importation française (cf. les formes *atunu*, entonnoir; *lavu*, lavoir; *dévidu*, *dévidu*, dévidoir, etc.); la chute de l'*r* dans ces formes est à peu près contemporaine de l'époque actuelle. Le verbe *sawa*, savoir, est sans doute aussi importé (cf. à l'époque ancienne *savor*, MÉZIÈRES, 1283, M 5; 1297, M 10, et les formes actuelles *vôr*, voir).

b) A l'extrême Sud : *ruá*, renard; *tyá*, chair, art. viande; *bégivá*, bégue (79, 88, 93), à côté de *bégíyár* (30, 86).

La carte *Renard* de l'*Atlas linguistique* présente dans toute la Belgique wallonne et dans l'Est de la France des formes *ruá*, *ruà*, qui alternent avec les formes *ruó*.

La chute de l'*r* est fréquente dans le Registre de REVIX, en particulier dans les noms propres : *Gera*, Gérard, 1443, 94; *Rifla*, à côté de *Riflar*, 1440, 90; en particulier le nom de l'échevin Jacquemart Billuart est transcrit *Jaquema*, 1432-1500, 87, 89, 94, 101, etc.; *Billou*, 1442, 92; *Bil-louwa*, 1448-1500, 101, etc.

**27.** A l'extrême sud de la région ardennaise, un *y* d'origine latine ou romane a disparu au lieu de se combiner avec un *a* qui s'est ensuite fermé.

*fár*, faire; *tár*, taire; *trár*, traire, part. pas. *trá*, et *trát*, traite; *agác*, gaise; *már*, maire; *bájar*, baisure (du pain); *láci*, laisser, etc. Il faut joindre à cette liste *á*, (j')*ai*, et toutes les premières personnes du futur : (je) *vérá*, j'irai; (je) *tátýrá*, je tâcherai; (je) *dérá*, je dirai; (je) *rdóra*, je redormirai (92), etc. Un *á* analogique s'est introduit dans *sárcé*, serrer.

Le type *fár*, faire, se rencontre dans les départements de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, et s'étend dans tout l'Est de la France où il rejoint le franco-provençal (*Atlas linguistique*).

A l'époque ancienne l'*i* se trouve encore écrit dans *faiz* (FLOREX-VILLI, 1244; CHINY, 1247), etc. *Miliare*, milliaire, CHINY, 1247,

est un mot savant. Il est impossible de décider de la valeur de cet *i*, qui doit être, dès cette époque, purement graphique : c'est vers le XII<sup>e</sup> siècle que la diphtongue *ay* est devenue en français *ÿ*, puis *é*; au XI<sup>e</sup> siècle *faire* assone avec *message*. Dans la région ardennaise l'*y* ne s'est pas combiné avec l'*a* (cf. *payi*, *pays*, etc., au § 8) et la diphtongue décroissante a été réduite à son premier élément comme la plupart des diphtongues ardennaises.

**28.** L'*a fermé* tend théoriquement vers *ô*. Les exemples de la voyelle *â*, qui sont nombreux, restent peu probants. En effet dans presque tous les mots des formes en *ô* régulières ou analogiques coexistent avec des formes en *â* autochtones ou importées. Dans ces conditions l'on ne peut déterminer si le son intermédiaire *â* est le résultat d'une évolution phonétique; il peut être un essai de correction d'une forme patoise, ou un essai d'adaptation d'une forme française.

SÉRIE ANTÉRIEURE : *é, e, é; î, i, i.*

*è, e, é.*

**29.** Si la langue placée dans la position de l'*a moyen* se relève en se contractant sur elle-même vers la partie antérieure du palais, nous percevons les voyelles de la série antérieure, *e* et *i*.

Les voyelles que l'on transcrit par *e* présentent une grande variété, depuis l'*â* jusque l'*é*. Le tracé très net qu'elles laissent sur le palais artificiel<sup>1</sup> permet de se rendre compte du relèvement progressif de la langue. Je donnerai plusieurs exemples de ces tracés. J'ai choisi des mots usuels où la voyelle fût comprise dans des groupes de consonnes identiques. Il est en effet difficile d'isoler une voyelle en

1. L'usage du palais artificiel est assez répandu pour qu'il soit inutile d'insister sur cet appareil (voy. les *Principes de phonétique expérimentale* et le *Précis de prononciation française*, de M. l'abbé ROUSSELOT. Introduction, p. 22). — Les figures représentent mon propre palais aux deux tiers de sa grandeur naturelle. La voûte palatine est projetée sur une surface plane : il faut donc rétablir la profondeur. L'erreur ainsi produite est minime : elle est d'ailleurs identique dans toutes les expériences et on peut la négliger dans les comparaisons entre les différentes voyelles ardennaises. Il serait nécessaire d'en tenir compte, ainsi que des particularités de conformation de mon palais, si l'on voulait comparer mes tracés avec ceux d'une autre personne.

lui conservant exactement son timbre. D'un autre côté les phonèmes voisins ont certainement une influence sur les mouvements articulaires de la voyelle : cette cause de divergences et d'erreurs disparaît si l'on maintient partout les mêmes conditions d'expérience. J'ai pris la précaution de prononcer les mots choisis avec une force moyenne et j'ai éliminé les cas — d'ailleurs instructifs — où l'articulation avait été molle ou énergique.

L'*e ouvert long* est rare dans les patois ardennais : il a la même origine et se trouve dans les mêmes conditions que l'*e ouvert bref*, dont il n'est qu'une variante exceptionnelle. Je n'ai donc pas cru devoir l'étudier à part. — J'ai réuni également l'*e fermé bref* et l'*e fermé long* : la durée d'une voyelle dépend en grande partie de sa place dans le mot et dans la phrase ou de l'intonation du sujet parlant. Les séries d'exemples que j'ai établies présentent quelquefois des différences dans la durée : j'ai noté la même voyelle dans le même mot alternativement brève et longue. Dans la description des patois ardennais de l'époque actuelle et dans l'étude de leur évolution historique, les différences de *timbre* sont seules spécifiques et constituent le seul fondement possible d'une division logique.

### e ouvert.

**30.** L'*e ouvert* (*è*) se prononce avec les lèvres plus fermées que l'*a*. La langue touche le palais à droite et à gauche. Le *p* initial du

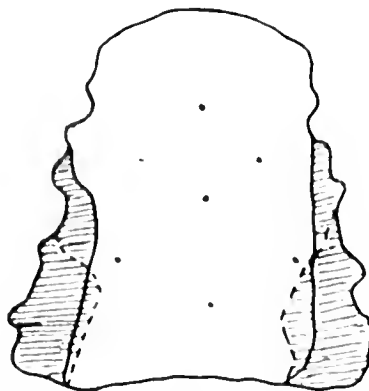


FIG. 2.

Perc (*pè*). — Voy. p. 123, note.

mot *perc*, qui rapproche les lèvres au moment où la langue a pris position pour l'*è*, fait paraître l'articulation plus voisine de la région

des lèvres qu'elle ne l'est en réalité. Dans le second exemple, reproduit en pointillé, le renflement de la langue, mieux visible, est nettement reporté en arrière. Toutes les expériences se rapprochent sensiblement de ces deux types, dont le second représente une prononciation un peu plus énergique.

L'*e* de *père* est un *e ouvert long* (ê). Les exemples de *e ouvert bref* (è) dans *pet* sont assez voisins pour qu'il soit inutile de les publier.

**31.** Dans toute la région ardennaise, un ê remplace un *a* étymologique à la suite d'une mi-occlusive :

l<sup>ê</sup>, chat, l<sup>ê</sup>t, chatte, l<sup>ê</sup>tô, petit chat, l<sup>ê</sup>tîê, mettre bas, en parlant d'une chatte; l<sup>ê</sup>pê, chapeau; et l<sup>ê</sup>p (f.), l<sup>ê</sup>pê (m.), coiffe d'un tas de blé; l<sup>ê</sup>kê, l<sup>ê</sup>kê, chacun; êl<sup>ê</sup>s, échasses, et au Sud êêc (d'où êêc, eue); l<sup>ê</sup>twar (f.), ruche; l<sup>ê</sup>s, chasse, l<sup>ê</sup>sê, chasseur, l<sup>ê</sup>si, chasser; l<sup>ê</sup>suar, l<sup>ê</sup>s, etc., \* chassoire, art. fouet. — Il en est de même devant *r* : l<sup>ê</sup>r, char, art. chariot; l<sup>ê</sup>rêl, charrette; l<sup>ê</sup>rû, charrue; l<sup>ê</sup>rdyî, charger; l<sup>ê</sup>rbô, charbon; l<sup>ê</sup>rbunî, charbonnier; l<sup>ê</sup>rdô, chardon; l<sup>ê</sup>rpetî. l<sup>ê</sup>rpatî, charpentier, etc.

Les exemples sont plus rares après la sonore *d<sup>ê</sup>* : d<sup>ê</sup>vêê (m.), javelle, et le verbe *rad<sup>ê</sup>vêê*, mettre en javelles (d'où les fausses corrections *d<sup>ê</sup>vêê*, 80, *d<sup>ê</sup>vêê*, 82, où l'ê a été pris pour la voyelle d'appui); *d<sup>ê</sup>ergô*, jars (89), à côté de *d<sup>ê</sup>argô*; *d<sup>ê</sup>en*, jaune (13), dans l'aire de *d<sup>ê</sup>an*. C'est sous l'influence du *d<sup>ê</sup>* que déjà, par l'intermédiaire de *dja*, *d<sup>ê</sup>a*, a abouti à *d<sup>ê</sup>*. — Enfin *rêd<sup>ê</sup>* (m.), crible, à côté de *rad<sup>ê</sup>*, semble présenter la même évolution devant une mi-occlusive; *sêl<sup>ê</sup>fam*, sage-femme, n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

Ce phénomène est commun à toute la Belgique wallonne et aux départements de l'est de la France. *Chat* se dit l<sup>ê</sup> en Wallonie; êê, êêl (f.) dans l'Est. Le picard a kâ, l<sup>ê</sup>â; tous les points du département des Ardennes, à l'exception du point 188, disent êâ (*Atlas linguistique*).

Les exemples sont nombreux dès l'époque ancienne :

REVIN. — *chesquen*, chacun, XII<sup>e</sup> s., 27, 31; et *chescun*, 1366-1368, 51, 52, 58. *chescune*, 1350, 34; *cherete*, charrette, XII<sup>e</sup> s., 19; (il) *descharge*, décharge, XII<sup>e</sup> s., 19; *Chestelei*, Châtelet 1, XII<sup>e</sup> s., 4.

1. Le Châtelet-sur-Sormonne (Ardennes, arrondissement et canton de Rocroi).

ORCHIMONT. — Nous *pourchesserons*, pourchasserons, 1296.

MEZIERES. — (Ils) *pourchesseront*, pourchasseront, 1288, M 7; *cherpentier*, charpentier, 1310, M 16, 1322, M 24; *cherges*, charges, 1329, M 27; *chergie*, chargée (part. pas. fém.), 1331, M 28, 1360, G. 160; *chergo*, (il) chargea, 1367, G. 160<sup>1</sup>.

CARIGNAN. — Dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan*, je relève *chaire*, char, et *cherrette*, charrette.

**Remarque I.** — L'*è* de *brè*, bras, provient sans doute de l'influence d'une consonne finale aujourd'hui disparue. Les dérivés de bras : *abrèsi* et *rabrèsi*, embrasser; *brèsi*, brassée; *brèsin*, brasserie, etc., présentent tous la même voyelle.

Le type *brè*, *brè*, couvre : 1° toute la Belgique au sud des points 199, 197, 195; 2° les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, au sud des points 164, 173. Ces deux aires, dont la seconde s'étend jusqu'en franco-provençal, sont séparées par une étroite bande de formes *brâ* importées du français (*Atlas linguistique*).

**32.** A l'extrême nord de la région ardennaise, aux points 1 à 9, 12, 13, la voyelle française *é* issue d'un *a* latin a pris en position finale le timbre *è*. Tous les verbes de première conjugaison qui ne sont pas soumis à la loi de Bartsch ont leur infinitif et leur participe passé également terminé par *è*.

*blè*, blé; *nè*, nez; *sèlè*, soulier; *sèglè*, sanglier, etc.

*carè*, balayer; *calè*, boiter; *bractè*, brosser; *tjôfè*, chauffer; *klawè*, clouer, etc.

*kàsè*, cassé (2), etc.

Il en est de même à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, pp. 37, 38, 45), mais non à Namur (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XXIV, pp. 5-6). La carte *blé* de l'*Atlas linguistique* ne présente pas régulièrement ce mot : la forme *blè* se rencontre dans le Pas-de-Calais (284) à côté de *blá* et au point 182 (sud de la Belgique). En Meurthe-et-Moselle, le point 181 dit *blâv*, dont on peut rapprocher *blây*, 155 (Haute-Marne).

L'*è* s'est ouvert sous l'influence d'un *y* final. La diphtongue trans-

1. Voy. KRAUS, *op. cit.*, p. 29.



crite au moyen âge par *ei* tend vers *ay* par l'intermédiaire de *ÿy*<sup>1</sup>. C'est à cet état que l'y a disparu dans les points indiqués comme dans la plupart des parlars actuels, sans doute par analogie avec les finales françaises.

**33.** Le suffixe féminin *-ime* se présente dans la région wallonne sous la forme *-èn*<sup>2</sup> :

*vĕjĕn*, *vijĕn*, voisine ; *kujĕn*, cousine ; *àsĕn*, fumier (a. fr. *ensainner*) ; *fayĕn*, faïne et fouine ; *farĕn*, farine ; *spĕn*, *sipĕn*. épine, etc.

Le type primitif du suffixe *-enne*, si fréquent dans les noms de lieu, est *-ina* : cette graphie traditionnelle est restée pour *Gedinne* (*dĳĕdĕn*). Les formes anciennes des noms de *Rancennes* (p. 46), *Félenne* (p. 48), *Bourseigne* (p. 50), sont décisives à ce sujet. Je relève dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy* (J. HALKIN et C.-G. ROLAND) *Osnines*, *Osinines*, *Winenne* (1130-1131, pp. 305 et 308) ; *Barcina*, *Barcène* (747, pp. 49-50) ; *Phisinas*, *Fisenne* (1040, p. 216) ; *Florines*, *Florennes* (1139, p. 346) ; *Falminne*, *Famenne* (862, p. 84 ; 873, p. 92), etc. M. L. ROGER (*Notes toponymiques et archéologiques*, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XLVI, p. 219) a noté un grand nombre de formes analogues : *Rumendinis*, 816, *Romedenne* ; *Truncinas*, 1x<sup>e</sup> s., *Tronchiennes* ; *Jobberina*, 943, *Jéhérenne* (voy. *Recueil des chartes*, p. 155), etc.

Au mot *farine*, dans l'*Atlas linguistique*, la forme *farĕn* est répandue dans tout le nord de la France (avec *frĕn*) et dans la plus grande partie de la Belgique ; des exemples isolés se rencontrent dans la Meuse et en Meurthe-et-Moselle.

**34.** Au centre et au sud de la région ardennaise, en particulier

1. Voir § 14. Les noms féminins et les participes féminins ont conservé cette forme : *dĳalĕy* (et *dĳalĕy*), gelée, etc. ; *kĳsĕy*, cassée (18), etc.

2. MEYER-LÜBKE, *Gr.*, t. I, p. 62, suppose à *vijĕ* un féminin *vijĕn* qui par dénasalisation aurait abouti à *vijĕn*. Cette explication ne vaut que pour un nombre restreint de mots, ceux qui ont une forme masculine capable d'influencer la forme féminine. En réalité l'*i* de *farine* s'est nasalisé et a abouti à *ĕ* en même temps que l'*i* de *vin*. — Saint-Hubert ne connaît que le suffixe *-in* (MARCHOT, *Phonol. dét.*, p. 77).

dans la vallée moyenne de la Semoy, un *i* bref en position finale aboutit à *ê* par les intermédiaires *ï*, *ê*.

*amê*, ami; *dÿâtê*, gentil (90); *abê*, habit (76, 90); *tusê*, ici (tout-ci); *lê*, lit (48, 61); *pê*, pis (de la vache); *radê*, radis (46); *tamê*, tamis, etc. De même *grêf*, grive (61). — Les infinitifs et les participes passés de la conjugaison inchoative et des verbes forts en *-i* présentent la même transformation : *bulê*, bouillir (88, 91) et bouilli (87, 88); *kuvrê*, couvert (mot à mot \*couvri, 90); *finê*, finir et fini; *môrê*, *murê*, mourir; *pôrê*, partir (36), et *partê*, parti (93); *purê*, *piurê*, pourri; *sufirê*, souffrir. Le verbe *dêvitê*, *dêbitê*, déshabiller, qui s'emploie dans toute la partie sud du département des Ardennes, n'est autre que le verbe *dêvêtir* (*dêviti*, 85) : l'*ê* final a été pris pour la désinence de première conjugaison. — Les noms de lieux en *-y* (type *-iacum*) sont également terminés par *ê*.

Le passage de l'*i* à *e* est signalé par les instituteurs de Tannay (Ardennes, Vouziers, Le Chesne) : *Henrê*, Henri; de Buzancy (Ardennes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vouziers) : *midê*, midi; de Briculles-sur-Bar (Ardennes, Vouziers, Le Chesne) : *Henrê*, Henri; *samedê*, samedi; *midê*, midi; de La Ferté (Ardennes, Sedan, Carignan) : *sourê*, souris; *lundê*, *marê*, *samedê*, lundi, mardi, samedi. — L'*Atlas linguistique* au mot *samedi* contient des formes en *ê* final au point 176 (73 de mon *Étude*), en *ê* aux points 188 (15 de mon *Étude*) et 187 (Gedinne). Ces voyelles sont d'ailleurs rares (voy. cependant *ê* au point 150, Meurthe-et-Moselle; *ê* aux points 143, 49, Haute-Marne, etc.).

Le mot *lit* présente dans la région wallonne les variantes *lê*, *lê*, *lê*, et au point 199, à l'extrême nord de la Belgique, une forme *lêy*. Ces formes ne peuvent pas être séparées du type lorrain *lêy* (165, 156, etc., Meuse; 163, 162, Meurthe-et-Moselle, etc.), qui aboutit fréquemment à *lây*.

L'origine de ces *ê* n'est peut-être pas la même. Les types anciens de *lit* (*lieit*) ont été réunis et étudiés par HORNING pour la région lorraine. Je n'ai relevé d'exemples anciens que pour le suffixe *-iacum* : *Chinci*, Chiniacum, Chiny, FLORENVILLE, 1244; et CHINY, 1247 : *Chinci*, *Gommerei* (Gommery, Meuse); *Maidey* (Montmédy, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meuse), à côté de

*Remei* (Saint Remi). J'ai réuni aux articles Chiny, Deux-Villes, Margny, Puilly, un certain nombre de formes analogues<sup>1</sup>. La rareté des documents du moyen âge et la distribution géographique des mots actuels ne permettent pas de décider si une certaine classe de mots (*lit*, *Chiny*) a subi dès l'origine un traitement particulier. Il se peut qu'une évolution récente ait confondu à une époque voisine de la nôtre *lit* et *fui* : il est impossible de déterminer les mots qui appartiendraient à ces deux couches différentes.

**Remarque.** — Au centre et au sud de la région ardennaise j'ai noté *dĕr*, dire, *dĕrĕ*, *dĕrĕ*, (je) dirai. L'aire où l'*i* final aboutit à *ĕ* est beaucoup plus restreinte : *dĕ*, (tu) dis, n'existe qu'au point 60. Les formes de l'*Atlas linguistique*, *dĕ*, 196 ; *dĕ*, 193, 192, 185 ; *dĕy*, 163, 171, 162 (carte tu *dis*), sont aussi répandues d'une manière exceptionnelle et doivent s'expliquer séparément.

**35.** Dans un petit groupe de villages wallons situés autour du point 15, un *ĕ* provient d'un ancien *ă*, quelles que soient son origine et sa position (voy. aussi les §§ 40 et 42).

*dĕyĕ*, jeu (15, 18) ; *mĕyĕ* (11), à côté de *mĕyă* (10), *mĕyĕ* (17, 19), *mĕyĕ* (16), à côté de *mĕyă* (15), moyeu ; *tĕyĕ*, tilleul (15), etc. — De même *dĕyĕdi*, jeudi, alterne dans cette région avec *dĕyădi*. Plusieurs classes importantes de mots présentent la même évolution : *dĕr*, dur (*Atlas linguistique*, *dĕr*, 188, 186), *mĕr*, mur, etc. ; elle se retrouve également dans les diphtongues qui contiennent un *ĕ* : *byĕ*, *byă*, bœuf, *fyĕr*, *fyăr*, foin, etc. ; — *dĕy*, deuil ; *fĕy*, feuille, etc.

Cette transformation occupe une aire restreinte : elle est certainement secondaire et récente. Les exemples contraires (*apĕră*, après, etc.) sont fréquents et prouvent qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un passage d'*ĕ* à *ă*, mais d'une confusion complète entre les deux sons.

Les formes anciennes du Registre de REVIN nous permettent

1. Voyez aux pages 75, 80, 81 et 83. La prononciation actuelle a été le plus souvent rétablie sur l'orthographe.

d'établir la date approximative de ce phénomène (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles).

REVIN. — *sere*, sœur, 1341, 42; *Saver*, (Saint) Sauveur, 1411-1432, 71 à 75, 82, 87, et *Save*, 1432, 87; *maier*, maieur, maire, vers 1350-1440, 28, 29, 71, 72, 74, 75, 81, 82, 87, 90, 91, et *maierie*, mairie, 1440, 91; *œœ*, œuvre, 1432, 87 (2 ex.); *demerat*, il demeura, 1426, 74; *Predom*, à côté de Preudom, Prudhomme, *ibid.* — *Lie*, lieu, 1352, 36, est douteux : il faut peut-être lire *li* : les parlars actuels disent *mi*, mieux.

Les exemples suivants établissent nettement la valeur de la voyelle *e* : *se*, ces (frais), XIII<sup>e</sup> s., 29; *de*, des (dits héritages), 1418, 78; *le*, les (dits deux exécuteurs), 1451, 115, 1497, 164.

**36.** Dans la plupart des villages wallons situés au nord de la région que j'ai parcourue, la voyelle *ê* en position atone perd son caractère nasal et aboutit à *ë*.

*bulêdyi*, boulanger; *tÿêrpêti*, charpentier (1 à 20), à côté de *tÿêrpêti* (21); *dyêsif*, gencive. L'adverbe *en* se présente également sous la forme *ë* dans l'expression *va-t-en* (points 1 à 15, 18); mais en composition j'ai relevé partout *a* (*afôssë*, enfoncer, etc.). *ë* se trouve dans tous les cas à NAMUR (NIEDERLAENDER, *op. cit.*); les emplois syntactiques de ce mot expliquent qu'il ait été traité comme une voyelle atone.

**37.** Dans la région wallonne un *ë* se rencontre en syllabe initiale à la place d'un *a* étymologique : *trêvêr* et *trÿvÿê*, travers; *êrêr*, araire, art. charrue; *têrêr*, *têrôe*, tarière, art. vilbrequin; *grêtê*, égratigner (mot à mot gratter); *nuêri*, noircir (16); *ênêy*, année (16), etc.

Ces formes proviennent d'une confusion ancienne entre un *a* et un *ê* dans cette position : cette confusion explique également la présence à l'initiale de nombreux *a* insolites. De plus, dans la plupart des exemples que j'ai cités, l'*a* se trouvait en contact avec un *r*. Dans ce cas le passage de l'*a* à *ê* est fréquent en moyen français<sup>1</sup> (*Erlon*,

1. Dans le Registre de REVIN, je note *berneis* (de chasse), harnais, vers 1350, 2, et *bernois d'arme*, 1359, 39; *apertient*, (il) appartient, XIII<sup>e</sup> s., 29; *sevent*, (ils) savent, XIII<sup>e</sup> s., 10; — à MÉZIÈRES : *querte*, quarte (partie), Launois, 1260, RI, p. 320; *percenier*, parçonnier, copartageant, Launois, 1292, Cart. Signy, p. 608.

Arlon, dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan*) : j'ai relevé au point 66 et dans les villages voisins *têr*, *tard*, *swèr*, *soir*, etc. (§ 21).

**Remarque I.** — *sĕm̄di*, samedi, existe dans la région wallonne et se retrouve dans l'Aisne, l'Oise, en Belgique, dans la Meuse, les Vosges, en Meurthe-et-Moselle, etc. (*Atlas linguistique*, carte *samedi*). Ce mot présente des variantes nombreuses (*sāmdi*, *sōm̄di*, *sĕm̄di*) dans les Ardennes; la voyelle initiale hésite entre *ĕ* (*ĕ*, *è*) et *a* (*ā*, *ā*); il doit être étudié à part.

**Remarque II.** — *glĕnĕ*, glaner, en Wallonie et à l'extrême sud du département des Ardennes, est l'a. fr. *glener*. *Faner* a été conservé également sous sa forme primitive *fener*.

**38.** Au nord du domaine que j'ai étudié un *a* accentué suivi d'un *n* mouillé a pris le son *ĕ*.

*grĕu*, grange; *dĭmĕu*, dimanche. Il faut sans doute joindre à ces mots *bwĕu*, *kabwĕu*, borgne, à côté de *bwau*, *kabwau* (cf. les cartes *tort*, *mort*, etc.).

De même *gāyi*, *gāyi*, gagner, présentent au centre et au sud de la région ardennaise des variantes *gĕyi*, *gĕyi* (§ 165, Rem. II). La nasale mouillée exige le relèvement de la langue vers le palais : si la langue prend trop vite la position requise pour l'articulation du *u*, l'*a* tend nécessairement vers *e*.

**38 bis.** Au sud de la région ardennaise l'*ĕ* constitue l'élément atone du groupe *iyĕ* issu de la diphtongaison de l'*e* long fermé :

*tu pliyĕ*, beaucoup (90), mot à mot « tout plein »; *viyĕ*, veau (91); *miyĕ*, main (93); *biyĕt*, bête (89, 90); *tſiyĕ*, char, chariot (91, 92); *kābriyĕ*, chevreau, d'un type régional *kābrĕ* (92); *ĕtiyĕ*, étain (91, 92); *fīyĕ*, faim (90 à 92); *griyĕ*, grain (92); *griyĕd'ſ*, grange (89); *lūviyĕ*, levain (91), etc.

J'ai étudié le mécanisme et les conditions de la diphtongaison de l'*ĕ* dans un chapitre particulier : je renvoie à ce chapitre pour la liste complète des variantes et des exemples. Les formes que j'ai relevées n'ont d'ailleurs qu'une existence éphémère : M. Edmont a noté dans la carte *bête* de l'*Atlas linguistique* un type *bĭt* issu de *biyĕt*

par un intermédiaire *béd*; l'aire de ce type s'étend immédiatement au sud du domaine que j'ai étudié.

Les diphtongues qui contiennent comme élément accentué un *ê* sont *êy*, *yê*, *êw* et *wê*.

### Diphtongue *êy*, *êy*.

39. La diphtongue *êy*, *êy*, représente sporadiquement l'*a* latin devenu final dans toute la région ardennaise. Ce caractère, pour des raisons diverses, tend à disparaître <sup>1</sup>.

*d'yalêy*, gelée, occupe un tiers environ de la région ardennaise; *rêlêy*, gelée blanche, est moins répandu; *d'yalêy*, (il a) gelé, est réduit à trois points; *nêy*, *nêy*, nez, se rencontre dans neuf points; *blêy*, *blêy*, blé, dans cinq points, etc. Tous les infinitifs et les participes de première conjugaison présentent des exemples de cette diphtongue, dont l'aire varie avec chaque mot : les trois prononciations *êy*, *ey*, *éy*, sont usitées dans le même village.

La diphtongue *êy* subsiste d'une manière régulière :

1° Dans la région wallonne, comme marque du féminin. Les noms féminins présentent régulièrement la diphtongue : *d'yalêy*, gelée; *valêy*, vallée (dans l'expression à la vallée, *en bas*); *anêy*, année; *d'yurnêy*, journée, etc.

Les participes passés de la première conjugaison ont leur féminin en *êy*, *êy* : *kâsê*, *kâsêy*, cassé, cassée, etc.

L'*ê* muet, dont la chute est récente, a maintenu l'y jusqu'à l'époque actuelle; les semi-voyelles *y*, *w*, servaient à résoudre l'hiatus entre la voyelle du radical et la voyelle caractéristique du féminin.

2° Le point 55 a conservé la diphtongue *êy* dans les infinitifs et les participes de la première conjugaison. Cette diphtongue tend vers *ay*, par l'intermédiaire de *êy* (*rtamêy*, étamer).

3° Au sud de la région ardennaise la diphtongue *êy*, qui tend

1. En Wallonie, dans les participes et les adjectifs, l'y est devenu une caractéristique du féminin. On a eu *kâsêy*, masc. *kâsê*, d'où infinitif *kâsê*. — Partout la prononciation *êy* est considérée comme défectueuse et même grossière.

vers *ay*, a été partout conservée. Je relève au point 90 : *náy*, nez ; *dýurnáy*, journée ; *kóláy*, collier de cheval ; *ětáy*, été ; *nõwáy*, Noël, etc. ; — *fanáy*, faner ; *bãdlăy*, nettoyer l'écurie, etc. — La diphtongue *ay* (*kasay*, casser, 93 ; *ělvay*, élevé, 93, dans la conversation) est constante dans le département de la Meuse et sur tout le domaine étudié par HORNING (*Oestfranzösischen Dialekte*), à l'exception du territoire de Belfort, et des sections B et C, où *ay* alterne avec *ěy*. Dans le département des Ardennes, la diphtongue *ěy* demeure d'une manière générale : à la *võlěy*, à la volée, 92 ; *kíyriyěy*, cuillerée, 92 ; *kõrěy*, sécher, 92 ; *bãdlěy*, nettoyer l'écurie, 92, etc., etc.

Le type *jurněy* (carte *journée* de l'*Atlas linguistique*) est répandu dans tout le nord de la France depuis la Seine-Intérieure, en Belgique et dans tout l'Est (var. : *ěy*, *ěy*, *ěy*). La tendance vers *a* existe partout : *jurnáy*, 276 (Pas-de-Calais), et *jurnăc*, 286, etc. ; *djurnáy* (182, Belgique) ; *junáy* (86, Vosges, etc., etc.). — Pour le département des Ardennes le témoignage des instituteurs est plus net que celui de l'*Atlas* : ils signalent à peu près tous la prononciation *ěy*, *ěy* : *vallée*, disent-ils, se prononce comme *soleil*, *il paye*. Les exemples cités sont très nombreux ; ils comprennent tous les infinitifs et participes de première conjugaison, ainsi que tous les mots terminés en *ě*, sans exception.

Je ne publie qu'un petit nombre des exemples de la graphie *ei* que j'ai relevés dans les documents anciens. Cette graphie est commune à tout le domaine ardennais : elle s'étend en Wallonie (WILMOTTE, *Romania*, t. XVII, p. 554) ; en Picardie (NEUMANN, *Laut- und Flexionslehre*, p. 18) ; en Champagne (KRAUS, *Beiträge zur Kenntniss der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, p. 14) ; en Lorraine et jusqu'en Bourgogne (GOERLICH, *Der burgund. Dialekt*, p. 10).

AGIMONT. — *Infinitifs* : *aleir*, 1300 ; *alleir*, *porteir*, *demoreir*, 1305 ; *clameir*, *demandeir*, 1314, etc. — *Participes* : *nommeit*, 1300 ; *ameit*, *esteit*, 1314, etc. ; *neis*, 1300 ; *quilleis*, *nommeis*, 1305, etc. ; *fémmin* : *doneies*, *saielleies*, 1314. — *Noms* : *volenteit*, 1300 ; *veriteit*, *abbeiteit*, 1305, etc. — *Pronoms* : *teit*, fém. *teile*, 1305 ; *laqueile*, 1305 ; *teit*, 1314, etc.

MOLHAIN. — Registre de 1504 : *preis*, à côté de *preiz*, *preit* ; *auteit* (autel) ; *ordonneit* ; *osteis* ; *donnet* et *concedeit* ; *doneyt* et *concedeit*, etc. —

Registre de 1583-1597 : *preis* (nombreux exemples). — Dans le Registre du XVIII<sup>e</sup> siècle je relève encore : *preil*, *preils* (pluriel) ; *deleis* (à côté de).

REVIN. — Les exemples sont très fréquents entre 1350 et 1450 ; après cette date, ils deviennent exceptionnels. *Infinitifs* : *ameneir*, *meneir*, 4, 67 ; *asoupeir*, 5, 6, 8 ; *lereir*, 5 ; *mezureir*, 7, etc. ; et *livreis* (*sic*), 25. — *Participes* : *uzeit*, 7 ; *esteil*, 26 ; *greil*, 47, etc., *demeneit*, 78 (2 ex.) ; *clameis*, 28 ; *foréis*, 29 ; *esteis*, 69 ; *fémminin* : *noumeie*, 68. — *Noms* : *pasteit*, 29 ; *perpetucyteit*, 65 ; *veriteit*, 45 ; *preit*, 47, 57, 61, 64, etc., etc. ; *reis*, 9 ; *bleis*, 9 ; *curéis*, 41, 42, 43 ; *preis*, 45 (2 ex.), etc. ; *bleif*, 45 ; *neif*, 12 ; et par analogie *noveil*, nouveau, 29 ; *freire*, 64, 84, 85 ; *peire*, 86, 96. *Fémminin* : *danreie*, 19. — *Pronoms* : *teit*, tel, 35 ; et *leis*, tels, 42, 43, à côté de *ties* (?), 41, dans une pièce très incorrecte ; *lequeil*, *lequeis*, *laqueile*, *passim*.

ORCHIMONT. — *Infinitif* : *parleir*, 1300. — *Participes* : *creanteit*, 1254 ; *nommeits*, 1300. — *Noms* : 1254, *greit*, *veriteit*, *Premonstreit* (ordre de) ; 1265, *greit* ; 1290, *veriteit* ; 1300, *abbeil*, *volunteit*, *veriteit*, etc. ; — *preis*, 1265 ; *voucy*, 1265 ; *meire*, 1254 ; *freires*, 1257 ; *Nocil*, 1254. — *Pronoms* : *laqueil* (fém.), 1254.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *deiseit*, devisé ; *greit*, gré, 1265.

CHATEAU-REGNAULT. — Dans un acte de 1355 donné par Gautier des Mazures, chevalier, châtelain de Château-Regnault (Archives du département des Ardennes, à Mézières, G. 10), je relève : *jureis* ; *possideir* ; *semeis* (sommés) ; *trouveis* ; *desqueis* (choses).

BOHAN. — Une charte passée en 1361 entre le Chapitre de l'église Saint-Pierre de Braux et Jacques Perceval, chevalier, sire de Bohan (Arch. Ard., G. 15), présente des exemples analogues : *preis* ; *accordeis* ; *teit* (manière) ; *quilleit* ; *teille* (partie) ; *donneit*, *otroiet* et *accordeit* ; *desqueils* (choses).

MÉZIÈRES. — *Infinitifs* : *delivreir*, 1251, M1 ; *paicir*, 1284, M6 ; 1288, M7 ; *deneir*, 1289, RI, p. 395 ; *affermeir*, *asseureir*, *ibid.*, p. 397, etc., et encore *distribueir*, 1370, G. 74. — *Participes* : *greit*, *loeil*, 1251, M1 ; 1264, M2 ; *quilleit*, 1264, M2 ; *demoureit*, 1265, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup> ; *esteil*, *greil* et *loeil*, *quilleit* et *otroiet*, *ibid.*, f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, etc. ; et encore *donneit*, *cesseit* et *transporteit*, 1370, G. 74 ; — *noumeis*, 1264, M 2 ; *deiseis*, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup> ; *denoumeis*, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup> ; *compteis* et *delivreis*, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup>, etc. *Fémminin* : *creanteies*, 1289, RI, p. 397 ; *donneies*, *leveie*, *seileies* (scellées), 1299, M 12 ; *esbonneie* et *livreie* ; *donneies*, *sealeies*, 1299, RI, p. 466. On peut ajouter à ces exemples *deiseisement*, séparément, 1284, RI, p. 397. — *Noms* : *grei*, 1297, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup> ; *blei*, 1289, RI, p. 397 ; 1296, *ibid.*, p. 456 ; *Preitmostrei* (Prémontré), 1251, M1 ; *greil*, 1264, M 2 ; 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 189 v<sup>o</sup> ; 1297, M9 ; *abbeil*, 1251, M 1 ; *volunteit*, 1264, M 2 ; 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup> ;



*nativiteit*, dans la plupart des chartes, etc. ; *greis*, 1274, Cart. Signy, p. 534 ; 1283, M 5, et encore 1360, G. 148, etc. ; *noeil*, 1264, M 2 ; 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup> ; 1299, M 12, etc. ; et par analogie *oiseil*, 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup> ; *saeil*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>, etc., *seail*, 1288, M 7, etc. ; *corporeile*, 1251, M 1, etc. ; *annucil* et *perpetueil*, 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>, etc. ; — *fevrieir*, 1277, M 4. — *Féminin* : *anneie*, 1299, M 12. — *Pronoms* : *lesqueis*, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup> ; 1289, RI, p. 395 ; 1297, M 9, etc. ; *liqueis*, 1274, Cart. Signy, p. 534 ; 1297, M 9, etc. ; *desqueiz*, 1289, RI, p. 396 ; *desqueis*, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup> ; 1293, M 8, etc., etc. ; *asqueis*, 1323, Cart. St P., f<sup>o</sup> 194 v<sup>o</sup> ; *teis*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup> ; *teil*, 1289, RI, p. 396 ; *auteil*, 1323, Cart. St P., f<sup>o</sup> 193 v<sup>o</sup> ; *queilconque*, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup> ; *queilconques*, 1293, M 8. — *Féminin* : *liqueile*, 1299, M 12 ; 1300, M 13 ; *lesqueiles*, 1292, RI, p. 437.

FLORENVILLE, 1244. — *abei*, abbé ; *laisai*, laissé ; *prei*, pré ; *lei*, lé, large ; *doneit*, *aseneit*, donné, assigné ; *blei*, blé ; *greiz*, gré, etc.

CHINY, 1247. — *preiz*, pré ; *saeleiz*, scellé ; *leveit*, levé ; *porteir*, porter ; *saeloit*, *seil*, scellé, sceau.

CARIGNAN, 1384. — *jureiz*, jurés ; *greit*, *volenteit*, gré, volonté ; *abeit*, abbé ; *possideir*, posséder ; *laquelle*, laquelle ; *opposeir*, opposer ; *porteir*, porter ; et par analogie *chasteil*, château, etc., etc.

**40.** Au centre de la région ardennaise la diphtongue *ëy* correspond au groupe français *euil* provenant d'un *ö* latin entravé par *l* + *y*.

*buvrëy*, *buvrëy*, bouvreuil ; *sërkëy*, *sërkëy*, cercueil ; *sërfëy*, *sërfëy*, cerfeuil ; *dëy*, *dëy*, deuil ; *fëy*, *fëy*, feuille ; *sëy* et *së*, seuil. Je n'ai relevé que quelques exemples d'*ë*, œil, à côté de *œ*.

Cette formation est particulière au domaine que j'ai étudié. L'*Atlas linguistique* ne présente *fëy* à la carte *feuille* que dans deux points du département des Ardennes (177, 188). Le type *fëy* est d'ailleurs assez étrange à côté de *bü*, bœuf, etc. Il faut supposer que le mot *fëy* a été emprunté au français à une époque antérieure au passage de l'*œ* à *ë* (§§ 35, 42). La diphtongue *œy* aurait passé à *ëy* : de même *uë*, genou, coexiste aux points 39, 50, 58, avec *uë*, 27, 61, 71, 75, 76 (il semble que le suffixe *-uculum* ait été confondu avec le suffixe *-öculum*) ; l'*e* sourd du français a été remplacé dans la même région par *ë* comme voyelle d'appui. Les mots de cette série ont été assimilés aux mots du type *journée* (voy. § 39), qui étaient eux aussi

terminés par *ÿ* : ils ont été *corrigés* en même temps et l'on a dit *sĕ*, *ĕ*, comme *jurnĕ*, *cāĕ*, journée, chanté.

**Remarque I.** — *tÿādĕy*, chandelle, n'est pas un mot populaire.

**Remarque II.** — *fĕy*, fille, au sud de la région ardennaise, est commun à tous les dialectes de l'est de la France et à une partie de la Belgique wallonne (points 199, 196, 194, 193, etc., etc., de l'*Atlas linguistique*). — On peut rapprocher de ces formes *lĕy*, elle (en Wallonie), à côté de *lĭy* (centre et sud), et dans la même région *dmĕy* (dans demi-heure, une heure et demie). D'après MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 63, l'*i* aurait été dissimilé par l'*y* final. *nĕyi*, noyer, a été refait sur *nĕy*, (il) noie.

**Remarque III.** — Les infinitifs *vĕy*, voir, *tÿĕy*, choir (*eschair*, 1264, dans le Registre de REVIN, appendice à la pièce 4; *escheis*, échoir, 1426, 72, 75, et échu, 1411, 71), ont été étudiés par HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XII, p. 257. *vĕy* se trouve répandu dans toute la Belgique wallonne à côté de *vāy*. *vāy*, *vōy* (carte *voir* de l'*Atlas linguistique*). Il doit s'expliquer comme *fĕy*, feuille, qui présente les mêmes variantes; le participe passé *vĕyn* et les formes accentuées sur la désinence ont contribué à maintenir la diphtongue *ÿ* (sur *krāyn*, cru, on a refait *krāyi*, croire, au point 16). — *tÿĕy* n'existe pas dans l'*Atlas* (carte *tomber*) : le type wallon est *teĕr*, 198, 195, 188, 187, et *teĕ*, 189. Dans une phrase telle que tomber en bas : *teĕ y ā ba*, l'*y* qui résout l'hiatus a pu s'accoler aussi bien à la finale du premier mot qu'à l'initiale du second (cf. *yĕk*, un; *yĕl*, elle, etc., etc.). Ce *y*, qui se retrouvait aux formes accentuées sur la désinence (nous *teĕyō*, *teĕyn*), a été considéré comme partie intégrante du radical. Il y a eu sans doute influence réciproque des deux infinitifs en *ÿ* l'un sur l'autre.

Au point 14, j'ai noté une forme *krway*, croire. A la phrase : « il aurait fallu que tu sois bien sot pour le croire », j'ai obtenu la réponse : *pū l krway*, ou bien *pū k ti l krĕy*. Je ne sais quelle importance on doit attribuer à cet exemple isolé, qui semble bien n'être qu'une contamination accidentelle.

**Remarque IV.** — Caillou au point 19 se dit *kčyǒ*. La diphtongue *ay* aura passé à *čy* dans ce mot par analogie avec les mots du type *vrai* (*vrčy*), etc.

### Diphtongue *yč*.

**41.** L'*e* ouvert en syllabe fermée s'est diphtongué en *yč* dans toute la partie wallonne de la région ardennaise<sup>1</sup>.

*byčs*, bête; *fyčr*, fer; *fyčs*, fête; *fiyčs*, fenêtre; *yčs*, genêt; *yčp*, herbe; *pyčt*, perdre, etc.; — *syčrfny*, cerfeuil; *styčrni*, *styčrnucč*, éternuer; *styčrni*, liter (les bestiaux), et *styčrnicur* (f.), *styčrnicátý* (m.), litière; *pyčtri*, perdrix, etc.

La diphtongaison de l'*e ouvert* en syllabe fermée est un caractère wallon : le nord de la Belgique a *byčt* ainsi que le point 281, situé dans le département du Nord (*Atlas linguistique*, au mot *bête*); toute la partie est de la Belgique dit *byčs*; au sud l'aire où l'*e* se diphtongue est limitée par les formes *bčs*, 188, 183. — Le type *pyčrčč*, persil, est répandu dans le centre de la Belgique. — *yčp*, *yčrp*, herbe, se trouve au point 281 (Nord), dans la Belgique wallonne ainsi que dans les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

La diphtongue *yč* tend à *ya* devant certaines consonnes (voy. § 16); au sud de la Wallonie (points 27, 36, 38, 39, 48, de mon *Enquête*), elle aboutit à *yč*. Cette évolution est relativement récente, la diphtongue *yč* ayant abouti à *i* (pied, *pi*) dans cette même région dès une époque ancienne<sup>2</sup>.

Les documents du moyen âge ne présentent que rarement la diphtongue *yč*. AGIMONT n'en offre qu'un cas : *Saint-Hubier*, Saint-Hubert, 1300 (2 ex.). Je relève dans le Registre de REVIX, *cier*, cerf, vers 1350, 2, et *tielx*, tête, 1430, 86, à côté de *viel*, veau, XIV<sup>e</sup> s., 29, où la diphtongue est insolite, et des fausses graphies *Peires*, Saint-Pierre, 1449, 103, et *Esterne*,

1. Pour l'extension de ce phénomène, variable avec les différents mots, voy. *La limite des Dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

2. Sur la distinction à l'époque ancienne des deux diphtongues : *yč*, *yč*, voy. HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 414. — Sur le mécanisme de la diphtongaison de l'*e ouvert* et l'extension du fait, voy. HORNING, *ibid.*, t. XIV, p. 394.

Etienne, vers 1350, 8. La diphtongaison de *Pe* ouvert entravé est d'ailleurs étrangère au patois actuel de Revin. Les parlers champenois des environs de Mézières et les parlers lorrains du sud de la région ardennaise ignorent cette diphtongaison.

**42.** Une diphtongue *yĕ* provenant d'un ancien *yĕ* (voy. §§ 35, 40) se rencontre dans quelques villages situés autour du point 15. En dehors de quelques mots isolés (*dyĕ*, Dieu; *myĕ*, mieux), cette diphtongue provient en général d'un *ò latin libre accentué* : *byĕ*, bœuf (15); *fyĕr*, foin (germ. *fodr*), 15, 16; *myĕs* (15), *myĕs* (16), la Meuse; *yĕ*, neuf (15) et *yĕf*, neuve; *kalyĕf*, couleuvre (20, 21); *spiyĕ* (13), *skiryĕ* (17, 19), *skuryĕ* (16), *skurĕryĕ* (15, à côté de *skuriryĕ*, 18), écureuil, etc.

J'ai relevé un exemple ancien de cette transformation dans le Registre de REVIN : *cheviries*, chevreuil, vers 1350, 2. Le groupe imprononçable *vry* a été résolu dès cette époque par l'intercalation d'un *i* : c'est le type français *ouvier* pour *ouvrier*.

**Remarque.** -- *myĕ*, mieux, à côté de *mĕ*, dans quelques villages wallons situés autour du point 15, vient sans doute d'une forme française importée *myĕ* (voy. *myu*, au centre, là où *mĭ* est la forme régulière). *mĕ* présente la réduction insolite d'une diphtongue en position atone (de même *mĭ* au sud dans l'aire de *myu*). La carte mieux de l'*Atlas linguistique* présente quatre types principaux :

1° *mya*, type wallon (197, 198, 195, Belgique).

2° *myĕ*, *myu*, type français et picard; il se rencontre partout.

3° *mĭ*, type picard et wallon; il existe aux points 295, 282, dans le département du Nord et dans tout l'est de la Belgique.

4° *mĭ*, *mĕ*, type lorrain. Il existe dans les Ardennes (166), dans la Meuse (165), et domine dans les Vosges et au Sud.

**43.** La diphtongue *yĕ* dans quelques villages du nord de la région ardennaise provient d'un *ĕ* dénasalisé.

Les mots qui présentent cette transformation se partagent en deux groupes inégaux.

a) *syĕk*, cinq (16), et *syĕkòt*, cinquante (18); *dĕryĕ* (16, 18), à côté de *dĕrĕ*, dernier.

b) *byĕ*, bien (17 v.); *yĕ*, ne... pas, a. f. *nient* (16); *ryĕ*, rien (15, 16, 18, 19 v.); *tyĕ*, tiens (16, 18); *vyĕ*, viens (16, 18), etc.

Ce caractère est en décadence complète : au point 19 les vieillards seuls connaissent encore *ryĕ*, *byĕ*; le parler actuel de Revin n'en a pas conservé de trace. Les derniers vestiges de ces formes sont mentionnés dans l'*Atlas*, aux mots *cinq* (*syĕk*, mais *sĕk* francs) et *cinquante* (*sĕkât*), qui révèlent au point 188 (15 de mon *Enquête*) un état de confusion absolue.

Dans la carte *rien*, *ryĕ* (188) est isolé au milieu d'une aire *rĕ*; *ryĕ* a été relevé aux points 166<sup>1</sup> (Ardennes), 165 (Meuse), et dans quelques villages des Vosges. Le type *rĕ* est celui de la Belgique wallonne et de l'est de la France : le nord de la France dit *ryĕ*. La carte *tiens* présente des formes analogues : 188 a *tĕ*; *tyĕ* est picard et français; en Wallonie et en Lorraine on trouve partout *tĕ*. *tyĕ* est isolé aux points 166 (Ardennes); 165 (Meuse); 173 (Meurthe-et-Moselle); 132 (Haute-Marne), et occupe une aire restreinte dans les Vosges.

Le Registre de REVIN présente des traces de la diphtongaison de l'è : *eskevien*, échevin, vers 1350, 1, 2; *Revien*, 1411, 70; *cienc*, cinq, 1379, 68 (2 ex.); les formes *maien*, main, 1411, 1427, 71 et 82 (2 ex.) sont étranges (main se dit aujourd'hui *mawĕ*).

La dénasalisation du groupe *yĕ* est attestée à cette époque : *liel*, tient, vers 1450, 106; *niel*, non (a. f. *nient*), XII<sup>e</sup> s., 1, 15, à côté de *nient*, 22. *Quesen*, quinzaine, XII<sup>e</sup> s., 24, n'est pas clair.

**Remarque.** — Deux infinitifs présentent la diphtongue *yĕ* : *kuyyĕ*, couvrir, et *duvyĕ*, ouvrir. Le premier est répandu dans toute la partie nord du domaine ardennais (points 1 à 9, 12). Il se retrouve au point 195 de l'*Atlas linguistique*, à côté de *kúvyĕr* (197). J'ai noté *duvyĕ* aux points 1, 2, 7, 9 et 12. Ces formes isolées au milieu des types *kúvrĕ* (198, 176) et *kuvrĕ* (185) sont d'une explication difficile. — Il en est de même de *vyĕr*, que j'ai relevé seu-

1. Dans l'arrondissement de Vouziers, canton de Grandpré, l'instituteur de Senuc signale la prononciation *chiĕ* pour *chien*, *viĕ* pour *viens*, *tiĕ* pour *tiens*; dans le canton de Monthois, l'instituteur de Vaux-les-Mouron indique les mêmes formes; l'instituteur de Condé-les-Autry transcrit *chiet*, chien, *riet*, rien, *biĕt*, bien.

lement au point 21 et qui doit être rattaché à l'aire de *vîr* (nord de la France; points 199, 198, de la Belgique wallonne).

**44.** A l'extrême sud de la région ardennaise un *e* long fermé se diphtongue et aboutit au groupe *iyè*, *iyè*.

*bîyèt*, bête; *tîyèt*, tête, etc.; *lâtîyèn*, lanterne, etc.; *piyètîy*, perche, etc.; *piyè*, pain; *ândiyè*, andain; *miyè*, main, etc.; *fôtiyèn*, fontaine; *liyèn*, laine, etc.

J'ai étudié dans le chapitre réservé à la diphtongaison le mécanisme et les conditions de ce phénomène. On peut le considérer comme relativement récent, puisqu'il est postérieur à la dénasalisation de l'*ê* de *pain* et de *fontaine*.

### Diphtongue *wè*.

**45.** La diphtongue *wè* correspond dans le nord du domaine ardennais à la diphtongue française *wa* provenant : 1° d'un *e* fermé accentué suivi ou non d'un *y*; 2° d'un *o* fermé accentué suivi d'un *y*.

*krwè*, (je) crois; *trwè*, trois; *kwè*, quoi (art. que), et *sakwè*, art. quelque chose (mot à mot : je ne sais quoi); *vwè*, (je) vois (5); *mwè*, mois; *pwè*, pois, etc. —; *drwè*, droit, et *drwèt*, droite; *rwè*, raide; *strwèt*, étroite; *swèl*, seigle, etc. —; *krwè*, croix; *hwès*, boîte; *mirwè*, *mirwè*, miroir; *atônwè*, *atunwè*, et *trétwè*, entonnoir; *sqwtwè*, égouttoir; *spatwè*, égrugeoir, etc. — De même *pwèzō*, poison; *rwèmmè*, ruminer, à côté de *rwamè* (17); *mwèl*, moelle; *wèc* (f.), œuf hardé, à côté de *wac* (f.); *wèsp*, guêpe, à côté de *wap*; *trikwèc* (f.), *étrikwèc* (f.), tenailles (tricoises); *skwal*, écuelle (1, 4, 13, 15), à côté de *skwèl*, provient peut-être d'une fausse correction de la diphtongue *wè* (voy. pour l'évolution régulière de l'*ê* devant *l* le § 6).

Dans l'*Atlas linguistique* l'extension de la diphtongue *wè* est très variable suivant le mot étudié. Le suffixe *-wè* (*-oir*) s'étend à toute la Belgique wallonne (carte *mouchoir*; remarquer le type *mukwè* aux points 197, 195, 186, 188). — Les formes *dwè* (carte *doigt*) existent en Belgique et dans le nord de la France, avec les variantes *dwó*, 299 (Pas-de-Calais); *dwū*, 277, et *dwá*, 263 (Somme). Le

français *dwa* occupe la plus grande partie des départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Meuse. — Dans la carte *mois*, *mwě* est répandu dans toute la région wallonne, ainsi qu'au nord et à l'est de la France.

Il faut joindre à l'étude de la diphtongue *wě* celle des voyelles *ě*, *ǎ*, qui alternent avec *wě* dans une partie des villages wallons que j'ai parcourus.

On trouve en effet, à côté de *krawě*, *krě* (14, 15), (je) crois (mais *twě*, 15, 18, *trawě*, trois); à côté de *vuvě*, (je) vois, *wě* et *vě* (cf. aussi *věsi*, *věla*, voici, voilà, et l'art. ici, là); à côté de *druwě*, droit, *drě* et *dwě*; à côté de *druwět*, *drăt*, *drět*; à côté de *struwět*, étroite, *străt*, *strět*. — Raide se dit *raě*; soi se dit *să* et *sě*: il en est de même de doigt (*dă*, *dě*); toit (*taě*, *tě*); soif (*să*, *sě*); (je) dois (*du*, *dă*, *dě*).

Il faut ajouter encore à cette liste *ěrsă*, *ěrsě*, art. hier et avant-hier (mot à mot hier soir); et *kwět*, *kět*, *kăt*, cueillir.

Les cartes de l'*Atlas* que j'ai citées fournissent d'autres variantes. Dans la carte *doigt* je relève *dă*, qui est répandu en Belgique, au nord de la France (271, 270) et en Meurthe-et-Moselle (181); — *dě*, qui se trouve en Belgique (188, 186, 184) et dans la Marne (155). — *dô* (*du*) est fréquent dans les départements du Nord et des Vosges; — *da* existe aux points 164 (Meuse) et 146 (Marne). — Le lorrain *dôy* (*dăy*) correspond à un latin *digita*.

La carte *mois* ne présente que deux types: *mă*, en Belgique (196, 194, 193, 192, 191) et *mô*, au nord et à l'est de la France (282, 295, 281, 272, Nord; 289, 274, 273, 296, Pas-de-Calais; 261, Aisne; 293, Belgique; 143, Meuse; 171, Meurthe-et-Moselle, et au Sud).

Il faut distinguer absolument les types *dă*, *dô* (*du*), *mă*, *mô*, de l'*Atlas* des formes *dě*, *dă*, que j'ai recueillies. La diphtongue *wě* tend comme toutes les diphtongues à se réduire à un seul élément vocalique: suivant les variations de l'accentuation locale, la semi-voyelle subsistera seule (type *pi*, pied, de *pyě*) ou disparaîtra. *mô* provient comme *pi* d'une diphtongue où l'accent s'est porté sur le premier élément; *dě* (*dă*) provient, comme en français *raide*, (je) *savais*, d'une diphtongue où la semi-voyelle s'est amuïe. Dans la région ardennaise le second cas se présente seul.

La réduction du groupe *wè* à *è* est normale. En français littéraire, elle est déjà ancienne (1579, Henri Estienne); en wallon les rimes *après : engres : Calaix : Englez* de la *Chronique de Floreffe* l'attestent dès 1462 (HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIII, p. 486). *Avel*, (il) avait, 1314, AGIMONT, est suspect, le document ne nous étant parvenu que dans une copie du XVI<sup>e</sup> siècle; *savoir*, savoir, dans le Registre de REVIX (vers 1427, 82), n'est pas décisif : les scribes semblent n'avoir pu transcrire les diphtongues commençant par *w*. Mais les exemples sont répartis d'une manière bizarre. Pour M. PASSY (*Patois d'Ézy*, *Revue de Philologie française et provençale*, t. VIII, pp. 1 et 81) le groupe *rwè* a été réduit à cause de la difficulté de la prononciation. C'est précisément ce groupe qui a été partiellement conservé dans la région ardennaise, tandis que les groupes les plus faciles à articuler (*doigt*, *toit*, *soif*) ont disparu. Il est donc nécessaire, en dehors de cette raison dont l'action semble récente et s'exerce encore aujourd'hui, de trouver pour l'époque ancienne une autre cause de différenciation. Il est difficile de décider d'une question qui en français même (François, Français; raide, roide) reste très obscure; cependant on peut remarquer que les mots *doigt*, *toit*, *soif*, prêtaient à de nombreuses confusions (*doigt*, *dois*; *toit*, *toi*; *soif*, *soi*) : la nécessité de distinguer des homonymes a pu décider du choix d'un traitement phonétique à une époque où la confusion de *wè* et de *è* devait être complète.

Les formes en *à* sont postérieures aux formes en *è*. J'ai étudié (§§ 35, 40, 42) la confusion des sons *è*, *à*, dans la région même où s'enchevêtrent *dè* et *dà*; les exemples sont bien caractéristiques : *aprà*, après; *kàrw*, queue, à côté de *kèrw* (*kèrw*, avec *katw*, dans l'*Atlas linguistique*, est répandu sur toute l'étendue de la Belgique wallonne); *fràn*, frêne; *kújàn*, cuisine (3), dans l'aire de *kújèn*; *kafè*, café, etc., etc.

**46.** La diphtongue *wè* correspond à la voyelle nasale *ò* du français dans un mot unique : *bwè*, bon, et sur deux points seulement (15, 18). La forme *rwèè*, ronce, est isolée au point 16; de même *kwèè*, écheveau (vx), à côté de *lòèè* (17, 20, 27, 37, 38, 48); et *kwèdyi*, congé, au point 18.



La diphtongaison de l'o nasal a dû se produire sporadiquement dans tout l'est et le nord de la France. L'*Atlas linguistique* présente plusieurs aires de *bwē*, *bwĕ* (Pas-de-Calais, Somme, Oise; — Vosges et Haute-Saône; — plus deux points isolés *bwĕ*, 173, *bwē*, 171, en Meurthe-et-Moselle). Il n'y a pas trace dans l'*Atlas* des formes ardennaises que j'ai signalées. Elles constituent un vestige intéressant d'un trait phonétique jadis important et assez répandu (Revin n'en présente plus d'exemple aujourd'hui); elles fournissent la preuve qu'un trait dialectal peut tomber en décadence et disparaître même entièrement.

La diphtongaison de l'o nasal semble avoir été étendue à d'autres mots : la graphie *oin* est fréquente dans le Registre de REVIN<sup>1</sup>.

*boin*, bon, vers 1350-1459, 29, 40, 52, 53, 120, 131; *maisoïn*, maison, 1428-1442, 83, 84, 86, 93; *enviroïn*, environ, 1428-1430, 84, 86; *peïsoïn*, à côté de *peïsson*, poisson, vers 1350, 1; et les noms de personnes *Persoin*, Pierson, 1428, 83; *Poincelet*, Poncelet, 1368-1371, 57, 64; *Poinsart*, Ponsart, 1368, 59; *Pointenir*, 1426, 74, à côté de *Pontenir*, 99, le Pontonnier; *Colsoïn*, Colson, 1428, 84 (2 ex.); *Marioïn*, Marion, 1428, 83 (2 ex.). — La consonne nasale est articulée dans *persoïinne*, personne, 1368-1370, 59, 62.

J'ai noté à MÉZIÈRES deux exemples isolés de la diphtongue *oin* : *quelcoïnques*, quelconques, 1357, G. 147; et *Moïnsi*, Montcy (Ardennes, Mézières, Charleville), 1359, G. 147.

*Roïnse*, ronce, se trouve dans les *Dialogues Grégoire* (59, 19)<sup>2</sup>.

#### e OUVERT TEND VERS a.

**47.** L'*e ouvert* tend dans la région ardennaise vers le timbre *a* ou vers le timbre *æ*.

Les exemples de la voyelle intermédiaire *â* sont extrêmement nombreux : le mécanisme de l'évolution de l'*e* ouvert vers *a* est d'ailleurs trop simple et la tendance trop répandue en français pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

J'ai étudié (§§ 5, 6 et 7) le passage de l'*ê* à l'*a* devant *r* et dans

1. Voir CLOETTA, *Poème Moral*, p. 19; et WILMOTTE, *Romania*, t. XVI, p. 119.

2. ZEMLIN (J.), *Der Nachlaut i in den Dialekten Nord- und Oest-Frankreichs* (Halle), p. 16.

les suffixes *-elle*, *-ette*. Dans ces trois cas les intermédiaires entre la voyelle française et la voyelle patoise sont particulièrement fréquents.

*várs*, (il pleut à) verse, 29, etc. — ; *bwêcál*, petite fille (a. fr. *bais-selle*); *sâtêsál*, étincelle ; *smál*, *symál*, semelle ; *pál* (m.), chambre (mot à mot poêle); *pôtál* (f.), trou dans un mur, etc. — ; *sizát* (f.), ciseaux ; *týárát*, charrette ; *pasát* (f.), égouttoir (\*passette); *kását* (f.), dans l'aire de *kòsèt* (f.), étui à aiguilles (26, 52, 58, 60), etc. De même, devant un *t* final, *sát*, sept, etc.

En dehors de ces cas la voyelle intermédiaire *â* se rencontre souvent soit à la finale absolue, soit devant une consonne quelconque : *kafá*, café ; *kàytá*, coin à fendre le bois ; *spá*, épais (49); *gâfiná* (59), *gòfiná* (76), étui à aiguilles (*coffin* + *et*); *ròwá*, rouet ; *sá*, seuil (39, 49), dans l'aire de *sê*, etc. — ; *sák*, cercle (39, 52), et cerceau d'enfant (39); *drás* (f.), armoire : *spás* (26, 39), *èpás* (60), épaisse, etc.

#### e OUVERT TEND VERS *â*.

**48.** Le passage de l'*e* à l'*a* s'explique facilement. La position de la langue est sensiblement la même pour l'*e* très ouvert et pour l'*a*. Si les lèvres s'avancent et s'arrondissent, le son se labialise et aboutit à *a* en passant par un son intermédiaire *â*. Or les mouvements des lèvres sont mal réglés dans toute la région ardennaise : *a* tend vers *â* par un intermédiaire *ã*, *â* tend vers *ò* par un intermédiaire *â* : la transformation de l'*e* en *a* n'est qu'un exemple d'une tendance générale à la labialisation des voyelles.

J'ai noté fréquemment la voyelle intermédiaire *â*, en particulier dans le voisinage d'une consonne labiale, d'un *r* ou d'un *l* : *bâel*, belle (59); *bázwê*, besoin (62, 82); *pic'ráel* (f.), bourdaine ; *gòyârlí*, bourrelier (9); *bârbí*, brebis (71); *bârtêl*, bretelle (93), et *bêrtâel* (82); *bêrwât*, brouette (17); *kafá*, café (17); *câdâel*, chandelle (79); *týârrú*, charrue (79), dans l'aire de *týèrrú*; *týâ*, chat (17); *kabrát*, chevrette (44); *krâsò* (1), *kârsò* (7), *krâcân* (79), cresson; *drâ*, droit (17, 19); *skâel*, écuelle (17); *fyâf*, fièvre (93); *lâf*, lèvres (76); *yâs*, nièce (79); *mujât*, noisette (82); *lòbâs* (f.), oiseau de proie (86), dans l'aire de *lòbès*; *pyâs*, perche (11), dans l'aire de

*pyès*; *kéw*, queue (11); *sânâ*, saigner (2); *váyû*, vu (10, d'un type régional *vÿyu*), etc. — Je laisse de côté un certain nombre d'exemples tels que *sêrkây*, cercueil (31, 38, 51, 75); *sây*, seuil (26); *ây*, œil (92); *fây*, feuille (83), etc. : il est en effet impossible de décider, dans une région où les formes *fÿy* et *fây* s'enchevêtrent, si l'*â* marque une étape du passage de l'*ÿ* à l'*â*, une étape du passage de l'*â* à l'*ÿ*, ou simplement un compromis de parler hésitants entre les deux types.

Le son intermédiaire *â* a joué un rôle important dans la phonétique ardennaise. Il n'est pas douteux en effet que les deux voyelles *ÿ*, *â*, n'aient été confondues sur une grande partie du domaine que j'ai étudié. J'ai réuni dans l'étude de l'*ÿ* et dans celle de l'*â* des exemples nombreux d'*ÿ* provenant d'un *â* étymologique, et d'*â* provenant d'un *ÿ* primitif. L'état actuel de certains villages qui ne peuvent plus distinguer *â* de *ÿ* ni dans l'articulation ni par l'oreille permet de se rendre compte de ce qui s'est passé au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle à Revin et dans les villages environnants. Les sujets parlants se sont trouvés incapables de discerner le timbre des deux voyelles : tous les mots qui les contenaient offraient tantôt l'un, tantôt l'autre des deux sons, et plus souvent le son intermédiaire. Cet état a d'ailleurs été passager : sous l'influence des dialectes voisins ou de la langue littéraire, les patoisants ont recommencé l'éducation de leur oreille et de leurs organes. Mais le rétablissement des deux phénomènes distincts a entraîné des erreurs nombreuses et des échanges fréquents entre les deux voyelles.

Ce processus se rencontre à plusieurs reprises dans l'histoire de la phonétique ardennaise, et il est nécessaire d'en signaler toute l'importance — ainsi que le rôle prépondérant des sons intermédiaires. Les conséquences en sont d'ailleurs très différentes : il peut se produire trois cas :

1° La voyelle intermédiaire subsiste seule à l'exclusion des deux voyelles primitives ;

2° La correction se fait au profit de l'une des voyelles, l'autre disparaissant plus ou moins complètement du parler en question ;

3° Le rétablissement des deux sons correctement prononcés s'effectue par suite d'influences étrangères, mais il se produit des hésitations.

tations et de nombreuses erreurs dans le classement des mots qui les présentent.

### e moyen.

49. L'e *moyen* (e) s'articule avec les lèvres plus fermées que l'e *ouvert* ; la langue s'étale plus largement sur le palais. Cet e est d'ailleurs susceptible de variations de timbre assez importantes ; on peut s'en rendre compte par la comparaison des traces laissées par l'e *ouvert* et l'e *fermé* sur le palais artificiel : l'écart considérable qui sépare les deux articulations est occupé par les diverses variétés de l'e *moyen*.

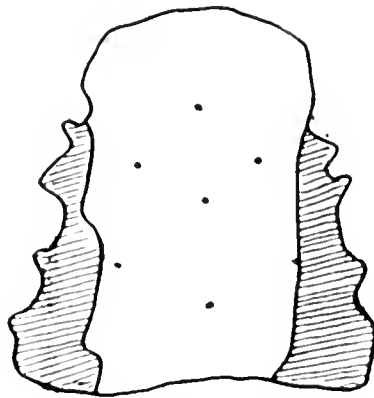


FIG. 3. — Pérou (*peru*)

L'e *moyen*, comme l'e *ouvert*, est généralement bref. Il est assez difficile en position atone de distinguer ces deux variétés de l'e. J'ai noté le plus habituellement l'e non accentué par  $\hat{e}$  : la différence entre les deux e est assez peu sensible, puisque tous les phonéticiens ne l'ont point admise ; d'un autre côté les habitudes graphiques du français courant et celles de l'*Atlas linguistique*, où l'e *moyen* est noté par  $\hat{e}$ , auraient pu créer une confusion fâcheuse entre l'e et l'a. Je préviens toutefois que la plupart des e surmontés d'un accent grave à l'intérieur d'un mot ou d'une phrase sont des e *moyens*.

50. L'étude phonétique de l'e *moyen* se confond avec celle de l' $\hat{e}$  : je ne considérerai séparément l'e *moyen* que dans un seul cas, celui de son emploi comme *voyelle neutre intercalaire*.

Au centre de la région ardennaise ainsi qu'aux points 91 et 93,

Le *moyen* joue le rôle de voyelle d'appui et remplace l'e *sourd* du français : on dit *êl pèti, l pèti*, pour *le petit*. Les cartes *le, me, te, se*, montrent d'une manière précise l'extension de ce caractère, dont j'ai établi l'aire exacte dans *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. Je remarque simplement :

1° Que le rôle de la voyelle d'appui est plus considérable dans nos patois qu'en français ;

2° Que la voyelle d'appui se place dans la région ardennaise *avant* le groupe de consonnes qu'elle soutient (types *êl pèti, êmm afâ*).

Les exemples sont très fréquents ; je n'en relèverai qu'un petit nombre : *ê tsârmê k u di*, un charme (arbre) qu'on dit (56) ; *a stê kâpayê si*, pendant cette campagne-ci (53) ; *ô fêzê allê la*, on faisait halte-là (32) ; — *sa pôvrê mër*, sa pauvre mère (44) ; — *partê la ba*, pars là-bas (44) ; *sa li sêrvê d...*, cela lui sert d'apéritif (32) ; *rêstê dô...*, reste donc tranquille (45) ; *uvê*, ouvre (88) ; *êrsâblê*, (11) ressemble (43) ; *pôvrê k ô di*, pauvre qu'on dit (44), etc.

Ces exemples expliquent deux faits de morphologie caractéristiques des parlers wallons du voisinage (dans une région où la voyelle intercalaire est *i*).

**51.** 1° Le pluriel féminin des adjectifs est marqué par *ê* : *dê grâtê d'ê*, de grandes personnes (17) ; *dê lédê gûrnae*, de laides éraflures (17) ; *dê bêlê flêtê*, de beaux flocons de neige (12) ; *dê macêê kôpayê*, de mauvaises compagnies (12) ; *dê rutê masal*, de rudes (grosses) joues (8) ; *dê grôê mûe*, de grosses mouches (13) ; *dê rusêê kapiê*, des rousses fourmis (3) ; *dê vîyê d'ê*, de vieilles gens (7) ; *dê vêtê gèruy*, de vertes grenouilles (2) ; *dê grôê fêv*, de grosses fèves (4) ; *dê bonê lîy* (f. pl.), de bonne levure (4) ; *dê macêê yêrbê*, de mauvaises herbes (17) ; *dê ptitê rusêê...*, de petites rousses (17) ; *dê ptitê djân*, de petites jaunes (5) ; *dê grôê z nyêt*, de gros tas de foin (1), etc. Les articles : de *belles dames*, de *grosses gouttes* (*bêlê dâm, grôê gut*), permettent de compléter cette liste.

Le type *pôvrê mër* a été généralisé exclusivement dans ce cas particulier. Il est étrange de constater que ces patois, obligés d'établir une distinction morphologique, ont dû emprunter pour cela un caractère phonétique à des parlers voisins.

**52.** 2 J'explique de la même façon la désinence  $-ê$  de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent. Cette désinence est spéciale à une zone étroite de villages wallons situés sur la frontière des parlers champenois. Elle est exceptionnelle : dans toute la région ardennaise la 3<sup>e</sup> pers. plur. est en  $-ô$  ( $-â$ ,  $-â$ ,  $-a$ ). Il faut donc supposer un emprunt de formes françaises telles que *servent*, prononcées *sêvê*.

*bevéê*, elles beuglent (13), et *mâzê* (14, 15); *kumêê* (10, 11, 14), *kmêê* (13), ils commencent; *krêêê*, elles crèvent (10, 13, 14, 15); *krêêê*, elles croissent (10, 13, 15); *dvêê*, ils doivent (10, 11, 13, 14), etc.

La désinence  $-ê$  s'étend dans toute la Belgique wallonne (carte : ils *commencent*) avec les variantes : *kômêsnê* (199, 198); *kômêsmu* (195); *kômêstê* (290); elle se retrouve au point 163, en Meurthe-et-Moselle.

Je crois qu'il faut séparer absolument les formes ardennaises des autres formes de l'*Atlas* : quoi qu'il en soit, l'explication que j'ai fournie est purement locale et ne peut être étendue à d'autres points.

**52 bis.** L'emploi de l'*ê moyen* à la place de l'*e sourd* du français n'est pas particulier aux patois de mon domaine.

Il est assez difficile d'établir l'extension de ce caractère en dehors des villages que j'ai étudiés. Dans le département des Ardennes la voyelle intercalaire *e* est signalée par un certain nombre d'instituteurs : à Châtel-Chéhéry (Ardennes, Vouziers, Grandpré), *dêhors*, dehors; à La Férée (Ardennes, Rocroi, Rumigny), *Rêné*, René; *Marguêrite*, Marguerite; *gêlée*, gelée; *grênouille*, grenouille; *tournevîs*, tournevis; *sêmer*, semer; *pêser*, peser; *ramêner*, ramener; *chandêlier*, chandelier; à La Francheville (Ardennes, Mézières), *âtêlier*, atelier; *achêver*, achever; *cêlêri*, céleri; *chêvron*, chevron, etc.; à Bouvellemont (Ardennes, Mézières, Omont), *lêver*, lever; *êléver*, élever; à Balan (Ardennes, Sedan-Sud), *frêlon*, frelon; *grêlou*, grelon.

Les cartes de l'*Atlas linguistique* (*le*, *ma*, etc.) présentent un état de confusion complète : *ma* se dit *êm*, *âm*, *mê*, *mu*, *mê*, suivant les points, sans qu'on puisse déterminer de types régionaux.

L'*ê atone* provient sans doute d'un ancien *â*. En effet les formes

verbaux il *peut*, il *veut*, aboutissent également à *pè*, *vè*<sup>1</sup> : la position syntactique habituelle de ces mots explique que leur voyelle ait évolué avec les voyelles non accentuées. Il en est d'ailleurs de même dans la Belgique wallonne et dans tout l'est de la France, où *pu*, *pâ*, alternent avec *pu*, *pyâ* (comme *bu*, *byâ*, bœuf); les formes *pè*, *pê*, sont isolées aux points 178 et 188 de l'*Atlas* (Ardennes). J'ai déjà signalé à plusieurs reprises (§§ 35, 40, 42) la confusion des voyelles *è*, *â* dans la région ardennaise vers le xiv<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle : la généralisation de l'*è* dans l'emploi de voyelle intercalaire est une conséquence de ce fait.

### e fermé.

**53.** Pour l'articulation de l'*e* fermé les lèvres se rapprochent plus encore que pour celle de l'*e* moyen ; la langue touche très largement le palais. Les tracés obtenus à l'aide du palais artificiel montrent que cet *é* est plus voisin de l'*i* que l'*e* fermé parisien (cf. les *palatogrammes* publiés par M. l'abbé ROUSSELOT, *Précis de prononciation française*, p. 33). Quelques exemples (n<sup>o</sup> 2) où la prononciation est

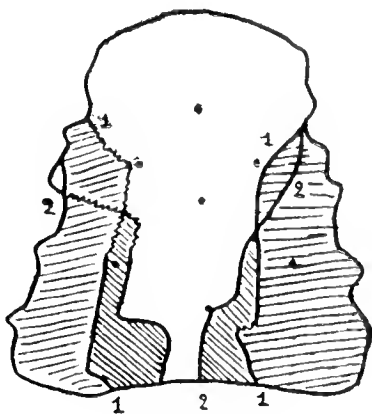


FIG. 4.

1. Paix (*pé*). — 2. *pêpe* (grand-père).

énergique ne laissent qu'un étroit couloir au centre de la voûte palatine et dans sa partie antérieure.

1. Les formes anciennes *weil*. je veux, ORCHIMONT, 1310, CONS-LA-GRANDVILLE, 1265; *wit*. il veut, REVIN, 1353, 37, semblent indiquer déjà cette prononciation.

**54.** L'*e fermé* correspond généralement dans la région ardennaise à l'*e fermé* du Parisien.

1° Cependant, dans tous les mots où un *e* d'origine quelconque est suivi d'une consonne articulée, cet *e* a le son fermé : *mêr*, mère ; *pêr*, père ; *nêr*, nerf ; *brêj*, braise ; et, partiellement, *nêj*, neige ; *pyêj*, piège ; *fêrnêt*, fenêtre ; *fêt*, fête ; *têt*, tête ; *fêf*, *fêv*, fève, art. haricot ; *frên*, frêne ; *êl*, aile ; *syêl*, ciel, etc. Tous les noms féminins terminés par *-ière* présentent également un *e fermé* : *byêr*, bière ; *sîmtvêr*, cimetière, etc. Les suffixes féminins *-ette*, *-elle*, conservent en revanche l'*e ouvert*.

Je n'insiste pas sur cette prononciation qui est celle de la langue française à l'époque classique. Le *Dictionnaire de l'Académie* en 1740 écrivait *père*, *mère* ; on a repeint assez récemment l'*e* du *Collège de France*, jadis le *Collège de France*. Parmi les poètes, Voltaire est le premier qui ait admis la nouvelle prononciation. Celle-ci tend à se répandre sous l'influence du français : cependant le type *bêt* (*Atlas linguistique*, au mot *bête*) est celui du département des Ardennes et des départements français voisins. Beaucoup d'instituteurs signalent cette prononciation dans leur village.

**55.** 2° Un *e* devenu final par suite de la chute d'un *l* est un *e fermé* : *sê*, sel ; *ôtê*, hôtel, art. chambre et cuisine ; *kê*, quel, et *sakê* (je sais quel), art. mauvais, 21 ; *zê*, eux (à côté de *zêl*), etc. Ce caractère est très important : au sud du domaine wallon et dans toute la partie méridionale de la région ardennaise, la forme régime-singulier sujet-pluriel a subsisté seule dans les mots qui sont formés avec le suffixe *-ellu* : *batê*, bateau ; *bê*, beau ; *kutê*, couteau ; *martê*, marteau ; *tuwê*, tonneau ; *vê*, veau, etc., etc.

Ces faits ne sont pas particuliers à la région ardennaise.

La carte *sel* de l'*Atlas linguistique* offre des exemples de *sê* répandus partout dans le nord de la France et en Belgique. Dès les points 182 (Luxembourg belge) et 175 (Meuse) apparaît une variante *sê*, qui au sud devient *sêy* (Meurthe-et-Moselle), et *sây* (au point 181). Le type français *sêl* occupe l'Aisne, la Marne, et tout le département des Ardennes, à l'exception du point 188 (15 de mon enquête). — Une aire *bê* (carte *beau*) couvre toute la Belgique et l'est de la France.



La chute de *l'* est un fait accompli dès les plus anciens textes. Les exemples sont nombreux : je ne reproduis pas ceux que j'ai cités au § 39.

AGIMONT. — *perpetuellement*, perpétuellement, 1300.

REVIX. — *ostei*, hôtel, 4, vers 1350 ; *tonnie*, tonlieu (droit de), *ibid.* ; *pontanceis*, diminutif de ponton, XII<sup>e</sup> s., 21 ; *vervais*, verveux, *ibid.* ; *rosteis*, a. f. *rostel*, gril, 1368, 61 ; — *perpetuellement*, perpétuellement, 1366, 51 ; — *que*, quel, XII<sup>e</sup> s., 2, 7, et *queque*, quelque, XII<sup>e</sup> s., 25, *quecunke*, *queconques*, quelconque, 1418, 1472, 79, 136 ; *liqueis*, lequel, 1443, 95, *lesqueix*, lesquels, *ibid.* ; *te*, tels, vers 1350, 1 ; *teis et queis*, tels quels, XII<sup>e</sup> s., 11, *teit*, telle (franchise), vers 1350, 4.

*Fausse graphies* : *lielx*, tête, 1430, 86 ; *costel*, côté, 1442-1455, 93, 124.

ORCHIMONT. — *corporeis*, corporelles (fois), 1265 ; *asqueis*, auxquels, 1310 ; *desqueis*, desquelles, 1267, 1298.

De même *autel*, *autéis*, tel, tels, COUS LA GRANDVILLE, 1265 ; *quarteis*, quartel, quartaut, BOUILLON, 1300.

MEZIÈRES. — *mies*, mieux, 1285. Cart. Signy, p. 584 ; 1297, M 10 ; à côté de *miex*, *mius*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup> ; *perpetuellement*, 1291, RI, p. 437 ; 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604 ; *perpetuellement*, 1293, RI, p. 446 ; *personnement*, 1296, M 9.

FLORENVILLE, 1244. — *lesques*, lesquels.

Les graphies *perpetuellement*, *personnement*, semblent indiquer que *l'* n'était pas complètement amuï : on pourrait supposer qu'il était représenté après les voyelles *é*, *i*, par un léger *y*, et après les voyelles *a*, *o*, *u*, par un léger *w*.

**56.** 3<sup>o</sup> L'*e fermé* est le produit de la dénasalisation d'une voyelle *è*.

*è* aboutit à *ê* dans deux aires nettement distinctes au nord et au sud de la région ardennaise. Un point isolé, le point 55, présente aussi quelques exemples de la voyelle *ê*. J'ai étudié dans un chapitre spécial le mécanisme de la dénasalisation : je note seulement ici qu'il ne s'agit pas du phénomène habituel en français devant voyelle (*un homme pour à n homme*). Ce fait est commun à toute la région ardennaise, mais la voyelle obtenue est différente : *bien* suivi d'un mot commençant par une voyelle aboutit en effet à *bèu*, *bin*.

a) *Aire nord*. — *ê* correspond dans cette région à la diphtongue *yè* provenant d'un *è ouvert libre* suivi d'une nasale. Les points 2, 3, 5 à 7, 10, 11, 14, 15, 18, 21, disent *bè* pour bien. Ce caractère semble en voie de régression : les formes en *ê* sont moins répandues pour

les autres mots : *rê*, rien ; *tê*, tiens ; *vê*, viens ; *nê*, ne... pas (a. fr. *nient*, wallon *nê*) ; *tvê*, *chien*, etc. Dans la conjugaison la désinence des trois personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel (anciennement *-iens*, aujourd'hui *-ê* dans tous les parlers ardennais) est *-ê* : *astê*, (nous), étions, 5 à 7 ; *astê*, (ils) étaient, 2, 10 ; *srê*, (nous) serions, 5, 7, 10, 11 ; *vêrê*, (ils) viendraient, 2, 6, 11, etc. — Il faut peut-être ajouter à ces exemples les représentants des pronoms mien, tien, sien, au point 21 : *mêk*, *têk*, *sê*, à côté de *mèn*, *tèn*, *sèn* ; *mèn*, *tèn* (14, 15), *sen* (15), à côté de *min*, semblent avoir été traités comme *bien* devant voyelle.

L'*ê* qui correspond au groupe *yê* est un *ê* très fermé qui tend vers *i* : j'ai noté quelquefois cette voyelle : *rî*, rien (5) ; *astî*, (nous) étions (2, 10), et *astî*, (ils) étaient (5) ; *srî*, (nous) serions (5, 6) ; *vêrî*, (ils) viendraient (7, 10), etc. — *mî*, ne... pas, est beaucoup plus répandu (peut-être à cause de *ne... mie* ?).

Ces formes, actuellement les moins nombreuses, doivent être les formes primitives. Il n'y aurait pas eu à proprement parler dénasalisation de *ê* dans la région wallonne, mais réduction d'une diphtongue *yê* par la chute du second élément. Cette réduction serait parallèle à celle de la diphtongue *yê* à *i* (*pi*, pied). La confusion des sons *ê* et *i* est facile dans cette région : la nécessité de distinguer la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> personne du pluriel des temps secondaires de la 2<sup>e</sup> personne suffirait à expliquer le choix de la désinence *-ê*.

57. b) Au point 55 la dénasalisation se produit actuellement : elle atteint la voyelle *ê* dans tous les mots et dans toutes les positions. Toutefois la voyelle *ê* (*bê*, bien ; *tšen*, chêne ; *tšen*, chaîne) ne se rencontre que dans des mots très usuels ou devant une nasale articulée ; la plupart des exemples présentent une voyelle à demi nasalisée : *âdê*, andain ; *kubê*, combien ; *purê*, purin ; *tyê*, (le) tien, à côté de *myê*, (le) mien ; *kicê*, coin (du feu) ; *avê*, aveins (la branche, art. abaisser) ; *-avên*, avoine ; *mêñê*, mener ; *têrê*, (on) tiendra, etc.

La voyelle se ferme en perdant son caractère nasal. On s'attendrait plutôt à l'effet contraire : l'air évacué par le nez passe en effet par la bouche, qui devrait s'ouvrir plus largement. La dénasalisation

de l'è peut donc s'expliquer par une diminution de la colonne d'air, causée par l'allongement de la voyelle : l'économie de souffle, qui est instinctive dans ce cas, a produit à la fois le relèvement du voile du palais et la fermeture des lèvres.

**58. c) Aire sud.** — Dans le sud de la région ardennaise la voyelle è finale ou en syllabe finale perd son caractère nasal quelle que soit son origine : les mots récemment importés tendent à s'assimiler au fond ancien du patois et présentent toutes les étapes de la dénasalisation.

*fê*, faim ; *âdê*, andain ; *grêy*, grain (73) ; *pê*, pain ; *pulê*, poulain ; *plâtê*, plantain ; *plêt*, plaindre, etc., etc. Il faut ajouter à cette liste, qui comprend tous les mots terminés en français par è : 1° les mots où la nasale finale a conservé son articulation ; ces mots ont généralement une voyelle nasale dans la région ardennaise : *êm*, (il) aime ; *fôtên*, fontaine ; *lên*, laine, etc.

2° Un certain nombre de mots où la voyelle à a passé à è sous l'influence d'un *r* ou d'une mi-occlusive :

*têr*, tendre ; *d'yêr*, gendre ; *vêrdi*, vendredi, etc. ; — *plêtý*, planche, d'où *plêtýí*, plancher ; *mêdý*, (je) mange, d'où *mêdýí*, manger ; *tyédý*, (je) change, d'où *tyédýí*, changer ; *mêtý*, manche, etc.

Les formes dénasalisées occupent dans l'*Atlas linguistique* une aire restreinte qui comprend le sud du Luxembourg belge et du département des Ardennes avec les points les plus septentrionaux de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle.

Au mot *pain* les variantes sont *pè*, 176 ; *pê*, 182, 175, 181, 173 ; *pi*, 174 ; — la carte *faim* présente les mêmes types dans les mêmes points, à l'exception du point 173 ; — *main* se dit *mê* (176, 182, 175, 181, 173) et *mi* (174) ; — *mange* offre un *é* aux points 176, 175, 181 ; un *í* aux points 174, 164, 171) ; — *manche* se dit *mêtý*, 176, 182, et *mié*, 174, 164 ; — *grange*, *grêtý*, 176, 182, 181, 173 ; et *gríé*, 175, 174, 164.

Il faut rapprocher des types *pi*, *gríé*, *lin*, laine (*lên* au sud d'une ligne jalonnée par les points 158, 166, 165, 175, 176, 181 : *lin* existe aux points 165, 174, 164), etc., les formes *bít*, 165, 156, 174, 164, et *bíct*, 182, au mot *bête* ; de même, au mot *porc* (type

régional *puçé*) je relève *puçev*, 182 ; dans la carte *beau* (un bel homme), *biç*, *biç*, se rencontrent aux points 165, 156, 164 ; *bi* au point 174 (variantes de *bi*).

**Remarque.** — Les formes *tévé*, (je) tiendrai ; *viévé*, (je) viendrai, se trouvent au nord et au sud de la région ardennaise ; elles proviennent d'une assimilation ancienne de la consonne nasale à l'*r* qui la suit (a. fr. *merrai*, je mènerai ; *derree*, denrée ; cf. *veroit*, Registre de REVIN, 1440, 90). Voyez aussi GRAMMONT, *Mélanges de la Société de linguistique*, t. X, p. 198 ; MEYER-LÜBKE, *Gr.*, t. I, p. 475. Ces formes se retrouvent à Namur, NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, pp. 20 et 266.

**59.** 1<sup>o</sup> Un certain nombre de mots qui ont en français un *a long fermé* présentent un *é long* au sud de la région ardennaise. Le nombre des villages qui possèdent ce caractère varie avec chaque exemple : *étý*, âge ; *pét*, pâte ; *pèk*, Pâques, et *pèkèl* (f.), buis, *pèkèti* (m.), touffe de buis ; *késò* (m. pl.), 63, à côté de *kásò*, cassons, art. vaisselle ; *késuni* (62), marchand de vaisselle, à côté de *kasni* ; *dikès*, fête du village (dédicace) ; *skrèv* (61), à côté de *èkráf*, coquille d'œuf ; *kéf*, cave ; *ék* (72, 73, 78, 81 à 87), et *yék* (76, 77, 79), à côté de *ák*, *vák*, quelque chose (aliquid), etc.

Dans l'*Atlas linguistique*, les formes en *é* s'étendent dans l'est de la France sur une aire assez importante : les points 171, 162, 170, etc. (Meurthe-et-Moselle), et une grande partie des Vosges sont occupées par un type *pèk*, au mot *Pâques* : *pèk* se retrouve isolé au point 176 (73 de mon enquête). De même *ék*, *yék* (aliquid, carte *quelque chose*), couvre la partie sud du département de Meurthe-et-Moselle au sud du point 163 et le département des Vosges ; *ék* au point 176 est entouré de formes *ák* (181, 174), *vák* (164) ; *kéf*, cave, isolé lui aussi au point 176, a été noté aux points 171, 170, 160, 150.

L'*a long* final aboutit également à *é* dans la région Meusienne et Lorraine (*nié* dans la carte *renard* de l'*Atlas*)

Je crois que les formes lorraines de l'*Atlas* n'ont aucun rapport avec celles que j'ai recueillies dans la région ardennaise.

L'aire des exemples cités et la place des *a* est trop variable pour

qu'on puisse expliquer phonétiquement le passage de l'*a* à *ê*. Il s'agit d'un *mirage phonétique*<sup>1</sup>. Sur la frontière d'une région où l'*a* suivi d'un *y* aboutit à *â* (*fâr*, faire), les patois ont corrigé à l'exemple du français *fêr* sur *fâr*, et par analogie *pêt* sur *pât*, etc.

**Remarque I.** — *armêr*, armoire (dans l'*Atlas linguistique* les variantes *armêr*, *amêr*, *armwêr*, couvrent tout le nord et l'est de la France ainsi que la Belgique) et *pêl*, poêle, ont conservé d'anciennes formes régulières (a. fr. *armaire*, *paele*, *poele*).

**Remarque II.** — *nê*, nuit, à l'extrême nord de la région ardennaise (cf. les articles : *aujourd'hui*, *minuit*), correspond au type *noit* de l'ancien wallon. Cette forme se retrouve à Namur à côté de *nétêy* (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 27). Dans l'*Atlas*, *nê* a été relevé aux points 197, 195, 186.

**60.** Les diphtongues où l'*r* fermé joue le rôle de voyelle accentuée sont rares. J'ai étudié en même temps que les diphtongues *yê* et *êy* leurs variantes *yê*, *êy*.

La diphtongue *wê* n'existe guère que dans un seul cas. Elle correspond dans une partie de la région wallonne à la voyelle française *ê* provenant d'un *a latin* et précédée d'une labiale : *bwêji*, baiser, art. embrasser, et *bwêjûr*, baisure (du pain); *fwêr*, faire; *fwê*, fagot, mot à mot *faix* (10, 13 à 19, 21); *mwêjô*, maison, etc.

Cette diphtongue apparaît sporadiquement dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique. La carte *maison* en présente des exemples aux points 188, 184, 185 (Wallonie); une aire importante dans le département de la Somme; des formes isolées se retrouvent aux points 49 (Haute-Marne), 87 (Vosges), 46 (Haute-Saône), etc. — *fwêr* constitue deux groupes bien distincts : l'un dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, l'autre dans la région wallonne (188, 187, 185). — *pwêyi*, pays, n'existe que dans la Somme (267, 265, 255, 263).

Ce fait doit être rapproché d'un autre fait beaucoup plus général et beaucoup plus répandu : l'*a latin* nasalisé devant une labiale est

1. Voy. *La limite des Dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

représenté dans toute la région wallonne par la diphtongue *wê*. J'exposerai dans l'étude de cette diphtongue les conditions de la naissance du *ai*.

Le mot *êw*, eau, est seul à représenter la diphtongue *êw* dans les villages wallons de mon domaine. Cette forme généralement notée *êw* par M. Edmont occupe dans l'*Atlas linguistique* toute la Belgique wallonne ; il ne semble pas qu'il faille en rapprocher le type *â* (Meuse et Meurthe-et-Moselle) qui alterne avec *yô* et qui provient sans doute d'un ancien *ô* (cf. les cartes *coup*, *cou*, *loup*).

J'ai noté à l'époque ancienne *êwwe*, XII<sup>e</sup> s., 12, et *aiwwe*, id., 26, dans le Registre de REVIS.

**61.** L'*e* fermé long est une voyelle relativement stable ; cependant elle tend :

- 1<sup>o</sup> à se diphtonguer ;
- 2<sup>o</sup> à passer à *i*.

#### 1<sup>o</sup> *e* FERMÉ LONG TEND À SE DIPHTONGUER.

L'*e* long présente des cas nombreux de diphtongaison au nord et au sud de la région ardennaise.

J'ai réuni dans un chapitre spécial les exemples de ce phénomène et j'en ai étudié le mécanisme. Je note simplement ici que les deux séries de faits doivent être nettement distinguées :

a) *Région nord*. — L'*e* long accentué devant consonne est quelquefois suivi d'un léger *i* : *fêw*, fer ; *fêit*, feve, art. haricot ; *sêw*, saistu (8), etc., etc.

Il s'agit là d'une diphtongue ancienne conservée aussi dans le parler de NAMUR (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für roman. Phil.*, t. XXIV, pp. 5-6) et transcrite par *ei* dans les documents anciens. A l'origine, elle représente sans doute exclusivement un *a* latin accentué ; dans les patois actuels elle a en grande partie disparu et son emploi a été généralisé dans tous les cas où l'on rencontre un *e* fermé.

J'ai réuni à l'article *ey* (739) tous les exemples anciens de *ei* qui proviennent d'un *a* latin accentué final ou non. Les autres exemples sont

rare : REVIN : *seir*, cert, XII<sup>e</sup> s., 2; *deistre*, à côté de *destre*, XII<sup>e</sup> s., 2; *feist*, fête, 1413, 72; ils prouvent que la confusion entre l'*e* fermé (correspondant à un *e* latin entravé) et l'*ei* (correspondant à un *a* latin accentué libre) est déjà ancienne.

**62.** *b*) Région sud. — Dans le sud de la région ardennaise ainsi qu'au point 55 il y a véritablement *diphthongaison* de l'*ê*. La voyelle se brise (*êê*, *êë*) et aboutit au sud par des intermédiaires *êë*, *êv*, *iyê*, au groupe *iyê*. Il s'agit là d'un fait secondaire, sans doute récent, et en tous cas postérieur à la dénasalisation de la voyelle *ê* : les mots *pain*, *laine*, *gendre*, sont représentés par *piyê*, *liyên*, *d'iyêr*.

Les exemples sont nombreux et variés; tous les *ê* français sont susceptibles de se diphthonguer : *biyêt*, bête; *t'iyê*, char (type régional *t'yê*); *kabriyê*, chevreau (type régional *kabrê*); *fiyêf*, fève, à l'article haricot; *friyên*, frêne; *d'iyêrp*, gerbe, etc., etc.

## 2° e FERMÉ LONG TEND VERS î

**63.** L'*e* fermé long tend vers *î*, dont il se rapproche beaucoup plus que l'*ê* du parisien. Il obéit à la tendance naturelle des voyelles longues à se fermer : l'organisme fait une économie instinctive de souffle<sup>1</sup>. La voyelle intermédiaire *ê* est fréquente surtout devant *r* et en position finale : *mêr*, mère (passim); *pêr*, père (15, 16, 18, 21, 23, 30); *byêr*, bière (22); *t'yôdyêr*, chaudière (29); *t'yêr* (22, 73), et *cêr* (65, 66), chariot; *simêtyêr* (4 à 6, 9, 16, 18), *simtyêr* (12, 24, 30), *sêmêtyêr* (15), *sêmatyêr* (22, 29, 31), cimetière, etc. Cependant la voyelle *ê* est répandue partout : *syêl*, ciel (4, 5, 8, 29, 30, 55); *fôtên* (62, 84, 87), *fâtên* (72, 73), fontaine, etc., etc.

L'existence de la voyelle *ê* dans deux groupes de mots importants pose une grave question que je ne puis résoudre : celle du traitement originel de l'*a* suivi ou précédé de *y*. Au sud du département des Ardennes, le suffixe *-ier* (*-ariu*) est représenté par *-ê* : *kôrê*, coudrier (69, 83); *t'yâdlê* (71, 83), *t'yôdlê* (18), chandelier, à côté de *bêr*,

1. A. MEILLET, *D'un effet de l'accent d'intensité*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XI, p. 165.

bière (69); *pe*, pied (67), etc. Au féminin, les formes en *-ir* sont les plus nombreuses : les formes en *-êr* (*tîôdêr*, chaudière, 71; *ôzêr* (f.), osier, 76; *bûtnêr*, boutonnière, 71) sont exceptionnelles<sup>1</sup>. — Les verbes soumis à la loi de Bartsch montrent fréquemment la même voyelle intermédiaire : *baye*, baigner (77, 87, 89, 91); *bacêy*, baisser (87), etc.; il en est de même pour les noms de lieu terminés par *-y* (*-iacum*).

Le type lorrain en *-ê* (*ei* au moyen âge) a été étudié par HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 386; le type champenois et wallon en *-i* remonte à une désinence *-ier* dont l'évolution est analogue à celle de la désinence française. Il est impossible de décider si les *e* du sud de la région ardennaise sont des *e* tendant vers *i* ou des *i* tendant vers *e* (comme les formes *rî*, rien, *astî*, nous étions, § 56). Il est intéressant de relever à la limite des deux aires ces formes bâtardes, nées d'une tendance inconsciente du sujet parlant à concilier les formes divergentes des parlers qu'il connaît.

*i, i, i*

**64.** Les trois variétés d'*i*, *i ouvert*, *i moyen* et *i fermé* (*i, i, i*), s'articulent avec la bouche de plus en plus fermée. La langue touche de plus en plus largement le palais des deux côtés; elle en mouille pour l'*i* fermé toute la partie antérieure jusqu'aux dents. Je publie les tracés que j'ai obtenus de l'*i* et de l'*i* sur le palais artificiel. Je

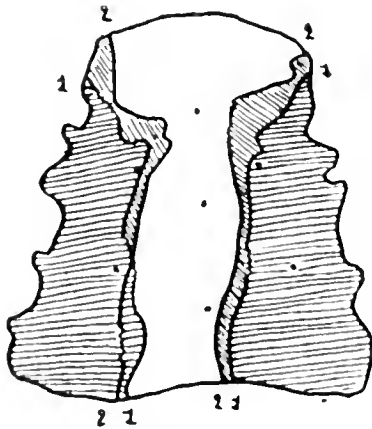


FIG. 5.

1. Pire (*pi*). — 2. pu (pierre).

1. A. NAMUR (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV p. 9), *-êr* est régulier, *-îr* exceptionnel.



ne donnerai pas d'exemple de *l'i ouvert*, qui est à peu près inconnu à mon propre patois et ne se rencontre guère qu'au centre et au sud de la région ardennaise.

### i ouvert.

**65.** *L'i ouvert* possède à peu près le même timbre que *l'i final* anglais de *happy, pretty*. Ce son est assez fréquent dans la région wallonne, autour des points 10 et 15, dans la vallée de Semoy et au sud de la région ardennaise. Il se trouve presque exclusivement en position finale, où il constitue une des étapes de l'évolution de *l'i final* vers *ê*. Les mots *radis, pays*, etc., les infinitifs de la conjugaison inchoative et en général tous les mots terminés par un *i moyen* offrent des variantes en *i* : *radì* (61) ; *payì* (61) ; *tusì, ici* (79) ; *pip, pipe* ; *lèdì, lundi*, etc. ; *puni, pondu* (75, 80) ; *pòrtì* (13) et *pártì* (63), *parti* ; *dì, (tu) dis* ; *veni, venir* (50, 73) ; *mòrì, murì, mourir*, etc.

Le timbre de cette voyelle est voisin du timbre de la voyelle intermédiaire *é*, avec laquelle M. EDMONT, dans *l'Atlas linguistique de la France*, l'a souvent confondue.

### i moyen.

**66.** Au centre et au sud de la région que j'ai étudiée, *l'i moyen* se rencontre à peu près dans les mêmes cas que *l'i moyen* du parisien.

Cependant : 1° *l'i final* est plus répandu qu'en français par suite de la chute de *l'r* dans la plupart des infinitifs en *-ir*. Cet *i*, par l'intermédiaire des voyelles *ì, é*, tend d'ailleurs vers *ê*.

2° De plus, un très grand nombre de mots qui ont en français un *i fermé*, tels que *uid, midi, ici*, présentent un *i moyen* dans la région ardennaise (*l'i fermé* en général correspond à la diphtongue *-ier* du français).

**67.** En syllabe initiale un *e ouvert ou fermé* suivi d'un *n mouillé* aboutit à *i*.

Le seul exemple que j'aie relevé est celui de *tiñ*, teigne (et cuscute), *tiñr*, teigneux (50, 81). *Peigne* doit avoir subi la même évolution : on dit *pinè*, se peigner, au point 34. *Vienne* est représenté par *vèy* au nord de la région ardennaise : cette forme peut être analogique des formes accentuées de l'indicatif présent (je *vé*, tu *vé*, etc.).

Il semble que l'e tende également à passer à i devant un l mouillé : *veiller* se dit *weiyè* (4), *weiyi* (9, 12, 13); cf. aussi *rawiye*, réveiller. Ces formes ne se retrouvent pas au mot *veiller* dans l'*Atlas linguistique*. La forme *tiy* au contraire est répandue en Belgique et dans tout le nord-est de la France; elle s'étend même à des régions habituellement francisées (points 178, 158, 167, 177 des Ardennes), et à une grande partie des départements de l'Aisne et de la Meuse.

À l'époque ancienne le mot *seigneur*, qui revient fréquemment dans les chartes, est généralement transcrit avec un i en syllabe initiale.

AGIMONT. — *signeur*, 1300; *singneur*, 1314 (2 ex.).

REVIN. — *signeur*, vers 1350-1420, 4, 24, 52, 80; *Nostre Signeur*, 1360, 45; *moussigneur*, 1450, 106.

ORCHIMONT. — *signor*, 1290, et *moussignor*; *signeur*, 1254, 1300 (2 ex.), 1310, et *moussigneur*, 1267.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *signorie*, seigneurie, 1265.

MEZIÈRES. — *signour*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>, et dans la même pièce *seignour* (3 ex.), *seingnour* (2 ex.), *seigneur* (1 ex.); *signour*, 1297, M 10, 1300, M 13, etc.; *signor*, 1283, M 5; 1292, RI, p. 437, et *signorie*, 1299, RI, p. 464; *signeur*, 1251, M 1; 1274, M 3; 1284, M 6; 1289, RI, p. 395; 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>; 1292, RI, p. 436, etc., etc.<sup>1</sup>.

CHINY (1247) a deux exemples de *signor*; mais *segnor* (3 ex.) est seul employé à FLORENVILLE (1244).

**68.** La désinence *-im* subsiste à côté des représentants du français *-ième* dans les adjectifs numéraux ordinaux : *dúzim*, deuxième; *trwezim*, troisième.

Le suffixe *-im*, qui est primitif et régulier en ancien français, se trouve d'une manière exceptionnelle dans tout le nord de la France et en Belgique (295, Nord; 197, 196, 194, 193, 186, Belgique, à

1. En Champagne (KRAUS, *op. cit.*, pp. 27 et 30), la confusion est complète entre *seignour*, *segnor*, *signor*.

côté de *-im*, 191) : il est isolé au point 185 et devient régulier dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle).

A l'époque ancienne j'ai noté, avec les formes en *-ime*, qui sont les plus répandues, un suffixe *-im* (*-enne*, *-inne*).

REVIN. — *sisenme*, sixième, 1368, 54; *disenme*, dixième, 1370, 62.

ORCHIMONT. — *scsime*, seizième, 1254. — Dans la Chronique de H. Henrotz, curé de Bourseigne-vecille (vers 1635), je relève *onsime*, onzième, *dixsime*, dixième, à côté de *neufième*, neuvième (*Annales archéologiques de Namur*, t. XV, p. 545).

MÉZIÈRES. — *uitime*, 1297, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>; *diçime*, 1360, G. 147, et *diçisme*, 1393, G. 149; *noefvisme*, 1370, G. 161; *tresisme*, 1393, G. 161; *septime*, 1374, G. 68; *douçisme*, 1393, G. 68, 1399, G. 69; *quinçime*, 1367, G. 148; *ongime*, 1380, G. 148; — mais *cinquinme*, 1332, G. 146.

**Remarque.** — *gripè*, grimper, et *arjiblèt*, reginglette, art. piège (44), sont conformes à l'étymologie : la voyelle nasale du français est insolite.

**69.** Dans toute la région ardennaise un *i moyen* s'intercale entre une *consonne* et un *y* pour faciliter la prononciation d'un groupe difficile.

*mijèt*, miette; *vijåd*, viande; (ils) *pijòka*, (les) poussins, verbe tiré de l'onomatopée *pyò pyò*, au mot poussin; *lòrijò*, loriot (58); *maladijò*, maladif (58); *ijò*, œuf (douzaine *di jò*, *en ijò*); *ijò*, *jò*, eau; *mijòl*, à côté de *myòl*, moelle; *julijò*, juillet (41), etc.

Il arrive en revanche qu'un *i* étymologique disparaisse dans la même position; c'est ainsi qu'à côté de la forme correcte *nijò* on trouve *yò* (art. nichet).

La fréquence de ce phénomène s'explique par l'énergie particulière du *y* ardennais : le *w* exige lui aussi l'intercalation d'une voyelle d'appui après toutes les consonnes. En français au contraire (GRAMMONT, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VIII, p. 72), le groupe *liquide* + *y* équivaut bien à deux consonnes, mais le groupe *non liquide* + *y* équivaut à une consonne unique.

Ce caractère n'est pas spécial aux patoisants : il s'étend au français dialectal, ce qui est facilement explicable, puisqu'il repose, non sur une tradition locale, mais sur une nécessité organique.

**70.** A l'extrême nord de la région ardennaise l'i moyen joue le rôle de voyelle intercalaire (voir § 50).

*m piti, mi pti*, mon petit; *li skòl, al sikòl*, l'école, à l'école; *riwê, riwè*, raide; *riwêwê, riwêwè*, ruminer; *sitrwê, strwê*, étroit; *sipèn, spèn*, épine, etc., etc.

Il en est de même au sud de la région ardennaise pour quelques mots seulement et dans quelques villages : *piti*, petit, 83, 85, 91; *pitit*, petite, 72, 77; *firlòk*, chiffon, 87, 92, 93, fr. freluche, freloque, etc.

Le timbre naturellement imprécis de la voyelle neutre ne permet pas de déterminer d'une manière absolue les limites de son emploi. Je renvoie pour cette étude à *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

**Remarque.** — Dans tout le sud du département des Ardennes, le féminin de l'article indéfini est *in*. L'adjectif numéral possède lui aussi sur une aire plus restreinte un féminin *in, yin*. Cette forme peut avoir été refaite sur le masculin *è* à l'imitation des adjectifs *fin*, fine, etc. Il en est de même pour *dérin*, féminin de *dêrê*, art. dernier; *tÿin*, chienne, et *tÿinò*, petit chien, *tÿinlê, tÿintê*, mettre bas, en parlant d'une chienne.

Le type *tÿin* occupe dans l'*Atlas linguistique* les points 290, 195, 186, 184, 176, 182, dans la Belgique wallonne, le long de la frontière française; *ein* se dit également dans le département de la Meuse et au sud (points 175, 165, 156, etc.).

Le féminin *dairine* se rencontre dès 1120, dans le *Registre de RIVIX*, 80, ainsi que l'adverbe *dairinement*, 1358, 38.

*bin<sup>1</sup>*, bien (devant voyelle), à côté de *bèn*, semble bien au contraire une transformation purement phonétique (cf. *fwîn*, 20, 26, 36, 38, 48, à côté de *fwèn*, 39, *fwên*, 64, *fwên*, 67, et *fwèn*, 23, etc., fourche, fr. fouine).

1. Au point 16, la forme *bin* a été généralisée et s'emploie dans tous les cas. Il en est de même au point 165 (Meuse) de l'*Atlas linguistique*.

**70 bis.** — L'infinitif *connaitre* présente actuellement les variantes *kūniē*, *kūnitr*; on dit aussi *kūni*, (je) connais. La voyelle *i* est analogique des formes accentuées sur la désinence.

A l'époque ancienne la diphtongue *oi* en position atone est souvent remplacée par *i*.

AGIMONT. — *otrions*, (nous) octroyons, 1314 (d'après des formes telles que : je nie ?); *connissance*, connaissance, 1300.

REVIN. — *connissance*, 1264, appendice à la pièce 4, *connissance*, 1360, 45; *venison*, venaison, chasse, vers 1350, 2; *bourjezie*, *ibid.*, 5, 7; *damisel*, *damiselle*, demoiselle, 1428, 81. — *Sisante*, soixante, 1360, 45, etc., etc., est sans doute refait sur *six*.

ORCHIMONT. — *recogissons*, (nous) reconnaissons, 1290, et BOUILLON, 1330; *iquisson*, occasion, 1309.

MEZIÈRES. — *demiselle*, demoiselle, 1289, RI, p. 396; *oquison*, occasion, 1299, RI, p. 464; *conissant*, connaissant, 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 118 r<sup>o</sup>; *connissance*, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>, *connissance*, 1299, RI, p. 463, 1298, M 11, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>, etc.; *bourgisie*, bourgeoisie, 1346, H. 196, 1367, G. 68; *courtisie*, courtoisie, 1348, H. 196, etc. <sup>1</sup>.

**70 ter.** Au sud de la région ardennaise, un *i moyen* constitue l'élément accentué du groupe *iyĕ*, *iyĕ*, issu de la diphtongaison de l'e long fermé : *biyĕt*, bête; *tĕiyĕ*, char, chariot, d'un type *tĕyĕ*; *fiyĕf*, fève, etc., etc.

J'ai déjà signalé ce phénomène au § 62. Il est nécessaire de rapprocher de la forme *biyĕt* les variantes de la carte *bête* de l'*Atlas linguistique* : *bĕt* (182), et *bĭt* (165, 156, 174, 164), etc.; j'ai noté des formes analogues au § 58. Ces variantes ont été relevées dans une région qui touche au sud de mon domaine; elles proviennent d'une évolution postérieure du groupe *iyĕ*, où la voyelle accentuée s'allonge et se ferme, tandis que les éléments atones s'amuïssent et finissent par disparaître.

#### I<sup>o</sup> *i* TEND VERS ĕ.

**71.** L'*i moyen* tend à passer au son ĕ quand les mouvements articulatoires de la langue et des lèvres sont exécutés d'une manière

1. Il en est de même dans le nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*, p. 26).

insuffisante ; si au contraire les lèvres s'avancent et s'arrondissent outre mesure, on perçoit une voyelle intermédiaire entre *i* et *u*.

La voyelle *ê* est très répandue, en particulier à la finale. Tous les mots terminés par *i* qui présentent des variantes *î*, *ê*, offrent également des cas de la voyelle intermédiaire *e* : *lê*, lit ; *acê*, essieu ; *sânde*, *sandê*, *sâundê*, samedi, etc., etc.

De même l'*i* moyen en syllabe finale devant toutes les consonnes aboutit sporadiquement à *ê* : *grêv*, grive ; *nêk*, nid (des poules), 39, 60 ; *dêr*, dire, 64, 77 ; *ylên* (f.), chenille, etc., etc.

Je ne multiplierai pas le nombre de ces exemples : ceux que j'ai cités aux §§ 65 et 34 permettent à la fois de compléter la liste que j'ai établie et de suivre dans toutes ses étapes l'évolution de l'*i* vers l'*ê*.

Je classe ici un certain nombre de formes anciennes où l'*e* alterne avec *i* en position atone.

REUVÉ. — *vegile*, vigile, 1264, appendice à la pièce 4 ; *fourfisan*, mal faisant, XIII<sup>e</sup> s., 4 ; *parésis*, parisis, XIII<sup>e</sup> s., 5 ; *seriment*, serment, 1443-1447, 95, 99 (2 ex.) ; *ratéfia*, il ratifia, 1453, 118 ; *trenité*, Trinité, 1456, 124. De même *venizon*, vers 1350, 2, à côté de *bourgeoisie*, *ibid.*, 5, 7, *irlier*, XIII<sup>e</sup> s., 32, héritier, et *hyrelier*, 1454, 122 ; *iritage*, 1360, 45, héritage, et *biritage*, 1452, 117, se retrouvent en ancien français.

ORCHIMONT. — *vérité*, vérité, 1300 ; *païseblement*, paisiblement, 1310.

MELZIERES. — *assenés*, assignés, 1253, Launois, Cart. St P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, et *assenel*, 1288, M 7, il assena, 1351, G. 147 ; *assener*, 1367, G. 68 ; *païseble*, paisible, 1285, Cart. Signy, p. 583 ; 1341, G. 160 ; *division*, division, 1289, RI, p. 398 ; 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup> ; *edéfices*, édifices, 1299, RI, p. 466, 1318, G. 159, 1346, G. 147, et *edéfier*, *edéfierier*, 1310, G. 159, 1346, G. 147 ; *menistres*, ministres, 1309, G. 46 ; *piéchie*, péchés, 1332, G. 146 ; *vénoit*, il venait, 1335, G. 146 ; *propriété*, propriété, 1346, G. 160 ; *priviliges*, privilèges, 1357, G. 147 ; *ratéfierent*, ils ratifièrent, 1370, G. 161 ; *Alivandre*, Alexandre, 1374, G. 148, etc. De même *bourgeoisie*, bourgeoisie, 1346, H. 196, 1367, G. 68 ; *courtisie*, courtoisie, 1348, H. 196.

CARIGNAN. — Dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan*, je relève : *Sainte-Sicile*, Sainte-Cécile (village) ; *fermité*, fermeté ; *quilonques*, quelconques ; — et *diligence*, diligence ; *jurédiction*, juridiction ; *Verton*, Virton.

Un certain nombre de ces exemples peuvent s'expliquer par dissimilation : leur ensemble permet d'établir dès le xiv<sup>e</sup> siècle un certain flotte-

ment dans la prononciation des voyelles atones de la région ardennaise : ce flottement est l'origine des confusions actuelles entre *ê*, *i*, *â*, *u*, non accentués.

2° *i* MOYEN TEND VERS *u*.

**72.** Le passage de l'*i* à l'*u* est un cas particulier de la tendance générale des parlers ardennais à la labialisation des voyelles. La voyelle intermédiaire *î* est particulièrement fréquente quand l'*i* est en contact avec une consonne labiale.

*abî*, habit (32) et *abîmâ*, habillement (79); *frîcèl* (f.), dans l'aire de *frîcèl* (f.), égouttoir (48); *riîsipèl* (19, 32) et *rusipèl* (20, 25, 33), érysipèle; *grîv*, grive (37); *mîrîvè*, miroir (11), d'où provient le type régional *mîrîvâ*; *mîrîvâ* (39) et *mîrîvâ*; *mîrî*, mourir (57); *êînlîr* (f.), dans l'aire de *êînlîr*, pousse de coudrier; *riîgôlîs*, réglisse (83); *arîvîy*, arriver (84), etc.

J'ai réuni dans l'étude de la voyelle *u* les mots où la transformation de la voyelle *i* est achevée : cette liste est l'aboutissement et le complément naturel de la précédente.

**i fermé.**

**73.** L'*i* fermé correspond dans la région ardennaise à la diphtongue *-ier* du français. Il provient :

a) d'un *ê* latin accentué libre : *pî*, pied; *pîr*, pierre; *ri*, a. f. *rier*, et *arî* (a. f. *arrier*, dans le Registre de REVIX *a riez de* (la rive), XIV<sup>e</sup> s., 26), art. ailleurs; *drî* (a. f. *derier*), art. derrière; *lîf*, lièvre; *fîf*, fièvre; *vî*, vieux, etc.

Il faut ajouter à cette série *mî*, mieux, où l'*e* a disparu sans se vocaliser.

Dans la carte *pied* de l'*Atlas linguistique* les formes *pî* se rencontrent isolément sur plusieurs points (Manche, Deux-Sèvres, Nord). L'aire la plus importante comprend toute la Belgique et l'est de la France avec la Suisse romande. Les formes *pî* se rencontrent même dans une région habituellement occupée par le Français : aux points 167, 166 (Ardennes), 146, 155 (Marne), et dans la grande majorité des points de la Meuse.

**Remarque.** — *tèci*, tisser (au nord et au sud de la région ardennaise) et *tèca*, *tècrâ*, tisserand; *rèci*, sortir, et *rèc*, (il) sort, sont étranges à côté de *cie*, *ci*, six; *dic*, dix.

**74.** *b)* du suffixe *-arin*, *-aria*.

*Formes masculines.* — *prumi*, *pièmi*, *piòmi*, *prumi*, premier; *pumi*, *pami*, *pami*, *pèmi*, *pumi*, pommier; *uvri*, *òvri*, ouvrier; *sòmi*, sommier (d'un lit, 26); *tjèrpèti*, *tjèrpati*, charpentier, etc., etc.

Dans l'*Atlas linguistique* (carte *pommier*), la Belgique tout entière présente la désinence *-i* (avec au sud quelques *-yè*, points 183, 182). L'Aisne n'a qu'une forme en *-i* (169) : le nord hésite entre *-yè* et *-vi*. Une aire *-i* occupe tout le département des Ardennes (à l'exception du point 158), le point 155 (Marne), le nord de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. Les formes *-èv* apparaissent dès les points 163 (Meurthe-et-Moselle) et 154 (Meuse); plus au sud *pòmi* alterne avec *pomè*.

*Formes féminines.* — *uvrir*, *òvri*, ouvrière (à côté de *uvriyèr*, *uvriyèr*); *òzir* (f.), osier (à côté de *òzi*, *òzyi*, masc.); *fètivr*, fougère (à côté de *fètivr*); *fàmir*, *fumir*, fumée (à côté de *fàmyèr*, *fumyèr*, et de *fumè*); *bruir*, *bruvir*, *bruyin*, *bruir*, bruyère, etc. — Le mot *kravéy* (f.), tisonnier, a été assimilé aux mots de cette série sous la forme *kròvir* (f.).

La désinence *-ir* est particulière à la région wallonne : la carte *fougère* de l'*Atlas linguistique* montre au nord et à l'est de la France la désinence *-èr* : *-ir* s'étend en Belgique entre les points 198 au nord et 185 au sud.

**75.** *c)* d'un *a* latin précédé d'une consonne *palatalisée*.

*ivir*, cher (et *tjèr*); *tjiv*, chèvre (rare) et chevalet; *martyi*, marché; *dādýi*, danger, art. besoin; *mèvati*, moitié, etc.

*Marché* présente dans l'*Atlas linguistique* beaucoup de formes françaises, surtout au nord de la France (*marcè*, *markè*). La Belgique wallonne et l'est de la France ont comme type dominant *marci*; ce type s'étend même aux points 166 (Ardennes), 155 (Marne); 146 (Courtisols) dit *marti*.

Dans la carte *cher* de l'*Atlas linguistique* je relève *kir* au point



293 ; en Wallonie, *teîr*, à côté de *teêr* (rare) ; dans l'est de la France *êir* alterne avec *êêr*. *eyêr* est exceptionnel aux points 177 (Ardenne), 165, 164 (Meuse).

Tous les verbes soumis à la loi de Bartsch sont terminés par *i* à l'infinitif et au participe passé.

*bayi*, baigner ; *katyi*, cacher ; *lêyi*, *lêei*, laisser ; *piçi*, pisser ; *muyi*, *mêdyi*, manger ; *fuyi*, bêcher ; *sôyi*, scier ; *fôtyi*, faucher, etc., etc.

Des verbes appartenant à la première conjugaison ont pris par analogie la désinence *-i* : *kriyi*, *krîr*, crier ; *stêrnuci*, éternuer (18) ; *grawi*, égratigner (15), dans l'aire de *grawê*, etc.

Au mot *cacher* dans l'*Atlas linguistique* la désinence *-i* occupe toute la Belgique et les départements de l'est de la France ; *kaci* se trouve aussi dans les Ardennes au point 167. Le picard (Nord, Aisne, etc.) dit *muêê*.

À l'époque ancienne le groupe *ice*, qui représente le suffixe *-ata* précédé d'une consonne palatale, est réduit à *-ie* à REVIN et même dans les chartes de MÉZIÈRES.

REVIN. — *paie*, payée, 1366, 52.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *fanchies*, fanchées (mesure de superficie), 1265.

MÉZIÈRES. — *fianciê*, (foi) fiancée, 1260, Launois, Cart. St P., f<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>, 1284, M 6, au pluriel *fiencies*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>, 1297, *ibid.*, f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup> ; *effaciês*, effacées, 1308, *ibid.*, f<sup>o</sup> 144 r<sup>o</sup> ; *enlacies*, *fixies*, enlacées, fixées, *ibid.*, f<sup>o</sup> 193 v<sup>o</sup>, etc. <sup>1</sup>.

**Remarque I.** — Les verbes en *-iyi* (français *-ier*, *-iller*) se confondent avec les verbes en *-i* par suite de l'amuïssement du *y* intervocalique et de la contraction des deux *i* en hiatus (*kriyi*, *krîyi*, *krîbi*, *krîbi*, *kri*). L'hésitation des patois ardennais entre *i* et *î* a introduit un nouvel élément de trouble : *kri* a été assimilé à *fîni* et un *r* final a été restitué faussement. Les formes en *-i*, *-îr*, occupent toute la vallée de la Semoy belge : elles se retrouvent dans la vallée de la Meuse (point 18) et s'étendent au sud de la région ardennaise.

*abir*, habiller ; *îvêri*, *îvêri*, *îvêrir*, et *îvêrê*, charrier ; *gâtir*, *katir*, chatouiller ; *krî*, *krîr*, crier ; *dêbi*, *dêsbî*, *dêbî*, *dêsbîr*, *dêzabir*, déshabiller ; *akramî*, *akramîr*, embrouiller son fil, et *dêkramîr*, *dêz-*

1. KRAUS (*op. cit.*, p. 15) signale cette réduction dans les textes du nord-est de la Champagne.

*krannr*, débrouïtler; *skafi*, *skafi*, *skafin*, *čkafin* et *dèskafi*, éplucher des noisettes; *sternir*, *èternir*, éternuer; *grir*, griller; *môkir*, mâcher; *nétir*, nettoyer; *pri*, *prir*, prier, etc.

Le processus contraire se rencontre dans le verbe *balôsîyi*, balancer (14), d'où le dérivé *balôsîy-car*, balançoire.

La réduction du groupe *-iyi* est un fait commun à toute la Wallonie : dans l'*Atlas linguistique*, au mot *charrier*, *tèryè*, *tèryi*, est rare en Belgique à côté de *tèri*, *tèrè*; dans le département de la Meuse, on trouve *carî* (174, 156, 164). La désinence *-ir* existe au sud de la Belgique et dans le nord du département de la Meuse, aux points 185, 182, 175, 165.

**Remarque II.** — La désinence de la seconde personne du pluriel des temps secondaires (*-iez*) est représentée dans toute la région ardennaise par la voyelle *-i* : *astî*, *èti*, (vous) étiez; *sri*, (vous) seriez, etc.

Toutefois la désinence *-è*, qui s'est étendue de la première à la troisième personne du pluriel, apparaît quelquefois aussi à la seconde personne.

**76.** Dans tous les cas que j'ai signalés l'*i* ardennais provient d'une diphtongue *yè* accentuée sur le premier élément : la semi-voyelle a pris une valeur vocalique et l'élément final de la diphtongue, devenu atone, s'est peu à peu amui. Cette évolution est celle de la plupart des diphtongues dans la région que j'ai étudiée : elles ont été résolues par la chute de la voyelle ou de la semi-voyelle finale<sup>1</sup>.

Le traitement de la diphtongue *-yè* est commun à toute la région ardennaise. Je remarque cependant :

1° Qu'une confusion s'est établie entre les voyelles *i*, *î*. Phonétiquement les deux sons peuvent être facilement intervertis; la coexistence de deux séries de verbes en *i* (conjugaison inchoative, type *veni*, *teni*, venir, tenir) et en *î* a sans doute aidé au mélange de formes. Il en résulte que le timbre de l'*i* au centre de la régions

1. Sur cette théorie, voy. HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 113; MEYER-LÜBBKE, *Gr.*, t. I, p. 171.

ardennaise varie avec chaque mot, chaque sujet, chaque village : en règle générale, quand on veut bien parler, on prononce *i* : l'*i* est habituel chez les personnes qui *appuient* le patois. Au nord et au sud de la région ardennaise, l'*i* est constant.

2° L'influence du français, peu sensible sur les verbes, l'est davantage sur les noms. C'est ainsi qu'à côté du type *weri* se rencontrent les types *wriyi* et même *wriyè*. A côté du *faux français* on trouve le *faux patois* : *èspyig*, espiègle (39), au mot *insupportable*. Les formes francisées ou demi-francisées changent avec chaque mot<sup>1</sup> : on ne peut douter qu'elles ne soient secondaires et récentes.

Alors que les suffixes *-yi*, *-yè*, sont exceptionnels dans les noms masculins (*pyi*, *piéd*, est isolé au point 28 ; *pommier* ne présente pas une seule forme en *-yi*), ils sont au contraire fréquents et presque réguliers dans les noms féminins. Les formes en *-yèr*, *-yèr*, représentent aussi bien l'*e accentué latin* que le suffixe *-aria* ; les aires qu'elles occupent sont fort irrégulières : il s'agit bien là d'une invasion du français. La carte *fumée* est caractéristique à ce sujet : les variantes *fumyèr*, à côté du type originel *fumir*, précèdent dans les régions pénétrées par le français le type *fumè*.

J'ai réuni toutes les formes anciennes qui montrent la réduction de la diphtongue *iè*.

AGIMONT. — Fausse graphie ; *baillief*, bailli, 1314 F.

MOLHAIN. — *stiç*, setiers (très fréquent), et *mimes*, même (cf. *miemes*, AGIMONT, 1314), dans un Registre de 1583-1597 conservé aux Archives départementales des Ardennes (G. 82).

REVIN. — *vîs*, vieux, 1367, 54, à côté de *vies*, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., 5, 6, 8, 9, 15, etc. ; *Pirar*, Piérard, nom d'homme, 1451, 114. — *promi*, premier, 1426, 72, 75, et *promie*, vers 1350, 4 ; *promir*, XII<sup>e</sup> s., 29 ; *promir*, première, XII<sup>e</sup> s., 24, et *premir*, XIV<sup>e</sup> s., 28 ; *Poutenir*, Pontonnier, nom d'homme, 1432-1439, 87, 89, et *Pointenir*, 1413, 74 ; *janvir*, janvier, 1432, 87 ; *denir*, denier, XII<sup>e</sup> s., 26 ; *tresfonsiir*, tréfoncier (seigneur), XII<sup>e</sup> s., 28. — *païii*, payer, XII<sup>e</sup> s., 26, 27. — Il faut sans doute ajouter à ces exemples : *linent*. (ils) tiennent, XII<sup>e</sup> s., 10 ; *sine*, (la) sienne, 1364, 48<sup>2</sup>.

1. Voir *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

2. Le type *mîn*, mien, se trouve dans l'*Atlas linguistique* aux points 292, 184, 185, et en Lorraine, à côté de *mèn* (188) et de *mèñ*, qui est la forme wallonne.

Le mot *moitié* hésite entre *moite*, 1416, 76 (2 ex.), et *meity*, 1432, 87 (2 ex.).

Les fausses graphies *ie* pour *i* sont continues : il semble que l'*e* ait servi à marquer la longueur ou le timbre de la voyelle : *liegez*, lège, 1413, 93 ; *pourpriese*, pourpris, 1391, 69 ; *pie*, pris, vers 1350, 1 ; *mies*, mis, 1391, 69 (2 ex.) ; *requiez*, requis, 1493, 161 ; *cusien*, cuisine, XII<sup>e</sup> s., 29 (lire *kujèn* ?) ; *egliezes*, église, 1493, 153 ; *venier*, venir, vers 1350, 1 ; *avestier*, investir, 1411, 71 ; et, dans les noms d'hommes, *Hebrye*, Hebray, 1472, 136 ; *Thieric*, Thierry, 1498, 168, 169 ; *Maizie*, Maizis, 1368, 57.

ORCHIMONT. — Fausse graphie : *ensiez*, ainsi, 1267.

Je réunis ici un certain nombre de cas où la voyelle *e* est insolite : ils semblent prouver que l'*e* n'avait plus de valeur propre dans les groupes où il suit une voyelle (*ie*, *ue*).

AGIMONT. — *cuietlons*, (nous) quittons, 1300 ; *paiesibles*, paisibles, 1314 F, et *paiesiblement* (2 ex.) ; *tuies* (tuît), tous, 1300.

REVIX : *faier*, faire (act. *fê*), XII<sup>e</sup> s., 28, 29 ; *mairien*, mairain, XII<sup>e</sup> s., 26, 27 ; *aidans*, aidants (monnaie), 1493, 145, 146 ; *bourjoiez*, bourgeois, XII<sup>e</sup> s., 26 ; *boier*, boire, XII<sup>e</sup> s., 31 ; *faier*, faire, *traiere*, traire, tirer, 1440, 90.

Les chartes de MÉZIÈRES ne présentent pas d'exemples de la réduction du groupe *-ier* ; elle a pu se produire à une époque postérieure aux documents que j'ai publiés ; mais il est plus probable que la graphie traditionnelle a été conservée avec soin par des scribes professionnels et munis d'une certaine instruction.

Au sud de la région ardennaise les formes en *i* se rencontrent dès le haut moyen âge (voy. p. 77 au mot *Chassepierre*). Les chartes de FLORENVILLE, 1214, de CHIXY, 1217, et de CARIGNAN, 1384, n'en présentent pas d'exemple ; dans le *Livre des Statuts d'Ivois-Carignan* je relève *Chaspire*, Chassepierre, et *fournies*, fournisseurs ; *messies*, messieurs ; *porchies*, porchers ; *bardies*, herdiers ; *courties*, courtiers, où le groupe *ie* doit sans doute se lire *i*.

**77.** L'*i* fermé correspond dans une partie de la région ardennaise au groupe *iu* de l'ancien français : *ri*, ruisseau (a. fr. *riu* ; AGIMONT, *rier*, 3 ex. ; à REVIX, *rie*, XII<sup>e</sup> s., 23, *riès*, 1418, 78, doivent se lire *riyê* et peut-être *riy*) ; *si*, suivre, 16, 17, 19, 20, 26, et *si*, suis (nous), *si*, suivi, *siyô* (nous) suivons, 16, *sirê*, (je) suivrai, 26 (a. fr. *siuie*) ; *si*, *ci*, suif (a. fr. *siu*) ; *sti*, été (a. fr. *stint* :

*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. II, pp. 251 et 259; voy. aussi MARCHOT, *Solutions*, p. 86; et NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 25); *ril* (masc.), règle des maçons et des plafonneurs, à Givet et au point 9 (a. fr. *riule*). On peut ajouter à cette liste *aei*, essieu; quelques formes du mot écureuil, *skjru*, *spjru*; *kril*, crible, 4 (a. fr. *criule*; voy. les formes *gril*, 24; *griy*, 39; *grí*, 81); *pójir*, paisible (ancien wallon *paissiule*; cf. à MÉZIÈRES *paissiule*, 1318, M 19; *paissiulement*, 1251, M 1 (2 ex.), 1264, M 2).

Sur la carte *nuisseau* de l'*Atlas linguistique* la forme *ri* occupe une aire assez importante dont mes exemples constituent la limite au sud (points 270, Nord; 290, 189, 198, 195, 186, 188, Belgique). — Le type *sir* (*suivre*) est restreint aux points 195 et 187 (Belgique).

La réduction du groupe *iu* par l'intermédiaire d'un groupe *ie* (*yâ*, *yè*?) semble ancienne à MÉZIÈRES : *paissiele*, 1332, G. 146, et *paissielement*, 1265, Jandun, Cart. St P., f° 176 r°; 1294, *ibid.*, f° 192 r°; 1319, M 23; à côté de *paissaillement*, 1261, RI, p. 332, *paisseusement*, 1289, RI, p. 397.

J'ai relevé aussi *en sivant*, en suivant, 1279, Cart. St P., f° 144 r°.

**Remarque I.** — Le mot *fi*, fils, d'ailleurs peu usité en dehors de la région wallonne, présente peut-être la même réduction.

Les formes anciennes sont contradictoires :

REVIN. — *fius*<sup>1</sup>, 1379, 67, et *fix*, 1443-1451, 95, 107 (mais *fix*, je *fis* appeler, 1379, 67; *fius*, il le *fil* mettre, 1379, 68); *fi*, 1411-1418, 70, 79, et *fil*, 1368-1416, 58, 59, 60, 76 (régime), à côté de *fice*, 1420, 80 (sujet).

MÉZIÈRES. — *fiux*, 1342, G. 147 (2 ex.), 1348, G. 147, 1349, G. 147.

On peut toutefois conclure des fausses graphies *fix*, *fius*, je *fis*, il *fit*, que la diphtongue *iu* se prononçait *i* à Revin dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Remarque II.** — La diphtongue *ieu* semble avoir été traitée comme les diphtongues *ié*, *iu*: elle a abouti comme elles à la voyelle *i* par la disparition de son second élément devenu atone. Les exemples sont rares :

1. Sur l'ancien wallon *fiuz*, voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXI, p. 14.

*Lieu* est orthographié *lie*, AGIMONT, 1314 (1 ex.), à côté de *lin*, 1305. Dans le registre de REVIN, je trouve *lie*, 1352, 36, et *litenant*, lieutenant, XIII s., 29. Les patois actuels n'ont conservé aucune trace de ces formes. De même *Mathieu* (*Mathie*, AGIMONT, 1314) aboutit à *Mathy* (Registre de MOLLHAIX, 1583-1597, Archives départementales des Ardennes, G. 82), fréquent comme nom de personne dans la région ardennaise; *Barthélemy* est transcrit *Berthemieu* (MEZIERES, 1331, M. 28), et *Berthemy* (REVIN, 1468, 134); *Hebrioul*, *Hebriou*, dans le Registre de REVIN, 1379, 67, s'appelle ensuite *Hebry*.

Il faut peut-être ajouter à cette liste le mot *ri*, ruisseau (§ 77); j'ai noté en 1583-1597 (Registre de MOLLHAIX, G. 82) « le *riou* de Lire », en 1614 « le *riou* des Noewes » (dans le Registre conservé aux archives de la Collégiale de MOLLHAIX). Le nom propre *André* présente les formes *Andriou*, 1446 (Registre de la Collégiale de MOLLHAIX), *Andriel*, 1368, 58 (Registre de REVIN), et *Andreu*, 1500, *ibid.*, 183.

L'orthographe *tonluier*, tonlieu, en 1614, dans le même Registre de MOLLHAIX, montre que la confusion des groupes *ier*, *ieu*, était complète.

### Diphthongue *iy*

**77 bis.** La diphthongue *iy* n'existe que dans une partie des villages wallons de mon domaine : elle constitue le féminin des adjectifs et des participes terminés par un *i* : *vi*, vieux, *viy*, vieille, etc.; *piri*, pourri, *piriy*, pourrie, etc.

J'ai déjà signalé au § 39 les types féminins *kàsÿy*, cassée, à côté du masculin *kàsè*, cassé. Un *y* s'est développé anciennement entre la voyelle du radical et la désinence féminine *-a*; il subsiste, après la disparition de l'*a*, comme marque du féminin. Il tend d'ailleurs à disparaître sous l'influence des formes françaises.

### *i* FERMÉ TEND VERS *é*.

**78.** J'ai étudié déjà la confusion de l'*e* et de l'*i* au § 63 : il est impossible de décider de l'origine des sons *e* que je signale : ils peuvent provenir d'un *é* qui tend vers *i*, d'un *i* qui tend vers *e*, ou d'une contamination plus ou moins inconsciente de formes en *é* et en *i* coexistant dans deux patois voisins ou dans le même patois.

En effet, pour tous les verbes soumis à la loi de Bartsch, il y a confusion possible avec les verbes de la première conjugaison; l'in-

fluence des formes françaises en *ê* favorise encore les changements analogiques : le point 15 a uniformisé à l'infinitif la désinence *ê*. Il en est de même pour les représentants du suffixe *-arin* : le suffixe *-are* reste bien vivant dans les mots *sâglê*, sanglier, *sôlê*, soulier; *-ê* est une transition naturelle entre l'*-i* patois et le français *-yê* aussi bien que le type francisé *-yi*, qui tend à s'implanter même dans le français dialectal.

Je ne retiens que les cas où la voyelle *ê* se trouve devant *r* : l'exemple de *tŷêr*, cher (23, 27), prouve qu'il s'agit là d'une évolution phonétique.

*uvrêr* (71, 76, 77), *ôvrêr* (54 r., 69), ouvrière, et *ôvrêr* (69); *fumêr*, fumée (71, 78); *ôzêr*, osier (71); *bruyêr* (34, 35), *bruyêr* (16), bruyère; *boutnêr*, boutonnière, etc., etc.

SÉRIE ANTÉRIEURE LABIALISÉE :

*â*, *ɑ*, *à*, *û*, *u*, *û*.

**79.** Les diverses variétés de l'*ɑ* : *ɑ fermé* (*â*), *ɑ moyen* (*ɑ*), *ɑ ouvert* (*à*), se prononcent avec les lèvres avancées et arrondies. La langue prend une position voisine de celle de l'*a*; le palais artificiel reste souvent intact; il est toujours touché très légèrement. Pour le mot *peur* (*pârr*), il ne présente que des traces à droite et à gauche du contact de la langue; dans l'articulation du mot *peu* (*pâê*) le dos de la langue a effleuré la partie postérieure du palais, laissant de chaque côté une étroite tache d'un centimètre environ de longueur sur quelques millimètres de largeur; ces deux taches se réduisent quelquefois à une seule, qui est située du côté droit. Le mot *heureux* (*ârrâ*) ne montre, dans les tracés les plus étendus, qu'une bande de contact très étroite à droite et à gauche du palais.

Je ne distingue pas dans la graphie l'*e* dit *muet* de l'*ɑ moyen*. Il semble bien que ces deux voyelles doivent être confondues l'une avec l'autre : dans tous les cas leur timbre est sensiblement plus voisin que celui de l'*e ouvert* et de l'*e moyen*; or je n'ai pas cru devoir distinguer strictement ces deux sons.

## æ ouvert

80. Dans toute la région ardennaise un *u* moyen en toute position aboutit à *â*. Les exemples sont particulièrement nombreux devant un *r* et devant une nasale :

1° Devant *r*.

*dâr*, dur; *dâriyô*, *dârê*, durillon; *figâr*, figure; *d'yâr*, (il) jure, à côté de *d'yêr* (en Wallonie); *mâr*, mur, et mûr; *mâray*, muraille, à l'article mur; *sâr*, sur (germ. *sur*), etc.

Il en est de même à Namur (VOY. NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 251, avec une bibliographie de la question). Le passage de l'*u* à *a* devant *r* est fréquent aussi en Belgique et dans l'est de la France. Au mot *dur*, l'*Atlas linguistique* présente des formes *dâr* dans toute la Wallonie au sud des points 199, 198, et en Lorraine. Les types *dâr* (188, 186) et *dôr* (176, 191) semblent des transformations secondaires d'un type régional primitif *dâr*.

## 2° Devant nasale.

*êâm*, *skâm*, *êkâm*, *kâm*, écume (cf. les articles *écumer*, *écumoire*); *fâmê*, fumée; *lân*, lune; *plâm*, plume; *pâmêj*, punaise; *ân*, *yân*, une, etc.

Dans la carte *lune* de l'*Atlas linguistique*, *lân* se rencontre dans tout le nord de la France (avec *lên*) et en Belgique aux points 199, 290, 198, 194, 192, 193, et au point 185; le même type est fréquent en Lorraine au sud du point 163 (Meurthe-et-Moselle) à côté de *lîn*.

La même évolution se produit devant toutes les consonnes : *tÿê-râre*, charrue (15)<sup>1</sup>; — *râre*, ruche; *krâre*, cruche; — *kâf*, cuve, à l'article abreuvoir; *êtârê*, étuve, à l'article poêle; — *tâvê* (27), *tâvê* (87), tuer; *êâvê*, suer, et *êâvâr*, sueur; *hâvê*, buée, à l'art. lessive, etc., etc.

## 3° A la finale.

L'*â* se rencontre aussi à la finale : *pâ*, plus (63); *gratkâ*, grattecul (87); *ôskâ* (m.), *hâskâ* (m.), bergeronnette, mot à mot hoche-

1. A Namur, l'*ê* est constant devant *w*: VOY. NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 251; cf. HÖRNING, *ibid.*, t. XI, p. 264.



cul; *krǎ*, cru; *brǎ*, bru, etc., etc. Je l'ai noté en particulier dans les participes passés en *u* : *pěrdǎ*, perdu; *pǎ*, *pǒlǎ*, pu; *vnǎ*, venu; *rkǎdǎ*, *rakǎdǎ*, *rkuzǎ*, recousu; *ǫyǎ*, *atadǎ*, entendu; *kwǎdǎ*, *kǎdǎ*, *kǎdǎ*, cueilli; *mǒlǎ*, moulu, à l'art. moudre; *wǎlǎ*, regardé (15), etc.

Un cas particulier est celui d'un certain nombre d'infinitifs en *i* : *dǒvrǎ*, ouvrir (51); *mǒrǎ*, mourir (51, 52, 60, 61); *vnǎ*, venir (60, 87); *bǔlǎ*, bouillir (60); *kurǎ*, courir (60); *kǒvrǎ*, couvrir (51, 58); *rǎeǎ*, sortir (52); *reurbǎ* (52), et *eurbi* (62 v.), à côté de *eurbi*, *reurbi*, essuyer la vaisselle, etc. Il s'agit là d'une confusion morphologique facilitée par les sons intermédiaires *ǔ*, *ǎ*, *ǐ*, *ǎ* : ces voyelles sont très répandues en position finale et peuvent s'échanger facilement. Mais le cas de venir, dont l'infinitif est *vu*, *vnǎ*, là même où le participe passé est *vui*, montre bien qu'il y a mélange de formes. Ce mélange s'explique par l'identité des désinences de l'infinitif et du participe passé dans la plupart des verbes.

Dans la partie sud de la région ardennaise, l'*u* final qui provient d'un *u* latin suivi de *y* aboutit également à *ǎ* : *brǎ*, bruit (à côté de *bru*); *frǎ*, fruit; *lǎ*, lui. J'ai relevé également *ǎe* à côté de *ue*, porte<sup>2</sup>.

Le passage de l'*u* à l'*ǎ* est assez récent : au sud de la région ardennaise, il ne s'est produit qu'après la chute de l'*y* dans la diphtongue *ui*; les mots tels que *lui* ont évolué vers *æ* en même temps que les mots comme *lune*. Mais ce passage est assez ancien pour qu'au nord du domaine que j'ai parcouru l'*ǎ* dérivé de *u* ait passé à *ǐ* au moment de la confusion de *ǎ* et de *ǐ* : *sǐr*, sur, acide; *cǐm*, écume, etc. De même aux environs du point 73 l'*ǎ* issu d'un *u* a pris le son *ǐ* : *dǐr*, dur (71, 77, 78); *sǐr*, sur, acide (71, 72, 77, 78), etc. D'une manière absolue on peut fixer la date de cet événement phonétique au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle (§ 35).

**Remarque I.** — Un *o* placé entre deux consonnes labiales a pris le son *ǎ* dans les mots *pomme*, *pommier* : *pǎm*, *pǎmi*, sont répandus

1. Voir également MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 92, et NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 278. — Le type *moru*, mourir, occupe dans l'*Atlas linguistique* les points 195, 186, 190 : le type *kouvu*, couvrir, les points 186, 190.

2. Sur le passage d'*u* à *ǎ*, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 81. Les formes *brǎ*, etc., prouvent bien que l'*ǎ* est une évolution secondaire de l'*u*.

dans presque toute la région ardennaise. Il se peut que *pomme* ait été assimilé au mot *pommier*, où l'o en position atone pouvait subir l'influence de la nasale *m* (voy. § 90).

La carte *pomme* de l'*Atlas linguistique* présente une réelle multiplicité de formes : en Wallonie, M. Edmont a noté *pəm* et *pum*, à côté de *pöm* (*pum*), qui est le type le plus général ; le picard hésite entre *pəm* et *pēm* ; les variantes *pām*, *pum*, couvrent les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. — Le type *pām* (188, Ardennes ; 146, Marne) marque une évolution toute différente (cf. les formes *pam* (15, 18), *pami* (13, 18), que j'ai recueillies).

**Remarque II.** — *bràs*, brosse, *bràstê*, brosser, que j'ai relevés au point 60, viendraient de l'a. h. a. *brusta* (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 91). Le nom germanique se serait introduit dans la Gaule romane sous une double forme : l'*Atlas linguistique*, au mot *brosser*, offre dans tout l'est de la France les variantes *bructê*, *bràstê* (à côté de *brôsê*, *brusi*, qui sont francisés).

**81.** Dans le nord de la région ardennaise, aux environs du point 15 (188 de l'*Atlas*), un *â* final ou en syllabe finale provient d'un ancien *ê*. Il s'agit là d'une évolution secondaire qui atteint tous les *ê*, quelle que soit leur origine, aussi bien dans les mots importés que dans les mots autochtones.

*aprâ*, après (16, 17) ; *êsprâ*, exprès (17) ; *kâfâ*, café (10, 11) ; — *brâ*, bras, dans l'aire de *brê* ; *dâ*, *sâ*, *tâ*, doigt, soif, toit, à côté de *dê*, *sê*, *tê*, etc., etc. (voy. au § 15). — De même *batâm*, baptême (1) ; *brâc*, braise, d'un type régional *brêc* ; *kâc*, branche (en général *kêc*) ; *fyâf*, fièvre (18) ; *Jôzâf*, Joseph (15) ; *tasêl*, bonde (2), à côté de *tasêl*, *tasal*, etc., etc.

La désinence des trois personnes du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel est également *-â* dans quelques points situés au centre même de cette région : *alâ*, (il) allait, à l'article étranglerait (18, 19) ; *buvâ*, (il) buvait (16, 19, 21) ; *astâ*, (il) était (16, 19, 21) ; *fjâ* (19), *fwêyâ* (21), (il) faisait ; *falâ*, (il) fallait (16, 19) ; *vikâ*, (il) vivait (16, 19) ; *srâ*, (je) serais (16, 21), (tu) serais (16) ; *strânrâ* (16), *strônrrâ* (21), (il) étranglerait ; *fôrâ*, (il) faudrait (17, 19) ; *vôrâ*, (je) voudrais (16, 19, 21), etc.

La position géographique de ces formes, dans une région où la désinence de l'imparfait et du conditionnel est  $-è$ , indique dès l'abord leur origine. Le timbre de la voyelle ( $\grave{a}$ ) ne permet pas de les assimiler aux désinences  $-à$  de l'*Atlas linguistique* issues directement de la diphtongue *wa*. D'ailleurs la même voyelle apparaît aussi au futur, qui offre la terminaison  $-è$  dans toute la région ardennaise (sauf les points 1 à 9) : *èturrè*, (tu) entreras (19); *srè*, (il) sera (19); *myrrè*, (tu) mangeras (15, 19); *mustèrrè*, (tu) montreras (19, 39); *vèrè*, (tu) viendras (16), etc.

Le type *alè*, allait, etc., doit donc être réuni aux mots tels que *kajè*, café, etc., dans lesquels l' $\grave{a}$  est secondaire. Toutefois la désinence  $-è$  est en voie de disparition dans les trois derniers villages où elle subsiste encore.

J'ai signalé déjà dans l'étude de l' $\grave{e}$  (§§ 35 et 48) la confusion ancienne des deux voyelles  $\grave{e}$ ,  $\grave{a}$ . Les deux sons ont été rétablis et distingués, mais la répartition des deux séries de mots qui les présentent a été faite au hasard : il en résulte que j'ai pu établir une double série de formes, qui donnent l'illusion d'une double évolution d' $\grave{e}$  vers  $\grave{a}$  et d' $\grave{a}$  vers  $\grave{e}$ <sup>1</sup>.

**82.** Un  $\grave{a}$  apparaît dans le sud de la région ardennaise comme second élément d'un groupe  $\grave{a}\grave{a}$ ,  $\acute{u}\grave{a}$ . Ce groupe provient de la diphtongaison d'un  $\acute{a}$  accentué; il ne constitue pas, à proprement parler, une diphtongue, mais les deux voyelles  $\acute{u}$ ,  $\grave{a}$ , conservent leur valeur propre : *atunúà*, *atunàà*, entonnoir; *týmáà*, choir, à l'article tomber, et *týmà*, chu, à l'article tombé; *týmà*, (il) choit, à l'article pleut; *kúà*, cuire; *lavúà*, *lavàà*, lavoir; *nváà*, neveu; *sáklúà*, sarcloir, à l'article sarcler, etc., etc.

Je renvoie au chapitre consacré spécialement à la diphtongaison pour les listes d'exemples et pour l'étude du mécanisme de la fracture.

**83.** L' $\grave{a}$  représentant un *a* latin final subsiste dans la région wallonne quand il est précédé d'un *w*. Ce *w* s'est développé après

1. Sur l' $\acute{a}$  provenant d'un *e* fermé latin, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 101. BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne.* 12

une voyelle postérieure ou une voyelle labialisée pour résoudre l'hiatus (§ 198).

*rûwê*, roue (1, 2, 7, 9, 12 à 14, 19), et *rûwe* (4, 10, 11, 17), *rûw*; *tyêrûwê*, charrue (1, 2, 7, 9, 12, 13), et *tyêrûwe* (11, 14), *tyêrûw*; *flôwe*, *flôw*, fable (19); *krûwe*, *krûw*, crue; *sâswêwe*, sangsue (8), etc., etc.

Les participes en *u* ont un féminin en *ûwê* : *bulu*, *buluwê*, bouilli, bouillie; *distêdûwê*, éteinte (13); *pêrdu*, *pêrdûwê*, *pyêrdu*, *pyêrdûwê*, perdu, perdue; *venu*, *venûwê*, venu, venue (17); *kræwêdê*, couverte (11), etc.

Ce caractère est certainement ancien, quoique j'en aie relevé un seul exemple dans le *Registre de REVIN* : *eschuwê*, échue, 1445, 96. Il est actuellement en décadence : le féminin des adjectifs et des participes en *-u* est terminé en *-wê* dans quelques villages seulement : les formes les plus fréquentes sont *-wê*, *-w*, *-w* : enfin *venue* dès le point 20 se dit *vênuwê* ou *vênu*; *lourdêwe* au même point hésite entre *tôrdûwê* et *tôrdû*, etc. Au centre et au sud de la région ardennaise, le féminin est semblable au masculin.

La carte *perdue* de l'*Atlas linguistique*, d'ailleurs très incomplète, montre les développements successifs du groupe *-wê* dans la Belgique wallonne : *-uaw* (187, 195), et *-u* (196); *-ôw* (192), *-ôw* (199), et *-âw* (193). Au sud de la Belgique la semi-voyelle intercalaire sert aujourd'hui de marque du féminin (*-ûy*, 184 et 164).

L'*ê*, qui subsiste encore après un *w*, s'est maintenu également très tard après un *y* (§ 187, C) : les mots *krôy*, craie, *monôy*, monnaie, *vôy*, voie, correspondent exactement aux types *rûwê*, *tyêrûwê*, où la semi-voyelle reste seule. Les formes féminines des adjectifs et des participes ont conservé un *y* final dans les mêmes conditions que les noms : au nord de la région wallonne le féminin de *vî*, vieux, est *vîy*, le féminin de *purî*, pourri, est *purîy*, *pûrîy*. Dans les noms en *êy* (cf. § 39, 1<sup>o</sup>, avec les formes anciennes), le *y*, dernier témoin de la présence de l'*ê*, est lui-même en voie de disparition.

### Diphtongue *yê*.

**84.** La voyelle *ê* n'apparaît comme élément accentué d'une diphtongue que dans un seul cas, celui de la diphtongue *yê*.

La diphtongue *yâ* correspond à l'*o latin bref accentué et libre* dans une aire restreinte située au nord de la région ardennaise autour du point 15 : *byâ*, bœuf (10, 11, 14 à 16, 18, 19); *fyâr*, foin (germ. *fodr*); *myâs*, la Meuse; *yâ*, neuf (novu), et *yâf*, neuve; *yâ*, *iyâ*, œuf; *syâ*, sœur (16); *lÿsyâ*, linceul, à l'article drap de lit (16), etc. — Au sud de la région ardennaise, le type régional *kylyâf*, couleuvre, semble être importé.

Les formes en *yâ* alternent avec des formes secondaires en *yê* (voy. au § 42) : celles-ci proviennent d'une confusion ancienne entre *â* et *ê* (cf. *fyâf*, fièvre, 18). Ce caractère est en voie de régression : l'étude des mots énumérés le montre de la manière la plus nette<sup>1</sup>; les articles : (il) *peut*, (il) *vent*, (il) *meurt*, *neuf* (novem), *couleuvre*, ne présentent plus de formes en *yâ* dans les villages que j'ai parcourus.

L'*yâ* issu de l'*o latin* est assez répandu dans l'est de la France (voy. les groupes A, D, G, étudiés par HORNING dans les *Oestfranzösischen Grenzdialekte*<sup>2</sup>, et les cartes *bœuf*, *œuf*, de l'*Atlas linguistique*). Au cours d'une *Enquête phonographique* que j'ai faite sous la direction de M. Ferdinand Brunot, en juillet 1912, j'ai pu constater le même traitement à Habay-la-Neuve (canton d'Étalle, province de Luxembourg, Belgique). L'étude historique de cette diphtongue ne peut être séparée de l'étude générale de l'*o ouvert* : je traiterai cette question dans son ensemble à propos de la voyelle *û*, qui est dans la région ardennaise le représentant habituel de l'*o latin* (§ 104). Les conclusions auxquelles j'aboutis sont les suivantes : les formes divergentes *u*, *û*, *yâ*, proviennent toutes d'un groupe primitif *ûâ*. Ce groupe existe actuellement au sud de la région ardennaise, et j'ai constaté moi-même son passage à *yâ* : *jeu* se dit *fûâ* au point 91 ; au point 90 j'ai entendu deux fois *fyâ*.

**Remarque.** — Dans le mot *pluie*, il y a eu réduction du groupe imprononçable *ply* : j'ai recueilli *pyâf*, 16, 19, à côté de *plâf*, 10, 11, 14, 15, 18, 20. — *Pleuvoir* n'existe pas sous sa forme régulière : les types voisins *plur*, *plur*, se sont introduits dans quelques villages ;

1. Voy. *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

2. *Französische Studien*, t. V, p. 40.

dans les autres on emploie des périphrases, *tomber, faire laid*<sup>1</sup>, etc. Il est intéressant de constater qu'un traitement phonétique déterminé a pu causer la disparition complète d'un verbe aussi commun — et aussi indispensable à la langue — que pleuvoir.

**85.** La voyelle *â* peut tendre vers les sons *u*, *o*, ou *é*.

Si la langue touche plus largement le palais et que les lèvres se ferment en s'avancant davantage, l'oreille perçoit la voyelle intermédiaire *ï*; si la position des lèvres reste la même et que le point d'articulation de la voyelle se déplace vers la partie antérieure du palais, on perçoit un *ê*; enfin si le point d'articulation de la voyelle reste fixe et que les lèvres s'avancent et se ferment d'une manière insuffisante, on perçoit un *é*.

Les trois voyelles *ï*, *ê*, *é* sont répandues d'une manière très inégale dans les parlers ardennais.

#### 1° *a* OUVERT TEND VERS *u*.

**86.** Le son intermédiaire *ï* est extrêmement fréquent. Dans la région où l'*â* joue le rôle de voyelle intercalaire, les variantes en *ï* sont presque constantes à la limite des aires d'*u*. Tous les articles en fournissent des exemples : il semble même qu'il n'y ait pas évolution régulière du phonème, mais instabilité naturelle de l'articulation (cf. aux mots : (je) *veux, aujourd'hui, nuit*, etc.).

A l'époque ancienne la confusion de l'*â* et de l'*u* a été complète; j'ai énuméré de nombreux exemples d'*â* issus d'un *u* primitif (§ 80) : la voyelle d'appui *u* (*lu, le; rucni, revenir*, etc., etc.), usitée dans tout le sud et l'est de la région ardennaise, provient certainement d'un ancien *â* (cf. en Wallonie *fumêl, femelle*, etc.). Dans ces conditions il est impossible de décider si les exemples de l'*ï* marquent une étape dans l'évolution de l'*â* vers l'*u* ou un retour de l'*u* vers *â*. Il est plus probable qu'il s'agit là d'un état phonétique semblable à celui que j'ai signalé au § 18 : deux voyelles de timbre voisin, par suite d'un défaut d'audition ou d'un relâchement des mouvements

1. Au point 188 de l'*Atla-linguistique* la forme étrange *i fœclî*, il pleut, doit se lire *il fait laid*.

articulatoires, deviennent indiscernables pour le sujet parlant et se confondent toutes deux en un son intermédiaire.

2° *a* OUVERT TEND VERS *o*

**87.** Le passage de l'*â* à *ò* n'est pas douteux<sup>1</sup>, tout au moins devant un *r* : *dârr*, dur, aboutit à *dòr* ; *sârr*, sur, acide, aboutit à *sòr*, etc. (§ 116). Les exemples de la voyelle intermédiaire *ê* sont néanmoins assez rares : *dêrr*, dur (77) ; *dêrryò*, durillon (9) ; *mêrray*, muraille (77) ; *kabêrtê*, mettre bas, en parlant de la chèvre, à l'article chèvre (82) ; *kêrrê*, curé, 91, etc. Devant une autre consonne j'ai relevé : *kêtt*, cueillir, dans l'aire de *kâd* (62) ; *kêe*, branche, d'un type régional *kêe* (92). Il semble que le son *ê* soit très instable et incapable de subsister pour des raisons physiologiques. Il était nécessaire d'en signaler l'existence : il constitue en effet une étape nécessaire dans le passage de l'*â* à *ò* ; et la voyelle nasale correspondante, *ễ*, est d'un usage courant dans les patois ardennais.

3° *a* OUVERT TEND VERS *e*

**88.** L'*ê* et l'*è* ont été confondus dans le centre de la région ardennaise dès une époque ancienne (§ 35) : il est difficile de décider dans la plupart des cas si la voyelle intermédiaire *ê* marque l'évolution d'un *ê* français vers *è* ou la régression d'un *è* patois vers l'*ê* français : *bêzwê*, besoin, à côté de *bêzwê*, *bêzwê* ; *bêrbi*, brebis, à côté de *bêrbi*, *bêrbi* ; *tiyê* (17), tilleul, à côté de *tivê*, *tiyê* ; *kujân* (6), cuisine, à côté de *kujân* (3), et du type régional *kújên*, etc. Je renvoie aux exemples d'*ê* et d'*è* que j'ai réunis dans l'étude de ces voyelles et qui prouvent nettement la confusion de ces deux sons.

Je dois signaler, à l'extrême sud du domaine que j'ai étudié, une tendance très nette à la même confusion. Au point 91, j'ai noté : *pêtÿt*, d'un type régional *pêtÿt*, cenelle ; *krêvâ*, (elles) crévent ; *êtâl* (f.), copeaux de hache, en général *êtâl* ; *lêf*, (il) lève, dans l'aire de *lêf* ; *ruyêl*, ruelle ; je remarque en passant que la voyelle inter-

1. L'*â* suivi d'un *w* passe à *ò* dans une prononciation rapide à Namur (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 251).

médiane *a* est très fréquente dans la conversation. De même, au point 90, j'ai entendu : *kôpâruêt*, comprenez-vous ; *la*, les (limaçons) ; *môtarrê*, (tu) montreras ; *ân*, une (article indéfini) ; *gruzârl*, groseille, etc.

Dans la conversation, le sujet n'est pas maître de ses *ê* ni de ses *a*, et il les échange continuellement. Ces faits isolés ne sont peut-être que les premiers indices d'une évolution linguistique appelée à un développement aussi important que celle dont j'ai relevé les traces au nord de la région ardennaise.

### œ moyen.

**89.** L'*a* moyen et l'*e* sourd du français sont très voisins de l'*æ* ouvert : je ne les distinguerai que dans un cas particulier : celui de leur emploi comme voyelle d'appui (voy. § 50).

L'*a* moyen est en français l'unique voyelle neutre intercalaire : il est remplacé dans cette fonction par l'*i* au nord de la région ardennaise, par l'*ê* au centre, par l'*u* à l'est et au sud. C'est seulement dans la vallée moyenne de la Semoy, au sud-est du domaine wallon (points 27, 36, 38, 39, 48 à 52, 53 à 58), que l'*â* joue le rôle de voyelle d'appui. J'ai étudié dans un chapitre spécial le mécanisme d'intercalation de la voyelle neutre : l'usage de l'*â* ne donne lieu à aucune remarque particulière.

**Remarque.** — Un *ê* étymologique a été pris quelquefois pour la voyelle d'appui et remplacé par un *â* : c'est le cas de *jâvêl*, javelle (67), refait sur *jêvêl* (65, 66) ; et peut-être de *sâmdî* (7, 10), samedi, dans l'aire de *sêmdî*. Toutefois il s'agit peut-être là de cas de labialisation sous l'influence de la consonne suivante : dans toute la région ardennaise on rencontre *lêf*, *lîf*, à côté de *lêt*, (il) lève, et *lêc*, *lîc*, à côté de *lêv* ; *nêc*, n'est-ce pas, mot à mot *n'êst mic*, aboutit également à *nêc* (54, 68 à 70).

**90.** Un *o* non accentué placé devant une consonne nasale aboutit à *o* (*i*, *u*) et peut disparaître :

*abutân*, boutonne (impératif, 81), mais *abutnê*, boutonner, au



mot boutonnière ; *butèyêr* (90), *butuyêr* (73), et *butyèr*, *butnîr*, boutonnière, par l'intermédiaire des formes *butèyêr* (87, 88, 91); *tjôdèrni*, *tjôdèrni*, *tjôdurni*, chaudronnier, où la métathèse de l'*r* est postérieure à la transformation de la voyelle; *kôrdèni* (39, 49, 50, etc.), *kôrdèni* (51), *kôrduni* (73), cordonnier; *frîmê*, froment, au mot blé (9); *pèmi*, *pèmi* (13), *pumi*, pommier, etc. De même *donner* aboutit à *duê* : *donnez-moi* se dit : *duò*, *dunò*, *duc*, *dunê*, *dènê*, etc.; et, par analogie, *donne* présente les variantes *dèu* (16, 18 à 20, 23, 27, 36), et *dan* (52).

Le mot *cordonnier*, dans l'*Atlas linguistique*, reproduit en grand cette confusion : les voyelles *o*, *ò*, *ò*, *u*, alternent dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique; je relève *u* au point 176 (Luxembourg belge); *è* au point 173 (Meurthe-et-Moselle); *a* aux points 163, 162 (Meurthe-et-Moselle); *ê* au point 166 (Ardennes); *â* aux points 167, 178, 158 (Ardennes). Une partie de la Wallonie ne m'a pas fourni de variantes, elle appelle le cordonnier *corbistier*.

Les documents du moyen âge présentent quelques exemples de l'affaiblissement en *e* d'un *o* suivi d'une nasale articulée.

REVIN. — *deneir*, donner, vers 1350, 4; et *denneit*, donné, 1451, 107.

ORCHIMONT. — *denees*, données, 1267; *demaine*, domaine, 1290 (2 ex.).

MÉZIÈRES. — *deneir*, donner, 1289, RI, p. 395; et *ibid.*, *denarent*, (ils) donnèrent, 1293, *ibid.*, p. 416; *denet*, donné, 1285, Cart. Signy, p. 584, et *dener*; *requenurent*, (ils) reconnurent, 1296, M9; 1299, RI, p. 464, M12; *requenoissons*, (nous) reconnaissons, 1299, RI, p. 466 (cf. KRAUS, *op. cit.*, pp. 27 et 32); *promist*, (il) promit, 1274, Cart. Signy, p. 534 (à côté de *promisent*, ils promirent, 1296, M9).

Il est assez difficile d'expliquer cette évolution. La chute de l'*o* atone est visible dans *buenêy* (f., 16), à côté de *bueònê* (f.), buisson (mot à mot *buissonnée*); *kmèsi*, *kmasi*, commencer; *duê*, donner; *tijnî*, tisonnier (44, 51); et même dans un mot où l'*o* n'est pas suivi d'une nasale : *sôri*, souris, présente les variantes *sri*, *suri*, *sèri* (19), *sèri* (50). Dans ces conditions les exemples de l'*ê* ne seraient qu'un cas particulier de l'intercalation de la voyelle d'appui et les patois actuels de la région ardennaise représentent bien cet

état de choses. Mais on ne peut admettre la chute de l'*o* dans *chaudronnier*, *cordonnier*, *froment*; d'ailleurs un *o* accentué a évolué de la même manière dans le mot *pomme* (§ 80, Remarque I). L'influence de la nasale sur l'*o* accentué est bien nette dans les mots *ensemble* (*acèñ*, 3; *acèn*, 1, 2, dans l'aire de *acòn*); il *ressemble* (*reacèn*, 2; *reèn*, 1); et *semblant* (*ècènâs*, 1); j'ai relevé le son intermédiaire *â* dans *tâeu*, (il) tonne, au point 91. Il est donc nécessaire d'admettre à l'origine une évolution phonétique de l'*o* vers *â*, *u*. Cette évolution a été signalée par MEYER LÜBKE, *Gr.*, t. I, p. 141. Elle a été assez importante pour amener la confusion complète des représentants de l'*o* et de l'*e* (*u*) dans les mots *premier*, *fermer* (*frumè*), *semelle* (*sumèl*), etc. Dans l'*Atlas linguistique* les variantes de *plume* se confondent en Wallonie avec celles de *pomme* (voy. § 80, Remarque I; §§ 119, Remarque II, et 140, Remarque III).

### œ fermé.

**91.** L'*œ* fermé correspond comme en français à l'*o* fermé latin accentué et libre dans presque toute la région ardennaise.

*nœv*, neveu, et, en Wallonie, *nœvas*, nièce; *kœt*, *kœd*, coudre, et *skœdu*, recousu; *œv*, *skœv*, *èskœv*, secouer (un arbre), etc., etc.

J'ai relevé pour l'époque ancienne des graphies assez étonnantes dans deux chartes d'AGIMONT : 1305 : *ancesours*, ancêtres; *glorions*, glorieux; *monsignour* (3 ex.), monseigneur, et *signours* (2 ex.), seigneur; *honour*, honneur; *successours*, successeurs; *deour*, dessus (dans le *Registre de REVIS deseur*); — 1314 : *lours*, (les) leurs, à côté de *successoirs*, successeurs. — De même à ORCHIMONT *allen* est transcrit *alois* en 1300.

Il n'y a aucun rapport entre ces formes et celles de la Cantilène d'Eulalie (*belleour*) ou du Fragment de Jonas (*correcions*), non plus qu'avec les exemples des documents sud-ardennais où l'*o* fermé latin libre et accentué aboutit régulièrement au son *u*. Il s'agit sans doute d'un essai du scribe pour noter le son nouveau *œ*. Dans la région namuroise, la graphie *œu* apparaît vers 1260 (WILMOTTE, *Romania*, t. XIX, p. 78); mais au sud de Liège la graphie *ou*, d'après le même auteur, est intermédiaire entre *o* et *œu* (*ibid.*, t. XVIII, p. 213; cf. aussi *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXI, p. 7). Le groupe *œi*, comme le groupe *ou*, ne serait qu'une tentative pour transcrire une voyelle qui ne possédait pas d'orthographe traditionnelle.

**92.** Dans le sud du département des Ardennes l'*â* correspond :

1<sup>o</sup> à l'*ö* ouvert latin accentué suivi d'un *y* d'origine latine ou romane : *kâr*, cuir ; *kâr* (à côté de *kûr*, *kûr*), cuire ; *dupâr*, *dudpâr*, depuis ; *uâr*, nuit, et *anâr*, aujourd'hui, *mînuâr*, minuit ; *vâr*, vide, et *vâdi*, vider ; *nâjôl*, mot à mot \*nuisable, à l'article insupportable ; *trây*, truie, etc.

L'*Atlas linguistique* ne présente cette évolution que dans l'est de la France. Sur la carte *nuit* la forme *nâti*, au point 176 (73 de mon *Enquête*), est la plus septentrionale ; *nây* se trouve au point 160 (Meurthe-et-Moselle), *uâr* au point 68 (Vosges) ; les dérivés *nâyti*, *nôyti*, alternent avec *nûti* dans les mêmes départements. — Les types *kây* (cuit), 156, Meuse, coexistent avec *kôy*, 164, Meuse, 163, Meurthe-et-Moselle, etc. ; et, au sud, avec *kâ*, *kû*. Le mot *cuir* offre dans cette même contrée les variantes *kôy*, *kây*, *kâ*, à côté de *kûr*, qui est rare.

Je n'ai relevé qu'un exemple ancien de cette transformation : *meu*, muid, 1214, FLORENVILLE. — *Queivres*, cuivre (potteries du queivres), dans les Droits du tholieu d'Ivois, *Statuts d'IVOIS-CARIGNAN*, est étrange. J'ai déjà signalé au chapitre précédent la difficulté qu'avaient éprouvée les greffiers pour transcrire le son *a* et les multiples graphies qu'ils avaient imaginées.

**Remarque I.** — *âc*, porte, dont l'*â* est ouvert, est sans doute une évolution secondaire de *ue* et doit être classé à part (voy. au § 80, 3<sup>o</sup>).

**Remarque II.** — A l'article pluie, *plâf*, à côté de *plôf*, a pu être influencé par le verbe.

L'*Atlas linguistique* possède ce type : *plâf*, 188, *pyâf*, 291, 183 ; ainsi que *plôf*, 185, 186 : le point 95 hésite entre *plâf* et *plôf*. Par suite d'influences réciproques des formes faibles du verbe sur les formes fortes, et du verbe sur le nom, les cartes *pluie* et *pleuvoir* sont extrêmement confuses.

2<sup>o</sup> *â* correspond à l'*o* fermé latin accentué suivi d'un *y* d'origine latine ou romane :

*krâjêt*, croisette, alphabet, à l'article croix ; *nâjêt*, noisette, et

*nôjêti*, noisetier, à côté de *nîjêt*, *nîjêti*, *nûjêt*, *nûjêti*, etc. Le suffixe *-ô* présente régulièrement la forme *-â* : *brôyé*, égrugeoir (88) ; *lavo*, lavoir ; *atunô*, entonnoir ; *cêrbô*, \*esherboir, à l'article esherber ; *sôkla*, *sâkla*, sarcloir, à l'art. sarcler ; *tÿâvô*, séran, mot à mot \*chanvoir, d'un verbe *tÿâvi*, sérancer (89) ; *butâ* (de bouter), 78, 79, étui à aiguilles, etc. De même au féminin : *batôr* (f.), *batârd* (f.). battoir ou verge du fléau, à l'article fléau ; *médÿôr*, mangeoire, à l'article crèche, etc.

On peut ajouter à ces mots *Eveux*, 1281 (*Annales religieuses d'Ivois-Carignan*, LÉCUY, p. 65), en français *Ivois* : la forme latine primitive semble être *Eposium* (dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, p. 333 de l'édition des *Monumenta Germaniae historica*).

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *noisette*, les aires de *nôjêt*, *nûjêt*, sont parsemées de formes *nôjêt* (189, Belgique, etc.) ; *nûjêt* est isolé au point 185 (60 de mon *Enquête*). La noisette s'appelle d'ailleurs *noix* dans la plus grande partie de la Wallonie.

Dans les *Droits du tholieu d'Ivois* (*Statuts d'IVOIS-CARIGNAN*), *couverteux* (couverteux, draps, estamettes) correspond au type ardennais *kuvêrtu*, 32 (*Coucretoul* 1368, 61, dans le *Registre* de REVIX), sorte de couverture qui sert à envelopper les jeunes enfants. Il semble que ce mot ait été faussement assimilé aux mots terminés par le suffixe *-oir*.

L'évolution des diphtongues *ôy*, *ôÿ*, est difficile à établir. Elle a été étudiée par M. HORSING dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 389. Les formes que j'ai relevées moi-même sont peu nettes : elles constituent l'extrémité nord d'une aire qui est presque tout entière hors de mon domaine, et dont je ne puis apprécier les variantes à leur juste valeur.

La confusion des séries issues de *ôy* et de *ôÿ* me paraît récente. Les mots du type *nuit* auraient été traités comme en français, et les formes *nôÿ*, *nê*, seraient le développement d'une diphtongue primitive *ni* : les sons *u*, *æ*, sont très voisins l'un de l'autre et s'échangent continuellement (§§ 86, 95, 102, 109). Les variantes de l'*Atlas linguistique* que j'ai relevées dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle : *nôÿ*, carte *nuit*, *kôÿ*, carte *cuir*, me

paraissent secondaires. Il serait étrange que ces patois, francisés depuis une époque ancienne, — ils constituent ce que M. Gilliéron appelle la trouée de la Meuse, — aient conservé intact l'état de choses originel. D'ailleurs les confusions de sons *y* sont extrêmement fréquentes : il s'agit là sans doute d'un faux retour en arrière sur le modèle des noms en *ôy*, tels que *krôy*, craie, *klôy*, claie, etc. : *krâÿ* se rencontre précisément dans cette région (voy. la carte *craie* de l'*Atlas*). — La diphtongue *ôy* de son côté se serait transformée en *âÿ*, puis en *â*, dans les mots du type *croix* et dans le suffixe *-oir*. Le point 173 (Meurthe-et-Moselle) est le plus septentrional d'une aire où *krôy* aboutit à *krâÿ*.

La diphtongue *ôy* de l'ancien français *genoil* est représentée par *û* (165, Meuse), *â* (156, 154, 153, Meuse), *âÿ* (143, 144, Meuse, etc.), à côté de *ô*.

Ce n'est donc que par hasard que les diphtongues *ôy*, *ôÿ*, ont abouti récemment au même résultat : les exemples qui semblent prouver le contraire ne sont que des cas de fausse régression.

**Remarque I.** — Les mots dont le type latin contient un *u* suivi d'un *y* ne présentent pas une voyelle uniforme au sud du domaine ardennais : *bruit*, *fruit*, sont terminés par un *â* qui provient sans doute d'un ancien *u bref* (voy. au § 80, 3°) ; — *pûc*, puits, et *pûji*, puiser : *lû*, (il) luit, ont au contraire un *u* long ; *truite* se dit partout *trûit*.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *puits*, *pûc* alterne avec *pûc* en Lorraine ; *pûs* est isolé au point 199 (Wallonie). Il semble bien qu'il y ait eu une confusion complète entre les sons *â*, *u*, *â*, *û* : une confusion de ce genre peut seule expliquer les formes contradictoires que j'ai relevées.

**Remarque II.** — Il est difficile de classer *eâr*, suivre (à l'impératif *eâ* ; au participe passé *eâ*). La carte *suivre* de l'*Atlas linguistique* offre un type régional *eâr* à côté de *sôÿr* (Meuse, Meurthe-et-Moselle), et de *sêr* (Vosges). Il faut évidemment rapprocher *sôÿr* des variantes *nôÿti*, nuit, *kôÿ*, cuit, et cuir ; donc *sequere* s'est joint dès une époque ancienne aux mots de la série *nocte* et doit s'expliquer de la même manière.

**93.** L'*u* latin aboutit au son *â* dans un certain nombre de mots ou une voyelle initiale *a* subsisté devant lui en hiatus jusqu'à une époque récente :

*yâ*, eu (part. pas. du verbe avoir) ; *mâr*, mûr ; *sâ*, su (part. pas. du verbe savoir) ; *tyâ*, chu, d'où peut-être *tyâr*, choir. Il faut joindre à cette liste *vâ*, vu (part. pas. du verbe voir), et *sêrmaâ*, sûrement, isolé au point 91.

Dans l'*Atlas linguistique* le type *mâr* (carte *mîr*) se rencontre partout ; il occupe tout le nord de la France avec les points 178, 177, 158, du département des Ardennes. L'*a* initial subsiste encore en Wallonie (*mâwâr*, 192), et en Lorraine (*mêyû*, 160). — J'ai recueilli moi-même dans les villages wallons de mon domaine le type régional *vêyu*, vu, et *tÿçyu*, chu.

Dans la langue littéraire l'*a* initial après s'être conservé avec le son *a* a disparu pendant la période du moyen français. Dans la région ardennaise l'*a* en hiatus semble avoir subsisté plus longtemps.

AGIMONT. — *creuc*, crue, participe passé de croire, 1305.

ORCHIMONT. — *creu*, cru, 1290 ; *cusses*, eues, participe passé de avoir, 1300 ; *meus*, mus, de mouvoir, 1310.

MEZIERES. — *ebust*, eût (subjonctif du verbe avoir), 1359, G. 68, 1370, G. 161, 1374, G. 148 ; et *ebu*, 1378, G. 68 ; *mehus*, mus (partic. passé du verbe mouvoir), 1367, G. 160.

Des exemples analogues ont été réunis par J. KRAUS pour la région champenoise (*Beiträge*, etc., pp. 28 et 45).

CARIGNAN. — Dans les *Statuts*, je relève *mehu*, mû (partic. passé du verbe mouvoir) ; *ehu*, eu (partic. passé du verbe avoir) ; *debecement*, 1477, dûment.

Plusieurs explications sont possibles. Dans un groupe de deux voyelles (*au*) l'accent tend à se porter sur le premier des deux éléments vocaliques et le second s'amuit progressivement : ce processus est de règle dans toute la région ardennaise.

Mais les graphies des *Statuts d'Ivois-Carignan* semblent attester à l'époque ancienne l'existence d'un groupe *ââ* (*mehu*, *ehu*) ; il faut donc supposer d'abord une assimilation de la seconde voyelle à la première, puis une contraction des deux voyelles.

**Remarque I.** — Le type *lâ* est le représentant ordinaire de *loup* dans les Ardennes. Le français *lu* apparaît d'une manière irrégulière dans quelques villages où le patois se meurt. Toutefois l'extrême sud de mon domaine possède cette forme comme type régional.

Je n'ai pas à expliquer *lâ*, qui est constant en ancien français. Il se dit dans tout le nord de la France et en Belgique (carte *loup* de l'*Atlas*, avec les variantes : *lě*, 199; *lŭ*, 188, 185; *lăy*, 176, 182). L'aire *lu*, dont j'ai établi la limite septentrionale dans le sud de mon domaine, couvre toute la Lorraine au sud des points 176 et 182 (avec les variantes : *lôw*, *lăw*). Cette répartition géographique d'un caractère phonétique est étrange et n'a pas été encore expliquée.

**Remarque II.** — La forme *răjê*, raisin, à l'extrême nord de la région ardennaise, a été relevée dans l'*Atlas* aux points 195 et 197 (Belgique). Il faut en rapprocher *răzê* (247, 246, 235, Oise), et le type régional picard *rôjê*. Toutes ces formes dérivent de l'ancien français *roisin*.

**Remarque III.** — Dans *părt*, perdre, que j'ai noté aux points 87, 88, 91, 93, la voyelle *e* a subi l'influence labialisante du *p* initial (cf. *purdô*, nous prenons, dans la région wallonne). — Il faut sans doute expliquer de même *păs*, pouce, au sud-est de la Wallonie, et son diminutif *pătŷê* : ces deux variantes coexistent avec la forme régulière *pôs*.

### Diphthongues *ăw*, *ăy*.

**94.** Les diphthongues qui contiennent la voyelle *ă* comme élément accentué sont rares et peu répandues.

La diphthongue *ăw* ne se rencontre que dans un cas particulier. Aux points 10, 11 et 14 de mon Enquête, le type régional wallon *êw*, eau, aboutit à *ăw*; j'ai relevé également au point 14 *săwê* pour *sêwê*, à l'article mouiller (le linge). L'*ê* s'est labialisé sous l'influence du *w* : le passage d'un *e* ouvert à un *w* ouvert est d'ailleurs constant dans la même région (cf. *apraw*, après; *kafă*, café, etc., au § 81).

La diphtongue *ây* alterne avec la voyelle *â* à la fin des mots. On peut établir en loi générale que tout mot terminé par un *â* est suivi à la finale absolue d'un *y*, ou d'un *v*.

Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une diphtongue : l'origine de ce *y* adventice est en tout cas analogique. Tous les noms en *ê* offrent l'alternance *ê*, *êy*; on dit une *butê* pleine, une *butêy*, aussi bien que *êmê* quelqu'un, je l'ai *êmêy*. Dans le second cas la diphtongue *êy* est ancienne et représente étymologiquement l'*a latin libre accentué* ; cette diphtongue s'est étendue à tous les *ê* ; puis elle a été corrigée partout, aussi bien dans les mots où elle est primitive que dans les autres (c'est ainsi que *seuil*, devenu *sêy*, aboutit à *shê*, etc., § 40). Les patois ardennais en sont à la dernière étape de la disparition de *y* final : il s'est produit automatiquement une répartition des cas suivant les lois de la phonétique syntactique ; mais la règle — purement artificielle d'ailleurs — que j'ai constatée, est une transition passagère dans l'histoire de la décadence de la diphtongue *êy*. Les finales en *ê* sont de beaucoup les plus nombreuses. La confusion, complète pour les *ê*, devait s'étendre aux *â* ; il est inutile d'établir une liste d'exemples : les articles *peur*, *heureux*, *seul*, permettent de se rendre compte du phénomène. Le cas contraire se produit également : les formes *fâê*, à côté de *fû* ; *âê*, *ûê*, à côté de *û*, ne sont que des corrections postérieures des types français *feuille*, *ail*. La diphtongue insolite *ây* en position finale est commune à tout le département des Ardennes : les instituteurs signalent un peu partout qu'on prononce *deux* comme *deuil*, *feu* comme *feuille*. Cette prononciation est d'ailleurs considérée comme incorrecte et grossière : c'est ce qui explique sa rareté relative dans mes cartes et dans celles de l'*Atlas linguistique*.

L'*a fermé* est une voyelle généralement stable dans la région ardennaise ; elle tend cependant à se confondre avec *u fermé* ; et, dans un certain nombre de villages, elle présente des cas de diphtongaison.



Œ FERMÉ TEND VERS *u*.

**95.** La voyelle intermédiaire *ü* est extrêmement répandue : *flür*, fleur ; *fü*, feu ; *jü*, jeu ; *avül*, aveugle ; *týalür*, chaleur (et *týalür*, 5, 15) ; *kür*, cœur, etc., etc. Il est impossible de décider s'il s'agit d'un *ü* qui tend vers *ä*<sup>1</sup> ou d'un *ä* qui tend vers *ü* : en réalité il y a confusion des deux sons dans une région où l'*ü* et l'*ä*, phonétiquement et morphologiquement, s'enchevêtrent et s'entrecroisent. La position géographique des *ü*<sup>2</sup> permet d'établir une cause toute psychologique qui favorise la confusion : au centre de la région ardennaise le français dit *fä*, le patois *fü* ; le français dit *mür*, le patois *mär* : les formes en *ü* et en *ä* alternent suivant les mots et les villages. Le sujet parlant tend inconsciemment à réduire à l'unité ces formes divergentes : la voyelle *ü* est une sorte de moyen terme qui réunit et concilie les deux sons hétérogènes.

Œ FERMÉ SE BRISE

**96.** Un *œ long fermé*, quelle que soit son origine, tend à se diphtonguer. Dans la région wallonne cette tendance est sensible et l'on perçoit souvent un *ä modulé*, dans *avül*, par exemple ; j'ai relevé aussi *stäul*, éteules, au point 9. Au point 55 les formes *œu*, *œe*, sont courantes. Mais ce n'est qu'à l'extrême sud du département des Ardennes que l'*ä* aboutit d'une manière absolument nette et constante au groupe *üä*. Je renvoie pour l'étude du mécanisme et pour les listes d'exemples au chapitre spécial que j'ai consacré à la diphtongaison : je remarque seulement qu'il s'agit là d'un phénomène évidemment secondaire et récent, qui atteint la voyelle *ä* même dans les mots d'emprunt : *týaläür* (55, 88), *týalüär*

1. Le passage de l'*ü* à *ä* est fréquent : voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 78. — *Bonheur*, *malheur*, se prononçaient *bonhur*, *malhur*, au début du XVII<sup>e</sup> siècle (THURROT, *De la prononciation française*, t. I, p. 515). Nos patois ont conservé un état de choses qui a été à un moment donné celui de la langue littéraire : de même pour l'*e* suivi d'une consonne articulée (voy. au § 54).

2. Voy. *La limite des Dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

(73, 78, 90, 91), chaleur ; *blûâ*, bleu (91) ; à côté de *kûâ*, cuit, etc. ; *atunûâ*, entonnoir, etc. ; *tûûâ*, tombé ; *vûâ*, vu ; *fiûâ*, feu ; *puâ*, pou, etc., etc. Ce fait s'étend sur une aire assez importante, qui comprend une dizaine de villages de mon Enquête, et qui se continue au sud dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, à l'est dans le Luxembourg belge jusqu'à la frontière des parlers germaniques.

*û, u, û.*

**97.** Les diverses variétés de l'*u* : *u ouvert* (*û*), *u moyen* (*u*), et *u fermé* (*û*), se prononcent avec les lèvres placées dans la position de l'*a*, mais plus fermées. La langue touche assez largement le palais, suivant un tracé plus semblable à celui de l'*i* qu'à celui de l'*e*. En effet, au lieu d'être ramassée dans la partie postérieure de la bouche, la langue se relève visiblement vers la partie antérieure du palais.

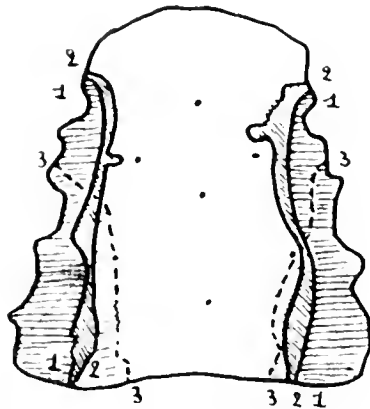


FIG. 6.

1. Pur (*piu*). — 2. (Cela) pue (*piû*).  
3. Peur (*piûr*), en pointillé.

### u ouvert.

L'*û*, qui est étranger au français littéraire, possède un timbre très voisin de celui de l'*ü*. J'ai noté rarement ce son, qui n'existe guère dans les patois wallons. Comme l'*ü*, il constitue une étape dans l'évolution de l'*u* vers l'*â*, et il n'est pas nécessaire de l'étudier

à part : c'est, au point de vue historique, une simple variante de l'*u* moyen.

### u moyen.

**98.** L'*u* moyen, dans tout le sud et l'est de la région ardennaise, joue le rôle de voyelle d'appui et se substitue dans cet emploi à l'*e* sourd du français.

Les exemples sont extrêmement nombreux : *lu*, le ; *mu*, me ; *tu*, te ; *fô k u dy*, il faut que je ; *rukuzu*, recousu, etc., etc.

J'ai étudié dans un chapitre spécial les conditions de l'intercalation de l'*u* dans un groupe de consonnes : j'y renvoie pour l'analyse détaillée du phénomène (voy. aussi les §§ 50 et 89).

L'origine de cet *u* n'est pas douteuse. La voyelle d'appui, par suite de sa position atone, est naturellement imprécise et sujette à des variations de timbre. L'*ê* a été confondu anciennement avec l'*u* dans nos patois (§ 86) ; actuellement encore l'*i* suivi ou précédé d'une labiale aboutit à *u* : il est possible que l'*u* intercalaire ait apparu tout d'abord dans cette position et se soit ensuite étendu par analogie à tous les cas.

J'ai relevé dans le *Registre* de REVIN deux cas où la voyelle *ê* aboutit à *u* devant une labio-dentale : *eskuven*, 1418, 78 ; *eskuvins*, 1450, 104. Il s'agit d'ailleurs d'un mot savant et officiel (le *k* y est insolite).

**99.** Un *u* moyen correspond dans tout le pays d'Ardenne et particulièrement en Wallonie aux voyelles atones *e*, *i*, précédées ou suivies d'une consonne labiale.

a) *abimê*, abîmer, à l'article détruire (17) ; *ôbusô*, à côté de *ôbisô*, champignon ; *dumêy*, demi (en général *dimêy*) ; *rusipêl* (d'un type régional *risipêl*), érysipèle ; *flûp*, Philippe (18) ; *lumas*, limace (22), à l'article limaçon, et *lumsô*, limaçon, partout répandu à côté de *lîmsô* ; *munut*, minute (18) ; *mutô*, *mutâ*, dans l'aire de *mitâ*, à l'art. moitié (5, 11, 14, 15, 17, 18) ; *mirwê*, *mirwa*, miroir ; *niyô*, à côté de *niyô*, nichet (cf. également à l'art. *noyau*) ; *pup*, pipe ; *pucali*, pissenlit ; *puei*, pisser ; *euflē*, siffler (29), et *eufld*, sifflet (28,

29, 31); *dýntè*, Givet (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rocroi, Ardennes); *ôbrÿf*, Aubrives (p. 45), etc.

Dans l'*Atlas linguistique* le type *pup*, pipe, est exclusivement wallon; il se rencontre aux points 194, 197, 195, 186 et 187; la forme intermédiaire *pÿp* existe au point 190.

b) *apurdîs*, apprenti; *kursô*, cresson; *fÿmèl*, femelle; *purdô*, *purdu*, (vous) prenez; *prumî*, premier, etc.

La forme *kursô* se retrouve au point 187 de l'*Atlas linguistique* (carte *cresson*); le mot offre un *u* en syllabe initiale dans une partie de la Belgique wallonne (*krÿèd*, 197; *krÿsô*, 195; *krÿsô*, 186, etc.). L'*r* a sans doute amené dans ce mot le passage de l'*e* à *u*.

Dans le *Registre* de REVIN, *prumier*, vers 1350, 1, 2, alterne avec *pro-mier*, vers 1350, 3, 1368, 57, et *proumier*, 1359, 39, *proumiers*, XIV<sup>e</sup> s., 5, 1379, 67; comparez *prumier*, BOHAN, 1351, G. 15. — A MÉZIÈRES, je relève également *prumière*, 1261, RI, p. 33; *prumièrement*, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>; *prumiers*, 1296, RI, p. 457. — Dans la *Charte d'Ivois* (*Statuts d'Ivois-Carignan*, 15), je trouve *pruvée*, privée.

**Remarque I.** — Les variantes *duvèrò*, *dÿvèrò*, (il) devrait, s'expliquent différemment. Ces formes s'étendent dans les villages du sud ardennais; elles coexistent dans ces patois avec *dòvè* (93). La voyelle est sans doute analogique de celle des formes accentuées: *du*, (je) dois, à côté de *dò*. Dès le moyen âge je trouve dans le *Registre* de REVIN: il en *durent* croire, ils en *devront* croire, 1360, 45.

**Remarque II.** — Dans le mot *tabac* un *u* moyen alterne en syllabe initiale avec un *n*, *tubak*, *tubak*. L'origine de ces variantes est à chercher dans l'histoire de l'importation et de la propagation de cette plante.

**100.** Un *u* correspond dans toute la région ardennaise à un *o* atone ou accentué placé sous l'influence d'une nasale: *kuyî*, cognée; *kuyè* (avec les variantes *kuyè*, *kuyè*), coin à fendre le bois; *frÿmè*, froment, à l'art. blé (9); *pum*, pomme; *pumî*, pommier, etc.

C'est là un cas particulier de l'évolution de l'*o* étudiée au § 90. Voy. aussi HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p.

262 ; t. XII, p. 258). J'en ai relevé plusieurs exemples à l'époque ancienne :

MOLHAIN. — *frument*, froment, dans le Registre déposé aux archives de la Collégiale de Molhain, 1289, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>, 1422 (Table du registre stocq ou stipale renouvelé l'an 1422), et 1598, p. 89 (s'ensuit la table d'un registre in-folio commençant l'an 1598).

REVIN. — *Cugnic*, cognée, XIV<sup>e</sup> s., 26, 27.

MÉZIÈRES. — *Cuguel*, coin, 1360. G. 160.

En dehors de ces cas particuliers l'*u moyen* a disparu d'une manière à peu près complète au centre et au sud du pays d'Ardenne : l'*u moyen* du français est remplacé dans toute cette contrée par *â*. Je renvoie donc à l'étude de l'*â* pour le cas des infinitifs du type *venu*, venir, etc. (§ 80, 3<sup>o</sup>), et en général pour tous les mots et toutes les formes qui contiennent un *u moyen* dans le français littéraire.

**101.** L'*u moyen* peut tendre vers *â* ou vers *i*.

Si le point d'articulation de l'*u* se trouve reporté en arrière et que les lèvres effectuent leur mouvement en avant d'une manière incomplète, on entend un son intermédiaire *ü* ; si les lèvres cessent de s'avancer et de s'arrondir, le point d'articulation restant sensiblement le même, on entend *ü*.

#### U TEND VERS *â*

**102.** Les exemples de la voyelle intermédiaire *ü* sont très nombreux, surtout au centre et au sud de la région ardennaise, où l'*u* français est généralement représenté par *â* : *rüwël* (14), *rüyël* (86), ruelle ; *rüë*, ruche (7, 26, 69, 90) ; *krüë*, cruche, (48, 59, 76) ; *plüm*, plume (26, 51, 58) ; *aglüm*, enclume (15) ; *ëüç* (38), *süwë* (20), suer ; *büyë*, buée, à l'art. lessive (27) ; *krü*, cru (74, 79) ; *përdü*, perdu (62, 80, 83, 84, 90 à 92) ; *fallü*, fallu (27, 51, 59, 79, 90), etc., etc.

Tous les mots où l'*u* aboutit à *â* offrent des variantes en *ü*. A Tremblois (83), tous les *u*, dans la conversation, s'entendent *ü* ou sont remplacés par *â*. Dans la région où les aires des voyelles d'ap-

pui *u* et *â* se touchent, l'*û* est presque de règle dans cette fonction. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit de la confusion de l'*u* et de l'*â* : le son *û* peut être une étape de l'évolution phonétique d'*u* vers *â*, une étape dans la régression de l'*â* vers *u* ; il peut être la conséquence d'une incapacité complète du sujet à distinguer par l'oreille ou dans l'articulation les deux sons *u*, *â* ; il peut être l'expression d'un mensonge inconscient du patois, qui cherche à concilier des formes divergentes par l'emploi d'un son intermédiaire. Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'un commencement d'ordre se soit établi dans les parlers ardennais : l'*â* est à peu près constant — au moins dans les villages méridionaux — à la place du son français *u* ; l'*u* en revanche s'est généralisé dans la même région à la place d'un ancien *â* intercalaire, dans le rôle de l'*e sourd* du français littéraire.

#### *u* TEND VERS *i*

**103.** Les exemples de la voyelle intermédiaire *û* sont beaucoup moins nombreux que ceux de la voyelle *û*.

Ils sont particulièrement fréquents auprès d'une labiale : *aglûm*, enclume, 5 (voy. l'article *enclumeau* et le type *cim*, écume, qui se retrouve aux mots *écumer*, *écumoire* : de même les formes anciennes de Fumay, *Fimai*, etc., p. 50 ; *imâer*, humeur, 87) ; *êrbûy mû sa* rends-moi cela (83) ; *fûzik* (20), d'où *fizi*, *fizik*, fusil ; et *lizêrn*, *lizârnu*, *lizarm*, luzerne. Les formes *zûlyô* (m. pl., 57), *gûyô* (m. pl., 12), bardane, sont d'origine douteuse ; mais *krûce*, cruche (57), est bien net en dehors de toute influence labiale.

Avant ou après un *v* j'ai relevé un *û* dans les mots *ôvû*, entendu, à côté de *ôvu* (20 vx.) ; *bruyûr* (55), *bruyêr* (86), *bruyêl* (73), bruyère ; *brûa* (m.), *bruyâ* (m.), crécelle, aboutit même à *briyâ* (m.) au sud de la région ardennaise. — Dans un cas spécial l'évolution de l'*û* est curieuse : *buêe*, au mot lessive, présente les variantes *buyê*, *buyê* (73, 79) et *byê* ; *tuer* se dit *tuyê*, *tuyê* (73), *tyê* et *têê* ; *remuer* se dit *rêmûyêy* (79), et *râmûyê* (62) ; *sueur* a des formes *êhûâr* (72, 77, 91), *cusâr* (73, 79), *êhûâr* (63) ; *eiuyê*, suer, nous fournit le type de transition entre *tûyê* et *tyê*. Les intermédiaires que j'ai

recueillis donnent l'explication de formes répandues dans tout l'est de la France. Le type *byĕ*, *buĕ*, se trouve dans la carte *lessive* de l'*Atlas linguistique*, où il occupe deux aires importantes dans le département de la Meuse (*byĕy*, *byay*, 156, 164, 154, 144, 143) et dans le département des Vosges. De même, au mot *suer*, *siĕ* existe au point 180, *syĕ* au point 68. La carte *tuyau* est intéressante elle aussi à consulter pour l'étude de ce phénomène.

La tendance de l'*u* vers *i* est très nette et les exemples n'en sont pas rares. L'*u* aboutit fréquemment à *i* : l'*i* intercalaire, qui se rencontre parfois à côté de l'*u* au sud de la région ardennaise, et qui l'emporte exclusivement dans les villages les plus septentrionaux de mon *Enquête*, est sans doute dérivé d'un ancien *u*. Il est nécessaire de remarquer toutefois que la voyelle intermédiaire *î* reste exceptionnelle et semble, au contraire de la voyelle *ï*, tout à fait instable.

### u fermé

**104.** L'*u* fermé est beaucoup plus répandu dans les patois ardennais qu'en français.

Dans toute la région ardennaise, sauf à l'extrême nord, l'*u* fermé correspond à l'*o* bref latin accentué libre : *bû*, bœuf ; *kûr*, cœur ; *fûr*, foin (germ. fodr) ; *mûl*, meule (rare, à côté de *môy* ; *mul*, 53, *môul*, 40, sont des contaminations entre *mûl* et *môy*) ; *mûr*, (il) meurt ; *uĕf*, neuf (novem) ; *uĭ*, neuf, et *uĭw*, *uĭf*, neuve ; *û*, œuf ; *rû*, roue ; *kulûw*, couleuvre, etc. — Les formes *awu*, avec ; *pu*, (il) peut ; *vu*, (il) veut, sont moins répandues : l'*û* a pris le timbre *u* en position syntactique atone ; il se peut même qu'on ait affaire dans ces mots à l'*u* moyen employé comme voyelle d'appui (cf. les formes *avĕ*, *pĕ*, *vĕ*, § 52 bis).

Le suffixe *-eul* présente la même évolution, avec un flottement entre *û* et *u*. Ce flottement provient de la présence irrégulière de l'*l* final<sup>1</sup> : *fyĕvrû*, chevreuil ; *fÿvu* et *fÿvul*, filleul, à côté de *fÿvul*, fil-

1. Il y a une réelle hésitation entre l'*u* moyen et l'*u* fermé même dans le français dialectal : dans tout le département des Ardennes on prononce *dû* pĕ, du pain, *dû* vĕ, du vin, etc., etc. — J'ai signalé déjà entre l'*i* moyen et l'*i* fermé une confusion analogue.

leule; *kiuru*, écureuil; *lèsu*, linceul, à l'article drap de lit; *tīyu* et *tīyul*, tilleul; *mōyū*, moyeu, etc. Il faut ajouter à cette liste le nom du village de *Margut* (Ardennes, Sedan, Carignan). Ce nom, transcrit *Marguez* en 1570 (*Revue historique ardennaise*, t. III, p. 108), provient d'une forme primitive *Margolius*<sup>1</sup>.

Dans l'*Atlas linguistique* la voyelle *u* alterne avec la voyelle *ü* et le groupe *yâ* en Belgique, au nord et à l'est de la France. La forme *û*, œuf, est notée au point 262 (Aisne); *u* est également isolé au point 291 (Wallonie); les points 187, 185 (Belgique), et le point 177 (Ardennes) constituent une troisième aire d'*u*; les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle en présentent une quatrième (175, 154, 153, 144, 143; 163, 162, 170, 150, 160). Partout il y a coexistence des formes *yâ* (189, Belgique; 183, 182, Luxembourg belge; 165, 174, 156, 164, Meuse; 181, 173, 171, 180, 89, Meurthe-et-Moselle, etc.) et des formes *u* (261, Aisne; 199, etc., dans la Belgique wallonne). — La carte *bœuf* offre le même aspect: *bû* est relevé dans l'Aisne (262); dans les Ardennes (177) et les points voisins du Luxembourg belge (187, 185, 176); il se retrouve avec *bû* en Lorraine. Le type *byâ* occupe deux aires voisines du domaine que j'ai étudié (189, Belgique, à côté de 188, point 15 de mon Enquête; 183, 182 dans le Luxembourg belge); il est répandu aussi en Lorraine. Enfin *bu* couvre les points 199, 198, 197, 195, 194, 193, 191, 192, 190, 184, 186, de la Belgique wallonne et apparaît encore au point 261 (Aisne). — Il est bien évident qu'une explication des formes *bû*, *byâ*, *bu*, devra tenir compte de cette étrange répartition des trois types divers: au lieu de s'étendre sur des aires distinctes, ils s'entremêlent et se confondent dans les mêmes parlars. Il est d'ailleurs très probable que l'*Atlas* ne révèle qu'une faible partie de ces variantes: une carte de tous les villages nous montrerait une confusion bien plus grande encore.

Le type *tīyu* est exceptionnel dans la carte *tilleul* de l'*Atlas*: il n'existe qu'aux points 197 et 290 (Belgique); le point 185 (60 de mon Enquête) dit *tû*, qui dérive de *tīyu*. J'ai remarqué déjà la déca-

1. Sur ce mot voy. les *Recherches sur la toponymie du pays Gaumet*, de M. L. ROGIER, Arlon, Bruck, 1910 (Extrait des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XLV, p. 263).



dence absolue des suffixes au point de vue phonétique : c'est qu'un suffixe vivant appartient par là même à une série de mots constamment renouvelée — par des créations analogiques et surtout par des emprunts au français. Il suffit que le sujet parlant ait conscience du rapport *týčvrú*-chevreuil pour que tous les mots en *-ú* soient corrigés en *-áý*. En effet le suffixe a un sens propre et un rôle linguistique étendu, puisque, dans un parler vivant qui se recrée lui-même au fur et à mesure des besoins de l'expression, il sert continuellement à fabriquer de nouveaux mots. Dans ces conditions un langage quelconque ne peut tolérer d'hésitation ni d'incertitude dans la forme et le jeu de ses suffixes : l'état le plus moderne, c'est-à-dire le plus français, l'emporte nécessairement.

Les textes du moyen âge présentent jusqu'à une époque tardive la graphie *ue*. Mais les exemples de l'*u* sont très anciens dans les chartes de MÉZIÈRES; à REVIN la diphtongue *ui* alterne avec la diphtongue *ue*, et les cas de fausse graphie permettent de conjecturer, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, une prononciation voisine de la prononciation actuelle, mais où l'*ú* était accompagné encore d'un son mourant.

AGIMONT. — *Virnet*, 1314, *Vireux*<sup>1</sup> (commune du canton de Givet).

MOLHAIN. — *Judi*, jeudi, dans un *Registre de 1583-1597* (Archives départementales des Ardennes, G. 82).

REVIN. — *Buef*, bœuf, XII<sup>e</sup> s., 18; *defuers*, dehors, XII<sup>e</sup> s., 22, et *fuers mis*, hormis, 1360, 45; *Muese*, Meuse, Fl., 1418, 77; *muele*, meule, 1450, 106; *mueblez*, meubles, 1466, 133; *suer*, sœur, 1341?, 42, 1364, 49, 1413, 73, à côté de *sieurs*, 1379, 67.

*Buif*, bœuf, XII<sup>e</sup> s., 29; *truis*, (je) trouve, 1264, appendice à la pièce 4; *vuirai*, (je) voudrai, refait sur *vueil*, je veux, 1264, ibid.; *Muise*, Meuse, Fl., 1413, 74.

L'orthographe *feure*, foin, 1363, 46, est étrange; de même *menture* (2 ex.), XII<sup>e</sup> s., 32 (refait sur les formes accentuées du verbe *moudre*).

*Fausse graphies* : *masuere*, mesure, 1447, 100; *revenuez*, revenus, 1456, 124; *cuere*, curé, 1472, 136; et sans doute *emueux*, ému, 1451, 114; — *nuis*, nul (attribut), vers 1350, 1.

ORCHIMONT. — *suer*, sœur, 1254-1290; *aluef*, alleu (4 ex.), 1290; *prueve*, preuve, 1290; *avec* (avuec), avec, 1290.

MÉZIÈRES. — La graphie *ue* est la plus habituelle au xiii<sup>e</sup> et pendant tout le xiv<sup>e</sup> siècle : des exemples de la graphie *u* attestent la réduction du groupe *ue* dès les dernières années du xiii<sup>e</sup> siècle.

1. Pour les formes anciennes de ce nom, voyez p. 47.

*Approuve*, j) *approve*, 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609; *alues*, *alleu*, 1299, RI, pp. 463-464; *neuf*, *neuf* (novem), 1260, RI, p. 320, 1289, *ibid.*, p. 398, 1299, *ibid.*, pp. 465-466, 1300, M 13, etc. et encore 1399, G. 69; *neuf*, *neuf* (novu), 1260, Launois, Cart. St P., fo 144 v<sup>o</sup>, 1299, M 12; *neuve*, *neuve*, 1291, Cart. St P., fo 189 r<sup>o</sup>, 1294, *ibid.*, fo 190 v<sup>o</sup>; *peut*, (il) *peut*, 1293, M 8, 1299, RI, p. 466; *mubles*, *meubles*, 1260, Launois, Cart. St P., fo 43 v<sup>o</sup>, 1293, M 8, 1294, Cart. St P., fo 192 v<sup>o</sup>, 1296, RI, p. 457, etc., etc.; *Muese*, *Meuse*, Fl., 1289, RI, p. 395, 1294, Cart. St P., fo 190 v<sup>o</sup>, 1296, RI, p. 456, 1299, *ibid.*, pp. 463-465, M 12, etc., etc., et encore 1378, G. 68, 1393, G. 68; *suer*, *saur*, 1293, M 8, 1300, M 13, etc.; *judi*, 1300, M 13, 1318, M 20, 1322, M 24; *jilluele*, *filleule*, 1343, G. 147, etc.

*mubles*, *meubles*, 1284, M 6, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1288, M 8, etc.

**Remarque.** — *Avec*, où la diphtongue *ue* est réduite en français dès cette époque, est transcrit *awec* (leg. *awuec*), à MÉZIÈRES, 1296, RI, p. 457, 1300, M 13; *awec*, 1299, RI, p. 464, est une fausse lecture pour *awuec*. Une seule fois j'ai relevé *awec*, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604.

Il est nécessaire d'étudier à la fois les trois représentants de la voyelle latine *o* dans la région ardennaise. Ce qu'il faut expliquer en effet, c'est moins les évolutions particulières d'*o* vers *u*, *û*, *yê*, que la présence possible de l'une quelconque de ces transformations dans des parlers d'ailleurs similaires.

En français, l'alternance *bœuf*, *bœ*, est récente : Vaugelas disait encore un *œ* (œuf), et Thomas Corneille admettait cette prononciation devant un mot commençant par une consonne (THUROT, *De la prononciation française*, t. II, p. 134). L'*œ* de *bœuf* s'est ouvert dans les mêmes conditions que l'*e* de *père* : nos patois ne connaissent pas ce phénomène, qui est d'ailleurs trop récent pour expliquer les variantes *u*, *û*, *yê*. Il ne semble pas que l'*s* de flexion, qui remplaçait au moyen âge l'*f* étymologique aux cas sujet-singulier régime-pluriel, ait pu exercer sur la voyelle précédente une influence radicalement opposée à celle de l'*f*. C'est donc dans la nature même de la diphtongue primitive qu'il faut chercher l'explication du triple produit de l'*o* latin à l'est du domaine gallo-roman.

L'*o* ouvert s'est diphtongué dans tout le nord de la Gaule romane : il a abouti dans la langue littéraire à *â* par les étapes *uo*, *uê*, *uâ*,

*uâ*<sup>1</sup>. Le groupe *uâ* est le prototype de toutes les formes des patois de l'est ; il semble qu'il se soit conservé intact au moins dans une région : M. HORNING a relevé un type *buë*, bœuf, dans le groupe H des *Oestfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort* (Französische Studien, t. V, p. 40). Dans le groupe *uâ* (*ui*), l'accent a pu se porter sur le premier élément, suivant la règle générale des dialectes de l'est, ou sur le second élément : dans le premier cas *uâ* aboutit progressivement à *u<sub>w</sub>*, *u* ; dans le second cas *uâ* aboutit directement à *yâ*. Cette double accentuation n'a rien d'étrange ; l'accent, dans les groupes de ce genre, est extrêmement mobile. Il a pu varier suivant les mots, suivant leur place dans la phrase, suivant l'intonation du sujet, la rapidité plus ou moins grande de la prononciation ; le groupe *uâ* a pu subsister plus ou moins longtemps dans deux villages voisins ; les variantes *u*, *yâ*, correspondraient dans ce cas à deux développements historiques distincts. Cette dernière hypothèse ne me paraît pas probable : j'ai relevé en effet au sud de la région ardennaise, où l'*aw fermé* s'est brisé et a été remplacé par *üâ*, deux exemples de *fyâ* à côté d'un exemple de *füâ* dans le même village et chez la même personne. Or il est bien certain que *füâ* tend à *\*fû* par un intermédiaire *\*fû<sub>w</sub>* : la preuve m'en est fournie par la carte *pou* de l'*Atlas linguistique*. Le type *pâ* occupe au sud de la Belgique ainsi que dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle une aire importante, limitée au nord par les points 183, 176 (73 de mon *Enquête*) et au sud par les points 144, 143, 162. Les villages les plus méridionaux de mon domaine sont compris dans cette aire. J'y ai transcrit une forme *püâ* qui n'existe d'ailleurs pas dans l'*Atlas*. Mais au point 182 de l'*Atlas*, tout près de 176, à vingt kilomètres de Gérardville (*püâ*), je trouve *pü<sub>w</sub>* ; au point 175, à quinze kilomètres de Gérard-

1. Sur toute cette évolution, voy. entre autres MEYER-LUEBBE, *Gr.*, t. I, p. 198. — Les faits que j'étudie ont été relevés également par HORNING, *Die Oestfranzösischen Grenzdialekte*, etc., groupes C, F (Französische Studien, t. V, p. 40), qui a donné de cette évolution une série d'explications différentes : *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 417 ; t. XII, p. 255 ; t. XIV, pp. 377 et sqq., 388 et 389. — Voy. aussi WILMOTTE, *Romania*, t. XVII, p. 360 ; et MARCHOT, *Solutions*, p. 84.

ville, je trouve *pû* (de même au point 174). Il ne me semble pas douteux que ces deux formes *pû*, isolées dans l'aire de *pê*, voisines des variantes *pûâ*, *pûe*, ne présentent la réduction du groupe en question par la chute du second élément. Je ne puis étudier qu'un seul exemple de l'accentuation du groupe sur l'élément final : si j'avais poursuivi mon *Enquête* plus au sud, j'aurais recueilli à côté des formes normales de l'*Atlas* (*pû*) un certain nombre de variantes du type *fyê*. Le groupe *iyê*, issu de la diphtongaison de l'*e long fermé*, présente dans l'*Atlas* les formes *ie*, *i* : j'ai noté exceptionnellement l'accentuation insolite *byê* au point 79 (article *beau*, cf. *bîyê*, 91, etc.).

L'étude des groupes analogues au groupe *uê* permet d'arriver aux mêmes conclusions. Le groupe *uê* existe dans un certain nombre de noms du type *buê* (carte *lessive* de l'*Atlas*) et dans les verbes *suer*, *tuer*, etc. Au mot *lessive*, l'*Atlas linguistique* offre de nombreux exemples en Belgique et au nord de la France du primitif *buê*. L'accent a pu demeurer sur le premier élément : de là provient le type wallon *buê*. L'accent a pu passer sur le second élément : de là sont issus le type picard *büê*, *bwê*, et le type lorrain *byèy*, *byay* (156, 164, 154, 144, 143, dans le département de la Meuse ; des formes analogues se retrouvent dans les Vosges). — La carte *suer* contient des variantes accentuées sur l'*u* : *suê*, *suwê*, en Wallonie ; des variantes accentuées sur l'*ê* : *süê* dans le nord de la France ; *syê* au point 66 (Vosges ; cf. *sîê* au point 80). Le primitif *suê* (*cuê*) se trouve partout au sud du domaine que j'ai parcouru et en particulier aux points 189 (Belgique) et 177 (Ardennes).

La carte *tuyau* (ancien français *tuel*) permet de constater quelle est l'évolution du groupe *uô*. Ce groupe subsiste aux points 295 (Nord) ; 186 (Belgique) ; 175, 165, 174, 153 (Meuse), etc. L'accent s'est porté sur la désinence aux points 185 (60 de mon *Enquête*), qui dit *tuô*, *tyô*, et aux points 88, 76, du département des Vosges, où M. Edmont a recueilli *tyô*.

Il est donc bien évident qu'un groupe *u + voyelle* peut être accentué tantôt sur l'*u*, tantôt sur la voyelle qui le suit : dans le second cas, le produit normal est une diphtongue dont le premier élément est un *ö* (*w*) dans le nord de la France, un *y* dans l'est de la

France et en Belgique. Dans le premier cas les groupes choisis n'ont pas été traités rigoureusement comme le groupe *úǎ*, et nous ne pouvons nous en étonner : au point de vue phonétique, les voyelles *ě*, *ǎ*, sont beaucoup plus *solides* que la voyelle *ǎ*; au point de vue morphologique, le suffixe *ǎ* et la désinence *ě* sont indispensables aux mots qui les présentent, et cette raison suffit à expliquer leur conservation.

L'étude des variantes que j'ai relevées prouve de la manière la plus évidente l'existence ancienne d'un élément vocalique à la suite de l'*ú* dans les mots *bǎuf*, *ǎuf*, etc. A l'article *bǎuf*, j'ai recueilli : *búi* (52), *búy* (66, 76), *búy* (68, 72, 75, 79), *búě* (62, 71, 78, 83, 85, 89), *búb* (81), *búw* (31, 57, 86); à l'article *neuf* (*novu*) : *núě* (62), *núě* (93), *núy* (66), *núě* (78), *núb* (81, 87); à l'article *cœur* : *kúer* (72, 77, 79, etc.). Ces sons *mourants* constituent le dernier vestige du second élément du groupe *úǎ*.

Les variantes des mots de la série *bǎuf*, *ǎuf*, et l'étude des représentants des groupes *uě*, *uǎ*, dans les patois actuels me permettent donc d'affirmer qu'un groupe primitif *uǎ* provenant d'un *ǎ latin diphtongué* a pu aboutir : 1° à une diphtongue *yǎ*; 2° à une voyelle simple issue de l'*u* accentué. — Il me reste à montrer pourquoi cette voyelle se présente sous deux aspects différents, *u* et *u*.

Les formes en *u* n'ont pas besoin d'explication : mais il faut déterminer dans quelles conditions phonétiques la voyelle *u* a pu passer à *u*. Or il est un cas où ce passage est régulier — tout au moins dans la région wallonne — ; c'est quand l'*u* est suivi de la semi-voyelle *w*. Les exemples sont fréquents : j'ai cité déjà *súwě*, et *súě*, *suer*; *búwě* et *búě*, *buée*. Dans la carte *roue* de l'*Atlas linguistique*, le type régional est *rú*, avec les variantes *rǎu* (188), *rúw* (195, 187); au mot *perdue*, je relève les désinences *-uww* (187, 195), et *-ú* (196), à côté de *-ǎw* (192), *ǎw* (199), et *ǎw* (193). — Les dictionnaires wallons contiennent des formes analogues : dans le *Dictionnaire wallon-français* de PIRSOU, *sueur* est transcrit *sourweu*; *tuer* : *touwer*; *tueur* : *touweu*; *ruer* : *rouwer*, etc., etc. Dans le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, de Ch. GRANDGAGNAGE, les articles *sourwer* (1 et 2), *sourweure*, *sourwène*, *touwer*, etc., etc., montrent le même état de choses. — Dans les villages mêmes que j'ai étu-

diés, *ruelle* se présente sous les formes *riwèl*, *riwal* (18); j'ai perçu fréquemment en cette position un son intermédiaire entre *u* et *u* (§ 110). L'*u* issu d'un groupe *iuè* a donc passé à *u* sous l'influence d'un son *w*. Ce son représente la dernière transformation de l'élément vocalique *â*. Je l'ai effectivement noté : *blûw* existe aux points 31, 57, 86 ; *plûw*, (il) pleut, aux points 31, 66, etc. La voyelle disparaissante tend à prendre le son d'une semi-voyelle : une semi-voyelle n'est qu'une voyelle dont l'articulation est relâchée. La plupart des variantes de *banf* présentent un *y* ou un *y*, avec la forme assourdie *ɣ*. — Il reste à expliquer la répartition géographique des *u* et des *u*, qui doit correspondre à une répartition géographique des *w* et des *y* représentant respectivement la voyelle mourante. Il est un autre cas où les semi-voyelles *w*, *y*, alternent dans la région ardennaise. Deux voyelles ne peuvent subsister en hiatus : il se développe derrière les voyelles *u*, *o*, *u*, tantôt un *w*, tantôt un *y* (§§ 187 et 198) : *ruelle* devient *riwèl* et *riyèl*; *boët*, lucarne, devient *bôwèt* et *bôyèt*; *rôët* (f.), supplément de marchandises, devient *rôwèt* (f.) et *rôyèt* (f.). Dans la carte *perdue* de l'*Atlas linguistique*, le type wallon présente la désinence *-uw* issue d'un ancien *uà*, *uwà*; dans le Luxembourg belge, au point 184, la désinence est *-ûy*, issue d'un ancien *uà*, *uyà* (§ 83). La limite de ces faits, d'ailleurs assez confuse, traverse le domaine que j'ai parcouru : le point 20 de mon *Enquête*, où *perdue* hésite entre les formes *pèrdue* ou *pèrduy*, marque, au sud, la frontière du *w* et du *y*. Cette frontière se confond à peu près avec celle de l'*u* et de l'*u* correspondant à l'*o latin*. Il est logique de supposer que, dans la région où un *w* apparaît derrière les voyelles *u*, *o*, *u*, l'élément vocalique du groupe *iuè* a disparu par l'intermédiaire de la semi-voyelle *w* : c'est sous l'influence de cette semi-voyelle que l'*u* du groupe *iuè* a abouti au son *u*.

Le balancement d'accent entre les deux éléments du groupe *uà* explique donc la présence de deux traitements différents et la répartition confuse de la diphtongue *yè* et des voyelles simples *u*, *u*; la disparition de la voyelle finale par l'intermédiaire d'une semi-voyelle *w*, *y*, explique l'existence et la répartition géographique de l'*u* issu de *u*.

**105.** Dans la partie sud de la région ardennaise l'*o* bref suivi d'un *l mouillé* (*l + y*, groupe *cl*, etc.) aboutit également à un *u fermé*. *sêrkú* (rare), cercueil ; *sêrfú* (rare), cerfeuil ; *dú*, deuil ; *fú* (et *fâ*), feuille ; *ú*, œil. Le mot *seuil* ne présente pas de formes analogues.

Dans les cartes correspondantes de l'*Atlas linguistique*, au mot *deuil*, *dû* occupe les points 176, 183, *dûy* le point 182 ; au mot *feuille*, *fuy* ne se rencontre qu'en deux points : 176 et 182. L'aire que j'ai établie dans mon *Enquête* se continue donc dans le Luxembourg belge.

Les variantes *fuy* et *dûy* de l'*Atlas* semblent bien indiquer que les formes ardennaises sont des formes secondaires, où l'y final a disparu récemment. J'ai déjà signalé à propos des diphtongues *êy*, *ây*, l'apparition d'y insolites à la suite d'une voyelle finale, et, dans la même position, la disparition d'y étymologiques. On a dit *fâ* pour *feuille*, *fú* pour *fuy* comme l'on a dit *butê* pour *bouteille*. Le point 177 de l'*Atlas linguistique*, qui dit *fuy* pour *feu*, témoigne de la confusion. Il s'agit là d'un fait trop commun dans les patois ardennais pour qu'il soit nécessaire d'y insister : d'ailleurs les types wallons *fuy*, *feuille*, *uy*, *œil*, coexistent, eux aussi, avec des types *du*, *deuil*, *su*, *seuil*. La survivance du y s'explique dans quelques mots par la présence de dérivés, tels que *feuillée*, *feuillage*, à côté de *feuille*, etc.

Dans les villages les plus méridionaux du département des Ardennes, l'*o* suivi d'un *l mouillé* a sans doute été traité comme l'*o libre* : c'est aussi le cas du français.

**Remarque.** — Le mot *pou* a pour correspondant *pû* dans tout le nord et le centre de la région ardennaise. Ce type est répandu dans l'*Atlas linguistique* sur toute la surface de la Belgique wallonne (à l'exception des quatre points 196, 192, 194, 193, qui disent *pyu*). J'ai relevé au sud de mon domaine *pâ* : cette forme occupe au sud de la Belgique et dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle une aire limitée au nord par les points 183, 176 (*pây*), au sud par les points 144, 143, 162. J'ai étudié dans cette aire des formes secondaires *pûc*, *pû* (§ 104). Dans l'est de la France il y a hésitation entre *pû*, *pâ*, *pôy*, *pô*.

Le type *pyu*, à côté de *pû*, semblable au type *byâ*, à côté de *bû*,

montre l'importance dans cette évolution de l'éatone (a. fr. *peuill*). Cet *e* s'est maintenu, a passé à *u* et a reçu l'accent : l'*u* s'est amuï sans doute par des intermédiaires *æ*, *œ*.

**106.** Dans tout le centre de la région ardennaise, les mots *feu*, *jeu*, *milieu*, *aveugle*, se disent *fû*, *dÿû*, *milyû* (rare), *avûl*.

Le type *fû* (carte *feu*) est surtout répandu dans le nord de la France; il se retrouve aux points 185 et 177 (*fÿy*) de l'*Atlas linguistique* : ces points touchent à la partie méridionale de mon domaine. La Belgique wallonne et l'est de la France hésitent entre *fâ*, *fÿ*, *fu*.

Le mot *lieu* est seul répandu dans les textes du moyen âge.

ORCHIMONT. — *lius* (3 ex.), 1290.

MEZIÈRES. — Les formes sont divergentes<sup>1</sup> : *lu*, 1281, M 6, 1288, M 7, 1297, M 10; — à côté de *leu*, 1251, M 1 (2 ex.), 1281, M 6, 1288, M 7. — On trouve aussi *liu* 1250, RI, p. 191, 1271, Cart. Signy, p. 534, 1299, M 11, et encore 1340, G. 68; *lius*, 1260, Launois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 13<sup>re</sup> et 14<sup>re</sup>, 1299, RI, p. 465, et encore 1346, G. 160.

On peut rapprocher de *lu* : *du*, Dieu, 1297, M 10.

L'explication de ces formes est difficile. M. HORNING admet que *du* est une transformation postérieure de *dyâ*, de même que *bu*, bœuf, dérive de *byâ* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 388). La coexistence de *lu* et de *liu* dans les chartes de Mézières oblige à partir d'un groupe *uân* où l'*o ouvert* se serait diphtongué régulièrement devant l'*u* final en hiatus. L'élément médial du groupe s'est amuï : les deux *u* en contact se sont fondus l'un avec l'autre (*lu*; cf. *tû* de *tÿu* à l'article *tilleul*); mais ils ont pu aboutir à *yu* par dissimilation. La forme *leu* n'est sans doute qu'une variante graphique maladroite de *lyu*. Quant à *du*, il faudrait y voir une transformation analogique : *liu*, *lu* : *dÿu*, *du*.

On peut également supposer que *dÿu* a été traité dès une époque ancienne comme *riu*, ruisseau, qui aboutit à *ru* dans les patois actuels (§ 108).

1. Dans le nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*, p. 21), *leu* domine partout, sauf à Reims, où *liu* est usuel.



La variante *lu* a disparu dans les patois actuels. Je dois d'ailleurs faire toutes réserves au sujet de ces mots, en général peu populaires et dont l'évolution a été complexe. Il faut admettre pour le nord et le sud de la région ardennaise une évolution semblable à celle du français, ou une invasion ancienne des formes françaises. Les influences analogiques ont dû s'exercer fortement soit entre ces différents mots, soit entre eux et les séries phonétiques voisines. M. Gilliéron, dans son étude du mot *clou*, a montré ce qu'il pouvait advenir de ces *isolés phonétiques* : il ne me paraît pas possible, dans le cas qui nous occupe, d'affirmer que les mots *feu*, *jeu*, *lieu* et *aveugle*, ont subi un traitement unique et que les formes actuelles dérivent phonétiquement des types latins correspondants.

**107.** Dans la région wallonne, l'*ú* correspond<sup>1</sup> :

A) à l'*ö* ouvert latin accentué suivi d'un *y* d'origine latine ou romane<sup>2</sup> : *kúr*, cuir; *kúr*, cuire, et *kú*, cuit, *kújèn*, cuisine, etc.; *díspu*, *díðpu*, etc., depuis, et *pusk*, puisque; *út* (rare), huit; *nu*, *nut*, nuit (à côté de *ně*), avec *anú*, *anut*, aujourd'hui, exactement *anuit*, et *měynu*, *mínu*, *měnu*, etc., minuit; *vút*, *vúd*, vide, et *vúdí*, vider.

L'*Atlas linguistique* présente la forme *nū* dans le département du Nord (282) et en Wallonie (points 198, 189, 188); toute la Belgique wallonne dit *nut*. La Lorraine connaît également la forme *nū* (89, Meurthe-et-Moselle) et le dérivé *nūlí* (alternant avec *něli*, *něyli*, *něyli*). — Au mot *cuir* l'*Atlas linguistique* ne contient le type *kúr* que dans la Belgique wallonne, et par exception dans la région lorraine (à côté de *kòy*, *kěy*, *kě*). — La carte *cuit* offre des variantes analogues réparties de la même façon.

La prononciation actuelle semble avoir existé à REVIX dès la seconde moitié du *XIV<sup>e</sup> siècle* : *nut*, nuit, 28, 29.

Il est difficile de préciser la valeur exacte de la diphtongue *eu* dans *keusse*, *kenze*, cuisse, vers 1350, 2, et *ceuvres*, cuivre, 1368, 61. Cette graphie se retrouve dans le mot *feure*, foin, aujourd'hui *fūr* (C 104). — Cf. aussi *Proimez*, *XIV<sup>e</sup> s.*, 28, qui est l'allemand *Prüm*, et *choui*, choix, vers 1350.

1. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 82.

2. Voy. HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XVIII, p. 225.

B) a un *u latin* en même position :

*brû*, bruit; *distruir*, détruire; *fru*, fruit; *lu*, lui (rare); *lû*, (il) luit; *pus*, puits, et *pûjî*, puiser; *trûit*, truite, etc. — Dans *muûjî*, menuisier, l'*û* accentué est commun à la plus grande partie des villages de mon *Enquête* : il semble que le groupe *ty* n'ait pas dégagé de *y* ou que l'*y* se soit fondu très anciennement avec la chuintante.

Dans l'*Atlas linguistique* la forme *brû*, bruit, couvre le nord et l'est de la France avec la Belgique. Dans les mêmes régions M. Edmont a noté *pûc*, puits (type picard), *pûs* (type wallon); *pûc* alterne avec *pûc* dans l'est de la France.

La réduction de la diphtongue *ui* à l'*u* simple est notée dès 1443 dans le Registre de REVIN : *prodiure*, produire, 95. Sur les fausses graphies *ui*, qui alternent avec *ue* et avec *u*, voyez le paragraphe 104.

L'*o ouvert* et l'*u fermé* suivis d'un *y* se sont confondus dans nos parlars, comme en français, dès une époque ancienne. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle la diphtongue *ui* assone encore dans l'Ile-de-France avec l'*u* simple; alors que la diphtongue décroissante devenait croissante en français vers le début du XII<sup>e</sup> siècle, elle a gardé dans la région wallonne son accentuation primitive; puis elle s'est réduite par l'amouïsissement progressif de son second élément. Il se peut que la variante *trûit*, truite, au point 17, conserve encore un dernier vestige de la voyelle disparue (cf. *trûit*, 52; *trwit*, 26).

**Remarque I.** — Dans *pûri*, pourrie, que j'ai relevé en Wallonie, la voyelle du type *pûrio* s'est étendue à la conjugaison tout entière. La forme *pûri* se trouve aux points 188, 192, 193, 187, 183, 182, de la Belgique wallonne (carte *pourrie* de l'*Atlas*), dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. Le type *pûrîc*, qui est celui des villages situés au sud de mon domaine, est isolé au point 176 (73 de mon *Enquête*) et ne se rencontre plus que dans les Vosges. Il est difficile, faute d'exemples, d'établir pour les parlars de la région wallonne le traitement normal de l'*o fermé latin* sous l'influence d'un *y*: le suffixe *-orin* aboutit à *-wîc*; *nûjîc*, noisette (points 20, 37, et sud des Ardennes), alterne avec *nûjîc*, que j'ai recueilli à l'extrême nord et à l'extrême sud de mon domaine (§ 92, 2<sup>o</sup>). Le

mot n'est pas sûr : la plus grande partie de la Belgique appelle la noisette *noix*.

**Remarque II.** — *ue*, porte, est partout répandu dans la région ardennaise. Dans la carte de l'*Atlas linguistique* cette forme se rencontre en Belgique (*âe* ne se trouve qu'aux points 199, 198, 185, 182); au sud du point 181 (Meurthe-et-Moselle) le type *âe* domine dans tout l'est de la France. Ce mot, dont le traitement est insolite et l'origine douteuse (HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 378, hésite entre *ostium*, \**ustium*), a dû être influencé par son homonyme *buche*.

Cf. *hüge*, réservoir à poissons, vers 1350, 1, dans le Registre de REVIN. Les formes anciennes dans les Chartes de MÉZIÈRES sont : *us*, 1288, M7, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>; *bus*, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>. — *buis*, dans le Registre de REVIN, est identique au français : mais le groupe *is* peut n'être qu'une transcription de la chuintante *ε*.

**108.** Dans une partie des villages wallons de mon domaine la diphtongue *iu* de l'ancien français aboutit à *ü* (quelquefois *u*) :

*ru*, ruisseau (a. fr. *riu*); *étr*, suivre (a. fr. *siure*), et *eu*, suis (impér.), *ét*, suivi; *tut éüt*, tout de suite (a. fr. *sinte*); *éh*, suif (a. fr. *siu*), etc. De même *tôrdü*, tardif (dans Godefroy *tardivle*, à lire *tardiüle*).

Le type *ru*, ruisseau, se trouve isolé au point 193 de l'*Atlas linguistique*, en Belgique; dans les départements de la Marne et de l'Aisne; il occupe une aire importante dans l'est de la France au sud du point 173. — La carte *suivre* présente exceptionnellement au nord de la France le type *süv* (295, Nord) à côté de *swür*; la plus grande partie de la Belgique wallonne dit *sür*, et cette forme s'étend jusque dans l'est de la France (*süv*, 181, Meurthe-et-Moselle; *étr*, 173, *ibid.*).

Les formes anciennes sont contradictoires :

REVIN. — *Douru*, ou *Durieu*, nom d'homme, exactement : du ruisseau, 1453, 118; *suel*, suite, 1391, 69.

ORCHIMONT. — *ruys*, ruisseau, 1257; *ruç*, 1309.

CHATEAU-REGNAULT. — *rus*, ruisseau, 1471, Archives départementales des Ardennes, G. 12.

MEZIÈRES. — *riu*, ruisseau, 1299, RI, p. 465; *suant*, suivant, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>, 1293, M 8, 1300, M 13.

La coexistence des variantes *ru*, *ri*, ruisseau, *euv*, *sir*, suivre, etc., semble indiquer que le groupe *iu*, dans la région wallonne, a subsisté avec une double accentuation suivant les lieux : la diphthongue s'est réduite par la chute de l'élément atone, tantôt à *i*, tantôt à *u*. Dans le reste de la région ardennaise, les variantes *ruè*, *swir*, attestent la transposition en *ui* du groupe *iu* : ces formes ont été sans doute importées du français à des époques différentes : la première a pu évoluer avec les mots du type *nuît*, *truîte* (§ 142).

**Remarque.** — La conjonction *ou* (aut) et l'adverbe *où* (ubi) aboutissent à *û*, *yû*, au nord et à l'est de la région ardennaise. De même *yut*, outre, se rencontre aux points 1, 2 et 4 (cf. aussi *ut*, MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 113).

Les exemples sont assez nombreux à l'époque ancienne :

1<sup>o</sup> *ubi* : *u*, AGIMONT, 1314; REVIN, *u*, vers 1350, 2; *ux*, vers 1350, 1; *bu*, 1352, 36; 1379, 67.

2<sup>o</sup> *aut* : *u*, REVIN, 1264, appendice à la pièce 4 (6 ex.); XII<sup>e</sup> s., 2, 13, 15, 19, 22; *bu*, vers 1350-1418, 1, 54, 56, 78.

Un exemple isolé à MEZIÈRES, *lau* (*sic*), là où, 1260, Launois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, est douteux, le groupe *là où* ayant été traité de manières très diverses (à REVIN : *leur*, *leurs*, 1352-1426, 36, 48, 51, 54, 67, 69, 74).

Ces formes sont maintenant en complète décadence. La situation habituelle de l'adverbe *où* en position atone explique le traitement particulier de la voyelle : pour la conjonction *ou* et l'adverbe *outré*, il faut supposer une confusion analogique. J'ai noté au point 20 un exemple caractéristique de cette confusion dans la phrase : voulez-vous que j'y aille *ou* que j'envoie quelqu'un ? On a répondu *ê dû s k*, mot à mot : et + de + où + ce + que, forme appuyée de l'interrogatif *où*.

**108 bis.** L'*û* est le premier élément et en général l'élément accentué d'un groupe secondaire *iû* qui résulte de la fracture d'un *a* fermé long : *blû*, bleu; *kû*, cuit; *atuniû*, entonnoir; *tÿû*, tombé; *vû*, vu; *fiû*, feu, etc., etc.

J'ai réuni un certain nombre d'exemples de ce fait au paragraphe 82; dans le chapitre que j'ai consacré spécialement à la diphtongaison des voyelles, j'ai exposé le mécanisme de la fracture et reproduit la série entière des formes intermédiaires.

Le groupe *úǎ* tend à se réduire à *ú* simple par la chute de la voyelle atone. La carte *pou* de l'*Atlas linguistique* permet de constater ce fait dans la région qui touche immédiatement aux villages les plus méridionaux du domaine que j'ai étudié. Les points 183, 176, 144, 143, 162, de l'*Atlas* embrassent une aire de *pǎ* au centre de laquelle j'ai relevé le type diphtongué *púǎ*. Au sud de ce point M. Edmont a noté *púǎ* (182), et *pú* (174, 175). Ces formes, de par leur position géographique, sont à coup sûr des dérivations secondaires du type *pǎ*, *púǎ*.

**108** *ter.* L'*u fermé* ne constitue que par exception l'élément accentué d'une diphtongue.

La diphtongue *yu* se rencontre dans les mots *lyu*, lieu, *milyú*, milieu (42, 66, 67). Le second de ces deux termes n'est pas autochtone et apparaît comme un intrus dans l'aire de *mítā*, remplacé en général par *mwałi* (dans l'expression : le milieu de la route). Le mot *lyu* n'existe guère dans la langue populaire; c'est un isolé phonétique dont les formes anciennes sont contradictoires et obscures (voy. au § 106).

Les diphtongues *úw*, *úy*, n'existent que dans un cas particulier et avec une valeur morphologique. Sur une partie du domaine ardennais le féminin des adjectifs et des participes terminés par un *-u* est en *-uw* ou en *-uy* : *kru*, cru, *kruw*, crue (4 à 6, 8, 15, 16, 18, 20, 23); *bulu*, bouilli, *buluw*, bouillie (3, 5, 6, 13, 15); *pǎrdu*, *pyǎrdu*, perdu, *pǎrduw*, *pyǎrduw*, perdue (6, 8, 15, 16, 18), etc. — Au point 21 le sujet hésite entre *vǎnuw* et *vǎnuy*, venue, *tǎrdúw* et *tǎrdúy*, tardive : dans l'*Atlas linguistique* le féminin *perdue* est caractérisé par *-úy* dans le Luxembourg belge (184) et dans le département de la Meuse (164). J'ai déjà signalé ces formes au paragraphe 83. Elles s'expliquent par ce fait qu'une semi-voyelle se développe régulièrement entre deux voyelles ardennaises en hiatus. Le type théorique *pǎrdúǎ* est donc devenu, suivant les lieux, *pǎrduwǎ* ou *pǎrdúyǎ* : les

semi-voyelles *w*, *y*, ont continué, après la chute de l'*â* féminin, à servir de marque du genre. Cette étape est d'ailleurs transitoire : j'ai noté entre les points 1 et 20 toutes les formes intermédiaires entre le type *pêrdueâ* et le type français, où le féminin se confond avec le masculin.

L'*u* fermé peut tendre vers *â*, ou, dans des conditions très particulières, vers *u*.

*u* FERMÉ TEND VERS *w*.

**109.** Je n'ajouterai point d'exemples de la voyelle intermédiaire *û* à ceux que j'ai cités au § 95 : je ne reviendrai pas non plus sur les conditions et la nature de la confusion de l'*û* et de l'*â* que j'ai signalée au même paragraphe. J'ai relevé déjà plusieurs de ces confusions et j'ai démontré l'importance qu'elles pouvaient avoir pour l'étude historique de la phonétique ardennaise.

La confusion de l'*û* et de l'*â* est facile à expliquer. Les deux voyelles appartiennent à la même série et leur timbre est très voisin. Il suffit d'un léger relâchement dans les mouvements de la langue ou des lèvres pour que le timbre de l'*û* se teinte d'*â*.

*u* FERMÉ TEND VERS *u*.

**110.** L'*u* suivi de la semi-voyelle *w* tend à passer au son *u*. La voyelle intermédiaire entre *u* et *u* est très rare : je l'ai notée par *u u*, *u u*, suivant qu'elle se rapproche plus ou moins du timbre de l'*u* ou de l'*u*. Ce son est très instable ; mais les exemples du passage de l'*u* à l'*u* sont réguliers et bien établis : *tuwê* (la fin de la voyelle *u* est teintée de *u*), tuer (10, 11); *ruwêl* (la fin de la voyelle *u* est teintée de *u*), ruelle, 11, *ruwal* (*u u*), 15, *ruwêl* (*u u*), 10, 16; *rsijwê*, essayer la vaisselle (10); *nuwê* (*u u*), nuée, à l'article orage (18); *ru* (*û u*), roue, dans l'aire de *ru* (20); *bruir* (*u u*), bruyère (4, 9), à côté de *brucir* (12, 13, 17, 19), etc., etc.

La forme *ruwêl*, ruelle (21), marque l'aboutissement régulier de

cette évolution. La voyelle *u* est rare en cette position dans les villages que j'ai étudiés : elle est constante dans la Belgique wallonne où *tuer* se dit *tuvě*; ruelle, *ruval*; suer, *suwě*; ruer, *ruwě*, etc., etc. J'ai réuni un certain nombre d'exemples de cette transformation au § 104, et j'ai signalé le rôle important joué par cette tendance.

Au point de vue physiologique l'explication de ce phénomène est très simple. Les organes tendent à prendre aussitôt que possible la position requise pour l'articulation du *w* : il suffit d'une légère avance dans ce mouvement d'accommodation pour que l'*u* se trouve teinté d'*u*. C'est en vertu du même principe que *tuyě*, *tuer*, passe à *tíyě*, *tíyě* et *tyě* (§ 103).

SÉRIE POSTÉRIEURE LABIALE : *ò, o, ó; ù, u, ú.*

*ó, o, ó.*

**111.** Les trois variétés de la voyelle *o* : *o ouvert* (*ò*), *o moyen* (*o*), *o fermé* (*ó*), auxquelles il faut ajouter le son intermédiaire *ù*, présentent les mêmes particularités d'articulation. Le mouvement de fermeture des lèvres est celui des voyelles correspondantes du parisien ; mais la langue, en se ramassant dans la partie postérieure de la bouche, se creuse fortement en son milieu. Les mots *port* (*pòr*, *por*), *pòr* (*part*), ne laissent sur le palais artificiel que des traces insignifiantes et le plus souvent ne laissent aucune trace. La capacité de la cavité buccale est donc sensiblement plus grande dans la région ardennaise qu'en français propre : les voyelles de la série postérieure labiale semblent plus sourdes dans nos parlers que dans la langue littéraire <sup>1</sup>.

### o ouvert.

**112.** Je ne distinguerai pas dans mon étude l'*o ouvert* de l'*o moyen*. Ces deux voyelles, dont le timbre est très voisin, ont la même origine et résultent des mêmes évolutions phonétiques : elles ne cons-

1. La même observation s'applique à l'*a fermé* ardennais, qui donne aux Parisiens l'impression d'un *ã* (p. 119).

tituent en somme que deux variantes syntactiques d'une même voyelle.

**113.** Un grand nombre d'*o fermés* situés en français à la finale ou en syllabe finale sont *ouverts* dans le français dialectal de la région ardennaise : *dò*, dos ; *grò*, gros ; *gròs*, grosse ; *dròl*, drôle, etc., etc.

Je n'insiste pas sur ce caractère : il n'intéresse qu'indirectement les patois et se présente d'ailleurs sous l'aspect d'une série d'*exceptions*.

**114.** L'*o ouvert* est le point d'aboutissement de quatre séries phonétiques.

Au centre de la région ardennaise, dans la vallée de la Semoy, autour des points 35 et 46, l'*o ouvert* est le produit de la dénasalisation d'un *â*.

*aprò*, (il) apprend (46), et *apròti*, apprenti ; *brâvmò*, *brâmmò*, beaucoup, mot à mot *bravement* (46) ; *kumò*, comment (46) ; *sòd*, cendre (46) ; *dò*, dans (46) ; *dimòt̃s* (35), *dimòt̃z* (46), dimanche ; *ètòdè*, étendez, à l'article *tendèz* (46) ; *òfèl*, (il) enfle (46) ; *fòd*, fendre, et *fòt*, fente (34, 35) ; *mòmò*, maman ; *mòmò*, moment, à l'art. *un peu* (46) ; *mòti*, (il a) menti (41), et *mòtè* (22, 41), *mòtèr* (33 à 35), menteur, au féminin *mòtrès*, menteuse (32, 34, 35, 45) ; *sòt* (f.), mot à mot *sente*, et *sòti*, sentier ; *suvò*, souvent, 29, etc. — La désinence de la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, dont le type régional est *-â*, se présente au point 46 sous la forme *-ò* : *waèò*, (ils) clapotent ; *kumasò*, (ils) commencent ; *finicò*, (ils) finissent ; *pòrtò*, (ils) portent (35, 46) ; *vò*, (ils) viennent, à l'art. ils poussent, etc. — Les variantes *fèwò*, foin (25, 46), avec la fausse correction *fèwè* (25), proviennent sans doute d'une confusion avec les mots de cette série (voy. aussi p. 101).

La voyelle *o* alterne dans l'est de la France<sup>1</sup> avec la voyelle *a* comme résultat de la dénasalisation de *â*. Dans la carte *seulement* de l'*Atlas linguistique*, *à* se rencontre aux points 175, 181, 165, 174, 156, etc. ; *ò* aux points 164, 154, et 89, 68, etc. Dans la carte

1. Voy., au sujet de ces formes, HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 342.



*delans*, *dědǎ* est noté aux points 176, 175, 165, 174, 156, 143, 171, 170, etc. ; *dǎdǎ* aux points 164, 154, 153, 89, 86, etc.

J'ai étudié aux §§ 3 et 20 les voyelles *a*, *ǎ*, issues d'un *ā* dénasalisé. La nasale *ā*, dans nos parlers comme en français, correspond exactement pour le point d'articulation non pas à un *a*, mais à un *ǎ* : on perçoit donc cette voyelle intermédiaire après la disparition de la résonance nasale.

Mais les patois — tout au moins les patois réfléchis — semblent éviter autant que possible les sons intermédiaires, inconnus à la langue littéraire. Il y a donc eu une double tendance de l'*ǎ* vers les timbres *a*, *o* : c'est ce qui explique l'hésitation des divers parlers entre ces deux voyelles. L'influence des consonnes labiales, qui est particulièrement sensible dans la région même où j'ai relevé ces formes (§§ 20, 2<sup>o</sup>, et 115), a également joué un rôle dans la diffusion de l'*ǎ* : une classe importante de mots, les adverbes en *-ment*, présentaient en effet cette voyelle d'une manière régulière.

**115.** Dans une aire variable, située autour des points 35 et 46, dans la vallée moyenne de la Semoy, au centre de la région ardennaise, un *a moyen* précédé ou suivi d'une consonne labiale aboutit fréquemment à *ǎ*<sup>1</sup>.

*ǎnĕ*, année (46) ; *kǎpǎy* (f.), campagne, à l'article été (46) ; *kǎmǎmiyi*, d'un type régional *akrǎmiyi*, embrouiller son fil (46) ; *fǎlǎ* (67), *fǎlĕ* (28), (il) fallait ; *fǎm*, femme, et *fǎmǎy*, famille (35) ; *fǎy*, (f.), fagne, à l'art. marais ; *glǎnĕy*, glaner (46) ; *grǎy*, dans l'aire de *gray*, grange (46) ; *mǎmǎ*, maman ; *nǎsĕl*, nacelle, à l'art. bateau (34 vx) ; *bǎnĕt*, (f.), en français dialectal *baniĕt* (f.), tablier ; *tǎmi*, tamis ; *lǎyi* (m.), à côté de *lǎyi*, tas de bois (cf. l'ancien français *leigne*), etc.

Le type *fǎm* occupe dans la carte *femme* de l'*Atlas linguistique* les points 173, 170, avec tout le sud du département de Meurthe-et-Moselle, le département des Vosges, etc. Les variantes *fum* (163, 162, 150, Meurthe-et-Moselle) dérivent d'une forme primitive *fǎm*. Pour le nord de la France et pour la Belgique wallonne, où

1. Sur le mot *fǎm*, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 243.

*femme* se dit *fèm*, *fâm*, la carte de l'*Atlas* ne fournit aucun renseignement.

La labialisation de l'*a* est un phénomène trop répandu et trop clair pour qu'il soit nécessaire d'y insister : j'ai signalé déjà cette tendance au § 20, 2°. J'ai réuni dans le même paragraphe un certain nombre d'exemples de la voyelle intermédiaire *â* dans le voisinage d'une labiale : les formes en *ô* que j'ai recueillies complètent cette liste, dont elles constituent la conclusion naturelle.

**116.** L'*a* ouvert étymologique ou issu d'un *u* moyen (§ 80), quand il est placé devant un *r*, aboutit à *ô* au sud de la région ardennaise.

*d'nôr*, (je) demeure (71, 73); *dôr*, dur (71, 77, 78); *dôrêy* (73), *dôrîyô* (71), *dôrîyâ* (77), *dôrîyâ* (72, 78), durillon; la forme *dôrîyô* se rencontre également dans quelques villages wallons (2, 5 à 7, 16, 19); *êkôrâ*, écureuil (71, 73, 77, 78), à côté de *êkôrô*, *êkârâ*; *d'yôr*, (il) jure (73, 78); *môray*, muraille (71, 72, 77); *sôr*, sur, acide (71, 72, 77, 78); *tôrbiy*, f., (62 vx), d'un type régional *turbîy*, f., (46, 61), *târbi*, f., (52), à l'article vilebrequin, etc.

Dans les parlers wallons de mon domaine j'ai relevé quelques exemples isolés d'*ô* issu d'un *â* final : *vnô*, venir (60), à côté de *venu*, *vnâ*; *muyô*, moyeu (14) : le point 10 dit *muyâ*, le point 15 *môyâ*; *fîyô*, *fîyâ*, filleul (18).

A Sommauthe (Vouziers, Buzancy) l'instituteur signale la prononciation *orteleuse* (*erteleuse* pour *reteleuse*, *râteleuse*, râteau mécanique); à Semuc (Vouziers, Grandpré) « regarde » se dit *eurgarde*, *orgarde*, « reviens » *eurviê*, *orviê*.

Le type *dôr*, dur, est exceptionnel dans l'*Atlas linguistique*. Il a été relevé par M. Edmont dans deux points seulement : 176 (73 de mon *Enquête*), et 191 (Malmédy, Wallonie prussienne).

J'ai étudié au § 87 les conditions et le mécanisme du passage de l'*â* à *ô*. La nature particulière de l'*r* final dans la contrée où *dâr* est devenu *dôr* est importante à noter pour l'explication de cette forme : cet *r*, que j'ai noté par *r̂*, est une variété de l'*r* lorrain, dont l'articulation est très gutturale et tend à se confondre avec celle du *ê*.

**117.** Dans tout le domaine ardennais et plus particulièrement au sud un *ii* final prend assez souvent le son *ö*.

*ëkrö*, écrou (6, 77); *skirö* (27, 36, 38), écureuil, variante de *skiru* (20, 24, 26); *dýö*, jour (72, 78, 88, 90, 91); *duzö*, dessous (90); *uö*, nous, dans les phrases « suis-nous », « droit devant nous », aux points 15, 52, 58, 72, etc., etc.; *tö* (79), tour, à côté de *tu* (87, 93), au mot côte (d'un panier); *vö*, vous (15), etc. — De même l'*u* issu d'un *ö latin accentué libre* (§ 143) est représenté fréquemment par *ö* au point 91 : *fötýö*, faucheur; *q'ró*, heureux; *raburö*, laboureur; *murö*, neveu; *pö*, peur; *sundö*, sonneur; *parösö*, paresseux, etc.

Ce traitement est l'aboutissement naturel d'une tendance de la voyelle *u* à s'ouvrir en position atone (*uö*, nous, dans la phrase : nous n'en aurons guère). Dans les mêmes conditions *i* devient *ë* (§ 71). J'ai réuni au § 151 les exemples de la voyelle intermédiaire *ii* : ces exemples marquent la transition obligée entre les types extrêmes que j'ai rassemblés ici (*skiru*, *skirö*, etc.).

Dans les documents ardennais du moyen âge l'*ö latin accentué* entravé est souvent transcrit par *o* comme en ancien français.

AGIMONT. — *jor*, jour, 1314.

REVIN. — *jors*, jour, 1264 (3 ex.), appendice à la pièce 4.

MÉZIÈRES. — *jors*, 1250, RI, p. 320, 1289, RI, p. 396, 1299, M 2; *amor*, amour, 1289, RI, p. 395, etc.

FLORENVILLE. — 1244 : *lor*, tour.

CHINY. — 1247 : *jor* (2 ex.); *lor* (Grandins de la), tour.

Cette graphie disparaît assez vite dans les textes postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle : même avant cette date, elle n'est sans doute plus qu'un archaïsme. Il serait donc vain de rapprocher ces formes des exemples actuels, où l'*ö* est certainement secondaire et sans doute récent.

**118.** Il est nécessaire d'étudier séparément la voyelle *ö* dans son rôle comme désinence verbale.

La désinence *-ö* se rencontre :

1° Dans la région wallonne, à la seconde personne du pluriel des temps principaux ;

2° Dans tout l'est et le sud du pays d'Ardenne, à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel ;

à la première et à la deuxième personne, la désinence *-ò* couvre tout le centre et le sud du département des Ardennes.

Cette désinence n'est pas constante :

1<sup>o</sup> Dans la région wallonne, la voyelle *-ò* alterne avec *-u*.

*Indicatif présent.* — *djò*, 1, 4, 8, 9, 12, 13, 17, 18, et *dju*, 2, 5, 6, 10, 11, 14, 15, (vous) dites ; *kõpurdò*, *kõpèrdò*, et *kõpèrdu*, *kõpurdu*, *kõprèni*, comprenez (vous) ; *vndò* et *vnu*, (vous) venez ; *savò* et *savu*, (vous) savez ; *vèyò* et *vèyu*, *wèlò* et *wètu*, (vous) voyez ; *vlo* et *vlu*, (vous) voulez ; *astò* et *astu*, (vous) êtes, etc.

Le *subjonctif présent* du verbe *être* hésite également entre les deux voyelles : *sòyò*, *súcò*, et *fucn*, *furu*, *sucn*, (que vous) soyez.

*Futur.* — *vèrò*, *vèrdò*, et *vèru*, (vous) viendrez ; *srò* (4) et *sru* (6), *sró* (18), (vous) serez, à l'article seriez ; *purò*, et *puru*, *pòru*, (vous) pourrez, etc., etc.

*Subjonctif présent.* — Au *subjonctif présent* de tous les verbes, les voyelles *ò*, *u*, se retrouvent devant la caractéristique du subjonctif : *e*, *j*, *y*.

*djòc*, *djòy*, et *djucc*, *djuj*, (que vous) disiez ; *sòyòc*, *sòyòy*, et *fucnc*, *fucny*, (que vous) soyez ; *fincòc*, *acèròc*, *fincòy*, et *fincuc*, *acruc*, (que vous) finissiez ; au même article, *fyòy*, *fyuj*, (que vous) fassiez ; *sòyòc*, *sòyòy*, *savòy*, et *sàcuc*, *sucuc*, (que vous) sachiez ; *òyòc*, *òyòy*, *ucòy*, et *àcuc*, (que vous) ayez, etc.

La désinence *-ò* (*-u*) est exceptionnelle ; la carte *regardez* de l'*Atlas linguistique* n'en présente que deux exemples : *wètó*, au point 188 (15 de mon *Enquête*), et *wèlò*, qui est isolé au point 184. La désinence wallonne la plus habituelle est *-é*, *-i*. La forme *rwátà*, au point 173 (Meurthe-et-Moselle), doit sans doute être rapprochée des miennes : la voyelle *-á* correspond dans une partie de l'est de la France à la voyelle *-o* de l'imparfait et du conditionnel ardennais.

Les textes du moyen âge que j'ai eus à ma disposition sont exclusivement des chartes : elles ne pouvaient guère, de par leur nature même, me fournir d'exemples de ces désinences.

2<sup>o</sup> Au centre et au sud du département des Ardennes, la voyelle caractéristique de la 1<sup>o</sup> et de la 2<sup>o</sup> personne ou des trois personnes du singulier de l'imparfait et du conditionnel est tantôt

-*ô*, tantôt -*ö* ; je l'ai notée le plus souvent par -*o*. Les variantes -*u* ne sont pas rares : elles sont de règle au point 64.

*Imparfait* : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes. — *dtvö*, (tu) devais, et *dtvô* (23, 28), *dvu* (29) ; *avö*, (tu) avais ; *savvö*, (je) savais (49, 56, 58, 72, 81, 86) ; *kröyö* (*kräyö*, 57), et *kröyu* (64), *krwayö* (*kwayö*, 61, *krayö* 91), je croyais ; au même article, *kötö* (je) comptais (41), etc.

*Conditionnel* : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes. — *srö*, *frö*, (je) serais, et *fru* (29) ; *srâ*, (tu) serais (35) ; *vörö*, (je) voudrais, et *vöru* (31, 91), *vuru* (64) ; *dävrö*, *dürö*, *dörö*, (tu) devrais ; *örö*, *arö*, (j')aurais, et *aru* (64) ; *örö*, *arö* (tu) aurais ; *pürö*, *pörö*, (je) pourrais ; *muyrö*, *mavêdyrö*, *mädÿrö*, *mêdyrö*, (je) mangerais, etc.

*Imparfait* : 3<sup>e</sup> personne. — *dvö*, (il) devait ; *astö*, *ëstö*, *ëtö*, *atö*, (il) était ; *käpö*, *käzö*, (il) cousait ; *fjö*, *fäjö*, *fö*, *fayö*, (il) faisait ; *falö*, (il) fallait ; *sêrö*, *särö*, (il) serrait ; *pluvö*, *plävö*, *pluvö*, (il) pleuvait ; *buvö*, *bävö*, (il) buvait ; *vikhö*, *vivö*, (il) vivait, etc.

*Conditionnel* : 3<sup>e</sup> personne. — *düvrö*, *dürö*, *dörö*, (il) devrait ; *förö*, (il) faudrait ; *frö*, *fêrö*, (il) ferait ; *örö*, *arö*, (il) aurait ; *sörö*, *särö*, (il) saurait ; *strämö*, *ëträlrö*, *ësträlrö*, etc., (il) étranglerait ; *plürö*, (il) pleuvrait ; *pürö*, *pörö*, (il) pourrait, etc.

A la première et à la deuxième personne, la désinence -*ö* est répandue dans tous les villages ardennais à l'exception des points 1 à 19, 21 et 28, qui ne connaissent aux trois personnes du singulier que la terminaison française -*é* (cartes je *croyais*, je *voudrais*). — A la troisième personne, la désinence -*a* occupe au centre de mon domaine les points 22, 24, 25, 30 à 35, 41 à 45, 53 à 55 ; la désinence -*wa* les points 29, 40 et 64 (carte *était*). L'article « il *viendrait* » présente des formes identiques dans les mêmes points (*vâra* se dit également à 56). J'ai étudié les désinences -*a*, -*wa*, au paragraphe 13.

La carte « tu avais » de l'*Atlas linguistique* offre un état de choses très complexe. Les types *avö*, *avâ*, *avu*, couvrent le nord de la France et la Belgique wallonne ; *avu*, *avv*, sont rares dans cette région ; *avwa* est isolé au point 292 (Belgique). Dans l'Est M. Edmont a noté, à côté des mêmes types, *avöy* (164, Meuse, 163, Meurthe-et-Moselle), *avây* (156, 143, Meuse), et *avway* (154, Meuse). — Dans la carte *était*, la désinence -*ö* existe partout au

nord et à l'est de la France ainsi qu'en Belgique. Elle alterne avec les désinences *-u* (points 192, 293, 291, en Wallonie), *-ô* (Aisne, Belgique, Lorraine), *-wa* (Pas-de-Calais, Belgique, Ardennes, Marne). — La carte *faudrait* présente une très grande confusion de formes : la terminaison *-ô* se rencontre dans le nord de la France et sporadiquement ; les variantes *-wa*, *-a*, *-u*, *-è*, s'entremêlent sans qu'il soit possible de déterminer exactement leurs aires.

J'ai relevé les désinences des trois personnes du singulier de l'imparfait de l'indicatif pour les points de l'*Atlas* qui intéressent directement la région que j'ai étudiée. Pour la première personne les formes sont empruntées à la carte « je pouvais » ; pour la seconde à la carte « tu avais » ; pour la troisième à la carte « il avait ».

	1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne	3 <sup>e</sup> personne
195	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>
189	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>
188	- <i>è</i>	- <i>ô</i>	- <i>è</i>
187	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>u</i>
178	- <i>wa</i>	- <i>è</i>	- <i>wa</i>
185	—	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>
176	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>
177	- <i>ô</i>	- <i>u</i>	- <i>è</i>
175	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>
167	- <i>ô</i>	- <i>ô</i>	- <i>wa</i>
165	- <i>u</i>	- <i>u</i>	- <i>u</i>

Les trois personnes du singulier du conditionnel présentent des variantes analogues.

Les désinences des trois personnes du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel sont transcrites généralement par *oi* dans les documents anciens : je ne relève, dans cette liste, que les formes divergentes.

La première personne — à défaut de la seconde, qui n'est à peu près jamais usitée dans les chartes — ne se présente sous la forme *-oie* que dans les textes les plus anciens.

REVIN. — 1261, appendice à la pièce 4 : *aroié*, *feroié*, *poroié*.

ORCHIMONT. — *poroié* se rencontre encore en 1310.

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à ORCHIMONT, la confusion entre les deux

premières personnes et la troisième semble être un fait accompli : *estoiel*, 1290, (il) était. Il en est de même dans le Registre de REVIN : *avoiel*, 1416, 76, (il) avait (2 ex.), et *astois*, vers 1350, 1, (il) était. — La troisième personne du pluriel est quelquefois assimilée à la troisième personne du singulier : ORCHIMONT, 1300, copie, *poil*, (ils) pouvaient (2 ex.), et *poroil*, (ils) pourraient (2 ex.). Dans le Registre de REVIN, la forme habituelle de la désinence de la troisième personne du pluriel est *-oient*, avec les variantes *voloient*, 1445, 96, (ils) voulaient, et *poloent*, 1411, 71, (ils) pouvaient. Dès 1350 la forme *serient*, (ils) seraient, 1, prouve que la terminaison de la première personne du pluriel avait déjà pénétré à la troisième : aujourd'hui l'assimilation est complète (§ 162).

Dans les chartes de MÉZIÈRES, les troisièmes personnes du singulier et du pluriel sont transcrites respectivement par *-oil* et par *-oient*, *-oent* (*vorroent*, ils voudraient, 1298, M 11; *paent*, ils payaient, *ibid.*). J'ai relevé dans les documents les plus anciens la désinence *-oie* à la première personne du singulier (*ie avoie* et avoir *poie* et *devoie*, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, 176 r<sup>o</sup>); je n'ai aucun exemple de la seconde personne.

La désinence wallonne de la seconde personne du pluriel des temps principaux et la désinence ardennaise d'imparfait et de conditionnel proviennent toutes deux d'une diphtongue primitive *oi*. Le type latin *-ēlis*, conservé en ancien français sous la forme *-eiç*, *-oiç*, a été généralisé dans ces parlers à la seconde personne du pluriel. Pour l'imparfait, il faut partir des désinences *-eie*, *-eies*, *-ei(e)t* : le type *cantabam* semble avoir disparu comme en français dans le centre et le sud de la région ardennaise; il s'est maintenu en wallon sous la forme *chanteve*; mais les rares exemples que j'en ai relevés dans le Registre de REVIN ont le sens d'un prétérit : il s'agit d'une forme — et d'un temps — en voie de disparition. Les chartes de MÉZIÈRES attestent dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle que la diphtongue *-eit*, à la troisième personne, avait régulièrement abouti à *-oit*.

La diphtongue *oi* a subi dans la région ardennaise une série de transformations très complexes.

1<sup>o</sup> Elle aboutit à *ô* (*ò*) dans un certain nombre d'exemples, presque tous empruntés à des formes verbales.

*sò*, (que je) sois, (que tu) sois, (qu'il) soit, au sud du département des Ardennes (cf. *sòy* en Wallonie); *ò*, *u*, (j')entends, (tu) entends, à côté de *òy*; *dò*, (je) dois, (tu) dois, (il) doit, au centre et au sud

de mon domaine, et même : (ils) doivent (79); *vô*, voir (63, 71 à 74, 76 à 79, 81 à 86), et *vin* (80).

À l'époque ancienne, j'ai relevé, pour le subjonctif présent du verbe *être*, *soient*, (qu'ils) soient, dans le Registre de REVIX 1368, 59, à côté de *soent*, 1379, 67.

Le verbe *devoir* m'a fourni plus d'exemples :

AGIMONT ne connaît que *doient*, (ils) doivent, 1305, 1314 F; à HAYBES, *doent* est attesté en 1293 (Archives départementales des Ardennes, H. 243); dans le Registre de REVIX, *doient*, 1264, appendice à la pièce 4, et XII<sup>e</sup> s.-1457, 24, 29, 45, 52, 83, 128, alterne avec *doeynt*, 1417, 100, et *doent*, vers 1350-1373, 2, 4, 7, 61, 65. *Poient*, 1420, 80, (ils) peuvent, a été refait sur *doient*. ORCHIMONT présente la même alternance : *doeynt*, 1265, et *doient*, 1300. CONS-LA-GRANDVILLE ne m'a fourni qu'un exemple de *doient*, 1265. MÉZIÈRES ne présente qu'une fois *doent*, 1298, MII, à côté de *doient*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1289, RI, p. 396, 1296, RI, p. 456.

Les formes *avor*, avoir, ORCHIMONT, 1290; *savor*, savoir, MÉZIÈRES, 1283, M 5, 1297, M 10, montrent que le traitement présenté aujourd'hui par l'infinitif *voir* s'étendait à d'autres mots et occupait une aire plus étendue<sup>1</sup>.

À ces exemples il faut joindre, dans le Registre de REVIX : *poro* (*se poro il*), 1367, 55, il se pourrait; *or* (*a fin et a or*), 1352, 36, hoir. *Marie*, en ancien wallon *Maroie* (ORCHIMONT, 1254; REVIX, 1364, 48, etc., etc.), est souvent transcrit *Maro*, 1426, 72, 1427, 72, etc.; mais les prénoms sont exposés à de nombreuses déformations et il s'agit peut-être là d'un diminutif hypocoristique.

De fausses graphies semblent prouver que le groupe *oi* ne correspondait pas toujours à une diphtongue réelle dans le Registre de REVIX : *oir*, 1366, 53, or (aurum); *floirie*, 1391, 69, fleurie.

2<sup>o</sup> La diphtongue *oi* aboutit à une voyelle unique par la disparition de son second élément. C'est ainsi qu'au suffixe *-oir* correspond, au centre de la région ardennaise, le suffixe *-u* : *atunu*, entonnoir; *sôklu*, sarcloir, etc. (§ 142, 2<sup>o</sup>).

Cette évolution s'explique comme la première : il semble qu'elle soit primitive. C'est en position atone que l'*u* issu de la diphtongue *oi* aurait passé à *ò* dans la plus grande partie de la région arden-

1. Voy. aussi KRAUS, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne*, etc., p. 9.



naise : j'ai étudié ce fait au § 117 ; l'hésitation que révèlent mes listes explique l'alternance des voyelles *ò, ó, u*, dans les désinences verbales. Le même flottement existe entre *vôr*, voir, et *dò*, (je) dois.

3° La diphtongue *oi* aboutit suivant 'les régions aux diphtongues *wè*, *wa* ; dans un certain nombre de cas les désinences *-wè*, *-wa*, se réduisent à *-è*, *-a*, comme en français. L'imparfait de l'indicatif et le conditionnel présentent en wallon la même voyelle qu'en français ; j'ai étudié déjà les désinences *-wa*, *-a* du centre de la région ardennaise (§ 13).

La diphtongue *oi* a donc subi une double évolution dans la région ardennaise : au nord, elle s'est maintenue sous la forme *wè* ; à l'ouest, elle a passé au son *wa* ; au centre et au sud, elle s'est réduite à un élément unique. Cette première division, uniquement géographique, s'est compliquée par la suite d'évolutions phonétiques secondaires : *wè* s'est réduit à *è*, qui partiellement a abouti à *â* ; *u* est devenu *ó, õ, ò*, en position finale, etc. ; c'est ainsi que des séries de formes, telles que le suffixe *-oir* et la désinence verbale *-oit*, se sont distinguées entre elles. Enfin l'invasion du français a introduit un nouvel élément de confusion : la désinence *-oit* a résisté tandis que le suffixe *-oir* se trouvait transformé ; les produits varient même dans chaque série avec les différents mots. Il y a donc eu une triple répartition de formes : géographique, analogique et historique. Cette triple répartition, qui s'est produite successivement, explique pourquoi la désinence verbale *-ò*, au point de vue géographique et au point de vue phonétique, ne coïncide plus exactement avec les mots auxquels elle se rattachait à l'époque primitive. Son rôle particulier et ses emplois distincts l'ont détachée dès une époque ancienne des autres séries phonétiques et lui ont permis de se développer séparément.

Un problème reste à résoudre : celui du mélange des désinences *-wa*, *-a* et *-ò*. Dans la basse vallée de la Semoy et dans les points environnants, la première et la deuxième personnes sont en *-ò*, la troisième est en *-a*. Je n'ai pas de formes anciennes pour cette région : d'ailleurs les graphies restent trop énigmatiques pour qu'on puisse en tirer des conclusions fermes. L'aire couverte par ces formes est assez étendue et assez cohérente : il est probable qu'il s'agit là

d'un fait phonétique et non d'un mélange de formes appartenant à des patois voisins.

La diphthongue *oi* présente dans toute la région ardennaise un traitement particulier quand elle est suivie d'un *e muet* : l'y subsiste en hiatus et l'o se maintient intact. C'est ainsi qu'à côté de *sawa, sawè*, savoir, on a partout *vôy, voie, route, krôy, craie*, etc. (§ 132). Les deux premières personnes de l'imparfait et du conditionnel devaient donc théoriquement être traitées d'une manière différente, l'e de la troisième personne ayant disparu dès une époque ancienne. La série régulière eût été : *j'avôy, tu avôy, il avwa (awa, avò, avu)*, etc. A Revin et à Orchimont les trois personnes ont été uniformisées dès nos plus anciens textes ; il en est de même à l'époque actuelle en Wallonie et dans la plus grande partie de notre domaine, ainsi que la plupart des points de l'*Atlas* dont j'ai relevé les formes. Les villages de la basse Semoy auraient conservé l'état primitif, ainsi que le point 167 de l'*Atlas* : la chute du y est trop fréquente dans tous les cas pour qu'il soit nécessaire de l'expliquer ici ; l'analogie des autres personnes la rendait presque inévitable.

Il ne semble pas que les formes en *-oy* aient influé sur l'évolution de la troisième personne, dont la désinence s'est généralisée presque partout. Il se peut que la présence de la voyelle *o* à la première et à la seconde personne ait contribué à maintenir dans les patois actuels le traitement particulier de *oi*, dont il ne reste que des vestiges (*dò, sò*, sont rares ; *vôr* subsiste seul, et sur quelques points). L'hésitation entre *ò, ó*, a peut-être une double origine : l'une phonétique (*u* devient *ò* par l'intermédiaire de *ó*) ; l'autre morphologique : *oi* devient *ò* à la finale, *dò, sò* ; la troisième personne est ainsi caractérisée par *-ò*, tandis que les deux premières sont terminées en *ó* (*y*).

**Remarque I.** — Un *y* a disparu également dans le mot *bois*, qui se dit *bò* dans tout le centre et le sud des Ardennes, ainsi que dans une partie des villages wallons.

Cette forme est attestée à l'époque ancienne pour AGIMONT : *bos, 1314* ; pour REVIN, *bos, 1264*, appendice à la pièce 4, 1428, 85, 1451, 107 ; et *boz, XIII<sup>e</sup> s., 29* ; pour ORCHIMONT, *bos, 1290* (2 ex.), et 1300 (2 ex.) ; pour CONS-LA-GRANDVILLE, *bos, 1265* ; pour MÉZIÈRES, *bos, 1251, M, 1* etc., etc. (cf. aussi KRAUS, *op. cit.*, p. 23).

**Remarque II.** — Le mot *genou* présente sur toute l'étendue de mon domaine des variantes avec un *ô* final. Ces variantes, d'après la carte de l'*Atlas linguistique*, s'étendent à la Wallonie tout entière ; dans l'est de la France, *ô* alterne avec *œy*, *œ* ; la voyelle *u* existe sporadiquement dans cette région et couvre le nord de la France. Les deux types *genoil*, *geno(il)s*, ont donc subsisté côte à côte dans les patois. Au point de vue phonétique, l'*ô* final, dans la région ardennaise, peut provenir aussi bien d'un *u* ancien que d'une diphthongue *ôy* : géographiquement, les points qui offrent cette voyelle se rattachent à l'aire wallonne et dérivent donc de la forme plurielle, naturellement plus fréquente.

**119.** Un *ô* se rencontre en syllabe initiale dans toute la région ardennaise comme représentant d'un *o latin libre ou entravé* (*ô*, *ō* ou *ñ*).

*kôvêr* (m.), couvercle, 56, 57, et *kôvêrt* (f.), 57, 61 ; *kôvêrt*, couverture (27, 48 à 50, 86), et *kôvêrt* (20) ; *kôryêt* (f.), cordon, à l'article bonnet (27), à côté de *kuryêt* (f.) ; *kôvri*, couvrir ; *kôvră*, couvreur (20, 26, 27, 36, 38, 39, 48 à 51, 57 à 59), et *krôvă* (19) ; *dýôwê*, jouer ; *nôwê*, nouer (en Wallonie) ; *bôkê*, morceau (à l'extrême nord de la région ardennaise) ; *môri*, mourir (partout) ; *môvi*, mouiller (partout) ; *môlu*, moulu, à l'art. moudre ; *môlê*, moulin (28, 49, 50, 76, 86) ; *pôlê*, poulain (en Wallonie) ; *sôri*, *êôri*, souris (en Wallonie) ; *vôlê*, (vous) voulez (au centre), d'où *pôlu*, pu (22, 48, 49, 75), etc., etc.

*Nous*, *vous*, qui sont généralement proclitiques, aboutissent à *nô*, *vô*, dans les villages wallons.

D'après l'*Atlas linguistique* le type *môri*, *mourir*, occupe dans le département du Nord les points 295, 282, 280, 270, et toute la Belgique ; dans le département des Ardennes les points 178, 166 ; dans la Meuse le point 165 (la Lorraine dit *mări*). — *Moulin* se dit *môlê* dans tout le nord de la France et en Belgique, dans le département de la Meuse (au point 261), dans celui de Meurthe-et-Moselle (aux points 171, 170, 89), etc. — *Couvrir* présente des formes *kôvri*, *kôvru*, dans toute la région wallonne.

A l'époque ancienne, l'o initial est assez régulièrement maintenu.

AGIMONT. — *overtes*, 1300; (ils) *orroient*, (il) *orroit*, *ovent* (couvent et convention), *soffrir*, 1305; (nous) *volons*, 1314 F. Les proclitiques *los*, *por*, *nos*, 1314, sont placés dans la même situation par rapport à l'accent du groupe qu'une voyelle en syllabe initiale.

REVIX. — *voes* (avoué); *trover*, (il) *trovoit*, (ils) *troveront*; (ils) *voloient*; (ils) *poient*, (je) *poroie*, (ils) *poroient*, 1264, appendice à la pièce 4, etc., etc., et, à la fin du XI<sup>e</sup> s., (il) *pooit*, 1456, 126, 1459, 131, à côté de *poroit*, 1456-1479, 124, 127, 137, *poroir*, 1456, 127, (il) *polloit* (refait sur *voloit*), 1426, 72 et 75, *poloit*, 1457-1458, 128, 129, 130, (ils) *poloent*, 1411, 71, (il) *poullloit*, 1498, 165 et 171. Le scribe est embarrassé dans cette confusion de formes; il écrit: *poroit ou poullloit*, 1498, 169, *poroient ou poullloiette*, 1498, 170. De même *colier* (*coulière*, *gouttière*), 1447, 100; *nos*, nous, 1451, 109; *movant*, 1479, 137; *molin*, 1450, 106, *mollin*, 1500, 175; (il) *moroit*, 1451, 109; *morut* (mort), 1452, 117; (il) *voloit*, 1451-1459, 109, 118, 132, (ils) *voloient*, 1456, 126, (il) *orroit*, 1456, 124, etc., etc.

ORCHIMONT. — *molin*, (il) *orroit*, *por*, 1254; *molins*, *morir*, (nous) *volons*, *por*, *nos* (nous), *los*, *lotes*, 1290; (nous) *porons*, *volons*, 1298; *troveir*, (ils) *pooit*, *poroit*, 1300; (je) *poroie*, 1310, etc. — Dans la copie de la charte de 1300, *orens* alterne avec *couvens* et *convens*.

MÉZIÈRES. — *loer*, louer (locare), 1260, Launois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup> (mais surtout *lounier*, loyer, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 v<sup>o</sup>, 190 r<sup>o</sup>, et *louier*, 1299, M12, etc., etc.; cf. *louye* dans le Registre de REVIX, 1456, 124); *cortis*, courtil, 1274, M 3; *foace*, fouace, 1261, RI, p. 331; *molin*, 1289, RI, p. 396, 1299, *ibid.*, p. 465; (nous) *volons*, 1264, M 2, 1289, RI, p. 396, 1299, *ibid.*, p. 466, etc.; *volut*, voulu, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>; (il) *morroit*, 1251, M 1; *nos* (nous), 1251, M 1, 1261, RI, p. 331, 1264, M 2; *porra*, (on) pourra, 1260, Launois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>; ils *porront* et *vorront*, ils pourront et voudront, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>; *trover*, 1288, M 7; *trovei*, 1296, RI, p. 457; *soverain*, 1289, RI, p. 396; *lornele*, 1299, RI, p. 465, etc., etc. — Ces graphies se continuent pendant tout le XII<sup>e</sup> s.: (il) *soloit*, (il) *pooit*, 1332, M 31; *volens* (voulant), (ils) *poront*, 1332, M 32, etc.; *doaire*, 1336, G. 160, et encore (il) *poroit*, 1378, G. 68, 1393, *ibid.*, etc.

*Soure* (super) a été traité comme proclitique<sup>1</sup>: *sor*, 1264, M 2, 1274, M 3, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1296, M 9; mais *sours*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>, *sour*, 1288, M 7, 1293, M 8, etc. — De même *lor*, leur, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, 1274, M 3, 1276, M 4, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>, 1296, M 9, etc.

1. Sur ce mot, voy. KRAUS, *op. cit.*, p. 24. — Dans le nord-est de la Champagne o alterne avec ou à l'initiale: o est peut-être archaïque, *ibid.*, p. 31.

FLORENVILLE, 1244. — *novelle*, nouvelle (Nouvelle Conques); *por*, pour.  
 CHINY, 1247. — *totes*, *loët* (loué), à côté de *curroit*, courait; dont la prononciation est incertaine.

Les exemples de l'*Atlas linguistique* comme ceux de mon *Enquête* montrent combien l'hésitation entre *o* et *u* est grande suivant les mots et suivant les régions : même en français on trouve *porter* à côté de *mourir*, etc. Le timbre primitif de l'*o* semble n'avoir joué aucun rôle dans ces variations : l'*o* latin *entravé* est traité dans les patois ardennais comme en français. En réalité l'*o* a été confondu avec *u* pendant la période du moyen français; cette confusion s'est étendue à tout mon domaine, où l'*o* initial a dû présenter un timbre très fermé, et peut-être le son intermédiaire *ü*. Les représentants actuels de l'*o* accentué suivi d'un *r* reproduisent cet état de choses : *mort* se dit *môr*, *mûr*, *màr*, *mur*. Quand les deux sons *o*, *u*, ont été distingués et restitués à nouveau, il n'y avait aucune raison phonétique qui pût guider les divers parlars pour leur répartition, de sorte qu'elle a été réglée partout au hasard et que les résultats en ont été infiniment divers. Il est assez probable cependant que certaines consonnes ont eu une influence sur l'évolution de la voyelle précédente : j'étudierai à part le cas des nasales; l'*o* semble s'être maintenu devant la spirante *v* et en hiatus. Mais les influences analogiques et la pénétration des formes françaises ne permettent plus d'établir de lois dans le gâchis des formes actuelles.

**Remarque I.** — *Four* offre un type *fôr* dans les villages situés au nord et à l'est du domaine ardennais (Wallonie). Cet exemple est le seul où l'*o* fermé latin *entravé* ait conservé ce son. Mais à Namur (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 31), *o* alterne avec *u* dans les mots de cette série.

**Remarque II.** — Le type *plôm*, plume, avec les formes secondaires *plum*, provient d'un faux retour en arrière à la suite d'une confusion avec les mots de la série *pôm*, pomme (devenu *pum*, *pâm*, § 80, Remarque I). Les variantes de l'*u* devant nasale (carte *plume* de l'*Atlas linguistique*) se confondent dans toute la Wallonie avec celles de l'*o* devant nasale (carte *pomme*) : *plum*, *plâm*, se rencontrent

à côté de *plôm* (291, 198), *plôm* (189, 191, 194), *plôm* (192), et *plum* (188, 187, 190). Au nord et à l'est de la France, M. Edmont n'a recueilli que *plum*, *plâm*, et *pyêm*, où la voyelle est tantôt pure, tantôt partiellement et même totalement nasalisée.

Des variantes analogues existent dans la carte *premier*. J'ai relevé dans mon domaine *prêmi*, *prâmi*, *prumi*, *prômi* (53, 66, 74, 81, 92), et *prami* (16); la voyelle est en général *â* dans tout le nord et l'est de la France ainsi qu'en Belgique (*â*, 154, Meuse; *â*, 251, Aisne; *ê*, 272, 271, Nord); *u* couvre une aire importante en Wallonie (293, 199, 196, 197, 194, 193, 191, 176; le point 184 dit *purmi*); il est isolé aux points 156 et 153 (Meuse); *o* se trouve en Meurthe-et-Moselle (150) et dans la Meuse (*ô*, 165); *u* est noté dans les mêmes départements (163, et 144, 143) et en Wallonie (198). Le point 178 (Ardennes) dit *prôm*. La répartition de ces formes est trop irrégulière pour qu'on puisse songer à une évolution phonétique d'*â* vers *ô* sous l'influence de l'*m*: les formes intermédiaires que j'ai relevées, *plâm* (9, 10) et *prâmi* (68), sont des contaminations récentes.

J'ai noté en effet dans le *Registre de REVIX*: *ploumes*, plumes, XII<sup>e</sup> s., 16; *promir*, premier, XII<sup>e</sup> s., 29, et *promie*, vers 1350, 4, *promi*, 1426, 72, 75; *promier*, vers 1350, 3, 1368, 57; *proumier*, 1359, 39, *proumiers*, XII<sup>e</sup> s., 5, 1379, 67.

**Remarque III.** — Le type *sôlô*, soleil, au centre et au sud de la région ardennaise, correspond à la forme ancienne *soloil*, qui est répandue en Lorraine, en Champagne et en Bourgogne (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 108; sur l'ancien wallon *sololb*, *soloilh*, voy. aussi J. FELLER, *Notes de Philologie wallonne*, 1912, Liège et Paris, p. 358). L'*Atlas linguistique* offre plusieurs aires distinctes de ce type, sans compter les deux aires ardennaises qui ne sont pas représentées dans l'*Atlas*; il occupe dans le Pas-de-Calais le point 273; en Belgique, les points 294, 196, avec le nord-est wallon; et enfin tout l'est de la France.

**Remarque IV.** — Un *ô* initial provient exceptionnellement de la vocalisation de la semi-voyelle *œ*: *ôuil*, huile, 58. Le même phénomène s'est produit anciennement pour le mot *huît*:

*avoui*, 1413, 73, dans le Registre de REVIN; *owyl*, à MÉZIÈRES, 1342, G. 147, 1348, G. 147, H. 196.

Ce fait doit être rapproché de la vocalisation de l'y dans les mêmes conditions : *iyă*, œuf, à côté de *yă*; *iyô*, eau, à côté de *yô*, etc. La voyelle est apparue tout d'abord derrière une consonne : le groupe *da* l *yô* a été traité comme le mot *papillon*, qui devient *papiliyô* (§ 69).

**120.** Un *o* bref apparaît comme second élément du groupe *uo* qui résulte de la fracture d'un *o* long accentué.

*bôdy*, borgne (90), d'un type régional *bôy*; *krôdy*, craie (90); *pœuôn*, personne (92); *sudy*, soie (90, 91); *kuôrt*, corde (88, 90, 92); *duôr*, (il) dort (91); *markôô*, matou, en général *marku* (86); *uôr*, orge (90), etc.

J'ai réuni les variantes de ces formes dans le chapitre que j'ai consacré à l'étude de la diphtongaison. L'ô atone tend à disparaître dans cette série de mots : M. Edmont a relevé *kuord*, corde, au point 182, qui touche à la partie sud de mon domaine, et *kurd* aux points voisins.

**120 bis.** Dans une prononciation rapide les diphtongues *wă*, *wa*, aboutissent à ô : *bôe*, *bwăe*, bûche (10); *kôja*, *kwăja*, tas de foin, a. fr. *coisel* (10); — *êtrô*, *êtrwa*, étroit (85, 86); *drôt*, *drwat*, droite (29); *tôl*, *twal*, toile (29); *rômă*, *rwamă*, ruminer (69); *bôt*, *bwat*, boîte à lessive (90); *sô*, *swa*, (qu'il) soit (90); *bôtir*, *bwatir*, boiter, exactement *boitiller* (90); enfin, à côté de *trwa*, trois, *sêl a trô pat*, chaise à trois pattes, banc (72). — La carte *trois ou quatre* présente de nombreux exemples d'un type *trôkat*, mais il s'agit sans doute d'un fait de contraction.

Les formes *drôt* ne sont pas rares dans la carte *droite* de l'*Atlas linguistique* : elles sont répandues dans le nord de la France, aux points 274, 273 (Pas-de-Calais), 282 (Nord), 261 (Aisne). En Lorraine *drôt* existe au point 150 (Meurthe-et-Moselle), etc., etc., à côté de *drôyt* (153, 143, Meuse).

Il ne peut être question de comparer des types régionaux tels que *drôt* à des variantes d'un caractère exceptionnel telles que les

exemples que j'ai relevés. Il se peut toutefois que le mécanisme de la réduction de la diphtongue soit le même dans les deux cas (à moins que *drôt* ne dérive d'un type *drat*, issu de la simplification du groupe difficile *dræ*). Il n'y a pas de transition entre les deux états extrêmes, la diphtongue *wa* et la voyelle *ô*. Les phonèmes *w*, *a*, se pénètrent en quelque sorte : l'*a* résonne aux larynx dès que la langue et les lèvres ont pris la position du *w*. Il n'y a pas déplacement de l'accent et disparition — nécessairement progressive — d'un élément devenu atone ; le phénomène est purement mécanique, et résulte d'une diminution brusque de la durée d'un groupe dont les éléments sont pour ainsi dire écrasés et confondus.

**121.** L'*ô ouvert* peut évoluer dans la direction de l'*a* ou dans la direction de l'*o*.

Si le mouvement d'articulation de la langue et l'avancement des lèvres sont insuffisants, l'*ô* tend vers *a*. Le passage de l'*ô* à *a* résulte d'un arrondissement incomplet des lèvres : la position de la langue est sensiblement la même pour l'*a* que pour l'*o*. Ces deux évolutions procèdent donc d'un même principe ; il y a relâchement de l'articulation : la langue reste à peu près dans la position d'indifférence, et le mouvement des lèvres est exécuté d'une manière insuffisante.

O OUVERT TEND VERS *a*.

**122.** C'est à la finale ou en syllabe finale que la voyelle intermédiaire *â* est surtout répandue. Les exemples en sont disséminés un peu partout : mais ils sont particulièrement fréquents dans la vallée moyenne de la Semoy.

1° *akrà*, accroc ; *bâ*, bois (11, 58, 59, 73, 80, 82, 83) ; *vuyâ*, à côté de *vuyò*, cerceau (86) ; *bikâ* (73), *galdâ* (26, 52), chevreau ; *fagâ*, fagot (11, 26, etc., et 82) ; *pallâ*, paletot, à l'article camisole (39, 60) ; *stikâ* (20, 48), *stiklà* (39), *êtikâ* (37, 83), perche à haricots, d'un type régional *êtikò*, wallon *stikò* ; *pâ*, pot (58, 60, 63, 83) ; *trâ*, trop (60), etc. — *êtâ*, (il) était (81, 83, 84), est trop éloigné des formes *êta*, pour qu'on puisse y voir une contamination.



Les noms d'habitants sont souvent terminés en *â* : *lê frôwinâ*, les habitants de Frahan (p. 67); *lê tÿëspîrâ*, de Chassepierre (p. 77); *lê wîrâ*, de Williers (p. 81).

2° *krâs*, crosse, à l'art. béquille (26); *bârn*, borne (66); *kamîzâl*, camisole (27, 49, 52, 59, 63); *fêrlâk* (f.), chiffon (cf. en français *freloque*, *freloche*, *freluche*); *kârlât*, culotte, à l'art. pantalon (51); *kârâkâl* (f.), escargot (27, 28); *dÿâk* (m.), poulailler, dans l'aire de *dÿôk*, etc<sup>1</sup>.

De même en syllabe initiale : *kâlêrik*, colérique, à l'art. insupportable (11); *kâsêt* (f.), 20, *kâsât* (f.), 26, 52, 58, 60, d'un type *kôsêt* (f.), étui à aiguilles; *gâfinê*, étui à aiguilles, mot à mot : petit coffre (59); *kâlinêt* (f.), bonnet, à côté de *kôlinêt* (51 vx), etc. — Dans *dÿâwê*, jouer, etc., l'*â* marque la transition entre le type *dÿôwê* et le type *dÿawê* (§ 17).

Les villages où l'*o* final a pris d'une manière régulière le son *â* présentent en même temps cette voyelle intermédiaire en place de l'*a* (§ 20). La confusion est donc complète tout au moins à la finale pour l'*a* moyen et l'*o* bref. Ce caractère semble tenir à la position de la voyelle plutôt qu'à son timbre propre : l'*ê* et l'*i* final ont en grande partie abouti à *ê* dans la même région.

#### O OUVERT TEND VERS *æ*.

**123.** Les exemples de l'*â* sont assez rares : ce son est extrêmement instable (§ 87) et marque une étape que les patois franchissent rapidement : *bêry*, borgne (44, 66); *bêrn*, borne (44); *bÿtêyêr*, boutonnière (87, 88, 91); *krôây*, *krôÿ*, craie (90); *dÿên*, jeune (93), et oiseau (92); *dêyêt* (f.), doigt de pied (28). diminutif de *dôy*; *pârêt* (f.), poireau, d'un type régional *pôrêt* (75), etc. La forme *dÿân* peut être une contamination entre le patois *dÿôn* et le français *dÿân*; mais les autres cas correspondent bien à une transformation purement phonétique. Deux de ces transformations sont particuliè-

1. Toutefois je n'ai pas remarqué cette tendance devant un *m* : les formes *pam*, pomme, *pamî*, pommier (15, 18), et *bÿlam*, homme, mari, exactement « bon-homme », aux mêmes points, semblent importées; *dan*, (il) donne, 52, dérive du type *dên*.

rement importantes : le passage à *ô* et l'amuïssement de l'*o* atone ; l'aboutissement à *ôy* de la diphtongue *ôy* dans le sud de notre domaine et dans le département de la Meuse tout entier.

### o moyen.

**124.** L'existence de l'*o moyen* n'est pas douteuse ; mais cet *o* ne peut se séparer dans l'étude phonétique et dans l'histoire des sons de l'*o ouvert*, dont il n'est qu'une variété. Dans la région ardennaise, en effet, l'*o fermé* se rencontre en toute position, mais ce n'est guère qu'en syllabe accentuée ou finale que l'on perçoit nettement un *o ouvert*. Dans les autres cas on entend une série de voyelles dont le timbre est moins net et que j'ai cataloguées sous la graphie *o*. Je n'ai d'ailleurs pas maintenu d'une manière absolue la distinction de l'*ô* et de l'*o* : en effet, de par sa nature même, la nuance de timbre est légère et sujette à disparaître suivant la rapidité de la prononciation et la place du mot par rapport à l'accent de la phrase.

### o fermé.

**125.** L'*o fermé* est extrêmement commun dans la région ardennaise : il y remplace dans de nombreux mots les voyelles *a*, *o*, *u*, du français littéraire.

Dans toute la région ardennaise l'*o entravé* du latin est représenté par *ô* quand il est suivi d'un groupe de consonnes commençant par un *r*.

*kôrd*, *kôrt*, corde ; *kôrn*, corne ; *dôr*, *dôrm*, (il) dort, et *dôrmi*, dormir ; *êkôrs*, écorce, et *skôrtÿi*, *êkôrtÿi*, écorcher ; *fôr*, fort ; *môr*, *môrt*, mort, morte, etc. — De même *kôrbô*, corbeau ; *kôrduni*, cordonnier, et les mots dérivés de la diphtongue latine *au accentuée* : *fôrdÿi*, forge ; *fôrdÿi*, forger ; *klôr*, clore, à l'article fermer ; *ôr*, or, etc.

Au sud du domaine que j'ai étudié, cet *ô* devient final par suite de la chute de l'*r* : *dô*, (il) dort ; *fô*, fort ; *mô*, mort, etc.

Dans tous les exemples que j'ai réunis la voyelle est très instable : à côté de l'*o moyen*, qui est relativement rare et semble importé du français, j'ai noté sporadiquement *u* et *u* (§§ 134, a, et 144).

Cette prononciation s'étend à tout le département des Ardennes :

elle est signalée par un très grand nombre d'instituteurs. — La carte *corde* de l'*Atlas linguistique* présente un type dialectal *kôrd* qui occupe les points 185, 176, 183 (Luxembourg belge) et s'étend au sud de l'Ardenne dans le département de la Meuse (où *kurt*, *kut*, à côté de *kûrd*, 182, semblent bien être des formes secondaires).

Il est nécessaire d'étudier à la fois tous les représentants de l'*ö* latin *entravé* dans la région ardennaise. Dans la carte *mort* de l'*Atlas linguistique*, les villages que j'ai parcourus font partie d'une aire importante de formes *mur* : il est donc tout naturel que je recule jusqu'à l'étude de l'*u* l'explication des formes en *ô*, qui ne sont qu'un cas particulier d'une évolution plus générale.

**Remarque.** — Le type *vôr*, voir, a été étudié avec les exemples où l'*o* suivi d'un *y* aboutit à *ö* (§ 118). Cette forme est isolée dans l'*Atlas linguistique* au point 176 (73 de mon *Enquête*) ; elle se retrouve dans le département de la Meuse aux points 144 et 143 ; dans celui de Meurthe-et-Moselle au point 170 ; dans les Vosges au point 76 ; elle s'étend sur toute la Bourgogne.

**126.** Un *a fermé* entravé par diverses consonnes aboutit à *ô*.

a) *Devant r.*

Dans toute la région ardennaise un *a* suivi d'un *r* aboutit à *ô* : l'*r* a disparu ensuite dans les parlers wallons.

*ôp*, *ôb*, arbie ; *ôrdzâ*, argent (57 vx), et *ôrd'â* (47) ; *ôrmavar*, *ôrmër*, armoire ; *bôp*, *bôrb*, barbe, et *bôrbê*, raser ; *spôryi*, *êpôryi*, épargner ; *ôr*, *bôr*, hart ; *lôr*, lard ; *lôtý*, *lôdy*, *lôrtý*, *lôrdý*, large ; *môrdi*, mardi ; *rnô*, renard ; *pôr*, part, à côté de *pô*, dans « autre part », à l'article ailleurs, et « nulle part » ; *tôr*, tard ; *tôrdû*, *tôrçif*, tardif ; *tôt*, *tôrt*, tarte ; *bayô*, *bayôr*, bayart, art. traîneau ; *týôr*, viande, mot à mot chair<sup>1</sup>, etc., etc.

Les aires couvertes par les formes en *ô* sont très variables : j'ai étudié leur disposition et leur étendue dans *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. Il n'est pas douteux, malgré

1. Les exemples anciens sont *char*, REVIN, XII<sup>e</sup> s., 29 ; *chart*, ibid., 1439, 89, etc., etc.

l'invasion des mots français, que les types *tôr*, *pôr*, n'aient été partout répandus à une époque antérieure.

La carte *renard* de l'*Atlas linguistique* présente dans toute la Belgique wallonne des exemples de *rnô* (à côté de *rnâ*); ces exemples sont plus rares dans la région meusienne et lorraine. — Au mot *tard*, la voyelle *â* est répandue dans tout le département du Nord (points 295, 282, 281, 272, 271, 280), dans l'Aisne (point 179), et en Belgique (points 294, 292, 189). Le type *tôr* est particulier à la Wallonie (points 198, 197, 194, 193, 195, 186, 187, 188, 185, 183, 179).

b) *Devant s.*

*kôsĕ*, casser; *krô*, *krôs*, gras, grasse (en Wallonie); *môl*, mâle, et chanvre mâle; *pôk*, Pâques, et *pôkĕt* (f.), *pôkĕti*, (m.), buis, mot à mot *paquette*; *pôt*, en Wallonie *pôs*, pâte.

Il faut ajouter à cette liste le mot savant *dikôs*, fête du village, exactement *dédicace* :

*dicase*. 1411, 71, dans le Registre de REVIS.

Le type *pôk*, Pâques, est exclusivement wallon. Il occupe les points 198, 197, 194, 193, 195, 186, 188, 187, 185, 183, de l'*Atlas linguistique*.

c) *Devant les chuintantes j, ě.*

*ôji*, aisé; *malôji*, malaisé, à l'article insupportable; *binôc*, content, mot à mot *bien aise*; *rapôji*, *raspôji*, apaiser; *pôjir*, paisible; *bôji*, baiser, à l'art. embrasser, et *bôjur*, baisure du pain; *flamôc*, étincelle, flammèche; *frâbôc*, framboise<sup>1</sup> (à côté de *frâbêc*); *agôc*, gaize (t. de géologie, sorte de roche schisteuse); *môjô*, maison, etc. — Les propriétés communales portent dans la région ardennaise le nom d'*aises* : les *Pièces d'Oge*, Cadastre, Section A (3); les *Auges*, A, *lĕz ôj* (4); *Bois d'Auge*, *brêc d'ôj* (26); l'*Anche*, E, *l'outy* (55); d'où le diminutif les *Haugettes*, C (29).

La carte *maison* de l'*Atlas linguistique* offre une grande hésitation pour la voyelle de la syllabe initiale. Dans le nord de la France

1. Dans toute la région ardennaise les représentants du mot *framboise* désignent les baies de *Fairelle* (*myrtille*).

M. Edmont a recueilli *â* à côté de *ë*; *ô* domine dans la Belgique wallonne; il alterne avec *â* dans l'est de la France.

L'*â* primitif a été conservé intact au sud du domaine ardennais : *âji*, aisé; *mâjô*, maison, etc. Il est encore noté dans les exemples anciens que j'ai relevés pour la région wallonne (§ 9, p. 105).

d) *Devant l'f (v) ou l'l* issu d'un groupe latin *bl*, au nord et au sud de la région ardennaise.

*fôf*, *flôw*, *flôv*, *flôf*, fable; *stôf*, *êtôl*, étable; *rôf*, *rôl*, râble, à l'article four; *lôf*, *tôl*, table, d'où *atôvlê*, *atôlê*, attabler, etc.

Le suffixe *-able* a été francisé en *-ab*, *-ap*, partout où il a été reconnu : j'ai relevé cependant *ôdôl*, insupportable (exactement fatigant, voy. l'article *fatigué*), et, au même article, *nâjôl* (mot à mot \**nuisible*).

Dans l'*Atlas linguistique*, carte *étable*, la voyelle *ô* se trouve répandue un peu partout : dans le département du Nord (type régional *êtôl*); dans la Belgique wallonne (types régionaux *stôl*, *stôf*), et dans les Vosges (*stôy*).

Les formes anciennes du suffixe *-able* présentent déjà des transcriptions savantes. La voyelle est orthographiée tantôt *au*, tantôt *a*.

AGIMONT. — *estable*, 1300, 1314 F, stable; *feables*, 1314 F, feable.

REVIN. — *estables*, 1264 (2 ex.), stable; — et *souvenale*, souvenable (dans Godefroy), 1360, 40; (or) *coursale*, coursable (dans Littré), 1367, 55.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *fautale*, 1265, (sergent) feutable (dans Godefroy), le même que *foiabile*, ORCHIMONT, 1290.

MÉZIÈRES<sup>1</sup>. — *estable*, 1275, M 3, et *establies*, ibid.; *establil*, 1291, Cart. St P., f° 188 v°, 1299, RI, p. 463, 1305, M 14, etc.; *establis*, 1293, RI, p. 446, 1297, Cart. St P., f° 188 r°, 1310, M 16, 1319, M 22, etc., etc.; mais *estale*, stable, 1367, G. 68; *valable*, *aggreable*, 1332, G. 146; *beritaiblement*, 1332, M 32, à côté de *berelaument*, 1305, M 14; *inviolablement*, 1310, M 16; *parmenablement*, 1297, M 9; *laule*, table, 1297, M 10, 1305, M 14, 1336, G. 160.

FLORENVILLE. — *estable*, stable, 1244.

CARIGNAN. — *establi*, établi, 1384.

1. Le traitement du suffixe *-able* est identique dans le département de la Meuse, en Lorraine et en Bourgogne : KRAUS, *op.cit.*, p. 13; GÖRLICH, *Der burgund. Dialekt*, p. 31; APFELSTEDT, *Lotbr. Psalter*, p. XIV.

L'évolution du groupe latin *bl* a été assez complexe. Dans toute la région ardennaise l'intermédiaire entre le type latin et les formes actuelles est un groupe *ɔl*. Cette étape est attestée par le wallon actuel *stôf*, étable ; dans les parlers champenois, la confusion que j'ai notée entre les mots de cette série et le mot savant *octave*, du latin *octava* (*octaules*, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup>, à côté de *octabes*, 1289, RI, p. 36, et ORCHIMONT, 1310 ; cf. dans KRAUS, *op. cit.*, p. 34, *oictaubles*, *octabes*), ne peut s'expliquer que par l'existence d'un type *stavle* ; enfin les graphies anciennes du nom d'*Étalle* (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Neufchâteau, Belgique) permettent d'affirmer à coup sûr cette prononciation pour le sud de notre domaine. J'emprunte cette liste au *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, par le P. H. GOFFINET (Bruxelles, 1879), dont je conserve l'orthographe ; l'*u* et le *v* n'étant pas distingués par le scribe, leur répartition est purement fantaisiste : *Stabulum*, 1097, p. 4 ; *Stanles*, 1185, p. 94 ; *Staveles*, 1193, pp. 110 et 111 ; *Stabul*, 1228, p. 197 ; *Stanul*, 1228, p. 198 ; *Staveles*, 1247, p. 297 ; *Estaulles*, 1268, p. 434, 1293, p. 563 ; *Estaulles*, 1342, p. 676. Il semble donc que l'*a* ait passé à *o* devant un *v*, comme dans les mots *rave*, *rôv*, *betterave*, *bêtrôv*, *pêtrôv*, *cave*, *kôv*, *kôf* (dans l'*Atlas linguistique* *kôf* est répandu en Belgique avec quelques variantes *kâf* ; des exemples de la voyelle *â* sont assez fréquents dans le nord de la France). Il est d'ailleurs impossible de l'affirmer d'une manière certaine ; car l'*a* suivi d'un *l* aboutit également à *ô*.

### e) Devant un *l*.

Quelques exemples seulement présentent ce caractère à l'extrême nord de mon domaine : *ôluêt*, alouette ; *còl*, échelle ; *pòl*, pelle, à l'article bêche (d'un type régional *pal*).

Dans l'*Atlas linguistique*, à la carte *échelle*, *còl* s'étend sur toute la Belgique wallonne (avec les variantes *sêkòl*, 199, *bòl*, et *câl*, *bâl*) ainsi qu'en Meurthe-et-Moselle. Au sud du département des Ardennes j'ai recueilli *êtývîl*, *êtývîl*, qui doivent être rapportés au type français ; cf. dans l'*Atlas ècyâl*, 175, 165, 156 (département de la Meuse) ; *evâl*, 176, 182 (Luxembourg belge), 174 (Meuse), 173 (Meurthe-et-Moselle) ; *èsyâl*, 164 (Meuse) ; *cyâl*, 181 (Meurthe-et-Moselle) ;

čéřl, 154 (Marne); čéřl, 163 (Meurthe-et-Moselle). — Au mot *pelle* *pál* se trouve aux points 178, 166, 167, dans le département des Ardennes, et alterne avec *pól* dans tout l'est de la France. Le diminutif *palět* se rencontre dès le point 291 (Belgique).

Les formes anciennes du suffixe savant *-al* sont transcrites assez souvent par *aul*<sup>1</sup>: mais il a dû se produire une confusion avec le suffixe *-able*.

CHATEAU-REGNAULT. — *loiaul*, 1471 (Archives départementales des Ardennes, G. 12).

MÉZIÈRES. — *generas*, générales, 1340, G. 68 (et *especialz*); *generas* et *especials*, 1343, G. 147; à côté de *loyaul*, 1295, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>; *generaus*, *especials*, générale, spéciale, 1310, M 16; 1322, M 24; *generaul*, générale, 1332<sup>a</sup>, G. 146; 1336, G. 147, etc.; *parochiaul*, paroissiale, 1332, M 29; 1332<sup>a</sup>, G. 146; 1333, *ibid.*, etc.

De même *loyament*, 1319, M 21; à côté de *especiaument*, *ibid.*

#### f) Devant une mi-occlusive.

ódy, óty, âge; ródý (m.), crible, du type régional *rádý*, et *ród'i*, tamiser les cendres (43); lóty, lâche; lótyt, lâcher; mótýt, mâcher, et *mótývar*, mâchoire; tótyt, tâcher, etc. — Il faut joindre à cette liste *uódýumô*, Agimont (pour les formes anciennes, voy. p. 42), et *imôj*, image (*t'çu a l'imôj*, chêne à l'image, lieu-dit, au point 47).

Dans le mot *gage*, la voyelle *a* est transcrite par *au* (*vauge*) vers 1350 dans le Registre de REVIN, 1.

#### g) Devant un y.

bóyí, bâiller; bóyí, crier; króy (et *kráy*), krôy (et *krây*), fente; óy, bôy, haie, etc.

#### h) Divers.

Enfin j'ai relevé un certain nombre de cas isolés: ópi, apier, à l'article rucher; pópi, papier; adômě, entamer; malód, malôt, malade; rókłět, raclette de ramoneur (43); ródě, rader, racler les braises du

1. KRAUS, *op. cit.*, p. 13, signale ces formes comme usuelles dans le département de la Meuse; le département des Ardennes ne lui en a fourni aucun exemple; les *Plaids de Reims* en contiennent un seul.

four (43, 53), l'écorce d'un arbre (64). Le suffixe savant *-ade* aboutit à *-ôd*, *-ôt*, dans *krèvôd*, *krèvôt*, crevasse.

Les cas où l'*â* aboutit à *ô* sont trop nombreux et trop divers pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur trouver une explication générale : l'influence particulière des phonèmes voisins est insuffisante à rendre compte d'un ensemble de faits aussi important. L'aire couverte par les formes en *ô* est étendue et occupe en général toute la Belgique wallonne. Le domaine que j'ai parcouru, situé à l'extrémité sud-ouest de la Wallonie, à la limite du français, présente un certain flottement qui doit s'expliquer par l'invasion des types champenois.

C'est dans la nature particulière de l'*a* ardennais qu'il faut chercher la raison de ce phénomène. Cet *a*, par le mécanisme même de son articulation, se rapproche beaucoup de l'*o* : il est donc logique qu'il tende à évoluer vers ce son. En réalité tous les *a* fermés ont passé à *o* dans la région wallonne à une époque sans doute ancienne. Les exceptions que l'on peut relever proviennent de deux causes : l'*a fermé* ardennais ne correspondait pas toujours à l'*a fermé* du français, puisque celui-ci a pris son timbre particulier après la chute de l'*s* devant consonne, et que cet *s* subsiste encore en wallon ; de plus, dans une transformation aussi générale, les actions analogiques ont dû s'exercer avec une force exceptionnelle. Il en a été sans doute de même pour toute la région ardennaise, dont la partie centrale était exposée à l'intrusion de formes françaises ; celles-ci sont venues ajouter encore à la confusion originelle des patois.

**127.** L'*o* derrière lequel un *l* a disparu au lieu de se vocaliser est un *o fermé* : *kô*, cou ; *kô*, coup (voy. aussi à l'article *fois*) ; *fô*, fou ; *môr*, moudre ; *pôs*, ponce ; *sô*, soûl ; *sô*, sou (rare) ; *sôdar*, soldat (2,5) ; *sôdê*, souder ; *vôrê*, *vôrê*, (je) voudrais, etc., etc. — Les mots *marô*, *markô*, matou, doivent peut-être se joindre à cette liste (l'étymologie présentée par MARCHOT, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XVIII, p. 433, Marulphus (?), Marculphus, est douteuse ; voy. *Romania*, t. XXIX, p. 308, et *Zeitschrift*, t. XXIV, p. 127. Sans admettre complètement la thèse de L. SAINÉAN, dans son article sur les noms du chat, *Zeitschrift, Beiheft 1*, il faut reconnaître que son



explication présente, dans le cas particulier qui nous occupe, une certaine vraisemblance).

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *cou*, le type régional *kō* est répandu en Belgique et sporadiquement dans la région picarde. Il se rencontre aux points 251, 261, 169, du département de l'Aisne, au point 166 des Ardennes, dans toute la Meuse (à côté de *kōw*, 164), et en Meurthe-et-Moselle (*kōw*, 171, 162).

Les documents du moyen âge nous offrent le même état de choses. La graphie *au*, qui est employée fréquemment pour transcrire la voyelle *o*, doit sans doute représenter dès lors le son de l'*o fermé* (cf. *chause*, chose, MÉZIÈRES, 1283, M 5, 1297, M 10, etc.).

AGIMONT. — *vorroient*, (ils) voudraient, 1305.

REVIN. — *corre*, coudre, coudrier, 1264, appendice à la pièce 4; *saus*, sous, participe passé de *soudre*, solver, 1366, 51; *waura*, (il) voudra, 1264, appendice à la pièce 4; et *vorat*, XII<sup>e</sup> s., 7, 1447, 100; *vorroient*, (ils) voudraient, 1364, 49; *vaurroit*, (il) voudrait, 1428, 83.

ORCHIMONT. — *voldroient*, (ils) voudraient, 1254, et *vouldront*, (ils) voudront, 1254, sont visiblement des fausses graphies, de même que *vourast*, (il) voudra, 1296. Toutes ces formes appartiennent à des copies; en 1290, dans une pièce originale, je relève *saudees* (de terre, mesure de surface).

MÉZIÈRES. — *saurre*, soudre (solver), 1289, RI, p. 396, et *saure*, ibid., p. 397; *saut*, sou, 1277, M 4, 1283, M 5, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1297, M 9, 1300, M 13, etc., etc.; *vorent*, (ils) voulurent, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>, 192 r<sup>o</sup>, 1300, M 13; *vorrent*, (ils) voulurent, 1274, M 3, 1289, RI, p. 396, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>, 1293, M 8, 1294, RI, p. 437, 1296, ibid., p. 457, M 9, etc.; *vorout*, (ils) voudront, 1297, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>; *vorroient*, (ils) voudraient, 1251, M 1, 1264, M 2, 1279, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 144 v<sup>o</sup>; *vorroient*, (ils) voudraient, 1284, M 6; et *vorroent*, 1298, M 11, etc., etc.

La disparition de l'*l* est de règle dans le nord de la région ardennaise après la plupart des voyelles, dont la fermeture semble une conséquence de l'amouïssement de la consonne. Il peut paraître étrange que la voyelle *a* fasse seule exception (*falce* aboutit à *fō*; — mais *bellu* aboutit à *hya*) : j'ai établi d'ailleurs au paragraphe précédent que tout *a fermé* wallon avait abouti à *ō*.

Les mots du type *faux* sont représentés au centre de la région ardennaise par *fā*, tandis que le suffixe *-ellu* offre un *a bref* (beau,

*hya*). Dans ces conditions le wallon *fô*, à côté du wallon *hya*, provient vraisemblablement d'un type \**fâ*, où l'*â* a évolué comme dans *pò*, part, *pôs*, pâte, *ôtý*, âge, etc., etc. Donc, dans les villages wallons que j'ai étudiés comme dans la plus grande partie de la Wallonie, l'*ô* provenant d'un *a* latin suivi d'*l* devant consonne n'est pas le résultat de la combinaison de l'*a* avec un *u* issu de la vocalisation de l'*l*; il est le produit régulier de l'évolution d'un *a fermé*, qui a évolué avec les autres *â* après la disparition de l'*l*.

Les textes que j'ai étudiés ne peuvent fournir aucun renseignement direct sur cette transformation de l'*a* qui est sans doute très ancienne (x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècle). De fausses graphies telles que *Abrive*, *Auberive*, 1583-1597 (Registre de MOLHAIN, Archives départementales des Ardennes, G. 82), ne prouvent rien. Je remarque seulement :

1<sup>o</sup> Que l'orthographe *au* n'a aucune signification particulière, puisqu'elle est fréquente pour les mots *sans*, *sou*, etc. ;

2<sup>o</sup> Que le dialecte wallon, au contraire du français, connaît dans la prononciation et dans l'écriture la semi-voyelle *w* (cf. les représentants de *eau*, et tous les mots où le *w* germanique a subsisté). On s'attendrait donc à des transcriptions *aw* du groupe *au* provenant de *a + l + consonne* : ces transcriptions ne se rencontrent pas. — En réalité l'orthographe *au* est due à une influence savante, française ou latine.

**128.** Dans un certain nombre de mots isolés où un *u* final s'est combiné avec la voyelle *a* et la diphtongue *au* pour donner en français le son *ou*, les patois de la région ardennaise présentent la voyelle *ô*.

*klô*, clou, d'où *klôti*, *klôtâ*, cloutier, *klôtê*, clouter (faire des clous); *pô*, peu (ancien français *pou*); *trô*, trou (*tran*, MÉZIÈRES, 1274, M3). De même *fô*, hêtre (*fou* est dans le *Dictionnaire général*), qui ne se trouve qu'au point 28 (vers 1350, *fa*, dans le Registre de REVIX, 4). Il faut sans doute joindre à cette liste le mot *kayô*, caillou (voy. aussi l'article *osselets*).

D'après l'*Atlas linguistique*, *clou* se dit *klô* dans tout le nord et l'est de la France (avec les variantes *kyô*, *tyô*, en Lorraine) et en Belgique. Souvent l'*ô* est suivi d'un son incomplet transcrit par *w*.

— La forme *trô*, trou, s'étend dans l'*Atlas* sur toute la Wallonie. Au nord de la France, elle alterne avec le type *trâ* (Pas-de-Calais); dans l'est elle se rencontre au point 162 (Meurthe-et-Moselle), à côté des dérivations secondaires *trâw*, *trâw* (174, 175). — *pô* (et *pôk*), peu, occupent toute la Belgique wallonne et les départements lorrains, concurremment avec des formes diverses.

A l'époque ancienne, le prétérit du verbe *avoir* hésite entre les graphies *o* et *au*: REVIN a *ol* (habuit), 1350-1440, 34, 39, 59, 90, 91, et *orent* (habuerunt), 1364, 49; MÉZIÈRES connaît *aul*, 1284, M 6, 1297, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>; *aurent*, 1288, M 7; à côté de *orrent*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>; *orent*, 1298, M 11, 1300, M 12. (Cf. KRAUS, *op. cit.*, pp. 19 et 67).

En l'absence de formes actuelles, il est impossible de préciser la valeur exacte de ces graphies, qui sont particulièrement confuses (§ 127).

Il est difficile de tenter une explication générale de ces mots isolés : ils sont, par leur isolement même, plus exposés que d'autres à des transformations analogiques et à des accidents de toutes sortes; les exemples anciens sont d'ailleurs très rares. Il semble toutefois que l'*u* final n'ait joué aucun rôle dans l'évolution de la voyelle : celle-ci s'est transformée suivant la règle générale : *paucu* comme *auru*. L'*a* de *clavum* et de *fagu* — ce dernier attesté par l'exemple du Registre de REVIN — aurait abouti à *ô* avec la série entière des *a fermés* (§ 126). Mais ce ne sont là que des hypothèses : et ces mots doivent être étudiés séparément sur toute l'étendue du domaine roman.

**129.** Au sud de la région ardennaise un *ô* correspond : 1<sup>o</sup> à l'*u* issu d'un *ô latin libre accentué* (§ 143).

2<sup>o</sup> A l'*u* issu d'un *ô latin accentué* suivi d'un *y* (§ 142).

1<sup>o</sup> *dô*, deux (91, 92, 93), et *dôz yem*, deuxième (91, 93); *týfô*, cheveu (90), se prononce comme *týfô*, cheval, remarque le sujet; *núô*, neveu (90); *pô*, peur (92); *vêrôs*, véreuse (90), etc.

2<sup>o</sup> *kublâsô*, m. (75, 78, 85), *klâbôcôu*, m. (69), balançoire; *lavôô* (71), *lavôw* (85), lavoire; *mênô*, minuit (69), etc.

Il s'agit là évidemment d'une évolution secondaire de l'*u*, ou

plutôt d'une confusion réelle entre les deux voyelles *ô* et *u*. Cette confusion se retrouve dans la plupart des séries phonétiques de cette région : je l'ai étudiée aux §§ 134 et 151. De même *écrou* se dit *êkrô* au point 78; *êgrô* aux points 31 et 41; à Tremblois (83), dans la conversation, tous les *u* non accentués ont le timbre *ô*. J'ai noté également au point 90 *êkôl*, écoute; *môtô*, mouton, etc.

**130.** L'*ô* fermé provient de la dénasalisation de la voyelle nasale *ỗ*.

Les cas de dénasalisation sont assez restreints : ils se répartissent au nord et au sud de la région ardennaise.

1° *Au nord.* — *bô*, bon, se rencontre aux points 10 et 21; *rôe*, ronce, n'existe qu'au point 21. De même à Nivelles (Belgique), on dit *bu* (*Phonétique et morphologie des Dialectes de l'ouest wallon*, A. GRIGNARD, dans le *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. L, p. 422).

L'*Atlas linguistique* ne présente aucune trace de ce phénomène. Je n'ai pas voulu le négliger : les mots qui le présentent ont conservé seuls un traitement particulier de l'*ô* (§ 46), et les formes *brôè*, *rôèe*, auxquelles il faut ajouter *l'wêèè*, écheveau (16 vx), d'un type régional *lôèè*, survivent dans des villages voisins. Il ne semble pas qu'une pareille coïncidence lexicologique et géographique soit l'effet du hasard : la diphtongue *wê* a été traitée dans ces mots comme la diphtongue *wu* (§ 118) : elle a abouti à *ô* par le déplacement de l'accent, suivi de la disparition de l'élément posttonique.

2° *Au sud.* — Dans le sud de la région ardennaise, la voyelle *ỗ* suivie d'une nasale articulée perd son caractère nasal : *môn*, (je) même; *mônê*, mener; *avôn*, avoine; *pôn*, peine; *alôn*, haleine (85); *d'ylôn* (f.), à côté de *d'ylôn* (f.), dévidoir (girouante; sur ce mot, voy. *Romania*, t. XXIII, p. 614); *fôn*, d'un type régional *fôn*, fourche (français fouine, fouinette), etc.

La tendance à la dénasalisation des voyelles *ê*, *ễ*, est particulièrement marquée devant un *n* au sud du département des Ardennes<sup>1</sup>.

1. De même à la Franche-Montagne, GRAMMONT, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII, p. 175.

Il semble qu'il s'agisse là d'un phénomène de *différenciation* : deux phonèmes qui se suivent et qui présentent un caractère commun tendent à se *différencier* autant que possible l'un de l'autre. « On évite de conserver une même position articuloire — ici le voile du palais abaissé — en émettant deux phonèmes consécutifs <sup>1</sup>. »

**Remarque.** — Le type *nô*, notre, au centre de la région ardennaise, est une extension de la forme régime-pluriel aux cas du singulier. Il s'agit donc là d'un fait d'ordre morphologique, et non pas phonétique. Les types *nô*, *nô*, ont été influencés respectivement par *mon*, *ton*, *son*, et par *notre*, *votre* (*nôt*, *vôt*).

### 1° Diphtongue *yô*.

**131.** Les diphtongues dont l'*o fermé* constitue l'élément accentué sont au nombre de trois : *yô*, *ôy* et *ôw*.

Au centre du domaine que j'ai étudié, la diphtongue *-yô* correspond au suffixe *-ellu*.

*batyô*, bateau ; *byô*, beau ; *kutyô*, couteau ; *martyô*, marteau ; *tuyô*, tonneau ; *vyô*, veau, etc., etc.

La plupart des instituteurs du département des Ardennes signalent l'existence de ce suffixe, qui est resté bien vivant dans le français dialectal.

La diphtongue *-yô* provient des cas sujet-singulier régime-pluriel, qui se sont généralisés. Elle est issue d'un *e* derrière lequel l'*l* du suffixe s'est vocalisé après avoir donné naissance à un *a* : l'*e* en hiatus a passé à la semi-voyelle *y*. Cette transformation est étrangère à une grande partie des villages ardennais (§ 15) : les formes en *-yô* sont sans doute récentes dans notre région et résultent d'une invasion ancienne du français. Il est à remarquer que les suffixes semblent particulièrement exposés à la francisation : les représentants autochtones des suffixes *-al*, *-able*, ont disparu ; le suffixe *-age* offre partout une forme savante ; le suffixe *-oir* est très attaqué ; *-ière*, à côté de *-ier*, montre un état de décadence avancée. Cette transformation, qui est particulièrement frappante pour les formes

1. MEILLET, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XII, p. 16.

en *-va* dérivés de *-ellu*, s'explique facilement. Les séries d'adjectifs sont très variables et s'enrichissent continuellement d'emprunts faits à la langue littéraire; les suffixes importés sont d'une signification assez claire pour être reconnus et traduits dans les mots patois qui les présentent. La situation géographique du type *byô* dans la carte *beau* de l'*Atlas linguistique* ne laisse subsister aucun doute sur son origine. Il s'étend avec des variantes *bya'* sur tout le nord de la France; tous les points des Ardennes (sauf le point 188) et des départements voisins, où le patois a subi fortement l'influence du français, ne connaissent que *byô*.

**Remarque.** — Au centre et au sud de la région ardennaise *cau* se dit *yô*, *iyô*. Sur cette forme, voyez au § 69. Il en est de même dans tout le nord de la France (avec la variante *yê*) et en Lorraine. Les formes *âw* de l'*Atlas* (Meuse, Meurthe-et-Moselle) semblent dérivées du même type primitif.

Les exemples anciens de cette forme s'étendent jusque dans la partie wallonne de mon domaine : *yawe*, MOLHAIN, 1416 (dans le *Registre* déposé aux Archives de la Collégiale); *caue*, 1450, dans le *Registre* de REVIX, 106. A MÉZIÈRES j'ai noté *yawe*, 1335, II. 196.

L'évolution du mot a été la même qu'en français; mais l'*e* en hiatus, comme dans le suffixe *yô*, s'est consonnifié au lieu de disparaître.

## 2<sup>o</sup> Diphtongue *ôy*.

**132.** Un *e* latin libre suivi d'un *a* en hiatus (groupes *ia*, *ica*, *eta*, *eca*) aboutit à la diphtongue *ôy*<sup>1</sup>. La forme *ôy* alterne avec *ôÿ*, qui semble de règle en syllabe initiale : les représentants de *ia*, *ica*, distingués à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, pp. 67 et 68) de ceux de *eta*, *eca*, sont confondus avec eux dans la région ardennaise.

*vôy*, *vôÿ*, voie, à l'article chemin; *sôy*, (que je) sois (rare), etc.; — *brôÿi*, broyer; *frôÿi*, *afrôÿi*, frayer un chemin; *lôÿi*, lier, et *lôÿê*,

1. Voy. MEYER-LÜBBKE, *Gr.*, t. I, p. 98.

lien ; *plôy*, *plôy*, (il) plie, et *plôyi*, plier ; *plôyêt* (f.), *plôyrêt* (f.), sorte de piège, à l'art. grive ; *sôy*, *sôy*, (il) scie, et *sôyi*, scier ; *sôy*, *sôy*, scie ; *sôywar*, *sôyur*, sciure ; *tôy* (rare), et *tôyêt*, taie d'oreiller ; *dôy* (f.), doigt de pied ; *rôy* (f.), *rôyê* (m.), sillon, et *arôyi*, tracer le premier sillon, etc. ; — *krôy*, craie, et *krôyi*, marquer à la craie ; *klôy*, *klôyêt*, claie ; *môy*, meule de paille, et tas de blé, de foin ; *mnôy*, monnaie ; *sôy*, *sôy*, soie du porc, etc.

L'alternance *ôy*, *ôy*, est sans doute récente dans la région ardennaise, où elle semble provenir d'une différence d'accentuation (*sôy*, mais *sôyi* ; *vôy*, mais *avôyi*). La présence à côté de la plupart des noms que j'ai cités de verbes dérivés explique suffisamment la diversité des produits.

Il y a eu influence des dérivés sur les simples, et, dans les verbes, des formes faibles sur les formes fortes. Le type *krôy*, *kruy*, occupe dans la carte *craie* de l'*Atlas linguistique* toute la Belgique wallonne et l'est de la France : dès le point 173 (Meurthe-et-Moselle) apparaissent des formes secondaires *krôy*.

A l'époque ancienne, la prononciation *ôy* est attestée par l'hésitation entre les graphies *oie*, *oye*, *oe*<sup>1</sup>.

AGIMONT. — *monoie*, monnaie, 1300 ; *monnoie*, 1314 F.

MOLHAIN. — La *voye* de Siradam, lieu dit, XVIII<sup>e</sup> s., dans le Registre de la Collégiale de Molhain, f<sup>o</sup> 52 r<sup>o</sup>.

REVIN. — *mounoie*, 1353, 37 ; *mounoye*, 1350, 34 ; *mounoe*, vers 1350, 2.

FLORENVILLE. — *moyes* (de terre), 1244.

J'ai réuni au paragraphe 118 tous les exemples anciens de la diphtongue *oi* dans la conjugaison.

Le maintien de la diphtongue *oy*, devenue en français *wa* (voie) ou *é* (claie), s'explique par le rôle particulier du *y* dans la région ardennaise. Un *y* se développe régulièrement entre deux voyelles en hiatus (§ 187) : dans les mots *vôy*, *krôy*, l'*y* de la diphtongue *oy* a rempli la fonction de semi-voyelle intercalaire entre l'*o* issu de l'*e* latin et l'*a* final. Un *y* existe encore aujourd'hui comme caractéristique du féminin dans les types *vîy*, vieille, à côté de *vî*, vieux, *pêrduy*, perdue, à côté de *pêrdu*, perdu : ce *y* était apparu devant l'*a* du

1. Sur la notation dans les documents du moyen âge de l'*y* intervocalique destiné à résoudre l'hiatus, voyez le chapitre consacré à l'*y* (§ 187).

féminin aujourd'hui amuï. De là résulte la dualité de traitement entre *seu* (latin *se*) et *søy* (latin *seta*), que le français a confondus en *seu* : de là proviennent, dans le patois même, les deux évolutions opposées de *dois* (*dø*), et de *doigt* (*døy*).

En position intérieure le même phénomène s'est produit : l'y qui provenait du *e* intervocalique s'est fondu avec celui de la diphtongue et n'a pas laissé de trace. Les verbes *pløyi*, plier, *søyi*, scier, *løyi*, lier, etc., ont été traités comme *avøyi*, envoyer, et comme les verbes *apøyi*, appuyer, *anøyi*, ennuyer, etc., où l'y du groupe *dy* a subsisté en hiatus à la suite de l'o latin. Le groupe *øy* a été généralisé dans la région ardennaise comme la voyelle *i* l'a été en français : il a été étendu à toutes les formes et à tous les verbes.

**Remarque.** — Les types *øy*, *oie*, et *øyø*, *øysø*, *oison*, s'expliquent comme les mots *vøy*, *røy*, etc. Ces formes sont partout répandues dans l'est de la France : elles se trouvent notées aux points 169 de l'*Atlas linguistique* (Aisne), 178 et 177 (Ardennes), 185 et 176 (Luxembourg belge), à côté de la variante *uy*, 183 (Luxembourg belge); elles couvrent les départements de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, et s'étendent en Suisse romande. Le mot *øy* dérive de l'ancien français *oe* : un y s'est développé entre les deux voyelles en hiatus. Le type wallon *ôw* présente le même phénomène : le wallon intercale un *w* ou un *y* suivant la nature de la première des deux voyelles contiguës (§§ 187. a, 198). Dans les deux cas l'à final a disparu et la semi-voyelle a survécu à sa fonction.

### 3° Diphtongue *ôw*.

**133.** La diphtongue *ôw* est extrêmement rare. Elle ne se rencontre que dans quelques cas isolés.

J'ai expliqué au paragraphe précédent son origine dans le mot *ôw*, *oie*. Cette forme se retrouve dans la carte *oie* de l'*Atlas linguistique*, où elle occupe presque toute la Belgique wallonne avec les variantes *ôw* aux points 195, 188, 187; *ôe* aux points 189, 198, 291, 194, 193; *âw* au point 191, etc.

L'adjectif *blôw*, trouble, au point 20, dans l'expression *voir trouble*,



à l'article bleu, ne se retrouve pas ailleurs. Mais M. Edmont a noté dans la carte *bleu* de l'*Atlas*, au point 188 (15 de mon *Enquête*), une forme *blü*, féminin *blöw*. Le type *blöw*, bleu, est supposé par les mots *blawète*, étincelle, *blaweter*, étinceler, que GRANDGAGNAGE rapporte à cette origine. La forme *blöw* serait une transcription exacte de l'allemand *blau*.

L'adjectif *flöw*, faible, dans l'expression « tomber faible », est également d'origine germanique (*flau*, hollandais *flaauw*, dans GRANDGAGNAGE, au mot *fläwe*). Le roman *fleube*, 1418, dans le Registre de REVIN, 79, ne peut rendre compte de cette forme.

Le mot *flöw*, fable, dérive d'un type \**flōð*, avec intercalation d'un *w* (comme dans *œ*). L'explication donnée par MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 57, explique *flöv*, mais non *flöw*. D'ailleurs j'ai noté la variante *flō*, qui atteste la chute du *v* dans le groupe *vl*. Les types régionaux *fōf*, *flōf*, et *flō* (*flöw*), proviennent de formes \**fav(le)*, \**flavē*, et \**fla(v)e*.

#### O FERMÉ TEND VERS U

#### 134. L'o fermé tend vers u, et tend à se diphtonguer.

Le passage de l'o fermé au son *u* s'explique facilement : l'*u* occupe en effet dans la série des voyelles une place voisine de l'ô. Il suffit que les lèvres s'avancent et s'arrondissent d'une manière insolite, la position de la langue restant d'ailleurs sensiblement la même, pour que l'on perçoive un son intermédiaire *ü*.

Les exemples phonétiquement sûrs sont assez rares : *püf*, pauvre, entre deux labiales, est très répandu ; *tÿü*, chaud, existe aux points 6 et 19, *tÿü* aux points 7 et 14 ; *tÿüdrō*, chaudron, aux points 2, 27, 61. La plupart des cas où j'ai noté un *ü* appartiennent à des séries de mots où il y a hésitation : 1° entre deux types patois dont l'un présente la voyelle ô, l'autre la voyelle *u* (*klōy*, *kluy*).

2° Entre un type patois en ô et le type français en *u* qui lui correspond (*fō*, *fu*) ; *pu*, peu, d'un type régional *pō*, semble être un cas de fausse régression (38).

Les exemples sont particulièrement nombreux dans trois catégories de mots.

a) Un *o* accentué suivi d'une consonne articulée, en particulier d'un *r*, hésite dans la région ardennaise entre les sons *ô*, *u*, *u* (§ 125).

*kard*, *kurt*, corde; *dar*, (il) dort, et *darmi*, dormir; *êkars*, écorce; *far*, fort; *mar*, mort, *mart*, morte, etc. — De même *ur*, or; *farđyi*, forger, etc.

b) Un *o* derrière lequel un *l* s'est amuï sans se vocaliser présente dans tout le département des Ardennes des variantes *u*, *u* (§ 127).

*ku*, cou (6); *kü*, coup (13, 15, 18); *fu*, fou (36, 46, 51); *pūs*, pouce; *su*, soûl (1, 4, 38); *vürè*, (tu) voudrais (12), etc.

c) La diphtongue *ôy* issue d'un *ê latin* qui s'est trouvé en hiatus avec un *a* final offre très fréquemment le son *üy* (§ 132).

*klüy*, claie (d'un type régional *klôy*); *rüy*, raie, à l'article sillon (partout *rôy*); *süy*, scie (en général *sôy*); *müy*, tas de blé (*môy*); *düy* (f.), orteil (*dôy*); *vüy* (f.), chemin (*vôy*), etc.

Ces mots présentent un nouvel exemple de confusion de voyelles : l'*ô* et l'*u* alternent dans les mêmes mots; ils s'échangent entre eux et avec le son intermédiaire *u*. Ici toutefois cette confusion se présente bien plus comme une hésitation entre des formes voisines que comme un fait phonétique : ce n'est pas un *ô* quelconque, mais l'*ô* d'une série déterminée qui tend à se rapprocher d'un modèle *u* fourni par un parler voisin ou par la langue littéraire.

#### o FERMÉ TEND A SE DIPHTONGUER

**135.** J'ai étudié dans un chapitre spécial les conditions et le mécanisme de la diphtongaison des voyelles : j'ai réuni dans ce chapitre des listes d'exemples très complètes. Je me contenterai ici d'indiquer et de classer les principaux produits de la diphtongaison de l'*ô*.

##### I. Groupes issus de la fracture de l'*ô*.

**136.** L'*ô* qui tend à se diphtonguer produit une impression de longueur insolite; puis on distingue une voyelle modulée; ensuite une voyelle brisée; une nouvelle étape permet de noter un son naissant. La voyelle peut se différencier en son milieu, vers son début ou vers sa fin : dans le premier cas, on entend, au lieu de la

voyelle primitive, deux voyelles incomplètes de timbre voisin; dans les deux autres cas on perçoit avant ou après la voyelle un son naissant.

a) *Groupe oo.*

J'ai noté rarement le groupe *oo*. Il se rencontre d'une manière exceptionnelle au point 55 : *dòs*, gousse d'ail (d'un type régional *dòs*), *fòr*, fort, *kòrd*, corde, etc. Il existe aussi au sud du département des Ardennes : *bòÿ*, borgne (90); *atýòò*, chaux (92); *sòÿ*, soie du porc (88), etc., etc.

b) *Gronpes aó, uó.*

Le groupe *aó* est fréquent au point 55 : *sčrsyaó*, cerceau; *drapaó*, drapeau; *santrél*, sauterelle; *kaòrdò*, cordon, etc., etc. L'accent tend à se porter sur le premier élément *a*; la voyelle primitive *o*, *u*, devenue atone, passe à la semi-voyelle *w*.

Le groupe *uó* est très répandu au sud de la région ardennaise; il offre en général un état de développement plus avancé que le groupe *aó* : la voyelle *u* a la valeur d'un phonème complet et a reçu l'accent du groupe.

*avúon*, avoine (91, 93); *suóÿ*, soie (61, 63, 72, 77, 78, 79); *pčeuón*, personne (72, 88, 93); *buóÿ*, borgne (88, 91), etc., etc.; — mais *týuó*, chaud (90); *krúóÿ*, craie (90, 91, 92); *muóÿ*, meule (89, 90); *uóre* (90), *uórtý* (92), orge; *puóf*, pauvre (91); *puón*, peine (d'un type régional *pón*); *pčeuón*, *pčeuón*, personne; *suóÿ*, scie (90); *tuórt*, tordre (88), etc.

c) *Groupe óu.*

Il se rencontre assez fréquemment dans les villages wallons de mon domaine, en particulier au point 14; il est exceptionnel au sud du département des Ardennes.

*bóun*, borne (14); *týóur*, char, à l'article chariot (1, 14); *týóurli*, charron, mot à mot *charlier* (14); *kóud*, corde (14); *fóuf*, fable (14); *móuy*, meule (1, 2, 9, 12, 13, et 87), à côté de *móul* (40); *óur*, or

(1 et 72); *ouly*, orge (14); *ôrtly*, ortie (14); *pouf*, pauvre (2, 14, 17); *pôes*, pouce (14); *sôdê*, avec un *ô* brisé (23, et 86), *sôulê* (14), souder; *tôt*, avec un *ô* modulé (9), *tôul* (14), tarte; *stôul*, tordre (14), etc., etc.

Je n'ai point noté l'accent dans les monosyllabes : il demeure naturellement sur la voyelle principale.

## II. Diphtongues issues d'un *o* primitif.

**137.** J'ai réuni sous ce titre des cas assez divers, où un *o* se combine avec un son naissant d'origine variée pour aboutir aux diphtongues *aw*, *wa*.

### a) Diphtongue *aw*.

1<sup>o</sup> Au point 55 le groupe *aô* issu de la diphtongaison de *l'ô* devient *aô*, *aw* (*w ô*), *aw*. Il est difficile de décider s'il y a *consommification* de la voyelle ou réduction d'une triphthongue *aôw* : l'*ô* final, au point 55, est en effet ordinairement accompagné d'un son adventice *w*.

*iraw* (*w u*), d'un type régional *iô*, (tu) irais; *siçyaô* (*ô w*), ciseau; *saw* (*w ô*), souil, en général *sô*; — *tuyaw*, tonneau; *glaw* d'*iyô*, flaque d'eau, à côté de *gladw*; — enfin *fâçyaw* (m.), ardoise grossière, pour *fêçyô* (m.); *kayaw*, caillou. En syllabe initiale j'ai recueilli *klawtâ* à côté de *klôtâ*, cloutier.

2<sup>o</sup> Au sud de la région ardennaise l'*ô* final, généralement suivi d'un *w* adventice, aboutit à *aw* par les intermédiaires *ôw*, *aw* (§ 17, b).

*kayaw*, caillou; *kaw*, cou, et *likaw*, licou; *kaw*, coup (voyez aussi l'article *fois*); *vîcaw*, putois, d'un type régional *vîcô*; *saw*, souil, etc., etc.

J'ai établi la liste complète de ces formes dans l'étude de la diphtongue *aw*; les intermédiaires *ôw*, *ôw*, etc., ont été réunis et étudiés dans un chapitre spécial, consacré aux « *Phonèmes naissants en position finale* ». Je remarque toutefois que la diphtongue *aw* peut avoir une double origine. Le mot *trô*, trou, peut aboutir à *traw* par les intermédiaires que j'ai signalés; mais il peut être tiré du verbe *trawê* : les types *trôê*, *trawê*, deviennent en effet régulièrement *trawê*

dans cette région. Il y a eu action réciproque des verbes sur les noms et des noms sur les verbes : c'est ainsi que *naw*, nœud, semble bien refait sur *nawê*, nouer; tandis que *kawpê*, couper, usité dans le département de la Meuse, ne peut s'expliquer que par l'analogie de *kaw*, coup.

b) *Diphthongue wa.*

L'*o fermé* suivi d'un *r* et d'une consonne est représenté dans une partie du domaine wallon par la diphthongue *wa* (§ 18).

*kwat*, *kwad*, corde; *fwar*, *fwat*, fort, forte; *stwar*, (il) tord, et *stwat*, tordre; *twar*, tort, etc., etc.

Au point 42, l'*r* en cette position se vocalise à l'époque actuelle; en se combinant avec l'*o*, il aboutit également à la diphthongue *wa*.

*kwabiy*, *kô-biy*<sup>1</sup> (vx), corbeille; *mwasyô*, *mô-syô*, morceau; *pwatî* (*w,o*), porcher; *pwat*, *pwat*, *pôat*, (il) porte (suivant la vitesse du débit, *pôat* étant articulé très lentement), etc.

J'ai étudié ce phénomène au paragraphe 18 (p. 116). Il est impossible de décider si l'*a*, dans la région wallonne, est un produit de la vocalisation de l'*r*; l'*r*, avant de disparaître, a pu donner naissance à un *a*. Quoi qu'il en soit, ce phénomène est attesté en français pour l'*l* précédé d'un *ê bref* (type *beau*; voy. la variante *fôur*, fort, au point 89). La tendance que j'ai relevée au point 42 est restreinte à quelques mots et ne se retrouve pas en dehors de ce village.

*ù*, *u*, *û*.

**138.** La voyelle extrême de la série postérieure labiale est l'*u fermé*. Entre la voyelle intermédiaire *ù* et l'*u fermé* (*û*) se placent l'*u ouvert* (*ù*) et l'*u moyen* (*u*). Ces voyelles s'articulent avec les lèvres de plus en plus avancées, et de plus en plus fermées; la langue se recule progressivement vers le fond de la bouche, mais en se creusant plus profondément que dans l'articulation parisienne. Il en résulte que les diverses variétés de l'*u* laissent rarement quelques traces insignifiantes sur le palais artificiel.

1. Je note par le signe - le grondement laryngien qui subsiste après la désarticulation de l'*r*.

*u* ouvert.

**139.** L'*ù* est assez fréquent. Il constitue une des étapes du passage de l'*u* à l'*ó* et du passage de l'*ó* à l'*u*. La plupart des mots qui hésitent entre *ó* et *u*, soit à la finale, soit en toute position, présentent des variantes avec la voyelle *ù*, dont le son est très voisin de celui de l'*ü*.

*kùrd*, *kùrt*, corde; *sùrs*, source (7), et *eù* (91); *sùrsi*, sorcier, et *sùrsir*, sorcière (13); *pùlè*, poulain (2); *sùfri*, souffrir (11); *mùlè*, moulin (81); *sùdè*, souder (63, 79), et *rsùdè* (27); *pùs*, pouce (66, 69, 93); *fù*, fou (7, 14, 26, 82); *sù*, sou (61, 73, 77, 80, 92, 93); *dýnù*, genou (93); *èkrù* (50), *ègrù* (38, 66, 77), écrou, etc., etc.

Ces exemples, dont la liste peut être complétée facilement, sont répartis surtout au nord et au sud de la région ardennaise.

*u* moyen.

**140.** Dans toute la région ardennaise, à l'exception de quelques villages situés au nord, la voyelle *u* correspond à la voyelle française *o* devant une consonne nasale articulée.

*abòdunè*, abandonner (38); *bun*, bonne; *bütunír*, boutonnière; *kum*, comme; *kumè*, *kuma*, *kumâ*, comment; *kumèsi*, etc., commencer; *kuníc*, *kunzeat*, *kunzear*, *kunèt*, *kunít*, connaître; *dun*, (il) donne; *um*, homme; *mumâ*, moment; *munóy*, monnaie; *pèrsun*, *pècan*, personne; *pum*, pomme; *suni*, sommier, à l'article *poutre*; *tuyó*, *tunè*, tonneau; *tun*, (il) tonne, et *tunzear*, tonnerre, etc.

De même *bzuy*, besoin, à l'art. *ouvrage*; *kuy* (f.), coin à fendre le bois (79); *puy* (f.), poing (mot à mot *poigne*); *ruy* (f.), rogne, au sens de *salamandre*; *suy* (f.), soin (pour la forme féminine, cf. en français *besoin*, *besogne*); *suyi*, soigner, etc.

Dans la carte *bel homme* de l'*Atlas linguistique* les formes *um* s'étendent au sud du point 187 (Belgique), et alternent avec les types *òm*, *òm*, *òm*, couvrant la Gaule romane jusqu'à l'Océan et jusqu'au franco-provençal. Le nord de la France ne connaît que le type *òm*.

Au mot *commencent*, le préfixe *com-* présente une variante *k-*, usuelle dans le nord et l'est de la France. La forme *ka-* existe aux

points 177 du département des Ardennes et 182 du Luxembourg belge : l'aire de *ku-* se poursuit au sud dans les départements de la Meuse, de la Haute-Marne, de Meurthe-et-Moselle, mais avec des interruptions. Le type *ku-* est de règle dans les Charentes et dans la plupart des parlers méridionaux <sup>1</sup>.

La limite nord de l'aire occupée par la transformation de l'*o* devant une consonne nasale traverse donc dans sa partie supérieure le domaine que j'ai parcouru : mon *Enquête* permettra de préciser cette limite à l'ouest et aux environs du point 187 de l'*Atlas*.

Les documents de l'époque ancienne attestent un état de choses à peu près semblable à l'état actuel. Les chartes d'AGIMONT, de HAYBES, les Registres de MOLHAIN ne présentent aucun exemple de la graphie *ou*. A ORCHIMONT je n'en ai relevé qu'un exemple : mais les mauvaises conditions dans lesquelles les chartes d'ORCHIMONT nous sont parvenues et l'usage constant des abréviations ne permettent pas d'établir d'une manière absolue la prononciation de l'*o* suivi d'une nasale dans cette région. En revanche, le Registre de REVIN et les Chartes de MÉZIÈRES offrent des cas nombreux de la transcription *ou* <sup>2</sup>.

REVIN. — *coum*, comme, 1411, 70 ; *coument*, comment, 1413, 73 ; *couroune*, couronne, 1411, 70 ; *reconnu*, reconnu, 1411-1432, 70, 87 ; *donné*, donner, vers 1350, 2 ; *froument*, froment, 1428, 83 ; *Preudoume*, Prudhomme, nom d'homme, 1411, 70 ; *noumeis*, nommé, 1379, 68 ; *mounoe*, vers 1350, 2, *mounoye*, 1350, 34, *mounoie*, 1353, 37, monnaie ; *persoune*, personne, vers 1350, 4 ; *soume*, somme (d'argent), 1368-1411, 58, 69, 70, et bât, XII<sup>e</sup> s., 20 ; *Touma*, Thomas, nom d'homme, 1418, 78, etc. — De même *besougne*, besogne, 1364, 49.

ORCHIMONT. — *froument*, froment, 1254 (copie).

MÉZIÈRES. — La graphie *ou*, quand elle est bien nette, alterne avec *ou* et avec *o*. Le groupe est fréquemment abrégé dans l'écriture, quelle que soit sa prononciation véritable.

*Coumandemans*, commandement, 1283, M 5, et *coumandemant*, 1284, M 6, 1297, M 10 ; *amoune*, aumône, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604 ; *denoumes*, dénommé, 1283, M 5, 1284, M 6, 1288, M 7, et encore 1346. G. 160 (mais *nommes*, nommé, 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>) ; *froument*,

1. Sur ce fait, répandu un peu partout, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, pp. 140 et 141.

2. L'*ou* est bien distinct de l'*ou* dans un certain nombre de textes : le second jambage se recourbe au-dessus de la ligne, comme dans l'écriture cursive actuelle ; celui de l'*ou* au contraire se termine en pointe au-dessous de la ligne.

froment, 1289, RI, p. 397 (et *froment*, ibid.), 1293, RI, p. 446, 1296, ibid., p. 456, et encore 1356, G. 160; *houmes*, homme, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604; *oumage*, hommage, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup> (et *houmage*, ibid., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>); *Jacoumin*, Jacquemin, nom d'homme, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1293, M 8; *proumet*, (il) promet, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604, *proumirent*, (ils) promirent 1293, RI, p. 446, 1296, ibid., p. 457, et encore 1399, G. 149, *proumis*, promis, 1284, M 6, 1288, M 7; *reconnurent*, (ils) reconnurent, 1346, G. 160; *lemoungnage*, témoignage, 1277, M 4; *Thoumas*, Thomas, nom d'homme, 1285, M 5, 1322, M 24, 1342, G. 147; *Thoumassin*, Thomassin, nom d'homme, 1343, G. 147; *Toumassins*, fiux *Thoumas*, 1349, G. 147.

Les rares textes que j'ai dépouillés pour la partie sud de la région ardennaise ne m'ont fourni aucun exemple de la graphie *ou*<sup>1</sup>.

L'hésitation entre les graphies *o*, *ou* et *on*, et la prépondérance de *ou* au XIV<sup>e</sup> siècle semblent indiquer que la voyelle primitive, un *û* peut-être, a perdu son caractère nasal en se fermant vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le Registre de REVIS, qui est plus récent que les Chartes de MÉZIÈRES, présente l'orthographe *ou* d'une manière à peu près constante.

L'alternance dans l'*Atlas linguistique* des voyelles *o*, *ô*, *ô*, *u*, devant une consonne nasale, montre d'une manière très nette l'origine des sons ardennais *o*, *u*. Le mécanisme de la dénasalisation des voyelles est bien connu; toutes les voyelles du français ont perdu leur caractère nasal devant une consonne nasale articulée. J'ai relevé le même phénomène dans une autre série de mots: *môn*, (il) même, *mônê*, mener, aboutissent respectivement, au sud de la région ardennaise, à *môn*, *mun*, et à *mônê*, *munê* (§§ 130, 2<sup>o</sup>, et 145). Il semble donc que les voyelles ardennaises, en perdant la nasalité, tendent à se fermer (voy. § 57).

**Remarque I.** — Les noms terminés par la voyelle nasale *ô* présentent théoriquement une double forme suivant que l'initiale du mot qui les suit est consonantique ou vocalique<sup>2</sup>. On dit *mô* frère, mais *mun* ami (en français *môn* ami). Cette alternance n'a subsisté

1. Dans le nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*, p. 32), la graphie *ou* est exceptionnelle.

2. Ce phénomène a été étudié par M. J. GUILÉRON, *Mélanges Renier*, p. 288.



que dans un nombre de villages assez restreint et seulement pour les adjectifs possessifs : *mō* (*mun*), *tō* (*tun*), *sō* (*sun*) ; j'ai noté *min um*, mon homme, mon mari, aux points 29, 31, 33, 54 et 55.

La voyelle *ō* a été généralisée presque partout. Cependant le pronom personnel indéfini *u* a remplacé *ō* (*homo*) au centre de la région ardennaise : *ou a* se dit *u n a*, *u z a*. De même *mwējun*, maison (voy. aussi l'article *cuisine*), existe seul au point 21, *mējun* au point 37. Le type *mōjōn* peut être considéré comme mort dans la vallée de la Meuse wallonne : on m'en a signalé l'existence, mais je ne l'ai jamais recueilli dans mes questionnaires. L'*n* final a disparu dans *mēju* (points 25, 34, 35, 46, 47, 54 à 57), qui est en quelque sorte une contamination de *mējō* et de *mējun*.

**Remarque II.** — Le préfixe *com-* hésitait dès l'origine entre les variantes *kō-* (devant consonne), *kōm-* et *kō-* (devant voyelle). Dans la région ardennaise *kōm-* aboutissait régulièrement à *kum-* ou à *km-* (*kim*, *kum*, *kēm*), d'après les §§ 140 et 90. A côté de ces formes diverses, un type intermédiaire *ku-* s'est généralisé dans tous les cas.

1° *Devant consonne* : *kudur*, conduire ; *kuprā*, (il) comprend (81) ; *s kuflaēi*, se coucher l'un sur l'autre (49) ; *s kupiēi*, se pisser l'un sur l'autre (49), d'où *kupie* (f.), fourmi (cf. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 114) ; *kupitě*, frapper à coups de pied (1, 49) ; *s kupasi*, se pousser l'un l'autre (49) ; *s kutapě*, se frapper l'un l'autre (11, 49) ; *kutayi*, tailler (11, 12, 23) ; *kutum*, (il) tourne par-ci par-là (12) ; *s kutuyi*, se rouler par terre (17, 43, 55). Le même préfixe se retrouve peut-être dans *kublāsi*, se balancer, et *kublāsu* (m.), balançoire, etc.

2° *Devant voyelle*. Je n'ai relevé qu'un exemple du préfixe *ku* en cette position : *s kuatŷi*, se tirer réciproquement par les cheveux (49). Le passage de l'*ō* à *u* en hiatus peut s'expliquer directement (cf. en français *loue*, *joue*) ; la variante *kroatŷi* (49) du verbe *kuatŷi* peut aussi avoir servi de transition entre les deux formes.

Dès le moyen âge l'assimilation des deux formes du préfixe semble avoir été complète : toutefois les exemples sont rares, le préfixe étant habituellement transcrit en abrégé.

REVIN. — *couvent*, convention, 1359-1360, 39, 40 ; *couvenances*, conve-  
nances, 1364-1366, 49, 52.

MÉZIERES. — *conçant*, convention, 1284, M 6; *conçnanciél*, « conve-nancé », convenu, 1284, M 6, 1288, M 7 (mais *convenenciél*, 1294, Cart. S. P., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>); *convenances*, convenances, 1293, M 8, 1300, M 13, etc. Cet *ou* doit représenter un *ô* très fermé partiellement nasalisé, peut-être un *u* demi-nasal : *promissent*, (ils) promirent, se trouve à MÉZIERES, 1296, M 9.

**Remarque III.** — J'ai signalé déjà la confusion de l'*u* (*â*) et de l'*o* devant *m* en position tonique et en position atone (§ 119, Remarque II). A côté des formes *plôm*, plume, se trouve naturellement *plum*; de même, à côté de *prômi*, j'ai relevé *prumi*. Je renvoie au paragraphe indiqué pour les formes anciennes de ces mots et pour l'explication du passage de l'*u* (*â*) à *o* (*u*).

**Remarque IV.** — Un *u* insolite apparaît dans un certain nombre de mots en position atone : *irtâli*, râtelier (81), à côté de *rtâli* et de *èrtêli*; *turturêl*, tourterelle (23, 63), à côté de *turtrêl*, *turturêl*.

De même *frumê*, fermer (cf. *frumê*, 28, d'un type \**fremet*); *sumâtyêr*(f.), cimetière (*semitiere*, *cemitiere*, vers 1598, dans le Registre de MOLHAIN dépendant des archives de l'ancienne Collégiale de Molhain); *sumêl*, semelle, etc.

Dans la carte *tomber* de l'*Atlas linguistique*, les variantes *tumê*, *tumê*, *tuê*, coexistent dans la Belgique wallonne.

Il est nécessaire de rapprocher ces exemples de mots tels que *munôy*, *mnôy*, monnaie, *kumêsi*, *kmêsi*, commencer. L'énergie de l'accent a amené la disparition de toutes les voyelles atones dans des conditions syntactiques déterminées : il devait nécessairement se produire un certain flottement dans la restitution de ces voyelles. J'ai déjà remarqué dans l'étude de l'*a* (§ 10) la fréquence de ces rétablissements erronés d'une voyelle caduque.

**141.** A l'extrême nord de la région ardennaise l'*o* latin accentué et libre est représenté par la voyelle *u*.

*avû*, avec (rare); *bu*, bœuf; *kubup*, *kubut*, couleuvre; *ku*, (je) cueille, et *kut*, cueillir (ancien français *cuendre*); *fur*, foin (germ. *fodr*); *fu*, hors, à l'article ailleurs (12); *mur*, (il) meurt; *mus*, Meuse (Fleuve), d'un type latinisé *Mōsa* (voy. HOLDER, *Altceltis-*

cher *Sprachschatz*); *nuf*, neuf (novu), et *nüf*, neuve; *nuf*, neuf (13); *u*, œuf; *plur*, pleuvoir; *plu*, (il) pleut, et (il a) plu; d'où *plüf*, pluie; *pu*, (il) peut (1, 2, 3); *vu*, (il) veut (1, 2, 3), etc. — Il faut sans doute ajouter à cette liste *dýut* (f.), jote. Ce mot, que le *Dictionnaire général* déclare d'origine inconnue, offre au centre du département des Ardennes les variantes *dýut*, *dýüt*.

Le suffixe *-eul* a suivi la même évolution : *batrül* (f.), baratte; *spirü*, *skiru*, écureuil; *fíyü*, *fíyul*, filleul; *fíyul*, filleule; *muyü*, moyeu; *bütrul* (f.), *büdrul* (f.), nombril; *tíyü*, tilleul, etc.

Dans l'*Atlas linguistique* le type *plü* (cartes *il pleut*, *il a plu*) couvre toute la Belgique wallonne; quelques formes *pyü* se rencontrent aussi dans les Vosges. — Le type *tíyü*, tilleul, occupe en Belgique une aire semblable à celle de *plü*; il faut peut-être en rapprocher les variantes *tíyö*, au point 154 (Meuse), *táyö*, au point 173 (Meurthe-et-Moselle), etc. <sup>1</sup>.

Je n'ai relevé qu'exceptionnellement la graphie *ou* dans les documents anciens. Les textes sont relativement peu nombreux pour la partie de mon domaine qui présente cette transformation de l'*o latin* : il faut compter aussi avec l'orthographe archaïsante ou officielle des scribes. Dans le *Registre de REVIN* (en dehors de l'aire actuelle de *u*), je trouve : *ouures*, œuvres, 1449, 103; *rescou*, recueilli, 1498, 166.

J'ai étudié au § 104 les divers traitements de l'*o ouvert* dans la région ardennaise. La diphtongue primitive *ue* a conservé l'accent sur le premier élément : l'*e atone* a disparu par l'intermédiaire d'une semi-voyelle qui, dans les patois wallons, était régulièrement un *w*. C'est sous l'influence de ce phonème que l'*u* a passé à *u* comme dans les mots *ruwél*, ruelle, *tuwé*, tuer, etc. L'alternance entre *u* et *u* dans cette position est marquée par les exemples de fausse régression *brüw* (*ü/u*), au point 21, *brüwu*, au point 10, boue, d'un type régional *brü* (voy. aussi *brüei*, *u/u*, broser, 27, 58).

1. Il en est de même à Namur : NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 26. Voy., sur la même question, WILMOTTE, *Romania*, t. XVII, p. 558, Rem.; *Moyen-Age*, 1890, p. 178; CLOETTA, *Poème moral*, p. 63; MARCHOT, *Solutions*, p. 69; HORNING, *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XI, pp. 416 et 447.

**Remarque I.** — L'*o* *accentué* suivi en roman d'un *l* *mouillé* (groupes latins *ly*, *cl*, etc.) aboutit aussi partiellement à *u* dans la même région : *du*, deuil ; *su*, seuil (rare).

Ces deux exemples ne peuvent être séparés des variantes *duy* et des mots beaucoup plus nombreux dans lesquels l'*o* en même position est représenté par la diphtongue *uy* : je renvoie donc à l'étude de cette diphtongue (§ 150) pour l'examen de la question.

**Remarque II.** — Le mot *ul*, huile, est à demi savant. La forme *uil* a été signalée à Saint-Hubert par MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 80. L'*Atlas linguistique* présente le type *ul* aux points 184, 188 (Belgique), 163 (Meurthe-et-Moselle), 86 (Vosges) : il n'a évidemment aucun rapport avec les correspondants de l'*o* *ouvert*, dont la répartition géographique est toute différente. C'est une dérivation secondaire de la transcription savante *ôl*, qui est répandue dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique.

**142.** Au centre du domaine que j'ai parcouru, la voyelle *u* correspond :

1° à un *o* latin *accentué* suivi d'un *y* d'origine latine ou romane.

*kuc*, branche (*coxam*, d'où *kôc* à Saint-Hubert, d'après MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 19) ; *kûr*, cuir (76) ; *kur*, cuire ; *ku*, cuit ; *kujân*, cuisine (3) ; *dêvudi*, dévider du fil, et *dêvudu*, dévidoir ; *nu*, nuit, et *anu*, aujourd'hui (mot à mot *anuit*), *minu*, minuit ; *nuti*, nuit (mot à mot *nuitée*) ; *pus k*, puisque (7) ; *vud*, vide ; *vudi*, vider, etc.

Ce caractère est en complète décadence dans la région ardennaise. La carte *nuit* présente deux aires bien distinctes de *nu* entre lesquelles s'est introduite la forme française *nvi*.

L'*Atlas linguistique*, au mot *nuit*, ne contient qu'un exemple unique de la forme *nuti*, au point 185 (60 de mon *Enquête*). Les types *kur*, cuire, *ku*, cuit, n'existent pas dans les cartes correspondantes de l'*Atlas*.

**Remarque.** — *Buisson* se dit *bucô* aux points 52 et 74, ainsi que dans une aire située à l'extrême nord du département des Ardennes

(1 à 9, 12). A l'époque ancienne j'ai noté la forme *boussière* (passage del *boussière*, jardin al *boussière*, 1446, dans le Registre de la Collégiale de MOLHAIN); cette forme est transcrite *buissière* en 1614 dans le même Registre (voy. l'article *buissière* du *Dictionnaire général*).

La répartition de ces variantes est tout à fait insolite : le type *bueō* (*bāēō*, *bueā*) est partout répandu, en particulier au centre du département des Ardennes. En réalité il y a eu confusion de deux séries de mots différents (*bouchon* et *buisson*).

2° à un *ō* latin accentué suivi d'un *y* d'origine latine ou romane.

*āguc*, angoisse (8), et *āgucī*, pressé, mot à mot angoissé (50). L'article *croix* n'a conservé aucun exemple du traitement primitif. Mais à côté des innombrables lieux-dits *La Croix* je relève *la kru* (54), *la krú* (74), *le rú d la kru* (57), *la Croux* (65, et *Étion*, Ardennes, Mézières, Charleville), *le Pré de la Croue* (81). Le mot *croisette* désigne souvent le point d'intersection de deux routes : *la křwajět* (29), et plus souvent : *la krijět* (53, 54, 66, 80). De même *krújět* (f.), alphabet, à l'article *croix* (mot à mot *croisette*), à côté de *krôjět* (f.), *krôjět* (f.); *fruci*, froisser; *fruceu*, pilon (mot à mot \**froissoir*); *nuc*, noisette (13, 16, 17, 19), mot à mot *noix*, et *ujět*; *ují*, *ujětí*, noisetier, etc. — Le traitement de *bruc*, brosse, *bruci*, brosser, qui occupe la plus grande partie de la région ardennaise, à côté de *brás*, est incertain (le type germanique paraît être \**burstja*, voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 91).

Le suffixe *-oir* est représenté par *-u* dans les noms d'instrument : *děvıdu*, *děvıdu*, etc., *trěvıju* (76), dévidoir; *sgıtu* (27), *ěgıtu* (75), égouttoir; *brıyu*, *bılu*, *spıtu*, égrugeoir; *atınu*, entonnoir; *trınu* (m.), *apıtu* (m.), entrave; *ěřbu*, mot à mot \**esberboir*, à l'article *esberber*; *bıtu*, étui à aiguilles (75); *fısu* (m.), houe (61 à 63), mot à mot \**fossoir*; *lavu*, lavoir; *mıru*, miroir (19); *pělu*, mot à mot \**peloir*, à l'art. *écorcer*; *pılu*, *bılu*, *fruceu* (du verbe *froisser*), *ěkrařu* et *krařu* (du verbe *écraser*), *spıtu*, *ěpatu*, *řıtu* (du verbe *épater*), pilon; *soklu*, sarcloir, à l'art. *sarcler*; *řrsu*, séran (32), mot à mot \**ersoir*, d'un verbe *řrsı*, sérancer, etc., etc. — La forme féminine du suffixe est *-ur*, avec des variantes *-urd*, *-urt*, au sud de la

région ardennaise : *batûrd* (f.), *batûrt* (f.), battoir du fléau, à l'art. *fléau* ; *kulm* (f.), couloire (37, 46), sentier à pic établi dans les côtes abruptes pour la vidange des coupes, à l'art. *sentier* ; *tÿçsurt*, *tÿçsurt*, *spêturd*, *pêturd*, ficelle liée à l'extrémité d'un fouet, à l'art. *fouet* ; *mêdyar*, mangeoire (82), à l'article *crèche*, etc.

Dans la carte *noisette* de l'*Atlas linguistique* la forme *mijèt* est isolée au point 185 (60 de mon *Enquête*). — Les cartes *lavoir*, *mouchoir*, *miroir*, ne fournissent pas pour la région ardennaise de représentants vraiment populaires. Il ne faut pas s'en étonner : je n'ai pas recueilli une seule forme patoise pour *mouchoir* ; j'en ai noté une seule pour *miroir*. Quant à *lavoir*, il se dit *fontaine* : le *lavu* est exactement une pierre sur laquelle on lave sur le bord d'un ruisseau. Dans ces conditions, il n'est pas étrange de trouver le français *-war* partout répandu : au mot *mouchoir* la variante *-u* ne se trouve qu'au point 187 (Gedinne) ; on peut en rapprocher *-ô*, dans le nord de la France et au point 293 (Belgique) ; en Lorraine les formes *-ă*, *-ăy*, alternent avec les formes *-ôy*.

Les textes du moyen âge ne m'ont fourni qu'un seul exemple de la graphie *ou* : *terrou*, terroir, dans la copie d'un acte de 1330, rédigé à BOUHTON.

3° à un *ñ* latin accentué suivi d'un *y* d'origine latine ou romane.

*bru*, bruit ; *brûir*, *bruyîr*, bruyère ; *bruâ* (m.), crécelle, du verbe bruire ; *dêstrûr*, *dêtrûr*, détruire ; *surlût* (f.), éclairs de chaleur (20, 57), à côté de *surlut*, au centre, et de *lwat*, *êlwat*, au sud (cf. *esloide*, il éclaire, dans le *Psautier lorrain*, d'un type latin *excludat*<sup>1</sup>) ; *fru*, fruit ; *lu*, lui ; *lu*, (il) luit ; *pû*, *pûj*, puits (rare), et *pûjî*, puiser ; *trut*, truïte, etc.

Il faut peut-être joindre à ces mots *su*, (je) suis, qui alterne au centre du département des Ardennes avec *sô*. Mais les représentants du latin *sum* (*su*, *sâ*, en Wallonie, *sô*, au sud de mon domaine) doivent être étudiés à part.

Les aires occupées par ces formes sont très irrégulières. La

1. Ce mot a été étudié par HORNING, *Die Behandlung der lateinischen Proparoxytona in den Mundarten des Vogesen und im Wallonischen*, Beilage zum Programm des Lyceums n° 578, Strassburg, 1902 (Heitz).

voyelle *u* représente, en regard des types wallons et lorrains, le type français : elle tend à pénétrer au nord, au sud et à l'est dans les villages où l'influence française se fait sentir d'une manière indirecte. Au centre, en revanche, elle cède la place à des formes francisées ou même françaises.

Dans la carte *bruit* de l'*Atlas linguistique*, *bru* ne se rencontre qu'au point 185 (60 de mon *Enquête*) ; *pus*, *puits*, se trouve aux points 196, 186, 185 (Belgique).

Il ne semble pas possible d'étudier séparément l'évolution des trois diphtongues primitives *oy*, *ôy*, *uy*, qui aboutissent à la voyelle *u*. Géographiquement cette triple évolution se produit dans les mêmes points : elle ne se rencontre nulle part ailleurs. Il est nécessaire de remarquer que cette aire est située à la limite même du français, dans une région où l'influence française s'est fait sentir dès une époque très ancienne. Elle est d'importance médiocre et fortement déchiquetée, comme s'il s'agissait d'un phénomène secondaire.

Il est impossible d'admettre une confusion ancienne entre les groupes *oy*, *ôy* et *uy*. J'ai dû supposer dans l'explication de la série phonétique *ôy*, *ây*, *â*, l'intermédiaire du type français *uy* issu de *uoy*. Je crois qu'il faut partir, dans le centre de mon domaine, des diphtongues françaises elles-mêmes *wê*, *wi*. Il n'est pas douteux que l'accentuation latine n'ait subsisté primitivement dans toute la région ardennaise : la place de l'accent est actuellement toute différente ; les notations de l'*Atlas linguistique* sont d'accord avec les miennes pour signaler dans tout l'est de la France un fort accent initial. Il en a été de même pour les diphtongues, de telle sorte que les types *wê*, *wi*, issus, comme en français, des diphtongues originelles *oy*, *ôy*, *uy*, ont pu recevoir l'accent sur leur premier élément à une époque relativement tardive. On pourrait aussi supposer qu'il s'agit là de types importés, sans aucun lien avec les séries phonétiques autochtones. Les diphtongues *wê*, *wi*, ont abouti à *u* par la vocalisation de leur premier élément accentué et la disparition progressive de la voyelle finale devenue atone. Les variantes *trwit* (26), *truit* (52), à côté de *truit* et de *truit*, auraient conservé un dernier vestige de cette voyelle disparue. Les exemples de ce traitement des diphtongues *wê*, *wi*, ne sont pas rares : les cartes *fois*, *mois*, de l'*Atlas*

linguistique, offrent à côté de *fuwè*, *muwè*, des variantes *fu*, *mu*, qui en dérivent évidemment (cf. aussi HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 416). La forme *buwø*, (il) buvait (93), est également issue d'un type \**boivait* (*buwèwè* en Wallonie).

**143.** Dans quelques villages situés à l'extrême sud du domaine que j'ai étudié, l'*o* latin accentué et libre est représenté par la voyelle *u*.

*bèguyú*, bègue (90), mot à mot \**béguyeur*; *týãvu*, ouvrier qui travaille le chanvre (88), mot à mot \**chanveur*; *týèsu*, chasseur (88, 90 à 93); *týènzus* (f.), chènevis (90), mot à mot \**chèneveuse*; *fólýu*, faucheur (88, 89, 93); *ãru*, heureux (88, 90, 92, 93); *raburu*, laboureur (88, 93); *zn*, leur, adjectif possessif (88, 91, 93); *astur*, à cette heure, à l'article *maintenant* (92, 93); *muvu* (88), *nèvu* (92, 93), neveu; *pu*, peur (88, 90, 91, 93); *ku*, queue (90, 91, 93), à l'article *manche* (du balai), etc.

Ce caractère est en décadence complète. Au point de vue géographique, l'article *chasseur* marque la plus grande extension de la voyelle *u* : elle ne se retrouve dans aucun autre article aux cinq points qui disent *týèsu*. Une grande partie des mots de cette série n'en présente plus d'exemple : *fleur*, *heure*, *leur* (pronom personnel), *seul*, etc., etc., sont francisés; le suffixe *-u*, qui correspond au français *-eur* pour la désignation des noms d'agent, reste seul vivant. Enfin j'ai constaté une sorte de déchéance phonétique : l'*u* issu de l'*o* latin aboutit à *ó* (*dó*, deux, etc., § 129), à *ò* (*ãrò*, heureux, etc., § 117), et à *aw* (*naw*, nœud, etc., § 17, b, 2<sup>o</sup>).

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *queue*, la forme *ku* est isolée au point 175 (Meuse) : ce point touche à la partie méridionale de mon domaine : il n'est distant que de six kilomètres de Thonne-le-Thil (93 de mon *Enquête*). Le type *ku* se retrouve ensuite à l'extrême sud du département de Meurthe-et-Moselle (points 180, 89) et dans celui des Vosges. — Dans la carte *neveu*, la forme *nãvu*, au point 175, marque l'extrémité septentrionale d'une aire importante qui s'étend sur tout l'est de la France. La désinence *u* alterne avec des formes francisées *é* et des dérivations secondaires (*nãwø*; cf. *kawø*, de *kò*, coup; *lõwø*, *làwø*, de loup).



Au XIV<sup>e</sup> siècle, la graphie *ou* est constante dans la charte émanée des Échevins de CARIGNAN (1384) : *successours* (3 ex.), successeurs ; *achelours* (2 ex.), acheteurs ; *tenour*, teneur ; *portour*, porteur.

A FLORENVILLE, 1244, tous les représentants de l'*o fermé*, libre ou entravé, accentué ou atone, sont transcrits par *o* : *segnor* (5 ex.), seigneur ; *lor*, leur ; *melor*, meilleur ; — *tor*, tour ; *novelle*, nouvelle ; *sor*, sur ; *por*, pour. La confusion s'étend même à l'*o ouvert libre* : *Nofchastel*, Neufchâteau (chef-lieu d'arrondissement de la province de Luxembourg, Belgique). Dans le participe *recognot*, reconnu, ancien français *conneñ*, il semble bien que l'*o* dissimule une prononciation *ô* (cf. *yâ*, eu ; *vâ*, vu, etc., § 93).

La graphie *quewe*, queue, tonneau de vin, au XVI<sup>e</sup> s., dans les *Statuts d'Ivois*, montre la transformation secondaire de la voyelle issue de l'*ö latin* (§ 17, b, 2<sup>o</sup>).

Dans la charte de CHINY, 1247, les exemples sont plus rares ; ils concordent avec les précédents : *lors*, leurs ; *ancessors*, ancêtres ; à côté de *prouz*, *prou* (sur ce mot, d'origine incertaine, voy. l'article du *Dictionnaire général*).

Il est difficile, en l'absence de formes anciennes, de déterminer les étapes de l'évolution de l'*ô latin accentué* : cette évolution est d'ailleurs en grande partie étrangère à la région ardennaise. L'*o fermé* a pu se diphtonguer, comme en français, et aboutir à un groupe *ou* : il est impossible de décider si le premier élément de ce groupe théorique s'est assimilé au second ou a disparu devant lui. Il est plus probable que la diphtongaison a été incomplète et que l'*ô accentué libre* a passé à *u* vers le XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'*ô accentué entravé*.

**Remarque.** — *týfu*, cheveu (88, 92, 93), et *zu*, eux, présentent le même traitement que les mots de la série précédente.

Sur l'*Atlas linguistique* le type *tefu* (cheveu) existe aux points 175 (Meuse), 182 (Luxembourg belge), dans les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Des formes terminées par *û*, *ûw*, *ûw*, dérivent de ce type (voy. les mêmes formes dans la carte *loup*).

J'ai relevé dans une charte de 1247, à CHINY, trois exemples de *ous*, eux. *Eaulx*, à CARIGNAN, 1384, est assez énigmatique : il faut peut-être lire *ô*, qui alterne avec *u* dans cette région.

Ces formes ne peuvent pas s'expliquer phonétiquement dans une

région où l' /l/ tombe au lieu de se vocaliser. Il se peut que *tyfa* soit une fausse forme patoise refaite sur *neveu, nèvu* (zu semble avoir été confondu avec le pronom et l'adjectif *leu*). Dans la région wallonne, ces mots isolés ont été rattachés à une série phonétique voisine (§ 15, Rem. II); la même tendance a pu s'exercer dans le sud de la région ardennaise au profit d'une autre série.

**144.** Un *u* correspond sporadiquement dans toute la région ardennaise à l'*o* français (*o, au*, latins) entravé par un *r* suivi d'une autre consonne.

*kud'*, à côté de *kùrd, kùrt*, corde; *dur, durm*, (il) dort; *fur*, fort; *mur*, mort; *mut, murt*, morte; *urdj'*, orge; *urm*, orme; *tur*, tort, etc. De même en syllabe initiale *kurdani*, cordonnier; *durmi*, dormir; *èkurl't*, écorcher; *partj'i*, porcher; *urnir*, ornière, à côté de *òmnr*; *urfèlè*, orphelin; *urtly*, ortie; *furdj'i*, forger, etc.

Dans l'*Atlas linguistique*, à la carte *mort, mur* est noté aux points 188, 189, 198 (Belgique); ces points touchent à la limite nord de mon domaine; *mu* se trouve aux points 175, 165, 174 (Meuse), dans une région limitrophe de la région que j'ai étudiée. De même, au mot *corde*, je relève à côté de *kòrd* (185, 176, 183, Luxembourg belge) des formes *kurt, kut*, dans le département de la Meuse (à côté de *kurd*, 182, Luxembourg belge).

Le passage de l'*o* à *u* semble être récent et secondaire. En effet, il est commun à tous les exemples de la voyelle *o*, quelles que soient son origine et sa position. Il s'explique par une action particulière de l'*r* ardennais, qui tend à fermer toutes les voyelles : *é* suivi de *r* tend vers *i*; *a* suivi de *r* est devenu *o* (§ 126, a); même dans le français dialectal et dans les mots savants l'*a* suivi d'un *r* est le plus souvent un *a* fermé. Le flottement entre *o*, *u* et *ü* en cette position (voy. le § 134, a) est d'ailleurs facilité par une hésitation générale entre *o* et *u* dans la plupart des cas (§§ 134 et 151).

Je dois faire une réserve au sujet des types *mu, kud*, que M. Edmont a recueillis au sud de la région ardennaise. Dans les villages les plus méridionaux de mon *Enquête*, *kòrd* aboutit, par un intermédiaire *kaòrd*, au type *kuòrd*. Le groupe *uò* tend à se réduire à la voyelle accentuée *u* par la chute de l'élément atone : la variante

*kurd* notée au point 182 fournit la preuve de cette réduction et constitue la dernière étape dans l'évolution de *kurd* à *kurd*. La forme *kurd* a donc au sud et au nord du domaine ardennais une origine absolument différente : au nord elle provient de l'assourdissement de la voyelle *ô* suivie d'une *r* ; au sud elle provient de la réduction d'un groupe *uo* issu de la diphtongaison de l'*ô*.

**145.** Au sud de la région ardennaise la voyelle nasale *ô* suivie d'une consonne nasale articulée perd la nasalité et aboutit à *u* : *mun*, (je) mène ; *munê*, mener. Les mots de cette série sont peu nombreux et présentent en général une évolution moins avancée : *avûn* (*û* 1/2 n.), avoine, et *pûn* (*û* 1/2 n.), peine (85 vx).

J'ai signalé dans l'étude de l'*o fermé* (§ 130, 2°) la tendance de l'*o nasal* à se fermer en perdant son caractère nasal : le produit de la dénasalisation est tantôt *u*, tantôt *û*, le plus souvent *ô*.

**146.** Dans un certain nombre de villages wallons situés à l'extrême nord du domaine que j'ai parcouru, la désinence de la seconde personne du pluriel des temps principaux est *-u*.

*vu*, (vous) venez ; *savu*, (vous) savez ; *vêvu*, *wêtu*, (vous) voyez (mot à mot : vous guettez) ; *vu*, (vous) voulez, etc. ; — *vêvu*, (vous) viendrez ; *pôvu*, (vous) pourrez, etc. ; — et, avec une désinence supplémentaire de subjonctif : *djuê*, *djuv*, (que vous) disiez ; *fjuêv*, *fjueny*, (que vous) soyez ; *sêêv*, *sjev*, (que vous) sachiez, etc., etc.

Je ne reviendrai pas sur l'étude de cette désinence, qui alterne avec la désinence *-ô* ; elle dérive du type latin *-ētis*, devenu *-eiz*, *-oiz*, qui a été généralisé dans cette région sous la double forme *ô*, *u* (§ 118, 1°).

**147.** Au point 64 de mon *Enquête*, la désinence de la première et de la seconde personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel est *-u*.

*fêju*, (je) faisais ; *rmôtu*, (je) remontais ; *kôprênu*, (je) comprenais, etc. ; — *avu*, (tu) avais ; *diju*, (tu) disais ; *pasvu*, (tu) passerais, etc. ; — *mâjvu*, (je) mangerais, etc.

J'ai noté exceptionnellement cette forme au point 29 : *fru*, (je) serais; *deu*, (tu) devais; au point 31 : *vòru*, (je) voudrais; au point 35 : *vu*, (je) serais; enfin au point 91 : *òyù*, (j')entendais; *vòru*, (je) voudrais; et, par analogie : *buvu*, (il) buvait; *viku*, (il) vivait.

Cette désinence se retrouve dans la carte *était* de l'*Atlas linguistique* aux points 192, 293, 291 (Belgique wallonne). L'étude de son évolution ne peut être séparée de celle des désinences habituelles *ò*, *o*, *ò*, issues d'une diphtongue *oi* : je renvoie donc à ce que j'ai dit à ce sujet au § 118.

**148.** La voyelle *u* provient de la vocalisation de la semi-voyelle *w*.

*uyò* (m. pl.), bardane, à côté de *twiyò* (45, 57), qui est bien le type primitif, puisque l'on dit *gyò* au point 42; *d'èruwèn* (43), *d'ýruwèn* (23), *juwèn* (44), *juwèn* (31), d'un type *d'ýruwèn* (f.), dévidoir, *gironante*; *bauyè*, travailler avec la houe, à l'article *houe* (91), à côté de *batwiyè*; *auyè*, *awiyè*, esherber (92); *dautè*, travailler avec la houe, ibid. (3, 19), mais *dawè* (20); *traupír* (f.), *klaupi* (m.), lézard, aux points 15 et 19, mot à mot *troue-pierres*, *trawépír* (4, 5, etc.); *miwuyi*, miauler (2), mais *miyawiyi* (7), et *mèuyi*, *mèwiyi* (1); *ruòl* (82, 85 à 87, 89, 92), *ruál* (92), râble (*ruòl*, ancien français *roable*); *rawyi*, réveiller (1, 13), du type régional *rawiyi*; *rawyèt*, *rawièl* (f.), supplément de marchandises (84), en général *rawèt* (f.); *krawy* (f.), tisonnier (55), mais partout *krawiy*; de même *grawyèt*, f. (83), à côté de *grawiyèt* (4, 8, etc.), et *grawyè*, tisonner (10); *luibèrkè*, *lu-ibèrkè*, *luwibèrkè*, vilbrequin (du néerlandais *wimbelkin*, d'après le *Dictionnaire général*, avec agglutination de l'article), etc.

J'ai étudié dans le chapitre consacré aux semi-voyelles (§ 201) les conditions et le mécanisme du passage du *w* à *u*; j'y ai réuni les exemples des sons intermédiaires *wu*, *uw*, qui constituent la transition naturelle entre les formes *ruòl* et les formes *ruól*, etc. Le développement d'un *u* dans le groupe *lwi* de *luwibèrkè* est parallèle au développement d'un *i* dans le groupe *myè* de *myèt* (§ 190).

**149.** La voyelle *u* constitue l'élément accentué d'un groupe *uo* issu de la fracture d'un *o fermé long*.

*tʃyʷð*, chaud (90); *krʷyðy*, craie (90, 91, 92); *myðy*, meule, d'un type régional *mðy* (89, 90); *yðre* (90), *yðrtʃ* (92), orge; *pyðf*, pauvre (91); *pyðn*, peine, à côté de *pðn*, etc., etc.

J'ai signalé ces formes aux §§ 120 et 136, *b*; j'établis dans un chapitre spécial les conditions et le mécanisme de leur production. Mais je dois indiquer ici leur caractère transitoire et le processus de la réduction du groupe *yð* : ce groupe aboutit à *u* par un intermédiaire *yð* dont le point 182 de l'*Atlas linguistique* (carte *corde*, etc.) fournit plusieurs exemples (§ 144).

**Remarque I.** — Les formes *grʷzɛl*, groseille (67, 70), et *grʷzli* (67), *grʷzɛlyi* (70), groseiller, ne sont pas isolées. Dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique, l'initiale de ces mots hésite entre *gro-*, *gru-*, et *gru-*, *grá-*, *gur-*, *gàr-*, etc. Il ne faut pas chercher une explication particulière à ce cas. Un *u* alterne à l'initiale avec un *o* dans les mots *yɛa*, os, mot à mot *os + eau* (l'*Atlas linguistique* à la carte *os* offre en général *ðɛɛ*; *yɛa* se rencontre aux points 199, 197, 195, Belgique; *yɛɛ* au point 186, Belgique), *kytʃð*, cochon, à l'article porc (voy. dans l'*Atlas* *kyɛɛ* au point 188, Ardennes, *kyɛð* au point 187, Belgique), etc.

Ces formes sont amenées par la confusion des sons *o* et *u* en syllabe initiale. J'ai réuni au § 119 un certain nombre de mots où un *o* patois correspond à un *u* français en cette position; les exemples que je signale ici constituent la contre-partie naturelle des premiers.

**Remarque II.** — Les formes contractées de l'article défini aboutissent respectivement : de *+ le*, à *du*, en *+ le*, à *u*<sup>1</sup>. La forme *u* a subsisté avec le sens et dans le rôle de *au* (à le) : voyez l'article *du* (j'ai saigné *du* nez). Il a même constitué avec la préposition *par* une nouvelle combinaison *pu*, à côté de *pó* : voyez l'article *par le* (il m'a empoigné *par le* cou). Cette combinaison est particulière à la région ardennaise. Dans la carte *par le cou* de l'*Atlas linguistique*, *pó* (par au) se rencontre seulement au point 188 (15 de mon *Enquête*); *pu*

1. Sur l'ensemble de la question on peut consulter : G. NEHB, *Die Formen des Artikels in den französischen Mundarten*, dans la « Zeitschrift für französische Sprache und Literatur », t. XXIV, pp. 90 et 208.

existe aux points 185 (60 de mon *Enquête*), 176 (73 de mon *Enquête*), et 183 (Luxembourg belge).

La transformation du groupe *de + le* n'est pas claire : *del* aurait dû aboutir à *dé*. Il faut partir sans doute d'un type primitif *de + lo*, devenu *do* et *du* en position atone. — Des confusions secondaires d'ordre morphologique sont venues compliquer l'état de choses originel : *u* a été pris pour *ô* (à *le*) et réciproquement. De plus *u* a abouti à *ô*, soit phonétiquement, soit par une fausse assimilation au pronom personnel indéfini *ou* (homo), qui possédait une double forme : *ô* devant consonne, *u* devant voyelle (voy. § 140, Remarque I). Il se peut aussi que la préposition *en* ait joué un rôle dans cette confusion : on a rapproché des expressions voisines : *ou* mois de février, *en* France. L'adverbe *ens* (intus), généralement joint à l'article *ou* (*ens ou*), a pu contribuer aussi à ce mélange (voy. les exemples anciens du Registre de REVIX). Il en résulte un réel flottement dans l'emploi des formes contractées de l'article : dans la phrase « j'ai saigné *du* nez », *du* se traduit par *du* (*du*, *dô*, *du*, et *dô* refait sur *ô*), *au* (*â*, *ô*), *ou* (*u*, *ô*, *â*), *par au* (*pâ*, *pô*), *par ou* (*pu*, *pô*, *pâ*). Les formes féminines se sont partiellement assimilées aux formes masculines : *de la* se dit *dul* (*dôl*) dans les villages wallons situés au nord de la région ardennaise.

Les cartes de l'*Atlas linguistique* (*du*, *au*, *par le*) présentent un état de confusion complète.

J'ai réuni tous les exemples anciens des formes contractées *de + le*, *en + le* (pour *a + le*, voy. au § 25).

AGIMONT. — *dou*, 1305; *ou*, 1300, 1305.

MOLHAIN. — *dou*, Registre de 1504, Archives départementales des Ardennes, G. 81.

REVIX. — *dou*, 1350-1500, 1, 2, 4, 5, 23, 34, 37, 38, etc., etc.; — *ou*, 1360-1457, 40 (2 ex.), 52, 65, 100, 101, 118 (2 ex.), 123, 124, 128, avec la forme renforcée *ens ou*, 1453, 118, alterne avec *ou*, 1364-1498, 50, 83 (2 ex.), 86, 88, 133, 168, 170, 171, et *ens ou*, 1363-1498, 47, 169, au pluriel *es ou*, 1451, 112 (*es ou* les oices), à côté de *ens oices*, 1451, 111.

ORCHIMONT. — *dou*, 1254, 1290, 1298, 1309; — *ou*, 1257, 1290 (3 ex.), 1310 (2 ex.); la forme isolée *ou*, 1310, est douteuse, la copie étant médiocre.

Je relève dans la même région *dou*, à BOHAX, 1361 (Archives départe-

mentales des Ardennes, G. 15); à CHATEAU-REGNAULT, 1323 (acte reproduit par l'abbé Péchenart, dans son *Étude sur Châteaun-Regnault-Bogny*, Charleville, Imprimerie du *Courrier des Ardennes*, 1897, p. 43), et 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10); — ou se trouve en 1304 dans une charte passée à l'abbaye de LAVAL-DIEU, commune de Monthermé (Archives départementales des Ardennes, H. 242), et à BOHAN, 1361 (*ibid.*, G. 15).

CONS-LA-GRANDVILLE. — *dou*, 1265; — *ens ou*, 1265.

BOUILLON. — *ou*, 1330.

MÉZIÈRES. — *dou*<sup>1</sup> : 1251, M 1, 1264, M 2, 1265, Jandun, Cart. St P., f° 175 r°, 176 r°, 1283, M 5, 1288, M 7, 1291, Cart. St P., f° 189 v°, 1294, *ibid.*, f° 191 r°, 1297, *ibid.*, f° 188 r°, etc., etc.; — *ou*, 1261, RI, p. 331, 1288, M 7, 1292, RI, p. 436, 1293, RI, p. 446, 1296, *ibid.*, p. 457, 1308, Cart. St P., f° 144 r°, etc., alterne avec *ou*, 1251, M 1, 1264, M 2, 1289, RI, p. 396, 1291, Cart. St P., f° 189 r°, 190 r°, 1292, RI, p. 436, 1294, Cart. St P., f° 190 v°, 1299, RI, p. 463, etc., et encore 1370, G. 74.

J'ai relevé exceptionnellement *oun*, 1277, M 4, et la forme renforcée *ens ou*, 1264, M 2.

FLORENVILLE. — *el*, en le, 1244.

CHINY. — *dou* (2 ex.); *ou*, 1247.

CARIGNAN. — *ou*, 1384.

**Remarque III.** — Dans quelques mots où la langue littéraire présente un traitement irrégulier, les patois ardennais ont conservé un *u* étymologique, tels sont *syglutĕ*, sangloter (37), en ancien français *sangloutir*, où le préfixe *sous* s'est introduit à l'initiale; *mul*, moelle (en Wallonie), ancien français *meole*; *mytrĕ*, montrer, ancien français *mostrer* (*moustrer* à MÉZIÈRES, 1293, M 8, 1294, Cart. St P., f° 192 r°).

### Diphthongue *uy*.

**150.** La voyelle *u* ne constitue l'élément accentué que d'une seule diphthongue, dont l'existence est restreinte à quelques villages et à un petit nombre de mots.

Dans une partie de la région wallonne l'*ò latin suivi d'un l qui se*

1. *Del* est rare, 1251, M 1. — Le nord-est de la Champagne présente ordinairement *dou*, KRAUS, *op. cit.*, p. 63, et *ou*.

*mouille* (groupes latins *li, cl, etc.*) aboutit à la diphtongue *uy* : *sèrfuy, syèrfuy*, cerfeuil; *duy*, deuil (9); *fuy*, feuille; *uy*, œil.

Dans l'*Atlas linguistique* le mot *deuil* présente une majorité de formes francisées. Le nord de la France ne connaît que *dâl*; *du* est répandu dans la Belgique wallonne à côté de *düy* (au point 191). Au sud de la Belgique le type régional est *dū* (points 176, 183), avec la variante *dūy* (point 182); *du, dyê*, existent isolément dans le département des Vosges. — La carte *feuille* est aussi pénétrée par l'influence française : M. Edmont a noté *fâl* en Wallonie; *fuy* se rencontre en Belgique à côté de *fōy* (points 194, 190, 191, 187), et de *fây* (193) : les mêmes formes ou leurs diminutifs se retrouvent au sud du département de Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges; elles y alternent avec *fây*. J'ai étudié déjà les variantes *fuy* (176, 182) et *fÿy* (177).

NIEDERLAENDER (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 27) explique la diphtongue *uy* comme une évolution secondaire de la diphtongue *ōy* (qui aboutit dans le parler de Namur au même résultat dans *kruy, craic, etc.*). Dans ma région les mots de la série *krōy* coexistent avec *fuy, uy* (§ 132). Il est donc nécessaire d'admettre que l'*o entravé par l mouillé* a évolué comme l'*o libre* : c'est aussi le cas du français. La présence du *y* n'est d'ailleurs pas régulière : j'ai signalé des exemples qui en sont dépourvus (§ 141, Remarque I); la variante *düy*, au point 191 de l'*Atlas linguistique*, montre que la semi-voyelle tend à disparaître — sinon à apparaître. Il n'est pas besoin d'insister sur cette hésitation : l'existence du *y* intercalaire (§ 187) et l'alternance à la finale de formes en *ōy* et en *ô*, en *ây* et en *â*, en *uy* et en *u*, devait nécessairement amener un certain flottement entre *u* et *uy*.

**Remarque I.** — *Truic* se dit *truy* dans la plus grande partie de la région ardennaise.

L'*Atlas linguistique*, à la carte *truic*, présente au nord de la France un type *truî* (et *trû*, 261, 169, Aisne); dans la Belgique wallonne, *truy* existe à côté de *trōy* (rare). Au sud de la région ardennaise, l'est de la France, à côté de *trōy*, connaît *trây* (points 176, 182, etc.) : le type le plus répandu est *kôe, kae*.



J'ai relevé exceptionnellement *kòe* avec le sens particulier de *truie châtrée* (*coiche*, dans le *Registre de REVIN*, XIV<sup>e</sup> s., 18, a simplement le sens de *truie*). Il semble que ce mot soit primitif dans nos patois : *truy* est un terme grossier, d'un usage constant comme expression injurieuse ; ces expressions sont particulièrement sujettes à voyager et il n'est pas étonnant que le mot présente une forme insolite dans la majorité des patois ardennais.

**Remarque II.** — La forme *puy*, poule, est répandue dans toute la région ardennaise ainsi que ses dérivés *puyō*, poulet, *puyët*, poulette, etc. On a supposé pour l'expliquer un type \**pullcam* (HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 560) : il est probable que *puy* est un terme récent qui s'est développé en roman après la disparition du mot *geline*. J'en ai noté un exemple au XIV<sup>e</sup> s. dans le *Registre de REVIN* : *pouil*, 29.

## u MOYEN TEND VERS o

**151.** La voyelle *u*, placée à l'extrémité d'une série vocalique, ne peut tendre que vers le son *o*.

Si l'avancement et l'arrondissement des lèvres qui sont nécessaires pour l'articulation de l'*u* se trouvent exécutés d'une manière imparfaite, l'oreille perçoit le son intermédiaire *ü*. Cette voyelle est très répandue dans la région ardennaise : à Saint-Hubert, MARCHOT a cru devoir l'étudier à part (*Phonologie détaillée*, p. 83). Je n'en citerai que peu d'exemples : il est difficile, à cause de l'alternance continue de l'*ô* et de l'*u* entre les patois et le français ou entre les divers patois, de trouver des cas où le son *ü* soit le produit d'une évolution purement phonétique : *týfÿü*, cheveu (91) ; *ëkrÿü* (10), *ëgrÿü* (29), écrou ; *dëssÿü*, dessous (90) ; *ÿy* (58), à côté de *ÿy* (90), houille, etc. J'ai réuni dans l'étude de l'*ô* (§ 129) de nombreux exemples de la même voyelle qui montrent la confusion de l'*ô* et de l'*u* au sud du domaine que j'ai parcouru.

L'*u* final aboutit non seulement à *ô*, mais à *ò* : cette transformation est de règle au point 91. Le passage de l'*u* à *ò* doit être rapproché de celui de l'*u* à *ò* et de l'*i* à *è* en même position. La cause géné-

rale de l'abrègement et de l'ouverture <sup>1</sup> des voyelles finales doit être cherchée dans la prépondérance accordée à la syllabe accentuée, qui est généralement la syllabe initiale.

### *u* fermé.

**152.** L'*u* fermé se rencontre d'une manière exceptionnelle à la place d'un *u* moyen final dans les différentes classes de mots que j'ai étudiées. Il est l'aboutissement naturel de la série postérieure labiale. J'ai déjà noté un flottement dans l'emploi de l'*i* moyen et de l'*i* fermé en position finale (§ 76). Il en est de même pour l'*u* dans le centre de la région ardennaise ; le timbre de la voyelle varie avec la place du mot dans la phrase et avec l'intonation du sujet : c'est ainsi que balançoire se dit *balâsu* (m.), aux points 37, 42 ; *kublâsû* (m.), aux points 48, 63, 76 ; *kâblôcû* (m.), au point 67 ; *klâbôtÿu* (m.), au point 78, et *gâdinu* (m.), au point 42. Il n'est pas utile de multiplier les exemples de cette alternance, qui s'étend à tous les mots de cette série et à toutes les séries.

L'*u* fermé est donc dans les parlers ardennais une simple variété de l'*u* moyen qu'il n'est pas nécessaire d'étudier séparément.

### VOYELLES NASALES : *â*, *è*, *ô*, *â*.

#### Nasale *â*.

**153.** La voyelle nasale *â* correspond à la voyelle intermédiaire *â* nasalisée. Elle laisse trop rarement une marque sur le palais artificiel pour que les tracés puissent être instructifs. D'ailleurs cette voyelle est assez instable : l'avancement des lèvres est souvent trop marqué ainsi que le recul de la langue ; le son *â* semble s'être confondu avec *ô*<sup>2</sup> dès une époque ancienne. Les mouvements du voile du palais sont eux aussi mal réglés ; dans une grande partie de la région ardennaise cet organe s'abaisse sensible-

1. Une voyelle qui s'allonge tend à se fermer, par suite d'une économie instinctive de souffle : de même une voyelle qui s'abrège tend à s'ouvrir.

2. Dans le patois de Fumay (18) et des villages environnants, la voyelle *â* a été partout remplacée par *ô*.

ment après le début de la voyelle ; au centre du domaine que j'ai étudié, il s'abaisse d'une manière insuffisante : la résonance nasale est faible et souvent insensible pour l'oreille.

Les variations de timbre de la voyelle  $\tilde{a}$  sont peu sensibles : j'ai noté exceptionnellement aux points 91 et 93 un *a fermé nasal* ( $\tilde{a}$ ), dont le point d'articulation doit correspondre à peu près à celui d'un *a moyen*<sup>1</sup> : cette variété est assez rare en dehors des deux villages cités (voy. cependant *kumasā*, (ils) commencent, 63).

Ces nuances de prononciation sont négligeables dans l'étude de l'évolution historique de la voyelle.

**154.** La voyelle nasale  $\tilde{a}$  est répandue d'une façon très irrégulière dans les parlers de la région ardennaise. Dans la région wallonne l'*e entravé* présente le son  $\tilde{e}$  (§ 164) ; l'*a entravé* suivi d'un *r* ou d'une *mi-occlusive* aboutit également à  $\tilde{e}$  en Wallonie et au sud de mon domaine (§§ 165 et 166). Enfin la voyelle  $\tilde{a}$  a subi des transformations secondaires : elle est devenue sporadiquement  $\tilde{o}$  (§ 176). Dans tout le centre et au sud du département des Ardennes elle perd la plupart du temps son caractère nasal (§ 3).

**155.** Au sud du département des Ardennes la voyelle  $\tilde{a}$  remplace en toute position la voyelle  $\tilde{o}$ .

Les exemples sont fort nombreux ; les formes *dā*, donc,  $\tilde{a}$ , on, présentent l'aire la plus étendue. Les autres mots sont corrigés peu à peu sous l'influence du français : *bā*, bon (84) ; *tȳāsā*, chanson ; *fā*, fond (72) ; *rĕvyā*, *rĭvyā*, liseron, d'un type régional *rĕvyō* ; *mĕjā*, maison ; *mĕā*, moisson ; *nā*, nom (72) ; *nā*, non ; *ōsā*, oison ; *pĕā*, poisson (17, 86) ; *parfāt*, profonde ; *kanā*, canon, à l'article soufflet (56), etc., etc. — Les types *tayā*, *tawā*, *taā*, taon, sont partout répandus ; la voyelle  $\tilde{a}$  n'est pas phonétique dans ce mot, car j'ai relevé *flō*, tarte, aux points 34, 37, 46 et 50.

1. C'est donc cette voyelle que j'aurais dû transcrire par  $\tilde{a}$ , la voyelle normale étant un  $\tilde{a}$ . Mais cette transcription — elle-même inexacte — pouvait donner l'impression que le timbre de la voyelle ardennaise était plus ouvert que celui de la voyelle française, ce qui n'est pas le cas. J'ai donc pris comme point de départ de ma notation ( $\tilde{a}$ ) la voyelle nasale française.

Les renseignements fournis par les instituteurs permettent d'étendre ce phénomène à la plus grande partie de l'arrondissement de Sedan : dans le canton de Sedan-Nord, on dit à Vrigne-aux-Bois *an* pour « on », à Pouru-Saint-Remy *garçan* pour « garçon » ; dans le canton de Sedan-Sud, on dit à Pont-Maugis *an* pour « on », je *san*, j'*avan*, pour « nous sommes, nous avons » ; dans le canton de Raucourt, on dit à Chémery *an* pour « on » ; dans le canton de Carignan, on dit à Carignan *en* pour « on », à Messincourt *maisân* pour « maison », à Linay *cantent* pour « content ». En dehors de cette région la prononciation *an* est signalée seulement à Château-Porcien et à Sévigny-Waleppe (canton de Château-Porcien, arrondissement de Reims).

Dans la même région où *o* est devenu *â*, et en particulier au point 90, *â* tend vers *o* et se confond avec lui. Il n'y a donc pas eu à proprement parler passage de *o* à *â* et de *â* à *o*, mais confusion des deux sons. Cette confusion s'est étendue à toute la région ardennaise : l'étude des désinences verbales qui présentent la voyelle *o* est décisive à ce sujet.

La première et la troisième personne du pluriel des temps principaux sont terminées par *-o*, *-â*.

1° A l'extrême nord de la région wallonne, la première personne du pluriel est à peu près régulièrement en *-â*, la troisième personne à peu près régulièrement en *-o*.

*astâ*, (nous) sommes (1, 9, 12), à côté de *astô*, et partout dans cette région *sô*, (ils) sont ; *manâ*, (nous) mangeons (1, 9, 12), à côté de *fyô*, *fô*, (ils) font ; *sôyâc*, (que nous) soyons (1, 9) ; *rêdâc*, (que nous) rendions (1, 9), etc., etc.

Cet essai d'organisation du mélange des voyelles est purement local. Dans l'*Atlas linguistique* la carte nous *mangeons* présente un état de confusion complète en Wallonie et en Lorraine. En Wallonie la désinence *-o* alterne avec la désinence *-â* (aux points 193, 185, 183, 176, 182) et *â* (aux points 197, 194, 191, 184). Dans toute cette région la troisième personne du pluriel est en *-ô*, ce qui supprime toute cause de gêne.

2° Au sud et à l'est de la région wallonne et dans tout le reste du domaine que j'ai parcouru, les désinences *-â*, *-o*, coexistent et s'entremêlent.

$s\bar{a}$ ,  $e\bar{a}$ , (nous) sommes ( $s\bar{o}$  est rare) ;  $s\bar{o}$ ,  $s\bar{a}$ , alternent entre les points 10 et 54,  $s\bar{a}$  l'emporte du point 54 au point 93, (ils) sont ;  $muy\bar{a}$ ,  $muy\bar{o}$ ,  $m\bar{e}d\bar{y}\bar{o}$ ,  $m\bar{w}\bar{e}d\bar{y}\bar{a}$  et  $m\bar{w}\bar{e}d\bar{y}\bar{a}$ , se rencontrent en Wallonie,  $m\bar{a}d\bar{y}\bar{a}$  et  $m\bar{a}d\bar{y}\bar{a}$ , au centre ( $m\bar{a}d\bar{y}\bar{o}$  est rare),  $m\bar{e}d\bar{y}\bar{a}$  et  $m\bar{e}d\bar{y}\bar{a}$ , au sud, à côté de  $m\bar{e}d\bar{y}\bar{o}$ , 73, (nous) mangeons ; à l'article (ils)  $f\bar{o}nt$ ,  $f\bar{y}\bar{o}$ ,  $f\bar{o}$  (et  $f\bar{y}\bar{o}$ ), se disent dans le nord de la Wallonie ;  $f\bar{y}\bar{a}$ ,  $f\bar{w}\bar{e}y\bar{a}$ , existent dès les points 17 et 21 ;  $f\bar{j}\bar{a}$ ,  $f\bar{j}\bar{a}$ ,  $f\bar{e}j\bar{a}$ , dominant à côté de  $f\bar{o}$ , dans le centre ; au sud  $f\bar{a}$ ,  $f\bar{a}y\bar{a}$ , sont presque exclusivement connus. (Ils)  $f\bar{e}r\bar{o}nt$  se dit  $f\bar{r}\bar{o}$ ,  $f\bar{r}\bar{a}$  (dès le point 9) et  $f\bar{e}r\bar{u}$  ; les formes en  $-\bar{a}$  sont les plus nombreuses au centre et au sud ; (elles) moisiront se dit  $t\bar{y}\bar{a}m\bar{u}sr\bar{o}$  et  $t\bar{y}\bar{a}m\bar{u}sr\bar{a}$  (20, 26, 36),  $k\bar{a}m\bar{u}sr\bar{o}$  et  $k\bar{a}m\bar{u}sr\bar{a}$ ,  $p\bar{u}r\bar{i}r\bar{o}$  et  $p\bar{u}r\bar{i}r\bar{a}$ ,  $m\bar{w}\bar{a}z\bar{i}r\bar{o}$  et  $m\bar{w}\bar{a}z\bar{i}r\bar{a}$ . La carte (ils) commencent présente comme désinence, en Wallonie,  $-\bar{o}$  et  $-\bar{e}$ , au centre  $-a$ ,  $-\bar{a}$ ,  $-\bar{o}$  ; les formes en  $-\bar{o}$  semblent importées récemment du français dialectal et voisinent avec les formes sans désinence du français actuel.

Dans l'*Atlas linguistique* (carte : ils commencent)<sup>1</sup> la confusion est très grande. La désinence  $-\bar{o}$  se trouve en France dans les départements de l'Aisne, des Ardennes et dans l'Est ; en Belgique, elle est répandue au sud des points 187, 184, 183. La voyelle  $-\bar{o}$  alterne avec  $-\bar{e}$  (179, Aisne ; 153, 143, Meuse, etc.),  $-\bar{a}$  (291, Aisne ; 184, 183, 176, 182, Luxembourg belge ; 175, 174, Meuse, etc.), et les produits de la dénasalisation de  $-\bar{a}$  :  $-\bar{a}$  (187, Belgique ; 69, 78, 76, Vosges), et  $-\bar{o}$  (86, 85, Vosges).

A l'époque ancienne les graphies sont en général les graphies traditionnelles et ne peuvent être facilement interprétées. Toutefois, à la troisième personne du pluriel des temps principaux, la désinence  $-\bar{a}$ , actuellement dominante dans la région ardennaise, est attestée dès le moyen âge.

REVIN. — A côté de *savent*, (ils) savent, *XIII<sup>e</sup> s.*, 10, *escheient*, *XII<sup>e</sup> s.*, 23, *cheent*, *XII<sup>e</sup> s.*, 29, (ils) tombent, de *vollen*, (ils) veulent, vers 1350, 1, *savet*, (ils) savent, 1370, 63, etc., etc., on trouve : *avans*, (nous) avons, 1360, 40, *trouvant*, (ils) trouvent, vers 1350, 4 ; *cheant*, (ils) choient, 1364, 50 ; *arant*, (ils) auront, 1418, 77.

La troisième personne du pluriel du prétérit est une fois en *-ont* : *graciont*, (ils) gracièrent, 1445, 96.

1. Voy. la théorie de M. J. STÜRZINGER, *Die wallon-loth. Präsens-Endung  $\bar{a}$* , « Zeitschrift für Romanische Philologie », t. XVI, p. 511.

ORCHIMONT. — *faisans*, (nous) faisons, 1298.

MÉZIÈRES. — *paavant*, (ils) paient, *siavant*, (ils) siègent, *estaurant*, (ils) étendent, se trouvent à côté de *seroiant*, (ils) seraient, *furant*, (ils) furent, dans une charte de 1283, M 5 ; — *puant*, (ils) peuvent, *defacissant*, (ils) défont, *sachant*, sachent (impératif), et *tauroant*, (ils) tiendront, *seroants*, (ils) seront, coexistent avec *estoant*, (ils) étaient, *defaloant*, (ils) défont, et *furant*, (ils) furent, dans une charte de 1297, M 10.

Il subsiste un doute sur la valeur réelle de ces graphies : la troisième personne du pluriel de l'imparfait et du conditionnel est régulièrement *-oient* à Mézières : ce n'est que plus tard (c. 162) que la désinence de la première personne du pluriel *-iens* s'est généralisée, et d'ailleurs le groupe *oant* pourrait difficilement représenter cette forme. Toutefois le scribe a pu étendre à des cas embarrassants une orthographe correcte pour le présent et le futur de l'indicatif.

En dehors de la conjugaison le passage de *ô* à *â* est attesté par quelques exemples :

*an*, on, 1275, M 3 ; *quelcanque*, 1288, M 7 ; *maisant*, maison, 1399, G. 69.

La présence au sud de la région ardennaise d'une aire importante où *ô* est remplacé par *â*, la présence au nord de la même région d'une aire où *â* est remplacé par *ô* (fig. 7), et l'extension des désinences verbales *-â* (*-a*, *-ô*) dérivées de *-ô* permettent d'affirmer que les deux voyelles ont été confondues dans tous nos villages dès une époque ancienne. Cette confusion existe encore actuellement dans certaines régions, en particulier à Reims. Elle résulte autant d'une incapacité auditive que d'un défaut d'articulation : le sujet croit dire *ô* quand il dit *â*, il ne distingue pas les deux voyelles l'une de l'autre quand on les prononce correctement devant lui. Dans la conversation il emploie les deux sons au hasard ; en général l'une des deux voyelles domine, quelquefois jusqu'à l'exclusion presque complète de l'autre. Cet état est à peu près celui de la région wallonne, où *ô* subsiste presque seul (points 18 et voisins) : dans le sud du département des Ardennes, sous l'influence du français, les patoisants ont refait l'éducation de leur oreille, rétabli les deux sons et corrigé un certain nombre de mots. Au centre de la région ardennaise, les deux voyelles ont été restituées, la correction est achevée et nous ne retrouvons plus que des vestiges de l'état de trouble primitif.

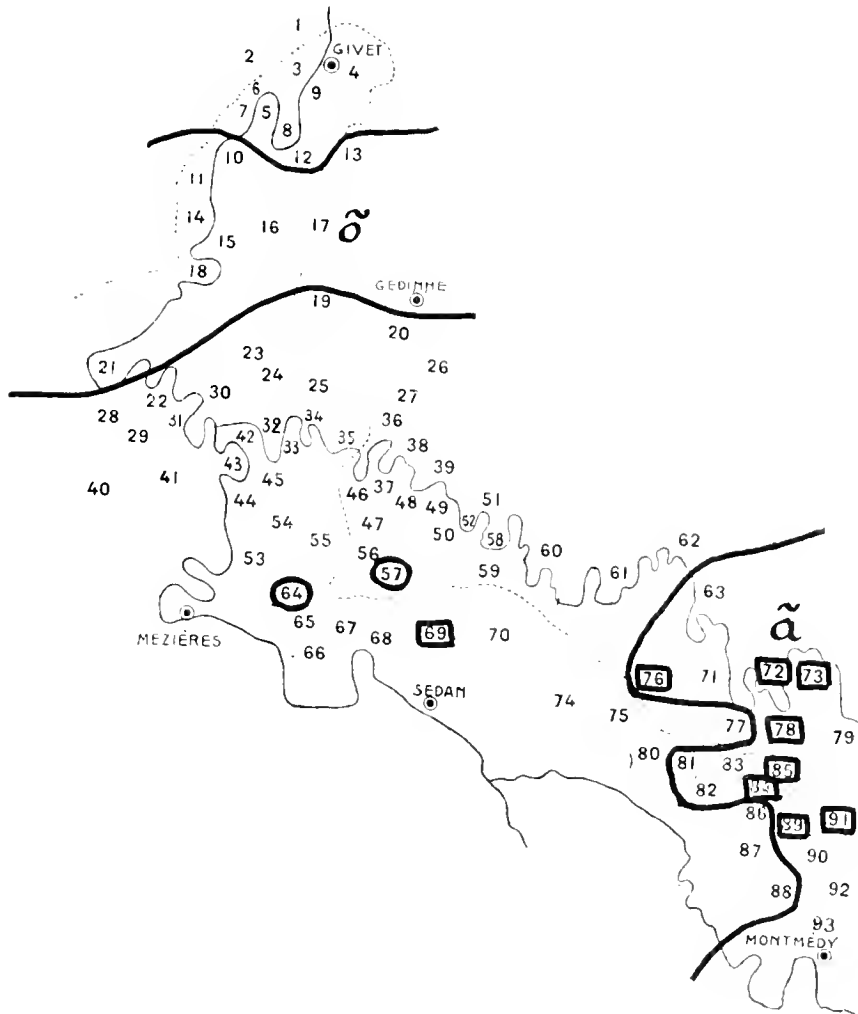


FIG. 7.

1. — Aire où la voyelle  $\tilde{o}$  a remplacé la voyelle  $\tilde{a}$  (d'après les articles *champ*, *chambre*). Au point 19 le vieillard prononce  $\tilde{a}$ ,  $\tilde{o}$ ; mais la jeune femme distingue les sons  $\tilde{a}$  et  $\tilde{o}$ .

2. — L'aire de  $\tilde{a}$  avec les points 57 et 64 représente la prononciation  $\tilde{d}\tilde{a}$ , donc. Les points entourés d'un rectangle offrent les voyelles  $\tilde{a}$ ,  $\tilde{a}$ , dans le mot *maison*. A l'article *raison*, je n'ai noté que la voyelle  $\tilde{o}$ .

**Remarque.** — Dans les documents anciens, *octobre* se dit, à REVIN : *octembre*, 1368, 60 ; *octeupre*, 1367, 54; — à ORCHIMONT, *octembre*, 1300; — à MÉZIÈRES : *octembre*, 1264, M 2, 1292, RI, p. 437, 1293, M 8, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>, 1342, G. 147, 1346, G. 147, 1367, G. 160; — *octanbre*, 1284, M 6, 1288, M 7.

Cette forme est constante dans les chartes du Rethélois; elle est également signalée au nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*,

p. 22). Elle provient d'une extension analogique de la finale de *septembre, novembre, décembre*, et semble bien avoir été populaire et générale dans notre région. Il est intéressant de remarquer que les parlars actuels n'en ont pas conservé le moindre vestige.

**156.** La voyelle nasale  $\hat{a}$  peut tendre vers le son  $\tilde{e}$  ou vers le son  $\tilde{o}$  : elle peut aussi perdre son caractère nasal.

L'articulation correcte de l' $\hat{a}$  résulte des mouvements combinés de la langue, des lèvres et du voile du palais. Si la langue s'élève outre mesure et vient toucher le palais, l'oreille perçoit le son intermédiaire  $\hat{a}$ ; si les lèvres s'avancent et s'arrondissent, on entend un  $a$ ; si le voile du palais s'abaisse après le début de la voyelle ou d'une manière insuffisante, la nasalisation est incomplète :  $\hat{a}$  devient  $\hat{a}_s$  ou  $\hat{a}$ .

#### A) $\hat{a}$ TEND VERS $\tilde{e}$ .

**157.** Les exemples de la voyelle intermédiaire  $\hat{a}$  sont assez fréquents. Dans quelques cas la voyelle  $\hat{a}$  est une étape dans l'évolution régulière de l' $\hat{a}$  vers  $\tilde{e}$  ; parfois elle marque un effort pour corriger un  $\tilde{e}$  patois ; le plus souvent elle témoigne du trouble apporté dans la conscience du sujet parlant par les séries contradictoires  $\hat{y}\tilde{e}$ - $\hat{y}\tilde{i}$ ,  $\hat{y}\tilde{a}$ - $\hat{y}\tilde{i}$ , changer, etc. ;  $\hat{s}\hat{e}\hat{l}m\hat{e}$ ,  $\hat{s}\hat{e}\hat{l}m\hat{a}$ , seulement, etc. C'est le cas pour  $\hat{d}\hat{v}\hat{a}r$ , gendre (30, 39) ;  $\hat{m}\hat{a}\hat{t}\hat{y}$ , manche (26) ;  $\hat{a}\hat{t}\hat{a}r\hat{i}$ , attendrir (39), à l'article tendre ;  $\hat{y}\hat{a}\hat{d}\hat{y}\hat{i}$ , changer (81) ;  $\hat{m}\hat{a}\hat{d}\hat{z}\hat{a}$ , (nous)mangeons (36), etc. J'ai relevé dès le moyen âge des exemples de fausses corrections : *fanbrees*, (terres) fumées, dans le Registre de REVIN, 1368, 61, se dit actuellement *fêbrê* dans tout le département des Ardennes (cf. le français *fiente*, et l'ancien français *fiens*).

Le passage de  $\hat{a}$  à  $\tilde{e}$  semble purement phonétique dans les mots suivants :  $\hat{t}\hat{y}\hat{a}$  (61),  $\hat{t}\hat{y}\hat{a}$  (19),  $\hat{t}\hat{y}\hat{a}$  (75), champ ;  $\hat{t}\hat{y}\hat{a}b$ , chambre (52) ;  $\hat{s}\hat{a}$ , sang, (39) ;  $\hat{s}\hat{a}$ , sans (66) ;  $\hat{m}\hat{i}\hat{t}\hat{a}$  (36),  $\hat{m}\hat{i}\hat{t}\hat{e}$ ,  $\hat{m}\hat{i}\hat{t}\hat{a}$  (39), moitié, dans l'aire de  $\hat{m}\hat{i}\hat{t}\hat{a}$ , et  $\hat{m}\hat{i}\hat{t}\hat{a}$ , milieu (28) ;  $\hat{t}\hat{r}\hat{a}\hat{l}$ ,  $\hat{t}\hat{r}\hat{a}\hat{u}$ , tremble (36) ;  $\hat{h}\hat{a}\hat{s}$ , manne, d'un type régional  $\hat{h}\hat{a}\hat{s}$  (7) ;  $\hat{a}\hat{c}$ , ange (15),  $\hat{t}\hat{a}\hat{t}$ , tante (27, 19, 61), et  $\hat{m}\hat{a}\hat{t}\hat{a}\hat{t}$  (14, 15), etc.

Cette tendance est sensible dans tout le département des Ardennes ;



elle est signalée par les instituteurs dans l'arrondissement de Rocroi, canton de Signy-le-Petit, à Pont-d'Any, commune de La Neuville-aux-Tourneurs (*afin*, enfant), et canton de Rocroi, au Châtelet-sur-Sormonne (*présidin*, président); — dans l'arrondissement de Mézières, canton d'Omont, à Bouvellemont (*présidin*, président, etc.); — dans l'arrondissement de Sedan, canton de Sedan-Nord, à Sedan (*tinte*, tente); à Givonne (*bain*, ban; *blin*, blanc; *avint*, avant); à Pouru-Saint-Remy (*instrumin*, instrument); canton de Raucourt, à Raucourt (*mamin*, maman), et canton de Carignan, à Pure (*incien*, ancien); — dans l'arrondissement de Vouziers, canton de Vouziers, à Falaise (*in*, en, *mamin*, maman, *marchin*, marchand, etc.), et à Contreuve (*pruntin*, printemps); canton de Tourteron, à Lametz (*parain*, parent); et canton d'Attigny, à Voncq, à Sainte-Vaubourg (*courin*, en courant, *sic*). Ambly-Fleury, arrondissement et canton de Rethel, où l'on dit *mamain* pour « maman », est voisin de ces deux derniers villages.

Au mot *chambre* de l'*Atlas linguistique* les formes en  $\tilde{a}$  et en  $\tilde{e}$  sont nombreuses dans le nord de la France. — *Jambe* présente un  $\tilde{a}$  aux points 87, 88, 86, 78, 76 (Vosges); un  $\tilde{e}$  au point 271 (Nord); un  $\tilde{e}$  au point 272 (Nord).

La tendance de l'*a* vers  $\tilde{e}$  est donc une tendance générale aux patois picards et aux parlers ardennais qui leur sont contigus.

## B) $\tilde{a}$ TEND VERS $\tilde{o}$

**158.** J'ai étudié déjà la confusion des deux voyelles  $\tilde{a}$  et  $\tilde{o}$  (§ 155). Les exemples de la voyelle intermédiaire  $\tilde{a}$  sont extrêmement répandus dans toute la région ardennaise : *tŷ $\tilde{a}$ b*, chambre (9, 19, 90); *t' $\tilde{a}$*  (22, 34, 39), *tŷ $\tilde{a}$ n* (90, 92), champ, etc., etc. Il n'est pas d'article de l'*Enquête* où le son français  $\tilde{a}$  ne présente des variantes analogues. Dans quelques villages la voyelle  $\tilde{a}$  est régulière : ce sont les points 16 et 19, dans la région wallonne, et le point 90, au sud du domaine que j'ai parcouru. A Fromelennes (4), le mari de mon sujet disait  $\tilde{o}$  pour  $\tilde{a}$ ; j'ai relevé  $\tilde{a}$  dans la bouche de sa femme; à Landrichamps (12), M. Defooz prononce habituellement  $\tilde{a}$ .

Les instituteurs signalent l'emploi de *â* pour *ô*, et réciproquement, dans toute l'étendue du département des Ardennes; — dans l'arrondissement de Rocroi, canton de Signy-le-Petit, à Auvillers-les-Forges; — dans l'arrondissement de Mézières, canton de Charleville, à Nouzon; — dans l'arrondissement de Sedan, canton de Carignan, à Carignan (*qu'on* elle part, quand elle part, *sic*; *teubonte*, tombante), et à Pure (ma *toute*, ma tante; *en* chante, on chante); canton de Raucourt, à Chémery; — dans l'arrondissement de Vouziers, canton de Machault, à Hauviné; canton de Monthois, à Liry (une *onfout blande*, une enfant blonde); — dans l'arrondissement de Rethel, canton de Rethel, à Acy; canton d'Asfeld, à Poilcourt, Vieux-les-Asfeld, Avaux (*contan*, canton).

Dans l'*Atlas linguistique* la voyelle intermédiaire *â* est peu commune : sur la carte *chambre*, M. Edmont n'en a noté qu'un exemple au point 188 (15 de mon *Enquête*); il en est de même à la carte *jambe*.

### C) *â* TEND A PERDRE SON CARACTÈRE NASAL

**159.** Au centre et au sud du pays d'Ardenne les voyelles orales *a* et *ô* ainsi que la voyelle intermédiaire *â* tiennent souvent la place de la voyelle nasale *â* (§ 3). Il est impossible d'établir les conditions primitives de la dénasalisation de *â* : les voyelles *a*, *ô*, ont été étendues par analogie à des mots de toute sorte; des formes étrangères, dans cette région pénétrée très anciennement par le français, se multiplient partout à côté des formes autochtones.

Le mécanisme de la dénasalisation, que j'ai étudié dans un chapitre spécial, paraît avoir été celui-ci.

1° Le mouvement du voile du palais est en retard sur les mouvements de la langue et du larynx : on perçoit une voyelle nasale suivie d'une résonance nasale. Ce phénomène, très répandu en position finale, apparaît aussi en syllabe intérieure au sud de la région ardennaise.

#### a) *A la finale* :

*kamtsân*, (ils) commencent; *ôsân*, oison; *pêcân*, poisson; *sân*,

sang ;  $\dot{q}st\bar{a}n$ ,  $\dot{q}t\bar{a}n$ ,  $\dot{q}l\bar{a}n$ ,  $\dot{q}t\bar{a}n$ , autant, et  $t\dot{t}t\bar{a}n$ , mot à mot *tout autant* ;  $t\dot{y}\bar{a}n$ , champ, etc., etc.

b) *En syllabe intérieure :*

$\bar{a}nkl\bar{a}m$ , f., (79), et  $\bar{a}nkl\bar{a}m$ , f., (84, 89),  $\bar{a}nklum\bar{e}$ , m., (78, etc.),  $\bar{a}nkl\bar{a}m\bar{e}^1$ , m., (90), et  $\bar{a}nkl\bar{a}m\bar{e}$ , m., (87, 90), enclumeau de faucheur ;  $m\bar{a}ngun\bar{e}$ , manche de fouet (73), à côté de  $m\bar{a}g\bar{o}$  ;  $s\bar{a}ngl\bar{e}$ ,  $s\bar{a}ngl\bar{e}$  (79, 85), sanglier ;  $rb\bar{a}nkt\bar{e}$ , souper, mot à mot *rebanqueter* (d'où  $b\bar{a}nt\bar{e}$ , 72) ;  $\bar{a}nglwa$  (m.), tarte aux pommes (90), en général  $\bar{a}glwa$  (m.) ;  $tr\bar{a}nkil$  (73, 87, 89, 91),  $tr\bar{a}nkil^1$  (79),  $tr\bar{a}nkil$  (93), tranquille, etc.

Les disques phonographiques du sud de la région ardennaise présentent des exemples nombreux de dénasalisation en position intérieure. Je note au point 93 : ils n'y  $f\bar{o}n$   $k\bar{a}^1$  penser, ils n'y *font que* penser ;  $r\bar{a}nk\bar{o}tr\bar{e}^1$ , rencontré, dans une chanson en français (Archives de la Parole, D. 149). Il est à remarquer que la dénasalisation en syllabe intérieure se produit exclusivement devant une occlusive gutturale.

La résonance nasale que l'on perçoit toujours à la suite des mots terminés en  $\bar{a}$  est signalée par les instituteurs de Dom-le-Mesnil (Ardennes, Mézières, Flize), où l'on dit *mamangue* (lisez  $mam\bar{a}n\bar{g}$ ) pour « maman », et de Beaumont (Ardennes, Sedan, Mouzon), où *-au* se prononce *-argue* (*sic*) dans cadran, vent, etc. — J'ai relevé moi-même des exemples où la nasale incomplète avait le son mouillé : je renvoie pour ces exemples au chapitre que j'ai consacré aux *phonèmes adventices*.

L'*Atlas linguistique* contient quelques variantes isolées qui présentent ce phénomène. Au mot *seulement*, M. Edmont a noté  $s\bar{o}lm\bar{a}n$  (143, Meuse),  $s\bar{a}lm\bar{o}n$  (153, Meuse), et  $s\bar{a}lm\bar{o}n$  (162, Meurthe-et-Moselle). — La carte *sanglier* offre la forme  $s\bar{a}ngl\bar{e}y$  au point 192 (Belgique) et dans un point du département des Vosges.

2° On perçoit nettement avant la voyelle nasalisée une voyelle pure de même nature. J'ai noté cette voyelle en petit caractère : elle n'est ni un son naissant, ni une « réflexion vocalique » ; elle s'unit étroitement avec la voyelle nasale qui la suit : on pourrait dire

1. Un est *guttural* dans ces variantes.

qu'elle se *teinte* progressivement de nasalité. En français il existe après les occlusives une voyelle de ce genre, assez brève pour échapper complètement à l'oreille : dans le sud de la région ardennaise, l' est très net et apparaît dans toutes les positions.

*ãnklum* (f.), enclumeau de faucheur (73); *t̃yãn*, champ (91); *t̃ỹsãn*, chanson (72); *t̃ỹf̃rãn*, chevron (91); *wãcãn*, (ils) clapotent (71); *kum̃sãn*, (ils) commencent (78); *t̃rsãn*, hérisson (91); *lijãn*, (en) lisant (93); *mãd*, manne (67), d'un type régional *m̃ad*; *mmãn*, mère (89, 91); *ôsãn*, oison (91); *p̃cãn*, poisson (72); *sãn*, sang (93); *tirãn*, tiroir du moulin à café (79), etc.

Aux points 82 et 83 cette prononciation est régulière dans la conversation courante.

3° Enfin l'on entend une voyelle incomplètement nasalisée : *ã*, à *semi-nasal*. Les caractères font défaut pour exprimer les nuances extrêmement délicates de ces sons intermédiaires : le mouvement du voile du palais est à la fois tardif et insuffisant dans une mesure variable, et l'oreille finit par ne plus percevoir la résonance nasale.

*sãd*, cendre (30, 40, 41, 70, etc.), et *sãd* (à 1 2 n., 37, 39); *kum̃sã* (34, 37, 55), *kum̃sã* (à 1 2 n., 33, 46), ils commencent; *kum̃sã*, (ils) commençaient (24); *kum̃ãsi* (24, 29, 41), *kum̃ãsi* (à 1 2 n., 45), commencé; *kõmã*, *kumã*, *kãmã*, et *kumã* (à 1 2 n.), comment; *dã*, et *dã* (à 1 2 n.), dans; *ãf̃el* (à 1 2 n.), il enfle (25); *ëtãdê*, étendez, à l'article tendez (32, 33); *dãr*, gendre (35); *mãd*, à côté de *mãd*, manne (69); *mmaãn*, ma mère (75, 93), etc., etc. — De même, avec une consonne nasale sensible : *ãnklãm̃*, enclumeau de faucheur (93); *sãnglê*, sanglier, etc.

L'aboutissement de cette évolution est une voyelle orale, suivie exceptionnellement d'un son nasal mourant (*lijaã*, en lisant, 76). J'ai classé les exemples de *fa* issu de la dénasalisation de *fã* dans l'étude de cette voyelle (§§ 3 et 20, 1°) : ces exemples se rencontrent au centre et au sud de la région ardennaise. Le processus de la dénasalisation n'est pas partout identique : au centre de mon domaine le voile du palais s'abaisse d'une manière insuffisante, mais au moment voulu ; au sud il s'abaisse d'une façon normale, mais tardive.

## FAUSSES NASALISATIONS

**160.** Les exemples de fausses corrections sont assez nombreux dans le centre de la région ardennaise, où la voyelle française  $\bar{a}$  se substitue peu à peu aux sons  $a$ ,  $\bar{a}$ , du patois :

*ab $\bar{a}$ ei*, abaisser (3), etc. ; — *b $\bar{h}$ â* ( $\bar{a}$  1/2 n.), coffinet, d'un type régional *b $\bar{i}$ yô* (76) ; *b $\bar{a}$*  ( $\bar{a}$  1/2 n.), bois (41), etc. ; — *gr $\bar{a}$ y*, grange, (69), dans l'aire de *gray* ; *b $\bar{w}$ ây*, borgne (36), dans l'aire de *bway*, etc.

A Nouzon (arrondissement de Mézières, canton de Charleville), on signale la forme *imange*, image, qui a été refaite sur le modèle *fendre*, *fad*.

Nasale  $\bar{e}$ .

**161.** La voyelle  $\bar{e}$  présente dans la région ardennaise plusieurs variétés différentes.

1° En Wallonie l' $\bar{e}$  est un *e ouvert labialisé nasal*<sup>1</sup>. Sur le palais artificiel, il laisse une trace très nette, un peu moins étendue cependant que l' $\bar{e}$  de *père* (fig. 8).

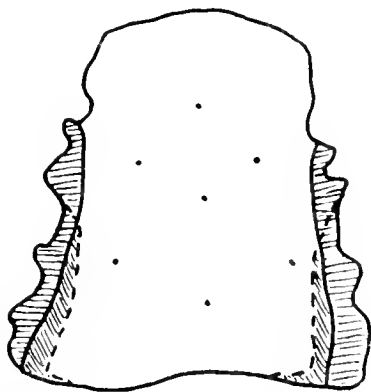


FIG. 8.

*p $\bar{e}$*  (pain).

Le pointillé représente une prononciation plus énergique.

1. J'ai noté cependant cet *e nasal* par  $\bar{e}$ . J'ai craint que la graphie  $\bar{e}$  ne portât à croire que cette voyelle était plus ouverte que la voyelle parisienne correspondante, alors qu'elle est plus fermée, l' $\bar{e}$  du parisien étant un  $\bar{e}$  nasal (Abbé ROUSSELOT, *Précis de prononciation française*, p. 44).

J'ai rarement noté derrière cet  $\tilde{e}$  une résonance nasale. Elle est pourtant bien visible dans le tracé<sup>1</sup> du mot *paiv* (fig. 9 ; voy. aussi au § 172).



FIG. 9.

*paiv* (pain).

Fumay ; Dr G. Bourgeois.

2° Au centre et au sud du département des Ardennes, la place de l'articulation de l' $\tilde{e}$  est voisine de celle de l'*e moyen* ( $\tilde{e}$ ). Cet  $\tilde{e}$ , qui paraît très fermé, est généralement suivi d'une résonance nasale qu'on peut noter habituellement par un *n*, mais qui offre quelquefois un son mouillé. A l'extrême sud le produit de la dénasalisation de cet  $\tilde{e}$  est un *e fermé* ; mais il est probable que la voyelle s'est pro-

1. Le tracé que je publie ici a été obtenu au laboratoire du Collège de France avec l'*Inscripteur de la Parole* de M. l'abbé ROUSSELOT (voy. p. 16). La ligne supérieure représente l'inscription du souffle de la bouche : recueilli à l'aide d'une embouchure, il est conduit par un tuyau de caoutchouc dans l'intérieur d'un tambour d'assez grand diamètre à membrane souple. Un style transmet le mouvement vibratoire de la membrane à une plume qui l'inscrit sur un cylindre noir en mouvement uniforme. Les déplacements de la plume correspondent aux modifications de pression de la colonne d'air : les vibrations sont celles du larynx. — La ligne inférieure est celle du nez : les vibrations nasales sont transmises à l'aide d'un tuyau terminé par une olive à un tambour de petit diamètre, dont la membrane est rigide : la plume qui reproduit les mouvements de ce tambour inscrit à la fois la pression de l'air dans les fosses nasales et les vibrations du larynx, pures ou nasalisées. — L'appareil a été décrit et reproduit dans le *Précis de prononciation française*, de M. l'abbé ROUSSELOT, p. 11 ; voy. aussi les *Principes de Phonétique expérimentale*, pp. 69 et suiv., p. 136, etc.

On s'étonnera peut-être que je n'aie point utilisé pour l'étude des voyelles les tracés que j'ai obtenus avec l'*Inscripteur de la Parole*. C'est que les vibrations obtenues ne sont pas spécifiques de la voyelle. Elles changent d'aspect pendant le cours d'une même voyelle et restent identiques pour deux sons différents : il est impossible de rien conclure en général de leur forme et de leur amplitude.

gressivement fermée en perdant la nasalité (voy. au § 57). L'*e fermé labialisé nasal* est fort rare : c'est sans doute le son que j'ai noté par *î*. Je n'ai pas cru devoir publier les tracés que j'ai obtenus sur le palais artificiel de ces variétés de l'*e nasal* : je les imite parfaitement, mais elles sont étrangères à mon propre patois.

La carte *chien* permet d'établir les aires respectives de *tʃê* et de *tʃễ* ; la limite des deux formes passe entre les points 67 et 68, 60 et 61 ; 69 et 70 disent *tʃễ*. Cette prononciation se rencontre isolément dans l'aire de *tʃê* aux points 36, 37, 46, 49, 52 : elle est courante dans le français dialectal de tout le département des Ardennes.

**162.** L'histoire et le développement des deux variétés de l'*e nasal* se confondent absolument.

Dans toute la région ardennaise, à l'exception d'un petit groupe de villages wallons<sup>1</sup>, la voyelle *ê* représente l'*ê latin libre* suivi d'une consonne nasale.

*bê*, bien ; *nê*, ancien français *nient*, à l'article *ne... pas* ; *fê*, fumier, a. fr. *fient* ; *rê*, rien ; *tê*, (tu) tiens ; *vê*, (tu) viens, etc. — Il faut ajouter sans doute à cette liste : *mên*, le mien, *tên*, le tien, *sên*, le sien, au centre du département des Ardennes.

La désinence de la première et de la troisième personne du pluriel des temps secondaires a la même origine : *djê*, *dijê*, (nous) disions ; *astê*, *êstê*, *êtê*, *atê*, (nous) étions, (ils) étaient ; — *ôrê*, (nous) aurions (17, 76), (ils) auraient (1) ; *srê*, *frê*, (nous) serions ; *dêrê*, (nous) dirions (81) ; *vêrê*, (nous) voudrions (43) ; *vêrê*, *vêrê*, *vârê*, (ils) viendraient, etc. — Le subjonctif imparfait subsiste seul dans les villages où ce mode s'emploie encore, d'où, avec la consonne caractéristique du mode : *ôyêê*, *ûêêê*, *avêê*, (que nous) ayons, (qu'ils) aient ; *sûêêê*, *sôyêê*, *sûêê*, *êtêê*, *sê*, *sêê*, (que nous) soyons, (qu'ils) soient ; *rêdêj*, *radêê*, *rêdnêê*, *rbayêê*, (que nous) rendions ; *alêê*, (qu'ils) aillent, etc. — Dans quelques villages situés au sud de la région ardennaise la désinence *-ê* s'étend à la seconde personne : *dijêê*, (vous) disiez (74) ; *arêê*, (vous) auriez (73, 79, 89) ; *avêê*, (que vous) ayez (73), etc.

1. Dans ces villages la diphtongue *yê* correspond à la voyelle *ê*. J'ai étudié cette transformation et établi son extension géographique au § 43.

Les formes *bin* (*combin*), *bien*, *rin*, *rien*, *tins*, *tiens*, *vins*, *viens*, sont signalées par les instituteurs dans tout l'arrondissement de Vouziers : canton de Vouziers, à Vouziers et à Longwé ; canton d'Attigny, à Sainte-Vaubourg et à Chuffilly ; canton de Buzancy, à Sommauthe ; canton de Tourteron, à Lametz et à Marquigny ; canton de Monthois, à Monthois, Sugny, Marvaux et Savigny-sur-Aisne ; canton de Machault, à Machault.

La carte *mien* de l'*Atlas linguistique* présente des formes *mēn* dans toute la Belgique wallonne (à côté de *mèn*, 188, *mín*, 292, 184, 185) et en Lorraine.

La désinence *-ē* occupe dans la carte (nous) *étions* de l'*Atlas linguistique* la Wallonie tout entière au sud des points 198, 197, 192, 190. La forme *êtē* se rencontre sporadiquement dans tout le nord de la France ; *êtē* se trouve aux points 178, 166 (Ardennes), 155, 146, 135, 128, etc. (Marne), et couvre les départements de l'Est ; la désinence lorraine est *-ī*. — La carte (ils) *étaient* offre une répartition un peu différente : le nord de la France ne connaît pas de formes en *-ē* ; celles-ci apparaissent en Wallonie dès les points 198, 195, 192, 191, et s'étendent sur toute la Belgique et les départements de l'est de la France (Ardennes, 178, 177, 166 ; Marne, 155, 146, 135, 128, etc.) ; des variantes en *-ī* existent en Lorraine.

La désinence *-ē* de la première personne du pluriel des temps secondaires correspond aux désinences *-iens*, *-iens*, de l'ancien français. Cette désinence s'est étendue à la troisième personne du pluriel dès une époque assez ancienne (*serient*, ils seraient, dans le *Registre* de REVIN, vers 1350, 1 ; *astient*, ils étaient, 1413, 73). Cet état est celui de la majorité des villages ardennais à l'époque actuelle. Mais, de même que la désinence *-ō* s'est généralisée aux trois personnes du singulier, la désinence *-ē* apparaît aux trois personnes du pluriel sur quelques points.

J'ai réuni les exemples anciens de la désinence *-iens* à la première et à la troisième personne du pluriel des temps secondaires : imparfait de l'indicatif, conditionnel, et imparfait du subjonctif.

AGIMONT. — Première personne. Imparfait : *teniens*, (nous) tenions, 1300 ; *estiens*, (nous) étions, 1305.

REVIN. — Première personne. Imparfait : *avvient*, (nous) avions, 1391, 69.



Troisième personne. Conditionnel : *serient*, (ils) seraient, vers 1350, 1. — Imparfait du subjonctif : *fuisseient*, 1498, 171, *jeuisseient*, 1500, 174, (qu'ils) fussent.

ORCHIMONT. — Première personne. Imparfait : *vouliens*, (nous) voulions, 1257 ; *aviens*, (nous) avions, 1290 ; *disiens et affirmiens*, (nous) disions et affirmions, 1298. Les formes *teniemes*, *teniemmes*, (nous) tenions, 1290, proviennent sans doute d'une contamination avec la désinence du prétérit (nous *tinmes*) ; je n'ai pas relevé d'exemple du type *ebantomes* au présent de l'indicatif. — Conditionnel : *seriens*, (nous) serions, 1300. — Imparfait du subjonctif : *acordissiens*, (que nous) accordassions, 1264 ; *peussiens*, (que nous) pussions, 1290 ; *eussiens et tenissiens*, (que nous) eussions et tinssions, 1290.

CONS-LA-GRANDVILLE. — Première personne. Conditionnel : *porriens*, (nous) pourrions, 1265.

Dans un accord signé entre le chapitre de BRAUX et un sire de BOHAN en 1361 (Archives départementales des Ardennes, G. 15), je trouve : première personne. Imparfait : *deviens*, (nous) devions, *aviens*, (nous) avions, *aviens et poiens*, (nous) avions et pouvions. — Imparfait du subjonctif : *ebnuissiens* (3 ex.), que nous eussions.

MÉZIÈRES. — Première personne. Imparfait<sup>1</sup> : *aviens et pouviens*, (nous) avions et pouvions, 1261, RI, p. 331 ; *faisiens*, (nous) faisons, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>. — Imparfait du subjonctif<sup>2</sup> : *vocissiens*, (que nous) voulussions, 1332, M 29 ; *feissiens*, (que nous) fissions, 1359, G. 147.

*bin*, bien, est isolé dans une charte de 1297, M 10 (auci *bin* pour les amandes).

CARIGNAN, 1384. — Première personne. Conditionnel : *deberriens*, (nous) devrions. — Imparfait du subjonctif : *fussien*, (que nous) fussions.

Il semble bien évident que la voyelle a été traitée primitivement dans nos patois comme en français : la réduction de la diphtongue *yê* est un phénomène secondaire et relativement récent que je dois expliquer.

Les mots qui présentent ce caractère sont des monosyllabes d'emploi fréquent, usités dans des exclamations et dans des expressions toutes faites (bien, rien, tiens, viens). La réduction a pu s'opérer comme dans le français familier pour la forme *bê*, *bien* ; le type *bê* se serait ensuite généralisé. — La désinence verbale *-ê* a une

1. Pour les formes champenoises, voy. KRAUS, *op. cit.*, p. 66.

2. KRAUS, *ibid.*, p. 68.

origine toute différente. Un *y* a disparu derrière une chuintante dans la région ardennaise comme en moyen français : le français *chien*, *cyè*, aboutit à *eè* dans un certain nombre de villages de mon *Enquête* (28, 40, 65, 67, 69) : cette forme est signalée par les instituteurs à Lametz (Ardennes, Vouziers, Tourteron), à Savignysur-Aisne (Ardennes, Vouziers, Monthois), à Sommauthe (Ardennes, Vouziers, Buzancy), etc. Tous les imparfaits du subjonctif étaient dans ce cas, le groupe français *ss* aboutissant à la chuintante *c* dans toute la région ardennaise ; les verbes en *-cher*, *-ger*, qui sont nombreux, avaient partout *-è* au lieu de *-yè* ; la désinence de la première personne des temps principaux offrait l'alternance *-ô* pour l'indicatif, *-yô* pour le subjonctif. La désinence *-è*, phonétiquement régulière dans certains temps et dans certains verbes, s'est étendue partout par analogie.

**163.** Dans toute la région ardennaise, à l'exception des villages les plus méridionaux, tout *e* suivi d'une *nasale articulée* est un *e nasal*.

1° *êm*, (il) aime ; *tÿèn*, chaîne ; *tÿèn*, chêne ; *fôtèn*, fontaine ; *frèn*, frêne ; *grèn*, graine, à l'article *chênevis* ; *lèn*, laine ; *rèn*, *rèn kôras*, *rèn kôrèt*, *rènèt*, raine, rainette, à l'article *grenouille*, etc., etc. — De même *sÿèè*, saigner ; *gÿèè*, gagner, etc.

2° *avèn*, avoine ; *mèn*, (il) mène, et *mènè*, mener ; *pèn*, peine ; *vèn*, veine ; *tu t mèm*, tout de même (8), etc., etc.

Sur l'*Atlas linguistique* le mot *laine* présente dans tout le nord de la France et dans la Belgique wallonne une voyelle nasale ou partiellement nasalisée. Il en est de même dans le département des Ardennes aux points 178, 167, 177. Les formes *lèn* sont françaises et s'étendent en Lorraine au sud des points 158, 166, 165, 175, 176, 181. — La répartition des variantes est identique pour le mot *semaine*, dont la voyelle est rarement nasalisée dans l'est. — La carte *femme* offre aussi un type *fèm*, *fèm*, très commun dans toute la région picarde et wallonne.

Je n'ai point relevé les exemples anciens qui attestent cette prononciation (*plainne*, pleine ; *avenne*, avoine, etc.). Elle est en effet commune à l'ancien français et à nos patois : ce n'est que pendant

la période du moyen français que la voyelle *ê* s'est dénasalisée dans la langue littéraire et sans doute aussi dans les départements de l'est de la France. Au sud de la région ardennaise les cas de dénasalisation sont beaucoup plus nombreux (§ 58) : le mécanisme et la date de ce phénomène ont dû varier sensiblement suivant les cas.

**164.** Dans les villages wallons de mon domaine l'*e bref ou long entravé par une nasale suivie d'une autre consonne* est représenté par la voyelle *ê*.

a) *ôtrêmê*, autrement (14) ; *brâmê*, beaucoup, mot à mot bravement ; *sê*, cent (8) ; *dÿê*, gens ; *pêd*, pendre ; *rêd*, rendre ; *sêlmê*, seulement ; *têr*, tendre ; *vêrdi*, vendredi ; *vê*, vent (3 à 6, 8), etc., etc.

b) *sêt*, cendre (2, 21) ; *dê*, dans ; *ddê*, dedans ; *fêd*, fêt, fendre ; *lêw*, langue ; *sêglê*, sanglier ; *sê*, sans ; *suvê*, souvent (3, 4, 6 à 8) ; *vêd*, *vêt*, vendre, etc., etc.

La carte *seulement* de l'*Atlas linguistique* permet de déterminer l'extension de ce trait, qui est commun aux parlers picards et wallons<sup>1</sup> et s'étend sur tout le nord de la France et en Belgique. Le département des Ardennes, à l'exception du point 188, qui est wallon, limite à l'ouest l'aire de *ê* ; le point 176 (Luxembourg belge), avec la forme intermédiaire *sêlmâ*, constitue l'exemple le plus méridional de ce caractère. — La carte *dedans* présente une répartition de formes analogue : *ddê* est le type régional picard-wallon ; *dudê*, au point 183 (Luxembourg belge), termine cette aire du côté du sud. Le point 176 dit *duda* ; le point 182 *dudê*). — Les cartes *vendre*, (ils) *commencent*, ne font que confirmer cette distribution géographique des représentants de l'*e nasal entravé*.

Pour le moyen âge les faits ont été réunis et interprétés par H. HAASE, *Das Verhältniss der Picardischen und Wallonischen Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedecktem n*, Halle, Dissertation. C'est seulement par les rimes que l'on peut établir la valeur exacte des graphies. Le Registre des Échevins de REVIN présente à cet égard une confusion complète.

1. Voy. aussi MEYER-LUEBKE. *Gr.*, t. I, p. 111.

BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne*.

1° *en* représente le son *ē* : *vente*, vingt, 1373, 63 ; *Jakement*, Jacquemin, 1391, 69 ; *Jebenin*, Jeamin, 1411, 71 ; *fen*, fin, 1416, 76 ; *eskevens*, vers 1350, 2, *esqueven*, 1368, 56, *esquevens*, vers 1350, etc., 5 à 8, 10, etc., échevin ; *vent*, (il) vint, 1368-1416, 59, 62, 64, 67, 71, 74, 76, etc.

Les graphies suivantes sont donc régulières : *seuglé*, sanglier, vers 1350, 2, et *ibid.*, *aiçemen*, aisement, bien communal ; *jumen*, jument, XIII<sup>e</sup> s., 17 ; *dedens*, dedans, XIII<sup>e</sup> s., 22 ; *sen*, sans, 1416, 76 (transcrit *sain*, XIII<sup>e</sup> s., 22, et AGIMONT, 1300) ; *dimenche*, dimanche, 1418, 77 ; *vent*, (il) vend, XIII<sup>e</sup> s., 20, 22, au subjonctif *vende*, (qu'il) vende, XIII<sup>e</sup> s., 16, etc., etc.

Mais *gençier*, janvier, 1368, 58 ; *quen*, quand, 1413, 94, sont erronés.

2° Les graphies *in*, *ain*, *cin*, sont plus rares et également peu sûres : *vendinge*, vendange, 1368, 59 ; *vaindeit*, (il) vendait, vers 1350, 1 ; — mais *lains*, *laint*, tant, *id.*, *ibid.* ; *Hein*, Han (Jean de), 1468, 134, transcrit en 1031 *Ham* (p. 44).

3° Enfin l'orthographe *an* apparaît de bonne heure dans des cas où l'on attendrait *en* : *commansant*, commençant, XIII<sup>e</sup> s., 12 ; *comanceront*, (ils) commenceront, 1366, 51, etc., etc.

Mais la prononciation exacte de *an* est elle-même douteuse : *ansy*, ainsi, XIII<sup>e</sup> s., 26, 27, 28, alterne avec *ensy*, XIII<sup>e</sup> s., 13, 24, *ency*, XIII<sup>e</sup> s., 28, *ensis*, 1379, 68.

J'ai renoncé à faire le relevé complet d'exemples manifestement inutilisables, aussi bien dans les chartes wallonnes que dans le *Registre de RLXIX*.

MÉZIÈRES. — Dans une charte de 1288, M 7, je trouve *apartenainces*, appartenances ; *convenainces*, convenances ; *amainde*, amende ; *despaindre*, dépendre ; dans une charte de 1299, M 12, *reindre*, rendre. — *Intierement*, entièrement, 1289, RI, p. 397, est un latinisme.

Ces exemples, qui sont en contradiction avec tout l'ensemble des autres documents anciens et modernes, constituent évidemment des wallonnismes ou des picardismes. Ils montrent avec quelle défiance il faut utiliser les chartes dans les études dialectales.

C'est dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle que le dialecte de l'Île-de-France s'est séparé des autres dialectes par le passage du son *ē* au son *ā* dans cette position : les patois wallons ont simplement conservé l'état de choses originel.

**165.** Dans la région wallonne et au sud du département des Ardennes un *a* latin entravé par une consonne nasale suivie d'une mi-occlusive est représenté par *ē* (qui devient *è* à l'extrême sud, d'après le § 68).

*kēdyi* (16, 18), et *l̄yēdyi*, *l̄yēdyi*, changer; *grēdȳ*, *grēdȳ*, grange, et *grēdȳt̄*, *grēdȳt̄*, grangette; *mēdyi*, manger, et *m̄wēdyi*, en Wallonie, au sud. *mēdyi*, *mēdyi*; *mēt̄ȳ*, *mēt̄ȳ*, manche; *plēt̄ȳ*, (15, 18), et au sud *plēt̄ȳ*, *plēt̄ȳ*, planche; *plēt̄ȳi*, *plēt̄ȳi*, plancher, etc.

Il faut sans doute ajouter à cette liste quelques formes isolées, où la mi-occlusive est remplacée par la chuintante  $\epsilon$  : *dim̄ē*, dimanche (15; *dimenche* en 1418, dans le Registre de REVIN, 77); *m̄ē*, jardin (77), d'un type latin *mansus*, serait demi-savant.

Ce trait est commun à la plupart des patois du nord et de l'est de la Gaule romane. Dans la carte *manger* de l'*Atlas linguistique* la voyelle  $\bar{e}$  est celle du radical du verbe en picard, en wallon et en lorrain<sup>1</sup> : à côté de *mēyi* la Belgique wallonne connaît également *m̄yi*, *m̄yi*, *mayi*. La voyelle a perdu son caractère nasal aux points 293 et 199 (nord de la Belgique) ainsi qu'au point 176 (Luxembourg belge), qui constitue une aire ininterrompue avec les points 175 (Meuse) et 181 (Meurthe-et-Moselle). Des variantes en  $\bar{i}$ , contiguës aux formes en  $\bar{e}$  (174 et 164, Meuse; 171, Meurthe-et-Moselle), en proviennent sans doute suivant le processus étudié au § 38 *bis*. Enfin des exemples isolés se rencontrent dans les Vosges et dans les départements voisins. — La carte *manche* présente aussi les types *m̄ē*, *mēt̄ȳ*, partout répandus à côté du français *m̄ē*. M. Edmont n'a relevé que quatre exemples de la voyelle orale : *mēt̄ȳ* (176, 182, Luxembourg belge) et *m̄ē* (174, 164, Meuse). — Au mot *grange* la voyelle  $\bar{e}$  existe partout dans le nord et l'est de la France ainsi qu'en Belgique.

L'influence des mi-occlusives et des chuintantes sur la nasale  $\bar{a}$  est facile à expliquer<sup>2</sup>. Ces consonnes exigent en effet un relèvement marqué de la langue : celle-ci laisse sur le palais artificiel une large trace (§§ 247 et 236). La langue tend naturellement à prendre pendant la durée de l' $\bar{a}$  la position nécessaire pour l'articulation de la consonne suivante : la voyelle se teinte aussitôt d' $\bar{e}$ . De même l' $\bar{a}$

1. Voy. aussi MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 229.

2. Pour les exemples anciens, outre l'étude de HAASE, voy. J. ZEMLIN, *Der Nachlaut i in den Dialekten Nord- und Ost-Frankreichs*, Halle, p. 20. — Pour les raisons exposées au § 164, je n'ai pu utiliser les documents de la région ardennaise.

suivi et surtout précédé d'une mi-occlusive aboutit régulièrement à *ê* (§ 31). J'ai d'ailleurs noté au § 157 de nombreux exemples où l'*â* tend à l'*ê* en dehors de toute influence précise ; les deux sons peuvent être facilement confondus dans l'articulation et pour l'oreille : cette particularité a favorisé certainement le passage de l'*â* à *ê*.

**Remarque I.** — Le suffixe germanique *-ing* aboutit à *-êdy*, *-êtÿ*, au nord et au sud de la région ardennaise, dans le mot *mésange* (*mazêdy*, *mazêtÿ*).

**Remarque II.** — *Gagner* se dit *gêni* (et *gêni*) dans quelques villages wallons et au sud du département des Ardennes. Ces formes s'expliquent de la même façon que les formes *mêdy*, *manger*, *dimêc*, *dimanche* : la langue doit se relever et toucher largement le palais pour l'articulation de la nasale mouillée (§ 282). Dans les mots *bêny*, *borgne*, *grêny*, *grange*, etc. (§ 38), le processus a été le même. La voyelle, devant une nasale articulée, a perdu son caractère nasal.

**166.** Quelques mots où un *e latin* est entravé par une *consonne nasale suivie d'un r* présentent également la voyelle *ê* (*ê*) au sud de la région ardennaise<sup>1</sup>.

*dÿêr*, *dÿêr*, *gendre* ; *têr*, *têr*, *tendre* ; *vêrdi*, *vêrdi*, *vendredi*, etc. — De même *prêr* (63), *pêr* (72, 88), *prendre* (voy. aussi les articles *apprendre*, *entreprendre*).

*Vendredi* dans l'*Atlas linguistique* se dit *vêrdi* (*vardi*) dans tout le nord de la France ; *vêrdi* et *vêrdi* dans la Belgique wallonne ; le point 176 (*vêrdê*) est le point le plus méridional qui présente la voyelle *ê* (*e*).

Les graphies anciennes *genre*, *tenre*, *venredi*, ne peuvent nous fournir aucun renseignement sur la prononciation de la voyelle nasale. Il semble qu'il faille distinguer entre les formes que j'ai recueillies et celles de l'*Atlas*. Dans l'*Atlas* en effet la voyelle *ê* est régulière pour la région picarde et wallonne (§ 164) ; *venredi*, qui aboutit à *vêrdi*, a pu être traité comme *tenrai*, *venrai* (§ 58, Remarque). Dans

1. Voy. HOPF u. G., *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XI, p. 542.

la région ardennaise au contraire le type *ê* est antérieur au type *é*, et il dérive d'un *ā* primitif (cf. les articles *gendre*, *tendre*, *vendredi* avec les articles *changer*, *manger*, et *pendre*, etc.). Il est assez étrange que ces formes ne s'étendent pas au sud de la région ardennaise : leur limite coïncide à peu près exactement avec celle de l'*r* dit *lorrain*. Il semble donc que l'on doive expliquer la présence de l'*ê* par l'influence de l'*r* lingual ardennais : l'*r*, qui est guttural, n'aurait eu aucun effet sur l'articulation de la voyelle.

**Remarque I.** — La forme *zawîy*, anguille (8, 12), est sans doute une fausse forme patoise. L'alternance de la voyelle française *ā* et de la voyelle patoise *ê* est assez répandue pour que les patoisants aient un sentiment très net de leur correspondance. Cette opinion semble être aussi celle de MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 102.

**Remarque II.** — Le mot *simêtyêr* (f.), cimetière, à côté de *simâtyêr* (f.), etc., est savant et d'usage récent. J'ai relevé moi-même le type *âtre*, *âtrie* (63) : il est très rare dans la région ardennaise ; mais il subsiste dans l'*Atlas linguistique* aux points 186 et 184 (Belgique wallonne) ; le dérivé *âtri* (f.) se rencontre au point 165 (Meuse) et dans le département de Meurthe-et-Moselle. Outre la disposition géographique de ces points, le genre actuel du mot *cimetière* prouve qu'il a remplacé le féminin *âtri* dans toute l'étendue de mon domaine. L'article *cimetière* de mon *Enquête* est un exemple caractéristique des déformations innombrables que peut subir un mot savant qui devient populaire.

**167.** La voyelle *ê* correspond à la voyelle *â* dans les mots *ê*, un (article indéfini) ; *lêdi*, lundi (région wallonne) ; *aprêtê*, emprunter (ibid.). L'adjectif numéral *ê*, *êk*, *yê*, *yêk*, un, présente au centre et au sud de mon domaine des formes francisées.

J'ai relevé au xiv<sup>e</sup> siècle dans le Registre de REVIN, *chesquen*, chacun, 27, 31.

Le passage de *â* à *ê* est parallèle au passage de *â* à *ê* (§ 88) ; il n'est qu'un cas particulier de la loi générale de délabialisation des voyelles. Il est d'ailleurs possible que le son *â*, d'un usage exceptionnel dans nos patois, ait été transformé en un son plus com-

mun : c'est ainsi qu'en français *aubun* est devenu aubin, *aigrun*, égrain, et *tendrun*, tendron.

**Remarque I.** — Les formes *pèrזê*, *pèrsê*, persil, semblent représenter le type classique *petroselinum*. Sur la carte *persil* de l'*Atlas linguistique* la désinence *-ê* est répandue dans toute la Belgique. Elle y constitue trois groupes : le premier, au Nord, comprend les points 294, 293 et 290 (*pèrsê*); le second est borné par les points 199 et 198, au Nord, 187 et 184, au Sud (*pèrזê*, *pyèrזê*); *pársê*, au point 182 (Luxembourg), doit être joint à quelques exemples isolés dans le département de la Meuse.

**Remarque II.** — Le mot *dýçj* (f.), givre, et le verbe *dýççê*, *givrer*, que j'ai notés au sud de la région ardennaise, sont difficilement explicables à côté de *givre*. L'origine de ces mots n'est pas connue.

**Remarque III.** — Les variantes *mê*, *a mê*, chez, se rencontrent dans la région wallonne à côté de *mô*, *a mô*. L'étymologie traditionnelle de cette expression (*ad mansionem*) ne peut expliquer ces formes, qui proviennent sans doute d'une contamination avec la préposition *dê* (dans).

Les exemples suivants semblent d'ailleurs fortifier une autre étymologie (*ad montem*) : le quartier *amont* Déluve ; l'autre quartier est *amont* le Val deseur le Vieux pont (MOLHAIS, *Registre de 1583-1597*, aux Archives départementales des Ardennes, G. 82) ; et dans le *Registre de REVIS* : le jardin a le cave *amon* l'Estreye, 1449, 103. L'expression correspondante *aval* est courante avec le sens de *dans* : aller *avô l'vî*, aller dans le village (13) ; *avô lè vòy*, par les rues (1) ; courir *pa ll avô* les champs (mot à mot *par tout aval*), se dit au nord et au centre de la région ardennaise.

**Remarque IV.** — L'infinitif *pêr*, pondre (10), a été refait à l'imitation de *pôr* sur un type secondaire *pèné* (11, 14), participe passé *pènu* (10, 11, 14). C'est une formation tout à fait particulière. La carte *pondre* de l'*Atlas linguistique* présente *pôn* dans le nord de la France, *pôr* en Belgique et dans les départements de l'Est, avec les variantes *pinê*, au point 194 (Belgique), *pinê*, *piné*, aux points 188 et 177 (Ardennes).



**Remarque V.** — Une nasale insolite, dans le mot *kêkâ*, quelqu'un (67, 82), provient sans doute d'une fausse restitution : un *ê* patois correspond assez souvent dans cette région à un *ê* français. Il a pu y avoir également assimilation des deux voyelles ; cette assimilation était facilitée par le redoublement de la consonne. Dans *pêpiyêr*, pépinière (20), il s'agit d'une simple déformation ; dans *fêrn*, ferme, adjectif employé adverbialement (15), il y a eu action de la nasale après la chute de l'*r*.

### Diphthongue *wê*.

**168.** La voyelle *ê* constitue l'élément accentué d'une seule diphthongue : la diphthongue *wê*.

Dans la région wallonne l'*a* latin suivi d'une nasale et l'*e* fermé dans la même position aboutissent derrière une consonne labiale à la diphthongue *wê*.

1° *dimwê*, demain ; *fwê*, faim ; *mwê*, main ; *pwê*, pain ; *sâmwên*, semaine, etc.

2° *awên*, avoine ; *fwên*, fourche, et *fwênêt* (français fouine, fouinette) ; *mwên*, (je) mène, et *mwênê*, mener ; *pwên*, peine ; *wên*, veine (issu d'un intermédiaire théorique \**rwên*), etc.

Dans l'*Atlas linguistique* *fwê* occupe exclusivement en Wallonie les points 188, 187, 185, 184, 183, 197 (carte *faim*). Sur la carte *main*, le type *mwê* est lui aussi purement wallon (points 197, 198, 189, 195, 186, 188, 187, 185, 183, 184) ; les formes *pwê*, pain, s'étendent sur la même aire, diminuée des points 195 et 187. Au mot *semaine*, les points 189, 197, 195, 186, 188, 187, 185, 183, 184, présentent la diphthongue *wê*. — Dans la carte (il) *mène*, au contraire, les types *mwên*, *mwên*, sont assez répandus : *mwên* se rencontre dans le département du Nord, au point 271 ; dans la Belgique wallonne (*mwên*, 193 ; *mwên*, 190 ; *mwên*, 189, 195, 187), dans le département de Meurthe-et-Moselle (173, 163, etc.).

La diphthongue est rarement notée dans les textes du moyen âge.

REVIN. — *avoinne*, avoine, vers 1350, 9, mais *avainne*, *ibid.*, 7 ; *amoine*, (il) amène, *XIII<sup>e</sup> s.*, 36 ; *moïn*, main, 1367, 55. — En revanche j'ai noté *maïns*, moins, 1264 (3 ex.), appendice à la pièce 4, 1447, 100, 1453, 118.

MITTRES. — *avoinne* est isolé : 1299, RI, p. 464, à côté de *avainne*, 1261, *ibid.*, p. 331, 1292, *ibid.*, p. 437, et 1299, *ibid.*, p. 463<sup>1</sup>.

Il y a lieu de distinguer dans l'*Atlas linguistique* les mots du type *lèw*, *faim*, et ceux du type *mèwèn*, (il) mène : les premiers sont particuliers à la région wallonne et constituent une évolution secondaire de la voyelle *è* derrière une consonne labiale ; les autres présentent devant nasale comme en position libre le passage à *oi* de la diphtongue *ei* issue de l'*e fermé* : ils se trouvent répandus en Belgique ainsi que dans le nord et l'est de la France. — Dans le domaine que j'ai étudié ces deux types de mots doivent être réunis : l'*e libre et accentué* aboutit en effet à *è* derrière les consonnes autres que les labiales : il s'agit d'une transformation postérieure d'un *è* d'origine quelconque sous une influence labialisante.

M. l'abbé ROUSSELOT, dans ses *Principes de phonétique expérimentale*, p. 937, a signalé ce phénomène. Les lèvres, fermées pendant la durée la consonne labiale, articulent un *w* très léger en s'ouvrant pour la prononciation de la voyelle. Devant certaines voyelles et dans des parlers où la diction est suffisamment lente, le son naissant peut devenir un son complet. J'ai noté moi-même l'apparition de la semi-voyelle dans le mot *fôyô* (m.), taupe : au point 15 on dit *fôyá*, *f.ôyá* ; aux points 10 et 14 *f.ôyô* est la forme unique.

**Remarque.** — Le type *lèw*, langue, présente dans la région wallonne une diphtongue *èw*. La semi-voyelle provient de la réduction du groupe *gaw* (§ 196).

**169.** La voyelle *è* tend vers *â* ou vers *î* suivant que la langue se relève et vient toucher le palais d'une manière insuffisante ou d'une manière excessive. Si le voile du palais s'abaisse trop peu ou s'abaisse après le début de la voyelle, la résonance nasale est moins sensible et l'oreille perçoit une voyelle partiellement dénasalisée.

1. KRATS, *op. cit.*, p. 8, ne cite que quelques exemples de la graphie *oi* à la suite d'une labiale.

$\bar{e}$  TEND VERS  $\bar{a}$ .

**170.** La voyelle intermédiaire  $\bar{a}$ , qui est très répandue, marque le plus souvent une étape dans l'évolution de  $\bar{a}$  vers  $\bar{e}$ . Quand il paraît établir une transition entre  $\bar{e}$  et  $\bar{a}$ , ce son est souvent d'origine douteuse : il peut témoigner simplement d'une confusion entre le son français et le son patois correspondant, ou n'être qu'un essai de correction de la forme patoise : les exemples en sont en effet particulièrement nombreux dans la région où voisinent dans les mêmes mots (dans, dent, etc.) un  $\bar{e}$  wallon et un  $\bar{a}$  français :  $t\bar{y}\bar{a}$ , chien (23);  $st\bar{a}$ , étain (23);  $fw\bar{a}$ , foin (33);  $kw\bar{a}$ , m. pl. (49, 83), et  $kw\bar{a}$ , à côté de  $kw\bar{v}$ , œufs de grenouille (en français *convain*), etc. Il semble donc qu'il n'y ait pas à proprement parler tendance de  $\bar{e}$  vers  $\bar{a}$  dans la région ardennaise; en effet la voyelle  $\bar{e}$  tend à se fermer dans la plupart des cas.

 $\bar{e}$  TEND VERS  $\bar{i}$ .

**171.** L'*e fermé nasal* est répandu dans tout le sud de la région ardennaise : aux articles *bien*, *chien*, les formes  $b\bar{e}$ ,  $t\bar{y}\bar{e}$ , marquent à peu près la limite de l' $\bar{e}$  et de l' $\bar{i}$ . Cette limite est d'ailleurs très irrégulière : les nuances de timbre et de durée sont moins sensibles dans les voyelles nasales que dans les voyelles orales.

La voyelle intermédiaire  $\bar{e}$  et l'*i nasal* sont au contraire fort rares. J'en ai relevé quelques exemples au point 55 :  $pl\bar{e}d$ , pleine;  $kw\bar{z}\bar{i}$ ,  $mun\bar{i}$ , ver de noisette;  $kw\bar{i}b\bar{e}rk\bar{i}$ , vilebrequin; et au sud du département des Ardennes :  $\bar{i}k$ , ongle (83), et  $\bar{i}nk$  (86);  $\bar{a}d\bar{i}n$ , andain (75); l'article indéfini a fréquemment le son  $\bar{i}$ ,  $\bar{i}_n$ ,  $\bar{i}n$ . Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *quelqu'un*, il faut descendre jusqu'aux points 171, 170 (Meurthe-et-Moselle), pour trouver les notations  $-\bar{i}_nk$ ,  $-\bar{i}nk$ .

La rareté de ces exemples provient d'une particularité acoustique : le timbre de la voyelle  $\bar{i}$  se prête mal à être accompagné d'une résonance nasale; un abaissement du voile du palais suffisant pour que l'on perçoive un  $\bar{a}$  ou un  $\bar{e}$  nasalisés ne modifie pas sensiblement pour l'oreille le timbre de l' $\bar{i}$ . Il résulte de ce fait que la fermeture progressive de la voyelle nasale correspond pour l'oreille à une dénasalisation progressive.

## ê TEND A PERDRE SON CARACTÈRE NASAL.

**172.** C'est surtout au sud du département des Ardennes et en position finale que les variantes du son ê permettent de constater le mécanisme de la dénasalisation<sup>1</sup>. Je ne citerai que quelques exemples, qui présentent la série à peu près complète des sons intermédiaires entre ê et é.

LAPIN : *lapễn*, 80, etc. ; — *lapễy*, 92 ; *lapễn*, 91 ; — *lapễn*, 93 ; — *lapễn*, 85 ; *lapễy*, 73.

BIEN : *bễn*, 74, etc. ; *bễy*, 92, 93 ; — *bễn*, 84, etc. ; *bễn*, 88 ; — *bễn*, 79, 93 ; — *bễ*, 89.

CHIEN : *tjễn*, 70 à 72, etc. ; — *caễ*, 67 ; *tjễ*, 76 ; — *tjễ*, 84, 86 ; *tjễn*, 79, 86 ; — *tjễy*, 73, 92, et à 73, *tjễ* (la fille du sujet) ; — *tjễ*, *tjễn*, 29 ; *cyễn*, *tjễn*, 79.

CINQ : *sễnk*, 73 ; *sễnk*, 72, 77, 89, 90 ; — *sễnk*, 85, 87 ; *sễnk*, 91 ; — *sễnk*, 93 ; *sễnk*, 79, 91 ; *sễnk*, 73 ; *sễnk*, 89.

Les articles *main*, *mien*, *tiens*, *vendredi*, *viens*, etc., présentent des variantes analogues ; je ne retiendrai que les plus caractéristiques : *âdễn*, andain (29) ; *mễn*, main (43) ; *matễy*, matin (29) ; *kuyvễn*, m. pl., dans l'aire de *kacễ*, œufs de grenouille (72) ; *ễnk* (73), *ễnk* (93), *ễnk* (79, 91), ongle ; *kễkễnk*, quelqu'un (79, 91) ; *mawễy*, moins (79) ; *pễy*, *môyễy*, Pin, Moyen, sections d'Izel (p. 78), etc., etc.

Les instituteurs signalent la prononciation défectueuse de la voyelle ê en position finale à peu près dans tout le département des Ardennes ; dans l'arrondissement de Rocroi, canton de Rocroi, à Saint-Nicolas (*biengne*, bien) ; canton de Rumigny, à Champlin (*in* final se mouille), à Estrebay (*raisingne*, *vingne*, raisin, vin) ; canton de Signy-l'Abbaye, à Signy-l'Abbaye (*in* se prolonge dans *chemin*, *faim*, etc.) ; — dans l'arrondissement de Mézières, canton de Charleville, à Nouzon (*marci*, marin, *sic*) ; canton de Flize, à Dom-le-Mesnil (*chemingne*, *paingne*, chemin, pain) ; dans l'arrondissement de Sedan, canton de Sedan-Sud, à Chéhéry (*pễin*, pain,

1. La dénasalisation de l'e nasal s'étend à une aire importante dans le sud de la région ardennaise. Deux points isolés présentent également de nombreux cas : le point 55 et le point 51 (chez les enfants seulement).

*sic*); canton de Mouzon, à Beaumont (*in* se prononce *inrgue* dans lapin, etc., *sic*); — dans l'arrondissement de Vouziers, à La Croix-aux-Bois (*matingn*, matin), à Terron-sur-Aisne (*painie*, *vinie*, pain, vin; lisez sans doute *pēy*, *vēy*); canton de Monthois, à Savigny-sur-Aisne (*paign*, *faign*, pain, fain); canton de Grandpré, à Lançon (*in* mal prononcé), à Châtel-Chéhéry (*in* prononcé *ingn*), à Senuc (*matingn*, *poulaingn*, matin, poulain).

L'*Atlas linguistique* ne présente que de faibles traces d'un phénomène aussi général : la prononciation appuyée de l' $\tilde{e}$  est considérée en effet comme incorrecte et même grossière; les patoisants non prévenus s'efforcent de l'éviter. La carte *quelqu'un* présente les variantes  $k\acute{e}k\grave{a}\tilde{e}_y$  au point 176 (73 de mon *Enquête*),  $k\acute{e}k\tilde{e}_y$  au point 182 (Luxembourg belge),  $k\acute{e}k\tilde{e}_y k$  au point 181 (Meurthe-et-Moselle); des formes analogues se rencontrent isolément dans les départements de l'Est. — Au mot *un*, M. Edmont a noté  $\tilde{e}_y k$  (182, Luxembourg belge),  $\tilde{u}k$  (170, 180, 160, 89, Meurthe-et-Moselle, etc.),  $\tilde{u}k$  (171, Meurthe-et-Moselle, 68, Vosges).

J'ai déjà exposé le mécanisme de la dénasalisation des voyelles ardennaises à propos de la voyelle  $\tilde{a}$  (§ 159); je reprendrai cette question dans son ensemble. Des variantes comme  $t\tilde{y}\tilde{e}n$  à côté de  $t\tilde{y}\tilde{e}$  sont caractéristiques : le mouvement du voile du palais a été retardé pendant toute la durée de la voyelle, qui reste pure et qui est suivie d'une consonne nasale parfaitement articulée. Le début de ce phénomène apparaît d'une manière bien nette dans les diagrammes que j'ai obtenus au moyen de l'*Inscripteur de la parole*<sup>1</sup>. Les mots que j'ai inscrits :  $p\tilde{w}\tilde{e}$ , pain;  $l\tilde{e} d\tilde{y}\tilde{e}$ , les gens;  $k\acute{e}k\tilde{e}$ , quelqu'un, représentent la prononciation de M. G. Bourgeois, de Fumay. J'ai noté quelquefois dans le parler du Dr Bourgeois et en général à Fumay la résonance nasale  $n$  : la consonne reste bien visible à la ligne du nez alors que les vibrations du larynx ont disparu à la ligne de la bouche (cf. pour la forme des vibrations nasales vocaliques et consonantiques le tracé des mots  $d\tilde{e}l p\tilde{w}\tilde{e}n$ , de la peine). Un nouvel élément intervient dans la dénasalisation de l' $\tilde{e}$  : c'est la tendance de la voyelle à se fermer. L'abaissement du voile du palais restant le

1. Sur cet appareil, voy. p. 16, et p. 284, n. 1.

même, l'oreille perçoit une résonance nasale moindre pour un *é* que pour un *ê*. C'est ainsi que *sêk* aboutit à *sênk* par suite du retard

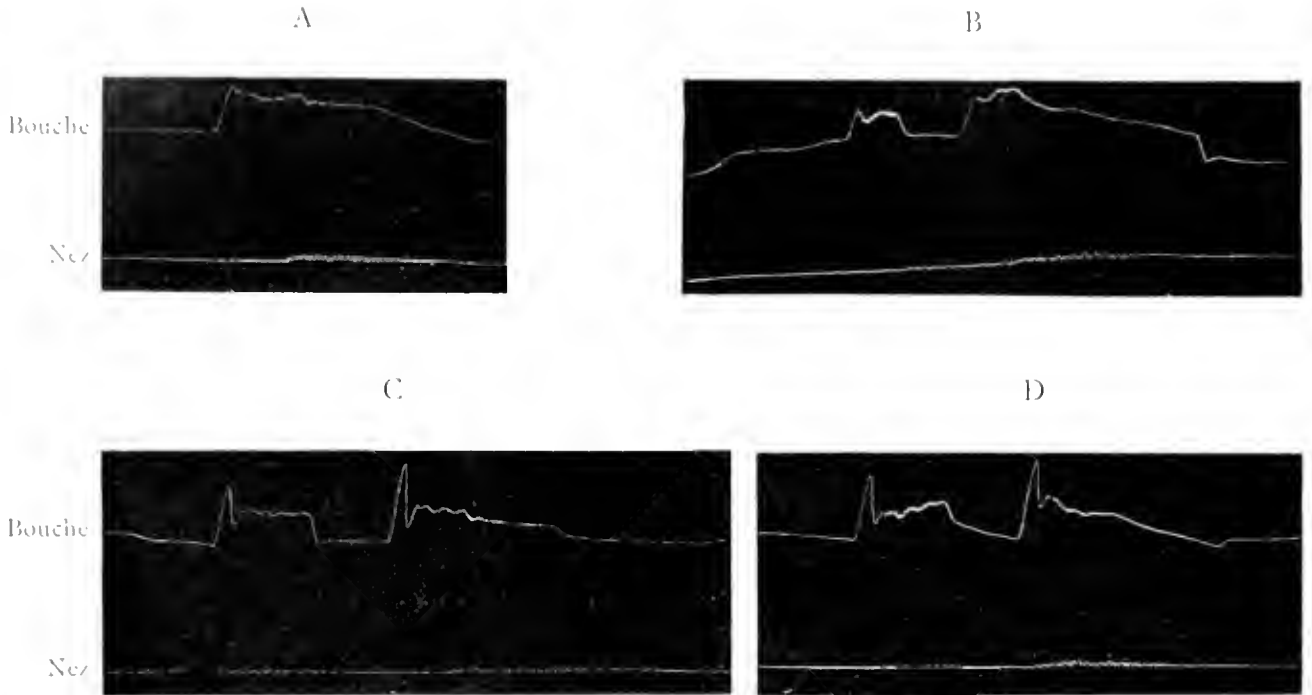


FIG. 10.

- A. *pwê* (pain). — B. *lê d'jê* (les gens).  
 C. *kêkê* (quelqu'un). — D. *dêl pwên* (de la peine).  
 Dr G. Bourgeois, Fumay.

apporté à l'abaissement du voile du palais et à *sink* à cause de la fermeture progressive de la voyelle.

Il est impossible d'établir l'ancienneté de ce fait : des graphies telles que *paing*, pain, 1251, M 1, *Sain Julien*, 1276, M 4, MÉZIÈRES, sont douteuses et en tout cas isolées.

**Remarque.** — Au centre de la région ardennaise la voyelle *ê* suivie d'une nasale articulée hésite entre *ê* et *ê* sous l'influence de la prononciation française : *peine* présente les variantes *pên* (82), *pên* (14), *pên* (13). Il en est de même pour les mots (*j'*)*aime*, *avoine*, *chaîne*, *chêne*, etc. Les cas où la voyelle est pure sont trop rares et trop clairsemés pour qu'il s'agisse d'une tendance phonétique : ils constituent des essais isolés pour corriger un défaut qui est constant même dans le français dialectal du département des Ardennes.

Nasale  $\delta$ .

**173.** La voyelle  $\delta$  s'articule dans les parlers ardennais à peu près comme l'*o* moyen. La langue se contracte assez fortement dans la partie postérieure de la bouche; les lèvres s'avancent et se ferment plus que pour l' $\tilde{a}$ . L' $\delta$  est moins ouvert dans notre région qu'en parisien : il tend vers  $\tilde{a}$ .

L'articulation des nasales est très irrégulière et imparfaite dans toute la région ardennaise. Les trois mouvements des lèvres, de la langue et du voile du palais sont mal coordonnés entre eux. Les sons intermédiaires  $\tilde{a}$  et  $\tilde{a}$  proviennent de fausses positions de la langue et des lèvres. Si les lèvres sont placées à peu près correctement dans la position de l' $\delta$  et que la langue prenne une position voisine de celle de l'*e*, on perçoit un  $\tilde{e}$ . Je ne crois pas devoir publier les expériences que j'ai faites à ce sujet sur le palais artificiel : le son  $\tilde{e}$ , que j'imité d'ailleurs assez exactement, fait défaut à mon propre patois. — Si la contraction de la langue est un peu lâche et l'avancement des lèvres insuffisant, l'oreille entend un  $\tilde{a}$ . La confusion de l' $\tilde{a}$  et de l' $\delta$ , qui a déterminé au nord de mon domaine la dispari-

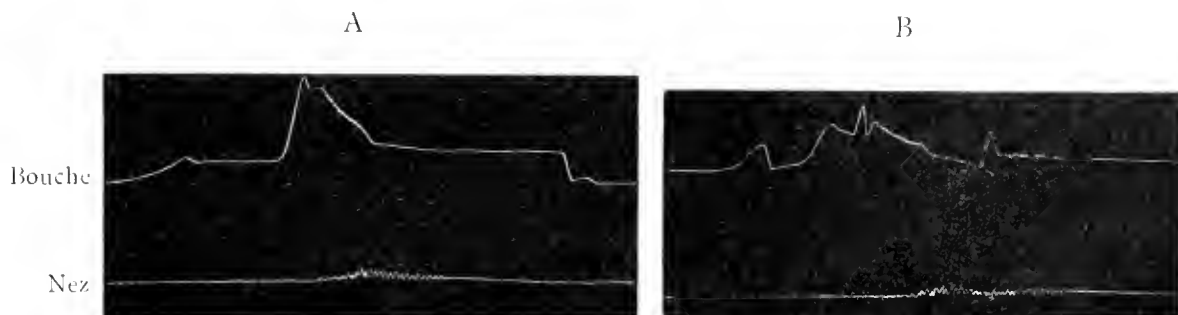


FIG. 11.

A. *l'yô* (champ). — B. *après non* (après-midi).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

tion de l' $\tilde{a}$ , aboutit au sud à la disparition de l' $\delta$ . Il y a là, en même temps qu'un vice d'articulation primitif, un défaut de l'oreille : les patoisants sont incapables de distinguer les deux sons.

Le mouvement du voile du palais est souvent en retard sur l'articulation de la voyelle : la voyelle nasale est suivie d'une résonance

nasale. Le tracé du mot *l̥ō* permet de se rendre compte de ce phénomène : la ligne du nez présente des vibrations bien nettes longtemps après que la voyelle a disparu sur la ligne de la bouche (comparez l'*n* final de *apr̥ō n̥ōn*). Dans ce cas particulier l'*n* naissant est d'ailleurs imperceptible pour l'oreille ; je ne l'ai pas noté ordinairement dans le parler de M. Bourgeois, ni en général dans le patois de Fumay.

**174.** La voyelle *ō* est répandue d'une manière très irrégulière dans la région ardennaise.

Dans tous les villages de mon *Enquête* l'*o fermé* suivi d'un *n mouillé* aboutit à *ō*.

*d̥y̆ōt*, joindre, *d̥y̆ōdu*, joint (en Wallonie); *v̥ĭz̥ō*, *v̥ĭz̥ā* (17), mot à mot *v̥ĭz̥ oing*, vieux oing; *l̥ō*, loin (*lon*, dans le Registre de REVIN, XII<sup>e</sup> s., 10); *p̥ō*, point, à l'article ne... pas; *a p̥ō*, (cela vient) à point (12); *ē p̥ō d purĭz̥i*, un point de pleurésie (9), etc.

Dans l'*Atlas linguistique* les formes *l̥ō* (carte *loin*) s'étendent sur toute la Belgique, le nord et l'est de la France; tous les points des départements de l'Aisne, des Ardennes (sauf 178), de la Meuse (sauf 143), et les points 146 et 155 de la Marne disent également *l̥ō*.

La voyelle *ō* provient d'un groupe primitif *oin*. L'accent de la diptongue *oi* a dû se maintenir sur la voyelle *o* dans nos patois comme en très ancien français (*loin̆z* assone avec *plort* dans la Chanson de Roland); l'y s'est fondu avec l'*n mouillé* à une époque assez ancienne : il en a été de même à une époque beaucoup plus récente dans les mots français tels que *vergogne*, où le *y* a conservé son articulation. La nasale mouillée a disparu ensuite comme en français après avoir infecté la voyelle précédente.

**175.** A l'est et au sud de la région ardennaise l'*e fermé* suivi d'une *nasale articulée* aboutit à *ō*.

*av̆ōn*, avoine; *d̥y̆ēl̆ōn* (f.), girouante, à l'article dévidoir; *f̆ōn*, *f̆ōnēt*, fourche (en français fouine, fouinette); *m̆ōn*, (il) mène; *m̆ōnē*, mener; *p̆ōn*, peine; *v̆ōn*, veine, etc. Le mot *f̆ō*, foin, est isolé.

Le type *m̆ōn* (*Atlas linguistique*, carte : il mène) couvre l'extrême



sud de la Belgique (points 187, 185, 183, 184); les variantes *mun* apparaissent dès les points 176 et 182 (Luxembourg belge), et alternent avec *mūn* dans tout l'est de la France. — La forme *avōn*, avoine, est beaucoup plus répandue : dans tout le nord de la France et en Belgique elle se rencontre à côté de *avān*; ces deux types se retrouvent dans l'est avec le type *avēn*; les trois voyelles *ō*, *ā*, *ē*, peuvent être partiellement ou complètement dénasalisées.

L'évolution de l'*e fermé* suivi d'une *consonne nasale* a été parallèle en français et dans les patois de l'Ardenne. L'exemple de *fō* prouve que c'est par hasard que la plupart des exemples se présentent devant une nasale articulée; celui de *dʲȳlōn*, auquel il faut joindre *alōn*, haleine, montre que cette évolution est indépendante de la présence de la consonne labiale précédente<sup>1</sup>. La diphtongue *ei* issue de l'*e fermé* a passé régulièrement à *oi* avant que l'action de la consonne nasale se soit fait sentir sur l'*e* accentué. Il n'y a pas de raison pour admettre que le passage d'*ei* à *oi* se soit effectué dans nos patois plus tôt qu'en français : l'hésitation actuelle des voyelles nasales dans cette région permet de supposer que la nasalisation de la diphtongue a été incomplète ou tardive. Dès lors le groupe nasal *ōyn* s'est comporté comme le groupe *ēyn* du français; il a abouti comme lui à *ō* quand la consonne nasale a perdu son articulation propre, et à *ōn* (*ōn*, *un*) quand la consonne est articulée.

La voyelle nasale *ō* ne s'est pas confondue dans les mots de cette série avec la voyelle nasale issue de l'*o latin* suivi d'une consonne nasale articulée. En effet elle a persisté jusqu'à nos jours dans la plupart des cas tandis que l'*o latin* aboutissait au son *u* : *pum*, pomme; *bun*, bonne, etc. (§ 140). Il semble bien que son timbre ait été plus ouvert que celui de la voyelle précédente : c'est de nos jours seulement qu'elle tend à la fois à se fermer et à perdre son caractère nasal (§§ 130, 2<sup>o</sup>, et 145).

**176.** Dans un groupe assez important de villages wallons (10, 11, 13 à 16, 18, 21) la voyelle *ā* a disparu presque complètement au profit de *ō*.

1. Voy. MEYER-LÜBBKE, *Gr.*, t. I, p. 118.

*tjô*, champ; *tjôb*, chambre; *tjôsô*, chanson, et *tjôtê*, chanter; *tjôf*, chanvre; *tjôdêl*, *tjôdêy*, chandelle, et *tjôdêlê*, chandelier; *kôdyî*, changer, etc., etc.; *môtj*, manche; *skrijô*, *skrijô*, (en) écrivant; *fyô*, *ffjô*, (en) faisant; *lijô*, (en) lisant, etc., etc.

J'ai signalé déjà aux §§ 155 et 158 les témoignages d'un grand nombre d'instituteurs qui attestent la confusion de *â* et de *ô* dans leur commune. Il en est de même dans l'arrondissement et le canton de Sedan, à Sedan (*conton*, content et canton), à Donchery; et dans l'arrondissement et le canton de Vouziers, à Blaise et à Sainte-Marie<sup>1</sup>.

Il faut peut-être voir un exemple ancien de cette confusion dans *ou*, en (amener), Registre de REVIN, vers 1350, 4.

Le mécanisme de la confusion des voyelles *â* et *ô* a été exposé aux §§ 155 et 158 : je n'insiste pas sur ce phénomène qui est extrêmement fréquent même en français (voy. le *Précis de prononciation française*, par M. l'abbé ROUSSELOT, p. 46).

Le patois réfléchi du questionnaire présente à peu près exclusivement la voyelle *ô*; il n'en est pas de même du parler plus spontané de la conversation ordinaire. Là le mélange est complet : au point 14, *ou* (homo) se dit presque toujours *â*. Au point 15, dans les disques phonographiques que j'ai inscrits sous la direction de M. Ferdinand Brunot, et qui sont déposés aux *Archives de la Parole*, je note : *gârniçâ*, garnison; *dâ*, donc; *tjôp*, chambre; *tô*, tant (D. 157); *môké*, manqué; *dmôdê*, demandé; *kô*, quand; *grô*, grand; *êfô*, enfant (D. 157 bis); *dimôt*, demande; *administrasyâ*, administration; *mutâ*, mouton; *môkê*, (il) manquait; *djôbâ*, jambon (D. 158); *ratôdô*, (en) attendant; *grô*, grand; *djî cò dmôd ê grô pardâ*, je vous demande un grand pardon (D. 158 bis).

**Remarque I.** — Les variantes *asôn*, ensemble (21), et *trônê*, trembler (10, 11, 13, 18, 21), dérivent évidemment de formes primitives *asân* et *trânê*. L'aire occupée par ces types se confond en effet avec celle de *tjô*, champ; elle est absolument distincte de celle de *pôn*, peine : d'ailleurs il serait impossible d'assimiler (avec MAR-

1. Cette transformation est fréquente dans les patois français : voy. MEYER-LUBBE, *Op.*, t. I, p. 227.

CHOT, *Phonologie détaillée*, p. 68) *trônè*, où le type latin présente un *e bref*, avec *asôn*, où le type latin présente un *i bref*.

L'*Atlas linguistique*, à la carte *trembler*, offre des représentants divers de ce mot : à côté de la voyelle  $\tilde{e}$ , seule régulière dans le nord de la France et en Wallonie, on trouve  $\tilde{a}$ ,  $\tilde{a}'$ , dans le nord,  $\tilde{a}$  et surtout  $\delta$ ,  $\delta'$ , en Belgique (points 194, 193, 192, 191); les départements de l'est de la France ne connaissent que le mot français. Ces formes, où la consonne *n* est également insolite, doivent s'expliquer à part.

**Remarque II.** — *Meunier* se dit  $m\tilde{o}n\acute{i}$ ,  $m\tilde{o}n\acute{i}'$ , à côté de  $m\tilde{u}n\acute{i}$ , qui est régulier (ancien français *moumier*). *Monnier* se trouve avec *munnier* dans une charte de 1300 émanée des Échevins de MÉZIÈRES (M13); dans le *Registre* de REVIN j'ai relevé *monnier*, XIV<sup>e</sup> s., 32. Ces variantes sont une preuve de l'hésitation entre les voyelles *o*,  $\delta$ , *u*,  $\tilde{u}$ , devant une consonne nasale articulée (§ 140).

**Remarque III.** — Les formes  $d\tilde{y}\tilde{o}n$ ,  $d\tilde{y}\tilde{o}n'$ , jeune et oiseau, correspondent au type *juvenem* du latin classique (*josne*, jeune, dans le *Registre* de REVIN, 1498, 170; mais *jonnee*, jeunesse, *ibid.*, 1443, 95). Sur la carte *jeune* de l'*Atlas linguistique* ce mot présente dans tout le nord et l'est de la France ainsi qu'en Belgique la voyelle  $\delta$ , soit pure, soit partiellement ou complètement nasalisée.

La voyelle nasale  $\delta$  devant un *n* articulé est exceptionnelle dans la région ardennaise (*bonne* hésite entre  $b\tilde{o}n$  et *bun*). Le mot *nôn*, *none*, dans l'expression *aprè<sup>z</sup> nôn*, après-midi, (13 vx à 16, 18), a conservé également cette prononciation. Dans  $d\tilde{y}\tilde{o}n$ , jaune (57), la nasale paraît récente et insolite.

**Remarque IV.** — Aux points 20 et 26, (vous) *avez* se dit  $\delta$ . Il s'agit là d'une extension analogique de la forme de la troisième personne du pluriel : cette forme a remplacé (nous) *avons* dans presque tout le domaine que j'ai parcouru.

**177.** La voyelle nasale  $\delta$  est essentiellement instable dans la région ardennaise : elle tend vers  $\tilde{e}$  et vers  $\tilde{a}$ , de même que la voyelle pure (§§ 122 et 123).

Elle peut également se fermer davantage et aboutir à *û* par suite d'un recul de la pointe de la langue vers le fond de la bouche, correspondant à l'avancement et à la fermeture progressive des lèvres ; elle peut enfin se dénasaliser à cause d'un manque de coordination entre le mouvement du voile du palais et les mouvements de la langue et des lèvres, ou par suite de l'abaissement insuffisant du voile du palais.

*ô* TEND VERS *â*.

**178.** J'ai longuement exposé la confusion de *ô* et de *â* (§§ 155, 158 et 176). Elle existe partout. A Landrichamps (12), M. Defooz, mari de mon sujet, confond *ô* et *â* en *â* ; la voyelle *â* domine également à Hargnies (16), à Willerzie (19), à Margny (90). Dans l'article *maison*, des formes en *â* se trouvent aux points 17, 72, 76 et 81 ; dans l'article *loin*, au point 37 ; dans l'article *garçon*, au point 91 ; dans l'article *bon*, au point 17 ; dans l'article *bourdon*, au point 77 ; dans l'article *buisson*, au point 93. De même j'ai noté *tÿâsâ*, chanson (14, 36, 71, 76, 77, 79) ; *tÿêrdâ*, chardon (77) ; *tÿârâ*, charron (31, 40, 49, 85), etc., etc.

Les exemples sont clairsemés dans la plus grande partie de mon domaine ; ils se groupent plus étroitement en deux aires, au nord-est et au sud de la région ardennaise, là où la confusion de *ô* et *â* est encore actuellement complète.

La tendance de l'*ô* vers *â* est très marquée dans les cartes *bon*, *poisson*, *maison*, etc., de l'*Atlas linguistique*. Au mot *bon*, M. Edmont a noté *bâ* dans le département du Nord (points 297, 295, 282, 281, 272, 280), en Belgique (292, 194, 197, 198, 176, à côté de *bô*, 182), dans l'Aisne (241), les Ardennes (158, 166), la Marne (117, 116, 135), en Meurthe-et-Moselle (150, 170, 180), etc. — Le mot *poisson* présente un *â* à la finale aux points 295, 282, 281, 272, 280 (Nord) ; 294, 292, 193, 176, 182 (Belgique) ; 241 (Aisne) ; 188, 158, 166 (Ardennes) ; 175, 143 (Meuse) ; 162, 170, 150, 160, 89 (Meurthe-et-Moselle), etc. La carte *maison* offre aussi des formes analogues dans tout l'est et le nord de la France et en Belgique.

Le grand nombre de ces exemples de l'*Atlas* et la rareté du passage de l' $\bar{a}$  à  $\bar{o}$  permet de se rendre compte des conditions historiques de la confusion des deux voyelles. Le son  $\bar{a}$  restant intact, la voyelle  $\bar{o}$  est devenue  $\bar{a}$  par suite de la loi du moindre effort. La voyelle  $a$  est en effet la voyelle neutre par excellence ; elle se prononce avec les organes placés dans la position d'indifférence : si la contraction des muscles de la langue et des lèvres est insuffisante,  $\bar{o}$  évolue vers  $\bar{a}$ . C'est à cet état qu'intervient l'oreille : elle cesse de percevoir distinctement les deux sons. Dès lors le hasard et l'influence des parlars voisins règlent la prononciation et la répartition des deux voyelles après une période plus ou moins longue d'indécision complète.

$\bar{o}$  TEND VERS  $\bar{a}$ .

**179.** Entre les deux aires où  $\bar{o}$  se confond avec  $\bar{a}$ , au centre de la région ardennaise, la voyelle intermédiaire  $\bar{a}^{\bar{o}}$  est partout répandue. Les exemples que j'ai recueillis ne donnent d'ailleurs qu'une idée très incomplète de l'extension de cette voyelle ; la prononciation  $\bar{a}^{\bar{o}}$  est considérée comme paysanne et grossière : je ne l'ai obtenue que par hasard et par surprise. En fait la prononciation  $\bar{a}^{\bar{o}}$  pour  $\bar{o}$  est régulière dans tous les villages français situés entre les points 25, 28 et 29, au nord, et les points 75 et 76, au sud : à l'est de mon domaine, les villages de la vallée de la Semoy ne la connaissent guère.

Dans la partie centrale du département des Ardennes, il n'est pas de mot terminé en  $\bar{o}$  qui ne présente des exemples du son  $\bar{a}^{\bar{o}}$  : *bȳrdēn*, bourdon (28) ; *bān*, bon (30, 37, 43, 65, 70, 74 à 76) ; *būēān*, buisson (40, 68, 75, 82) ; *eāsān*, chanson (28) ; *tŷērbān*, charbon (76) ; *tŷērdrān*, chardon (74, 76, 80, 81) ; *tŷārān*, charron (74, 75, 81, 87, 89) ; *gārsān*, garçon (28, 30, 74) ; *lān*, loin (40, 66, 68, 75, 76, 80) ; *kŷtŷāy*, porc (29), etc., etc. — Il en est de même dans les désinences verbales : *vān*, (nous) allons, 30 ; *mājān*, (nous) mangeons, 40 ; *fŷēā*, (ils) font, 28, etc.

La voyelle  $\bar{a}$  constitue l'aboutissement naturel de cette évolution : je l'ai notée exceptionnellement au point 69 dans le mot *bāton* (*bŷtān*, vx).

Le son *a* est usuel même dans le français dialectal du département des Ardennes, à Charleville et à Mézières. Il pourrait paraître étrange que l'*Atlas linguistique* présentât seulement des traces insignifiantes d'un phénomène aussi général; les cartes *bon*, *poisson*, n'en offrent aucun exemple; la carte *maison* n'en offre qu'un seul au point 166: c'est que M. Edmont a recueilli un patois réfléchi, une prononciation soignée. Dans ces conditions j'ai reproduit intégralement les renseignements fournis par les instituteurs.

Arrondissement de Rocroi. Canton de Rocroi: on dit au Châlet-sur-Sormonne *cantun* pour canton, à Rimogne, *jambun*, jambon, *liun*, lion, nous *marchuns*, nous marchons, au Tremblois, *bâtun*, bâton, *garçun*, garçon, *maisun*, maison; canton de Signy-le-Petit, on dit à Éteignères *un* pour *on*; canton de Rumigny, à Aubigny, *mésun*, maison (*sic*), *pijjeun*, pigeon (*sic*), à l'Échelle, *dun*, donc, à la Férée, *min pantalün*, mon pantalon. — Arrondissement de Mézières. Canton de Mézières: on dit à Semeuse *bâtun* pour bâton; canton de Charleville, à Charleville, *maisun*, maison, à Nouzon, *Nouzun*, Nouzon, *bâtun*, bâton, *feuilleton*, *garçun*, garçon, *maisun*, maison (quelques-uns prononcent *bató*, *feuilleto*, *garçó*, *maisó*); canton de Flize, à Dom-le-Mesnil, *Dun*, Dom; canton d'Omont, à Omont, *cantun*, canton, à Bouvellemont, *bun*, bon; canton du Chesne, à Montgon, *Montgun*, Montgon, *Tourterun*, Tourteron, *mun*, mon. — Arrondissement de Sedan. Canton de Sedan-Nord: on dit à Sedan *bâtun*, bâton, *récitatiun*, récitation, *leçun*, leçon, *moutun*, mouton, *jambun*, jambon, *melun*, melon, *cotun*, coton, à Givonne *bunbun*, bonbon, *chignun*, chignon, *mun*, mon, à Forey, *Léun*, Léon; canton de Raucourt, à Raucourt, *chaussun*, chausson; canton de Carignan, à Margut, *boutun*, bouton, *moutun*, mouton, à Osnes, *bun*, bon, *sun*, son; canton de Mouzon, Mouzon se dit *Mouzun*. — Arrondissement de Vouziers. Canton de Vouziers: à Blaise, on dit *un* pour *on*, à Toges, *maisun*, maison, *ramun*, balai (*ramon*), à Contreuve, *maisun*, maison, à Falaise, *bâtun*, bâton, *canün*, canon, *wagün*, wagon, etc., à la Croix-aux-Bois, *bun*, bon, à Ferron-sur-Aisne, *Terrun*, Terron (mais *on* homme, un homme); canton d'Attigny, à Sainte-Vaubourg, *cochun*, cochon, à Voncq, *un*, on, *cartun*, carton; canton de Tourteron, à

Lametz, *bun*, bon, etc. ; canton de Monthois, à Monthois, *un*. on, à Marvaux, *chansun*, chanson, à Manre, *bunbun*, bonbon, *jambun*, jambon ; canton de Machault, à Machault, *montun*, mouton. — Arrondissement de Rethel. Canton de Rethel : on dit à Ambly-Fleury *tumber* pour tomber ; canton de Chaumont-Porcien, à Chaumont, *unu*, non. — Dans l'ensemble la prononciation  $\hat{a}$ ,  $\hat{a}$ , apparaît comme nettement localisée dans les cantons du centre et de l'est du département : elle est rare au nord et exceptionnelle dans l'arrondissement de Rethel.

Je réunis ici un certain nombre de graphies irrégulières de la voyelle nasale  $\hat{o}$  à l'époque ancienne : elles semblent attester la même tendance.

AGIMONT. — *bunnes*, bonnes, 1314.

REVIN. — *Hennun*, Hénon, nom d'homme, 1468, 134 ; *ounl*, (ils) ont, 1363, 44.

MÉZIÈRES. — *quelcumque*, quelconque, 1299, RI, p. 466, etc. ; *renunciel*, renoncé, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 192 v<sup>o</sup> ; *suntl*, (ils) sont, 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, 1261, RI, p. 331, 1264, M 2, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, etc., etc. Ces formes sont peut-être des latinismes (voy. *cum*, comme, 1261, RI, p. 331, 1299, *ibid.*, p. 465, et *cumme*, 1264, M 2 ; *summe*, 1260, Launois, Cart. St P., f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup> ; et aussi KRAUS, *op. cit.*, p. 23). Il peut en être de même à la troisième personne du pluriel : *verrunt*, *orrunt*, (ils) verront, ouïront, 1260, Launois, Cart. St P., f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup> ; *venrunt*, *serunt*, (ils) viendront, seront, *ibid.*, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup> ; *verrunt*, *orrunt*, (ils) verront, ouïront, 1260, Jandun, *ibid.*, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup> (cf. KRAUS, *op. cit.*, p. 24). — Mais on trouve aussi *lundemain*, 1250, RI, p. 191, à côté de *lundemain*, 1264, M 2, etc., et *sun*, son, 1264, M 2.

Dans une charte isolée, 1276, M 4, j'ai relevé *sount*, *ount*, (ils) sont, ont ; *verount*, *oirount*, *viverount*, (ils) verront, ouïront, vivront ; *fasons*, (nous) faisons ; *maisoun*, maison.

La voyelle intermédiaire  $\hat{a}$  résulte d'un double défaut d'articulation : la position de la langue et celle des lèvres sont toutes deux incorrectes. Il est difficile d'apprécier le rôle de chacun des deux organes dans la production de ce son que j'imité facilement, mais qui ne m'est pas familier. La langue exécute incomplètement la contraction nécessaire pour l'émission de l' $\hat{o}$  et reste dans une position voisine de celle de l'*a* : c'est en vertu de la même tendance que  $\hat{o}$  tend vers  $\hat{a}$  dans tout le nord-est du domaine gallo-roman.

Mais les lèvres, au lieu de s'entr'ouvrir légèrement, esquissent un mouvement en avant et s'arrondissent assez pour labialiser la voyelle.

ô TEND VERS û.

**180.** L'*o* nasal tend vers û par les intermédiaires ô, û. Ces voyelles sont rares en position finale, où ô tend vers â ou vers ẫ : mais devant une nasale articulée elles semblent, au sud de la région ardennaise, constituer une transition entre les sons extrêmes ô et û.

1° *o* fermé nasal.

J'ai relevé exceptionnellement des variantes telles que *bô*, bon (81, 91, 93) ; *lô*, loin (63) ; *fô*, foin ; *médjô*, (nous) mangeons (73). Les formes *bôy*, borgne ; *mônê*, mener ; *pôn*, peine ; *pêrsôn*, personne (39, etc.), sont assez répandues dans les villages les plus méridionaux de mon domaine ; *djôn*, jeune et oiseau ; *mônî*, meunier, se trouvent également en Wallonie.

2° voyelle intermédiaire û.

*mêjû*, maison (22), et *fû*, foin (51), sont isolés. Mais j'ai relevé : *bûy*, borgne (74) ; *strânrê*, (il) étranglerait (10, 14, 18) ; *fûn*, fourche, en français *fourche* (49, 52) ; *djûn* (4, 6, 16, etc.), et *djûn* (û 1/2 n.), jeune et oiseau (en Wallonie et au sud) ; *mûn* (û 1/2 n.), il mène (51) ; *mûnê* (39, 48), *mûnê* (û 1/2 n., 50, 51), mener ; *mûnî* (5, 6, 15, etc.), *mûnî* (û 1/2 n., 12), meunier ; *pûn* (36, 63), *pûn* (û 1/2 n., 85 vx), peine ; *pêrsûn*, personne (12, 52, 63), etc.

3° û nasal.

L'û est excessivement rare : la voyelle *u*, comme la voyelle *i* et pour les mêmes raisons acoustiques, exige un abaissement très prononcé du voile du palais pour que la résonance nasale devienne perceptible.

*carbû*, charbon (29) ; *fûn*, fourche, français *fourche* (62, 63) ; û, on (37), sont les seuls exemples réguliers que j'ai notés. La nasalité est insolite dans : *mînû*, minuit (81) ; *mîjê*, *uûjê*, noisette, noisetier (69) ; *ûrm*, orme, 37.

Dans la plupart des mots qui présentent les intermédiaires ô, û,



ces formes constituent géographiquement et phonétiquement une transition entre l'*o nasal* et l'*u pur* (voy. à côté de  $m\tilde{o}n\tilde{e}$ ,  $m\tilde{u}n\tilde{e}$ , mener, les types  $m\tilde{o}n\tilde{e}$ , § 175, et  $m\tilde{u}n\tilde{e}$ , § 145). — La dénasalisation de la voyelle est donc étroitement liée à sa fermeture. J'ai signalé dans l'étude de l' $\tilde{e}$  le même phénomène (§ 57). Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un cas particulier qui n'est nullement en contradiction avec la tendance générale de la nasale  $\delta$  à s'ouvrir.

$\delta$  TEND A PERDRE SON CARACTÈRE NASAL.

**181.** Il faut distinguer deux cas absolument différents : 1° l'*o nasal* est suivi d'une *consonne nasale* articulée.

2° l'*o nasal* est final.

1° L'*o nasal* est suivi d'une *consonne nasale* articulée.

Au sud de la région ardennaise l'*o nasal*, quand il subsiste en cette position, hésite entre  $\delta$ ,  $\tilde{o}$  et  $\acute{o}$  (*u*) :  $m\tilde{c}\tilde{o}n\tilde{e}$ , mener (86) ;  $d\tilde{y}\tilde{o}n$ , jeune, à côté de  $d\tilde{y}\tilde{o}n$ ,  $d\tilde{y}\tilde{o}n$ , etc. J'ai réuni aux §§ 130, 2°, et 145, les produits de la dénasalisation de l' $\delta$ . — A l'extrême nord de mon domaine l'*o* est généralement pur : j'ai relevé cependant  $\tilde{\delta}m$ , homme, au point 1.

La voyelle  $\tilde{e}$  placée dans les mêmes conditions perd également son caractère nasal (§ 68) : le même fait s'est produit en français pour  $\tilde{a}$ ,  $\tilde{e}$  et  $\delta$  (année, laine, pomme). L'explication doit en être cherchée dans une loi générale : les deux phonèmes successifs caractérisés par un même trait, la nasalité, tendent à se différencier par la perte de ce caractère.

2° L'*o nasal* est final.

L' $\delta$  final se dénasalise par suite de l'abaissement tardif — ou insuffisant — du voile du palais.

a) La voyelle est suivie d'une résonance nasale que j'ai notée le plus souvent par *n* :  $b\tilde{a}t\tilde{o}n$ , (31, 83),  $b\tilde{o}t\tilde{o}n$  (29), bâton ;  $b\tilde{o}n$ , bon (30, 40, etc.) ;  $t\tilde{v}\tilde{a}s\tilde{o}n$ , chanson (22, 69, etc.) ;  $g\tilde{a}r\tilde{s}\tilde{o}n$ , garçon (64) ;  $l\tilde{o}n$ ,  $l\tilde{e}n$ , loin (14, 30, etc.) ;  $m\tilde{e}z\tilde{o}n$ , (68),  $m\tilde{e}j\tilde{o}n$ , (43),  $m\tilde{a}j\tilde{o}n$ , (88, 92), maison, etc. — De même, devant une occlusive gutturale,  $\tilde{o}nk$ , ongle (72) ;  $\tilde{o}nk\tilde{a}$  (87),  $\tilde{o}nk$  (85),  $\tilde{\delta}nk$  (93), oncle ;  $d\tilde{o}n$  *gu*, du goût (88) ;  $b\tilde{o}n$  *gu*, bon goût (85), etc.

Il est rare que l'on perçoive une voyelle pure : les variantes telles que *lô*, loin (78), sont exceptionnelles. Cependant au point 29 la dénasalisation complète est de règle à la finale : *bucrôn*, bûcheron ; *bucôn*, buisson ; *carbôn* (repris *carbû*), charbon ; *flûricôn*, (ils) fleurissent ; *lôm* (repris *lô*), loin, etc. ; mais *çarôn*, charron ; *çarsôn*, garçon ; *rêjôn*, raison, etc.

b) Les cas où *ô* aboutit à *ô* par suite d'un mouvement incomplet du voile du palais sont assez rares : *bô* (36, 51), *bô* (22), *bô* (86), bon ; *gô*, gond (1) ; *lô*, loin (1) ; *taô*, taon (74), etc. Les villages les plus septentrionaux de mon *Enquête* sont voisins d'une région où ce phénomène se produit : *non* se dit *nô* à Gimmée, près du point 2 ; les exemples de fausse nasalisation que j'ai signalés au même point (p. 43) sont aussi une conséquence indirecte de ce fait.

Il faut expliquer à part les mots suivants, où un *ô* remplace isolément un *ô* final : *bô*, bon (10, 21) ; *tyêrbôw*, charbon (84) ; *yêrsô*, hérisson (1) ; *mîrô*, *mârô*, à côté de *mîrò*, *mêrò*, mûre (fruit de la ronce). L'*ô* provient soit d'une confusion (*charbon* avec le village de *Charbeaux*), soit d'un changement de suffixe sous l'influence des noms français terminés en *-can* ou en *-ot* (voy. aussi *maltô* et *maltô*, *malô* et *malô*, bourdon).

#### FAUSSES NASALISATIONS

**182.** Les cas de fausse nasalisation ne sont pas rares. Des exemples isolés apparaissent un peu partout : *nyô* (m. pl.), bardane, d'un type régional *nyò* (42, 49) ; *kôri*, coudrier, noisetier (34) ; *nôjêt*, noisette (46) ; *trô*, trou (76) ; *ôcâ*, Onchamp, hameau de Renwez (*Hautchamp* en 1470 et 1653, D. ALBERT NOEL, *Notice historique sur le canton de Renwez*, p. 19) ; *tyôdrô*, chaudron (1, 9, 12) ; *nôâ*, Nohan, à côté de *nô.â* (p. 58) ; *mîfnô*, Muno (p. 77) ; *annî* (*î* 1 2 n.), aujourd'hui, exactement *annît* (46), etc. — Dans *bôy*, borgne, au sud de la région ardennaise, l'*ô* a pu subir après la chute de l'*r* l'influence de la nasale mouillée.

Au point 2 le fait est général dans une section du village appelée le Quartier. Cette section, située près de la gare, n'est pas isolée du

reste de l'agglomération, qui s'étend sur plus de deux kilomètres. Tous les mots qui présentent un *o fermé* le changent en  $\hat{o}$  : *rôb*, *rôb*, robe, etc., etc. Ce caractère est le seul qui distingue les habitants du Quartier. Il s'agit là sans doute d'une fausse correction : au point 1 et dans les villages situés au nord-ouest du canton de Givet, on entend fréquemment *o* pour  $\hat{o}$ , surtout à la finale.

**Remarque.** — Les formes *dô*, *du* (*de* + *le*), à côté de *du* ;  $\hat{o}$ , au (*à* + *le*, confondu avec *en* + *le*), à côté de *u*, se rencontrent au sud de la région ardennaise. J'ai réuni les exemples anciens de ces mots au § 149, Remarque II, et étudié les conditions de leur apparition.

Le pronom *su*, *ce* (ancien français *çv*), subsiste dans quelques villages au centre du département des Ardennes. Sur la carte *ce* de l'*Atlas linguistique*, *su* est noté aux points 293, 194, 192, 191, en Belgique ; on peut en rapprocher *en*, au point 281, Nord, et *êô*, Pas-de-Calais.

Dans le Registre de REVIX, *son*, 1370-1426, 63, 65, 71, 74, est exceptionnel à côté de *son*, vers 1350-1498, 1, 2, 28, 45, 50, 57, 66, 90, 166 ; *con*, 1351-1364, 35, 37, 39, 49 ; *cons*, 1341 ?-1362, 42, 43 ; *conc* (que), 1341 ?, 41 ; *san*, XIII<sup>e</sup> s., 29. — A MÉZIÈRES au contraire, *sen* (et a sen obliget elle), 1284, M 6, à lire *san* ?, est isolé à côté de *son*, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup> ; *su*, 1289, RI, pp. 395 à 397.

Le type *son*, à côté de *son*, a été créé à l'image de *on*, prononcé  $\hat{o}$  devant consonne, qui présentait régulièrement une forme dénasalisée *u*(*n*) devant voyelle (§ 140, Remarque I). Ce type a complètement disparu dans les patois actuels, où les représentants du pronom *çv* ne subsistent que d'une manière exceptionnelle.

### Nasale $\hat{a}$ .

**183.** L' *a nasal* se rapproche beaucoup de l' *e nasal*, avec lequel il se confond dans une grande partie de la région ardennaise. La position de la langue est intermédiaire entre celle de l' *a* et celle de l' *e ouvert* ; les lèvres s'avancent un peu plus que pour l' *a*. Il arrive fréquemment que cette position ne soit pas atteinte : l'on entend

une variété d'*ê* plus ou moins labialisée ; il arrive plus rarement qu'elle soit dépassée, et l'oreille a l'impression d'un *ï* ou d'un *u nasal*.

**184.** La voyelle *â* est étrangère aux parlers wallons de la région ardennaise : au centre et au sud de mon domaine elle est exceptionnelle. Le mot *un* (adjectif numéral et article indéfini) présente des variantes innombrables (*ê, â, ên, ân*) ; *lundi* (*lêdi*), comme tous les noms des jours de la semaine, est fortement influencé par le français ; il en est de même du verbe *emprunter* (*aprêté*). Les formes *mêni* (et *mâni*, 54), meunier ; *d'yan* (et *d'ân*, 45, *d'ân*, 23, 33, 64), jeune, sont évidemment importées. Il est impossible dans ces conditions de décider si la voyelle *â* est autochtone dans les patois d'Ardenne.

Les instituteurs signalent dans un certain nombre de villages la prononciation *ê* pour *â*. Arrondissement de Rocroi, canton de Signy-le-Petit : à Auvillers-les-Forges, *un* se dit *in*. Arrondissement de Mézières, canton d'Omont : à la Horgne, *un* se prononce *in*, ou *iun*. Arrondissement de Sedan, canton de Sedan-Nord : à Givonne, *quelqu'un* se dit *quelqu'in*. Arrondissement de Vouziers, canton de Monthois : à Monthois, *un* est confondu avec *in*, de même à Montcheutin ; canton de Machault, à Hauviné, *un* se dit *in* ; canton de Grandpré, à Senue, *lundi* devient *lindi*. Arrondissement de Rethel, canton de Château-Porcien : à Sévigny-Waleppe, *aucun* sedit *aucain* ; canton de Juniville, à Neufelize, on prononce *in* verre, un verre, *qu'qu'in*, quelqu'un ; canton d'Asfeld, *un* se dit *in* à Vieux-Asfeld, à Avaux et à Balham.

Le passage d'*un* à *on* est plus rare : à Chagny (Mézières, Omont), on dit *bron*, brun ; à Raillicourt (Mézières, Signy-l'Abbaye), *Jandun*, Jandun, *Verdon*, Verdun ; de même à Voncq (Vouziers, Attigny), *un* devient *on*, *iun*.

L'hésitation est la même dans la carte *lundi* de l'*Atlas linguistique* : à côté du type *lêdi*, la région wallonne connaît *lâdi* et *lêdi* (198, 188, 187) ; *lêdi* se trouve dans tout le nord de la France et dans le département de l'Aisne (aux points 179, 169, 262, 251, 211) ; *lidi* existe dans la région lorraine. — La carte *un* présente

le même état :  $\tilde{e}$  coexiste partout avec  $\tilde{a}$ , même dans les départements de l'Aisne et de la Marne, où l'influence française est prédominante ;  $\tilde{i}k$  est lorrain ; seul le wallon dit  $\tilde{o}k$ .

La voyelle  $\tilde{a}$  est donc très instable. Elle a été le plus souvent remplacée par  $\tilde{e}$  ; ce fait n'est d'ailleurs pas spécial à la région ardennaise : M. l'abbé ROUSSELOT l'a noté même à Paris (*Précis de prononciation française*, p. 45). J'ai relevé quelquefois la voyelle intermédiaire  $\tilde{a}$  nasalisée :  $j\tilde{a}n$ ,  $\tilde{a}$  nasal, jeune (29), *aprãté* ( $\tilde{a}/\tilde{e}$ ), emprunter (75, 85) ; —  $\tilde{a}$  peut tendre aussi vers  $\tilde{i}$ , si la langue se relève vers le palais et que les lèvres s'avancent et se ferment d'une façon excessive : j'ai noté *mî̃ni*, meunier, et *mî̃ni* (47). — Enfin  $\tilde{a}$  tend à se dénasaliser : *aprãnté*, emprunter (73) ;  $\tilde{a}n$ , un (article indéfini, 79) ;  $\tilde{a}n$  (28, 68, etc.), *yè̃n* (28, 80), un (adjectif numéral), et  $\tilde{a}$ , 29.

**Remarque.** — Par suite d'une fausse régression *saigner* ( $s\tilde{a}ni$ ) est devenu *sâni* au point 62.

## SEMI-VOYELLES

---

**185.** Les patois ardennais ne connaissent que deux semi-voyelles : *y*, qui est un *i* consonnifié, et *w*, qui est un *u* consonnifié. La semi-voyelle de l'*n*, *ä*, est remplacée par *w* même dans le français dialectal du département des Ardennes.

### Semi-voyelle *y*.

**186.** La semi-voyelle *y* s'articule dans une région voisine de celle de la voyelle *i*. La langue touche largement le palais à droite et à gauche ; il suffit que la prononciation soit un peu énergique pour qu'elle s'applique complètement sur la voûte palatine à la hauteur des canines (*y* occlusif). Le tracé du mot *bôyi* que je reproduis dans la figure 12 représente sans doute un *y* occlusif : la ligne du souffle buccal s'infléchit d'une manière brusque et les vibrations disparaissent complètement.



FIG. 12.

*il è bôyi* (il a crié).

Fumay: Dr G. Bourgeois.

Les expériences que j'ai faites sur moi-même à l'aide du palais artificiel montrent que mon *y* ne se distingue pas sensiblement de l'*y* parisien (Abbé ROUSSELOT, *Précis de prononciation française*,

p. 56). Dans le mot *pva*, peau (fig. 13), la langue prend à peu près la position de l'*i* : la présence du *p* initial, qui exige le rapprochement des lèvres, fait paraître l'articulation plus voisine des incisives qu'elle ne l'est réellement ; dans le mot *payê*, *payen*, l'articulation se trouve reportée en arrière à la suite d'une voyelle postérieure.

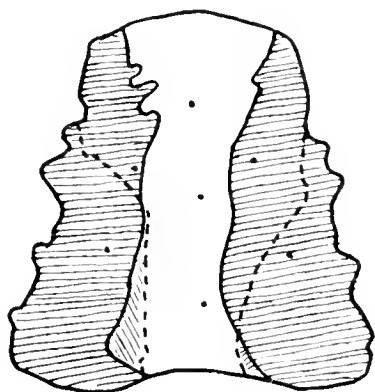


FIG. 13.

1. *pva* (peau).
2. *payê* (payen), en pointillé.

**187.** Dans la région ardennaise la semi-voyelle *y* s'intercale entre deux voyelles en hiatus, soit à l'intérieur d'une phrase, soit à l'intérieur d'un mot.

1° *nò lasê y ê pri*, notre lait est caillé (18) ; *d'ê pri y ê mwêyô*, j'ai pris un moineau (43) ; *da y ê . . .*, dans un . . . (91), etc., etc. ; — *sa y ê bô*, cela est bon (64) ; *sa y ê sûr*, cela est sûr (64) ; *fat a y ê mâr*, fente à un mur (92) ; *kama y ês*, comment est-ce (92) ; *rmôtê y ôyô*, remonter en haut (Archives de la Parole, D 59 bis, point 18), etc., etc.

L'article *bel homme* présente des formes analogues : *bê y um*, au point 89 ; *bê y um*, au point 76.

2° *rmuyâ*, remuant (78) ; *mwâr puyâ* (75), *puyâ bô* (79), et simplement *puyâ*, m. (74), bourdaine, mot à mot noir *puant*, *puant bois*, *puant* ; *agriyâp*, agréable (67) ; *gêyab*, guéable (62), etc.

J'ai étudié ce phénomène dans un chapitre à part ; je renvoie à ce chapitre pour les listes d'exemples.

Les conditions de l'insertion du *y* varient suivant les villages.

a) Dans la région wallonne, la semi-voyelle *y* alterne avec la semi-voyelle *w* suivant que la première des deux voyelles en hiatus est une voyelle *antérieure non labialisée* ou une voyelle soit *postérieure*, soit *labialisée*.

*fayèn*, *fayin*, faine et fouine; *sayè*, saindoux; *tyèyèr*, chaise, etc.; — mais *dyèwè*, jouer; *ruwè*, roue; *mywè*, *mywaty*, nuage; *tuwè*, tuer, etc.

b) Dans le centre et le sud du département des Ardennes, la semi-voyelle *y* s'intercale dans tous les cas.

*myè*, *nâyè*, *myaty*, *nâyady*, nuage; *suyè*, *euyè*, *câyè*, suer; *myèr*, *euyèr*, *câyèr*, sueur; *tuyè*, tuer, etc.; mais *dyè*, jouer, etc.

L'échange continuuel de mots entre différents villages a créé de nombreuses exceptions à cette règle : c'est ainsi que l'on dit *nâyè*, Noël, au nord de la région ardennaise, et *tauwè*, taon, dans le sud du domaine que j'ai parcouru.

Les cas où apparaît un *y* intervocalique peuvent être classés artificiellement en trois groupes.

#### A) L'*y* est intérieur.

*ayu*, *ayus*, août, à l'article moisson; *sayè*, saindoux (ancien français *sain*); *tauwè*, taon; *suyè*, suer; *tuyè*, tuer, etc.

#### B) L'*y* est initial.

*yól*, Alle (point 50; voy. p. 66); *yèl*, elle; *yès*, être; *yòd*, garder (à côté de *òd*); *yú*, haut, dans l'expression *te d par a yú*, vent de par en haut (15); et de même *tauwè*, *âyè*, à l'article *en haut*; *yú*, ou (*aut*); *yú*, où (*ubi*); *yók*, *wék*, *yák*, quelque chose (*aliquid*); *yèk*, un, *yèn*, une (adjectif numéral, mais *è*, un, *èn*, une, article indéfini); *yòlli*, gaufrier (19), etc.

Un *y* intervocalique s'est accolé de la sorte à un grand nombre de monosyllabes constitués par une voyelle : ce sont les groupements syntactiques habituels qui ont décidé de la fréquence de ces formes et de leur généralisation.



C) L'y est *final*.

*anÿy*, année ; *valÿy*, vallée, etc. ; et, au féminin des participes, *arivÿy*, arrivée ; *kasÿy*, cassée ; *pasÿy*, passée, etc. (§ 39). — De même *viy*, vieille ; *pûriy*, *pûriy*, pourrie, etc. (§ 77 *bis* ; voy. aussi § 108 *ter*).

L'y a survécu dans ces mots à son rôle primitif, qui était de résoudre l'hiatus entre la voyelle du radical et l'*a* caractéristique du féminin : il est devenu en quelque sorte la marque du féminin.

Il ne s'est maintenu dans cette fonction qu'au nord du domaine ardennais. Il n'est pas douteux cependant que ce phénomène n'ait été général : le féminin *pêrdÿy*, perdue, existe aux points 184 (Luxembourg belge) et 164 (Meuse), à l'est et au sud de la région que j'ai étudiée ; les mots *rôy*, raie, sillon, *krôy*, craie (§ 132), sont répandus partout. L'y final a été considéré comme une faute de prononciation et a été corrigé dans la plupart des cas (§ 39).

Dans l'*Atlas linguistique* le type *fuyin* est très répandu sur la carte *faine*. Il occupe en Belgique les points 186, 187, 185 ; dans l'Aisne les points 179 et 169 ; tout le département des Ardennes ; il s'étend dans la Meuse (points 175, 165, 156, 143) et les Vosges (140, etc.). — Au mot *taon*, la forme wallonne est *tabâ* (192, 193) ou *tayâ* (186, 188, 187, 185) ; *stauò* est isolé au point 290 ; *tauò* est le type régional de tous les patois lorrains dès les points 175 et 165 (Meuse ; cf. aussi *tôbâ*, 174). — *Jouer* se dit généralement *javê* : je note en Belgique *djyôwê* (193), *djôwê* (191), *djavê* (188). — Les formes *suvê*, suer, sont plus fréquentes (196, 197, 190, 184, 187), avec les variantes *sûwi* (188, Ardennes) et *suê* ; *suyê* a été relevé au point 164 (Meuse) ; le type picard est *sûvê* ; les points 177, 167 (Ardennes), disent *suê*. — La carte *avûit*, très francisée, ne présente aucun exemple de la semi-voyelle intercalaire.

A l'initiale les cas d'agglutination de la semi-voyelle sont assez rares : dans la carte *en haut*, je trouve seulement *è wô*, 291 (Belgique), et *a la yô*, 188 (point 15 de mon *Enquête*). — L'y final au contraire est très commun. Au mot *mai*, les formes *mÿy*, *mÿy*, *mây*, couvrent tout le nord et l'est de la France ainsi que la Belgique wallonne.

L'insertion du *y* entre deux voyelles est sans doute ancienne, mais les documents du moyen âge ne notent presque jamais la semi-voyelle. On peut cependant conclure à son emploi régulier de ce fait qu'un *y* étymologique n'est pas transcrit dans un certain nombre de cas.

REVIN. — *macur*, maire, ancien français *maieur*, vers 1350-1443, 5 à 8, 59, 60, 62, 95; *mounoe*, monnaie, aujourd'hui *monôy*, vers 1350-1368, 2, 6, 8, 56, 61; *roe*, sole, terre soumise à l'assolement, mot à mot *raie*, aujourd'hui *rôy*, 1368-1373, 61, 65; *Toaulb*, les Voyaux, lieu-dit, de *voie*, 1373, 65.

ORCHIMONT. — *yicelles*, icelles (j'ay yicelles... lettres, etc.), 1265 (Copie du XIII<sup>e</sup> s.).

MÉZIÈRES. — *loal*, loyale, 1298, M 11; *paast*, (il) paya, 1332, G. 146; *paait*, (il) payait, 1343, G. 147.

Le mot *seau* se présente ordinairement sous les formes *seel*, *sacl*, etc. On peut comparer à ces exemples les dérivés populaires du mot *seau* (c. 10, b).

L'apparition du *y* entre deux voyelles en hiatus est un fait d'ordre physiologique : les termes ordinaires d'*insertion*, d'*intercalation*, sont inexacts et donnent une idée fautive du phénomène. Il existe entre deux voyelles quelconques un *y en puissance* : c'est-à-dire que la langue, en quittant la position requise par l'articulation de la première voyelle pour prendre la position requise par l'articulation de la seconde, esquisse un *y* imperceptible à l'oreille. Deux étapes sont nécessaires pour que le phonème ait une existence complète et indépendante. La première est purement physiologique et provient d'un ralentissement dans le jeu des organes : l'oreille perçoit un son naissant. La seconde étape est à demi consciente : un effort volontaire peut seul coordonner les mouvements articulatoires et assurer au phonème encore informe une durée suffisante et un timbre déterminé. Cet effort est l'œuvre du sujet parlant lui-même; les patois ardennais évitent les sons intermédiaires : ceux-ci constituent un état passager rapidement franchi par la langue, qui n'admet que des phonèmes bien nets et caractérisés. Il semble que l'essentiel du travail soit exécuté dans le passage d'une génération à l'autre : l'enfant qui apprend la langue maternelle perçoit la semi-voyelle encore inconsciente et l'exécute d'une manière voulue et précise.

**Remarque I.** — L'*l mouillé* a été réduit à *y* dans les patois ardennais comme en français.

**Remarque II.** — Dans la région wallonne, *vrai* se dit *vrêy*, *mai* se dit *mêy*. Il est difficile, dans l'état de confusion actuelle de ces parlers au sujet de l'*y* final, de décider si la semi-voyelle représente le *c* et le *j* latins.

**Remarque III.** — Dans un groupe intérieur *consomme* + *y*, l'*y* se déplace parfois et vient constituer une diphtongue avec la voyelle qui termine la syllabe précédente : *éysu*, *essieu* (55), d'un type régional *ésyu* ; *sôylêt*, *scie* (14, 24, 38), en général *sôlyêt*. La variante *sôlylyêt*, qui est isolée au point 59, présente un accident phonétique absolument différent.

**187 bis.** L'*y* constitue l'élément atone de nombreuses diphtongues : *ay*, *ya*, *êy*, *ÿy*, *yê*, *îy*, *yê*, *ây*, *yô*, *ôy*, *uy*. J'ai étudié ces diphtongues dans les chapitres consacrés à leurs voyelles respectives.

L'*y* peut provenir :

1° D'un *e en hiatus* : *ya* (§ 15) ; *yô* (§ 131). De même *myôl*, *moelle*, est l'ancien français *meole*.

2° D'un *u en hiatus* : *yê* (§ 84).

3° De la *diphtongaison* d'une voyelle : *yê* (§ 41) ; *ÿy* (§ 39). A la diphtongue *ÿy* se rattachent plus ou moins directement *ay*, *ây*.

4° D'un *l mouillé* final : *êy* (§ 40) ; *uy* (§ 150).

5° Il peut avoir été intercalé entre deux voyelles en *hiatus* : *ÿy* (§ 39, 1°) ; *îy* (§ 77 bis ; voy. aussi le § 108 ter) ; *ôy* (§ 132).

Quelle que soit son origine, l'*y* final a fini par être considéré comme caractéristique des formes patoises en opposition avec les formes françaises correspondantes. Les mots patois terminés par une voyelle et les mots français terminés par un *y* (*bouteille*, *sommeil*, etc.) présentent donc une foule de corrections : *étui* est traduit en patois par *êtwiy* ; *aiguille*, *bouteille*, *sommeil* deviennent dans le français dialectal *êgwî* (63), *butê* (88), *sumêy* (91).

Au sud de la région ardennaise une alternance s'est établie entre

les deux séries de formes : toute voyelle finale est suivie d'un y qui disparaît dans le courant de la phrase : *tîfîy*, cheville, mais *tîfî d pî* (70), et de même *evî* (69), *tîvî* (21), *t'uvî* (57), *t'âvî* (18), etc. ; *aguy*, aiguille, mais dans le courant de la phrase *agu* (70), etc. ; *vîvîy*, vieille, mais « aussi *vîè* que lui », au point 83 ; *vîvîy*, veille, mais *la vî d la sê dyâ*, la veille de la Saint Jean, etc.

**188.** Dans une partie des villages wallons que j'ai étudiés un y correspond à un l, soit à la finale, soit entre deux voyelles.

a) *èy*, aile ; *stovèy* (13, 16), *èstovèy* (23), *stovây* (17, 19, 20, 26,

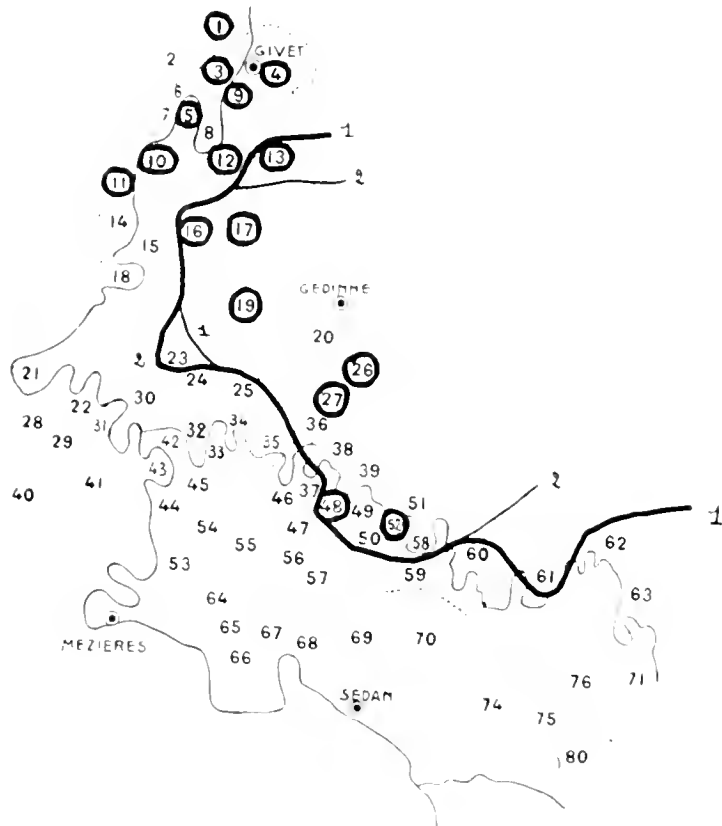


FIG. 11.

1. L'aire n° 1 comprend les points où l'on dit *vîvatîy*, village.
2. L'aire n° 2 comprend les points où l'on dit *fîvîè*, fil.
3. Les villages entourés d'un cercle disent *èy*, aile.

27, 36, 51, 58), *èstovây* (23), étoile ; *gây*, gueule, à l'article *muséum* ; *abîy*, vite (interjection), mot à mot *habîle* ; *pây*, pelle, au mot *bèche* ; *paây*, poil (15) ; *taây*, toile (17, 19, 20, 26, etc.), et taie d'oreiller, d'où *taâyî*, tisserand (16) ; *vîy*, village, ville, dans l'expression aller

*avô l vîy*, par le village (13); *sîy*, faucille, d'un type régional *sîl*, etc.

b) *stîyâ*, *stîyal*, celui-là, celle-là (ancien français *cestui-là*, *cesti-là*, avec un *l* caractéristique du féminin); *fîyê*, fil; *fîyê*, filer, et *fôfyê* (13), *fôfyî* (16), faufler; *fîyê*, filet; *îyô*, îlot (8, 12; cf. les lieux-dits : à l'Ion, 12, à l'Islon, a l'îyô, 6, l'Islon Judas, 5, Grand Lion, li grâ lîyô, 4, anciennement : *isle* et *islon*, les *islons* de Molhain, pré nommé les *islons*, Registre de 1614, *Archives de la Collégiale de MOLHAIN*); *pîyi*, piler (20); *vîyatý*, village, etc.

Ces deux caractères sont visiblement en régression dans le domaine que j'ai étudié (fig. 14); ils se retrouvent à Namur (NIEDERLAENDER cite *grêy*, grêle, etc.; *puyy*, poilu, etc., *loc. cit.*, p. 264) et à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 27). Ils ont été signalés et étudiés par HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 560.

L'*y* provient sans doute dans ces exemples de la réduction d'un *l* mouillé. Les mots qui présentent ce trait sont trop peu nombreux pour qu'on puisse admettre le mouillement régulier d'un *l* final ou intervocalique. Dans les mots du type *aile*, l'*l* s'est combiné avec l'*y* de la diphtongue *ei* issue de l'*a* accentué (§ 39); dans les mots du type *étoile* avec l'*y* de la diphtongue issue de l'*e* fermé accentué. — Il faut mettre à part les mots *babile*, *vîlle*, *faucille*, et tous les exemples où l'*y* est intervocalique. Dans tous ces cas l'*y* est immédiatement précédé de la voyelle *i*. Le dos de la langue s'appuie largement sur le palais pour l'articulation de cette voyelle; la langue s'abaisse ensuite et sa pointe doit se relever pour l'articulation de l'*l*. Ces deux mouvements consécutifs d'un même organe tendent à s'assimiler l'un à l'autre: il suffit que le dos de la langue reprenne une seconde fois la position de l'*i* pour que l'*l* se mouille. Le mécanisme du mouillement de l'*l* par un *y* ou par une *gutturale* précédente (français *oreille*, etc.; *cailler*, etc.) est d'ailleurs exactement le même.

**Remarque I.** — Au centre de la région ardennaise j'ai relevé *ruyi*, *karuyi*, rouler, d'où *ruyô*, cerceau et gâteau; *kâruyê* (m. pl.), osselets, etc. Ces formes, distinctes géographiquement des précé-

dentes, proviennent d'un verbe *rouiller* qui existe en français à côté de *rouler* et avec le même sens.

**Remarque II.** *Poule* se dit *puy* dans toute la région ardennaise (voy. aussi *puyô*, poulet, *puyèt*, poulette, etc.). Ces formes s'étendent dans l'*Atlas linguistique* sur une partie importante de la Gaule romane.

Le mot *geline* subsiste encore en picard et en lorrain : toute la Belgique, au sud des points 293 et 292, ne connaît que *puy* (*puł*, 294); ce type s'étend dans les départements du Nord (280, 270), de l'Aisne (179), des Ardennes (188, 167, 177, 166), de la Marne (147, 146, 155), de la Meuse (jusqu'aux points 156, 164 et 154, avec la variante *puł*) et de Meurthe-et-Moselle (jusqu'aux points 162, 170). Il se rencontre à l'époque ancienne dans le Registre de REVIX (§ 150, Remarque II). Il doit s'expliquer à part. — Il en est de même des variantes *buy*, *bëy*, à l'article *ampoule* (*bouille* se rencontre en français à côté de *boule*).

#### y DISPARAIT

**189.** L'y tend à perdre ou à renforcer son articulation ; dans le premier cas il s'évanouit en passant par les intermédiaires *y*, *b*, *b* ; dans le second cas il aboutit à la voyelle *i*.

L'y intervocalique est l'expression d'un mouvement intermédiaire de la langue entre les deux positions requises pour l'articulation des deux voyelles successives. Si la prononciation est ralentie, le mouvement est exécuté d'une manière complète et la semi-voyelle est perceptible pour l'oreille ; si la prononciation est précipitée, le mouvement est exécuté d'une manière incomplète ou trop rapidement pour que l'oreille saisisse le phonème esquissé. Dans la région ardennaise l'amuïssement du *y* ne résulte pas d'une articulation trop rapide, puisque l'on perçoit pendant une partie de la durée de la semi-voyelle le souffle qui servait à sa production ; il provient du relâchement de l'articulation. La langue prend aussi rapidement que possible la position réclamée par le son vocalique essentiel qui suit le *y* : celui-ci, dont le rôle est secondaire, se trouve négligé et finit par disparaître. Cette tendance n'est donc pas

opposée à la tendance qui a donné naissance au y : l'on comprend qu'elles puissent s'exercer toutes deux dans des parlars voisins ou dans un même parler à des époques différentes.

Les exemples qui présentent un y sont nombreux; il est souvent difficile de savoir s'il s'agit d'un y naissant ou disparaissant : *faqin*, faine (10, 14, 16, 19, 20, 25, 27, 49, 54, 61, 72, 75, 78, 92); *faqin*, fouine (25, 44, 49, 58, 59, 63, 70, 77, 83), etc. Dans les mots suivants un y étymologique s'amuit : *arq̃yi*, aroyer, tracer le premier sillon, du mot *rôy* (36, 51, 58, 85); *m̃q̃yi* (17), *myyi* (75, 77), mouiller le linge ; *m̃q̃yi* (9, 59), *myyi* (10, 76), mouillé de pluie ; *uq̃yi* (11), *uq̃yi* (60, 71, 74, 76, 80, 81), se noyer ; *s̃q̃yi*, scier (7, 10, 12, etc.), et *s̃q̃yîr*, *s̃q̃yâr*, sciure ; *t̃q̃yêt*, taie d'oreiller, du mot *tôy* (91), etc.

L'y a disparu dans les variantes *arq̃î*, tracer le premier sillon (59, 60, 63, 80, 86, 87, 93); *myi*, mouiller (60, 72, 82 à 87, 89, 91); *m̃q̃î* (20, 62), *myi* (78, 88, 92), mouillé ; *uq̃î*, se noyer (59, 61 à 63, etc.); *s̃q̃î*, scier (2, 3, 11, 51, 60, 62, etc.), et *s̃q̃êt*, scie (91), dans l'aire de *s̃q̃yêt* ; *t̃q̃êt*, taie d'oreiller (25), d'un type régional *t̃q̃yêt*, etc.

Entre les variantes où l'y est noté comme mourant et celles où il a disparu se placent les formes où il est réduit à un simple souffle : *h*, *b* (§ 204).

Il est difficile d'interpréter les renseignements fournis par les cartes de l'*Atlas linguistique*. L'absence du y intervocalique peut résulter de deux causes absolument différentes : le parler en question n'a pas connu la tendance à résoudre l'hiatus ; ou il a subi postérieurement la tendance à l'amuïssement du y. Il est impossible de décider *a priori* entre ces deux évolutions ; les graphies d'un y incomplet expriment aussi bien l'apparition de la semi-voyelle que sa disparition. Dans la carte *faine* les formes *faqin* existent en Wallonie et en Lorraine à côté de *faqin* ; la variante *fâin* se rencontre aux points 193, 194, au nord de la Belgique, et 184, 183, 176, dans le Luxembourg belge ; *fĕin* a été relevé dans les Vosges (points 68, 59). La semi-voyelle est incomplète aux points 192 (nord de la Belgique) et 188 (point 15 de mon *Enquête*) ; enfin M. Edmont a noté un *h* au point 191 (Wallonie) et un *b* au point 182 (Luxem-

bourg belge). Les deux voyelles se trouvent en hiatus dans trois aires bien distinctes : au nord de la Belgique, dans le Luxembourg belge, et dans le département des Vosges. La seconde de ces aires touche à la partie sud du domaine que j'ai étudié; il y a eu dans cette région disparition du *y* : je ne puis décider pour les deux autres. — Les cartes *lessive* (buée), *pays*, *perdue*, *tuyau*, sont beaucoup plus confuses. Le type *tuô* (ancien français *tuel*) existe aux points 295 (Nord), 186 (Belgique), 175, 165, 174 et 153 (Meuse), ainsi que dans les Vosges; le participe *perdue* n'offre plus qu'aux points 184 (Luxembourg belge) et 164 (Meuse) l'*y* intercalé devant l'*a* final; le mot *pays* présente rarement un *y* en Belgique, dans le nord et l'est de la France (291, Belgique, etc.; tout le département de la Meuse); un *y* incomplet apparaît sporadiquement (270, Nord; 166, Ardennes; 165, Meuse). La nature des voyelles en hiatus, la vitalité des mots, l'influence de suffixes (-*vô* pour *tuyau*) ou de formes voisines (*perdu* à côté de *perdue*) ont introduit dans ces cartes une confusion inextricable.

**Remarque I.** — Au sud de la région ardennaise un *y* a disparu dans la diphtongue *ay*; le verbe *bailler*, donner, présente au futur la forme *baîrè*, il baillera (88); cf. *rbay*, rends, et *rbâîrè* (*rbêrè*, *rbâra*), tu rendras.

Ce traitement a été étendu à tous les mots qui offraient la diphtongue *ay* à l'époque ancienne; de là résulte l'opposition entre le français *faire* et le patois *fâr* (§ 27).

**Remarque II.** L'*y* disparaît dans les groupes difficiles où il se trouve précédé d'une *consonne* + *liquide*. C'est ainsi qu'à côté de *byè*, bœuf, au nord de la région ardennaise, on attendrait \**plyâf*, pluie. Au lieu de cette forme imprononçable j'ai noté dans l'aire de *byè* les deux types *pyâf* (16, 19) et *plâf* (10, 11, 14, 15, 18, 21).

*y* ABOUTIT A *i*.

**190.** Une semi-voyelle n'est qu'une voyelle imparfaite dont la position articuloire est abandonnée très vite (le mot *bai*, crier, prononcé très vite, aboutit presque à *bay* au point 87). Quand



la prononciation est ralentie et l'articulation bien détaillée, les semi-voyelles tendent à se vocaliser.

Dans les patois ardennais cette vocalisation est nécessairement incomplète : les voyelles en hiatus sont rares, et l'*i* issu de l'*y* doit être uni par un *y* à la voyelle qui précède ou à celle qui suit. Le passage de l'*y* à *i* prend donc une forme particulière : on a l'illusion qu'un *y* donne naissance à un *i*.

C'est devant un *y* qu'un *i* apparaît le plus souvent, et dans un groupe composé d'une consonne plus *y*. J'ai noté rarement un état intermédiaire où la voyelle naissante est transcrite en petits caractères : *biḏ* (*i/y*), coffinet, d'un type régional *biyḏ* (74); *biyā*, lien pour attacher les chèvres au piquet, 90; cf. *biyā*, m., entrave, 78, etc., et *byō*, 61, 62; cette graphie marque que l'*y* est incomplètement vocalisé dans sa partie initiale. Les exemples du groupe complet sont très fréquents : je les ai réunis dans l'étude de l'*i* (§ 69). Ils se sont introduits dans le français dialectal de tout le département des Ardennes, où *vīyād* alterne avec *vyād*, viande, *miyēt* avec *myēt*, miette, etc.

### Semi-voyelle *w*.

**191.** Dans la région ardennaise la semi-voyelle *w* est caractérisée à la fois par son point d'articulation et par la tenue énergique de sa position articuloire.

Le point d'articulation du *w* est le même que celui de l'*u*; comme cette voyelle, il ne laisse aucune trace sur le palais artificiel : le mouvement de la racine de la langue s'exécute dans une région postérieure à celle du *w* français (voy. le tracé publié par M. l'abbé ROUSSELOT, *Précis de Prononciation française*, p. 56); le *w* ardennais présente donc un timbre plus sourd. Les lèvres s'avancent et s'arrondissent à peu près comme pour la voyelle *o*. — La prononciation du *w* est énergique et maintenue assez longtemps pour que l'oreille perçoive fréquemment un son intermédiaire entre *w* et *u*; ce son est fréquent dans les parlers wallons. Dans le mot *ḡwīy*, aiguille, dit par M. G. Bourgeois, de Fumay, le *w* ne se distingue pas de la voyelle qui précède et de celle qui suit; le groupe *di l'ḡw*,

de l'eau, dans lequel on entend presque *éu*, offre le même caractère (fig. 15).

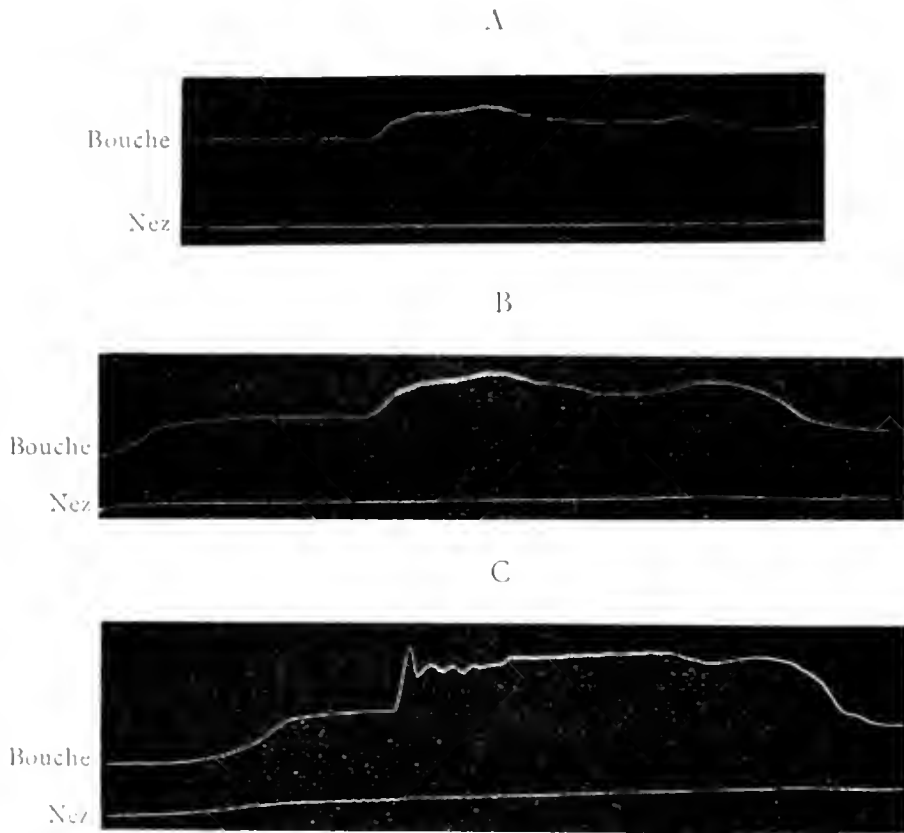


FIG. 15.

A et B. *ôwîy* (aiguille). — C. *di l'êw* (de l'eau).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

**192.** Dans toute la région ardennaise et dans le français dialectal du département des Ardennes la semi-voyelle *œ* a remplacé la semi-voyelle *ä*. Tous les instituteurs s'accordent à signaler cette faute de prononciation (*loui* pour *lui*, etc.).

La carte huit de l'*Atlas linguistique* nous montre l'extension de ce caractère dans le nord de la France (282, 270, Nord) et de la Belgique (293, 291, 290); les points 187, 185, 176, appartiennent à une aire qui s'étend sur le Luxembourg belge (183, 182) ainsi que dans les départements de la Meuse (175, 165, 174) et de Meurthe-et-Moselle (181, 173). Le type original est *ût*, *yût*, dans les patois wallons et lorrains.

Il semble que les parlars actuels aient conservé l'état de choses

primitif : le son *ɥ* est transcrit par *w* et par *ou* au moyen âge dans les Chartes de MÉZIÈRES et des environs.

REVIN. — *wuit*, huit, 1368, 59, 61.

CHATEAU-REGNAULT. — *pouissante*, puissante, 1323 (Château-Regnault, Abbé Péchenart, p. 43); *wyt*, huit, 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10).

MÉZIÈRES. — *pouissent*, (qu'ils) puissent, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>; *loui*, lui, 1276, M 4; *mouis*, muid, 1289, RI, p. 395; *ouit*, huit, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604; et *ouyt*, 1332, G. 160, à côté de *wilt*, 1293, RI, p. 446; *wit*, 1298, M 11, 1318, M 20; *wyt*, 1322, M 24, 1342, G. 147, 1348, G. 147, 1351, G. 147, 1374, G. 68, 1378, G. 68; et *owyt*, 1342, G. 147, 1348, G. 147, H. 196<sup>1</sup>; de même *witienne*, huitième, 1378, G. 68; *louit*, tous (en général *tuit*), 1346, G. 160; *jouing*, juin, 1367, G. 68.

L'expansion de la semi-voyelle *w* à l'époque ancienne est une conséquence de la survivance du *w* germanique. Les deux phonèmes *w* et *ɥ* sont assez voisins pour qu'on puisse les confondre facilement; ils alternent aujourd'hui même dans la prononciation parisienne pour un certain nombre de mots (Abbé ROUSSELOT, *Précis de Prononciation française*, p. 154). Il est naturel que la semi-voyelle *w*, connue et usuelle dans les parlers ardennais, se soit généralisée dans les diphtongues de l'époque romane au lieu du son nouveau *ɥ*.

**193.** Le *w* germanique s'est maintenu sur toute l'étendue de la région ardennaise.

*wā*, *wō*, gant; *wardē*, *wōrdē* (d'où *vōrdē*, *ōrdē*, *ōd* et *yōd*), garder; *wōf* (et *ōf*), *wāfl*, gaufre; *wazō*, gazon; *wē*, gué; *wēyi*, guéer (33, 34, 45 vx); *wēr*, guère (en Wallonie), et *war* (91); *wēsp*, *wasp*, *wap*, guêpe; *wayē*, regain (en Wallonie), semailles d'automne (passim), ancien français *gaïm*; *wētī*, *wētī*, regarder, mot à mot *guetter*, etc. — De même *wæ* (f.), *wæis* (m.), mare d'eau, et *wæi*, *wædōtē*, clapoter, mot à mot *gâcher*; *wæ*, *wāj*, *was*, *wēe* (f.), œuf hardé (à rapprocher de *weich*, d'après MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 35), etc.

1. Cf. dans le Registre de REVIN *wouit*, au § 119, Remarque IV.

Les formes qui présentent un *w* initial sont répandues d'une manière très inégale. Alors que les patois wallons ont conservé à peu près partout ce son, les parlers du centre et du sud de mon domaine ont corrigé la plupart des mots sur le modèle des mots français.

Seuls ont subsisté les exemples où le terme patois n'a pas de correspondant français (*wac*, mare d'eau ; *wac* (f.), œuf hardé) et ceux où il a pris un sens assez différent pour qu'on ne puisse facilement faire la traduction (*wéti*, guetter). Les noms de lieu permettent de retrouver dans tout le département des Ardennes le *w* germanique avec sa prononciation correcte : Warcq, Warnécourt (arrondissement et canton de Mézières), Wadelincourt (Sedan, Sedan-Sud), Wagnon, Wignicourt, Wasigny (Rethel, Novion-Porcien), Wadimont (Rethel, Chaumont-Porcien), Sévigny-Waleppe (Rethel, Château-Porcien), etc., etc. — La régression de ce caractère est signalée également à Namur par NIEDERLAENDER (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 269 ; voy. aussi MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 35).

Dans l'*Atlas linguistique* le type *wardê*, garder, occupe tout le nord de la France jusqu'au point 245 (Oise), la Belgique, les départements de l'Est et la Suisse. Une forme *wârdê*, isolée au point 146 (Courtisols, Marne), montre que cette aire s'est étendue au delà de ses limites actuelles. — Au mot *guêre*, le *w* initial apparaît dès le point 292 ; en allant du nord au sud, les points 270, 189, 188, 187, 181, 174, marquent la limite de son emploi. Il se rencontre encore au point 66 ; la variante *wâr* est isolée à Courtisols. — Sur la carte *guêpe*, *wêp* alterne avec *vêp* dans le nord de la France ; il couvre toute la Belgique et une partie de la Lorraine. Le *w* a subsisté dans une région où les patois sont francisés : dans le département de l'Oise, aux points 178, 167, 158, 177 des Ardennes, 148 (*wêpr*), 146 (*wépr*) et 128 (*wêp*) de la Marne.

Le *w* germanique subsiste à l'époque ancienne dans toute l'étendue de la région ardennaise. Je publie la plus grande partie des exemples que j'ai recueillis : l'aire couverte par ce caractère <sup>1</sup> et le

1. Le *w* germanique est assez répandu à Reims (KRAUS, *op. cit.*, p. 33) ; il ne subsiste au nord-ouest de la Champagne que dans les noms propres.

nombre des mots qui le présentent ont été en effet restreints dans une grande mesure depuis le moyen âge.

AGIMONT. — *wardise*, garantie, 1305 ; *warandirons*, (nous) garantirons, 1314 ; *wardir*, garantir ; *warans*, garant ; *warder*, garder, 1314 F.

MOLHAIN. — Le *Registre* conservé aux Archives de la Collégiale présente plusieurs exemples de la conservation du *w* : je note dans la copie d'une charte de 1289 émanée d'un sire de Haybes, f° 10 r° : *wache*, gage, *waing*, gain, *warde*, garde ; dans la table d'un *Registre* de 1446 : *warene*, garenne, *weis*, gué ; et dans celle d'un *Registre* de 1614 : *waresme*, garenne, *wayen*, regain (ancien français *gaïm*).

REVIN. — *werpit*, (il) abandonna (ancien français *guerpir*, cf. aujourd'hui déguerpir), 1443, 95 ; *warnie*, garnie, 1366, 51 ; *wans*, gant, 1368, 61 ; *rewar*, magistrat municipal chargé de la surveillance, vers 1350, 4 (cf. *resgart*, regard, 1428, 83) ; *warde*, garde, vers 1350-1373, 2, 3, 35, 37, 53, 54, 56, 58, 63, 66 ; *warder*, garder, 1264, appendice à la pièce 4, et *warderont*, (ils) garderont, *ibid.*, *wardeir*, vers 1350, 1, *warder*, 1453, 119 ; *wage*, gage, vers 1350, 2, et *waige*, 1366-1367, 53, 55 ; *wairame*, garenne, (lieu-dit *les Warames*), 1420, 80, et *warene*, 1500, 175 ; *wardir*, garantir, 1364, 49, et *warandir*, 1373, 66 ; *Wilemin*, Guillemain, nom d'homme, 1368, 57 ; *Waingnedenier*, Gagnedenier, nom d'homme, 1368, 57, et *Waignedenier*, 1448, 101, *Wanguedenier*, 1451, 113 ; *Willaime*, *Wilbeame*, etc., Guillaume, prénom de plusieurs échevins (voy. la *Table du Registre des Échevins*, en appendice).

ORCHIMONT. — *warantise*, garantie, 1254, et *uarandise* (lisez *warantise*), 1257, *warantie*, 1265 ; *warantir*, garantir, 1265 ; *warde*, garde, 1309-1310 ; et *uarder* (lisez *warder*), garder, 1265, *warder*, 1309.

CHATEAU-REGNAULT. — 1355, Archives départementales des Ardennes, G. 10 : *warandir*, garantir ; *waigier* et *panre waiges*, gager et prendre gages.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *warder*, garder ; *wage*, gage, 1265.

BOUILLON. — *warde*, garde, 1330.

MÉZIÈRES. — *warantise*, garantie, 1251, M 1, 1264, M 2, et *warandise*, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1294, Cart. St P., f° 192 v°, 1296, M 9, 1297, Cart. St P., f° 188 r°, 1298, M 11, *warandise*, 1299, RI, p. 464 ; *wardir*, garantir, 1289, RI, p. 396, et *warantiroit*, (il) garantirait, 1323, Cart. St P., f° 194 v°, etc. ; *warde*, garde, 1292, RI, p. 436 ; *warder*, garder, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1276, M 4, et *wardeir*, 1279, Cart. St P., f° 144 v°, 1289, RI, p. 397, 1292, RI, p. 437 ; *wardees*, gardées (participe passé), 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609 ; *eswart*, mot à mot *égard* (a *Peswart* du prévost, sur son ordre), 1296, RI, p. 457 ; *rewars*,

mot à mot *regards* (règlements municipaux<sup>1</sup>, du verbe *regarder*), 1284, M 6, 1288, M 7, et *rouars*, 1274, M 3; *restwardé*, mot à mot *regardé* (joint à *ordené*, dont il a le sens), 1299, RI, p. 166; *wage*, gage, 1284, M 6, 1288, M 7, 1293, M 8, 1297, M 10, 1299, M 12, etc., et encore 1393, G. 68; *waje*, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>; *wagièr*, 1318, M 20, 1327, M 25; *waranne*, garenne, 1274, M 3; *Willaumes*, Guillaume, Launois, 1292, Cart. Signy, p. 608, etc.

CHINY. — 1247 : *wagièr*, gage; *warrantise*, garantie.

CARIGNAN. — 1384 : *wardeurs*, gardes (du sceau d'Ivois) : *warrantise*, garantie; — *XI<sup>e</sup> s.*, *Statuts d'Ivois-Carignan* : *warrantise*, garantie, Formulaire d'Ivois, 11; *warder*, *wardeurs*, garder, gardiens, *ibid.*; *estwardeurs*, surveillants, Droits des jurés d'Ivois.

**194.** Un *w* s'est introduit à la place d'un *v* dans un certain nombre de mots : *waca*, cercueil, à côté de *vaca*, mot à mot *vaisseau*; de même *wacé* (21, 23), à côté de *vacé*, à l'article moule (pour le pain); *wéyè*, *wéyi*, veiller, et *rawiyi*, réveiller; *wéyu*, *wéyu*, vu (15); *dâwâtly*, tablier (68), d'un type régional *dâtly*, etc.

En revanche *wôrdé*, garder, aboutit à *vôrdé*, aux points 49 et 50.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *veiller*, *wéyè* se trouve au point 195, *wéyi* au point 197 : ces deux points, situés en Belgique, constituent le prolongement vers le nord du domaine que j'ai étudié. Le type *wéyi* se rencontre encore dans les Vosges (140); la forme *wéyi* a été notée en Belgique (190); des variantes *wéyè* existent en Meurthe-et-Moselle (173, 163, etc.).

Le Registre de REVIX et les chartes wallonnes montrent une réelle hésitation entre *v* et *w*.

AGIMONT. — *ewengliste*, évangéliste, 1314.

REVIX. — *varde*, *vardent*, (il) garde, (ils) gardent, vers 1350-1379, 1, 41 à 43, 68; *wouvé*, voué (avoué, lisez *vouvé*), vers 1350, 1, 2, et *woucil*, vers 1350, 4; *wouwez*, vers 1350, 3; *wouvéis*, *XII<sup>e</sup> s.*, 23; *woucil*, vers 1350, 4; de même, à côté de *noell*, Noël, 1373, 65, et *newel*, 1366, 52 : *navez*, 1426, 72; *noceiz*, 1426, 75; *nocey*, 1418, 78; *riwage*, rivage, vers 1350, 1; *a val*, à val, vers 1350, 4; *vauge*, gage, vers 1350, 1; *newe*, neuve, vers 1350, 4; et *ibid.* : *wingnage*, vinage (droit de), *redewableteit*, redevance, *wi. re.* vivre; *wache*, vache, *XII<sup>e</sup> s.*, 18; *awestil*, (il) investit,

1. Sur les mots *wards*, règlements municipaux, *estwardeurs*, surveillants, voy. P. LAURENT, *Statuts et Coutumes de l'Échevinage de Mézières*, Introd., p. xiii, xvii, etc.

à côté de *avestir*, 1427, 82 ; *Wainme*, (la) Vaine (l'Hermitte), lieu-dit, 1420, 80 ; *Franvalet*, Franvalet, nom d'homme, 1427, 82 ; *escewins*, échevins, 1451, 109. — Dans *wculent*, (ils) veulent, 1454, 120, et *wuell*, (il) veut, 1500, 178, le *w* provient peut-être de *weil*, (je) veux, pour *vueil*.

ORCHIMONT. — *waudroient*, (ils) voudraient, 1290, à côté de *weil* (lisez *vueil*), 1310 (CONS-LA-GRANDVILLE, 1265 ; MÉZIÈRES, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>, etc.), et de *weillent*, (qu'ils) veulent, 1290.

CARIGNAN. — *waque*, vague, *Statuts*, charte d'Ivois, 30.

Il faut évidemment faire la part des maladresses d'orthographe dans les exemples de l'époque ancienne : les exemples actuels attestent néanmoins une confusion réelle, et non pas exclusivement graphique<sup>1</sup>. Cette confusion semble avoir une double origine. Si les lèvres, au lieu de se rapprocher, se portent en avant et s'arrondissent, le *v* passe directement à *w* : il s'agit en somme d'une faute d'articulation qui peut rendre compte des cas particuliers et des types locaux. Pour les formes du verbe *veiller*, qui s'étendent sur une partie de la Belgique et dans l'est de la France, une autre explication est nécessaire. Elle est indiquée par les variantes de l'*Atlas* où le *v* initial devient *w* : le *w* est issu de la réduction postérieure du groupe *vw*. Les deux évolutions s'expliquent facilement : la semi-voyelle *w* existe en puissance et apparaît fréquemment après toutes les labiales (voy. *fwêr*, faire, *fwê*, faim, §§ 60 et 168). L'absorption du *v* par le *w* qui le suit est régulière dans toute la région ardennaise : elle s'explique par la difficulté qu'éprouvent les lèvres à articuler de suite deux phonèmes presque identiques. L'arrondissement des lèvres s'exécute trop tôt : le *v* se fond dans le *w*. L'imprécision et la maladresse des mouvements des lèvres est d'ailleurs un des traits caractéristiques de la phonétique ardennaise.

**Remarque.** — Dans la variante *ewîy*, cheville (28), le *v* a passé à *w* sous l'influence du *ε* initial. Les lèvres ont tendu à conserver la même position articuloire pour les deux phonèmes successifs : il y a eu assimilation du *v* au *ε*.

1. Elle est signalée également par WILMOTTE (*Gloses de Darmstadt, Mélanges Paris*, p. 239), qui cite *wilbege*, *wilb* (vil), *trawalh*, *marvais*, *chevelue*. Ces gloses proviendraient de la région namuroise.

**195.** Le groupe *kw* subsiste dans quelques mots et dans quelques villages de la région wallonne <sup>1</sup>.

*kwa*t, quatre (18); *kwès*, quinze (13, 18); *kwaram*, carême (12); *sakwè* (*èn*), quelque chose, mot à mot « une je sais quelle », aux points 1, 2, 3, 7, 8, 12, 13; *sakwā*, quelques-uns, mot à mot « je sais *quants* », au point 12, etc. — Il faut peut-être ajouter à cette liste *kwāy*, caille, et le verbe *su kwāyi*, se blottir, que j'ai relevés isolément au point 74, dans le centre de la région ardennaise.

**196.** La semi-voyelle *w* correspond au groupe latin *gw* dans la partie nord du domaine que j'ai étudié <sup>2</sup>.

*lêw*, langue; *êwly* (8), *êwle* (12), anguille. De même *awly*, *êwly*, aiguille, et les dérivés *awlyô*, aiguillon, *awlyi*, piquer, mot à mot *aiguiller* (cf. l'ancien français *aguille*, prononcé *agwîl*?), *rawijl*, aiguiser, mot à mot *raiguiser*. — Il faut joindre à ces mots *êw*, eau, d'où *sêwè*, mouiller le linge, *êwè*, *nêwè*, *rêwè*, irriguer les prés. Le *gw* intervocalique avait passé à *gw*, de sorte que *aqua* a été traité comme *lingua*.

**197.** Dans toute la région ardennaise le groupe *vw* se réduit à *w* <sup>3</sup>.

*awên*, avoine; *awè*, *awa*, *awar*, avoir; *sawè*, *sawā*, *sawar*, savoir; *wên*, veine; *war*, voir; *wazê*, voisin, et *wazîn*, voisine; *wêtur*, *watur*, voiture, etc.

Dans la carte *avoine* de l'*Atlas linguistique* les formes en *v*, *w*, *vw*, coexistent dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique.

**Remarque.** — L'ancien français *uide* aboutit d'une manière régulière à *wid*, vide, d'où *widi*, vider. Les formes anciennes présentent déjà cette graphie: *widier*, vider, dans le *Registre de REVIN*, 1500, 173; *widier* à CHATEAU-REGNAULT, 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10); et à MÉZIÈRES: *wyde*, vide, 1317,

1. Il en est de même à NAMUR, NIDERLAENDER, *loc. cit.*, p. 256; voy. aussi MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 376.

2. Voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 451.

3. Voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 363. — J'ai déjà expliqué cette transformation au p. 104.



M 18; *wide*, 1332, G. 146, 1335, H. 196; *widange*, CARIGNAN, XVI<sup>e</sup> s., *Statuts*, Droits du tholieu d'Ivois.

Dans l'*Atlas linguistique* les formes *wald*, *wid*, couvrent tout le nord de la France; *wit* se trouve au point 195 (Belgique), qui touche à l'extrême nord de mon domaine; *wîd* a été noté au point 177 (Ardennes). Les types wallon et lorrain sont respectivement *wît* et *wêt*.

**198.** Un *w* s'intercale entre deux voyelles en hiatus quand la première de ces voyelles appartient à la série *postérieure* ou à la série *antérieure labialisée* (voy. au § 187).

Ce caractère est surtout répandu dans les patois wallons du nord de la région ardennaise, mais il se rencontre sporadiquement sur toute l'étendue de mon domaine; je l'ai étudié dans un chapitre spécial.

1<sup>o</sup> Le *w* est *intérieur*.

*abîtuwê*, habitué (3); *styërnwê*, éternuer; *riwêl*, ruelle; *siwê*, suer; *tîwê*, tuer; *pyërduwê*, perdue, et tous les féminins des adjectifs et des participes terminés par *u*; — *bêwêl*, lucarne, à côté de *bêl*, *bêyêl*; *rêwêl* (*riwêl*), d'un type *rêl* (f.), petit supplément de marchandises, etc.

2<sup>o</sup> Le *w* est *initial*.

Ce fait ne se produit pas seulement à l'intérieur d'un mot, mais aussi dans une phrase, entre la voyelle finale d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant (voy. dans un disque phonographique obtenu au point 55 : *wê w afî*, votre enfant, Archives de la Parole, série D, n<sup>o</sup> 9). Il en résulte que des mots commençant par une voyelle se sont agglutinés un *w* par suite des groupements syntactiques où ils étaient habituellement employés :

*wô*, haut (cf. *ô wu*, au haut, 10, et *ô wô*, 17); *wôt*, haute, à l'article gonflée (16); *wôsp*, f. (17), *wâpl*, *wabl*, m. (35), dévidoir (\**haple*); *wôr*, hart (19), etc.

L'alternance : (mur) *ô*. (en) *wô*, a eu pour conséquence la chute d'un *w* initial étymologique dans les mots *ôf* (*wôf*), gaufre (cf. *yôf*, et *yôfli*, gaufrier); *ôd*, 23, et *yôd*, etc. (*wôl*), *ôrdê*, (*wôrdê*), garder<sup>1</sup>, etc.

1. La forme *ôrdê*, garder, existe à Namur (NIEDERLAENDER), et à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 35); *ôf*, gaufre, se dit à Gembloux, mais la forme namuroise est *wôf* (NIEDERLAENDER, *loc. cit.*, p. 269).

3° Le *w* est *final*.

Il est difficile de distinguer à la finale les cas où la semi-voyelle *w* est étymologique de ceux où elle a une origine syntactique : *bûw*, bœuf (31, 57, 86) ; *ûw*, œuf (31, 48) ; *fûw*, feu (31) ; *jûw*, jeu (65), etc., sont dans le premier cas (§ 104, p. 204). Mais le *w* est récent dans *byôw*, beau (68) ; *t'èsâaw*, chasseur (55) ; *é'fôw*, cheval (69) ; *kôw* (22, 75), *kôw* (74), *kaw* (91), coup, etc. J'ai réuni un grand nombre d'exemples similaires dans le chapitre consacré aux « Phonèmes naissants en position finale ».

Un *w* final tient lieu dans les parlers wallons actuels de caractéristique du féminin pour les noms et les adjectifs terminés par *o*, *u*, *â*, *u* :

*l'ÿêruw*, charrue ; *lêtuw*, laitue ; *riuw*, roue, etc. ; *buhlûw*, bouillie (participe passé de bouillir) ; *pyêrdûw*, perdue, etc. (§ 108 *ter*) ; *ôw*, oie (§ 133), etc.

L'apparition du *w* intervocalique est commune à une partie de la Belgique wallonne et se retrouve également dans les départements de l'est de la France. Dans la carte *faine*<sup>1</sup> (type régional *fain*) un *w* apparaît entre l'*a* et l'*i* en hiatus aux points 293, 291, 199 (nord de la Belgique) et aux points 181, 150, 170 (Meurthe-et-Moselle), 174, 164, 153 (Meuse). — Au mot *perdue*, les désinences wallonnes sont *-ôw* (192), *-ôw* (199), *-âw* (193) ; une autre évolution de l'*u* sous l'influence du *w* est marquée par les variantes *-uww* (187, 195), *-u* (196). — Des formes analogues ont été notées par M. Edmont sur la carte *roue* : *rôw* (194, 191, 192, 190, en Wallonie), à côté de *rôw* (196), *râw* (193) ; dans la province belge de Namur *riûw* (195, 187) alterne avec *rûw* (186).

La semi-voyelle est notée d'une manière irrégulière dans les textes du moyen âge.

HAYBL. *pouwwons*, (nous) pouvons, 1258, dans le Registre déposé aux Archives de la Collégiale de MOULHAIX, p. 82 (mais *poons*, AGIMONT, 1305 ; *pooir*, pouvoir, *ibid.*, 1314, REVIN. 1351, 35, 1360, 45, à côté de

1. La voyelle *a* peut appartenir à la série *antérieure* (*â*) ou à la série *postérieure* (*a*) : il n'est pas étonnant que l'*a* wallon ou lorrain puisse être suivi tantôt d'un *w* et tantôt d'un *y* (voy. le § 187, *a*).

*poir*, REVIN, 1391, 69, 1458, 129, 130); *douaire*, douaire, 1289, *ibid.*, f° 10 v° (mais *doaire*, REVIN, 1370, 63).

REVIN. — *vouvé*, *vouvet*, avoué, 1366, 52; et *vouvé*<sup>1</sup>, vers 1350, 1, 2, *vouvez*, vers 1350, 3, *vouveis*, XIII<sup>e</sup> s., 23, *vouveit*, vers 1350, 4; *nowet*, Noël, 1366, 52, et *navez*, 1426, 72, *noveiç*, 1426, 75, *novey*, 1418, 78, à côté de *noelb*, 1373, 65; *bowe*, houe, et *boweilb*, hoyau, 1368, 61; *ruvel*, ruelle, 1440, 90; *Bilbevar*, Billuart, nom d'homme, 1443, 95, etc. (voy. la Table analytique du Registre des Échevins de REVIN); *esceuwe*, échue (participe passé féminin), 1445, 96.

MÉZIÈRES. — *poviens*, (nous) pouvions, 1261, RI, p. 331 (mais *pooit*, il pouvait, 1264, M2; *pooir*, pouvoir, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604; *poons*, nous pouvons, 1299, RI, p. 466); *lowiers*, loyers, 1351, G. 147 (à côté de *louiers*); *lowarent*, (ils) louèrent (et approuvèrent), 1359, G. 68; *douaire*, douaire, 1367, G. 160.

J'ai expliqué au § 187 le mécanisme de l'insertion du *y* entre deux voyelles en hiatus : le développement du *w* se produit dans les mêmes conditions et présente les mêmes phases. Mais l'articulation du *w* exige un double mouvement de la racine de la langue et des lèvres : celui-ci joue dans la production de la semi-voyelle un rôle essentiel. En effet la langue est placée pour l'*u* dans une position voisine de celle du *y* : néanmoins l'avancement des lèvres décide de l'apparition d'un *w*.

Ces exemples prouvent en même temps l'influence prédominante de la première des deux voyelles. C'est le maintien d'une position articuloire exigée par cette voyelle qui décide de la naissance du phonème nouveau et de la nature de ce phonème. La cause première du phénomène est donc bien un ralentissement de la prononciation.

**199.** La semi-voyelle *w* est un élément constitutif de nombreuses diphtongues : *aw*, *wa*, *wě*, *wǔ*, *êw*, *îw*, *wê*. La diphtongue *wă* est exceptionnelle dans les mots *lêwă*, langue, *týřwă* (1, 2), *týřwă* (14), chanvre, etc. (§ 83); la diphtongue *ôw* n'existe que dans un mot unique (§ 94); je néglige des exemples isolés de *ôw* (§ 133), et tous les mots où *wi* a été importé du français.

1. Sur l'hésitation entre *v* et *w*, voy. le paragraphe 194.

J'ai étudié ces diptongues dans les chapitres consacrés à leurs voyelles respectives. Le phonème *w* provient :

- 1° D'un *w* latin : *êw* (§ 60; voy. aussi les §§ 195, 196).
- 2° De la consonnification d'un *o* en hiatus : *wa* (§ 18).
- 3° De la diptongaison d'une voyelle accentuée : *é, o + y* : *wê* (§ 45); *o nasal* : *wê* (§ 46).
- 4° Du maintien insolite de la position des lèvres après l'articulation d'une consonne labiale : *wê, wê* (§§ 60 et 168), ou d'une voyelle labialisée : *w* intercalaire (§ 198), d'où *aw* (§ 17) et *uw* (§ 108 *1er*).

Cette tendance s'exerce encore aujourd'hui après consonne *t* : le mot *fôyô* (m.), taupe, du verbe *fuyi*, aboutit à *f:ôyá, fôyá* (15), et à *f:ôyô* (10, 14).

Actuellement les voyelles *u, u*, subsistent en hiatus dans les mots *jouer, louer, suer, tuer*, etc. (*juê, luê, suê, tuê*). Cette particularité est commune au français dialectal de tout le département des Ardennes. — A Namur, NIEDERLAENDER (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 252) signale la conservation de l'*u* dans *tuê, tuer, buêy, buée, lessive*; mais on entend *tréal, truelle, réal, ruelle*, dans le courant de la conversation.

**200.** La semi-voyelle *w* est articulée dans la région ardennaise avec une énergie particulière; elle tend en général à passer à la voyelle correspondante *u*. Ce n'est que dans un cas très spécial qu'elle disparaît pour faciliter la prononciation d'un groupe difficile : sa disparition est la conséquence d'une loi universelle et non d'une tendance interne.

#### *w* TEND VERS *u*.

**201.** Le son intermédiaire entre *w* et *u* présente deux variétés inégalement répandues. La première est très rare : je l'ai notée *uw* :

1. Sur le mécanisme de l'apparition du *w*, voy. les *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, par M. l'abbé ROUSSELOT, p. 252. — Des exemples d'un phénomène analogue : *wa* issu de *a*, *wé* issu de *è*, *wé* issu de *e*, *wô* issu de *o*, *wô* issu de *ô*, ont été réunis par M. GUERLIN DE GUER, *Parlers populaires de Thion* (Paris, 1901).

le semi-voyelle se vocalise dans sa première partie, comme l'y dans les mots *vyād*, et l'aboutissement régulier de cette évolution serait un groupe *iw*. La seconde est la plus commune : je l'ai notée *u/w* ou *w/u*, suivant que le son intermédiaire est plus voisin de la consonne ou de la voyelle ; la tenue de la semi-voyelle présente une durée voisine de celle d'un phonème vocalique.

*ba<sup>w</sup>u* (72), *ba<sup>w</sup>u* (*u/w*, 81), et *ba<sup>w</sup>u* (62, 88, 92), dans l'aire de *ba<sup>w</sup>*, (il) aboie ; *ba<sup>w</sup>at* (*w/o*), boîte (26) ; *br<sup>w</sup>y<sup>è</sup>r* (*w/u*), bruyère (93), forme francisée de *br<sup>w</sup>oir* (64, 77) ; *t<sup>y</sup>aus<sup>ò</sup>ri* (*u/w*), chauve-souris (9, 12, 62), d'un type régional *t<sup>y</sup>aus<sup>u</sup>ri* ; *è<sup>w</sup>* (*w/u*), eau (19) ; *ba<sup>w</sup>iy<sup>è</sup>* (*w/u*), travailler avec la houe, à l'article houe (88), en général *ba<sup>w</sup>iy<sup>è</sup>*, et *da<sup>w</sup>t<sup>è</sup>* (*w/u*), aux points 9, 26, à côté de *da<sup>w</sup>t<sup>è</sup>* (20) ; on entend nettement *da<sup>w</sup>*, on *da<sup>w</sup>*, d'un verbe *dé* + *houer*, dans le disque D 91 (Archives de la Parole), inscrit à Auby, section de Cugnon, 62 ; *tra<sup>w</sup>p<sup>ir</sup>* (*u/w*), f., lézard (6, 9, 10, 14), mais *tra<sup>w</sup>p<sup>ir</sup>* (f.), mot à mot *troue-pierres* (4, 5, etc.) ; *ma<sup>w</sup>yi* (*u/w*), mâcher (13), mais *mâ<sup>w</sup>iy*, (on) mâche (11) ; *ma<sup>w</sup>yi*, *mâ<sup>w</sup>iy* (*w/u*), miauler (5, 13, 17), et *mâ<sup>w</sup>y<sup>è</sup>* (8) ; *ra<sup>w</sup>l* (*u w*), râble, à l'article four (73), d'un type *ra<sup>w</sup>l* ; *gra<sup>w</sup>iy* (*w/u*), f., tisonnier (17), avec *gra<sup>w</sup>iy* (1, etc.) ; *kr<sup>w</sup>ey<sup>u</sup>* (*w/u*), *kr<sup>w</sup>ey<sup>è</sup>* (*u/w*), aux points 17 et 10, partout *kr<sup>w</sup>ey<sup>u</sup>*, *kr<sup>w</sup>ey<sup>è</sup>*, à l'article *travers*, etc., etc.

L'instituteur de Rubécourt (arrondissement de Sedan, canton de Sedan-Sud), transcrit les mots *cr<sup>w</sup>œ* (f.), tisonnier, et *cl<sup>w</sup>œ*, clou, en surmontant le *w* des lettres *ou* : il a voulu marquer par là un son intermédiaire entre *w* et *u*.

Les sons intermédiaires *w/u*, *u/w*, sont d'ailleurs instables : j'ai relevé des variantes *tra<sup>w</sup>p<sup>ir</sup>*, *ra<sup>w</sup>l*, que j'ai réunies dans le chapitre consacré à l'*u* (§ 148) et qui constituent le complément logique de cette liste.

#### *w* TEND A DISPARAÎTRE.

**202.** Les groupes *consonne* + *liquide* + *w* offrent une réelle difficulté de prononciation et tendent à se simplifier soit par la chute de la liquide, soit par la chute de la semi-voyelle. Cette tendance est d'autant plus marquée dans la région ardennaise que le groupe

*liquide* + *w* est traité comme un groupe difficile et résolu par l'insertion d'une voyelle intermédiaire : *riwè*, *riwè*, raide; *liwè*, *liwè*, levain; *aluwè*, *alwè* (f.), sentier pour la vidange des coupes, etc. ; de même *niwè*, *niwè*, noisette (11, 15), etc.

Les exemples sont fréquents dans les groupes qui contiennent un *r* : *brir*, *brèir*, bruyère (77); *krèa*, (tu) crois (22); *krayè*, (je) croyais (91); *dra*, droit (55); *ètrua*, étroit (86); *frèa* (68, 79, 80), *fra* (52 à 93, passim), froid; *frîy*, fruit (67), etc. — Les types régionaux wallons *krè*, *krè*, (tu) crois (voy. dès le moyen âge *cre-roit*, (il) croirait, 1274, MÉZIÈRES, Cart. Signy, p. 534); *drè*, *drè*, droit, etc. (§ 45), semblent avoir une origine analogue : c'est peut-être sur le modèle de *drè* pour *drwè* que *twè*, toit, est devenu *tè*, etc.

Les groupes composés avec la liquide *l* sont plus rares ; je note la réduction dans *trabla*, Tremblois (p. 80); mais *plwi*, *pwi*, pluie (28). Cette prononciation s'étend au français dialectal de tout le département des Ardennes pour les mots *pwi*, pluie, *parapwi*, parapluie, etc.

Les cartes de l'*Atlas linguistique* montrent dans tout le nord de la Gaule romane la réduction des groupes *consonne* + *liquide* + *w* : *brwi*, bruit, devient *brî* au point 177 (Ardennes), et *bwi* au point 200 (Nord), etc.

## CONSONNES

---

### L'ASPIRATION : *h*.

**203.** J'ai employé le signe *h* pour représenter deux phonèmes absolument distincts : l'*aspiration* et le *souffle sonore* qui subsiste à la place d'un *y intervocalique*.

#### I

a) L'aspiration est inconnue aux parlers wallons et champenois du nord et du centre de la région ardennaise. Elle a disparu à une époque déjà ancienne, en laissant subsister à sa place un hiatus qui, même actuellement, empêche la liaison avec une voyelle précédente. A l'article *hart* (couper des harts pour lier des fagots) on dit *dĕ̃ z ôr*, *dĕ̃ z ár*, à neuf points seulement (6, 7, 9, 11, 14 à 16, 23) ; mais au point 28 la prononciation *dĕ̃ ár* est récente ; on disait autrefois *dĕ̃ z ár*. Dans l'ensemble la confusion est aujourd'hui très grande : l'*s* de liaison s'est introduit partout (voy. l'article *on*, *ô z a*, on a) ; sous l'influence de l'école on tend au contraire à généraliser des hiatus insolites afin de mieux parler (voy. les articles *un bel homme*, *de beaux hommes*).

Il est impossible de fixer une date approximative pour la disparition de l'*h aspirée*. C.-G. ROLAND, dans sa *Toponymie namuroise*, p. 21, cite des exemples d'*h* purement orthographiques aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

En général l'*h* a subsisté dans l'orthographe après son amuïssement. A une époque assez tardive il a été utilisé comme un simple signe pour marquer un hiatus entre deux voyelles, ou avec une valeur étymologique.

1° *b* sépare deux voyelles en hiatus <sup>1</sup>.

BOHAN, 1361. — *chuiSSIENS*, (que nous) eussions.

MEZIÈRES. — *chust*, (qu'il) eût, 1359, G. 68, 1370, G. 161, 1374, G. 148 ; *chu*, eu, 1378, G. 68 ; *mehus*, mûs, participe passé de *mouvoïr*, 1367, G. 160.

CARIGNAS, *Statuts*. — *chen*, eu, participe passé de *avoir* ; *mehen*, mù, de *mouvoïr* ; *debeuement*, dûment.

2° *b* a une valeur étymologique.

BOHAN, 1361. — *hait*, (qu'il) ait.

MEZIÈRES. — *havoit*, (il) avait, 1339, G. 147 ; *havoïr*, avoir, 1340, G. 68 ; *havoient*, (ils) avaient, 1348, G. 147.

Je signale simplement l'emploi de l'*hb* pour marquer le son mouillé d'une consonne ; le groupe *hb* est constant comme transcription de l'*l* mouillé dans toute la région wallonne ; il se retrouve dans le Registre de REVIN (C. 226). — Dans le même Registre, *longhe*, longue, vers 1350, 4, 148, 102, doit peut-être se lire *lôdy* (cf. *Gymighi*, 1214, dans les *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, de G. KURTH, t. I, pp. 221-222, aujourd'hui *Ginnée*, en 816, *Germimiac*, Dom BOUQUET, *Recueil des historiens*, t. VI, p. 498, où le groupe *-ghi* doit représenter une prononciation *-yî* d'après C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, p. 20).

Dans le même Registre *houverire*, ouvrir, vers 1350, 1, est une simple fantaisie orthographique.

A une époque très ancienne l'aspiration est transcrite par le groupe *Ch* : *Chambo*, 634, Han-sur-Ourte ; *Choïo*, Huy ; *Chandregia*, la Hédrée (C.-G. ROLAND, *op. cit.*, p. 20). Il en est de même dans *Cransinna*, 770-779, la Rancenne (voy. p. 46), où il ne faut pas voir une erreur de transcription (C.-G. ROLAND, *op. cit.*, p. 113), mais un essai pour rendre le *hr* initial germanique (cf. *Illedœwig*, *Clovis*, *Louis*).

J'ai noté exactement la date de l'apparition de l'*b* orthographique : il est possible que cet emploi s'explique par la perte de la valeur phonétique du signe *b* et permette d'établir indirectement l'époque de la chute de l'aspiration initiale.

*b*) L'aspiration subsiste dans les patois du sud de la région ardennaise : *batÿ*, hache ; *bây*, *bôy*, *béy*, haie ; *bâgar*, hargar ; *barnikò*, *barnètè*, *burlâ*, hanneton ; *bôr*, *bôrd*, *bâr*, hart ; *bô*, haut ; *bas* (f.), *bat* (f.), hêtre ; *batw* (f.), *batwè* (m.), houe, hoyau ; *buy*, houille ; *bâdè*, vêtement, etc.

1. Sur cet emploi dans le nord-est de la Champagne, voy. KRATS, *op. cit.*, pp. 28 et 45.



L'*b* lorrain est très énergique et peut se comparer à l'*b* allemand. Dans une zone de transition l'aspiration est moins énergique et rappelle plutôt l'*b* anglais. J'ai noté ce son au moyen du caractère *b* : *bátý*, hache (79); *bay* (27), *bôy* (59, 63), haie; *bāgār*, hangar (61); *bōrlān*, hanneton (90); *bōr*, hart (69); *bātīf*, hâtives, en parlant des pommes de terre (79); *bō*, haut (63, 79, 82); *bīrsō*, hérisson (62); *bērs*, herse (68); *bat* (f.), hêtre (58); *būblān*, houblon (92), etc.

Les aires couvertes par ces différents mots sont excessivement variables : j'ai étudié leur répartition dans *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*.

Les exemples ardennais où l'*b* est conservé permettent d'établir dans les cartes de l'*Atlas linguistique* une transition entre deux aires isolées. Au mot *hache*, l'aspiration a subsisté dans le nord de la Belgique wallonne (*bate*, 196, 192; *batý*, 197; *bēp*, 193) et dans les départements de l'est de la France : *bēe*, au point 171 du département de Meurthe-et-Moselle, est la forme la plus septentrionale d'un groupe qui occupe les Vosges et le point 49 de la Haute-Marne; *bātý* est isolé au point 182 (Luxembourg belge). Dans la carte *haut*, il faut descendre jusqu'au sud du point 180 (Meurthe-et-Moselle) pour trouver régulièrement l'*b* initial. Il ne semble pas douteux que l'aspiration n'ait disparu sous l'influence du français : la double trouée qui sépare les points wallons du point 182 et des points lorrains correspond en effet à deux régions où les patois sont très francisés.

## II

**204.** Un souffle sonore que j'ai noté par *b* subsiste entre deux voyelles après la désarticulation d'un *y* (§ 189).

L'*y* intervocalique tend à disparaître dans deux parties du domaine que j'ai étudié, aux environs du point 15 et dans la vallée moyenne de la Semoy : *fābin*, faine (15, 18, 24); *fābin*, fouine (15, 18, 51); *pābi*, payer (18); *pābi*, pays (15, 16, 18); *pābijō*, paysan (15, 18); *mōbi*, mouiller le linge (16); *bōbi* (57, 75), *bābi* (18, 35) bâiller, etc. ; — et *fābin*, faine, (35, 36, 38, 50, 79, 86); *fābin*, fouine

(24, 18, 81); *pai*, payer (39, 47 à 52, 86); *pai*, pays (23, 39, 49, 51, 62); *paiṣā*, paysan (57); *mōi*, mouillé par la pluie (39, 50); *arui*, rouillé (39, 49, 57); *arōi*, tracer le premier sillon (39, 49, 50); *bōi*, bâiller, (36, 39, 49, 51, etc.); *sōi*, scier (36, 57, 83, 92); *sai*, essayer (49, 51), etc.

Les formes *fain*, faine (11, 26, 71, 72, etc., etc.); *fain*, fouine (au point 11, et dans tout le sud de la région ardennaise); *saṁ*, saindoux (87, 89); *pai* (1, 11, 12), *pai* (60, 91), *pāṁ* (90), payer; *pai* (1, 60, 89, 91), pays; *mui*, mouiller le linge (60, 72, 82 à 87, 89, 91); *mui* (78, 88, 92), *mōi* (20, 62), mouillé par la pluie; *rui* (59, 60), *arōi* (91), *arui* (25, 58, 61, 63, etc.), rouillé; *arōi*, tracer le premier sillon (59, 60, 63, etc.); *bōi* (2, 63, 81, 84, 85), *bāi* (86, 89 à 91), bâiller; *sōi*, scier (2, 3, 11, 51, 60, 62, 63, etc., etc.); *sai* (1), *èsāi* (82, 84, 86, 87), essayer; *frōi* (11, 79, 82, 86, 88, 90), *afrōi* (63, 72, 84), frayer, etc., marquent l'aboutissement de cette évolution.

Dans la carte *faine* de l'*Atlas linguistique* je relève *fabin* (191, Malmédy, Prusse rhénane) et *fabin* (182, Luxembourg belge). La graphie est douteuse : il est impossible de décider s'il s'agit là d'un phonème analogue à l'aspiration initiale, ou d'un simple souffle provenant du relâchement des organes.

La désarticulation du *y* se produit par suite de l'insuffisance du mouvement de la langue. Le dos de la langue doit s'élever et se placer contre le palais, qu'il touche à droite et à gauche, ne laissant au centre qu'un couloir étroit pour le passage de l'air. Si la langue reste immobile, la colonne d'air qui servait à la production du son s'exhale librement<sup>1</sup>. J'ai relevé trois phases dans l'amuïssement du *y* : la langue touche le palais d'une manière incomplète : j'ai noté un *y* mourant; — la langue cesse de toucher le palais : j'ai noté un souffle sonore (*b*); — la position intermédiaire de la langue entre les deux voyelles est réduite par suite de la rapidité de la prononciation : j'ai noté un *b* disparaissant; — enfin la succession des mouvements articulatoires est assez rapide pour que l'oreille ne perçoive plus aucun son adventice. Cet état est celui du parler du

1. Sur ce phénomène, voy. J. VENDRYES, *Mélanges offerts à M. Meillet*, p. 127.

D<sup>r</sup> Bourgeois, à Fumay : dans les mots *fain*, *kaut* (faîne ou fouine, hutte), la ligne du souffle est régulière et présente une suite inin-

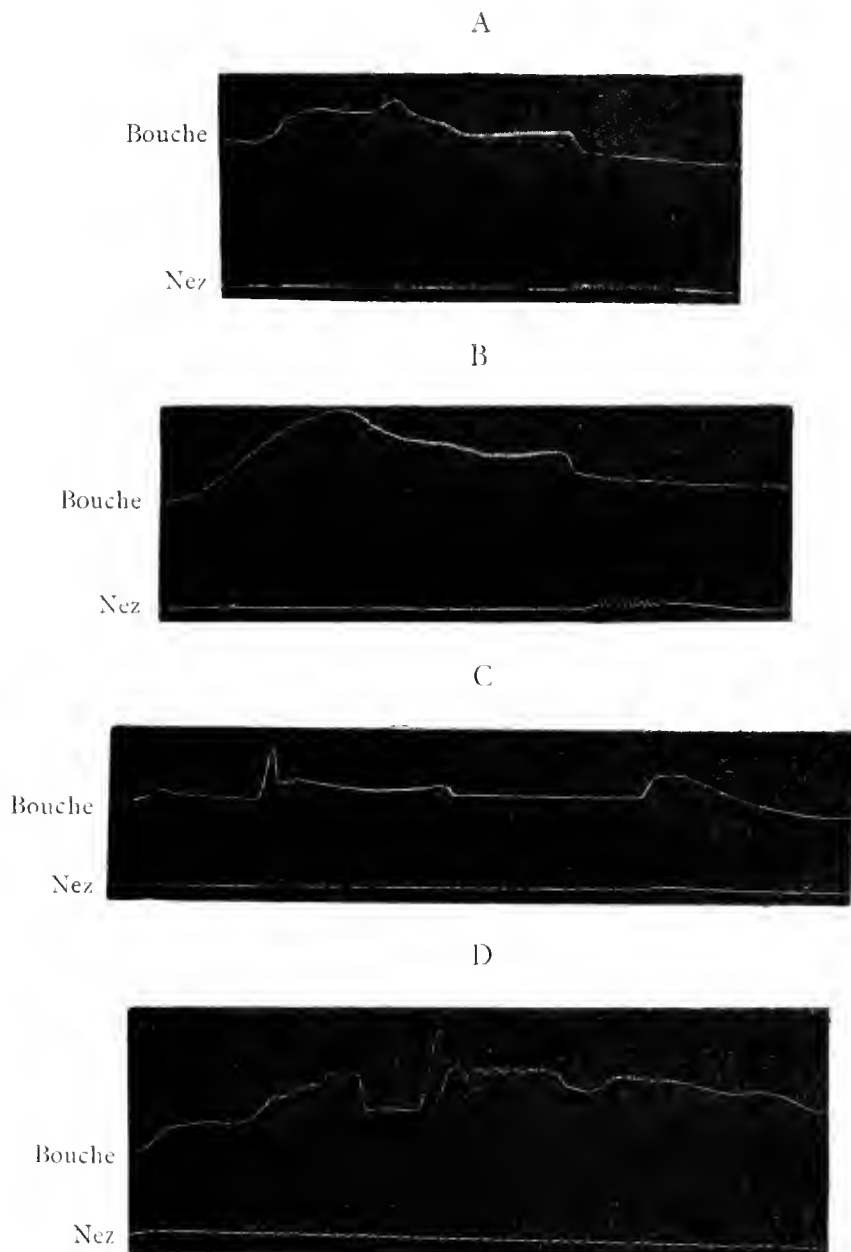


FIG. 16.

A et B. *fain* (faîne ou fouine). — C. *kaut* (hutte).

D. *il ẽ bõyi* (il a crié).

D<sup>r</sup> G. Bourgeois, Fumay.

terrompue de vibrations. La diminution de pression consécutive au relèvement de la langue est bien marquée au contraire entre l'*õ* et l'*i* dans le tracé de *il ẽ bõyi* (fig. 16).

VIBRANTES : *r*; *l* et *l* mouillé.

### Vibrante *r*.

**205.** La vibrante *r* présente dans la région ardennaise une très grande variété d'articulation. J'ai relevé trois espèces d'*r* bien distinctes : un *r lingual*, un *r* dit *uvulaire*, et un *r guttural*.

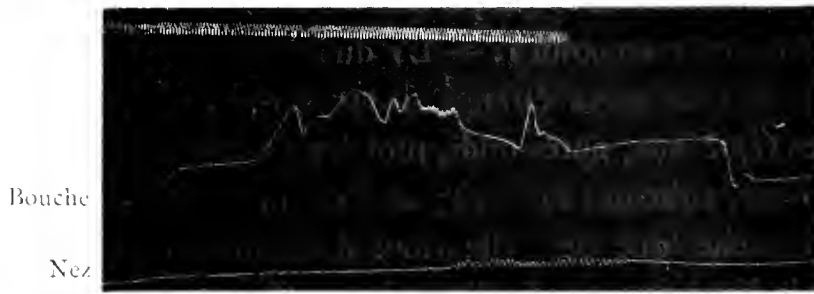
#### 1° *r lingual*.

L'*r lingual* s'articule avec la pointe de la langue relevée vers le palais. Ce sont les battements de la langue qui produisent les vibrations de l'*r*.

L'*r lingual* ardennais était très fortement roulé. M. Ch. Peltier, des Mazures (29), a conservé cet *r*. A Neufmanil (54) on parle encore des vieux cloutiers « dont les *r* n'en finissaient pas ». Aujourd'hui l'*r* fortement roulé a disparu à peu près complètement. L'*r lingual* lui-même n'est conservé exclusivement que par la génération âgée de plus de soixante-dix ans. Il se rencontre quelquefois chez des personnes d'une quarantaine d'années : M<sup>me</sup> Godissart, à Ham-sur-Meuse (5), n'en connaît point d'autre. Dans cette famille, où j'ai pu interroger la grand-mère, la mère et la petite-fille, celle-ci, âgée d'une douzaine d'années, ne peut prononcer que l'*r uvulaire*. Les parents s'étonnaient de cette particularité : elle parle « de la gorge », me disaient-ils. Toutefois la disparition de l'*r lingual* varie avec les individus et avec les villages : à Bohan, à Rochehaut, les enfants prononcent cet *r*. A Jonval (Ardennes, Mézières, Tourteron) il a subsisté, alors que tous les villages voisins l'ont perdu.

Cet *r mourant* est exposé à de nombreuses déformations. Dès une époque ancienne il s'est amuï à la finale et devant consonne en syllabe accentuée. Actuellement la pointe de la langue se redresse d'une manière insuffisante; elle reste étendue sur le plancher de la bouche et cesse de vibrer : l'oreille perçoit successivement un *r incomplet* (*r*), puis un simple *grondement laryngien* (-), parfois une *voyelle naissante* (*sut*, sourde, 1; *cubé*, d'un type régional *cubé*, essayer la vaisselle, 2; *l'èbô*, en général *l'èrbô*, charbon, 37; *caâl*,

A



B



C



D



E

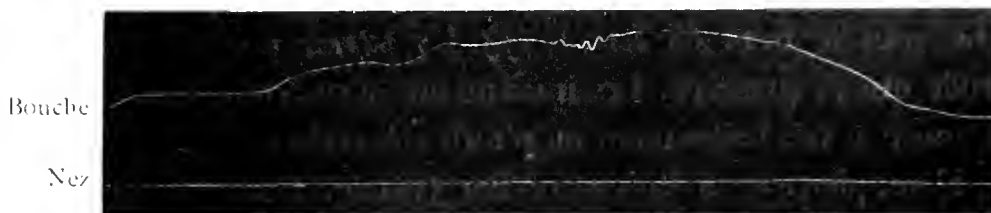


FIG. 17.

A. *après-midi* (après-midi). — B. *bière blanche* (bière blanche).

C. *camarade* (camarade). — D, E. *auberge* (auberge).

D. G. Bourgeois, Fumay.

Charles, 1, 19, etc.). — Quelquefois la langue vient se coller contre le palais et l'on entend un *ɛ* (*lôc*, à côté de *lôr*, lard); cette prononciation est fréquente au point 1. — L'*r* du D<sup>r</sup> Bourgeois, de Fumay, présente un caractère assez étrange. Il est sourd dans presque tous les exemples (*aprê nôn*, après-midi, mot à mot *après-noue*; *kamarât*, camarade; *ôbêrc*, auberge; fig. 17); ce n'est que dans le groupe *bîr blôk*, bière blanche, que des vibrations d'ailleurs très faibles sont visibles sur la ligne du nez. La ligne du souffle présente des vibrations très irrégulières et tourmentées : entre deux voyelles, dans le mot *kamarât*, l'*r* offre l'aspect d'une semi-voyelle; il y a eu rétrécissement du canal de la bouche, mais les battements de la langue ne sont pas visibles (cf. le premier tracé du mot *ôbêrc*; fig. 17). L'*r* du D<sup>r</sup> Bourgeois est un *r* de transition dont la nature même est difficile à déterminer.

### 2<sup>o</sup> *r* dit *uvulaire*.

L'*r* dit *uvulaire* est l'*r* *parisien*. Pour le prononcer la langue reste étendue immobile sur le plancher de la bouche, la pointe en bas; la luette est projetée en avant. Cet *r* présente sans doute de nombreuses variétés d'articulation peu sensibles pour l'oreille.

L'*r* grasseyé tend à remplacer partout l'*r* lingual, en particulier dans les villes, où il se rencontre à peu près exclusivement. En position finale il s'assourdit suivant la règle générale des consonnes finales : le son perçu par l'oreille est assez rude et rappelle un peu l'*r* *guttural*.

### 3<sup>o</sup> *r* *guttural*.

Au sud de la région ardennaise et surtout en position finale (voy. cependant *ârtamê*, rétamér, 67), j'ai relevé la variété d'*r* que l'on désigne sous le nom d'*r* *lorrain* (*ř*). L'*r* *lorrain* présente un son plus rude que l'*r* grasseyé. Les instituteurs le caractérisent ainsi : il se prononce « très brièvement ou plutôt très sèchement dans *bi-err*, *pi-err*, bière, pierre », à Villers-sur-Bar (Sedan, Sedan-Sud); il se prononce « du gosier », à Saint-Aignan (Sedan, Sedan-Sud); « d'une façon très brève, presque gutturale, dans *bierb*, *fierb*, bière, fière »,

à Bazeilles (Sedan, Sedan-Sud); la prononciation est « très dure et très brève » dans *bierr*, *bordeurr*, bière, bordure (à Matton, Sedan, Carignan), dans *bierr*, *foirre*, *poirre*, *armoirre*, bière, foire, poire, armoire (à Charbeaux, commune de Puilly, Sedan, Carignan). Cette variété d'*r* s'articule en arrière de l'*r* parisien : elle est voisine du *ch* allemand de *ach* (*ê*).

Tous les disques phonographiques inscrits dans les villages du sud de la région ardennaise présentent de nombreux exemples de ce son impossible à décrire (*Archives de la Parole*, série D, n<sup>os</sup> 93 à 150).

L'*Atlas linguistique* offre de nombreuses transformations de cet *r̂* : dans la carte *dur* on trouve *dûe* aux points 181 et 173 (Meurthe-et-Moselle), 85 et 48 (Vosges); M. Edmont a transcrit un *b* final au point 171 (Meurthe-et-Moselle), et dans le département des Vosges *ê* et *ê*. — *Courir* (*courre*) se dit *kûr̂*, *kûê*, au point 143 (Meuse); *court* présente les variantes *kûc* (181, 163, Meurthe-et-Moselle, 48, Vosges, etc.), avec *kôc* (85); *kûb* (171, 162, Meurthe-et-Moselle, 59, Vosges, etc.); *kûê* (87, 86, Vosges, etc.); *kûr* (164, Meuse); *kû* (175, 154, Meuse, etc.). — Dans le domaine que j'ai parcouru l'*r̂* tend vers *ê*, que j'ai noté rarement (*bwaê*, boire, 90); il tend aussi à se désarticuler et se réduit à une sorte de souffle sourd que j'ai rendu par le signe *b*. Au point 78 en particulier l'*r̂* est en voie d'amuïssement; j'ai indiqué cette évolution par le signe *r̂b* (*pôr̂*, *r̂b*, part, 78); le phonème que je transcris ainsi d'une manière grossière est bien sensible dans les disques D. 93 à 99 (*Archives de la Parole*). Finalement ce souffle disparaît et la chute complète de l'*r̂* est fréquente dans les parlers du sud-ardennais.

**206.** L'histoire de l'*r* dans les patois ardennais se confond avec l'histoire de sa chute. Je ne distinguerai pas l'*r* *grasseyé* des deux autres variétés : son introduction est récente et son rôle historique à peu près nul. Mais il est nécessaire de séparer l'étude de l'*r* *lingual* de celle de l'*r* *guttural* : les conditions et le mécanisme de l'amuïssement de l'*r* sont aussi différents suivant que la consonne se trouvait en position intérieure ou en position finale.

A) *r* lingual.**207.** 1° *A la finale.*

a) L'*r* a disparu à l'infinitif des verbes de la première conjugaison (verbes en *-ê*; verbes en *-î* traités d'après la loi de Bartsch), de la conjugaison en *-îr* (inchoatifs et types *tenir*, *venir*, etc.), et de la conjugaison en *-oir* (*avê*, *ava*, avoir; *savê*, *sava*, savoir, etc.). Je n'insiste pas sur ce caractère qui est répandu, d'après les instituteurs, dans tout le département des Ardennes, et qui est d'ailleurs commun à la langue classique.

Les textes du moyen âge conservent en général l'orthographe traditionnelle (*restorel*, restaurer, à MEZIÈRES, 1289, RE, p. 397, est complètement isolé et s'explique par une diplographie : se leur seroient tenu a restorel). Ce n'est que dans le Registre de REVIX, où la transcription est souvent fantaisiste, que l'ignorance des scribes permet de se rendre compte de la prononciation véritable<sup>1</sup>.

*juré*, jurer, vers 1350, 1; *ramené*, ramener, ibid.; *aporté*, apporter, vers 1350, 2; *raporté*, rapporter, vers 1350, 4; *livreîs*, livrer, XII<sup>e</sup> s., 25; *soupeîs*, souper, XII<sup>e</sup> s., 29, et ibid.; *ajourné*, ajourner, *vardeîs*, garder; *gréé*, gréer, agréer, 1410, 90, et ibid.; *acordeîs*, accorder (2 ex.); *retourné*, retourner, 1417, 100; *demoreîs*, demeurer, 1451, 109; *acompli*, accomplir, 1411, 70; *restablis*, rétablir, 1413, 74; *vestî*, *avestî*, investir, 1443, 94. — De même *faî*, faire, vers 1350, 4; *escheîs*, échoir, 1426, 72, 75.

Dans les chartes d'ORCHIMONT, je relève un seul exemple (dans une copie) : *reclameit*, réclamer, 1254.

*Graphies contraires.* — *wardéir*, (il a) gardé, vers 1350, 1; et *warder*, gardé, participe passé, vers 1350, 2.

Ces exemples, joints aux précédents, permettent de considérer comme de pures fantaisies orthographiques *alere*, aller, vers 1350, 1, et ibid.; *bouperire*, ouvrir; *jurere*, jurer, vers 1350, 2, et ibid.; *monstrere*, montrer, *venire*, venir; *venyre*, venir, vers 1350, 3; *menerre*, mener, XII<sup>e</sup> s., 25. — *Distribuerre*, distribuer (assimilé à *puir*, puer, voy. Remarque II) se trouve en 1493, 150, 160; *repariere*, réparer, 1493, 153, présente une diphtongue étrange.

A CARIGNAN, *Er* semble avoir été prononcé dans l'adverbe *premier*,

1. Sur la chute de *r* final en ancien wallon, voy. WILMOTTE, *Revue de l'Instruction publique belge*, t. XXVIII, p. 259.



premièrement, qui est transcrit deux fois *premiere* (*Statuts*, Droits des jurés d'Ivois, Droits du tholieu d'Ivois). Cette prononciation doit être considérée comme savante.

**Remarque I.** — L'*r* a disparu dans la région wallonne à la finale de tous les autres infinitifs de la conjugaison forte : *fě*, faire ; *kě*, chercher, ancien français *querre*, etc. ; *věy*, voir ; *těčy*, choir, etc. ; *duvyě*, ouvrir ; *kyvyě*, couvrir, etc. Il n'a subsisté que dans quelques verbes appartenant à la troisième conjugaison latine, tels que *dire*, *lire*, *suivre*, *cuire*.

**Remarque II.** — L'*r* a été faussement restitué dans toute une série de verbes où l'*i* final correspond aux groupes *ier*, *iller*, *oier*, du français, et provient de la contraction de *iyi* devenu *ii*, *i*, par suite de l'amuïssement de l'*y* intervocalique (§§ 75, Remarque. et 189) : *abir*, habiller ; *rkòpir*, recopier (92) ; *těčir*, charrier ; *gätir*, *katir*, chatouiller ; *krír*, crier ; *dăbir*, *dăsbir*, *dězabir*, déshabiller ; *grir*, griller (84) ; *netir*, nettoyer ; *prír*, prier, etc. Ces verbes ont été refaits sur le modèle de *lire*, *dire*, etc.

La désinence *îr* (*distrîr*, détruire, etc.) a été aussi faussement étendue à des verbes de la première conjugaison, peut-être par analogie avec *pîr* (ancien français *puir*) qui correspond régulièrement au français *puer*. J'ai noté *ěčîr*, essuyer (80, 83, 85) ; *čîr*, suer (52, 61, 86) ; *řămîr*, remuer (61), etc.

b) L'*r* ne se prononce plus dans les finales en *-i* (principalement le suffixe *-ariu*), en *-ă* (principalement le suffixe *-atoreu*), en *-wa* (suffixe *-oriu*), etc. Les exemples sont très nombreux : *uvri*, ouvrier ; *pòmí*, pommier, etc. ; — *těčsă*, chasseur ; *řabură*, laboureur ; *mětă*, menteur ; *pěčă*, pêcheur, etc. ; *pă*, peur ; *lă*, leur ; — *atunwa*, entonnoir ; *mîrwa*, miroir, etc. ; *săwa*, savoir, etc.

D'après les instituteurs cet état de choses est celui du département des Ardennes tout entier : c'est également celui de la langue classique jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'*r* a disparu dans les Registres de MOLHAIN et de REVIN, dont la rédaction est assez négligée.

MOLHAIN. — 1583-1597 (Archives départementales des Ardennes, G. 82) : *stic*, setiers ; *couvreux*, couvreur. — 1644 (Archives de la Collégiale de Molhain) : *pescheux*, pêcheur.

REVIX. — Le Registre des Échevins atteste la chute de l'*r* au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle : *promie*, premier, vers 1350, 4, et *promi*, 1426, 72, 75, à côté de *promir*, XIII<sup>e</sup> s., 29 ; *erities*, héritier, 1358, 37, 38 ; *sties*, 7, à côté de *stier*, 9, setier, XIII<sup>e</sup> s. ; *Moustartie*, Moutardier, nom d'homme, 1366-1368, 51, 60, 61 ; et *messi*, messire, 1341?, 41, 42. — *Saveux*, (Saint) Sauveur, vers 1350, 1, 1391, 69, et *Saveu*, vers 1350, 2, *Saveus*, 1370, 63, 1411, 70, *Save*, 1432, 87, etc. ; *dezeus*, sur, 1379, 68 ; *peissens*, pêcheur, vers 1350, 1 ; *leus*, leur, 1447, 99, etc. — Pour *-waje* n'ai relevé que l'exemple *assavoire*, à savoir, 1531, 33. Dans la « Sentence arbitraire des Privilèges de la Pesche de Monthiermer », 1466 (Archives départementales des Ardennes, H. 244), un engin est appelé successivement *cler puissoux* (p. 1), *cler puisoit* (p. 2), *cler puisoir* (p. 3), *cler puiseau* (p. 4). Le nom même de Monthermé (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mézières) est orthographié d'une manière caractéristique (*Mont Ermel*).

A MÉZIÈRES, *terroir* est transcrit *terrois*, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>, et *terroit*, 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609.

c) L'*r* tombe dans les finales en *-art*, *-ard*.

En Wallonie ce groupe aboutit à *-ò* : *bayò*, bayart, à l'article *traineau* ; *rnò*, renard ; *dyèrò*, geai (Gérard) ; *riyéò*, geai (Richard), etc. — La loi établie par MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 504, suivant laquelle l'*r* subsiste dans les monosyllabes et tombe dans les polysyllabes<sup>1</sup>, souffre de nombreuses exceptions : *sò*, sart ; *tyò*, chair. La forme *pò*, part, dans *nun pò*, *òt pò*, nulle part, autre part, peut s'expliquer à côté de *pòr* en vertu de cette loi. Mais il est plus probable que l'*r* a été restitué dans les autres exemples (*tòr*, tard ; *lòr*, lard ; *òr*, hart), soit sous l'influence du français, soit pour éviter de fâcheuses homonymies (je suis parti trop *tard* se confondrait avec : je suis parti trop *tòt*). NIEDERLAENDER (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 13) a relevé également ces exceptions.

Au centre de la région ardennaise le groupe *-art*, *-ard* aboutit à *-à* : *bayà*, bayart ; *rnà*, renard ; *sà*, sart (dans les noms de lieux, § 26), etc. La loi des monosyllabes est également douteuse :

1. Voy. aussi MARHOFF, *Phonologie détaillée*, p. 20.

l'influence du français dans la restitution de l'*r* final est nettement visible.

Les exemples anciens présentent souvent la chute de l'*r* final ; la voyelle transcrite par *a* devait avoir dès lors le son *ó*.

MOLHAIN. — *Pira*, Piérart, nom d'homme, dans un Registre de 1583-1597, aux Archives départementales des Ardennes, G. 82 (aujourd'hui *Piraux*, n. d'h. fréquent à Givet et dans la vallée de la Meuse).

REVIN. — Voy. à la table du *Registre des Échevins* les différentes formes des noms propres *Billuart*, *Colard*, *Gérard* et *Gérardin*, *Jacquemart*, *Pièrart*, *Ponsard*.

d) La vibrante *r* disparaît dans les proclitiques : *ka*, car (4, 27, 36, etc.); *džǎ*, dessus ; *kǎ*, encore ; *pa*, par ; *pu*, pour ; *su*, sur, etc.

Il en est de même à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 20), et dans le français populaire.

En dehors des exemples de *dezeus*, dessus, *leus*, leur, que j'ai relevés à REVIN (voy. l'article *b*), je ne trouve à MÉZIÈRES qu'un cas douteux, celui de *sous*, sur (Mézières *sur* Meuse), 1331, M 29, 1332, G. 146, 1333, G. 146, etc., et *sou*, 1296, RI, p. 456.

L'influence de *sus*, qui a modifié en ancien français la voyelle de *soure*, a pu amener dans la région ardennaise la disparition de l'*r*. — Dans le mot *pouposecs*, proposées, 1284, M 6, 1288, M 7, l'*r* de *pour* a disparu.

e) Enfin l'*r* disparaît fréquemment à la finale de tous les mots dans la rapidité de la conversation : *a l'êw*, en l'air (11, 15) ; *di*, dire (13) ; *ké malî*, quel malheur (2) ; *tré*, traire (3) ; *vwětu*, *vwětur*, voiture (13) ; *mě*, (ma) mère (43) ; *supyěr*, *supyě*, soupière, écuelle (67) ; *talǎ*, tout à l'heure (1), etc.

Il est impossible d'attacher d'importance aux fausses graphies *plair*, plaids, ORCHIMONT, 1265, et *sir*, si, *ibid.*, 1310, qui se trouvent dans des copies très médiocres.

La répartition de l'*r* final dans les patois ardennais de l'époque actuelle est donc en général très confuse. Il semble bien que la chute de l'*r* ait été complète dans la plupart des mots, y compris les monosyllabes : l'influence des termes savants et de la langue lit-

téraire explique sa restitution dans un nombre variable de cas et de villages.

**Remarque.** — L'*r* a disparu dans les monosyllabes *d'jû*, jour ; *su*, sœur (18), et *syè* (16) ; *ju*, dehors (12) ; *tyô*, viande, mot à mot *chair*, etc.

**208.** 2° *r* lingual en position intérieure.

L'*r* placé à la suite d'une voyelle accentuée devant une consonne a disparu dans les parlers wallons.

Il faut distinguer deux cas :

L'*r* est en syllabe finale.

*tyôn*, charme ; *lôm* (f.), miel, mot à mot *larme* ; *yêp*, *yap*, herbe ; *yêt*, troupeau de vaches (exactement *berde*) ; *us*, ours (18) ; *kwan*, *kôn*, corne ; *kwat*, *kôt*, corde ; *sûs*, source (18), etc.

De cette loi résultent les alternances suivantes :

Les adjectifs du type *sur*, *kur*, sourd, court, ont un féminin *sut*, *kut*, sourde, courte.

Les adjectifs et les participes du type *fwar*, *mwar*, fort, mort, ont un féminin *fwat*, *mwat*, forte, morte.

Les verbes dont le radical contient un *r* le perdent dans les formes accentuées sur le radical et le conservent dans les formes accentuées sur la désinence : *bês* (15), *bês* (14), je berce, mais *bêrsê*, (15), *bêrsê* (14), bercer ; *kêtÿ*, (il) charge, mais *kêrdÿi*, charger ; *dewâm*, (il) dort, mais *dewârmi*, dormir ; *fûj*, (il) forge, mais *furdÿi*, forger ; *pôt*, il part, mais *pôrti*, partir ; *syèv*, (il) sert, mais *syèrvi*, servir ; *sôt*, (il) sort, mais *sôrti*, sortir ; *tun*, (il) tourne (20), mais *turnê*, tourner ; *twat*, tordre, mais *twardô*, (nous) tordons, etc.

J'ai signalé au § 259 la persistance de la consonne finale du radical dans les formes accentuées du verbe. Les variantes des articles (il) dort, (il) part, montrent que le type régional primitif est *dôrm*, *pârt*, d'où dérivent régulièrement *dewâm*, *pôt*. La loi de la chute de l'*r* a rétabli dans la conjugaison wallonne une série de verbes à *balancement d'accent*.

Les influences analogiques ont compliqué singulièrement cet état de choses : *sôt*, (il) sort (1 à 3, 5 à 7, 9, 10, 12, 14, 15, 18, 62), n'est pas régulier à côté de *pwat*, (il) porte : il a été refait sur *pôt*, (il)

part. D'après *pōrti*, partir, on a créé *pōr*, (il) part (11), et *pōrt* (6), *pōrt* (47, 56, 58); d'après *dwārmi*, dormir, *dwār*, (il) dort (20, 27), qui est trop exceptionnel pour être issu phonétiquement d'un type *dōr*. — Une autre loi est venue s'appliquer au futur et au conditionnel, où l'*r* du radical est dissimilé par l'*r* de la désinence quand il forme groupe avec une occlusive : *sōtrē*, (je) sortirai, *twadrē*, (je) tordrai, ont été traités comme *mēkrēdi*, mercredi, etc.; de même *pōtru*, (vous) partirez (20), à côté de *pōrtō*, (elles) partent (4, 18). Il en résulte pour des verbes comme *tordre* un état de confusion à peu près complète (voy. les articles *tordre*, (je) *tords*, (nous) *tordons*, (je) *tordrai*).

La chute de l'*r* est commune aux parlers wallons et aux parlers lorrains. Dans la carte *corde* de l'*Atlas linguistique* l'*r* a disparu dans toute la Belgique et dans l'est de la France. Entre ces deux aires s'étend une bande assez large, qui comprend, au sud du domaine ardennais, une partie du Luxembourg belge, du département des Ardennes, et le nord de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. Cette bande est limitée au nord par les points 185, 183, au sud par les points 165, 174, 181, qui ont restitué l'*r*. Les exemples que j'ai relevés moi-même aux environs des points 176 et 175 montrent évidemment que le rétablissement de l'*r* a été effectué à une époque récente et sous l'influence du français : le fait est fréquent dans cette région, que M. Gilliéron désigne pour cette raison sous le nom de « Trouée de la Meuse ».

La chute de l'*r* en cette position est ancienne. Je n'ai relevé dans les textes du moyen âge étudiés par moi qu'un seul exemple : *doime*, (il) dort, dans le *Registre* de REVIN (voy. au § 18, a); mais les documents purement wallons sont caractéristiques à ce sujet (W. FOERSTER, *Richard li bians*, XI; WILMOTTE, *Revue de l'Instruction publique belge*, nouvelle série, t. XXVIII, p. 260).

L'*r* est en syllabe initiale.

L'*r* tend à disparaître en cette position dans toute la partie centrale de la région ardennaise ainsi que dans les villages wallons situés à l'extrême nord de mon domaine. Les exemples sont isolés ; il s'agit d'une tendance récente et d'une évolution actuelle : *bānē*,

borner (12), et *bônê*; *kwâbô*, corbeau (2); *fwâdyî*, forger (2); *fwâtyêt*, fourchette (2), et *futtyêt* (9); *mâcê*<sup>1</sup>, marcher (2); *péxê*, persil (2); *sôsyêr* (2), *sôsyêr*, *sôusyêr* (14), *sôsir* (36), sorcière; *môdi*, mardi (2); *fudyrô*, forgeron (21); *sûdâ*, *sudâ* (m.), source (2, cf. *eurdâ*, 77); *kûdônî*, cordonnier (18); *l'êtst*, chercher (45), etc.

J'ai étudié les phases de la chute de l'*r* au § 211. Les causes de ce phénomène sont les mêmes que celles qui ont déterminé la chute de l'*r* en syllabe accentuée : la prédominance de l'accent initial dans les parlers ardennais a eu pour l'*r* intérieur les mêmes conséquences à une époque récente que celle de l'accent latin à une époque plus ancienne pour l'*r* en syllabe finale. Mais cette évolution régulière est contrecarrée par un élément nouveau, la substitution de l'*r grasseyé* à l'*r lingual*. Cette modification profonde, jointe à l'influence française, explique l'état de confusion actuelle des patois et les réponses contradictoires des sujets.

#### B) *r guttural*.

**209.** L'*r guttural* se rencontre exclusivement au sud du domaine que j'ai parcouru et le plus souvent en position finale. Il tombe sporadiquement derrière toutes les voyelles, et en particulier derrière les voyelles postérieures *o*, *u*, auxquelles il faut ajouter *a* : *dô*, (il) dort (87, 88, 93), avec les variantes *dôs* (88), *dîô* (92); *fô*, fort (73, 84 à 86, 88, 89, 92); *fu*, four; *tu*, tour (86, 87, 93), et *tô* (79), à l'article *côte* de panier; *môs* (91), *mô* (88, 92, 93), mort; *mô*, (la) mort (92); *eu* (m.), source, d'un type *eur*, m. (91); *bwa*, boire (86, 92); *krwa*, croire (89, 90); *sua*, soir (86, 89); *arwa*, au revoir (86); *astê*, maintenant, à cette heure (84); *symatyê*, cimetière (81); *êkri*, écrire (92), etc.

Le sud de la région ardennaise constitue l'extrémité septentrionale d'une aire qui occupe sur l'*Atlas linguistique* tout l'est de la France. Dans la carte *morts* le type régional lorrain est *mô* (170, Meurthe-et-Moselle, etc.), avec les variantes *mu* (175, 165, 174, Meuse; 173, Meurthe-et-Moselle) et *mud*, *mudâ* (Vosges). Au point

1. Au point 2 j'ai demandé *mâcher* : le sujet a compris *marcher* et a répondu *rutê*.

162 (Meurthe-et-Moselle), un *r* naissant ou disparaissant a été noté par M. Edmont (*môr*). — De même *courir* (*courre*) aboutit à *kîr* (164, Meuse) et à *kî* (175, 154, etc., Meuse).

**210.** L'*r* disparaît, quelle que soit sa nature :

1° A la fin d'une syllabe, quand la syllabe suivante commence par un groupe *consonne plus r* ;

2° Dans les groupes où il est précédé d'une autre consonne et suivi d'une *semi-voyelle* ;

3° Quand il constitue le second élément d'un groupe final.

1° *mëkrëdi*, mercredi, et *mërkudi* (cf. *merquedi*, MÉZIÈRES, 1331, M 29, 1334, G. 159) ; *pyëtri*, *pëtri*, perdrix ; *ëëdrô*, *tÿëdrô*, à côté de *tÿëdrô*, *ëëëdrô*, à côté de *ëëëdrô*, chardon ; *ëëëdrônë* (17, 17, 30), *t'ëëëdrônë* (43), *ëëëëdrônë* (26, 27, 38), etc., chardonneret. La même tendance est visible dans un mot d'importation récente : *mârbr*, bille d'enfant, exactement *marbre* (44).

Dans la région wallonne, l'*r* a disparu également au futur de tous les verbes dont le radical contient un *r* suivi d'une *occlusive* : *pôttrë*, (je) partirai ; *sôttrë*, (je) sortirai ; *twaëdrë*, (je) tordrai ; *spôëdrô*, (nous) épandrons (7), mot à mot « nous épardrons », etc. — Le mot *âp*, arbre, a pu être traité en Wallonie suivant la loi établie au § 208 ; mais la forme *abre* est fréquemment signalée dans le département des Ardennes par les instituteurs.

Il s'agit là d'un fait de dissimilation répandu dans tout le Centre et l'Est de la France ; il est signalé en français au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. — Le mot *perdrix* présente une solution différente du même problème : le type régional *pëltri* existe à côté de *pyëtri*, *pëtri*.

2° *kwar* (21), et *kwâr* (17, 18, 35, 61), croire ; *kwa*, je crois (18) ; *kwayö*, (je) croyais (61) ; *kwârë*, (je) croirai (18) ; *kwayä*, crédule (52) ; *kwa* (41), *kwâ* (31), *kwa* (22, 35, 61), croix ; *brwî*, bruit (22, 31, 79) ; *brwët*, *brwât*, brouette, d'un type \**brwët* (37) ; *dëtrwîr* (22), *dëtrwîr* (35), détruire ; *dzwë* (35), *dwa* (60, 61), droit, et *dwat*, droite (35) ; *ëtrwät*, étroite (25) ; *fwâ* (22), *fwâ* (25),

1. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 429 ; voy. aussi THUROT, *De la prononciation française*, t. II, p. 279.

froid; *fweat*, froide (17); *rôkweê*, Rocroi, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes (14); *twêê*, trois (15, 18); *twêit*, truite (31, 34), etc. Le type *skadrêê*, cuveau à lessive, a pour correspondant théorique \**skadya* dans les villages où le suffixe *-ellu* aboutit à *-ya*: j'ai noté *skadya* (3, 13), et *skârdya* (6).

Le groupe *consonne + r + semi-voyelle* est difficile à prononcer: il se simplifie tantôt par la chute de l'*r*, tantôt par la chute de la *semi-voyelle*, ce qui est le cas le plus ordinaire dans la région ardennaise (§ 202). A Saint-Hubert au contraire la chute de l'*r* est constante (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 24). Ce fait se retrouve partout: *bruit* aboutit à *bwi* au point 280 (Nord) de l'*Atlas linguistique*. La nécessité physiologique de la réduction du groupe et l'indétermination du phonème éliminé apparaissent nettement dans les cartes *trois*, *vous trois*, de l'*Atlas*; ces cartes présentent respectivement dans les départements de l'Orne et de la Mayenne les formes suivantes: point 338, *twu*, *twu*; point 340, *tra*, *tra*; point 327, *tra*, *twu*; point 336, *tra*, *twu*: point 347, *trâ*, *trwa*<sup>1</sup>.

Le groupe difficile *try* a été résolu par une métathèse dans *freviez*, février, 1498, dans le *Registre* de REVIX, 168. C'est du même procédé qu'est issue la forme *skârdya* à côté de *skadya*. Plus rarement une voyelle s'est développée entre la consonne et l'*r* (type *fevrier*, février, au § 213 bis).

3° L'*r* tombe toujours quand il est le second élément d'un groupe de consonnes finales.

*tÿâb*, *tÿâp*, chambre; *pêd*, *pad*, *pat*, pendre; *mêt*, mettre; *vînég*, vinaigre; *pôv*, *pôf*, pauvre; *guf* (f.), gouffre, à l'article barrage, etc.

Dans le groupe final *str* les deux consonnes *tr* disparaissent: *ês*, hêtre; *mês*, maître; *nôs*, notre; *vôs*, votre, etc., en Wallonie; et, au centre, *lus*, lustre; *môs*, monstre (87); *rus*, rustre (*russe*, à Montcheutin, arrondissement de Vouziers, canton de Monthois), etc. J'ai réuni un certain nombre d'exemples de ce fait dans le chapitre que j'ai consacré à la « réduction des groupes de consonnes en position finale ».

1. Voy. aussi F. PASSY, *Le patois d'Ézy*, dans la Revue de philologie française et provençale, t. VIII, pp. 1 et 81; et HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIII, pp. 482 et 490.



Ce trait s'étend à toute la région ardennaise et persiste dans le français dialectal. Il est signalé par la plupart des instituteurs du département des Ardennes. Dans la carte *chambre* de l'*Atlas linguistique* l'*r* final a disparu dans le nord et l'est de la France et en Belgique.

La chute de l'*r* est ancienne dans cette position <sup>1</sup>.

REVIN. — *prope*, propre, 1358, 38, 1366, 52 (2 ex.), 1368, 59, est peut-être un cas de dissimilation; *orde*, ordre, 1264, appendice à la pièce 4, est peut-être un latinisme; mais les exemples suivants sont sûrs: *arde*, ardre, brûler, vers 1350, 4; *rend*, rendre, 1440, 90; *est*, être XIV<sup>e</sup> s., 27, 29; *counoist*, connaître, XIV<sup>e</sup> s., 28; *enconte*, (à l')encontre, 1445, 96; *Preste*, (pré le) Prêtre, lieu-dit, 1418, 78; *eve*, œuvre, 1432, 87 (2 ex.). De l'adjectif *autre*, prononcé *ôt*, on a formé les adjectifs *oteté*, vers 1350, 2, *otelant*, vers 1350, 2, XII<sup>e</sup> s., 16, en ancien français *allretel*, *altretant*.

*Fausse graphie*: *detre*, dette, 1366, 53; *Baptistre* (saint Jean), 1360, 45, 1428, 83; et à ORCHIMONT, *mettre*, (qu'elle y) mette, 1300.

MÉZIÈRES. — Les exemples sont rares: *prestes*, prêtre, 1334, G. 159; *otelant*, autretant, 1344, G. 160, 1346, G. 160, 1351, G. 147, 1355, G. 147, et *autelant*, 1374, G. 68 (ce mot présente peut-être un cas d'assimilation).

*Fausse graphie*: *Balistre*, Baptiste, 1297, M 10, 1298, M 11, 1300, M 13, et *Baptistre*, 1338, G. 160, à côté de *Baptistle*, 1264, M 2.

Les deux formes *preste* et *Baptistre* sont citées également par KRAUS, *op. cit.*, p. 42. On peut donc suspecter ces mots, d'ailleurs d'origine ecclésiastique.

CARIGNAN. — *Statuts d'Ivois*: *esquade*, escadre. — *Fausse graphie*: *chartre*, charte (confusion avec *chartre*, prison?).

**Remarque.** — Un *r* a disparu par dissimilation dans le verbe *prendre*. Les documents anciens de toute la région ardennaise présentent cette particularité qui s'étend aux chartes du comté de Rethel <sup>2</sup>.

AGIMONT. — *panre*, 1305 (2 ex.).

HAYBES. — *penre*, 1293, et *penroit*, (on) prendrait (Archives départementales des Ardennes, H. 242).

1. Voy. WILMOTTE, *Romania*, t. XVII, p. 565, pour la ville de Liège, et *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXI, p. 22.

2. Il en est de même dans tout le nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*, pp. 9-10 et 42).

LAVAI-DIEU. — *penre*, 1304 (Arch. Ard., H. 242); et CHATEAUREGNAUT, *panre*, 1355 (ibid., G. 10).

CONS-LA-GRANDVILLE. — *penre*, 1265 (3 ex.).

MÉZIÈRES. — *panre*, 1276, M 4, 1284, M 6, 1288, M 7, 1289, RI, p. 395, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 189 v<sup>o</sup>, 1292, RI, p. 437. 1293, M 8, 1296, M 9 et RI, p. 457, 1297, M 10, 1299, M 12, etc.; *repanroient*, (ils) reprendraient, 1299, RI, p. 466; *penre*, 1261, RI, p. 331, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1295, Cart. St P., f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>, 1296, RI, p. 456, 1297, M 10, 1299, M 12, 1300, M 13, etc., et encore 1393, G. 68; *penront*, (ils) prendront, 1251, M 1, et ibid. *penroit*, (il) prendrait; *repenra*, (il) reprendra, 1250, RI, p. 191.

FLORENVILLE. — *penre*, 1244.

CHINY. — *penre*, 1247.

La forme *pranre* apparaît déjà dans le *Registre des Échevins* de REVIN : *pranre*, vers 1350, 2, 4, 1366, 52; *prainre* (2 ex.), vers 1350, 1; *preure*, 1433, 88; elle est très ancienne dans *preuront*, (ils) prendront, *preuroie*, (je) prendrais, 1264, appendice à la pièce 4.

Dans les parlars actuels les types *prêt*, *prâr*, l'ont emporté partout, sauf dans quelques villages isolés au centre et au sud de la région ardennaise : *pâr* (32 vx, 92), *pêr* (72, 88); mais *apêr*, apprendre (73, 79), et *apêtê*, apprenti (48); *kôpâr* (25, 32 vx, [33 vx], 41, 92, 93), *kôpêr* (87 à 90), comprendre (voy. aussi l'article *entreprendre*).

La disparition de ce trait, dont les exemples anciens sont particulièrement nombreux et concordants, est tout à fait caractéristique.

#### r TEND A DISPARAÎTRE.

**211.** L'*r* tel qu'il se présente actuellement dans la région ardennaise est peu stable : il tend à disparaître ; il tend à se vocaliser ; enfin il passe au son *l*.

Il est nécessaire d'examiner séparément l'*r lingual* et l'*r guttural* : le mécanisme de la disparition est en effet très différent pour ces deux variétés d'*r*.

#### 1<sup>o</sup> *r lingual*.

L'*r lingual* tend à disparaître actuellement dans les mêmes positions où j'ai noté son amuïssement à l'époque ancienne.

Les exemples sont assez fréquents à la finale absolue : *kyměr*, femme, mot à mot *commère* (13); *qrměr*, armoire (26); *qer*, asseoir (7); *bír*, bière (1, 13); *búr*, bouillir (18); *kěr*, chercher (27); *dír*, dire (2); *fūr*, four (18); *grōpěr* (11), *pěrěr* (13), grand-père, etc.

L'*r* lingual présente une articulation incomplète quand il est placé après une voyelle accentuée devant une consonne quelconque.

a) La consonne est *finale*.

Dans la plupart des exemples on peut se demander s'il s'agit d'un son qui disparaît ou d'un son en voie de restitution : *fūr̃t*, forte (32); *pěr̃tý*, perche (37, 61, mais *pětý*, 46); *kyměr̃t*, couverture (13, mais *kěvět*, 20); *lātěr̃n*, lanterne (42); *ěkōrs*, écorce (42); *sěap*, serpe (mot français, 11); *běrs* (13), *bě-s* (14), f., berceau (mais *běs*, 15), etc. J'ai relevé dans les articles *barbe*, *large*, les variantes où la voyelle *a* indique qu'il s'agit d'une forme d'emprunt : *bār̃p* (86), *bār̃b* (21, 26); *bāap̃a* (14); *bār̃p* (11, 88), *bār̃b* (49); d'où *bār̃p* (18), *bār̃b* (15); — *lār̃d̃z̃* (35), *lār̃d'* (22, 42, 43), *lār̃j* (24); *lār̃j'* (37); *lār̃d'* (32); et enfin *lār̃d'* (46). On peut y ajouter *kōrd*, corde; *bō-n*, borne; *bír-s*, bourse, etc.

b) La consonne est *intérieure*.

*ār̃dýē* (18), *ār̃dýō* (22), argent; *l'ěr̃d'i*, charger (42, 43); *děr̃yi*, dernier (42); *d'ěr̃ně*, germer (42); *běr̃sě* (13, 14), *běr̃sě* (15), bercer; *ěkōrtýi*, écorcher (42, 43); *pěr̃zē*, persil (4, 6, 15, 18), et *pěr̃zē* (2); *pur̃tā*, pourtant (38); *gār̃dē*, garder (11); *sěr̃fāy*, cerfeuil; *sěr̃vāt*, servante, etc.; *bō-ně*, borner (42); *kvd̃abō*, corbeau (2); *sōusyēr*, sorcière (14), etc.; *bō-ně*, borner; *mār̃týā*, marchand (8); *pār̃-ti*, partir (42, 45); *sěr̃vāt*, servante (42); *mō-ti*, mortier; *d'ěr̃-mě*, germer (37), etc. — Au point 18, une petite fille de dix ans que j'ai interrogée laisse tomber régulièrement l'*r* en cette position (*qmwār*, armoire, etc.).

Dans les deux cas le mécanisme de la chute est le même. Le mouvement de la langue est exécuté d'une manière insuffisante : le son imparfait est transcrit par *r*. Puis la langue reste immobile; l'*r* est réduit à un grondement laryngien que j'ai noté -. Ce grondement est très sensible au point 42; il est rare dans les autres villages : la position de la langue exigée par la voyelle qui précède ou la consonne qui suit donne au résonateur buccal la forme voulue

pour que l'oreille perçoive un son vocalique imparfait. Enfin ce son informe disparaît à son tour en allongeant la voyelle qui le précède : c'est-à-dire que l'oreille comprend dans la voyelle la durée plus ou moins réduite de l'*r* amuï.

La chute de l'*r* ne provient donc pas de la rapidité de la prononciation, mais de l'inaction de la langue, qui n'exécute pas les mouvements requis tandis que le larynx continue à vibrer. Les nombreuses transformations de l'*r* lingual dans les patois français et même dans la langue littéraire, ainsi que sa disparition définitive, semblent être la preuve d'une difficulté réelle d'articulation de ce phonème.

**Remarque I.** — Dans un cas particulier la voyelle naissante issue d'un *r* désarticulé peut recevoir l'accent et former diphtongue avec la voyelle précédente consonnifiée. Au point 42 j'ai relevé à côté de *bò-n*, borne, etc., *kwa<sup>h</sup>biy*, corbeille (prononcé lentement *kò<sup>h</sup>-biy*, vx); *mwa<sup>h</sup>syò*, morceau (prononcé lentement *mò<sup>h</sup>-syò*); *pwat<sup>h</sup>'i* (*w o*), porcher; *pwat*, (il) porte (repris *peat*, et plus lentement encore *pòat*), etc.

Telle est peut-être l'origine de la diphtongue *wa* dans les formes wallonnes *kwa<sup>h</sup>t*, *kwa<sup>h</sup>d*, corde; *mwa<sup>h</sup>r*, *mwa<sup>h</sup>t*, morte, etc. La présence d'un *r* final est assez irrégulière, en particulier dans les mots du type *lòr*, tard, à côté de *l<sup>h</sup>ò*, chair, pour qu'on puisse admettre sa restitution dans de nombreux cas : cette hypothèse explique la forme *kwa<sup>h</sup>yùl*, cornouille, où l'absence de l'*r* est étrange si l'on admet une autre explication. La diphtongue *wa* provenant de la vocalisation de l'*r* devant consonne se serait étendue du féminin au masculin dans les adjectifs *fwat*, *fwà<sup>h</sup>r*, forte, fort<sup>1</sup>, etc.

**Remarque II.** — A Alland'huy (arrondissement de Vouziers, canton d'Attigny), l'*r* intervocalique aurait disparu : d'où la prononciation *cabotte* pour *carotte* et le surnom de *cabottiers* donné aux habitants du pays (P. WITRY, *La commune d'Alland'huy-Sausseuil*,

1. HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 394, cite des formes *kua<sup>h</sup>n*, corne, *puert*, porte, d'où il fait dériver les types diphtongués lorrains et wallons; il ne s'explique pas sur le point précis de la vocalisation de l'*r*.

Rethel, 1904, p. 68). Je crois devoir signaler ce phénomène, qui se retrouve dans le Morvan (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 407).

2° *r guttural*.

L'*r* guttural disparaît à la finale.

*dôr*, (il) dort (86), et *dùdôr* (91); *nwar*, noir (93); *fwar*, foire (86); *pwar*, poire (85, 86); *ôrmwar* (91, 93), *armwar* (89), *armwab* (90), armoire; *bwar*, boire (91); *simtyôr*, cimetière (77), etc. La consonne est presque réduite à un souffle dans les mots *mêrb*, mère (78); j'ai noté régulièrement le son *ŕ/b* au point 78 : *mêŕ* (*ŕ/b*), mur; *pôŕ* (*ŕ/b*), part; *tôŕ* (*ŕ/b*), tard; *bâŕ* (*ŕ/b*), cruche, etc.; la désarticulation est complète dans *raswar* (*r* presque éteint), rasoir (86); *kêb*, chercher (82); *tÿêb*, char, chariot (87), etc.

L'*r* guttural s'amuit comme l'*r* lingual par suite de l'insuffisance des mouvements articulatoires. Il n'y a plus ni constriction ni vibration des organes; les cordes vocales elles-mêmes tendent à rester immobiles, comme pour toute consonne finale. La colonne d'air sourd qui servait à la production de la consonne s'exhale librement (*b*), puis disparaît elle-même progressivement.

FAUSSES RESTITUTIONS

**212.** Le patoisant a conscience, par la comparaison des termes patois et des termes français correspondants, de la chute régulière de l'*r* dans les positions déterminées : un *r* a été fréquemment restitué à tort.

a) *r final*.

*hâr* (m.), baiser (enfantin, 57); *zûâr*, eux (89); — *flôtÿîr*, f. (12), nœud de cravate, à côté de *flôtÿî* (3), *flôtÿîy* (16), et *krôÿîr* (f.), tisonnier (30, 31), d'un type *kravîy* (f.), ont subi l'influence des mots en *-îr* (*-aria*). Après consonne, j'ai noté : *môdr*, (tout le) monde (29, 44), cf. *ô mōdrê dĕ dyu*, au monde de Dieu (28, Archives de la Parole, série D, n° 64); *âpr*, dévidoir, d'un type régional *haple* (33); *alôdr*, *alôjr*, *alôdÿr*, hirondelle; *maqzrêÿ* (1), *maqzâjr* (30), *maqzâj'r* (42), mésange, etc.

**Remarque.** — Le type *kudr*, coude, est répandu dans la plus grande partie de la région ardennaise. Ce mot est un proparoxyton comme *chanvre*, *dautre* ; il semble que dans ce cas l'*r* doive être expliqué par la place de l'accent (HORNING, *Die Behandlung der lateinischen Proparoxytona in den Mundarten des Vogesen und im Wallo-nischen*, Beilage zum Programm des Lyceums, n° 578. Strassburg, Heitz, 1902, p. 30).

b) *r* intérieur.

*annéy*, vers le soir, mot à mot, à (la) *nuît* (4); *juska r si*, jusqu'ici, mot à mot *jusqu'à ci* (20, 26, 27, 50 à 52, 63); *ttavôsi*, par ici, mot à mot *tout-avau-ci* (1); *âr du lô*, (se promener) le long (de la rivière), exactement *au du long* (32); *ôrya*, aune (\**auneau*); *êrglatî*, églantier (42); *krâvôrt*, crevasse (91), d'un type régional *krâvôd* (mot à mot \**crevade*), etc.

*r* TEND A SE VOCALISER.

**213.** L'*r* voyelle n'existe pas en français ni dans nos patois. Il constitue cependant la transition nécessaire entre les types français *brebis*, *bretelle*, et les types ardennais *berbi*, *bertel*. J'en ai relevé quelques exemples dans ce cas : *brtêl*, *bretelle* (58), cf. *bartal* (39); *frlôk*, d'un type régional *frêrlôk*, chiffon (36, 58), à rapprocher du français *freloque*, *freluche* ; *prnê*, prenez (donc cela), à côté de *pêrnê*, *prnê* (39); *sr* (m.), séran, avec es variantes *sêr*, *siâ* (37); *vra*, verrat (90), qui est sans doute le type intermédiaire entre *vâra* (79, 91) et *vra* (92, 93), etc. Mais l'*r* voyelle n'est pas un son régulier et constant : il n'est, comme certaines voyelles intermédiaires, qu'un phonème exceptionnel qui traduit un état nécessaire, mais instable, entre deux sons plus nets.

L'*r* voyelle est donc issu d'un groupe *re* et aboutit au groupe *er*. Les parlers ardennais évitent à l'implosion d'une syllabe la succession d'une consonne et d'un *r* : la chute de l'*r* ou son déplacement sont les deux procédés habituels pour résoudre ce groupe<sup>1</sup>.

1. Voy. GRAMMONT, *La Métathèse à Bagnères-de-Luchon*, Mémoires de la Société de linguistique, t. XIII, p. 73, et *Mélanges Hatet*, p. 179.

L'*r* tombe en position finale. A l'initiale la métathèse est régulière : *bĕrtĕl*, bretelle ; *tĕŕdĕrni*, chaudronnier (71) ; *atĕr*, entre, préposition (33, 37, 47, 56, 58), à côté de *ât*, par analogie avec des cas tels que *atĕrprĕt*, entreprendre, *atĕrtĕni*, entretenir, etc. ; *gĕrlĕt*, (je) grelotte, en français (90) ; *gĕrni*, *gĕrni*, *gurni*, grenier ; *gĕrĕl*, *gĕrĕl*, *gurĕl*, groseille ; *pĕrdi*, *purdĕ*, *pĕrnĕ*, *purnĕ*, (vous) prenez ; *pĕrnĕl*, *pĕrnĕl*, *purnal*, prunelle ; *tĕrbutĕi*, trébucher ; *tĕrtĕi*, tous (ancien français *tretous* ; *trestous* dans le Registre de REVIN, 1430, 86) ; *vĕlberkĕ*, vilebrequin, etc. — Il en est de même dans les verbes où le radical est terminé par un groupe *consonne + r* : l'*r*, au lieu de tomber quand le groupe devient final, a été maintenu par une nécessité morphologique et transposé : *kĕvĕr* (59), *kuvur* (73), on couvre, et *kuvĕrra* (70), tu couvriras, d'où l'infinitif *kuvĕr* ; *dĕvĕr*, *dĕvur*, *uvĕr*, (il) ouvre, d'où l'infinitif *uvĕr* ; *ĕtĕr*, *ĕtĕr*, *ĕtur*, *atĕr*, *atĕr*, *atur*, (il) entre, et *ĕtĕrrĕ*, etc., (tu) entreras ; *mĕstĕr*, *mĕstur*, *mĕtĕr*, *mĕtĕr*, *mĕtur*, montre (impératif), et *mĕstĕrra*, etc., (tu) montreras ; *lĕvĕr*, (il) livre la marchandise (17), etc., etc.

La métathèse est signalée par les instituteurs dans tout le département des Ardennes : *bertelle*, *berbis*, à Vendresse (arrondissement de Mézières, canton d'Omont) ; *bertelle*, *berbis*, *berlan*, aux Petites-Armoises (Vouziers, Le Chesne) ; *bertelle*, *berbis*, *ferluquet*, *guernier*, à Lametz (Vouziers, Tourteron) ; *mouture*, montre, impératif, à Longwé (Vouziers) ; *berlan*, *berbis*, *équervisse*, *guerlon*, *guerlot*, à Monthois (Vouziers) ; *berbis*, *bertelle*, *guernie* (grenier), *guernouille*, à Savigny-sur-Aisne (Vouziers, Monthois), etc., etc.

Dans la carte *cresson* de l'*Atlas linguistique* la forme *kursĕ* couvre tout le nord de la France et s'étend jusqu'au point 187, en Belgique. Au point 160 (Meurthe-et-Moselle), *kĕrsĕ* est isolé. Les villages que j'ai étudiés constituent donc l'extrémité méridionale de l'aire occupée par ce phénomène. — Au mot *bretelle* le type *bertel* est répandu partout, même en français (remarquez *bĕrtrĕl*, 181, Meurthe-et-Moselle).

Les exemples anciens sont rares et peu sûrs : *liber arbrite*, libre arbitre, est isolé dans le *Registre de REVIN*, 1498, 169. Dans une charte d'ORCHIMONT j'ai rencontré un cas de fausse correction : *affremons*, (nous) affirmons, ancien français *affermons*, 1290.

La voyelle qui précède l'*r* ne se confond pas avec la voyelle neutre intercalaire : dans les villages wallons où cette voyelle est *i*, *montre* se dit *mystèr* et *mystur*. Il en est de même à Saint-Hubert (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 117). Il s'agit donc bien, non pas d'une insertion de voyelle dans un groupe difficile (type *riwè*, *riwè*, *raide*), mais d'une transformation postérieure d'un *r* voyelle<sup>1</sup>.

**Remarque.** — Le type *êprêvyè*, *êprêvyè*, *êpruvi*, épervier, filet pour la pêche, existe en français à côté de *épervier* (voy. l'article *épervier* du Dictionnaire Général). Le *v*, qui exige l'abaissement de la langue, repousse l'*r*, qui se prononce avec la pointe de la langue relevée. De là provient aussi la variante *brâmê*, pour *brâmê*, beaucoup, mot à mot *bravement* (21). — La même difficulté physiologique explique sans doute *frumi*, fourni.

**213 bis.** A l'époque ancienne le groupe intérieur *consonne plus r* a été réduit par l'intercalation d'une voyelle d'appui. Les exemples sont particulièrement fréquents dans les verbes, au futur et au conditionnel.

REVIN. — *metrai*, (je) mettrai, 1261, appendice à la pièce 4 ; *plainde-roit*, (il) plaindrait, 1366, 52 ; *deveroit*, (il) devrait, 1456, 126 ; *chevyreulx*, chevreuil, vers 1350, 3 ; *apveril*, avril, 1493, 139. — Dans *février*, février, 1350, 34, et *cheviries*, chevreuil, vers 1350, 2, il y a eu réduction du groupe *vry* (c. 210, 2°).

ORCHIMONT. — *averont*, (ils) auront, 1265 ; *deveroit*, *deveroient*, (il) devrait, (ils) devraient, 1300.

CHATEAU-REGNAULT. — 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10) : *averoient*, (ils) auraient. De même *avera*, (il) aura, LAVAL-DIEU, 1301 (ibid., II. 242).

BOUILLON. — *deverons*, (nous) devrons, et *viverons*, (nous) vivrons, 1330.

MÉZIÈRES. — *Esperit*, (Saint) Esprit, 1244, Cart. St. P., fo 34 v° ; — *averont*, (ils) auront, *viveront*, *viveroit*, (ils) vivront, (il) vivrait, 1251, M 1 ; *averat*, (il) aura, 1332, G. 46 ; *averont*, (ils) auront, 1297, M 10, 1332, G. 146, 1333, G. 146, etc., et encore 1370, G. 74 ; *averoit*, (il) aurait, 1299, M 12, 1313, G. 147 ; *averoient*, (ils) auraient, 1284,

1. Sur une interprétation de ce phénomène par NEUMANN, voy. G. PARIS, *Romania*, t. XXVI, p. 140.



M 6, 1288, M 7, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 189 v<sup>o</sup>, 190 r<sup>o</sup>, 1336, G. 160, et G. 147; *metera*, (il) mettra, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 504; *renderont*, (ils) rendront, 1292, RI, p. 436, 1367, G. 160, et *randeront*, 1297, M 10; *deveroit*, (il) devrait, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>, 176 r<sup>o</sup>; *leveroit*, (il) lèverait, 1251, M 1, etc. <sup>1</sup>.

CARIGNAN. — *pouveroient*, (ils) pourraient, à côté de *pouvrat*, (il) pourra, dans les *Statuts d'Ivois*. Cette forme a été faite sur le modèle de *ara*, *avera*, (il) aura.

Il n'existe plus d'exemple de ce phénomène dans les patois ardennais de l'époque actuelle. Toutefois il ne faut pas y voir un fait purement orthographique, ni une extension analogique de l'*e* de *aimerai*, *aimerais*. J'ai remarqué dans le chapitre consacré à « l'insertion d'une voyelle intercalaire entre deux consonnes » que même les groupes *consonne plus semi-voyelle* étaient fréquemment résolus (*riwĕ*, *rwĕ*, raide; *viyâd*, *vyâd*, viande). Les groupes *consonne plus r* et en particulier le groupe *vr* ont été traités comme le groupe *vry* (cf. en français populaire *ouvier*, ouvrier; *avĕryâ* au point 338 de l'*Atlas linguistique*). Le futur et le conditionnel du verbe *avoir* présentent partout la réduction du groupe *vr* : *ôra*, *ôră*, *arĕ*, *ôrĕ*, (tu) auras, etc.; de même, au sud de la région ardennaise : *dÿrö*, *dôrö*, (tu) devrais; *trÿrö*, (nous) trouverons (43), etc.

**Remarque I.** — Dans un mot de deux syllabes dont la première commence par une occlusive, la seconde par un groupe *consonne plus r*, l'*r* se déplace et vient se joindre à l'occlusive initiale (cf. le français *tremper* <sup>2</sup>) : *krÿvi*, couvrir (13 à 15, 17 à 19); *krÿvĕ* (15, 17, 23), *krÿvă* (19), couvreur; *prĕti*, pétrir (23), d'où *pĕrtir* (55), *pĕrtĭ* (47), d'après le § 213. en Wallonie *prÿsti* (1, 2).

**Remarque II.** — Un *r* insolite apparaît après une occlusive intérieure quand la syllabe précédente est terminée par *r* (cf. le français *perdrix*) : *ĕarĕdrö*, *tÿĕdrö*, chardon; *ĕarĕdrönĕ*, chardonneret; *ôrtri*, ortie, en français (28). Dans ces mots, comme dans le mot *perdrix* (*pyĕtri*, *pĕtri*), l'*r* étymologique a disparu en vertu de la loi phoné-

1. Pour le nord-est de la Champagne, voy. KRAUS, *op. cit.*, pp. 26 et 69.

2. Sur ce type, voy. NIGRA, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXVIII, p. 1.

tique exposée au § 210; de là proviennent les types *èèdrò*, *tjèdrò*, chardon; *èèdrònè*, etc., chardonneret.

Le phénomène contraire a pu se produire dans *corffre*, coffre, dans le Registre de REVIX, 1498, 171, si cette forme n'est pas une simple faute d'orthographe.

*r* TEND VERS *l*.

**214.** Le son intermédiaire *t̃* est assez répandu en toute position :

*èèdit̃*, ortie, d'un type *èèdir* (19); *tjòt̃*, char, chariot (27); *mè̃t̃*, mère (27); *tòmwãt̃*, tonnerre (10); *bũt̃*, bouillir, d'un type régional *bur* (1, 27), etc.; — *tsè̃t̃i*, chaise (27); *èkutu*, écureuil (45); *q̃t̃òt̃*, hirondelle, ancien français *aronde* (1), etc.; — *b̃t̃qũ* (m.), crécelle (24); *k̃t̃wa*, croix (29); *ak̃t̃t̃iyi*, abriter, à côté de *akr̃t̃iyi* (25), etc.; — *mũst̃è* (m. pl.), mousse (16), d'un type régional *mũst̃è* (m.), etc.; — *dj̃òt̃wèn*, f. (17), à côté de *dj̃òrwèn* et de *dj̃òkwèn*; *d̃è̃t̃wèn*, f. (37, 38), à côté de *dj̃è̃rwèn* et de *dj̃è̃kwèn* (f.), dévidoir, d'un type *gironante*; *tj̃t̃tu*, tordu (43), etc.

Les exemples suivants sont douteux : *g̃òt̃t̃i*, gaufrier, au point 62 (*gaufre* se dit *wàfl*, *gòfl*, germanique *wafel*); *lò̃t̃*, lard, au point 17 (il y a assimilation incomplète à l'*l* initial); *èãt̃l*, Charles, au point 30 (il y a assimilation incomplète à l'*l* suivant, voy. § 223, Remarque D); — *p̃è̃t̃dri*, perdrix, à côté de *p̃è̃ldri*, est un cas de dissimilation (cf. *k̃arkul*, calcul, *k̃arkulè*, calculer, 17).

Le passage de l'*r* lingual à *l* s'explique très facilement au point de vue physiologique : il suffit que la pointe de la langue se relève d'une manière excessive et s'appuie sur le palais pour que l'on perçoive une vibrante latérale. Dans la région ardennaise où l'*r* lingual est en voie de désarticulation, il est naturel que le mouvement de la langue, en général insuffisant, soit quelquefois trop accentué.

**Remarque I.** — Le son *è*, que j'ai noté à la place d'un *r* au point 1 (§ 205), provient d'une maladresse du même genre : *lò̃è* (repris deux fois), *lòr*, lard; *pò̃t̃è*, *pò̃t̃r*, servante, mot à mot *potière*; *distr̃è*, *distr̃r*, détruire; *cò̃dij*, *cò̃dir*, ortie (mot à mot *chaudière*);

*furnwæ*, *furnwar*, pelle à four. Plus rarement j'ai perçu un *ê* : *mayŷĕ*, *mayâr*, maire ; *pluĕ*, *plur*, pleuvoir.

Cette transformation alterne au point *r* lui-même et dans toute la région avec la disparition de l'*r*. Pour l'*r*, que j'ai recueilli fréquemment, la pointe de la langue se relève trop peu pour que les vibrations soient bien nettes ; pour le *ε*, la langue se soulève dans sa partie médiane et vient se coller contre le palais, par suite d'un effort excessif et maladroit pour articuler un son qui se perd.

**Remarque II.** — En revanche un *r* provient d'un *l* dans les mots *ôrmönäk*, almanach<sup>1</sup> (8) ; *pôjĭr* (12), *pôjĕr* (14), paisible (cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 529) ; *măřřĕ*, tas de foin (62), d'un type régional *măřĕ*.

A l'article *pomme de terre*, le type *colombière* (*klôbir*) a subi de nombreuses déformations : *krôbir* (71), *krôbir*, *grôbir*, et finalement *kôbir* (93), *gâbir* (92). Le mot *clignette*, à l'article *jouer à cache-cache*, présente aussi la forme *grĭjĕt* (60, 61). Il y a eu dissimilation dans le mot *fĭlyâr*, filleule (93) ; assimilation dans le mot *burĕryĕ*, bourrelier (6).

**215.** Un *r* insolite apparaît irrégulièrement dans certains mots après une consonne avec laquelle il forme groupe (type *fronde*) : *kařĕsim*, catéchisme (1, 8, 21), se retrouve à Namur (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, p. 261) ; *âprun*, framboise (87), d'un type régional *âpun* ; *âdruy*, andouille (19), etc.

Le *t* de *kařtrôl*, casserole (93), a peut-être pour objet de résoudre le groupe difficile *sr* (cf. en français *être*, etc.).

Dans *lĭmsrô*, limaçon (42), à côté de *lĭmsô*, et *tayrô*, *tôyrô*, à côté de *tayô*, *tôyô*, taon, on peut voir le suffixe *-ron* ; *krĕkayi*, quincailler, à l'article *chaudronnier* (58), vient de l'ancien français *clinquaille*.

L'expression *drĕk*, dès que (34, 42, 54, 93), a pu subir l'influence du mot *dlĕ*, ancien français *deleis*, qui aboutit à *drĕ* (15, cf. *sidrĕ*, ici, 21) et à *dĕ* (6, 9).

1. Le français populaire semble éviter un *l* implusif : *caleçon* devient *caneçon* ; voy. aussi *alphabet*, *archimie* (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 434).

**216.** Dans toute la région ardennaise les groupes *lr*, *nr*, n'ont pas été résolus par l'intercalation d'une consonne d'appui <sup>1</sup>.

1<sup>o</sup> Groupe *lr*.

*kôri*, coudrier, noisetier, et *kôr* (f.), branche de coudrier; *fôrê*, *fôrô*, *fôrwa*, etc., (il) faudrait; *mîr*, *mîr*, *môr*, moudre; *pur*, poudre (en Wallonie); *vurô*, *vôrû*, *vôrô*, etc., (ils) voudront; *vôrê*, *vurê*, *vôrô*, etc., (je) voudrais, etc.

Ce caractère est commun à tout le nord et à l'est du domaine gallo-roman. Au mot (il) faudrait, l'*Atlas linguistique* présente des formes sans *d* dans tous les points du département des Ardennes, de la Meuse, de la Marne; ces formes se retrouvent jusque dans le département de la Seine.

Les documents de l'époque ancienne sont d'accord avec les faits actuels<sup>2</sup>.

AGIMONT. — *vorroient*, (ils) voudraient, 1305.

HAYRES. — *mourront*, (ils) moudront, 1289 (dans le Registre de la Collégiale de Molhain déposé aux Archives de la Collégiale, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup>).

REVIN. — *corre*, coudre, noisetier, 1264, appendice à la pièce 4; *vaura*, (il) voudra, *ibid.*, et *vorat*, XII<sup>e</sup> s., 7, 1447, 100; *vauroit*, (il) voudrait, 1428, 83; *voroiënt*, (ils) voudraient, 1364, 49.

ORCHIMONT. — *vourast*, (il) voudra, 1296.

MÉZIÈRES. — *saurre*, soudre, payer, 1289, RI, p. 396, et *saure*, *ibid.*, p. 397; *vorrent*, (ils) voulurent, 1274, M 3, 1289, RI, p. 396, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>, 1293, M 8, 1294, RI, p. 437, et Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>, 192 r<sup>o</sup>, etc.; *voront*, (ils) voudront, 1297, Cart. St P., f<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>; *voroiënt*, (ils) voudraient, 1284, M 6, et *vorroient*, 1298, M 11, *vorroient*, 1251, M 1, 1264, M 2, 1279, Cart. St P., f<sup>o</sup> 149 v<sup>o</sup>, etc.; *varroit*, (il) vaudrait, 1289, RI, p. 397.

CHINY. — *varront*, (ils) vaudront, 1247.

CARIGNAN. — *vouroient*, (ils) voudraient, 1384.

2<sup>o</sup> Groupe *nr*.

*sên*, cendre (rare); *dÿâr*, *dÿêr*, *dÿêr*, gendre; *pôr*, *pâr*, *pêr*, pondre, et *pênê*, *pâni* (en Wallonie); *têr*, *têr*, *târ*, tendre, et *atêri*, *atâri*,

1. Voy. MEYER-LUBBE, *Gr.*, t. I, p. 475.

2. J'ai déjà réuni un certain nombre d'exemples au paragraphe 127.

attendrir; *têrĕ*, *tĕrĕ*, *târĕ*, (je) tiendrai; *vĕrdi*, *vĕrdi*, *vârdi*, vendredi; *vĕrĕ*, *vĕrau*, *vĕrĕ*, *vârĕ*, (vous) viendrez, etc., etc.

Sur la carte *vendredi* de l'*Atlas linguistique*, le type *vârdi* se rencontre dans toute la région picarde, wallonne et lorraine; des formes francisées sont répandues un peu partout.

Il en est de même dans les textes du moyen âge.

AGIMONT. — *tenrons*, (nous) tiendrons, 1314 F; *tenront*, (ils) tiendront, 1314.

HAYBES. — *tenrons*, (nous) tiendrons, 1293 (Archives départementales des Ardennes, H. 242), et *ibid.* *venront*, (ils) viendront.

REVIN. — *menre* (d'âge), mineur, exactement moindre, 1452, 116; *tenroient*, (ils) tiendraient, 1455, 124, 1457, 128; *venredis*, vendredi, 1472, 136; *venroit*, (il) viendrait, XII<sup>e</sup> s., 25, *venroient*, (ils) viendraient, 1453, 119; *convenre*, (il) conviendrait, 1439, 89.

ORCHIMONT. — *tenront*, (ils) tiendront, 1309; *venredi*, vendredi, 1290; *venront*, (ils) viendront, 1265; *venroit*, (il) viendrait, 1300.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *venroient*, (ils) viendraient, 1265 (et *ibid.*, *preure*, prendre).

CHATEAU-REGNAULT. — *convenrat*, (il) conviendra, 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10).

BOUILLON. — *venra*, (il) viendra, 1330.

MÉZIÈRES. — *genre*, gendre, 1264, M 2, 1288, M 7, 1289, RI, p. 397, et *engenreit*, engendré, 1331, M 29; *menre* (d'âge), mineur, moindre, 1393, G. 149, et *amanrir*, amoindrir, 1299, M 12; *semoure*, semondre, 1274, M 3; *tenront*, (ils) tiendront, 1297, M 10, et *tanront*, 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, 1289, RI, p. 397, 1292, *ibid.*, p. 436, etc.; *tenroit*, (il) tiendrait, 1251, M 1, et *tanroit*, 1284, M 6, 1288, M 7, etc.; *tenroient*, (ils) tiendraient, 1264, M 2, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>, 191 r<sup>o</sup>, 1293, M 8, 1296, M 9, et *tanroient*, 1276, M 4, 1284, M 6, etc.; *venredi*, vendredi, 1250, RI, p. 320, 1319, M 21; *venront*, (ils) viendront, 1279, Cart. St P., f<sup>o</sup> 144 v<sup>o</sup>, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 192 v<sup>o</sup>, 1296, M 9, et *vanront*, 1285, Cart. Signy, p. 584; *venroit*, (il) viendrait, 1299, M 12, etc., etc.

**Remarque.** — Le verbe *prendre* aboutit également à *prâr* (*pâr*), *prĕr* (*pĕr*), et *prĕr* (*pĕr*). J'ai réuni les formes anciennes et modernes de ce verbe et de ses dérivés au § 210, *Remarque*.

Vibrante *l*.

217. Quand la pointe de la langue s'appuie sur le palais et que la langue vibre par les côtés sous l'effet de la pression de la colonne d'air expiré, l'oreille perçoit la *vibrante latérale l*.

L'ardennais diffère de l'l parisien par la place de l'articulation. La langue, au lieu de toucher le palais dans la région des dents, se porte plus en arrière : le tracé de mon l'l sur le palais artificiel est assez semblable à celui de l'l anglais (Fig. 18; cf. l'exemple reproduit dans le *Précis de Prononciation française* de M. l'abbé ROUSSELOT, p. 58).

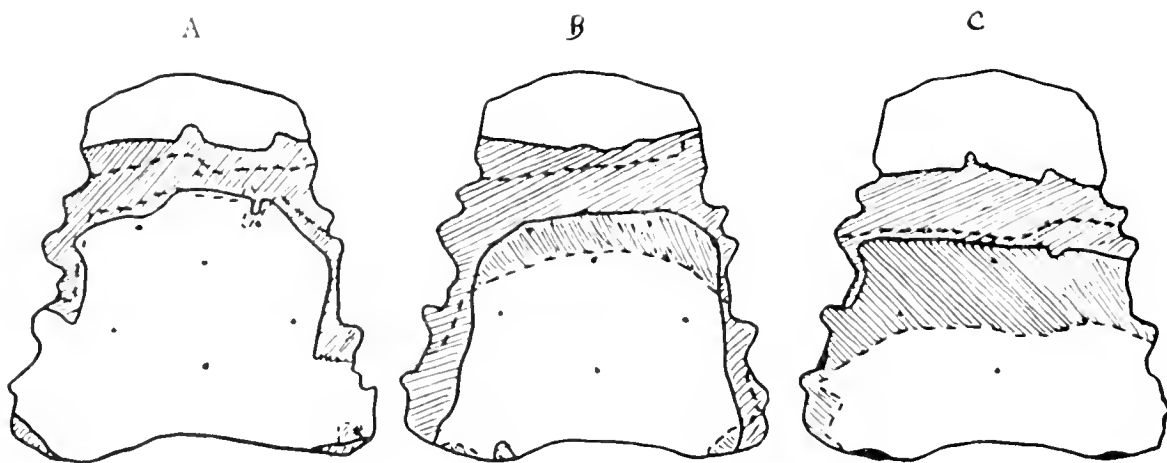


FIG. 18.

- A. — 1. Langue. — 2. Voilà (en pointillé).  
 B. — 1. Ma femme est folle. — 2. Prends ma malle (en pointillé).  
 C. — 1. Bal. — 2. Le même mot, avec *l véritable* (en pointillé).

La position de la langue ne varie pas sensiblement avec la place de l'l dans le mot ou avec la longueur de la phrase : dans les exemples où la consonne est finale (*ma femme est folle*, *prends ma malle*, *bal*), la trace laissée sur le palais est plus étendue parce que l'organe n'est pas obligé de reprendre immédiatement position pour un autre phonème. Toutefois le son de l'l ardennais ne se distingue pas de celui de l'l parisien.

Cependant j'ai noté exceptionnellement au nord et au sud de la région ardennaise la variété d'l dite *l véritable*. Cet *l* est précédé généralement d'une voyelle postérieure : *alèn*, alêne (16); *bòl* (f.), bol (12); *vòlèt*, claie (15); *màltò*, bourdon (63, 91); *karakal* (f.), escargot

(27, 28) ; *gayòl*, cage, mot à mot *geòle* (18) ; *mîtâ dầl rît*, milieu de la route (48) ; et, au point 90, *muyòl*, marne ; *tuầl*, tuile ; *bû̀l*, boue ; *dý̀l* (il) gèle, etc. J'ai noté cet *l* entre parenthèses dans les articles où il se rencontre. Il ne m'est pas familier : néanmoins, comme il existe dans mon propre patois, j'ai publié un tracé du mot *bal* où je l'avais obtenu par hasard. Le point d'articulation est nettement reculé vers le fond de la bouche (Fig. 18, C, 2).

Dans les groupes transcrits au moyen de *l'Inscripteur de la parole*, *l'l* ardennais offre aussi un aspect caractéristique (Fig. 19). La demi-

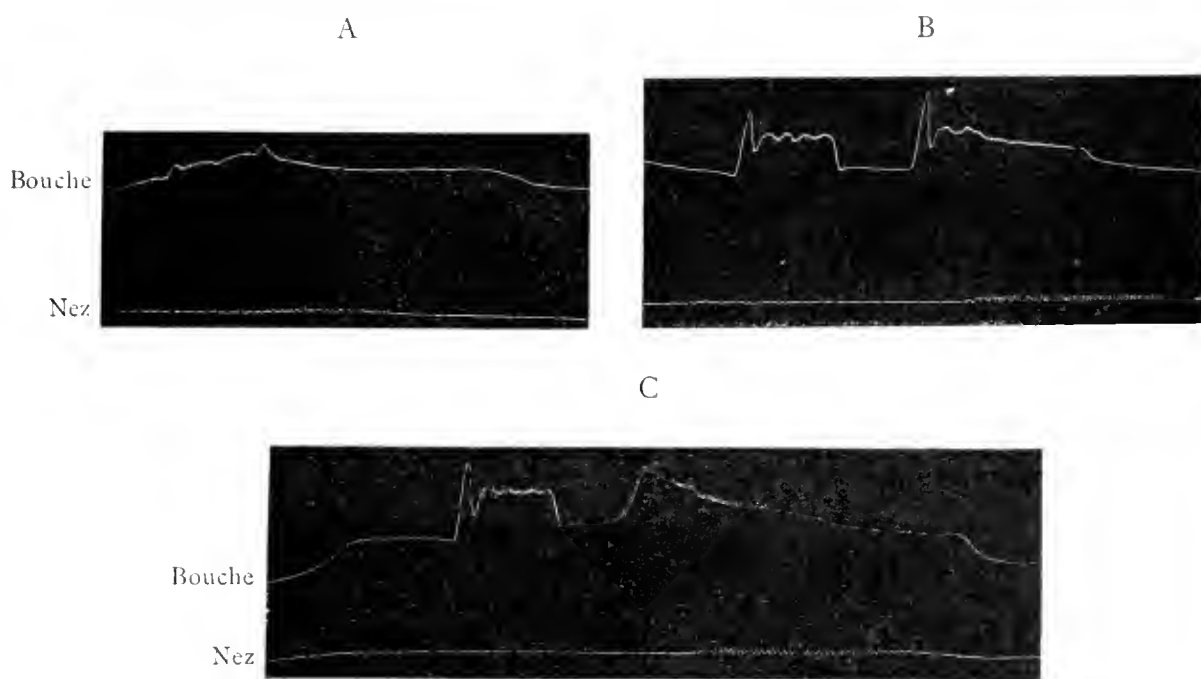


FIG. 19.

A. — *li lēw* (la langue). — B, C. — *dél pwēn* (de la peine).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

occlusion produite par le relèvement de la langue est assez marquée pour que la ligne du souffle présente une légère implosion et une légère explosion (*l* de *lēw* dans *li lēw*) ; *l'l* initial de *li* présente mieux encore le dessin d'une occlusive : les vibrations du larynx sont visibles à la ligne du nez bien avant que l'explosion du souffle n'apparaisse sur la ligne de la bouche. C'est que la langue, pour prendre sur le palais le point d'appui qui lui est nécessaire, est obligée de se relever d'autant plus que ce point est situé plus en arrière : elle

s'oppose par là même d'une manière plus complète au passage de l'air.

L'l ardennais, dont le son ne se distingue guère de celui de l'l parisien, est donc à la fois plus énergique et plus guttural.

**Remarque.** — L'l ardennais, dont le point d'articulation est voisin de celui de l'l anglais, semble pouvoir être vocalique comme lui. J'ai relevé un certain nombre d'exemples de cet l inconnu au français. En comparant le tracé du groupe *ɛl* dans *dɛl pɔwɛn* avec celui de l dans *li lɛw* (fig. 19, B), je serais porté à interpréter les renflements réguliers qui suivent l'explosion du *d* comme le tracé d'un l *voyelle*.

**218.** L'l final a disparu sur toute la surface de la région ardennaise.

*lɛfã*, cheval; *mã*, mal, etc., au centre de la région ardennaise (§ 25); *bya*, beau; *kutya*, couteau; *vya*, veau, etc., et *sya*, ceux, *sɔlyã*, soleil (§ 15); *ɔtɛ*, cuisine, mot à mot *bôtel*; *kɛ*, quel; *sɛ*, sel, etc.; *bɛ*, beau, et tous les mots qui présentent le suffixe *-ellu* (§ 55); *avri*, avril (62, 73); *kurti*, jardin; *fi*, fil, dans l'expression *fil d'archal*, etc.; *sɛ*, seul; *fiyu*, *fiyu*, *fiyɔ*, filleul, etc.; *kò*, cou; *fò*, fou (§ 127), etc.

Dans la carte *sel* de l'*Atlas linguistique* l'l a disparu dans tout le nord de la France et en Belgique; les formes *sɛ*, *sɛy*, *sãy*, alternent dans les départements de l'Est. Le type français *sɛl* apparaît sporadiquement (voy. sur ce mot J. GILLIÉRON, *Revue de Philologie française et provençale*, t. XXI, p. 293).

Les documents anciens présentent des graphies contradictoires <sup>1</sup>.

MOLHAIN. — *autɛil*, autel (3 ex.), dans un Registre de 1504 (Archives départementales des Ardennes, G. 81).

HAYBES. — *illb*, lui, 1293 (Archives départementales des Ardennes, H. 242).

Il est difficile d'expliquer les formes *Lavaul-Dieu*, Laval-Dieu (abbaye de), et *saiaul*, sceau (2 ex.), dans une charte de 1293 (Archives départementales des Ardennes, H. 242). Cet acte a été rédigé sans doute à Laval-Dieu, dans une région où *faux* aboutit à *fã* (§ 25). L'l serait pure-

1. Un certain nombre d'exemples ont déjà été relevés aux §§ 39, 55 et 127.



ment graphique; l'*u* représenterait un son mourant, dernière étape de l'amuïssement de l'*l*.

REVIN. — *ostei*, hôtel, vers 1350, 4, et *ibid. teit*, telle (franchise); *tonnie*, (droit de) tonlieu, vers 1350, 4; *i*, il, vers 1350, 2 (2 ex.), à côté de *ile*; *qui*, qu'il, 1360, 45; *y*, il, 1367, 54.

*Fausses graphies* : *il*, *y* (renoncèrent a tous leur oumer et viaige kelconkez k'il il poroient avoir), 1364, 49; *quillz*, *qui*, 1458, 130.

MÉZIÈRES. — *laque*, laquelle, 1283, M 5; *perpetuce*, perpétuelle, 1310, M 15 (3 ex.), 1314, M 17; *qui*, qu'ils, 1285, Cart. Sign y, p. 583.

Les graphies *noeil*, Noël, 1295, Cart. St P., f° 118 v°; *douqueil*, duquel, 1299, RI, p. 464; *annueil* et *perpetueil*, 1323, Cart. St P., f° 193 v°, 1329, M 26, *annueil* et *perpetuel*, 1293, RI, p. 446; *teil*, tel, 1289, RI, p. 396, féminin *tele*, *ibid.*, et *teil*, 1300, M 13; *auteil*, tel, 1323, Cart. St P., f° 193 v°; *liqueile*, laquelle, 1299, M 12, 1300, M 13 (mais *liquelle*, 1283, M 5, etc.), au pluriel *lesqueiles*, 1292, RI, p. 437, etc. (voy. p. 134), où la diphtongue *ei* provient d'un *a* libre accentué, se rencontrent également dans d'autres mots : *rapeil*, rappel, 1276, M 4, 1295, Cart. St P., f° 119 r°; *sceail*, sceau, 1284, M 6, 1288, M 7, *sacil*, 1294, Cart. St P., f° 121 r°, et *ceail*, 1283, M 5, *cecaïl*, 1283, M 5, 1297, M 10, *saeil*, 1294, Cart. St P., f° 121 r°, 1295, *ibid.*, f° 119 r°; *oiseil*, oiseau, Cart. St P., f° 120 r°. Le groupe *eïl* n'a donc aucune valeur réelle et doit se lire *e*, peut-être *ey* : dès cette époque l'*l* final, qui s'était peut-être mouillé sous l'influence de l'*y* de la diphtongue *ey*, avait disparu.

CHINY. — 1247 : *filb*, fils (sujet pluriel, 4 ex.); *illb*, ils (2 ex.); *avrillb*, avril.

En ancien français l'*l* disparaissait régulièrement dans tous les mots devant l'*s* de flexion. Alors que dans la langue littéraire les deux formes *cheval*, *chevaux*, ont subsisté dans certains cas, les parlers ardennais n'ont conservé que le type *chevaux*, où l'*l* s'est amui au lieu de se vocaliser. On peut hésiter sur l'époque de l'unification des formes : les exemples que j'ai réunis semblent prouver que dans la région ardennaise elle s'est accomplie au XIII<sup>e</sup> siècle, après la chute de la déclinaison; elle était achevée au XVI<sup>e</sup> siècle quand l'*s* du pluriel a disparu.

**219.** L'*l* intérieur devant consonne a disparu sans se vocaliser dans toute l'étendue de la région ardennaise.

*týáfě*, chauffer; *týást*, chausser; *fătýt*, faucher, etc. (§ 25); *týfě*,

*tŷfè*, cheveux ; *kò*, coup ; *pòs*, pouce ; *sòdè*, souder, etc. (§ 127).

Les mots étudiés au paragraphe précédent constituent un cas particulier de cette loi générale : c'est devant l's de flexion que l'l final a disparu. J'ai donc réservé jusqu'ici les exemples anciens où l'l n'est pas transcrit devant un s final.

L'l a disparu en cette position dès les plus anciens documents : j'ai réuni un certain nombre d'exemples de sa chute aux §§ 25, 55 et 127.

REVIN. — *pontanceis*, ponton, exactement *pontonceau*, XII<sup>e</sup> s., 21 ; *rosteis*, gril. ancien français *rostel*, 1368, 61.

LAVAL-DIEU. — *perpetuellement*, perpétuellement, 1304 (Archives départementales des Ardennes, H. 212).

MÉZIÈRES. — *lesques*, lesquels, 1260, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>, 1293, M 8, *lesquex*, 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>, 1251, M 1 ; *liqueis*, lequel (sujet singulier), 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604, 1296, M 9 ; *lesqueis*, lesquels, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, 1289, RI, p. 395, 1296, M 9, etc. ; *desques*, desquels, 1260, Launois, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, 1274, M 3, 1284, M 6, 1288, M 7, 1290, M 10, et *deques*, 1283, M 5, *desqueis*, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1291, Cart. St P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>, 1292, RI, p. 437, 1293, RI, p. 446, M 8, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup>, 1297, ibid., f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup>, etc., *desqueis*, 1289, RI, p. 396 ; *asqueis*, auxquels, 1323, Cart. St P., f<sup>o</sup> 194 v<sup>o</sup> ; *queconques*, quelconques, 1284, M 6 (mais *quelconque*, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>, *quelconques*, 1293, M 8), au féminin *queconque*, 1284, M 6, 1288, M 7 (cf. *quesque* elle fust, quelle qu'elle fût, 1299, M 12) ; *leis*, tels, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup> ; *quartes*, quartels, 1299, RI, p. 464 ; *solemnees*, (messes) solennelles, 1341, G. 159, d'où *solemnement*, 1310, M 16, 1318, M 20, 1329, M 26, M 27, etc. ; *perpetuellement*, *sollemnement*, 1319, M 21, M 22 ; *asmonement*, en aumône, 1332, M 29.

De même *nus*, nul, 1285, Cart. Signy, p. 583<sup>1</sup>.

FORENVILLE. — *lequei*, lequel ; *lesques*, lesquels, 1244.

Les graphies *pontanceis*, *rosteis*, *solemnees*, *sollemnement*, semblent indiquer que l'l n'avait pas complètement disparu : on peut supposer qu'il subsistait à sa place un léger y ou un léger æ, suivant la nature de la voyelle précédente. Ce phonème se serait lui-même amui peu à peu en fermant et en allongeant la voyelle : en effet, dans les patois actuels, toute voyelle suivie primitivement d'un l est longue et fermée.

1. Les formes anciennes du mot *fil* (*flux*) ont été notées au § 77, Remarque I.

**220.** Un *l* correspond au groupe *ml* dans toute la partie centrale de la région ardennaise <sup>1</sup>.

*asâl*, ensemble (rarement *asâb*, qui est français) ; *rsâl*, (il) ressemble (et *rsâb*) ; *trâl*, tremble (et *trâb*, *trâbl*) ; *trâlê*, trembler, *trâlê* (76), à côté de *trâblê*.

Ce traitement se retrouve dans quatre points situés à l'extrême est du domaine wallon : 194, 193, 191, 192 (carte *ensemble*). M. Edmont ne l'a point noté au mot *ressemble*, remplacé par *ravise* dans les quatre points cités.

Les groupes *consonne* plus *vibrante* n'intercalent jamais d'occlusive dans la région ardennaise : la difficulté d'articuler successivement un *m* et un *l* a été résolue par l'assimilation de la première des deux consonnes à la seconde.

**Remarque.** — Le mot *strâlrö*, *êstrâlrö*, *êtrâlra*, *êtrâlbrö*, etc., (il) étranglerait, a été traité dans toute la région ardennaise comme les mots du type *ensemble* (cf. au § 272 *strânrö* et *asân*).

Sur la carte *étranglerait* de l'*Atlas linguistique* le groupe *ngl* est généralement représenté par *n*, à côté des types français en *ngl*, *ngy*. Une aire importante, qui comprend en Wallonie les points 196, 194, 193, 191, 192, 184, 183, 176, 182, dans le département des Ardennes le point 177, offre des formes analogues à celles que j'ai relevées. Un point isolé de la Somme (277) possède aussi un *l*.

**221.** Au centre et au sud du domaine que j'ai étudié un *l* final correspond aux groupes latins *pl*, *bl*.

*dyâl*, diable, seulement dans les expressions telles que *sak a dyâl*, sac à diables, injure à un enfant (20), et *nô di dyâl*, juron (12) ; cf. en Wallonie *dyâl*, diable, tarare (4, 5, 6, 8, 10, 16, 17), d'où *dyâlê* le grain (10, 17) ; ce mot désigne aussi un *chariot* pour transporter les gros arbres et la *crémaillère* d'une charrette (10) ; *krîl* (4), *grîl* (24), crible, à côté de *griv*, *grî* ; *stôl*, *êtâl*, *êtôl*, étable ; *râl*, *rôl*, râble, à l'article *four* ; *tâl*, *tôl*, table, et *atôlê*, attabler. — Le suffixe *-abilis* est généralement francisé : j'ai noté cependant

1. Voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 476.

*odâl, odôl*, insupportable (mot à mot fatigant, du verbe *odê*), et, dans le même article, *nâjôl* (exactement \**nuisable*).

Sur la carte *table* de l'*Atlas linguistique*, les formes en *l* final se rencontrent sporadiquement dans la région picarde (271, 272 v., Nord, et 294, Belgique), en Wallonie (188, Ardennes, 187, 183, 176, 182, Belgique) et dans l'est de la France (146, 155, Marne ; 154, 153, Meuse, et au sud), avec des variantes en *y* (*tôy*, 181, 173, 164, Meurthe-et-Moselle, et au sud). Les points ardennais, à l'exception du point 188, présentent les types francisés *tâb, tâbl*.

Les exemples anciens sont assez rares. J'ai réuni au § 126 la plupart de ceux qui concernent le suffixe *-able*.

MOLHAIN. — *trulle, trul* (pescher a trulle), *truble*, 1289, dans une charte de Gilles de HAYBES, Registre de la Collégiale de Molhain, aux Archives de la Collégiale, f° 9 v°, et *ibid.*, *stipale*, dans l'expression : Registre *stocq* ou *stipale*, 1422 (d'un verbe *stiper* ; voy. GRANDGAGNAGE à l'article *stip* : ce mot correspond exactement comme sens à *stocq*, français *estoc*) ; *berdale*, chemin \**berdable*, où passe la *berde*, le troupeau communal, vers 1698, f° 52 r° (cf. *yêrdôf* à Namur, NIEDERLAENDER, *loc. cit.*, p. 12). — Dans *estable*, qui se trouve à HAYBES (1293, Archives départementales des Ardennes, H. 242), le *b* doit être purement graphique et d'origine savante.

REVIN. — *talette*, *tablette*, XII<sup>e</sup> s., 20 ; *meules, meules, meubles*, 1368, 61 ; *restaulir, restavir*, rétablir, 1453, 119 ; *pailselle*, *paisible*, 1352, 36 (cf. *paisiele*, HAYBES, 1293, Archives départementales des Ardennes, H. 242, mais *païselement*, 1310, ORCHIMONT, 1361, BOHAN, Arch. dép. des Ardennes, G. 15).

MEZIÈRES. — J'ai relevé *restauliroie*, (je) rétablirais, à côté de *restaublit*, rétabli, dans une charte de 1292 émanée du sire de ROMERY (à deux kilomètres de MÉZIÈRES), SAIGE ET LACAILLE, *Trésor des Chartes du Comté de Rethel*, t. I, p. 431. — A MÉZIÈRES même, *table* se dit *taule* (voy. § 126, d).

Il est nécessaire de tenir compte dans l'étude du groupe *bl* des formes wallonnes où ce groupe aboutit à *f* (*stôf*, *étable* ; *tôf*, *table*, etc. ; § 229). L'*f* provient d'un *v* qui s'est assourdi en position finale : *bl* a donc passé à *vl* sur toute l'étendue de la région ardennaise. Le système graphique du moyen âge ne permet pas de décider s'il faut lire *vl*, ou *ul*, dans les exemples que j'ai recueillis : mais *ravyi*, *oublier*, pour \**rouvlier*, a conservé encore aujourd'hui

cet état intermédiaire. L'*l* final pouvait tomber comme dans les mots *aigle*, *tremble*, que l'on prononce en français dialectal *êg*, *trâb*; le *v* pouvait se vocaliser et disparaître par l'intermédiaire d'un *w* ou d'un *u*. La coexistence des deux types *tôf*, *tôl*, *table*, s'explique donc facilement.

**Remarque I.** — Le mot *flôw*, *fable*, dans la région wallonne, présente un traitement particulier : l'*l* final s'est déplacé (cf. *flôf*, *flâv*, etc.) et le *v* s'est assourdi en *f*, ou a disparu (§ 133).

**Remarque II.** — Un *l* disparaît quand il constitue le second élément d'un groupe final : *tâb*, *tâp*, *table*; *ěspyěk*, *ěspyěk*, *espiègle*, à l'article *insupportable*; *ôg*, *ongle*; *sěk*, *sěrk*, *cercle*, etc. Cette réduction s'étend au français dialectal de la région ardennaise et frappe tous les groupes *consonne* plus *liquide* en position finale : je l'ai étudiée dans un chapitre spécial.

**222.** Un *l* peut remplacer un *n* en toute position : *bôlôm*, et *bulam* (18), *bonhomme*, aux articles *homme*, *mari*; *kâlôně*, *jeter des pierres*, mot à mot *canonner* (64); *ôlèn*, *ulèn*, *ulin*, *bulin*, *chenille*, ancien français *bonine*, etc.; — *lômě*, *lumě*, *nommer*, etc.; — *fôměl*, *manche de la faux* (92 v.), d'un type régional *fôman*, *fômèn*, etc.; — *tšôděrli*, *chaudronnier* (57; ce mot se trouve peut-être déjà dans une charte de Mézières, 1317, M 18 : *Hermant le Chaudrelier*), etc.

Tous ces exemples proviennent d'une dissimilation consonantique à distance : c'est la présence d'une nasale, *m* ou *n*, qui a été la cause de l'échange d'ailleurs facile et assez fréquent (§ 278) entre *n* et *l*.

**Remarque.** — Dans *tulmēm*, *tout de même* (37, etc.), il y a assimilation du *d* à la nasale suivante et passage de l'*n* (l'*n* est un *d* nasal) à *l*.

**223.** Un *l* provient d'un *r* dans un certain nombre de mots : *mâlěó* (m.), *fourni* (73), en général *mārěó*, *maréchal*; *ěpluvyě*, *épervier*, *filet*, d'un type *ěpruvyě* (8); *ěôdúl*, *ěôdrúl*, *ěěôdrúl*, *ortie*, à

côté de *côdur*, *êcôdur*, etc. — A l'époque ancienne j'ai noté *Kateline* Catherine, dans le Registre de REVIN, 1451, 110.

Quelques exemples proviennent d'une dissimilation : *ôlvêr*, orvet (29); *pêldri*, perdrix; *râl*, rare (11, 17, 89); *blâzÿèr* (f., 16), d'où *blâzÿí* (m., 46), sorbier, d'un type régional *brâzÿèr*; *brûÿèl* (73), *bruyèl* (91), bruyère, etc.

Le passage de l'*r* à *l* est physiologiquement très facile : j'ai réuni au § 214 un assez grand nombre de cas de la consonne intermédiaire *ʀ*.

**Remarque.** — Un *r* suivi immédiatement d'un *l* s'est assimilé à lui : *câl*, Charles; *bêlê*, beugler, d'un type *bêrlê*.

Cette loi est ancienne dans la région ardennaise : j'ai noté *palleir*, parler, dans le Registre de REVIN, vers 1350, 4 : elle existe aussi en picard et en lorrain (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 476). Elle est vivante encore aujourd'hui : le français *Charles* présente les variantes *eaʀl* (30), *caal* (1, 19), *éaʀl* (90), *câʀl* (2, 11); (il) *parle* devient *pall* (2 ex.) et *pal* au point 89.

**224.** Dans toute la région ardennaise un *y* final issu d'un ancien *l mouillé* est remplacé par un *l* dans le français dialectal.

*buvraʀl*, bouvreuil (27); *kêkil*, coquille (19, 91); *famil*, famille (11, 14, 18); *mêstaʀl* (3), *mêstêl*, f. (13), méteil; *ortêl*, orteil (90); *sêl*, seuil, d'un type régional *sêÿ* (64); *sôlêl*, soleil; *ÿÿèl*, vieille (58, 61, 71, 79), etc.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *vieille*, le type *ÿÿèl* couvre tout le nord de la France et de la Belgique jusqu'aux points 293, 292, 280, 271, 262. Cette forme se retrouve isolément dans le département des Ardennes (178, 158; cf. *ÿÿèl*, 177) et au point 174 (Meuse). Une variante *vil* existe à l'extrême est du domaine wallon (194, 193) et dans un point du département de la Meuse (153). Le type régional wallon-lorrain est *ÿÿÿ*; le type français est *ÿÿÿÿ*.

Il s'agit là, non d'un trait de la phonétique ardennaise, mais d'un caractère du français qui tend à remplacer le patois dans les Ardennes. Ces mots permettent de résoudre un problème historique important : celui de l'origine du français dialectal. La région

qui a fourni le type *famil* en regard de la forme patoise et française *famiy* est la région du nord de la France.

**Remarque I.** — Un *l* a disparu dans les groupes *consonne + l + semi-voyelle* : *rɔviyi*, *rɔvyi*, *rɔvɪ*, oublier, en Wallonie (re + oublier) ; *pyãf*, pluie (16, 19), d'un type \**plyãf* (voy. § 84, Remarque), etc. La simplification des groupes difficiles est régulière même dans le français dialectal : *parapwi*, parapluie ; *püvi*, à côté de *plwi*, pluie (28) ; *sawísi*, celui-ci (42) ; *tabýi*, tablier (24), etc. — *Empoyer*, employer, est signalé à Wadelincourt (arrondissement de Sedan, canton de Sedan-sud).

Au point 67, le groupe imprononçable est résolu par l'intercalation d'une voyelle dans le mot français *tabléri*, tablier.

**Remarque II.** — Un *l* insolite apparaît dans *stiklò* (m.), perche à haricots (39, 58), à côté de *stikò*, *étikò*. C'est un simple changement de suffixe (-*elot* pour -*ot*). — Dans *bluk*, boucle, et *ablukě*, boucler, l'*l* du groupe *kl* s'est déplacé au lieu de tomber : il en est de même pour *ěplěg*, épingle.

**Remarque III.** — L'agglutination de l'*l* de l'article défini (type *lierre*) est assez fréquente dans la région ardennaise : *lòwtyá* (m.), frelon (15), exactement *laignillon* ; *lěvyí*, évier (15), d'où, par étymologie populaire, *lavyě*, (84, fr.), *laví* (88) et *lví* (21) ; *kwiběrkě*, *kwiběrkō*, vilebrequin, etc.

**Remarque IV.** — Un *l* intervocalique se double, c'est-à-dire s'allonge, dans les mots *il*, *elle*, *le*, etc. : *ěll*, *ill*, *ll*, elle (est bonne, est grosse) ; *ll*, le (tiens-le bien, je l'ai vu), etc. Ce fait se produit en français populaire : il a été étudié par M. l'abbé ROUSSELOT, *Principes de Phonétique expérimentale*, t. II, p. 993, note (voy. aussi GRAMMONT, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. IX, p. 53). J'ai noté le même phénomène pour l'*n* intervocalique (§ 278, Remarque IV).

**225.** L'*l* est un phonème stable et peu sujet à se transformer. Dans quelques cas particuliers il tend à *r* par dissimilation : *ejuhír*,

pousse de coudrier (62), d'un type régional *cinlir* ; *at gringèt*, jouer à la *clignette*, à cache-cache (61), etc. (voy. § 214, Rem. II) ; la forme *sèkkhis*, seringue, d'un type *sklis*, est isolée au point 62. — J'ai entendu rarement une consonne intermédiaire entre *l* et *n* : *pèl* (l n), chambre (62), mot à mot *poèlc*.

Enfin l'l peut prendre une valeur vocalique. J'ai signalé cette tendance au § 217 : toutefois les exemples de l'l *voyelle* sont extrêmement rares. L'l *voyelle* est l'intermédiaire théorique entre les groupes français *ble*, *dle*, *gle*, et les formes ardennaises *bel*, *del*, *gel*, où la métathèse est constante. C'est dans la conjugaison des verbes dont le radical contient une *occlusive* suivie d'un *l* que ce fait est le plus fréquent : *akàvâl*, (on) met en cuve (la lessive, 50) ; *atÿòdlâl*, (on) chaule, à l'article *chaux* (87, 88), du verbe *atÿòdlê* ; *atabèl* (10), *atabâl* (80), on s'attable, à l'article *table* ; *atèsul*, (on) entasse (77) ; *èfèl*, *èfâl*, *afèl*, *afâl*, *aful*, (il) enfle, et, dans le même article, *gòfèl*, *gòfâl*, *gòful*, (il) gonfle ; *ètrâgèlro*, (il) étranglerait (69, 70), à côté de *ètrâglèrö* (65, 67) ; *eufèl*, *euful*, *eufâl*, (il) souffle ; *trâbèl*, *trâbâl*, *trabèl*, *trabâl*, *trabul*, (il) tremble, etc.

Des formes telles que *souffèle*, (il) souffle, *trembele*, (il) tremble, sont signalées à Longwé (arrondissement et canton de Vouziers).

Dans la carte (elle) *eufle* de l'*Atlas linguistique* les types *èfèl*, *èfâl*, *èful*, sont répandus au nord de la France sur une aire limitée par les points 263, 271, 272, 281, 294, ainsi qu'en Belgique et dans les départements lorrains (154, Meuse, avec la variante *âfâÿ*, 171, Meurthe-et-Moselle). Les formes françaises *âf*, *âfl*, apparaissent un peu partout.

J'ai étudié déjà un phénomène analogue dans les groupes *consonne* plus *r* (§ 213). Les parlars ardennais évitent autant que possible, surtout à la finale, la succession d'une consonne et d'une liquide (voy. *ok*, ongle ; *èplèg*, épingle, et *ètrâgèlro*, il étranglerait).

## l mouillé

**226.** L'l *mouillé* est étranger au parler ardennais. Les tracés que j'ai obtenus ne peuvent laisser sur ce point aucun doute. Celui de *liècre* (*lyècè*) montre nettement superposées les deux articulations de



l' et du y (fig. 20). Le groupe *l + y*, sous l'influence de l'orthographe, a remplacé l'ancien *l mouillé* dans beaucoup de cas. Beaucoup d'Ardennais s'obstinent, pour bien parler, à prononcer *bataillon* : *batalyô*. C'est sans doute ce groupe que M. Edmont, qui est un homme du nord, a transcrit par *l* dans l'*Atlas linguistique*. Les exemples en sont disséminés un peu partout : *çëuily*, chenille (44); *kūlyèr*, cuiller; *ëtriy*, *ëtrily*, étrille (28); *filyèl*, filleul (16), et fil-

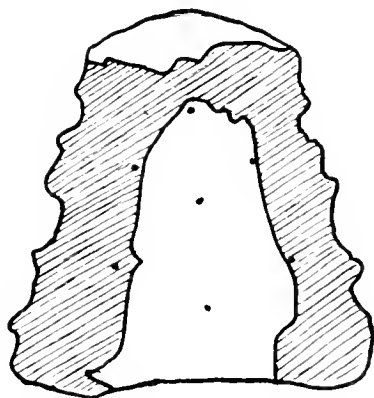


FIG. 20.

Lièvre (*lyèv*).

leule (73, 79, 89 à 91), à côté de *filyèl* (84); *pulalyè* (4, 5), *pulalyi* (23), poulailler; *sōlyèt*, scie (*sōy + ette*); *tilyè* (10), *tilyèl* (90), tilleul; *vyèlyi*, vieilli (79); *kalyu*, *kayu*, caillou (78); *būlyô blâ*, *būyô blâ*, bouillon-blanc (18), etc.

L'*l mouillé* s'est réduit partout comme en français à la semi-voyelle *y*. Quelques instituteurs du département des Ardennes signalent même des prononciations telles que *ièvre* pour lièvre, *iard* pour *liard*, à La Férée, à Liart (arrondissement de Rocroi, canton de Rumigny), et à Pont-d'Any (commune de La Neuville-aux-Tourneurs, Rocroi, Signy-le-Petit). J'ai déjà signalé (§ 224) que cet *y*, considéré comme patois, était corrigé en *l* dans le français dialectal de nombreux villages.

Dans les documents du moyen âge l'*l mouillé* est transcrit par *lh* dans les chartes de la région wallonne. L'hésitation entre *lh*, *ll* et *l* dans les mots où l'*l* avait le son mouillé et l'extension de *lh* à des mots où l'*l* était pur semblent prouver dès cette époque un certain flottement entre les deux phonèmes.

AGIMONT. — *balbil*, bailli, 1314; *milb*, mille, 1300; *veillent*, (qu'ils) veillent, 1314; *filb*, fille, 1300, et fils, 1314; *conseilb*, conseil, 1314; *ilb*, ils, 1305, 1314; *lesquelbes*, lesquelles, 1300 (à côté de *laquelle*, 1305); *vilbe*, ville, 1314.

HAYBES. — *ilb*, lui, 1293 (Archives départementales des Ardennes, II, 242).

REVIX. — *milb*, mille, 1368-1373, 59 à 62, 64, 65; *orilbes*, oreiller, XII<sup>e</sup> s., 16; *filbe*, fille, 1417-1449, 99, 103; *Bilbevat*, Billuart, nom d'homme, 1445, 96, etc.; — *melleur*, meilleur, XII<sup>e</sup> s., 31; *valle*, (qu'il) vaille, XII<sup>e</sup> s., 32; *parellement*, pareillement, 1451, 115; *jullet*, juillet, 1442, 92; — *consel*, conseil, 1264, appendice à la pièce 4; *male*, maille, XII<sup>e</sup> s., 20.

*Fausse graphies* : *novelb*, nouvel (an), 1373, 65; *vilb*, ville, 1411, 71, et *vilbe*, 1443, 95; *noelb*, Noël, 1373, 65 (cf. *noeiz*, 1426, 75, *novey*, 1418, 78); *boveilb*, hoyau (patois actuel *avé*), 1368, 61; *costeilb*, côté, 1373, 65; *tonniculb*, tonlieu, XII<sup>e</sup> s., 15; *avrilb*, avril, 1451, 109, et ibid. *veulbable*, valable, *courtillb*, courtil, jardin, 1451, 111, 112.

ORCHIMONT. — *teilbes*, telles, à côté de *teilles*, 1300.

BOUILLON. — *veul*, (qu'il) veuille, et *veillent*, (qu'ils) veillent, 1330.

MELZIERES. — *veul*, (que je) veuille, 1260. Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>; *melleur*, meilleur, 1284, M 6, 1288, M 7; *consel*, conseil, 1297, M 10; *julet*, juillet, 1345, G. 67<sup>r</sup>.

FLOREXVILLE. — 1244 : *melleur*, meilleur; *concel*, *consel*, conseil.

CHINY. — 1247 : *filb*, fils (sujet pluriel, 4 ex.); *ilb*, ils (2 ex.); *avrilb* avril.

CARIGNAN. — *Pully*, Puilly (voy. p. 81), *Statuts*, Droits des jurés d'Ivois.

La forme *julèt*, juillet (1, 10, 17, 89), est peut-être un reste de cette hésitation, qui est assez naturelle à la limite du domaine picard (voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, pp. 465-466). Dans la carte *juillet* de l'*Atlas linguistique* les types *julè*, *julèt*, occupent toute la Belgique et les points 181 (Meurthe-et-Moselle) et 174 (Meuse).

SPIRANTES : *v*, *f*; *z*, *s*; *j*, *c*.

**227.** Les spirantes ou continues se classent en spirantes *labiales*, *dentales* et *palatales*, suivant que la colonne d'air se trouve resserrée au niveau des lèvres, des dents ou du palais.

1. Voy. aussi KRAUS, *op. cit.*, p. 12, en particulier pour la forme *julet*, juillet.

**Spirantes labiales : *v, f*.**

Les consonnes *v* et *f* s'articulent avec les lèvres légèrement entr'ouvertes. La rangée des dents d'en haut ne s'appuie pas sur la lèvre inférieure, ce qui distingue les spirantes ardennaises des spirantes parisiennes. Le *v* tend donc vers le *b*. J'ai relevé assez souvent au point 4 un son intermédiaire entre *b* et *v* (*nq̄vya*, navet), et la confusion entre ces deux sons est assez fréquente à l'initiale (*s a bō nu*, mot à mot *s'en vont nous*, est-ce que nous nous en allons, 43). Pour l'*f*, l'articulation plus énergique maintient en général bien nette la distinction avec le *p* (voy. cependant *kulup*, couleuvre ; *p̄tráp*, betterave, etc., § 255, Rem. V).

**228.** Le groupe final *v* plus *y* est résolu dans les villages septentrionaux de la région ardennaise par la chute du *y* : le *v* devenu final s'assourdit suivant la règle générale : *nif*, neige (d'un type latin \**nivia*, refait sur *pluvia*). — Ce mot est le seul qui présente sûrement ce traitement : les formes *pluf*, *plăf*, pluie, au nord et au sud de la région ardennaise, peuvent être analogiques du verbe *pleuvoir* : cette explication s'impose pour la forme *plúv* qui occupe tout le centre du département.

Dans la carte *neige* de l'*Atlas linguistique* le type *nif* (*nivăy*) est exclusivement wallon ; il occupe en Belgique une aire limitée au nord par les points 199, 291, 290, 189, au sud par les points 183 et 187 ; le point 188 du département des Ardennes se joint comme toujours au domaine wallon. La variante *nôf* est isolée dans le département de Meurthe-et-Moselle (163, 171).

La chute du *y* est régulière dans la même région après toutes les labiales. Il semble qu'on doive attribuer le maintien de la consonne labiale à une loi générale des parlers wallons : dans un groupe final de deux consonnes le second élément est toujours le plus faible et tend à disparaître.

**229.** Dans quelques villages wallons situés à l'extrême nord de la région ardennaise le groupe final *bl* aboutit à *f* : *stôf*, étable ; *rôf*, râble, à l'article *four* ; *tôf*, table, et *atôvlê*, artabler. — Le suffixe

-able devrait aboutir à -ôf, qui se trouve effectivement à Namur (NIEDERLAENDER, *loc. cit.*, p. 12) : je n'ai pas relevé d'exemple de cette forme<sup>1</sup>. — En position intérieure, *sôvlò*, sable fin, correspond au français *sablon*.

Dans la carte *etable* de l'*Atlas linguistique* le type *êtaf* se trouve dans le Pas-de-Calais, à côté de *êtól* (Nord) : *stôf* alterne avec *stól* dans la Belgique wallonne. Dans les Vosges les variantes *stóy* sont issues d'une forme primitive avec un *l* final. Au mot *table* les formes *taf*, *tôf*, sont réparties d'une manière analogue.

J'ai déjà étudié (§ 221) l'évolution historique du groupe *bl* et réuni les formes anciennes qui attestent l'existence d'un intermédiaire *vl*. Le groupe intérieur *bly* présente un traitement analogue : *oublier* se dit *ruviyi*, *ruvyi*, *ruvi*; *rougeole* se dit *ruvyòl* (f. pl.) à Givet; *goujon* se dit *guryô* (et *gubyô*), à côté de *gudyô*, qui est visiblement refait sur le mot français. Le passage du *b* au *v* dans ces groupes s'est effectué comme dans les groupes *pr*, *br* (français *chèvre*, *lèvre*) : la consonne finale a disparu suivant la règle générale.

**Remarque I.** — Un *v* a disparu à la fin d'une syllabe devant un *m* dans l'adverbe *brâqmê*, *brâqmâ*, beaucoup, mot à mot *bravement*. Le type primitif existe encore dans quelques villages : *brâqmê* (50), *brâqmò* (46), *brâqma* (73); le *v* est en voie d'amuïssement dans *brâqmê* (49); il a perdu son articulation propre dans *brâmmê* (26), où il s'assimile à la liquide qui le suit.

**Remarque II.** — Un *v* initial tombe dans le pronom *vous*, qui se réduit à *u*. Cette forme existe déjà en ancien français : elle ne semble pas être phonétique (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, pp. 379 et 429). Dans la région ardennaise le pronom *vous* aboutit tantôt à *v*, tantôt à *u*, tantôt à *z*; il disparaît en Wallonie dans les phrases à forme interrogative. Il s'agit là d'accidents variés qui proviennent à la fois de la répétition fréquente et de la position atone du mot.

1. Le suffixe *-able* ne présente dans la région ardennaise un traitement régulier que d'une manière tout à fait exceptionnelle (§ 221).

**Remarque III.** — Un *f* devient sonore dans quelques mots isolés : *věrsěn* (m. s.), œufs de grenouille, couvain (66), d'un type régional *jěrsě* (65, 67, etc.); *grivě*, égratigner (92), à côté de *grifě* (65, 67, 87).

**Remarque IV.** — La forme *dvě*, à côté de *ddě*, dedans (13), est ancienne (*devens* se trouve avec ce sens dans le Registre de REVIN ; voy. aussi *dvě* au point 381 de l'*Atlas linguistique*). Elle est sans doute issue d'une simple confusion. — Les variantes *tývněy* (91), *tývněy* (72, 73), cheminée, *tývnān*, chenet (73), sont le résultat d'une différenciation : la labiale nasalisée *m* a perdu au contact de l'*n* son caractère nasal.

**Remarque V.** — Un *f* insolite est noté dans *bleif*, blé, Registre de REVIN, 1360, 45. C'est une fausse restitution, purement orthographique sans doute.

### Spirantes dentales : *s*, *ʒ*.

**230.** Pour la prononciation de l'*s* et du *ʒ*, la langue, étendue sur le plancher de la bouche, touche la mâchoire inférieure dans la région des alvéoles, tandis que son extrémité vient se placer derrière

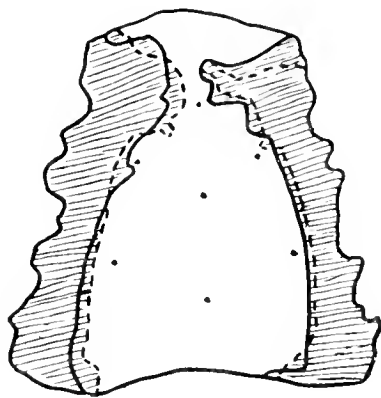


FIG. 21.

1. Bazar. — 2. Passant (en pointillé).

les incisives de la mâchoire supérieure. Je n'ai point remarqué de déplacement dans la position habituelle des deux mâchoires ; la mâchoire inférieure reste donc sensiblement en retrait sur la mâchoire supérieure.

L's ardennais diffère sensiblement de l's parisien. La langue, beaucoup plus relevée, touche largement le palais à droite et à gauche. L'épaisseur du palais artificiel (un dixième de millimètre environ) suffit à transformer mes *s* et mes *z*, ordinairement purs, en *s* et *z* mouillés. Les tracés de l's et du *z* anglais publiés par M. l'abbé ROUSSELOT (*Précis de prononciation française*, p. 60) se rapprochent assez de ceux que j'ai obtenus.

**Remarque.** — J'ai noté exceptionnellement les consonnes *s*, *z*. Elles se rencontrent dans quelques villages seulement, en particulier au point 35 : elles proviennent de la désarticulation d'une mi-occlusive (§ 252) : *šakw̄*, chacun (35), et *ibid.*, *šāpiw̄*, champignon ; *šarpūtyě*, charpentier ; *tšō*, *šō*, chaud ; *ěšēdrō*, chardon ; *ršūji*, changer (41) ; *kadz̄*, *kaz̄* (35), *kaz̄* (30), cage ; *tšāzi*, changer (35), etc.

Dans les mêmes conditions j'ai relevé quelques exemples d'un *z* et d'un *s* mouillés (*z'*, *s'*).

**231.** Dans tous les villages wallons de la région ardennaise les groupes initiaux composés d'*s* plus *consonne* subsistent <sup>1</sup> : *šblōw* (27), *šbōbli* (60), ébloui ; *šbara*, épouvantail (ancien français *esbarer*) ; *špani*, fané ; *špēn*, *špin*, épine ; *špiru*, écureuil ; *šdōy*, étourdi, et *šdōrniyō*, étourdissement ; *štāl*, éteule ; *štēsēl*, étincelle ; *štway*, *štwey*, étoile ; *šgūtweč*, *šgūtu*, égouttoir ; *škōrtiy*, *škūrdŷi*, (f.), fouet ; *škōl* école ; *škīru*, écureuil ; *škwās*, *škōs*, écorce ; *škwarcī*, *škōrtŷi*, écorcher ; *škōšě*, *škōciyi*, *škōsiyi*, *škafiyi*, *škafir*, écosser ; *škwāl*, *škwēl*, *škāl*, *škūl*, écuelle, etc., etc.

L's correspond dans les verbes au préfixe *ex* : le jeu des préfixes étant resté très libre dans les patois ardennais, tous les verbes présentent fréquemment cette consonne à l'initiale sans que leur sens en soit notablement modifié (il en est de même pour le préfixe *re*).

Dans les villages voisins de la frontière champenoise ou pénétrés par le français j'ai relevé quelquefois des formes intermédiaires avec

1. Voy. MEYER-LÜBBKE, *Gr.*, t. I, p. 123.

un *e* prosthétique : *ěstřěšěl*, étincelle (6, 49); *ěškòl*, école (61); *ěskurdýi*, (f.), fouet (37, 60), etc.

La voyelle accessoire qui s'est développée dans toutes les langues romanes pour faciliter la prononciation des groupes *sc*, *st*, *sp*, existe en wallon comme en français ; mais elle est essentiellement mobile et son intercalation dépend de la position du mot dans la phrase. On dit aller *a skòl*, mais *nòs sikòl*. Il semble que tel ait été l'état du très ancien français (*espede*, mais *ma spede*).

Ce caractère est un des traits marquants de tous les patois wallons. Dans l'*Atlas linguistique*, le mot *étoile* a conservé l'*s* sur une aire qui est limitée au nord par les points 199, 291, 290, au sud par les points 187, 186, 190, à l'ouest par la frontière franco-belge : seul le point français 188 (Ardenne) est wallon. A côté du groupe initial *st* M. Edmont a noté *sètval* (199, 188 ; voy. aussi 192, 187) et *ěstval* (291, 194, 193, 189 ; voy. aussi 195). — Au mot *épine* l'*s* subsiste entre les points 293, 292, au nord, et les points 187, 183, au sud, la limite ouest restant la même. Le type dominant est *spin*, avec les variantes *ěspin* (293, 292, 291, 189, 188), *sipin* (199, 191, 190 ; voy. aussi 197, 188, 187). — La carte *école* présente des formes un peu différentes, qui tiennent au caractère savant et officiel de ce mot : *ěškòl* est partout répandu entre les points 199, 291, 290, au nord, 187 et 183, au sud ; on trouve aussi *uskòl* (196, 191), *sukòl* (184), et *sikòl* (186). — Dans les mots *écoute*, *écume*, *écorce*, le groupe *sk* aboutit généralement au son *e* (§ 238).

Les chartes wallonnes conservent toujours l'orthographe traditionnelle ; dans le Registre des Échevins de REVIN la fantaisie des greffiers permet de constater pour le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle un état de choses identique à l'état actuel : *straigne*, étranger, exactement *étrange*, XIV<sup>e</sup> s., 22, et *strangne*, XIV<sup>e</sup> s., 26 ; *stanlx*, étal, vers 1350, 3 ; *stalage*, (droit d') étalage, XIV<sup>e</sup> s., 21 ; *spondit*, (il) répondit, XII<sup>e</sup> s., 28 ; *strut*, objets mal déterminés (voy. Godefroid à l'article *struit*), 1359, 39 ; *scriu*, armoire, mot à mot *écriu*, 1368, 61, et *ibid.*, *scuelle*, écuelle, *spee*, épée ; *stable*, étable, 1500, 174 ; — *sepale*, épaule, vers 1350, 2 ; *sekevins*, échevins, 1363, 44 ; — *estille*, style (de Liège), 1433, 88.

**232.** L'*s* latin placé en fin de syllabe devant les consonnes *p*, *t*, *k*, subsiste dans les parlers wallons : *wèsp*, *wasp*, guêpe; *wèsprê* (f.), après-midi; *wèspôt*, répondre; *prustê*, *prâstê*, *prêstê*, prêter; *tyèstya*, *tyèstê*, château; *kustê*, coûter; *wèstya*, *wèstê*, *wèstê*, râteau, et *wèstêlê*, râtelier; *baskòlèt*, belette; *luskar*, *luskê*, louche, féminin *luskèt*, etc., etc. — Le préfixe *as* (ad + ex) est assez répandu : *asblâwî*, ébloui, etc., ainsi que le préfixe *ras* (re + ad + ex) : *raspòzê*, reposer; *raskut*, recueillir; au préfixe français *dé* correspond le préfixe wallon *dis* (de + ex) : *diskòpê*, découper, etc.

L'*Atlas linguistique* présente ce caractère dans toute la Belgique wallonne, à laquelle se joint le point français 188 (Ardennes). Dans la carte *guêpe* les points 293, 292, au nord, 187, 183, au sud, marquent la limite de la conservation de l'*s*; le type *wèsp* aboutit à *wèps* aux points 191 et 184. La carte *râteau* offre la même répartition de formes; l'*s* s'étend au sud jusqu'au point 185.

L'*s* est généralement transcrit dans tous les documents de l'époque ancienne; il avait disparu à MÉZIÈRES dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : *el*, (il) est, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>; *Tyebaut de Muallies*, ibid., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, à côté de *Huon de Masliers*, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>. Les fausses graphies sont fréquentes : *lestres*, lettres, 1288, M 7; *mestre*, mettre, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>; *puest*, (il) peut, 1334, G. 159; *geste*, (il), jette, 1335, H. 196, etc.

**233.** Dans la région wallonne l'*s* subsiste également à la finale devant *t*; le *t* disparaît suivant la règle générale des groupes de consonnes finales : *aus*, août, et moisson; *byès*, bête; *kus*, (cela) coûte; *krès*, crête; *kraus*, croûte; *bâs*, manne (*baustas* dans les Gloses de Reichenau, voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 16); *tyès*, tête, etc. De même : *dji wès wèsi*, je reste ici (1); *êl ê lès pu wylê*, elle est leste pour marcher (2), etc.

Le traitement est identique quand le groupe primitif est *str* : *ês*, hêtre; *mès*, maître; *wès*, notre; *wès*, votre, etc.

La seconde personne du singulier de tous les verbes à la forme interrogative présente le même traitement : *as*, as-tu (fini), *sès*, sais-tu, *wus*, veux-tu, etc., etc. (Pour la réduction du pronom à la consonne *t*, comparer les formes du centre et du sud de la région



ardennaise, *ĕ t*, *sĕ t*, *vu t*; au pluriel *ĕ v*, *sqvĕ v*, *vlĕ v*). L'*s* a fini par être considéré comme une particule interrogative qui a été employée à la première personne du pluriel : *q̃rō s*, aurons-nous (16); *muyrō s*, mangerons-nous (16), etc.

Dans la carte tête de l'*Atlas linguistique* l'*s* final s'étend à toute la Belgique wallonne et au point 188; les points 199, 291, 290, au nord, les points 187, 183, au sud, marquent les limites de cette aire.

**Remarque I.** — Le groupe *st* est resté intact dans *ĕst*, (il) est, quand ce mot est suivi d'une voyelle (*este*, il est, dans le Registre de REVIN, 1363, 44). Puis le groupe *st* a été généralisé entre deux voyelles en hiatus : d'où l'on a dit *t ĕ st ĕ*, tu es un...; *i sō st ĕvq̃y*, ils sont partis (16); *ĕl ĕ bĕ st acq̃rĕy*, elle est bien excitée (12); *st q̃m*, *sut q̃m*, son homme, son mari (17), etc.

Dans la carte de l'*Atlas linguistique* « c'est un ivrogne », les formes *ĕst*, *st*, alternent dans toute la Wallonie belge et au point 188 (limite nord, 293, 292; limite sud, 187, 183; variantes; *s ĕ ĕ*, 290; *sĕ t ĕ*, 198, 190). Le type *ĕst* se rencontre aussi dans la carte « tu es aussi vieux que moi », aux points 196, 197, 193, 191, 186; la forme isolée *tu stă*, au point 189, est étrange.

Une charte d'ORCHIMONT, en 1296, présente les graphies *ast*, (il) a; *plerast*, (il) plaira; *serast*, (il) sera; *appertiendrast*, (il) appartiendra. Ces exemples prouvent l'extension du groupe *st* dès l'époque ancienne.

**Remarque II.** — *Perche* se dit *pyĕs*, *pĕs*, à côté de *pĕrtý*; *berse* se dit *yĕs*, *ĕs*, et *ĕp*, *ĭrp*. Ces formes appartiennent à d'anciens proparoxytons : *yĕs* s'explique par la même évolution que le type français; *pyĕs* est sans doute une forme analogique (cf. HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 497, et *Die Behandlung der Proparoxytona*, etc., Programm, Strassburg, 1902, p. 18).

**Remarque III.** — Le mot *persil* possède dans la région ardennaise une double forme : *pĕrsĕ* et *pĕrzĕ*. Il en est de même dans toute la Belgique : sur la carte de l'*Atlas linguistique*, *pĕrsĕ* se rencontre au nord et au sud de la Belgique (294, 293, 290; *pársĕ*, 182); les variantes *pyĕrzĕ*, *pĕrzĕ*, occupent au centre une aire importante limitée

par les points 199, 198, et 187, 184. Le maintien plus ou moins tardif de la voyelle atone a décidé du sort de la consonne (cf. en français *coucher* et *charger*, etc.).

**234.** La consonne  $\zeta$  a été généralisée comme consonne de liaison et, par suite de la fréquence de son emploi, s'est agglutinée à l'initiale de certains mots<sup>1</sup> : *tu*  $\zeta$   $\dot{e}$ , tu es ; *ô*  $\zeta$   $\dot{e}$ , on (a) ; *pu*  $\zeta$  *i* *dmêrê*, pour y demeurer (9) ; *pu*  $\zeta$  *alê*, pour aller (3) ; *pu*  $\zeta$  *akraci*, pour engraisser (17) ; *a*  $\zeta$ , en (écrivain), aux points 24, 35, 71 ; *tu n sê kwa*  $\zeta$  *a fêr*, tu ne sais qu'en faire (85) ; *sa*  $\zeta$  *ariv*, cela arrive (34) ; *sê*  $\zeta$  *â* cent ans (16) ; *bê*  $\zeta$   $\dot{e}$  *vaê*, beau et vert (88) ; *bô*  $\zeta$   $\dot{e}$  *blâ*, beau et blanc (31) ; *bô*  $\zeta$   $\dot{e}$  *t'ô*, bon et chaud (43), etc.

De là proviennent les formes  $\zeta a$ . en (je voudrais bien  $\zeta an$  avoir), aux points 78, 80 ; d'où le type *va-t-en- $\zeta$ -en*, va-t-en (*va t*  $\dot{e}$   $\zeta\dot{e}$ , *va t*  $\dot{e}$   $\zeta a$ , *va t a*  $\zeta\dot{e}$ , *va t a*  $\zeta a$ , etc., à l'article *vi-t-en* ; voy. aussi Archives de la Parole, dans le Disque D 87, d'Auby, section de Cugnon, 62, et dans le disque D 91 : *d'yn kamêsa a*  $\zeta$  *aruzê*, nous commençons à arroser) ;  $\zeta i$ , y (vous auriez dû  $\zeta i$  *wêti*, 72) ;  $\zeta yu$ , œil ;  $\zeta wa$ , oie (23 à 25, 33) ;  $\zeta\dot{e}l$ ,  $\zeta ya$ ,  $\zeta\dot{e}$ ,  $\zeta\dot{a}$ ,  $\zeta u$ , eux, et, au sud de la région ardennaise,  $\zeta\dot{a}$ ,  $\zeta u$ , leur, etc.

Un pronom  $\zeta i$  est né de confusions entre  $\zeta\dot{a}$  et *i* : je *lêr*  $\zeta i$  dirai, je le leur dirai, à l'article *leur* ; d'où *sa*  $\zeta i$  *sôn*, cela leur semble (17) ; *fyô*  $\zeta i$  *kô*, faites-le encore, etc. Au point 87, un *éclair* est une  $\zeta\dot{e}klêr$  dans le langage enfantin.

Je n'insiste pas sur ces faits communs dans tous les patois : la carte *ou a* de l'*Atlas linguistique* présente la liaison avec  $\zeta$  dans tout le nord-est du domaine roman (278, 267, 265, Somme ; 193, 194, et 186, 184, 183, 182, 176, Belgique, avec le point 188, Ardennes ; 147, 146, Marne ; 164, Meuse ; 59, 67, 77, etc., Vosges).

**Remarque I.** — Un *s* final se rencontre en Wallonie dans les mots *fyôs*, chaux, et *mwês*, moins.

Dans l'*Atlas linguistique* le mot chaux présente un *s* dans tout l'ouest de la Wallonie (points 196, 197, 195, 186, 187, 198, 189,

1. Des faits du même genre ont été relevés dans le parler de Cellefrouin par M. l'abbé ROUSSELOT (*Modifications phonétiques*, etc., p. 225).

291, 290); la forme *kôs* (292) rejoint le type picard qui offre partout un *ε* final. Au mot *moins* l'*s* final est exclusivement wallon (197, 198, 189, 192, 186, 187, 154, 183, et 294).

Il s'agit sans doute pour *moins* de formes savantes généralisées par la lecture (cf. en français *alòrs*, alors); les variantes *mô* (193), *mã* (194), représenteraient l'évolution phonétique régulière.

Le mot *chaux* au contraire a conservé un *s* primitif (cf. en français *os*, *dix*, *six*, etc.); les exemples du maintien d'un ancien *s* qui a passé au son *ε* sont assez fréquents dans la région ardennaise (§ 242). L'*s* a subsisté partout dans le mot *tus*, toux, au sens de *rhume* (on dit *un tus dâ sêrvô*, un rhume de cerveau, au point 52).

**Remarque II.** — Dans un certain nombre d'adjectifs le masculin est terminé par un *s*, comme le féminin : *rus*, roux (20, 41, 81, 84), etc. Il s'agit d'un fait de morphologie ; les adjectifs tendent à n'avoir qu'une seule forme pour les deux genres dans toute la région ardennaise (cf. *lêdyîr*, léger, etc.).

**Remarque III.** — Le type dialectal *rêsipêl*, érysipèle, est devenu *rêzibêl* au point 40.

**Remarque IV.** — Le groupe final *sp* tend à se transformer en *ps* : *wêps*, guêpe (7), dans l'aire de *wêsp*, se retrouve aux points 191 et 184 de l'*Atlas* ; *rêps* (f.) panier, d'un type régional *rêsp*, est disséminé un peu partout (7, 43, 56, 64, 65).

Cette tendance est également sensible dans le français populaire pour le groupe *sk* (*diks*, disque, etc.); j'ai noté *muksl*, muscle, au point 87, et *luskâ*, (il) louche, à côté de *lyskâ*, louche (37); le mot *jux a*, dans le Registre de REVIN, 1352, 36, constitue peut-être un exemple ancien du même phénomène.

*s* TEND A PASSER A *ε*.

**235.** L'articulation de l'*s* diffère de celle du *ε* à la fois par la position des lèvres et par celle de la langue. Le son intermédiaire *ê* peut donc provenir d'un arrondissement exagéré des lèvres ou du retrait en arrière de la pointe de la langue. Il se rencontre devant les

voyelles de la série postérieure, mais plus particulièrement devant les voyelles labiales; la tendance de l'*s* à passer à *ɛ* n'est donc qu'un cas particulier de la tendance générale dans la région ardennaise à la labialisation des phonèmes.

Les exemples de la consonne *ɛ̃* sont répandus un peu partout. Au point 12 le mari de mon sujet prononce continuellement ainsi. Je relève encore *ɛ̃u*, su, du verbe *savoir* (34, 59); *ɛ̃u*, sou (34); *ɛ̃ljō* (34), *ɛ̃uzō* (59), surcrau; *ɛ̃uō*, suer (51); *ɛ̃ur* (4, 61), *ɛ̃wir* (34), suivre; *ɛ̃u*, suis (nous), 61; *ɛ̃u*, suivi (62), etc.

Dans *rōɛ̃*, ronce (62), il y a hésitation entre le type français et le type patois.

Le son *ɛ̃* est relativement rare : les parlers ardennais évitent systématiquement les sons intermédiaires. J'ai réuni au § 241 de nombreux exemples où un *ɛ* provient d'un *s* dans la même position : cette liste constitue l'aboutissement logique et le complément naturel de celle-ci.

### Spirantes palatales : *ɛ̃*, *j*.

**236.** Les spirantes *ɛ̃b* et *j* sont des articulations habituelles aux patois ardennais; mais elles ont une tout autre origine que le *ɛ̃* et

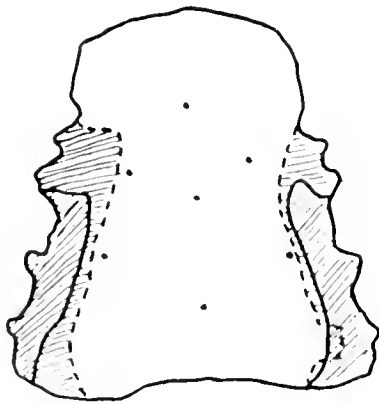


FIG. 22.

1. Chapon. — 2. Japon (*en pointillé*).

le *j* français, auxquels correspondent, dans notre région, les mi-occlusives *tʃ* et *dʃ*.

Le mode d'articulation diffère de celui du parisien. Les lèvres sont

projetées fortement en avant ; elles s'ouvrent plus largement pour le  $\epsilon$  que pour le  $j$ . Les dents d'en bas sont placées contre les dents d'en haut ; la mâchoire inférieure est ramenée au niveau de la mâchoire supérieure. La pointe de la langue reste immobile contre les alvéoles des incisives d'en bas ; le dos de la langue se relève vers la partie antérieure du palais, laissant au centre un large passage pour l'air.

Dans toutes les expériences que j'ai faites, le  $\epsilon$  a laissé une trace moins étendue que le  $j$ . Ce fait tient à l'énergie de l'articulation, qui est plus grande pour la sourde. Une prononciation très énergique de  $\epsilon a$  (chat) ne laisse aucune trace sur le palais ; le  $j$  de *rajah*, articulé avec force, n'est visible que sur la bordure du palais sous la forme d'une bande étroite.

**237.** Dans toute la région ardennaise les groupes *cs*, *sc*, placés entre voyelles, aboutissent à la chuintante  $\epsilon$  : *qei*, essieu (ancien français *aissil*) ; *bueō*, *bueō*, *bḡeō*, buisson ; *kue*, *kuḡe*, *kḡe*, *kḡe*, *kḡe*, *kḡe*, *kuḡe*, branche (exactement *cuisse* ; voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 12) ; *krḡe*, *krḡei*, *krḡeḡ*, croître ; *kḡuḡe*, *kḡuue*, *kḡuie*, connaître ; *fḡei*, emmailloter, et *fḡeu*, *rafḡeu*, langes ; *fḡeḡ* (36, 46), *fḡeya* (54 v.), fagot, mot à mot *faisceau* ; *lḡei*, *lḡei*, laisser ; *lḡeiv*, *lḡeiv*, lessive ; *maḡel*, mâchoire (du porc) ; *vaḡeḡ*, moule pour le pain, et *vaḡea*, cercueil, exactement *vaisseau* ; *ḡea*, *ḡea*, *ḡeḡ*, os ; *pḡeō*, poisson ; *ḡie*, *ḡij*, six ; *rḡei*, *rḡeḡ*, sortir ; *tḡei*, tisser, et *tḡeḡ*, *tḡerā*, tisserand, etc. — Dans les verbes de la conjugaison inchoative la consonne caractéristique est partout  $\epsilon$  : *fḡiueō*, *fḡiueā*, *fḡiueḡ*, *fḡiuea*, (ils) finissent ; *flḡrieō*. etc., (ils) fleurissent ; *muḡazieā*, (ils) moisissent (27), etc. ; d'où *muḡrierḡ*, (il) mûrirait, etc.

Dans la carte *poisson* de l'*Atlas linguistique* le type *pḡeō* couvre tout le nord et l'est de la France ainsi que la Belgique. Seuls quelques points au nord de la Belgique présentent un *b* intervocalique, qui se retrouve dans l'est au sud des points 171 et 162 (Meurthe-et-Moselle).

L'*s* a pris le son chuintant sous l'influence du *y* issu de *c*. L'*y* exige le relèvement du dos de la langue, qui vient s'appuyer largement sur le palais : cette position est voisine de celle qu'exige le

$\epsilon$  ; pour l' $s$  au contraire la langue reste étendue sur le plancher de la bouche et son extrémité seule vient toucher le palais un peu en arrière des incisives de la mâchoire supérieure. Il y a donc eu assimilation de l' $s$  à l' $y$  qui le précédait : celui-ci a ensuite disparu devant  $a$  sans se combiner avec la voyelle, suivant le processus habituel dans la région ardennaise (§ 9 ; cf. *rhârvê*, tu rendras, exactement *rebailleras*, qui est répandu dans tout le sud de mon domaine).

**238.** Dans la région wallonne la chuintante  $\epsilon$  alterne avec le groupe  $sk$  à l'initiale <sup>1</sup> (voy. au § 231).

*eyvê*, balayer, à côté de *skuyvê* (16) ; *eyvyô*, balai du four, à l'article *four* ; *eam* (m.), chaise ; *côl*, échelle ; *deqvê* (12, 13), et *tŷqvê* (4, 12), écorcher, de *di* + *evvê* (cf. *evvê*, f., chemin creux) ; *evvârei*, écorcher, à côté de *skvârei*, *skôrtŷi* ; *èllê*, fendre (1, 12, 15), à rapprocher du picard *équète*, copeau (HÉCART) ; *câm*, *eum*, *eim*, écume, et *skâm* (48, 50) ; d'où *eymê*, écumer, *câmrêt*, *cumrêt*, *eymrêt*, écumoire, mais *skâmêt* (48, 50) ; *câr*, secouer, à côté de *skâr*, *èskâr*, etc. — Le verbe *évlê*, écouter furtivement, est répandu dans tout le département des Ardennes : l'impératif *ent*, écoute, employé comme interjection, a été la cause de la diffusion de ce verbe.

La répartition des variantes en  $\epsilon$  et en  $sk$  est assez étrange dans la région ardennaise : elles coexistent sans aucun ordre ; *skâm* et *câm* se rencontrent dans le même village (48) avec deux significations voisines (écume de la soupe, écume de la rivière).

Les formes *skas*, échasses, et *skaswar*, ficelle attachée au bout du fouet, mot à mot *chassoire*, semblent bien avoir été refaites sur des types avec un  $\epsilon$  initial. Le domaine que j'ai étudié constitue une zone intermédiaire entre le wallon et le picard (considéré comme français) : le sujet parlant a conscience d'une correspondance phonétique entre  $\epsilon$  et  $sk$  et les mots se partagent un peu au hasard entre ces deux formes.

Au mot *écume*, dans l'*Atlas linguistique*, le type wallon est *cîm* (197, 195, 186, 187, 188, 184, 183), à côté de *hum* (196, 194, 193,

1. Voy. MEYER-LÜBBKE, *Gr.*, t. I, p. 126.

192, 191); le *sk* initial est picard; il s'étend sur les confins du domaine wallon (199, 198, 189) et au point 190. Les points 198 et 189 touchent au nord de la région que j'ai étudiée : le département des Ardennes dit *ĉkum*, le Luxembourg belge hésite entre *kum*, *akum*. — La carte *écorcher* présente des types divers : à côté de *εwarei* (195, 197, 184), *bwarei* (192), se trouve *skwarei* (198, 189, 188, 187); *keavĕ* (186) semble une contamination de *deavĕ* et de *skavĕ*. — Sur la carte *écbelle* le type *εól* (*εal*) est wallon et lorrain; le type picard *ĉkĕl* est limité au sud par les formes *ĉskĕy* (291), *ĉkyĕl* (270), *ĉkĕl* (262). — Le wallon *εūt* (carte *écoute*) occupe une aire très étendue; en plus des points où se rencontre habituellement le *ε*, il se dit aux points 189, 198, 197, 188, 187, 183; *but* existe aux points 191, 192, 194, 196. — Le mot savant *école* ne présente que des formes *ĉskòl* (*uskòl*, *sukòl*, *sikòl*).

**239.** Un *ε* correspond dans toute la région ardennaise aux groupes latins *ss + y*, *st + y*.

a) *bĉei*, *abĉei*, baisser, abaisser; *krĉε*, graisse (15), et *akrĉei*, *agrĉei*, *grĉei*, engraisser; *mĉεō*, moisson; *mĉεnĕ*, moissonner, et surtout glaner, etc.

b) *frĉei*, froisser; *uε*, porte; *mĉei*, remuer (la bouillie), battre (les cartes), d'un type \*mixtiare (MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 13); d'où *mĉεō*, paquet de cartes disposé d'avance. Il faut peut-être joindre à ces mots *lĉεō*, tesson (20, 35, 47, 57), d'après MARCHOT, *ibid.*

Dans la carte *engraisser* de l'*Atlas linguistique* la consonne *ε* est régulière en Wallonie; elle apparaît sporadiquement dans le nord et l'est de la France. Elle alterne avec *b* en Lorraine et dans les environs de Liège, avec *s* dans les régions soumises à l'influence du français. — La forme *uε*, porte, est isolée aux points 288 et 283 (Pas-de-Calais); elle s'étend sur toute la Belgique wallonne et se rencontre dans les départements de l'Est avec les variantes *uĉ*, *ub*.

**240.** A l'extrême sud de la région ardennaise le groupe français *rs* est représenté par *ε*: *biε*, berceau, d'un type régional *bĉrs*; *ĉkōε*, cosse de pois, mot à mot *écorce*; *gĉεō*, garçon (91 à 93); *ĉεwa*, hier,

exactement *hier soir*; *pècôn*, personne; *puècè*, pourceau, à l'article *porc*; *reèci*, renverser (85); *kueu*, tablier (ancien français *escorçuel*), etc.

Ce caractère est nettement lorrain. Dans la carte *berceau* de l'*Atlas linguistique* le point le plus septentrional qui présente le type *biè* est le point 176 (73 de mon *Enquête*); au sud le *e* final alterne avec *h*, *è*, *ê*. La Belgique wallonne ne connaît que *bèrs* (f.); le nord de la France dit *bère* (f.); *byèr* est isolé au point 178 (Ardennes). — La carte *porc* présente une disposition analogue : *puècè* se rencontre pour la première fois au point 176 et s'étend au sud jusque dans les Vosges (66). La forme *purècè* se trouve isolée au point 181 (Meurthe-et-Moselle).

L'*s* du groupe *rs* a passé à *e* sous l'influence de l'*r* dit lorrain : la limite de cette évolution se confond en effet à peu près avec la limite de cette variété de l'*r* (§ 205, 3°). La variante *purècè* a conservé ce premier état de la transformation du groupe *rs*. Puis l'*r* placé à la fin de la syllabe a disparu devant la chuintante (cf. les formes citées au § 208).

**241.** La chuintante *e* se rencontre à la place d'un *s* initial dans toute l'étendue de la région ardennaise.

*éte*, *ei*, six (*chi*, vers 1350, dans le Registre de REVIN, 1); *ei*, suif, et *ewi* (34, 43 vx), *eù*, *èè* (au sud); *eufllè*, *eifflè*, siffler; *eufllò*, *eifflò*, *eufllè*, sifflet; *eufèl*, *eufèl*, *euful*, *eufi*, (il) souffle; *eù*, suie, et *ei* (9, exactement *suif*), *euf* (exactement *soufre*); *eùr*, suivre, et *èèr*, etc., etc. — D'autres mots ne présentent un *e* qu'au centre et au sud du département des Ardennes : *eür*, sûr (20 à 86), et *eürmè*, *eürma*, sûrement; *eür*, sourd (17 à 93, passim), et *acürdi*, assourdi; *eür* (m.), source, et *eürdâ* (m.); *euyè*, *eâyè*, *eiyyè*, *eùr*, suer; *eùr*, etc., sueur; *eüjò* (22), *eüzò* (54 vx, 64), *eünò*, sureau; *eùr*, sur (germanique *sur*, *sauer*, 69), etc. — En Wallonie j'ai relevé *éte*, veillée (mot à mot \**sise*), et *eiji*, aller à la veillée (16, 19), à l'article *veiller*; *eòri* (14, 21, 29), *euri* (41), souris; *eünàs*, *eünàs*, (faire) semblant, exactement *semblance*; d'où *reèn*, *reèn*, (il) ressemble; *acèn*, *acèn*, ensemble, etc. — Un *s* intérieur aboutit également à *e* dans *acèr*, *acèr*, asseoir, dans quelques villages wallons.



Les formes ardennaises *εūr*, suivre, et *εuě*, suer, constituent l'extrémité nord d'une aire qui s'étend sur l'extrême sud de la Belgique et dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle. Dans la carte *suivre* de l'*Atlas linguistique* le point 183 présente le premier l'initiale *ε* : les variantes *êūr* (170, Meurthe-et-Moselle) et *hêūr* (160, Meurthe-et-Moselle) marquent au sud la limite du phénomène. — Au mot *suer* le point 185 offre à l'initiale le son *é*; les points 183, 176, 182 (Luxembourg belge), 175 (Meuse), ont un *ε*, ainsi que les points 162 (Meurthe-et-Moselle) et 57 (Vosges). Dans le département du Nord le même fait se retrouve isolément au point 282.

La répartition irrégulière des exemples montre bien qu'il s'agit d'un phénomène secondaire et de caractère local. La palatalisation de l'*s* est fréquente dans toutes les langues romanes, en particulier devant les voyelles *i, u, a*<sup>1</sup>. Il y a, en réalité, *labialisation*, et non palatalisation de l'*s*, comme le montre la nature des voyelles devant lesquelles se produit régulièrement ce changement : dans la région ardennaise les exemples sont particulièrement fréquents devant *u*, qui exige un avancement et arrondissement des lèvres très marqué. Cette voyelle se prononce avec la pointe de la langue étendue sur le plancher de la bouche et la racine de la langue relevée vers le fond du palais : cette position est assez semblable à celle qu'exige le *ε*.

**Remarque.** — Les formes *εěy*, sel (28), et *εval*, seigle (34), sont de fausses formes patoises créées sur le modèle des précédentes.

**242.** Un *é* correspond souvent à un *s* en position finale, surtout dans la partie sud du domaine que j'ai parcouru.

*mée*, jardin (la forme savante de ce mot est *manse*; cf. *meizε*, XVI<sup>e</sup> s., Droits des jurés d'Ivois, dans les *Statuts d'Ivois*); *ěε*, os; *pwae*, pois; *pûε*, puits (en Wallonie *pus*, *pwis*); *rêε*, ronce; *εěε*, *εěs*, viens-tu (6; voy. au § 133); *gruε* (m. pl.), son de farine; *baε*, (le) bas (d'un pantalon, 88); *labae*, là-bas (79, 87, 89 à 92), etc. — Le mot

1. Voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 367.

*kôc*, cosse de pois (73, 79), a dû subir l'influence de *êkôc*, écorce, qui a la même signification.

Ces formes présentent dans l'*Atlas linguistique* une répartition géographique très variée. Sur la carte *puits*, le type *pûc* couvre tout le nord de la France jusqu'aux points 291 (Belgique) et 270 (Nord). Toute la Belgique offre un *s* final; *pûc* réapparaît dans le Luxembourg belge (points 176, 182) et dans le département de la Meuse (175); il occupe tout l'est de la France. La forme *pû* est rare dans le nord de la France et isolée au point 185 (60 de mon *Enquête*). — Le type *ôc* au contraire est étranger aux parlers lorrains : le point 175 (Meuse) constitue l'extrémité méridionale d'une aire qui couvre toute la Belgique (avec les diminutifs *ôcê*, *ôca*, *uêcê*, *uêca*) ainsi que le nord de la France.

Le *ε* provient dans ces mots de la tendance que j'ai signalée au paragraphe précédent. La persistance de l'*s* final et son expansion doivent s'expliquer séparément par des influences analogiques (*puisser* à côté de *puits*; *ôcê* à côté de *ôc*), par le maintien d'un *s* étymologique, ou de l'*s* de flexion (voy. au § 234, Rem. I).

Il faut sans doute classer ici la désinence ordinaire du subjonctif imparfait, qui a seul subsisté dans la région ardennaise : *alie*, *væc*, (que j') aille, au sud; *væc*, en Wallonie et au sud, *alie*, au sud, (que tu) ailles; *ôyâc*, *ôyôc*, *ôyêc*, *âcêc*, etc., en Wallonie, *avêc*, au sud, (que nous) ayons, (qu'ils) aient; *sôyôc*, *fûcuc*, en Wallonie, *êlle*, au sud, (que vous) soyez, etc. Cette désinence s'étend à toutes les personnes et à toutes les conjugaisons; comme elle a pu apparaître dans un cas particulier et se généraliser ensuite, son origine reste douteuse.

**Remarque I.** — Un *ε* provient entre deux voyelles d'un groupe *ss* : cette transformation est surtout fréquente dans les mots d'origine germanique : *krêcô*, *krucô*, cresson; *câku*, Issancourt (point 66); *fêcô*, *vêcô*, *vêcô*, putois (voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 17); *vêcêy*, vessie, etc.

Dans la carte *cresson* de l'*Atlas linguistique* le type *kêrsô* est partout répandu; le *ε* occupe une aire importante autour du point 175 (185, 176, 182, 183, Luxembourg belge; 175, 174, Meuse;

181, 173, Meurthe-et-Moselle), et quelques points isolés (273, Pas-de-Calais ; 282, Nord ; 197, Belgique).

**Remarque II.** — Un *ε* insolite apparaît à la finale dans quelques mots : *waé*, guêpe, à côté de *wap* (60), etc. — Dans *vêé*, ver, et *ôrvîjêé*, orvet (d'un type régional *ôrvêr*), au point 91, le *ε* peut être un aboutissement régulier de l'*r* final (voy. dans la carte *dur* de l'*Atlas linguistique* les formes *dûé*, 181, 173, Meurthe-et-Moselle ; 85, 48, Vosges ; dans la carte *courir* les types *kûé*, *courre*, 181, 163, Meurthe-et-Moselle ; 48, Vosges, etc., et *kòé*, 85). Il est peu probable que le *ε* soit issu du groupe *rs* constitué par l'*s* de flexion (§ 240).

**Remarque III.** — Par une sorte d'échange de phonèmes le type *srij*, cerise, aboutit à *eriz* au centre de la région ardennaise (42, 44, 54, 64 à 66, 69) ; les formes intermédiaires sont *srij* (55) et *erij* (53). Le type *erizé*, cerisier, est plus répandu (41, 42, 44, 53, 54, 64 à 66, 75), avec la variante *erizé* (42, 69).

**Remarque IV.** — Au point 1 l'*r* final aboutit fréquemment au son *ε*. J'ai expliqué le mécanisme de cette transformation et j'en ai réuni les exemples aux §§ 205 et 214, Remarque I.

**243.** Dans toute la région ardennaise la chuintante sonore *j* est l'aboutissement du *c* latin intervocalique suivi de *e, i*.

*kâjâ*, (nous) cuisons (79) ; *kujên*, cuisine ; *nâjêt*, *nôjêt*, *nújêt*, *mujêt*, noisette ; *nâji*, *nâjêti*, noisetier ; *ôjê*, oiseau, et *wajê*, *wajjô* (rare) ; *pôjîr*, paisible, et *rapôji*, *rapêji*, *rapâji*, apaiser ; *plêji*, *plâji*, plaisir ; *rujêl*, ridelle (73), ancien français *rizelle* (voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 6), etc. — Il en est de même à la finale, où la consonne s'assourdit : *mue*, noisette (exactement *noix*), mais *uvêji*, *mujî*, noisetier ; *dîe*, *dîj*, dix, mais *dîjût*, *dîjwit*, dix-huit, *dîj-nûf*, *dîjnâf*, dix-neuf ; *frumij*, *frumie*, *frumuj*, fourmi, dont les formes se confondent avec celles de *fourmillière* (voy. aussi l'article *taupinière*), etc.

Dans la carte *plaisir* de l'*Atlas linguistique* le *j* intervocalique est rare dans le nord de la France (295, Pas-de-Calais ; 282, Nord) ; il

couvre toute la Belgique wallonne au sud des points 189, 198, 197, et s'étend dans les départements lorrains où il alterne avec *b*. Les formes françaises se sont introduites partout.

**244.** Un *j* représente dans toute la région ardennaise le groupe latin *s* + *y* entre voyelles.

*ôji*, *êji*, *âji*, aisé, et *malôji*, *malêji*, malaisé, à l'article *insupportable*: *binòc*, *binêj*, content, bien-aise; *bôji* (8), *bwêji* (60). baiser, à l'article *embrasser*; *bôjûr*, *bwêjûr*, *bêjûr*, *bâjûr*, baisure du pain; *kòrbíji*, *kweamji*, cordonnier, ancien français *corbisier*; *môjô*, *mêjô*, *mwêjô*, maison, etc. — A la finale *e* alterne avec *j*: *srij*, *sriè*, cerise, mais *srijj*, cerisier; *êglij*, *êgliè*, église, etc. Il faut sans doute ajouter à cette liste *bij*, *bîc*, bise, d'où *disbiji*, *dâsbiji*, *dêbiji*, hâléc, mot à mot \**dêbisé*.

Ce traitement est commun à la Belgique wallonne et aux parlers lorrains. Dans la carte *maison* de l'*Atlas linguistique*, le *j* intervocalique est isolé au point 282 (Nord); il s'étend au sud du point 293 dans toute la Belgique et jusqu'au point 163 (Meurthe-et-Moselle); il alterne à l'extrême est de la Wallonie et dans toute la Lorraine avec *b*<sup>1</sup>.

**245.** Un *j* intervocalique correspond dans toute la région ardennaise au groupe latin *t* + *y* non appuyé.

*rúji*, *rawéji*, *ragéji*, aiguiser; *pwéjô*, poison, et *apwajunê* (41), *apwajunêj* (91), empoisonné; *púji*, puiser; *rêjô*, *rôjô* (10, 11, 14), *râjôn* (93), raison, etc. — A la finale *púj*, *pûc*, puits, est peut-être régulier à côté de *pus* (§ 242).

La carte *raison* de l'*Atlas linguistique* est pénétrée de formes françaises. Quelques cas isolés présentent un *j* intervocalique: 295, Nord; 188, Ardennes; le type *râjô* s'étend en Lorraine au sud des points 182 (Luxembourg belge) et 175 (Meuse).

**Remarque.** Il est difficile de préciser l'origine du féminin *grij*, *grîc*, grise, qui peut s'être formé par analogie.

1. Voy. MEYER-LUEBEK, *Gr.*, t. I, p. 461.

**246.** J'ai voulu réunir tous les exemples anciens des chuintantes *ɛ, j*, dans la région wallonne. Un double problème se pose en effet pour cette région :

1° Comment distinguait-on dans l'orthographe les chuintantes et les mi-occlusives ?

2° Quelle est la valeur des graphies picardes *ch, j*, qui sont extrêmement répandues ?

Il peut donc être utile de présenter un tableau général des graphies des sons *ɛ, j*.

### 1° *Les chuintantes.*

AGIMONT. — *proichain*, prochain, 1300.

MOLHAIN. — *fuisse*, terre de forme allongée (cf. en français *fuisse*, *fasse* ; de même à MÉZIÈRES *fuisse*, 1251, M 1), en 1504 (Archives départementales des Ardennes, G. 81), aujourd'hui *fae* ; et ibid., *Doisse*, Doisches (*duwèe'*) ; *marisalle*, maréchal, 1583-1597 (Arch. Ardennes, G. 82).

REVIN. — *seevin*, échevin, vers 1350, 4, et *escevin*, 1379, 68, 1443, 95, 1449, 103 ; *esceuwe*, échue, de échoir, 1445, 96 ; *archevesciel*, archevêché, 1264, appendice à la pièce 4, et ibid., *marciés*, marché ; — *sacent*, (qu'ils) sachent, XIV<sup>e</sup> s., 32 ; *Ficé*, *Ficeis*, 1428, 83, 91, etc., nom d'homme, à côté de *Ficheis* (aujourd'hui *Fichel*) ; *bucette*, bûchette, 1497-1499, 164 à 166, 168 ; — *juice*, (qu'il) fasse (2 ex.), XII<sup>e</sup> s., 32, et *faiche*, 1493, 145 ; — *rapeise*, (il) repêche, et *rapeisse*, XII<sup>e</sup> s., 26 ; *buisel*, bûchette, 1427, 82, et *buissette* (2 ex.), 1453, 118 ; *nys*, porte (*ne*), 1450, 104, et *nisse*, 1443, 94 ; *paisson*, paisson (cf. *pachon*, 1289, dans une charte de Gilles de Haybes, Registre de la Collégiale de Molhain, aux Archives de la Collégiale, f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>), 1264, appendice à la pièce 4 ; — *pessier*, pêcher, XII<sup>e</sup> s., 12, et *rapesseit*, repêché, ibid., 27, *peisson*, poisson, ibid., 29 ; *bussette*, bûchette, 1479, 137 ; *marissal*, maréchal, 1457, 128 (*marichal*, 1498, 170) ; *aprossa*, (il) approcha, 1497-1498, 164, 165 ; — *pesier*, pêcher, et *pescur*, pêcheur, *peserie*, pêcherie, vers 1350, 1 ; ibid., *lasie*, laisser.

*mason*, maison, 1341?-1362, 42, 43 ; et *masener*, \*maisonner, 1428, 83 ; *usement*, aisement, bien communal, vers 1350, 4 (aujourd'hui *Les Aisements*, l'èz éjma, au point 75).

L'échevin *Casinet*. *Quasinet* est appelé une fois *Quaginet*, 1497, 164 (voy. aussi au § 9).

ORCHIMONT. — *derecief*, derechef (2 ex.), 1290.

On peut comparer à ces graphies celles de CARIGNAN : *visaux*, putois (*vièô* dans les patois actuels), XI<sup>e</sup> s., Droits du Tholieu d'Ivois, dans

les *Statut* : *baiselles*, jeunes filles (aujourd'hui *bâcèl*, servante, au sens figuré). Statuts des fours d'Ivois.

La prononciation exacte de ces divers mots n'est pas sûre à cause des échanges continuels entre *tj* et *c*, *dj* et *j*, et par suite des influences françaises ou savantes : on peut cependant conclure que dans le Registre de REVIN les graphies *s*, *c*, *g*, *ch*, *j*, précédées ou non d'un *i*, désignent indifféremment les spirantes, les chuintantes et les mi-occlusives.

## 2° Le *ch*, *j*, *picards*.

AGIMONT. — 1300 : *chu*, ce (que); 1305 : *che*, ce (que); 1314 : *chu*, ce (que); *chi*, ci, ici; *ches*, ces (lettres); *chis*, ces (lieux); *chelui*, celui; 1314 F : *che*, cela; *chincq*, cinq; *anchic[ne]ment*, anciennement; *aizemenches*, aisemences, aisances, biens communaux; *comenchies*, commencées.

MOLHAIN. — *chi*, ci, ici, 1258, dans une charte de Gilles de Haybes (Registre déposé aux Archives de la Collégiale); et *chy*, *anchien*, *anchiement*, ancien, anciennement, *ibid.*, 1446; *chi*, 1504 (Archives départementales des Ardennes, G. 81).

REVIN. — *asanche*, aisance, vers 1350, 4; *cher*, cerf, XII<sup>e</sup> s., 13; *merchies*, mercier, XII<sup>e</sup> s., 20; *chiax*, ceux (qui), 1360, 45, et *chiaux*, 1364, 49; *chon*, cela, 1368, 56 (ancien français *co*), et *chon*, 1391, 69; *Provanche*, alias *Provanse*, *Provence*, nom d'homme, 1379, 67; *che*, ce, 1379, 67, et *ibid.*, *justiche*, justice; *reconnisanche*, reconnaissance, 1426, 72, 75; *renonchar*, (ils) renoncèrent, 1413, 73, et *ibid.*, *chertains*, certains; *Collechons*, alias *Colson*, nom d'homme, 1420, 80, 1443, 95; *parchonnier*, copartageant, ancien français *parconnier*, 1442, 92; *renonchier*, renoncer, 1449, 103; *pieche*, pièce, 1450, 106; *ch*, c'(est), 1452, 117, 1456, 126; *deches*, décès, 1452, 117, 1454, 120; *forche*, force, 1472, 136; *enchainte*, enceinte, 1493, 146, 148; *prinche*, prises (participe passé de *prendre*), 1493, 160; *rechu*, reçu, 1497-1498, 164, 165; *remerchia*, (il) remercia, 1498, 168; *commenchant*, commençant, 1500, 174.

*Graphies contraires* : *cose*, chose (latinisme?); *cief*, tête, chef, 1264, appendice à la pièce 4.

ORCHIMONT. — 1290 : *ches*, ces (choses), *chez*, ces (lieux); *chil*, celui (qui); *chiaux*, ceux (qui); *chi*, ci (dessus); *pieche*, pièce; 1300 : *chy*, ce (que); *parchons*, partage, ancien français *parçon*. — *anchun*, *anchun*, aucun, 1300, est une pure fantaisie orthographique.

BOUillon. — *deche*, décès, 1330.

Les patois actuels ne présentent aucune trace de la prononciation picarde. D'après les cartes de l'*Atlas linguistique*, cette prononciation s'étend exceptionnellement jusqu'au point 270, à l'extrémité sud du département du Nord.

Je note les points qui marquent au sud la frontière du ε : *cing* : 293, 291, 292, 272 (ê est isolé au point 261) ; *commencer* : 293, 291, 290, 270, 271, 262, 253 ; *ce* (qu'ils voudront) : 294, 281, 272, 271 (ê), 262, 253 ; *celui-ci* : 293 (ê), 280 (ê), 270 (*stüëï*), 261 ; *ici* : 294, 281, 280 (ê), 271 (ê), 179 (ê), 262, 253 ; *patience* : 293, 292, 281, 272, 271, 262, 253.

Il semble donc bien qu'il s'agisse là d'une simple graphie sans valeur. Aux points de vue politique, littéraire et commercial, la région ardennaise était sous l'influence directe des centres picards : il n'est pas étonnant que l'orthographe des scribes, sinon leur prononciation, présente quelques picardismes. Leur nombre et l'accord de documents d'origine très diverse est bien caractéristique et montre avec quelle défiance on doit utiliser les sources anciennes.

### ε, j mouillés.

**246 bis.** Le *j* et le ε mouillés n'existent pas dans mon propre patois ; je n'ai pas cru devoir reproduire les tracés que j'en ai obtenus sur le palais artificiel. Ils sont caractérisés, comme toutes les consonnes mouillées, par un relèvement excessif de la langue, qui s'étale largement sur le palais.

Le *j* et le ε mouillés ont une double origine.

1° Ils constituent une étape dans l'évolution des mi-occlusives ; *tʃ*, *dʃ*, par les intermédiaires *t'*, *d'*, *ç'*, *j'*, aboutissent aux sons français ε, *j* : *baç'*, *bac*, d'un type *batʃ* (86) ; *baçaç'*, instrument en général, mot à mot *bagage*, d'un type *baçatʃ* (92) ; *ç'v* (45, 90), *ç'v* (83), chien ; *arçç'* (20), *arçç't* (84, 88), arracher, etc. ; -- *j'on*, oiseau, d'un type *dʃ'on* (90) ; *j'ç'miçv*, (elle) gémissait (84) ; *tʃçrj't* (90), *ççrj'i* (32), *çarj'i* (29), charger ; *ç'çd'i* (32), *ç'çj'i* (54), changer, etc., etc.

J'ai réuni un certain nombre d'exemples des consonnes *ç'*, *j'*, et établi le mécanisme de cette transformation dans l'étude des mi-occlusives (§ 252).

2<sup>o</sup> Les consonnes *j*, *ç*, peuvent se palataliser au contact d'une voyelle palatale. C'est au sud du département des Ardennes que j'ai relevé la plupart des exemples de *j*, *ç'* : il se peut qu'il y ait eu dans quelques cas une confusion avec les chuintantes mouillées issues des mi-occlusives : *ç'urré*, (je) suivrai (37) ; *ç'û*, suis-nous (56, 69, 82) ; *ç'u* (52, 75), *ç'û* (37), suivi ; *ç'ûr* (52), *ç'ûé* (92), suer ; *ç'ûw*, (je) sue (62) ; *ç'ûy*, suie (72) ; *ç'i* (3), *ç'û* (56, 58), suif ; *bic'*, bise (9) ; *tutç'ût*, tout de suite (14), etc. ; — *ç'i*, aisé (85) ; *rapç'i*, apaiser (89), etc.

Cette tendance des spirantes *j*, *ç*, existe également pour les occlusives *g*, *k* (§ 267) : les exemples isolés que j'ai notés marquent peut-être le début d'une évolution générale qui est très avancée dans les patois français du Centre et de l'Ouest, et qui est sensible même à Paris.

#### MI-OCCLUSIVES : *dj*, *tç*.

**247.** Les mi-occlusives, que l'*Atlas linguistique* transcrit par *te* et par *dj*, sont des articulations simples. Les patoisants les considèrent comme telles ; M. Louvet, au point 51, me parlait de la difficulté que je devais éprouver à transcrire exactement les sons patois ; il citait le *tç* initial du mot *tçê* (chien). « On pourrait, disait-il, écrire un *ch*, avec un *y* derrière, mais ce ne serait pas encore tout à fait cela. » M. Louvet avait l'impression d'une chuintante mouillée : l'élément dental n'était pas senti par lui ; cette impression est à peu près celle de tous les Ardennais.

Les palatogrammes que je publie ne s'appliquent exactement qu'à la partie nord de mon domaine. Dans cette région la trace laissée par le *tç* est nettement distincte de celle laissée par un *ty* et par un *te*. (fig. 23, A et B). Tous les tracés sont compris entre les deux extrêmes du mot *tçê* (A, 1, et B, 1). Chez moi le *tç* est souvent une spirante. Le point d'articulation est placé à la hauteur des canines ; mais la langue, qui ne touche qu'à peine le palais artificiel, ne doit pas produire normalement une occlusion complète. Il n'y a donc pas, à proprement parler, d'occlusive dentale (comparez le groupe artificiel *teê*, et *attacher* : B, 2, C, 2 ; voyez aussi : *tiens* : A, 2) ; le tracé est aus-



si bien distinct de celui de *chien* (C, 1). Le  $t\dot{y}$  est un  $\epsilon$  mouillé dont le point d'articulation est situé dans la partie antérieure de la bouche : il est, au point de vue articulatoire, une transition entre un  $t + \dot{y}$

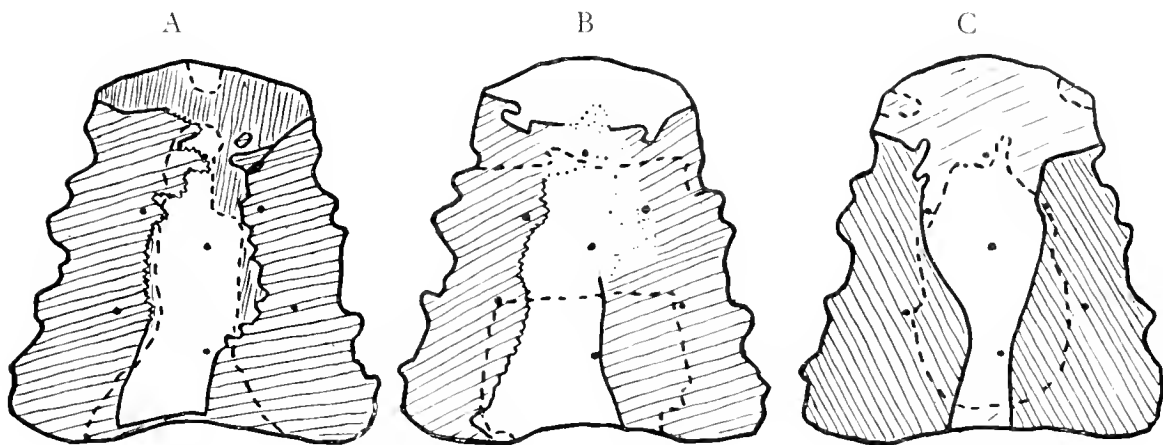


FIG. 23.

A. — 1.  $t\dot{y}\bar{e}$  (*chien*). — 2.  $t\dot{y}\bar{e}$  (*tien*), en pointillé. — B. — 1.  $t\dot{y}\bar{e}$  (*chien*). — 2.  $t\epsilon\bar{e}$  (groupe artificiel,  $t + \epsilon$ ), en pointillé. — C. — 1.  $\epsilon\dot{y}\bar{e}$  (*chien*). — 2.  $ata\epsilon\bar{e}$  (*attacher*), en pointillé.

Les lignes brisées marquent que la trace laissée par le frottement de la langue n'est pas nette. — J'ai reproduit en pointillé les surfaces où la langue a touché le palais sans enlever le talc.

et un  $\epsilon'$ . Les lèvres sont légèrement entr'ouvertes ; les commissures sont plus écartées que pour l'articulation des occlusives dentales.

L'évolution des mi-occlusives peut être dirigée dans deux sens opposés. Si l'articulation manque de vigueur, la langue s'étale largement sur le palais jusqu'à la région des incisives, et l'on entend un  $t$ . Si l'articulation est énergique, la langue se contracte et cesse de toucher le palais : l'oreille perçoit une chuintante. Le  $\epsilon$  ardennais exige une très forte contraction (voy. § 236) ; les bords de la langue touchent à peine le palais des deux côtés. Il n'est donc qu'un aboutissement lointain de cette évolution, par l'intermédiaire d'un  $\epsilon'$ . Pratiquement le  $\epsilon$  a pour lui l'appui du français et tend à remplacer partout le  $t\dot{y}$  et le  $\epsilon'$ .

La mi-occlusive sonore que je transcris par  $d\dot{y}$  est très différente du groupe  $d + j$  (cf. *papa de Jean*, fig. 24, 2). Elle est plus voisine du groupe  $d + y$  avec lequel elle ne se confond pas cependant. Dans le tracé du mot *diable* le renflement du  $y$  est bien visible sur la

partie postérieure du palais ; il marque bien, après le mouvement de la pointe de la langue qui, en touchant le palais dans sa partie antérieure, a produit l'occlusion dentale, l'existence d'un second mouve-

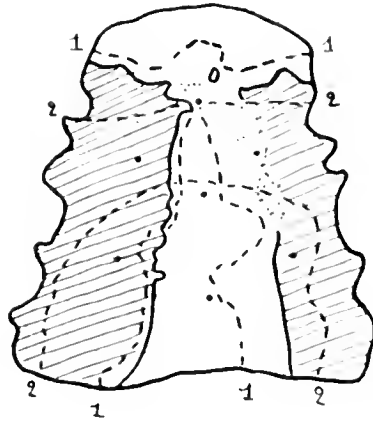


FIG. 24.

*dyê* (gens). — En pointillé : 1. *dyab* (diable).  
2. *Papa de Jean* (prononcé assez vite).

Les points marquent les surfaces que la langue a touchées dans l'articulation de *dyê* sans enlever le talc.

ment articulatoire distinct du premier. Le tracé de la mi-occlusive ne révèle qu'un seul mouvement de la langue, dans la région du *d* ; mais ce mouvement n'est pas assez prononcé pour produire une occlusion complète.

L'étude des tracés obtenus à l'aide de l'*Inscripteur de la parole* confirme ces conclusions. L'arrêt du souffle est bien visible à la ligne de la bouche ; toutefois l'*s* de *sêty* est plus occlusif que le *tý* (fig. 25, B). Il est difficile de distinguer le groupe *dy* (*dyâp*) de la mi-occlusive *dý* (*dýôp*) ; en revanche, dans le tracé de *dj* (*â djô*), l'on peut voir entre l'explosion du *d* à la ligne de la bouche et l'apparition de l'*ô* à la ligne du nez, l'espace vide qui correspond au *j*. Cet espace n'existe guère dans le tracé de *dýôp* (cf. *dê*, fig. 25, D).

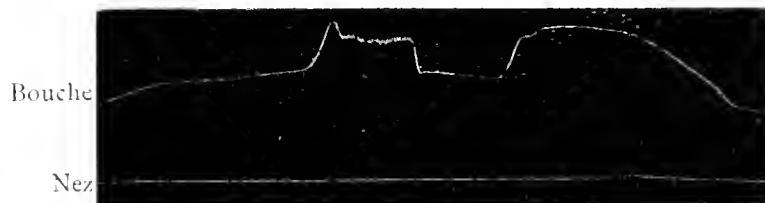
**248.** Dans toute l'étendue de la région ardennaise les mi-occlusives correspondent aux chuintantes françaises *ch, j*, issues des gutturales latines *c, g*, devant *a*.

a) *A l'initiale* : *týâb, tÿâp*, chambre ; *týâ, tÿô*, champ ; *tÿâdêl, tÿâdêy*, chandelle ; *tÿâdli, tÿâdliê*, chandelier ; *tÿâsô*, chanson ; *tÿôr*,

A



B



C

D



E



F

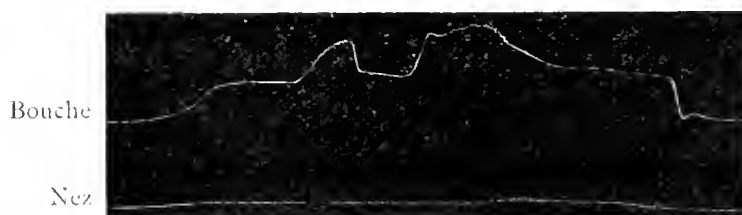


FIG. 25.

A. *tj̃erd̃ji* (charger). — B. *s̃t̃j̃* (sec). — C. *dj̃ôp* (jambe).  
 D. *l̃è dj̃j̃* (les gens). — E. *dj̃âp* (diable). — F. *a dj̃ô* (en disant).  
 Dr. G. Bourgeois, Fumay.

*tjër*, char ; *tjër*, *tjir*, cher, etc. ; — *dyâp*, *dyâb*, jambe ; *dyôn*, *dyôn*, jaune, etc.

b) *En position intérieure*, à l'implosion d'une syllabe : *butjî*, boucher ; *martjî*, marché ; *kutjî*, coucher ; *êkôrtjî*, écorcher, etc. ; *kêrdjî*, *tjêrdjî*, charger ; *bêrdjî*, berger ; *mêdjî*, *mêdjî*, *mâdjî*, *mêdjî*, manger, etc.

c) *À la finale* : *butjî*, bouche ; *furtjî*, fourche ; *plâtjî*, *plêtjî*, planche, etc. ; — *lartjî*, *lartjî*, large ; *mazêdjî*, *mazêdjî*, mésange, etc.

Sur l'*Atlas linguistique*, les mi-occlusives se rencontrent régulièrement dans la Belgique wallonne et exceptionnellement dans l'est de la France. La carte *jaune* présente l'initiale *dj* au point 282 (Nord), dans toute la Belgique, à l'exception des points 294, 293 (au nord), mais avec les points 188 (Ardennes) et 175 (Meuse). Quelques exemples isolés se trouvent dans les Vosges. Au point 146 (Marne), *dôn* provient d'un ancien *djôn* ; dans les Ardennes *gân* est insolite aux points 178, 167. — Au mot *champ*, *te* est noté dans toute la Belgique (sauf aux points 294, 293, 292, au nord) et au point 188 (Ardennes) ; il apparaît aussi dans les Vosges et la Haute-Saône. Le point 146 (Marne) hésite entre *tê* et *tsê*. — Dans la carte *cheveu* il y a eu action réciproque des deux consonnes *tj* et *v* l'une sur l'autre : de là résultent les variantes *tjê*, 190, *tjê*, 184, *tjê*, 194 (Belgique), et *dji*, 146 (Marne).

Les mi-occlusives ont existé en ancien français et se sont réduites à *c*, *j*, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles se sont maintenues dans la région ardennaise où elles tendent à disparaître en vertu des mêmes causes, auxquelles il faut joindre l'influence du français. Les exemples *dôn*, *jaune*, *tê*, *champ*, *dji*, *cheveu*, que M. Edmont a notés au point 146 de l'*Atlas*, dans le département de la Marne, constituent un cas particulièrement intéressant de survivance tardive, avec prédominance de l'élément dental.

**Remarque.** — Au centre et au sud de la région ardennaise les consonnes initiales *c*, *g*, devant *a*, aboutissent respectivement aux mi-occlusives *tj*, *dy*, même quand le mot contient une autre mi-occlusive ou un *y* (voy. au § 265, Remarque) : *tjâdjî*, *tjêdjî*, changer ; *tjêrdjî*, charger ; — *dyavâl*, cage (63 vx) ; *dyay*, noix (19, 20, 26, 27, 30, 38, 39, 49, 51, 52, 62), etc.

**249.** Le groupe final *cc* suivi de *u* aboutit à la mi-occlusive *t̥y̆* dans la région wallonne et à l'extrême sud de mon domaine<sup>1</sup> : *bat̥y̆*, bac, aux articles *abreuvoir*, *évier* ; *b̥t̥y̆*, bec ; *sat̥y̆*, sac. — La forme *s̥t̥y̆*, sec, peut aussi bien être une extension au masculin du type féminin (cf. *fr̥e*, frais ; *rus*, roux, etc.).

Dans la carte *sac* de l'*Atlas linguistique* le groupe *te* se rencontre dans toute la Wallonie au sud des points 199 et 292, jusqu'au point 182 ; il reparaît dans les Vosges (78, 85) ; les variantes *s̥t̥e* (162, 170, etc., Meurthe-et-Moselle) dérivent sans doute du même type. Les formes françaises ont pénétré un peu partout.

**Remarque.** — Le groupe *t + ε*, que j'ai noté *tε*, est bien distinct de la mi-occlusive *t̥y̆*. Ce groupe se rencontre le plus souvent dans des mots demi-savants et dans des patois francisés ; il n'est qu'une imitation grossière d'un son qui se perd : *tea*, chat (41) ; *teô*, chaux (34) ; *teqtuyi*, chatouiller (22, 25, 41, 60, 68, 69), d'un type régional *katuyi* ; *kate*, cage (73, 75, 81), etc.

Mais il se trouve aussi dans les groupes mi-occlusive plus consonne labiale, en particulier devant un *f* : *temij*, chemise (24, 29) ; *temin̥*, cheminée (31, 43) ; *teuaxi*, choisir (29, 30, 36) ; *tefô*, cheval (31, 43, 66, etc.) ; *tefalê*, chevalet (41, 53) ; *tefê*, cheveu (22, 24, 29, 57) ; *tefiy*, cheville (53, 56), etc. Il s'agit là d'un fait phonétique. La mi-occlusive se prononce avec les commissures des lèvres écartées, à peu près dans la position de la voyelle *i*. La consonne labiale exige au contraire l'avancement des lèvres : si le mouvement s'exécute trop tôt, l'oreille perçoit un *ε* après l'occlusion dentale.

Le groupe *ty* est très rarement confondu avec la mi-occlusive : j'ai cependant noté *kut̥y̆ô*, couteau (70), d'un type régional *kutyô*. La forme *plôt̥y̆ô*, peloton, à l'article *dévidoir* (34), est une simple déformation.

**250.** La mi-occlusive sonore *d̥y̆* correspond dans toute la région ardennaise au *y* latin initial ainsi qu'au groupe *d* plus *y* : *d̥y̆in̥s*, *d̥y̆n̥s*, *d̥y̆in̥t* (f.), etc. (voy. au § 283, Remarque II), genêt ; *d̥y̆ini*,

1. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 502.

*djâni*, *djânis*, génisse; *djâv*, *djâvû*, jeu; *djâvdi*, *djâvdi*, jeudi; *djâ*, *djâ*, joug; *djâvot*, joindre, etc.; — *djâ*, jour; *djânsk*, jusque (et *dusk*), etc.

Ce caractère s'étend à toute la Belgique wallonne. Dans la carte *jour* de l'*Atlas linguistique* la mi-occlusive se rencontre à l'initiale au point 270 (Nord) et dans toute la Belgique, sauf au point 294, mais y compris le point 188 (Ardennes); deux exemples sont isolés dans le département des Vosges.

L'histoire de l'évolution de la mi-occlusive sonore a été semblable à celle de la sourde (§ 248). Dès une époque très ancienne l'y initial s'était confondu avec le groupe *dy*, qui a abouti en ancien français au son *dj*: le processus de réduction a été le même pour les deux sons *dy*, *dj*, qui subsistent actuellement dans des aires identiques.

**Remarque I.** — Dans les mots *ardjâ*, *ardjâ*, argent; *burdjâva*, bourgeois, la mi-occlusive pourrait n'être qu'une traduction en patois de la chuintante française; ce son n'existe en effet que dans quelques mots demi-savants; le *c* suivi de *e*, *i*, derrière consonne, est traité comme en français dans les mots populaires.

Toutefois la carte *argent* de l'*Atlas linguistique* présente régulièrement un *dj* dans une aire aussi étendue que celle de *jour*. Cette aire comprend toute la Belgique au sud des points 199, 291, 292, avec les points 188 (Ardennes) et 175 (Meuse); la variante *djy* existe aux points 196, 291, 290, 189, 195, 188, 194, 193, 192, 191, 183, 185, 176 et 174, la variante *djy* au point 198. Un second groupe s'étend dans le département des Vosges (*dj*, 66, etc.; *djy*, 85, 78, etc.). Dans ces conditions il est nécessaire d'admettre que la mi-occlusive est un représentant phonétiquement régulier de la consonne latine; l'occlusive gutturale sonore appuyée a donc subi un traitement différent de celui de la sourde.

**Remarque II.** — Le groupe récent *d + j* est confondu quelquefois avec la mi-occlusive *dj*: *djâ*, *djâ*, déjà, à côté de *dja*, *djâ*; *djâ*, (nous) disions (26, 27, 60, 63), d'un type *djâ*, *djâ*; *djâ*, (vous) dites (9); *djâ* (2), *djâ* (27), vous disiez, etc.

Il s'agit là d'une confusion de deux sons, et non d'une évolution phonétique. Ces cas sont en effet exceptionnels et se rencontrent surtout dans les villages où le patois est fortement attaqué par le français. Cependant le mot *dj̃à* est noté fréquemment dans l'*Atlas* par M. Edmont avec un *djy* initial (292, 199, 194, 162, 183, 185, 176, 195, 192, 198 ; cf. *djy*, 291, *dj̃*, 191). Ces notations diverses, à défaut du *dj*, qui est peu net, semblent représenter une mi-occlusive.

La forme isolée *didj̃*, dix (22), est une fausse forme patoise faite sur le type *dij*, à l'exemple de *òradj̃*, orage.

**251.** Dans les documents anciens de toute la région ardennaise la mi-occlusive *dj̃* est transcrite par le groupe *ig*. Cette transcription est surtout fréquente pour le suffixe *-age*<sup>1</sup>.

AGIMONT. — 1305 : *patronaige*, *patronnaige*, *lesmongnaige* ; 1314 : *servaige*, à côté de *obligons*, (nous) obligeons, *gus*, jus, en bas (voy. WILMOTTE, *Romania*, t. XVII, p. 562) ; 1314 F : *cerkemenaiage*, enquête, *uzaiage*.

HAYBES. — 1258 (Registre de la Collégiale de Molhain) : *vendaige*, p. 58 ; 1293 (Archives départementales des Ardennes, H. 242) : *terraige*, *heritaige*, *lesmoingnaige*.

REVIN. — Suffixe *-age* : *critaige*, 1358-1427, 38, 49, 53, 63, 71, 72, 74, 78, 82, et *heritaige*, 1418, 78, 1427, 82, 1531, 33, *erritaige*, 1413, 73, *yritaige*, 1420, 80 ; *aige*, 1353-1358, 37, 48, 49, 59, et *caige*, 1364, 48, 49 ; *buzaige*, vers 1350, 1, et *usaige*, XII<sup>e</sup> s., 32 ; *gaige*, gage, vers 1350, 3 ; *rapesaige*, repêchage, XII<sup>e</sup> s., 26, 27 ; *sauvaige*, 1531, 33 ; *viaige*, voyage, 1364, 49 ; *vendaige*, 1366, 54 ; *essartaige*, 1440, 90. — Graphies diverses : *vaice*, vache, 1359, 39 ; *lairge*, large, 1364, 49 ; *graise*, (l'an de) grâce, 1363, 44, est une forme demi-populaire. — De même après consonne : *bourgois*, bourgeois, vers 1350, 1, et *boirgois*, ibid., 4, *bourgois*, vers 1350-1531, 2, 5 à 8, 33, 106, etc. ; *argans*, argent, vers 1350, 1, 2 ; *sergant*, sergent, vers 1350-1379, 5 à 8, 25, 28, 29, 67. — A l'initiale, *gardin* est isolé : 1500, 178 à 181, à côté de *gaurdin*, ibid.

ORCHIMONT. — 1257 : *usaige*, *fenaige*, *dommaige* ; 1265 : *vendaige*,

1. WILMOTTE (*Romania*, t. XVII, p. 555) n'a pu expliquer la répartition des formes *-aige* qu'il lisait *-èj*. Le suffixe *-aticum* n'aboutit jamais à *-èj* dans la région ardennaise ; cf. aussi MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, pp. 218-219.

*usaige, terraiige, seuraige, (droit de); 1290 : damaige, terraiige; 1298, lesmoignaiige; 1300 : vendaige, terraiige; 1309 : sarlaiige, terraiige, rendaige.*

BOUILLON. — 1330 : *saige, hommaige, terraiige, birclaiige, lesmonaige.*

CHATEAU-REGNAUT. — 1355 (Archives départementales des Ardennes, G. 10) : *saige, sage, waige, gage, et waigier, gager.*

MÉZIÈRES. — 1251, M 1 : *vendaige, lesmongnaige; 1261, R1 : terraiige, p. 331, lesmongnaige, p. 332; 1264, M 2 : vendaige; 1283, M 5 : lesmou-naige, vendaige; 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609 : foraige (droit de); 1336, G. 160 : vendaige, etc<sup>1</sup>.*

CARIGNAN. — 1384 : *terraiige, dommaige et damaige, vendaige, lesmoi-gnaige; XII<sup>e</sup> s., Statuts d'Ivois-Carignan : beveraige, breuvage, gaige, lesmonaige, dommaige, villaige, journaige (droit de), stellaige (droit de), beritaiige, mouaige (Droits du tholieu d'Ivois, voy. dans Godefroy *muiaige*), sortaige (droit de), brouvaige, breuvage, rendaige, reddition (de comptes), gaignaige, arrieraige, ouvraige, pasturaige.*

**252.** Les variantes du *tʲ* et du *dʲ* sont nombreuses. Dans tout le centre de la région ardennaise les mi-occlusives sont en voie de disparition. Je n'ai pu étudier sur moi-même la série des phonèmes intermédiaires, qui sont étrangers à mon propre parler : le mécanisme de leur production est bien clair.

Le point d'articulation de la mi-occlusive peut se porter en avant ou en arrière. S'il se porte en avant, la langue prend une position voisine de celle de *s* : la mi-occlusive présente un son sillant, que j'ai transcrit par *ts*, *dʒ*. Si l'extrémité de la langue s'avance entre les dents dans la position des spirantes *ʃ*, *ʒ*, la mi-occlusive a le son que j'ai transcrit par *tʃ*, *dʒ*. — Si le point d'occlusion est reporté en arrière, on entend successivement *t'*, *d'*, puis *ɛ'*, *j'*, et enfin *ɛ*, *j*. J'ai choisi pour ces phonèmes de transition une notation aussi claire que possible, sans sortir de l'alphabet usuel : les groupes *ts*, *dʒ*, *tʃ*, *dʒ*, désignent en tous cas des sons simples. — Mais les mi-occlusives *ts*, *dʒ*, *tʃ*, *dʒ*, *t'*, *d'*, peuvent toujours aboutir à *t*, *d* : il suffit pour cela d'une légère exagération dans le mouvement de la langue. Les occlusives *t*, *d*, sont assez fréquentes dans la région ardennaise : à Courtisols (point 146 de l'*Atlas linguistique*) elles ont remplacé les mi-occlusives en toute position. Il semble

1. Ce caractère est également répandu au nord-est de la Champagne (KRAUS, *op. cit.*, p. 16).



même que la série *ts, tʃ, t', t*, soit normale et représente dans mes patois l'évolution strictement phonétique ; la série *ts, tʃ, t', t', t'*, serait prédéterminée par l'existence des correspondants français (voy. p. 22).

Je reproduis intégralement les variantes de quelques articles afin de donner une idée de l'extension géographique du phénomène et de la variété des produits.

#### A) *Mi-occlusive sonore.*

CAGE : *kady', katŷ* ; — *kad'*, 22 à 24, 31 à 35, 37, 38, 42, 44, 46, 53, 56 ; — *kadz̃*, 34, et *kaz̃*, 30, 34 ; — *kadz̃*, 25, 36, 41, 45, 46, 55, 57, 68 ; — *kaj̃*, 29.

De même *siradz̃*, cirage (suivant la femme), *siray* (suivant son mari), 32 ; *siraj* (*j* à demi *b*), 52 ; — *fròmaj*, fromage, 44 ; — *mâj'*, *mây*, mange, 68.

JE : *dz̃*, 25, 30, 34, 44, 45, 53, 55, 68, et *z̃*, 30, 41, 53 ; — *dz̃*, 35, et *z̃*, 35, 45 ; — *d'*, 22 à 27, 31 à 33, 36 à 39, 43 à 48, 50, 52, 55 à 59, 64, 68, 69, 74 ; — *y*, 28, 29, 64, 71, et *y*, 46.

JEU : *džú*, 41, 55 ; — *džú*, 34, *džú*, 35 ; — *d'ú*, 22, 30 à 33, 36 à 38, 42, 43 vx, 46, 47, 53, 56, 57, 64 ; — *j'ú*, 57.

JOUR : *dzur*, 34, 55, 57, et *zur*, 41, *zur*, 25, *jur*, 44 ; — *dzur*, 34, 35 ; — *d'ur*, 33, 37, 38, 42, 43, 45 à 47, 53, 56, 57, 64, 65, 72 ; — *j'ur*, 27, 54, 63, 69.

Comparez *žurně*, journée, 41, et *žurnal*, journal, 41 ; *yurněy*, journée, 92.

Le son *dž̃* est particulièrement fréquent à l'article *javelle* : *dž̃vél*, 22, 25, 30, 31, 34, 35, 41, 45, 53 ; le son *dž̃* à l'article *jaune* : *dž̃ôn*, 41, 45, *dž̃án*, 34, 35. — Un *y* alterne avec *d'* dans le mot *bylèyi*, *bylèd'i*, boulanger, 2. — J'ai noté *d* dans *dân*, jaune, 35, d'un type régional *dýân* (cf. *dôn* au point 146 de l'*Atlas linguistique*) ; *duě*, jouer, 31, à côté de *dýuě* ; *dur*, (il) jure, 34, pour *dýur* ; *bađír* (f.), tas de branchages (52), partout *adýír*, *bađýír*, à l'article *fourneau* ; *gudět*, bourse, 55 (ancien français *bougette*, d'où *budget*) ; *dašif*, gencive, 34, 46, en général *dýasif* ; *dôyt*, Joigny (p. 63) ; *dĩmad*, dans la phrase « c'était pour les dimanches, donc », au point

20; *d*, je. dans la phrase *ĕs ki d dijĕ*, que disais-je (13); *fôrdrĕn*, forgeron (31); *dĕrvĕn* (f.), dévidoir, d'un type *dĕrvĕn* (34, 35). Dans le mot *sĕ madb<sup>1</sup>*, Saint-Menges (p. 73), l'occlusive est suivie d'un souffle. L'article *je* présente un nombre assez considérable d'exemples de cette transformation.

Les cartes *âge*, *jour*, de l'*Atlas linguistique* présentent des variantes nombreuses : *ġ* (291), *dġ* (182), et, avec l'assourdissement de la mi-occlusive en position finale, *tĕy* (290, 189, 194, 191, 192, 195, 188), *tġ* (197); — à l'initiale, *dġ* (270, 290, 196, 193, 192, 187, 183), et *dġ'* (176). Il est très difficile d'apprécier la valeur exacte de ces graphies.

### B) Mi-occlusive sourde.

HACHE : *atĕ*, 25, 29; *batĕ*, 58; — *ats*, 30, 34, 41, 46; — *ats*, 35; — *at'*, 11, 32, 33, 37; — *ae'*, 47, 54, 63; *bae*, 83, 84, 86, 90, 92.

CHAMP : *tsâ*, 34, 35, 46, 55, 57; — *tġâ*, 35; — *t'â*, 22 à 24, 32 à 34, 37 à 39, 41 à 43, 45 à 50, 52, 53, 56, 57, 64; — *ĕâ*, 54, 63, 77.

CHARIOT : *tġĕr*, 35; — *t'*, 18, 23, 27, 31, 32, 36 à 38, 42 à 54, 56, 57, 64, 84; — *ĕ'ĕr*, 63, 84, 92.

CHAT : *tġa*, 34, 46, 55, 57; — *tġa*, 35; — *ta*, 21, 24, 31 à 33, 37, 42 à 45, 47, 53, 56, 64; — *ĕ'a*, 54; — *s'a*, 53.

Sur la carte *champ* de l'*Atlas linguistique* les variantes sont peu nombreuses et assez énigmatiques : *tġ* (199, 197), *tĕy* (290, 195, 189, 185, 190, 182), *kġ* (291).

La mi-occlusive sourde est articulée avec plus d'énergie que la sonore : elle présente des cas moins nombreux de déformation. J'ai relevé quelquefois à l'initiale un *ġ* : *ġakĕ*, chacun; *ġarpĕtyĕ*, charpentier; *ġô*, chaud, etc., au point 35; *ġmĕ*, chemin, 30, etc. — En position finale j'ai noté *tĕ*, qui est une variété assez rare du *t mouillé* : *katĕ*, cage, 85. La dernière étape avant la dentale est marquée

1. Sur une évolution analogue dans l'Ouest de la France, voy. la *Revue des patois gallo-romans*, t. I, p. 202, et l'Abbé ROUSSELOT, *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, p. 188.

par le type *gwath*, gorge (12). — L'occlusive *t* est exceptionnelle dans *tès*, ficelle liée au bout du fouet, à l'article *fouet*, 35 (ce mot correspond comme forme au français *chasse*); *tîrti*, essayer la vaiselle, 35, exactement *toucher*; *têdžî*, chargé (35); *tât*, (il) chante, *êtîl*, *êtîl*, ridelle (exactement *échelle*, 34); *pôrti*, porcher, *gâtî*, gaucher (35). A la finale j'ai noté *lât*, paresseux, exactement *lâche* (18); *gôt* (45), *gât*, *gas* (35), gauche, et *but*, bouche; *rôt*, roche (45); *pôt*, poche (38); *blât êpin*, aubépine (35).

Dans quelques cas très rares une occlusive dentale pure a été confondue avec sa variété mouillée : *plêt'*, (il) se plaint, dans la phrase « il se plaint toujours », où il a pu y avoir assimilation au *d'* de *tudýur* (84) ; le groupe *ty* est devenu *t'* dans *gutt'èr*, gouttière (89).

Les mi-occlusives sont rarement signalées par les instituteurs : à Nouzon (arrondissement de Mézières, canton de Charleville), jour, jardin, jambe, sont transcrits *diour*, *diardin*, *diambe*, à côté de *neigje*, neige, *ghé*, je ; à Francheval (Sedan, Sedan-sud), on prononce *dj en adoucissant très fort le d* ; à Signy-Montlibert (Sedan, Carignan), on dit *tch*, *dg*. En dehors de ces exemples qui touchent à mon domaine le son *tʒ* est noté une fois à Givry (Rehethel) dans *agatzîe*, engager ; encore « ce défaut ne s'observe-t-il que chez les vieillards et tend à disparaître ». On peut donc considérer que les villages étudiés par moi dans le département des Ardennes marquent l'extrême limite du maintien des mi-occlusives vers l'ouest.

OCCLUSIVES : *b, p; d, t; g, k*.

**253.** Quelques remarques générales s'appliquent à l'ensemble des occlusives :

1° Comme en français les occlusives sourdes ne sont pas complètement sourdes ; l'implosion et quelquefois une partie de la tenue sont occupées par les vibrations du larynx.

2° Comme en français le larynx vibre avant l'explosion d'une occlusive sonore. Ce fait est surtout visible pour les occlusives en position initiale.

3° Les occlusives finales, qui sont généralement sourdes, se pro-

noncent avec une énergie particulière. L'oreille distingue souvent l'explosion de l'implosion, et j'ai noté des consonnes doubles, c'est-à-dire des consonnes longues.

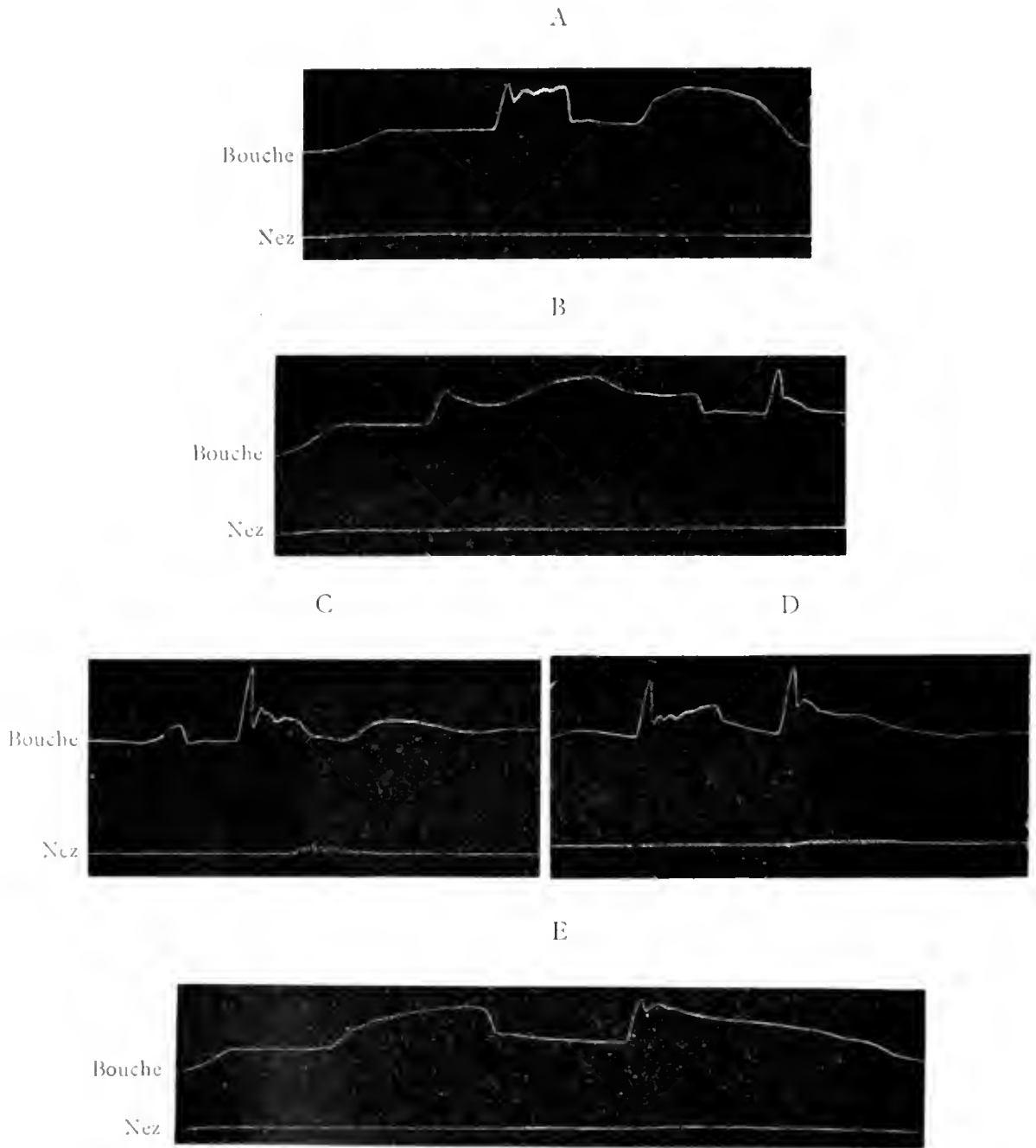


FIG. 26.

A. *buté* (bouche). — B. *dijét* (dix-huit). — C. *apuyi* (empoigner).  
D. *kèkè* (quelqu'un). — E. *ît* (huit).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

**Remarque.** — Au point 78 une occlusive sourde placée à l'implosion d'une syllabe est souvent aspirée : *małt<sup>b</sup>oā*, bourdon ; *maɾt<sup>b</sup>ē*, marteau ; *t<sup>b</sup>uūē*, tonneau ; *tuk<sup>b</sup>à*, (ils) frappent de la tête (les veaux) ; *ôłp<sup>b</sup>ôɾ*, autre part, ailleurs, etc. Je note aussi *k<sup>b</sup>ô<sup>ξ</sup>*, (on) cause ; *l<sup>ξ</sup>z* ôł *k<sup>b</sup>ô*, les autres coups, autrefois ; *puł<sup>b</sup>ô*, plutôt ; *r<sup>ξ</sup>k<sup>b</sup>ă*, (on) tille (le chanvre) ; *k<sup>b</sup>ā*, une machine qu'on fait aller, etc. (Archives de la Parole, D. 97 ; le disque a été exécuté par mon sujet lui-même). M. F. Brunot a remarqué la même prononciation à Chiny (point 73) ; elle est moins sensible dans les disques que nous y avons enregistrés.

Les occlusives se distinguent d'après leur point d'articulation en *occlusives labiales*, *b, p* (les lèvres exécutent le mouvement d'occlusion), en *occlusives dentales* et en *occlusives gutturales* (la langue, venant se coller sur la voûte palatine dans la région des dents ou du palais mou, interrompt le passage de la colonne d'air).

### Occlusives labiales : *b, p*.

**254.** Les occlusives labiales, *b, p*, s'articulent comme les consonnes françaises correspondantes. L'occlusion est produite par la fermeture des lèvres qui s'ouvrent ensuite brusquement.

**255.** Dans quelques villages wallons situés à l'extrême nord de la région ardennaise, un *p* final correspond au groupe latin *p* plus *y* : *krēp*, crèche ; *ēp*, hache (1, 3) ; *lēp*, lèvres. — Il faut peut-être joindre à ces mots *ērēp*, arroche. Le mot *apí*, rucher, qui se présente dans le centre de la région ardennaise sous la forme *ôpí*, est savant (français *apier*).

Dans la carte *hache* de l'*Atlas linguistique* le type *ēp* ne se rencontre plus que dans l'extrême est de la Wallonie (193, avec la variante *hēp*, 191, 190) ; *āp* est isolé au point 280 (Nord) et se retrouve exceptionnellement dans quelques points picards<sup>1</sup>. Les exemples que j'ai relevés de cette forme constituent des cas de survivance dans des villages très éloignés de l'aire *ēp* de l'*Atlas*.

1. Sur le type *ape*, français *ache*, voy. A. THOMAS, *Mélanges d'étymologie*, p. 66.

Ce trait est caractéristique du dialecte wallon<sup>1</sup> dès une époque très ancienne : *sapias* est glosé par *seps* dans les *Gloses de Darmstadt* (voy. WILMOTTE, *Mélanges offerts à Gaston Paris*, pp. 240-241). On doit expliquer la chute de la consonne finale par cette loi générale des parlers wallons : dans un groupe de consonnes finales la prédominance appartient toujours à l'élément implusif et le groupe est réduit par la chute de l'élément explosif (voy. aussi au § 228).

**Remarque I.** — Une occlusive labiale disparaît :

1° Au centre et au sud de la région ardennaise, dans les groupes *pl*, *bl*, situés à la finale (§ 221).

La même tendance est sensible à l'époque actuelle dans le mot *mâdl*, manne, qui, à côté du type *mâd*, présente la variante *mâal* (41), où l'occlusive dentale disparaît devant *l*.

2° Au centre du domaine ardennais, après la nasale *m* (*d'yam*, jambe. § 269).

**Remarque II.** — Dans *ubyô*, *ubyô*, houblon (d'un type *hobilbon*, dans Godefroid, Complément), et *pópyô*, papillon, les groupes *by*, *py*, sont récents : l'*i* étymologique a disparu par analogie avec les variantes *vîyâd*, *vîâd*, viande, *myêt*, *myêt*, etc. (§ 69).

Le mot *byôk*, prune (\**bolluccam*, MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 27), est d'origine incertaine ; il peut provenir, comme le mot *quetsche*, de l'est de la France, où les groupes *pl*, *bl*, *fl*, *gl*, deviennent respectivement *py*, *by*, *fy*, *gy* (HORNING, *Die östfranzösischen Grenzdiakete*).

**Remarque III.** — Un *b* se rencontre quelquefois à l'initiale au lieu d'un *w* : *bîyô* (m. pl.), bardane (62, 72), d'un type régional *wîyô* ; *barôkya* (5), bâton avec lequel on abat des noix (cf. *warokai*, même signification, dans le *Lexique d'AUBRY*) ; et *Bagimont*, *Wangi-cisus mons* en 817 (p. 65, note 1).

**Remarque IV.** — Un *p* devient sonore en position initiale dans

1. Il a été relevé également dans l'est de la France (MEYER-LUBKE, *Gr.*, t. I, p. 454 ; HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXVII, p. 151).

le mot *bòkèt* (f.), buis (64), exactement *Pâquette* ; entre voyelles, dans les mots *rèzibèl*, érysipèle (40), et *tšabrùl* (9), coiffe d'un tas de blé, à côté de *tšapral* (12), exactement *chaperolle*. — La forme *pòlè*, bolet, champignon (42), est sans doute un emprunt maladroit au français.

**Remarque V.** — Une occlusive labiale remplace à la finale une spirante dans un certain nombre d'exemples : *t'âb* (t.), chanvre (27) ; *kulup*, couleuvre (4, 9), d'où *kulupya* (9), *kulubya* (4), orvet ; *pètráp*, betterave, et *râb*, rave (66) ; *rabùdi*, pelotonner (34), est le contraire de *dèvudi*, dévider. — La forme *agrap*, agrafe (9), se retrouve en ancien français.

J'ai noté au § 227 les causes physiologiques de cette transformation.

### Occlusives dentales : *d, t*.

**256.** Dans l'articulation des occlusives dentales la pointe de la langue s'appuie contre les dents d'en haut, tandis que le dos de la

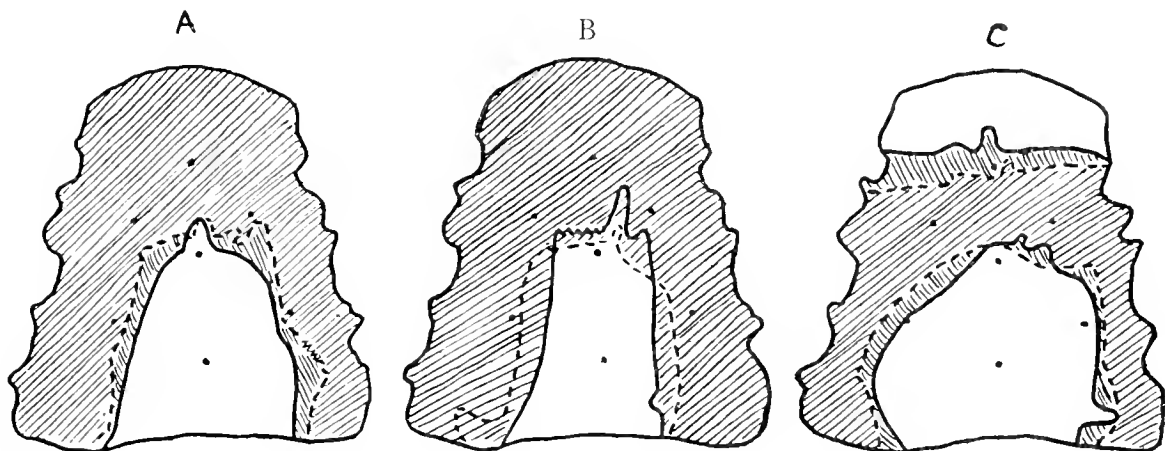


FIG. 27.

A. 1. *Tard*. — 2. *En retard* (pointillé). — B. 1. *Dard*.  
2. Le pointillé représente une prononciation plus énergique. — C. 1. *Mon centre*.  
2. *Apprendre* (en pointillé).

langue s'étale largement sur la partie antérieure du palais. Le *d* et le *t* ardennais ne se distinguent pas, à l'oreille, du *d* et du *t* parisiens : mais ils tendent à se mouiller.

Sous l'influence d'un phonème suivant le point d'articulation des dentales peut se déplacer vers la partie postérieure du palais; les groupes *tr*, *dr*, fournissent un exemple caractéristique de ce fait (tracé des mots *mon ventre*, *apprendre*; Fig. 27).

**257.** Les dentales ont été traitées dans les parlers ardennais comme en français. Le *t* final a disparu dans la plupart des cas : cependant les documents du moyen âge continuent à le maintenir dans l'écriture jusqu'à une époque tardive. Je ne publie qu'une faible partie des exemples que j'ai recueillis.

AGIMONT. — Désinence verbale; futur : *demorrat*, (il) demeurera, 1305; *siéral*, (il) siéra, 1314; *serat*, *raporterat*, (il) sera, rapportera, 1314 F. — Participe passé : *otroiet*, *entendut*, 1305; *concut*, *depriet*, connu, prié, 1314; *trouvet*, *priet*, 1314 F. — Noms : *foit*, foi, 1305, 1314; comparez *accorde*, accord, 1314.

*Fausse graphie* : *samedit*, 1300.

MOLHAIN. — Désinence verbale; indicatif présent : les formes *at*, (il) a, *vat*, (il) va, sont constantes; futur : *ferat*, *voirat*, (il) fera, verra, 1614 (Registre déposé aux Archives de la Collégiale). — Participe passé : *ordonneit*, *donnet* et *concedeit*, *doneyt* et *concedeit*, 1504 (Archives du département des Ardennes, G. 81). — Noms : *marit*, mari (ibid.); *pret*, pré, se trouve partout.

*Fausse graphie* : *autel*, autel, 1504 (G. 81).

HAYBES. — 1293 (Archives du département des Ardennes, H. 242) : Désinence verbale; futur : *serat*; prétérit : *laissat* (forme analogique). — Participe passé : *priet*, *donet*, *acordet*, *assenet*, assigné, *departit*, partagé. — Noms : *abet*, *veritel*, *Premonstret* (ordre de).

REVIN. — Désinence verbale; indicatif présent : *at*, (il) a, vers 1350, etc., 5, 12, 51, 56, 58, 62, 65, 72, 75, etc.; *donnet*, (il) donne, 1443, 94; *demeuret*, (il) demeure, 1364, 48; *savet*, (ils) sauvent, 1370, 63; futur : *courat*, (il) courra, 1366, 51; prétérit : *raportal*, *renoncat*, *trepasat*, 1364, 48; *raportal*, 1366, 51; *achelat*, 1368, 56, 57; *portat*, *assenat*, (il) assigna, 1368, 60; *renoncat*, 1370, 62; *acordat*, *prial*, 1379, 67; *demandat*, 1379, 68, etc., etc. — Participe passé : *marchiet*, 1264, appendice à la pièce 4; *raportet*, 1350, 34; *laiet*, laissé, 1364, 48; *paiet*, 1366, 51; *raportet*, 1366, 53; *rapportet*, 1367, 55; *acheteit*, 1368, 56; *livret*, *paiet*, *asenet*, assigné, 1368, 58; *donnet*, 1416, 76; *demandeit*, 1418, 78, etc.; *dormit*, XII<sup>e</sup> s., 28, etc.; *vendut*, 1264, appendice à la pièce 4, et 1368, 58, 1370, 62, 1418, 78; *recandut*, 1418, 79; *reconut*, 1373, 66, et



*recounut*, 1426, 72; *rendut*, 1418, 77. — Noms : *abet*, abbé, *foit*, foi, *moitiet*, 1264, appendice à la pièce 4; *moitiet*, XII<sup>e</sup> s., 12, 16, 1353, 37, 1366, 52, 1367, 55, 1368, 59, etc.; *marit*, 1364, 49, 1379, 67; *pret*, pré, 1351, 35; *volantet*, volonté, 1364, 48, 1366, 52, 1367, 55; *escul*, écu, 1368, 57, etc., etc.

*Fausse graphies* : *partiet*, parties, XIV<sup>e</sup> s., 24; *lundit*, lundi, XIV<sup>e</sup> s., 28; *loit*, loi, 1364, 48; *costet*, côté, 1368, 58, et 1428, 83; *decet*, décès, 1368, 60; *jadit*, jadis, 1379, 67; *Billbetwat*, Billuart, nom d'homme, 1445, 96.

*Cas où un t final se prononce d'une manière certaine* : *dit*, (en la dite ville), XII<sup>e</sup> s., 28; *fait*, (et fut faite cette vesture), 1363, 44; *descurdit*, susdite, 1368, 58; *fait*, faite, 1426, 72; *ledit*, (ladite maison), 1416, 76; *quit*, (il) quitte, 1418, 79; *Jebeuet*, Jeannette, 1420, 80, et *Jebeuet*, 1440, 91; *tout*, toute (sa vie), 1428, 83, et ibid. *fault*, faute; *suît*, suite, 1428, 84 et 85; *fait*, faites, 1433, 88; (elle s'at) *fait mort*, 1443, 94. — De même *amend*, amende, XII<sup>e</sup> s., 28.

ORCHIMONT. — Désinence verbale; indicatif présent : *at*, (il) a, 1290, 1300. — Participe passé : *laisset*, 1254; *donnet*, *nommet*, 1290; *cut*, *vendut*, 1254; *tenut*, 1290. — Noms : *foit*, foi, 1254; *moitiet*, 1290, 1300; *marit*, 1300.

CONS-LA-GRANDVILLE. — *contenut*, *donnet*, *otroiet*, 1265.

BOUILLON. — *fondet*, fondé, 1330.

BOHAN. — 1361 (Archives départementales des Ardennes, G. 15) : *quitteit*, *renouciét*, *donneit*, *otroiet*, *accordeit*; — *moitiet*.

MÉZIÈRES. — Désinence verbale; indicatif présent : *at*, (il) a, 1260, Jandun, Cart. St P., fo 44 r<sup>o</sup>, 1264, M 2, 1265, Cart. St P., fo 176 r<sup>o</sup>, 1284, M 6, etc., etc.; *obliget*, 1284, M 6, etc.; prétérit : *renousat*, 1284, M 6, etc.; cf. *quit*, (il) quitte, 1260, Launois, Cart. St P., fo 43 v<sup>o</sup>, où le *t* se prononce sûrement. — Participe passé : *vendut*, 1260, Launois, Cart. St P., fo 43 r<sup>o</sup>, 44 v<sup>o</sup> (et ibid., *reçut*, *delivret*, fo 43 v<sup>o</sup>), 1276, M 4, 1283, M 5, 1291, Cart. St P., fo 188 v<sup>o</sup>, 1294, ibid., fo 190 v<sup>o</sup>, 1296, M 9, etc.; *reçut*, 1264, M 2; *asenet*, assigné, 1276, M 4, et *acenet*, 1283, M 5, 1284, M 6; *renunciét*, 1284, M 6; *plaidiet*, 1274, M 3; *noumet*, nommé, *establit*, 1276, M 4; *tenut*, 1283, M 5; *cut*, 1284, M 6; *estet*, 1288, M 7; *establit*, *meut*, mù, 1289, RI, p. 395; *trovet*, 1293, M 8; *volut*, 1294, Cart. St P., fo 121 r<sup>o</sup>, et encore *cesset*, cédé, 1370, G. 74, etc., etc. — Noms : *Esperit*, (Saint) Esprit, 1244, Cart. St P., fo 34 v<sup>o</sup>; *foit*, foi, 1251, M 1, 1284, M 6, 1299, RI, p. 466; *moitiet*, 1251, M 1, 1264, M 2, 1299, RI, p. 465; *seurteit*, 1274, Cart. Signy, p. 534, et *surtet*, 1284, M 6, 1288, M 7, *seurtet*, 1296, RI, p. 457; *veritet*, 1276, M 4, 1292, RI, p. 436, 1296, ibid., p. 437, 1299, ibid., p. 463, etc.; *volentet*, volonté, 1284, M 6; et ibid. *gret*, gré, 1296, RI, p. 457;

*jurct*, juré, *communautet*, 1292, RI, p. 136; *autoritct*, *contct*, comté, 1296, RI, p. 137; *lct*, lé, largeur, 1299, RI, p. 163, etc.

*Fausse graphie* : *maistict*, métier, 1289, RI, p. 398<sup>1</sup>.

FLORINVILLE. — 1211 : *doneit*, *ascenit*, assigné ; *recognol*, reconnu. — Cf. *ent*, entre (préposition).

CHUXY. — 1247 : *locit*, loué ; *sacleit*, scellé.

CARIGNAN. — 1384 : *aît*, (il) a ; — *esteit*, été ; *vendut* ; — *greit*, *volentct*, *abbct*. — Dans les « Statuts d'Ivois » les graphies sont plus nettes : *at*, (il) a ; *payerat*, (il) paiera, *poucrat*, (il) pourra (Charte d'Ivois, 23), *serat*, *accomplirat*, *perderat*, *vanderat*, *prenrat*, *produirat*, *vouldrat*, *appelle-rat* (dans les vingt premiers paragraphes de la Charte), etc., etc. ; et *assaulte*, (il) assaille ; *remecte*, (il) remet ; *ensuyte*, (s'ensuyte les droicts, etc.) ; — *layet*, laissé, etc. ; — *statute*, le statut (de la gabelle, des fours) ; *contract*, *contractes*, contrat.

La conservation du *t* final est attestée en Picardie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle (MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 501, cite des rimes telles que *moraliteit* : *Müssigkeit*) ; l'*Anonyme de 1624* reproche aux wallons de prononcer *étroite* pour *étroit* (le chemin de vie est estroite), et *aimère* Dieu pour *aimer* Dieu (THUROT, *De la prononciation française*, t. II, p. 14). Enfin dans sa *Lettre à Grégoire*, Aubry, curé de Bellevaux (village situé à dix kilomètres au nord-est de Bouillon), écrit : « On prononçait autrefois toutes les lettres finales ; mais la prononciation française a été adoptée à cet égard depuis environ cinquante ans. » (Voy. *Revue des Langues romanes*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, t. XIV de la collection, p. 66). C'est donc vers la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que le *t* final aurait disparu dans les parlers wallons.

**258.** Le maintien tardif du *t* final explique sa généralisation comme marque du féminin dans les adjectifs et les participes : *krut*, crue (à côté de *krus*) ; *fyèrt*, fière ; *mürt*, mûre, matura (62, etc.) ; *newart*, noire (59) ; *surt*, sure, aigre (55), etc. ; — *asît* (6, 12, 17), *asût*, (25), assise ; *batijît*, baptisée (21) ; *tyût*, chue, etc.

La désinence féminine *t* a gagné jusqu'aux pronoms : *sêlsît*, *stêlsît*, *sâtsît*, *stîsît*, celle-ci ; *sêllat*, *stêllat*, *stîlat*, celle-là ; — et

1. Dans le nord-est de la Champagne le *t* final subsiste rarement (KRAUS, *op. cit.*, p. 35) ; mais il est souvent conservé à Reims (*ibid.*, p. 36).

même des noms : *skòrît* (f.), fouet (21) ; *quît*, fenouil (18), confondu avec *l'anis* ; *sêdyût* (f.), pommes de terre que l'on récolte à la *Saint-Jean* (92).

Dans l'*Atlas linguistique* la carte *celle-là* est assez confuse. Le féminin est distingué du masculin par un *l* final ; j'ai relevé moi-même le type *sêllal*, qui s'étend dans le nord de la France et en Wallonie. Dans les départements lorrains le *t* final se rencontre au masculin comme au féminin.

Les exemples sont déjà nombreux à l'époque ancienne, en particulier dans les participes en *-u* : AGIMONT : *seute*, sue, de savoir, 1305 ; *conute*, connue, 1314, et *cognuculte*, 1314 F. — REVIN : *connute*, connues, 1433, 88 ; *comparute* : comparue, 1459, 131. — MÉZIÈRES : *escheutes*, échues, 1299, M 12. De même : *deute*, dette, 1317, M 18 (cf. pour la formation le français *chute*).

**259.** Il faut sans doute rattacher au même fait le maintien du *t* et en général de toutes les consonnes finales dans les formes verbales qui portent l'accent sur le radical : *bat*, (il) bat ; *pat*, (il) pend ; *párt*, (je) pars, en Wallonie *pôt* ; *êtêt*, (il) éteint (84) ; *sòrt*, il sort, en Wallonie *sôt* ; *tat*, (il) tend, (tu) tends, tends (impératif), etc. ; — *eurd*, (l'eau) sourd (84) ; *mòrd*, (il) mord (86) ; *töd*, (il) tond (83) ; *fêd*, (il) fend (61) ; *rêpâd*, (il) épand le fumier (59), etc. — De même *dòrm*, (il) dort, en Wallonie *dwám* ; *sêrv*, (il) sert, en Wallonie *syêv*, etc.

Dans la carte (je) *pars* de l'*Atlas linguistique* le type *part* alterne avec des formes « je m'en vais » dans tout le nord et l'est de la France ainsi qu'en Belgique.

J'ai noté ce fait à l'époque ancienne dans la Charte d'Ivois, 6 (*Statuts d'IVOIS-CARIGNAN*) : *rompe*, (celui qui) rompt.

Il s'agit là d'une extension du radical des formes faibles aux formes fortes du verbe, et sans doute d'une influence directe de l'infinitif sur l'indicatif présent. Mais il n'est pas douteux que ce caractère morphologique n'ait été facilité dans la plupart des verbes par un fait purement phonétique, le maintien du *t* à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent.

**Remarque.** — Un *t* final subsiste dans certains mots : *kòlibèt* (f.), quolibet, à l'article *fable* (59), est un mot savant ; *tut* (*nè du tut*), pas du tout (27), présente en français une particularité analogue (*tuʒ*, tous, à la pause).

La forme *alfabèt*, alphabet (84), est le résultat d'une contamination avec le vieux mot *croisette*, dont le sens est le même (voy. à l'article *croix*).

**260.** Le *t* est tombé dans le groupe final *ts* (ʒ) dès les plus anciens documents.

MÉZIÈRES. — 1251, M 1 : ʒ alterne avec *s* dans les mêmes mots : *painʒ*, pains ; *abbeʒ*, abbes ; il est souvent placé au hasard : toutes ces choseʒ devant *diteʒ* li devant dit *Hucʒ*, etc. — Les chartes postérieures présentent un état de choses analogue <sup>1</sup>.

FLORENVILLE. — 1244 : ʒ est remplacé dans la plupart des cas par *s*.

CHINY. — 1247 : l'alternance ʒ, *s*, est à peu près régulière ; mais on trouve *Lambers* à côté de *Lamberʒ*.

**261.** Un *g* a abouti à *d* dans le groupe *ngr* : *d'ýòt*, joindre, *rid'ýòt*, rejoindre, sont les seuls mots qui présentent cette transformation. La consonne a été généralisée dans toute la conjugaison du verbe *joindre* : *d'ýòdā*, joignant (6) ; *rd'ýòdu*, rejoint, en Wallonie, et *rd'ýòvèdu*, au sud (*joindant* : MOLHAIN, 1504, Archives départementales des Ardennes, G. 81 ; 1446, 1598, 1614, dans le Registre déposé aux Archives de la Collégiale de Molhain ; REVIN, 1447, 100, 1451, 112).

**Remarque.** — En Wallonie le verbe *prendre* a conservé dans toute sa conjugaison le *d* étymologique : *purdò*, *pèrdu*, *purdè*, prenez, etc.

Il en est de même dans tous les documents du moyen âge : *predans*, prenant, REVIN, 1110, 90 ; *reprendons*, (nous) reprenons, ORCHIMONT, 1290 ; *preudoit*, (il) prenait, MEZIÈRES, 1311, G. 159 ; *preudoient*, (ils) prenaient, 1348, G. 147, etc.

1. Dans le nord-est de la Champagne la confusion de *s* et de ʒ est un fait accompli dès la même époque (KRAUS, *op. cit.*, p. 35).

**262.** Un *d* insolite apparaît au centre de la région ardennaise après une voyelle nasale : *fôd*, fourche (57), d'un type régional *fôn* (français *fouine*) ; *pêrsôd*, personne (37, 46, 48, 57) ; *rêd*, raine, à l'article *rainette* (59, et sans doute 68) ; *râgêd*, rengaine, à l'article *fable* (68) ; *vîlêd*, vilaine (58) ; *duzêd d'û*, douzaine d'œufs (41), etc. — Le féminin *plêd*, pleine, qui est répandu un peu partout, doit peut-être s'expliquer à part.

Ces exemples sont exceptionnels. Ils proviennent d'une fausse correction. Le groupe *m* plus *b* aboutit à *m* dans les parlers champenois (*dýam*, jambe, au § 269) ; le groupe *n* plus *d* devait théoriquement aboutir à *n*. Je n'ai relevé qu'un seul cas bien net de cette transformation : *sên*, cendre. Quoique l'intercalation d'un *d* dans le groupe *nr* ne soit pas régulière dans mes patois (§ 216, 2°), les variantes du mot *cendre*, *sêl* (2, 21), *sêt* (10, 11, 16), *sêd* (23), ne peuvent guère s'expliquer qu'à partir d'un type primitif \**sênd*. Le mot *dévidoir* présente aussi les variantes *dýêlôn* (f.), *dýêlêwên* (f.), et *dýêlôd* (74), *dýêlât* (71, 76) : le type primitif semble bien être *girouante*. *Borne* se dit *bôn*, *bun*, en Wallonie, et *bôd*, *bôt*, *bâl*, au sud de la région ardennaise (voy. HORNING, *Mélanges Wilmotte*, Paris, 1910, t. I, p. 232) ; les formes anciennes sont *bonnes*, ORCHIMONT, 1265, AGIMONT, 1314, avec le verbe *aboneis* (fins, bonnes et desoivres ; lieux desoivres et aboneis), et REVIN, 1531, 33. Le type *borne* aurait abouti en Wallonie à des formes toutes différentes (cf. *kwan*, *kôn*, corne) : les formes actuelles représenteraient un ancien *bonde*. Enfin, aux articles *déjeuner*, *goûter*, *dîner*, *souper*, j'ai relevé *marêd* (f.) ; l'instituteur de Villers-sur-Bar (arrondissement de Sedan, canton de Sedan-sud) a noté *mareine* (f.), *goûter*. D'ailleurs ce traitement du groupe *nd* se retrouve dans le nord de la France et en Wallonie<sup>1</sup>. Les cas de fausse régression que j'ai réunis constituent pour le centre de mon domaine le témoignage le plus sûr de l'existence d'un caractère phonétique aujourd'hui presque complètement disparu.

1. Pour le picard le type régional est *vên* dans la carte *vendre* de l'*Atlas linguistique* ; voy. aussi HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XV, p. 500. Pour le Wallon, voy. HORNING, *Literaturblatt*, 1892, p. 342 ; WILMOTTE, *ibid.*, 1893, p. 12 ; *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XIX<sup>2</sup>, p. 81 ; et G. DOUTREPONT, *Étude sur Jean de Hemricourt*, p. 60.

**Remarque I.** — Un *t* intervocalique devient sonore dans les mots *adômê*, *adamê*, entamer (Voy. aussi à l'époque ancienne *garandir*, dans le Registre de REVIN, 1456, 124, et les exemples réunis au § 193). — Le groupe *tr* aboutit à *dr* dans *pûdrêl*, poutrelle (18); *dracîy*, (f.), tisonnier, est une déformation de *krawîy*, *grawîy*; *êglâdyê*, églantier (12), est un mot français écorché.

**Remarque II.** — Le *t* peut s'allonger exceptionnellement par suite d'une prononciation emphatique : *battwâr*, battoir (62); *guttÿêr*, gouttière (86, 89); *battÿaô*, bateau (55); *fôttÿâ*, faucheur (85), etc. Au point 85 M<sup>me</sup> Rondache, âgée de quatre-vingt-huit ans, allonge ainsi toutes les consonnes intérieures situées à l'implosion de la seconde syllabe d'un mot dissyllabique. Ce phénomène provient sans doute de l'intensité particulière de l'accent initial. Je l'ai étudié dans le chapitre consacré à la *Réduction des consonnes doubles*.

**Remarque III.** — Un *t* insolite se rencontre dans *kylut*, couleuvre (1, 2, 5 à 8; voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 31); *krêt*, grappe (79, 93), etc. Il s'agit là de déformations isolées. — L'expression *rapôrt a*, rapport à cela (84), est d'origine livresque.

En revanche un *t* a disparu dans *tuswît*, tout de suite (17, 25, 32, 36, 48, 84, 86), par dissimilation. Il y a eu assimilation au contraire dans *tutmêm*, tout de même (8). Dans les mots du type *dêtÿê*, (*dê d tÿê*, *dê t tÿê*), chiendent, exactement *dent de chien*, la réduction de la consonne double est régulière. Il en est de même dans *kêtÿôs*, quelque chose (14, 37, 81, etc.; pour le passage du *k* à *t*, cf. *kêtkô*, 27, *kêt'kô*, 21, *kêt'fwa*, 42, 43, 53, 81, etc., quelquefois).

**Remarque IV.** — Le groupe difficile *sr* a été résolu par l'insertion d'un *t* dans *kastrôl*, casserole (93); cf. en français *être*, etc.

**Remarque V.** — La préposition *de* s'agglutine fréquemment au début ou à la fin des mots : *du*, où, (je ne sais) où (aller, 87); *du sk* (85), et *du du*, (je ne sais) où (ils sont, 88); *du d du s ku*, (je ne sais) d'où (tu deviens, 83), etc.; *du d tÿsi*, (il sort) d'ici (84); *dudpu* (17), *dudpwi* (86), *dâd'pwi* (87), depuis; *dÿvri*, (jours) ouvriers (91); et peut-être *dÿyô*, cor au pied (13), mot à mot

*oignon* ; ce mot peut aussi être un dérivé de *dōy*. Par étymologie populaire, le *porte-serpe* (*pwat sōrpě*) est devenu au point 36 un *pwat d sōrpě*. — A la finale le préfixe féminin *-oire* présente un *d* insolite : *týčsurd* (*týčsurt*, *týčsárt*), *pěturd*, ficelle attachée au bout du fouet, à l'article *fouet*, exactement *\*chassoire*, *\*pétoire* ; *batárd*, *batárd*, battoir ou verge du fléau, au mot *fléau*, mot à mot *battoire*, etc.

Dans le mot *drôlement* (*dròldimě*, 13 ; *dròlděmā*, 83), il y a eu répétition du *d* initial.

**Remarque VI.** — *Grandement* aboutit à *grāmā* (25), avec le sens de *beaucoup*. Les dentales tendent à disparaître quand elles constituent le premier élément d'un groupe : M. l'abbé ROUSSELOT signale à Paris comme une « négligence choquante » *main-nant* pour *maintenant* (*Précis de Prononciation française*, p. 92).

### Occlusives gutturales : *g, k*.

**263.** Le point d'articulation des occlusives gutturales varie avec le phonème qui suit la consonne. En allant de *l'u* à *l'i*, la trace

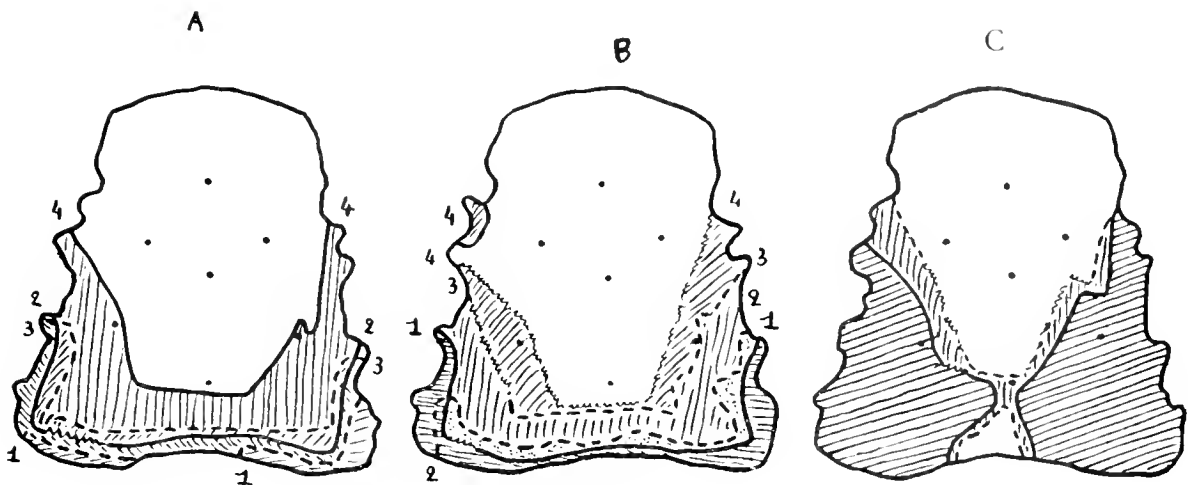


FIG. 28.

A. 1. *Campe* (en pointillé). — 2. *Cap*. — 3. *Camp* (en pointillé). — 4. *Quai*.

B. 1. *Coupe*. — 2. *Coup* (en pointillé). — 3. *Écope* (en pointillé). — 4. *Kip*.

(Dans ces deux derniers exemples les bords du tracé sont très irréguliers et ne présentent pas une ligne nette).

C. 1. *Equipe*. — 2. Le même mot, prononcé avec attention (en pointillé).

laissée par la langue sur le palais artificiel s'avance de plus en plus vers la partie médiane du palais.

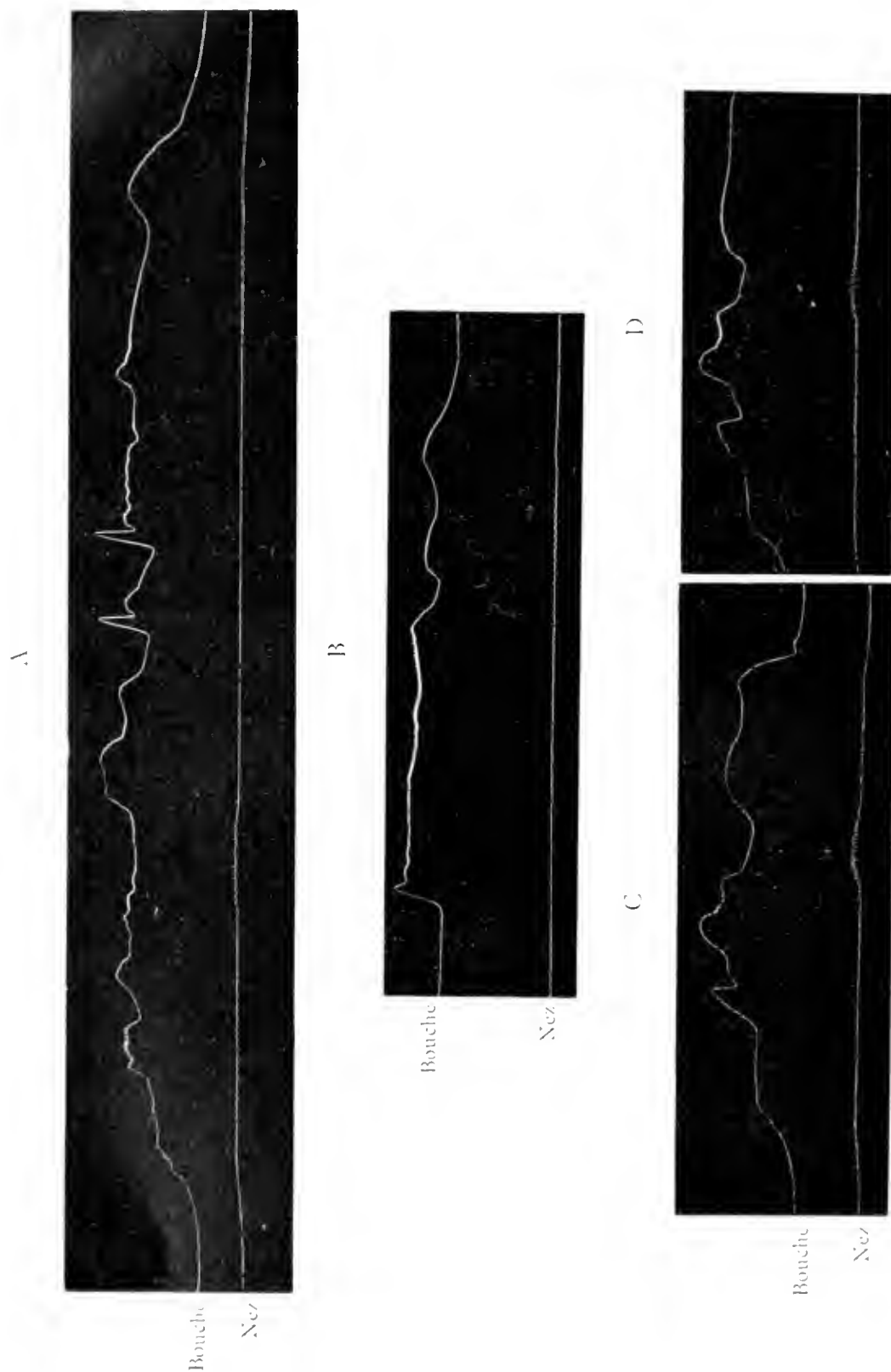


FIG. 29.

A. *li brêc astê kâsêy*, la branche était cassée. — B. *d'yôwê ô glê*, jouer aux quilles. — C. D. *apuyi*, empoigner.

Les occlusives *t*, *k* (*astê*, *kâsêy*) présentent le dessin ordinaire des occlusives ardennaises. Comparez le *b* de *bîdê*, le *g* de *glê*, le *p* de *apuyi*.

D. G. Bourgeois, Fumay.



Le *k* ardennais devant *a, i* et *o*, s'articule plus en arrière que le *k* parisien. Les tracés que je publie sont des tracés extrêmes où la prononciation a été assez molle. Dans un grand nombre d'exemples et toutes les fois que la prononciation est un peu énergique, le *k* ne laisse plus aucune marque sur le palais artificiel (Voy. le mot *campe*, fig. 28).

Un cas particulier est celui du *k* dans le mot *équipe* (Fig. 28, C). Dans l'une des expériences le *k* a cessé d'être occlusif ; dans les autres l'occlusion a été réduite au minimum. On peut joindre à ce *palatogramme* un certain nombre d'inscriptions d'occlusives intervocaliques où s'est produit un fait analogue. Le *g* de *gîc*, ainsi que le *b* de *brêc* et le *p* de *apuyi* (Fig. 29), ne présentent pas nettement distinctes les trois phases de l'articulation de la consonne : implosion, tenue, explosion. On peut leur comparer le tracé du *k* de *kâsèy* et du *t* de *astè*. Il semble que, dans notre région, les occlusives soient très affaiblies entre voyelles. La langue exécute incomplètement le mouvement d'occlusion ; la consonne sourde est désarticulée et à demi sonore. L'aboutissement normal de cette évolution, si elle n'est pas contrariée par le français, sera le passage des occlusives à des spirantes et sans doute à la semi-voyelle *y*.

L'occlusive gutturale sonore se comporte comme la sourde. Son articulation étant plus molle, la langue laisse sur le palais une trace

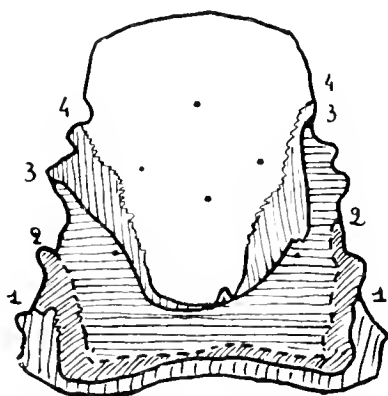


FIG. 30.

1. *Gant.* — 2. *Goût* (en pointillé). — 3. *Gué.* — 4. *Gui.*

plus étendue : mais le point d'articulation doit être sensiblement le même que pour le *k* devant une voyelle de même nature.

**264.** L'occlusive gutturale sourde devient fréquemment *sonore* en toute position <sup>1</sup>.

a) *À l'initiale.*

*gatuyi*, chatouiller, à côté de *katuyi*; *gard*, cardes à peigner le drap (83, 89); *gofê*, coffre, et *gôfinê*, étui à aiguilles, d'un type régional *kôfinê*; *gôs* (52, 62), *gôz* (58), cosse de pois (ou peut-être *gousse*); *gurvis* (f. pl.), œufs de grenouille, couvain, dans l'aire de *kurvis* (14); *guyi*, (se) cogner, et *guyi* (f.), une cogne, au point 20; *gurdin* (f.), rideau de cheminée, courtine, à l'article *cheminée*, etc.; — *grip*, *gribl*, *griy*, *gril*, *grî*, crible; *griblê*, criblé (de fruits, en parlant d'un arbre, 81, 90, 92); *grâs*, (faire) semblant (44, 64), en général *krâs*; *grawiy* (f.), tisonnier, partout *krawiy*, etc.; *griyêt* (f.), *gliyêt*, dans l'expression jouer à la *clignette*, à cache-cache; *grulê*, croulé; *grôbir*, *gâbir*, pomme de terre, d'un type *krôbir*, *kôbir*, primitivement *klôbir*, *colombiêr* (voy. aussi p. 75), etc.

b) *Entre voyelles.*

*agasya*, acacia (41, 55, 83); *bugulêt*, belette (à côté de *bakulêt*, *buskôlêt*, *barkôlêt*); *bêgiy*, béquille, en français (72); *bêgas*, bécasse (8, 18); *bôkyya* (10), à côté de *bôkyya* (m.), entrave; *vigôtê*, à côté de *vikôtê*, vivoter (40), etc.; — *êgrâvis*, *grâvis*, écrevisse; *êgru*, écou; *agrêt'i*, accroché (38). *agrêt'*, (on) accroche (24), etc.; — *âglum*, *aglum*, enclume, et *aglumya*, *aglumê*, enclumeau, etc.

**Remarque.** — Dans la région wallonne *gras* se dit *krô* (*cra*, XIV<sup>e</sup> s., dans le Registre de REVIX, 29), d'où *akraci*, engraisser, *krâc*, graisse, etc.; *grappe* présente dans toute la région ardennaise des variantes *krêp*, *krêt* (allemand moderne *Krapf*). — La forme *krêjê*, greffer, est

1. Sur ce fait, commun à toutes les langues romanes, voy. MEYER-LUEPKE, *Gr.*, t. I, p. 377; GRAMMONT, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. X, p. 106; Abbé ROUSSELOT, *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellesrouin*, p. 214. — En français même on dit *reine-glaude* à côté de *reine-chaude*, et LAFTRÉ signale la prononciation vieillie de *sejret* pour *secret* (*Préface au Dictionnaire*, p. XIV).

isolée au point 43 ; dans *kāgrèn*, gangrène (35), il y a eu sans doute une dissimilation.

**265.** Les gutturales *g*, *k*, se rencontrent isolément devant la voyelle *a* au lieu des mi-occlusives *dý*, *tý* : *kātuyi*, *gātuyi*, etc., chatouiller ; *kāpirō* (m.), *kāpurō* (m.), *kāpiyúl*, coiffe d'un tas de blé ; *ēbrčkĕ*, ébrécher (25, 28, 33) ; *fī d ārka*, *fī d ārkĕ*, fil d'archal ; *māskiyi* (36), *mōkiyi* (64), *mōkir* (85), mâcher ; *mukwĕ*, mouchoir (en Wallonie) ; *brāk*, branche (40) ; *trĕbukĕ*, trébucher, et *bukĕ*, cogner ; *kijūðl* (f.), collier des jeunes veaux (6), d'un type *týjuðl* (f.) ; *agābĕ*, enjamber (53, 55), etc., etc.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *mouchoir*, le type *muewar* est répandu dans toute la région picarde à l'exception de deux points (271, Nord, avec *mīkĕ* ; 267, Somme, avec *mukwar*). C'est seulement en Wallonie, au milieu des formes *muewĕ*, qu'apparaît le type *mīkwĕ* (197, 195, 186, 188), qui est commun aux villages du nord de mon domaine. Il est bien évident qu'il s'agit là de formes refaites. — Les autres mots constituent autant de *picardismes*. La limite actuelle du *k* picard n'est pas très éloignée du domaine que j'ai parcouru. Vers le sud les points extrêmes de l'*Atlas linguistique* qui disent *ka* pour *chat* sont les points 293, 292, 280, 270, 271, 262, 253 ; la carte *chaux* présente la même frontière (293, 292, 280, 270, etc.), ainsi que la carte *jambe*. La variété des mots qui ont été importés du picard dans la région ardennaise montre combien est grande l'instabilité du vocabulaire.

A l'époque ancienne les exemples du *k*, *g*, picards sont assez rares dans les textes ardennais.

En 1504, dans un Registre de MOLHAIN (Archives départementales des Ardennes, G. 81), j'ai noté *capelle*, chapelle, *capitre*, chapitre.

Le *Mémoire historique concernant les droits du Roi sur les bourgs de Fumay et de Revin*, Paris, 1741 et 1772, contient de nombreux traits picards (voy. p. 93, note 1).

Dans le Registre de REVIN les formes *eskevins*, 1366, 52, *esquevins*, 1367, 54, alternent avec *échevins*. Je relève encore l'expression *al cange*, au change, 1367, 54 (ce mot désigne un endroit déterminé à Liège).

**Remarque.** — Dans *kādyi*, changer (1 à 19), et *kĕrdýi*, charger  
BRUNEAU. — *Étude phonétique des Patois d'Ardenne.* 28

(1 à 12, 14, 15), la gutturale s'est maintenue par suite de la présence d'une mi-occlusive à l'implosion de la seconde syllabe<sup>1</sup>. Un y a produit un effet identique dans *gayòl*, cage (geôle), et *gay*, noix (gallicam). Ces formes sont restreintes aux villages wallons de la région ardennaise.

Dans la carte *changer* de l'*Atlas linguistique* le type *kādȳi* couvre toute la Belgique à l'exception des points 187, 185, 184, 183, 176, 182, situés au sud. Il s'agit donc là d'un fait proprement wallon.

**266.** Un *k* insolite se rencontre assez fréquemment à la fin des mots terminés par une voyelle.

Il est nécessaire de distinguer plusieurs cas.

1° Dans les adjectifs *blāk* (1 à 9, 12), *blök* (10, 11, 13 à 18, 21, et peut-être 23), blanche (cf. le mot *fērblāki*, chaudronnier, 89), et *frāk*, franche (*franque*, XII<sup>e</sup> s., dans le *Registre* de REVIN, 12, et *frankise*, 1366, 52; je trouve encore *frank* — on lui tient *frank* son bétail — en 1765, dans une *Plainte* des habitants d'Orchimont, Archives royales à Bruxelles, Jointe des Administrations, carton 76), le *k* provient du masculin, où la consonne finale s'est maintenue jusqu'à une époque tardive, au moins dans les liaisons (on dit au point 66 « avoir son *frākērbīt* », être libre de sa personne).

Dans la carte *blanche* de l'*Atlas linguistique* le type *blāk* s'étend dans tout le nord de la France et en Belgique : il est limité au sud par les points 184, 186 et 188.

2° La conjonction *que* a pu s'accoler à la finale d'un mot précédent : *puk*, plus (j'en ai plus que toi, j'en ai *d puk*; 65 à 70, 74, 75, 83, 85 à 87, 89, 91); *pök*, peu (85); *ēk*, un (adjectif numéral); *likēk*, lequel (1 à 3, 7, 13, 14, 19; la forme interrogative normale est : lequel *que* tu veux ?), etc. — Au point 21 les pronoms possessifs sont : *l mēk*, le mien, *l tēk*, le tien, *l sé*, le sien.

Les aires couvertes par ces formes insolites sont très irrégulières : *pök* est signalé à Saint-Hubert par MARCHOT (*Revue de Philologie française et provençale*, t. V, p. 48); il se retrouve en Belgique aux points 193, 191 et 190 de l'*Atlas linguistique*. — Les formes *mēk*,

1. MIYER-LUTKE, *Gl.*, t. I, p. 356.

*tĕk, sĕk*, mien, tien, sien, ont été relevées à Namur par NIEDERLAENDER (*loc. cit.*, p. 275) ; elles n'existent pas dans l'*Atlas*. — La carte *un* présente des formes avec un *k* final en Wallonie (*ōk*) et dans l'est de la France (*īk*).

L'adjectif numéral *un* est transcrit dans le *Registre de REVIN* par *unc*, XII<sup>e</sup> s., 25, 29, 1350, 34, 1373, 65 ; *ung*, 1531, 32, 33 ; *unch*, 1413, 73. — De même à BOHAN, 1361 (Archives départementales des Ardennes, G. 15), j'ai noté *unc*, un.

3<sup>o</sup> Dans *fuzik, fĕzik, fīzik*, fusil ; *nik*, nid d'oiseaux, et nid des poules, le *k* a été faussement restitué. J'ai noté encore actuellement une hésitation dans les mots *tabac* (*tĕbak, tĭbak*, et *tāba*) ; *estomac* (*stōmak, stĭmak, ěstĭmak*, et *ěstĭma, ěstōma*) ; *coq* (*kō* et *kōk*), etc.<sup>1</sup>

Au moment de l'amuïssement de l'*s* du sujet et de l'*s* du pluriel, un grand nombre de mots présentaient irrégulièrement un *k* final ; il était naturel que des mots à finale vocalique vinsent se confondre avec les mots de cette série. En général le *k* semble avoir subsisté assez tard dans la région ardennaise ; dans les *Statuts d'Ivois-CARIGNAN*, *clercs* est écrit *clercques*, *bourg* : *bourgne* (Droits du tholieu d'Ivois). Le village de Bourg-Fidèle, près de Sévigny-la-Forêt, s'appelle encore aujourd'hui : *lĕ burk*.

**Remarque I.** — Un *k* a disparu dans *bantĕ*, souper, mot à mot *banqueter* (72), à côté de *rbāktĕ* (62, 63), *rbāktĕy* (73). Le groupe de trois consonnes *nkt* a été simplifié suivant la règle habituelle en français par la chute de la consonne médiale.

**Remarque II.** — *Écosser* se prononce *ĕkkōrsĕ* (sic) au point 68. L'allongement de la consonne (que je traduis dans l'orthographe par le redoublement du signe) provient d'une prononciation emphatique.

**Remarque III.** — La forme *kagōt*, carotte, isolée au point 42, est tout à fait étrange. Elle est signalée comme morte : le *g* se pro-

1. M. l'Abbé ROUSSELOT, *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, p. 249, a relevé également *nik*, nid, et de plus *nĭk*, nœud, *klĭk*, clou, *luk*, loup, *pĕrduk*, perdu.

nonçait *avec la gorge*, d'après mon sujet. — Le mot *éknuay*, f. pl., 16, *éknév.* 18, présente l'échange des groupes *tu*, *ku* (d'un type *éte-nailles*, MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 11). De même *skamunĕ*, m., *crèche* (13, 17, 20, 26), alterne avec *stammunĕ* (27, 36, 51), en français *estaminet*.

**Remarque IV.** — Le type *ĕkritwac* (35), *ĕkritwaç* (66), *tenailles*, résulte d'une métathèse (cf. *ĕtrikwac*, et le français *tricoises*).

*g, k*, TENDENT A SE MOUILLER.

**267.** Les gutturales *g, k*, présentent d'une manière tout à fait exceptionnelle le son mouillé : *ĕsk'ĕ*, *bergeronnette*, mot à mot *boche-cul* (52); *kak'i*, *chatouiller* (2 à 10, 13); *ĕk'ül* (71, 77). *ĕk'äl* (87), *ĕk'yäl* (73, 79, 90), *ĕk'yäl* (93), *ĕt'äl* (87), *écuelle*; *pök'i* (57), *päk'i* (24), *buis*; *kĕk'ĕ* (16), *kĕk'ĕ* (22), *quelqu'un*; *kĕk'fwa*, *quelquefois* (69, 88), et *kĕl'kĕ* (21), etc. Toutefois, quand la gutturale sourde se trouve en contact avec une mi-occlusive, elle se mouille fréquemment : *kĕk'dya*, *quelque jour* (85); *kĕk'työs*, *quelque chose* (7, 9 à 13, etc.; cf. *kĕk'ĕç*, 35, 39, etc., *kĕk'tös*, 23, 87, *kĕk'töç*, 22, 74).

Les instituteurs signalent le mouillement du *g* et du *k* sur divers points du département des Ardennes : je reproduis leur orthographe. A La Férée (arrondissement de Rocroi, canton de Rumigny), *k* devient *kiĕ*, *g* devient *guiĕu*, dans les mots *kĕpi*, *gueux*, *orchestre*, *piquet*, *querton* (creton); *-tier* devient *-quĕier* dans *sabotier*, *potière*, *quartier*, *charcutier*; à Rumigny *casquette* se dit *casĕiette*, ainsi qu'à Liart et La Férée. Je relève encore *badiĕtte*, *baguette*, à Fligny (Rocroi, Signy-le-Petit); *casĕiette*, *casquette*, *cuiĕur*, *cœur*, à Signy-le-Petit; *tiarĕ*, *carré*, à Wareq, près Mézières; *tierton*, pour *querton*, creton, à Château-Regnault (Monthermé); *diagnĕ*, *gagné*, *tiachĕ*, *caché*, à Sedan; *tebe*, *que*, *tiatĕ*, *quatre*, à Torey (Sedan-Nord); *vadiĕ*, *vague*, *judiot*, *fagot*, à Givonne (Sedan-Nord); *trantiĕ*, *tranquille*, *estientĕ*, *esquintĕ*, *tiĕur*, *cœur*, *diĕpe*, *guĕpe*, *redĕim*, *regain*, *fidiure*, *figure*, à Vrĕizy (Vouziers); *tiurĕ*, *curé*, *tiulotte*, *culotte*, *tiapable*, *capable*, à Charbogne (Vouziers, Attigny); *casĕiette*, *cas-*

quette, à Rilly-aux-Oies (Vouziers, Attigny) ; *critiet*, en français dialectal *criquet*, petite montée rapide, à Alland'huy (Vouziers, Attigny) ; *étieule*, écuelle, *étienleie*, écuellée, à Bouconville (Vouziers, Monthois) ; *guié* (en une seule syllabe), gué, au sens de mare, à Belval-Bois-des-Dames (Vouziers, Buzancy) ; *castiette*, casquette, à Thénorgues (Vouziers, Buzancy) ; *mardiërite*, marguerite, et *teue*, queue (sic), à Villers-le-Tourneur (Rethel, Novion-Porcien) ; *cassiette*, casquette, à Sévigny-Waleppe (Rethel, Château-Porcien), *dière*, guère, à Neuffize (Rethel, Juniville).

A Saint-Étienne-à-Arne (Vouziers, Machault), le mouillement des gutturales est signalé par LOUIS dans sa monographie (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. CVI, p. 498) : *thiaisse*, caisse ; *thiémander*, quémänder ; *thiète*, quête ; *thiube*, cube ; *thiulasse*, culasse ; *dbiai*, gai ; *dbiaiu*, gain ; *dbieule*, gueule. A Reims, je l'ai entendu quelquefois dans la bouche d'enfants d'une douzaine d'années.

Dans la carte *écuelle* de l'*Atlas linguistique* je remarque quatre aires principales où le *k* se mouille : dans le département de la Somme (points 267, 266, 255, 263, etc.) ; dans le département du Nord (295) ; dans le Luxembourg belge et la partie septentrionale des départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle (*čkyâł*, 176, 175 ; *kyûł*, 182 ; *tyâł*, *k'yâł*, 181 ; *tyâł*, 174, 173) ; cette aire touche au sud de mon domaine, et la plupart des exemples que j'ai notés doivent y être rattachés ; enfin au sud du département de Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges (*čk'yûł*, 170 ; *čtyâł*, 180 ; *čkyâł*, 89).

Le mouillement des gutturales est sensible à Paris et dans les provinces de l'est et de l'ouest de la France. Dans le département des Ardennes cette évolution en est encore à ses débuts : les instituteurs remarquent en général plus particulièrement les défauts de prononciation des enfants. C'est ce qui explique le peu d'exemples que j'ai relevé moi-même dans le nord et l'est du département, en regard de ceux qu'ils ont notés un peu partout.

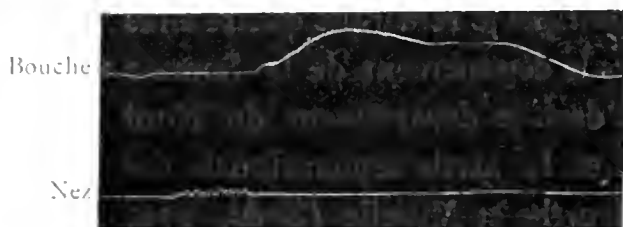
NASALES : *m*, *n* et *ŋ*.Nasale *m*.

**268.** L'*m* est un *b nasal*. Il a dans les parlers ardennais une grande force ; les vibrations nasales sont très amples dès le début de l'*m* ;

A



B



C

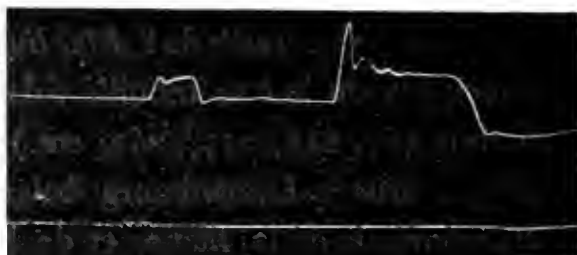


FIG. 31.

A. *mâp* (meuble). — B. *mauvey* (mauvais). — C. *mi plî* (mon petit).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

elles diminuent brusquement avec l'explosion de la consonne (Fig. 31).

**269.** Le groupe final *mb* aboutit à *m* au centre de la région ardennaise<sup>1</sup>. Les exemples sont très rares : le mot *d'ýam*, jambe, présente seul une aire ininterrompue. Il faut sans doute expliquer de même *lýam*, jante, et le verbe *lýamê*, munir d'une jante (d'un type \**gambita*). Enfin les lieux dits *les Cômes* (Poix-Terron, arrondissement de Mézières, canton d'Omont); la *Côme* (Savigny, Vouziers, Monthois); *la kômêl* (Neufmanil, 54), sont à rapprocher de

1. Sur ce trait, qui est champenois, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 147.



*combe* ; le même terme se retrouve dans *lěz čkam* (Braux, 43, Joigny, 44).

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *chambre*, le type *kām* apparaît dès le point 261 (Aisne) et s'étend dans le nord de la France. La carte *jambe* présente dans la même région des formes *gām* (262), *gēm* (271); la variante *jām* existe au point 261. Il n'y a aucune trace dans l'*Atlas* de l'aire que j'ai établie.

**Remarque.** — Le verbe *tmě*, *tumě*, tomber, qui occupe une grande partie de la région ardennaise à côté des représentants de *choir*, se rencontre en ancien français à côté de *tomber*.

**270.** Un *m* remplace assez fréquemment un *n* à la finale : *lātērm*, lanterne (52, 58, 59, 61, 63, 71, 73); *ližērm* (8), *ližārm* (86), *ližarm* (91, 93), luzerne ; *mōrm*, marne (72) ; *trām*, tremble, dans l'aire de *trān* (10, 27), etc. — Il en est de même en position intérieure pour le verbe *bōmě*, borner (dans les jeux d'enfants ; 37, 48).

**Remarque I.** — L'ancien français *corbisier*, cordonnier, aboutit dans quelques villages wallons à *kwaṃji* par un intermédiaire *kwaḃji*. Dans l'*Atlas linguistique* les trois formes coexistent en Belgique : *kōrbiji* aux points 187 et 188, *kwaḃji* au point 186, *kwaṃji* au point 195.

L'occlusive *b* juxtaposée à la spirante *j* s'est différenciée autant que possible en prenant le caractère nasal.

**Remarque II.** — Les mots *nēfle*, *nēfler*, se présentent sous la forme régulière *mēl*, *mēli* ou *mli*. Deux villages portent le nom de *mli* : Mellier-sur-Semoy (Hautes-Rivières, voy. p. 59) et Mellier-Fontaine (près de Braux, voy. p. 63).

**Remarque III.** — Les variantes *ōrmīr*, *ōruīr*, *urīr*, *ōrmyēr*, ornière, dérivent d'un type \**orme*, qui a pu exister à côté de *orne*, sillon. Il y a eu hésitation entre *m* et *n* dans la plupart des proparoxytons (§ 273) : \**orme* a pu être refait sur *orne* à l'exemple de *terme*, *terne*.

Nasale *n*.

**271.** La position de la langue est sensiblement la même pour l'*n* que pour le *d* : l'*n* est un *d* nasal. La partie antérieure du palais est largement touchée par la pointe de la langue, moins cependant

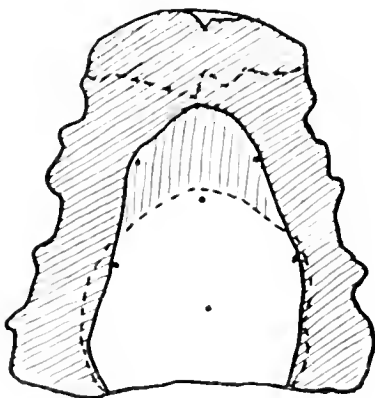


FIG. 32.

1. *Anc*. — 2. *Anneau* (en pointillé).

que pour l'occlusive dentale. Le voisinage d'un phonème plus guttural suffit d'ailleurs à déplacer le point d'articulation vers la partie postérieure du palais (Fig. 32, 1).

Le tracé de l'*n*, à l'*Inscripteur de la parole*, est tout à fait semblable, sur la ligne de la bouche, au tracé d'une occlusive. A la ligne du nez le dégagement d'air est violent : il commence rigoureusement avec l'implosion de l'*n* pour cesser avec son explosion. Les vibrations de l'*n* arrivent très vite à leur amplitude maxima et s'éteignent ensuite progressivement (Fig. 33).

A côté de l'*n* dental se rencontre exceptionnellement dans le sud du domaine ardennais un *n* *vélaire*. Cet *n* est le produit de la dénasalisation d'une voyelle nasale devant une occlusive gutturale<sup>1</sup>.

Je l'ai noté dans les mots : *èn klav*, un clou (90) ; *èn kâvè*, un caveau (bassin de la fontaine, 87) ; *trânkil*, tranquille (79) ; *anklâmé*, enclumeau du faucheur (90) ; *sènk*, cinq, et *sènkâtèèn*, cinquante et

1. Voy. MEYER LIEBEK, *Gr.*, t. I, p. 329 et suivantes. Entre *a* et *an* se place théoriquement une étape *an*, avec un *n* *vélaire*.

un (90) ; *dè d'ýàn k...*, des gens qui... (90), etc. Le voile du palais reste abaissé au moment où la langue a pris position pour le *k*.

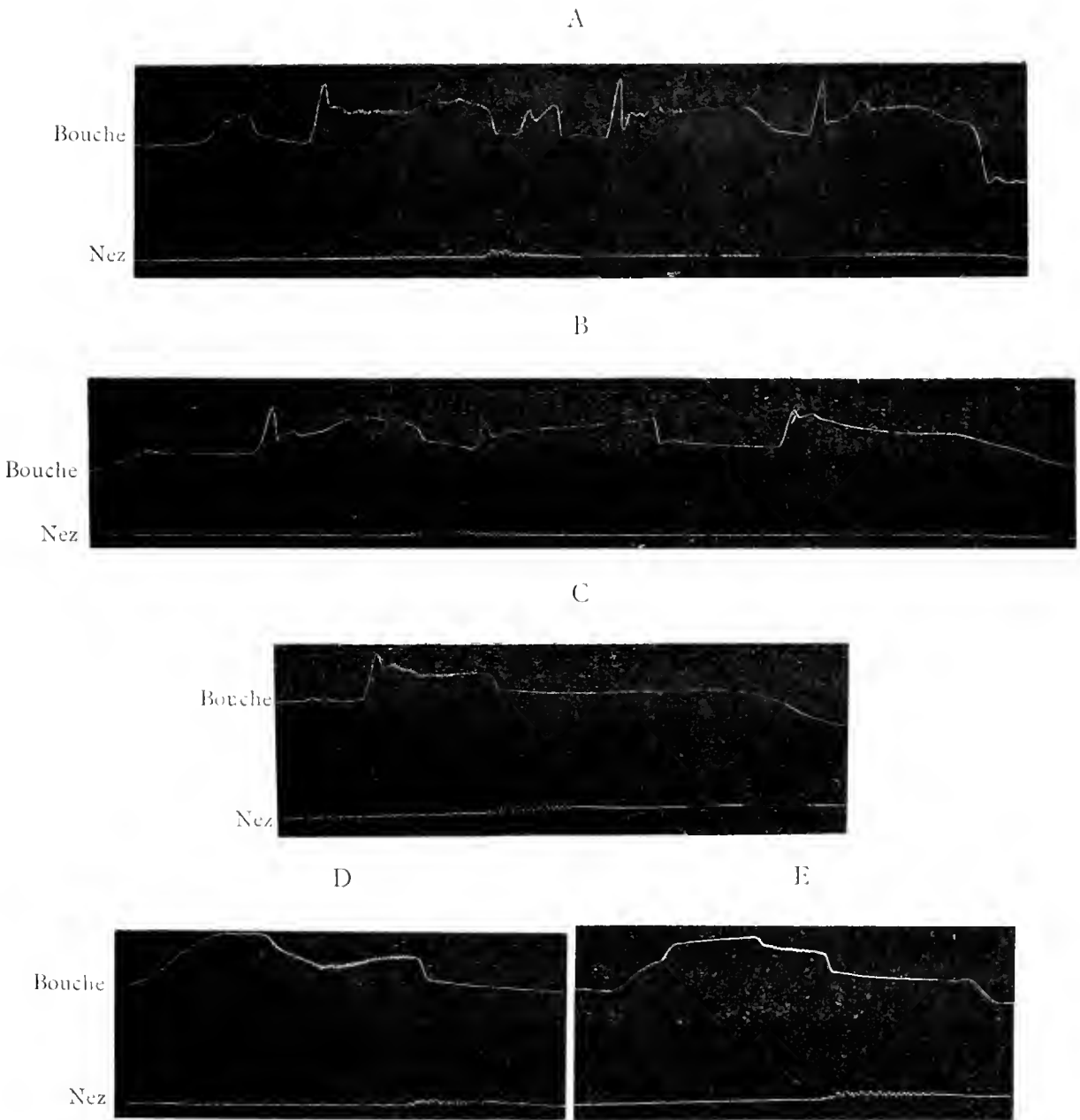


FIG. 33.

A. *l kújin ẽ trỗ strặ* (la cuisine est trop étroite).  
 B. *kuyònắt* (couillonnade). — C. *d'ýòn* (jeune). — D. *fáin* (faine).  
 E. *ẽcắn* (ensemble).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

**272.** Dans les villages wallons de la région ardennaise le groupe *ml* aboutit à *n* ; il en est de même à l'extrême sud du département des Ardennes.

*acèn, acòn, asàn* (Wallonie), *asan, asèn* (au sud), ensemble ; *rcèn, rcòn, rsàn* (Wallonie), *rsan, rsèn* (au sud), il ressemble ; *cènàs, cònàs*. (faire) semblant (extrême nord wallon) ; *tràn, tremble* (Wallonie et point 75) ; *trànè, trònè* (Wallonie), et *tranè* (75), trembler, etc. — Il faut joindre à ces mots les formes wallonnes du verbe étrangler : *strànè, strònrè, strànò*, (il) étranglerait (voy. § 220, Remarque ; et MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 28).

La carte *trembler* de l'*Atlas linguistique* présente un état de confusion complète. A côté des formes francisées qui offrent le groupe *bl*, on rencontre un peu partout *l* et *n*. Le nord de la France a surtout *n* (*l* existe au point 277, Somme) ; la Belgique dit en général *n* (voy. au § 220) ; quatre points de l'extrême est wallon : 194, 193, 192, 191, auxquels il faut joindre, dans le Luxembourg belge, les points 184 et 183, possèdent un *l*. — Au mot *ensemble* les formes en *n* couvrent tout le nord et l'est de la France ainsi que la Belgique, à l'exception des points 194, 193, 192, 191 ; la carte (il) *ressemble* offre partout un *n* (on dit « il ravise » aux quatre points cités). — Sur la carte *étranglerait* l'*n* domine partout à côté de variantes en *gl*, *gy*, qui sont issues de formes françaises.

Il est nécessaire, pour expliquer l'évolution du groupe *ml*, de tenir compte de l'évolution parallèle du groupe *ngl*. L'*l*, qui exige le relèvement de la pointe de la langue vers la région antérieure du palais, a amené le passage de l'occlusive labiale à l'occlusive dentale. Le groupe *nl* ainsi constitué s'est confondu avec le groupe *nl* issu de *ngl* par la chute de la consonne médiale. Les deux liquides se sont ensuite assimilées l'une à l'autre ; les influences locales ont décidé de la prédominance de l'un des deux sons : c'est ce qui explique dans la région ardennaise et dans tout le nord-est de la Gaule romane l'hésitation entre *l* et *n*.

**Remarque.** Le mot *chanvre* présente dans la région wallonne un type *tyèn*, f. (4, 9 m., 12, 13). Cette forme est issue d'un type \**chienece* signalé par le *Dictionnaire général* (voy. aussi *Zeitschrift für*

*romanische Philologie*, t. XV, p. 500). Elle s'étend avec la variante *tʃân* sur toute la Wallonie (*Atlas linguistique*); au nord de la Belgique M. Edmont a noté *kâm* (293, 292); dans l'est de la France *êy* (150, 160, 170, Meurthe-et-Moselle; 59, Vosges) alterne avec *ên* (180, Meurthe-et-Moselle) et *êm* (68, Vosges).

**273.** Le groupe *mn* aboutit quelquefois à *n* dans toute la région ardennaise.

*tʃôn, tʃörn, tʃörnĕ*, charme (en Wallonie); *dʃörnō, dʃörnĕ, dʃĕrnō, dʃârno, dʃârno*, germe (en Wallonie et au centre), et *dʃĕrnĕ*, etc., germer, *dĕdʃĕrnĕ*, etc., dégermer; *tʃĕn, tĕn, tĕrn, tarn*, côte (en Wallonie et au centre), en français *tertre*, et *terme*, etc.

La carte *charme* de l'*Atlas linguistique* est très incomplète; les exemples du nord de la France ont tous un *n* à la finale. Il en est de même au mot *germer*: la limite sud du type *germer* passe par les points 293, 291, 198, 195, 188, 178, 167, 179, 261, 262; les formes ardennaises constituent donc l'extrémité sud de cette aire; la variante *jĕrmi* est isolée au point 173 (Meurthe-et-Moselle).

Ces exemples sont trop répandus pour qu'on puisse y voir un résultat de la confusion assez fréquente à la finale entre *m* et *n* (§ 270). D'un autre côté, les formes *eam*, escabeau, à l'article chaise, ancien français *eschame*, *adĕmĕ*, entamer, *nĕmĕ, lĕmĕ*, nommer, etc., présentent la même évolution qu'en français. Le groupe *mn* semble donc avoir subi un traitement particulier dans les *proparoxytons* (*charme, terme*); les dérivés *dʃörnō, dʃĕrnĕ*, seraient issus d'un primitif aujourd'hui disparu qui correspondrait au français *germe*.

**274.** Dans toute la région ardennaise l'*occlusive dentale d* suivie d'une *occlusive labiale nasalisée* s'assimile partiellement à elle et aboutit à la *nasale dentale n*.

*mmĕy, mmĕy, mmi*, demi, dans les expressions: une demi-heure, une heure et demie, un demi-quarteron, etc. (voy. aussi *ĕmmĕ rĕ*, un demi ré, vingt litres, 11); *mmĕtō*, milieu (13), d'un type *dmĕtā*; *mmĕtā*, moitié (1), et *dmĕtā* (*d/n*, 4), etc.

De même *kadua*, cadenas, est représenté ordinairement par *kanna* (cf. *dnĕm, d/n*, donnez-moi, 13; *duĕ, d/n*, donner, 34): le groupe

*du* n'a pu subsister ; le mot a été transformé en *kanda* (63) par métathèse, en *katna* (92) par *différenciation* (la première des deux sonores est devenue sourde). De même *ĕnnô*, pour *ĕndô*, n'est-ce pas, est isolé au point 59. Je l'ai noté deux fois : je remarque la seconde fois que le dernier *n* a un son « bizarre » : ce doit être un *d* fortement nasalisé. — La prononciation *kanna*, une heure *ĕ umi* est commune au français dialectal de tout le département des Ardennes : je n'en trouve pas trace dans la carte *une heure et demie* de l'*Atlas linguistique*.

**275.** Dans toute la région ardennaise la *mi-occlusive* *d<sup>h</sup>* suivie de la *nasale mouillée* *y* s'assimile à elle et aboutit à *n* par différenciation : elle disparaît ensuite.

*nyès*, genêt (4, 13, 14, 17), d'un type régional *d<sup>h</sup>nyès*, *d<sup>h</sup>yès* ; *nyò* (1, 88), *nyà* (76), *nyu* (60, 72, 73, 78, 93), genou (§ 283, Remarque II), etc.

Cette transformation est parallèle à celle que j'ai signalée au paragraphe précédent ; elle s'explique facilement. Son importance a été grande pour l'histoire des mots qui la présentent ; ces mots ont en effet deux formes très différentes suivant leur position dans la phrase : *d<sup>h</sup>nyès* alterne avec *yès*. La plupart des patois ont adopté exclusivement l'une des deux formes ; quelques-uns ont eu recours au français et ont renoncé aux types primitifs.

**276.** Le type *sèn*, cendre (1, 3 à 9, 12 à 15, 17, 18), à côté de *sêl*, *sêt*, présente la réduction à la finale du groupe *nd*<sup>1</sup>. Ce fait se retrouve dans quelques mots isolés ; en particulier le mot *Inde* est représenté par *ên* dans l'expression *kôtsò d'ên*, cochon d'Inde, cobaye (54).

La réduction semble attestée au centre du domaine que j'ai étudié par les nombreux cas de *fausse régression* tels que *pêrsòd*, personne, etc. (§ 262).

La carte *cendre* de l'*Atlas linguistique* offre les formes *ĕèn*, *ĕên*, dans tout le nord de la France et dans une partie de la Belgique

1. Cette réduction, parallèle à celle du groupe *mb* (voy. au § 269), est beaucoup plus rare (MEYER-LIEPKE, *Gr.*, t. I, p. 117).

wallonne (*sĕn*, *sĕñ*, 195 ; *sĕñ*, 186, 183, 184 et 188, Ardennes ; *sĕn*, 199) ; les autres points wallons disent *sĕt*, *sĕt* ; les départements lorrains ont partout un *t* final.

J'ai réuni au § 262 les exemples de l'*n* issu du groupe *nd* : ils sont rares et douteux, quoique la réduction elle-même soit bien certaine.

**277.** Un *n* provient dans la région ardennaise d'un *n* mouillé, quelle que soit sa position.

*baní*, baigner (61) ; *burn*, borgne (60) ; *ĕkarn* (28, 27, 69), *ĕkorn* (59), coquille d'œuf, d'un type *skōy*, *ĕkary*, *ĕkory* ; *sdōn*, étourdi, à côté de *sdōy*, et de même *darn*, *dary*, *dōrn*, *dōry* ; *sin*, signe (4, 6, 9, etc., passim, jusque 91) ; *tin* (6, 72, 77, 84), *tĕn* (79), teigne, etc. ; — *sbōrnir*, éborgner (61), et *ĕbōrní*, *ĕbōryí* (87) ; — *sānĕ*, saigner (en Wallonie), et *sĕní*, *sĕnn*, *sĕnĭ* ; *kyníy*, cognée (16) ; *kāñí*, (se) cogner (92), etc. — De même *arníy*, Hargnies (p. 50) ; *sĭñĕ*, Sugny (p. 69) ; *mōrnĕ*, Margny, p. 83 ; et, à l'époque ancienne, *Buni*, 1185, Cartulaire de Laval-Dieu, Archives départementales des Ardennes, H. 493, aujourd'hui Bogny.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *signe*, l'*n* final alterne avec *y* en Belgique (points 291, 198, 186, 185), dans les Ardennes (188, 177) et l'Aisne (262, 261, 179) ; aucun exemple avec *n* ne se rencontre au sud du point 177. — Cette consonne est au contraire assez rare dans la carte *teigne* : elle a été notée par M. Edmont dans le nord de la France, et isolément aux points 199 (Belgique) et 150 (Meurthe-et-Moselle).

Les exemples anciens sont rares : à REVIN, *Quina*, 1500, 180, nom d'homme, et *Kynar*, *Quyna*, à côté de *Quigna* ; à ORCHIMONT, *Annès*, Agnès, 1300 (2 ex.), où le groupe *nn*, comme le groupe *ll*, exprime peut-être la consonne mouillée.

L'alternance entre *n* et *y* est donc plutôt le résultat d'accidents locaux que d'une évolution phonétique. Il s'est produit dans tout le nord-est de la Gaule romane une hésitation entre *l* et *l̥*, *n* et *y* : les formes diverses que j'ai relevées dans mon domaine et les types contradictoires de l'*Atlas* proviennent de cette hésitation.

**278.** La nasale *n* a remplacé assez souvent la vibrante *l* en toute position : *kamamin*, camomille ; *êteam*, étoile (62) ; *fimán*, femelle (62) ; *môn*, mâle de lapin (61) ; *sôtrun*, sauterelle (30), d'un type régional *sôtrâl* ; *vaniz*, valise (43) ; *dên* (18, 19, 51), argile, d'un type *dêl* (38 ; voy. dans le Dictionnaire Général l'article *derle*) ; *sean*, seigle (62), etc. — L'adjectif *nul* a peut-être subi l'analogie de *nue* : *nun par*, nulle part ; il présente déjà la forme *nune* dans le Registre de REVIX, vers 1350, 4, 1418, 78 (de même *nuns*, nuls, MÉZIÈRES, 1291, Cart. St P., f° 189 v°, 190 r° ; 1297, ibid., f° 188 v°).

**Remarque I.** — L'expression *kum na* (Archives de la Parole, D 5, point 55), comme cela, vient de *kum la* (31, 46), exactement *comme voilà*. Il y a eu assimilation de *l* à la nasale précédente.

**Remarque II.** — Dans le mot *kansô*, caleçon, qui est commun au français dialectal et au parisien populaire, *l* a passé à *n* à cause de la difficulté, générale en français, de prononcer un *l* en cette position (voy. le § 214, Remarque II, et la note).

**Remarque III.** — Dans *brônkê*, brodequin (43), le *d* s'est nasalisé pour se différencier du *k* avec lequel il formait groupe.

**Remarque IV.** — Un *n* placé entre deux voyelles s'allonge comme *l* en cette position : *ên*, (s') en (aller), aux points 7, 9, 12, etc. ; de même *vu un é*, vous en avez, etc.

J'ai transcrit par un double signe cette consonne longue dont l'origine est la même que celle de *ll* (§ 224, Remarque IV).

**279.** Un *n* insolite apparaît à l'initiale de beaucoup de mots, en particulier de noms de lieu.

*nalê*, aller, d'où *i n ôrô nê nalê*, ils ne seront pas partis (17), *d'yi niré*, j'irai (16), etc. ; de même *je n'ai nosé*, je n'ai osé, est signalé par l'instituteur de Blombay (arrondissement et canton de Rocroi) ; — *nôdyumô*, Agimont ; *nafrêtêr*, Nafraiture, d'un type Fractura (p. 55) ; *nô â*, Nohan (*Ohan* en 1265, p. 58 ; cf. le lieu-dit *Le petit Hohan*, à Thilay, section C du cadastre), etc. J'ai réuni p. 42, note



2, une liste de cas analogues : j'y ajoute *Nisramont*, dépendance d'Ortho (Belgique), qui se trouve sous la forme *Isramont* dans les *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, par G. KURTH, pp. 522 et 596.

L'*n agglutiné* est quelquefois celui de l'article indéfini, quelquefois celui de la négation *ne*, ou du pronom *en*, mais plus souvent celui de la préposition *en*.

**Remarque I.** — Le verbe *dènĕrbĕ*, esherber (79), présente aussi un *n* de liaison insolite qui provient sans doute du pronom *en* si fréquent devant les verbes.

**Remarque II.** — La variante *mun*, noue (86), est une prononciation déformée d'un mot français (cf. *lun*, 87); le type patois est *naw*.

**280.** Un *n* provient de la dénasalisation d'une voyelle nasale. J'ai étudié dans un chapitre spécial le mécanisme de ce phénomène et j'y ai réuni des listes d'exemples. Il faut distinguer deux cas :

1° Un mot terminé par une voyelle nasale se lie avec un mot commençant par une voyelle : *vĕ*, (je) viens, mais *d'ÿu vĕn arad'ÿi*, je deviens enragé (72). De là proviennent les doublets *mōjōn* et *mōjō*, *mĕjun* et *mĕjō*, *bĕ* et *bin*, etc. Ce fait est d'ailleurs courant en français, où l'on dit *ā* chat, mais *ūn* homme (§§ 140, Remarque I, et 70, Remarque).

2° La voyelle nasale, intérieure ou finale, est incomplètement nasalisée dans sa première partie et suivie d'une résonance nasale. Il s'agit là d'un manque de coordination entre les mouvements d'articulation de la voyelle et l'abaissement du voile du palais. J'ai noté plusieurs étapes de la dénasalisation : *bĕn*, *bĕ̃n*, *bĕ̃̃n*, *bĕ̃̃̃n*, bien, d'un type *bĕ̃*; dans le dernier exemple la voyelle est pure et la consonne nasale est nettement articulée. Ce fait est de règle au sud de la région ardennaise, où les villages de *Pin*, *Moyen*, se disent *pĕ̃y*, *mō̃yĕ̃y* (p. 78).

*n* TEND VERS *l*.

**281.** J'ai relevé d'une manière exceptionnelle une consonne

intermédiaire entre *l* et *n*; je l'ai notée *n l*: *trân* (*n l*), tremble (26); *ôsân* (*n l*), il ressemble (49); *strunê* (*n l*), brosser (62), voy. GRANDGAGNAGE à l'article *stroiler*, etc. Dans les deux premiers cas il s'agit sans doute d'une hésitation entre deux types voisins *trân* et *trâl*. Quoi qu'il en soit, l'échange des consonnes *n* et *l* est constant (§§ 222, 225 et 278); mais, s'il y a effectivement confusion entre les deux sons, on ne peut pas établir de tendance de *n* à passer à *l*.

### *n* mouillé.

**282.** L'*n* mouillé est chez moi une dentale mouillée en voie de désarticulation. Il n'a rien de commun avec le groupe *n* + *y* (Fig.

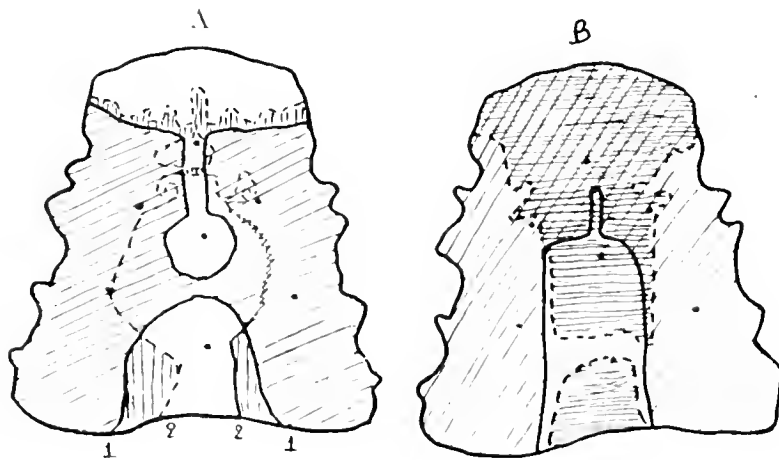


FIG. 34.

A. 1. *aya* (agneau). — 2. *Épargner* (en pointillé).  
B. 1. *niya* (noyau). — 2. *yaf*, cordonnier (en pointillé).

34, B). Le tracé de *niya*, noyau, diffère visiblement du tracé de *aya*, agneau.

Cet *n* n'est plus à vrai dire une occlusive. Dans un cinquième des expériences il reste au centre du palais un étroit couloir pour le passage de l'air. Dans le cas le plus ordinaire la partie médiane de la langue ne touche pas le palais; l'occlusion se fait à la partie postérieure du palais (Fig. 34, A, 1): quelquefois l'extrémité de la langue vient frôler la partie antérieure du palais (Fig. 34, A, 2). Mon *n* mouillé dental tend par l'intermédiaire d'un *n* mouillé guttural à se réduire à un simple *y*.

**283.** Un *n* latin sous l'influence d'un *y* (*e* en hiatus, gutturale devant *e*, *i*) aboutit à *n mouillé* dans toute la région ardennaise.

Il en est de même en Wallonie pour les mots *fay* (f.), marais, français *fange*<sup>1</sup>, d'où *fayi*, *afayi*, embourber, *fayâ*, fangeux (37, 50, 61, 62); des lieux-dits contiennent le mot *fay* aux points 4, 15, 57, 69, 81, 82, 90, et à Villers-Cernay, canton de Sedan-Sud; on peut y ajouter *fayôl* (12), *faya* (69); *grèy*, *gray*, grange, et *grayêt*, \* grangette.

Dans l'*Atlas linguistique*, au mot *grange*, les formes avec *y* occupent toute la Belgique jusqu'aux points 199, 291 et 292 inclusivement, au nord, et au sud jusqu'aux points 184, 183 et 185. Le point 188 des Ardennes se joint comme d'habitude aux points wallons.

Les documents anciens de la région wallonne présentent déjà ce caractère.

MOLHAIN. — *graigne*, grange (et *granier*, grenier), en 1446, dans le Registre de la Collégiale de Molhain, aux Archives de la Collégiale.

REVIN. — *straigne*, étranger, mot à mot étrange, XII<sup>e</sup> s., 22, et *straugne* ibid., 26; *graigne*, grange, 1367, 54, 1368, 60, 1500, 176.

**Remarque I.** — Un *c* suivi de *a* a mouillé également la nasale précédente dans *dîmèy*, dimanche (1 à 23), et dans *muyi*, manger (1 à 27), *muy*, (tu) manges, etc. Le mot *muyi* est considéré comme grossier dans toute la région ardennaise : on ne me l'a jamais dit au sud, mais j'ai entendu *du muyi d pûeë*, du manger de cochon (93); au point 87 le verbe *muyi* s'est trouvé inscrit sur un disque phonographique. Toutes les personnes présentes m'ayant affirmé qu'on n'employait jamais ce mot, j'ai dû faire reproduire le disque pour les convaincre.

Dans la carte *dimanche* de l'*Atlas linguistique* la consonne *y* ne se rencontre qu'en Wallonie, sur une aire limitée par les points 199, 197, 198, 188, 187, 184. — Au mot *manger* la répartition des

1. Le premier exemple de ce mot est *Fanias*, 670, qui désigne les Hautes-Fagnes, dans le *Recueil des Chartes de l'abbaye de Stavvelot-Malmedy*, J. HALKIN et C.-G. ROLAND, p. 22.

formes en *y* est un peu différente dans la même région (points limites : 196, 197, 195, 187, 186, 190).

Les variantes *manger*, \**mayé*, marquent deux dates différentes dans le traitement du type latin. La gutturale mouillée *k'* a mouillé l'*n* qui l'a ensuite assimilé (voy. Remarque II). La chute de la voyelle intervocalique a pu être ou moins rapide (d'où *coucher*, *manger*, *mayé*) ; l'évolution du *k* a pu être plus ou moins rapide (d'où la même série de formes). Le type obtenu dépend en tout cas de l'état du *c* au moment de la chute de la voyelle : il est impossible de décider pour les patois wallons si l'évolution du *c* a été plus ancienne qu'en français, ou si la voyelle atone s'est maintenue plus longtemps.

**Remarque II.** — Une mi-occlusive sonore a mouillé un *n* dans le mot *dýinès* (*dýnès*, *dýnès*), genêt, d'où le type *nyès*, et finalement *yès*, *yèt* ; de même *yis*, génisse (82, 86) ; *yu*, *yò*, *yè*, genou, etc. (C 250).

Le même phénomène se reproduit très fréquemment dans la conversation courante : *y è*, *dý(u) n è*, je n'ai pas (46, 54), *dý(è) n è*, j'en ai (37) ; *y ā*, *dý(u) n ā*, nous en avons (49), je n'en (ai pas), au point 53 ; *y ôrà*, *dý(u) n ôrà*, nous n'aurons pas (36) ; *n buyè*, *n budý nè*, ne bouge pas (38), etc.

Les cartes *genêt* et *genou* de l'*Atlas linguistique* présentent également toutes les variantes intermédiaires entre les deux formes extrêmes (*génisse* se dit uniformément *djuni*). 1° : *djinès* (199), *djunès* (196), *djinèt* (294) ; — *djunyès* (193 ; cf. 194, 184) ; — *yès* (187), *yèt* (176, 182). — 2° : *djunò* (184 ; cf. 194, 176, et *dnu*, 198) ; — *djyènu*, *dýú* (290) ; — *dýò*, 199 (cf. 193, 291, 190, et *kyū*, 189) ; — *yū* (185) ; — *yò* (195 ; cf. 192) ; *myò* (186) ; — *yò* (196, 197, 191, 183).

Le verbe *nètiyi*, *nètír*, nettoyer, présente aux points 1, 2, 7, 11 et 12, la variante *yèti*. Cette forme provient de la même évolution à la suite du pronom *dý* (je, nous) : j'ai noté au point 85 *nètír*, nettoyer, mais *la ku yèti*, voilà que je nettoie (dans la conversation).

**Remarque III.** — Dans le mot *àkhyò*, enclumeau (40), l'*n*

mouillé a remplacé le groupe exceptionnel  $m + y$ . — La forme *rêyûr*, rainure (61), est une fausse correction sur le modèle français *siy*, patois *sin* (§ 277).

**Remarque IV.** — J'ai relevé dans le Registre de REVIN les principales graphies utilisées pour la transcription de l'*n mouillé*.

*mainier*, manière, vers 1350, 1, *mainiere*, 1359, 39, et *mainer*, XIV<sup>e</sup> s., 29; *prangne*, (qu'il) prenne, XIII<sup>e</sup> s., 13, 14, et *prengne*, 1454, 120; *vaigne*, (qu'il) vienne, vers 1350, 1, et *venge*, ibid., 2, *vanguet*, XIII<sup>e</sup> s., 13; *tiengne*, (qu'il) tienne, 1451, 113; *Laving*, Lavigne, nom d'homme, 1439, 89.

#### n MOUILLÉ TEND VERS n.

**284.** La nasale mouillée est assez instable dans la région ardennaise : elle tend à perdre tantôt son caractère palatal, tantôt son caractère nasal.

J'ai noté souvent un *n à demi mouillé* (*ny*) : *börnny*, borgne (67); *ëbörnny*, éborgner (90); *sinny*, signe (2, 10, 16, etc., passim, jusque 87); *tinny*, teigne (2, 13, 29, 78, 85, 91); *vënnny*, (qu'il) vienne (79); *apunnny*, empoigner (18), etc.

Ce son intermédiaire s'est même étendu à d'autres mots : *âpunny*, framboise, et *âpunny*, framboisier (60), en général *âpun*, *âpuni*. L'*n à demi mouillé* aboutit le plus souvent à *n* : j'ai réuni au § 277 une liste de mots où l'*n* final ou intérieur est issu de l'*y*.

L'hésitation entre *n* et *y* ne semble pas être le résultat d'une évolution phonétique. Dès le moyen âge, de fausses graphies telles que *certaineteit*, de l'adjectif *certain*, MÉZIÈRES, 1314, M 17, *eschevignage*, échevinage, 1314, M 17, 1318, M 20, prouvent qu'on ne distinguait pas nettement les emplois de l'*n* de ceux de l'*y*. Cependant les tracés de la nasale mouillée que j'ai reproduits dans la Fig. 34 montrent combien ce son est incertain et flottant dans son articulation : dans le mot *épargner* (A, 2), le dos de la langue ne s'élève pas suffisamment pour toucher le palais ; la pointe de la langue exécute l'occlusion dans la région des alvéoles dentaires de la mâchoire supérieure : le *y* est devenu un *n*.

## H MOUILLÉ TEND VERS y.

**285.** Dans la Fig. 34 (A, 1), le mot *àya*, agneau, montre le recul de l'articulation vers la partie postérieure du palais et l'abaissement progressif de la pointe de la langue. L'occlusion est très légère : elle n'est plus complète dans un certain nombre de cas.

Il n'existe pas de son intermédiaire entre *y* et *y*; mais les échanges entre ces deux phonèmes sont fréquents<sup>1</sup>. J'ai relevé *aruyi*, rouillé (16); *fuyi*, *fouir*, en parlant du sanglier, à côté de *fuyi*, bêcher; *fuyâ* (m.), taupe (1 à 4, 8, 9, 12), à côté de *fuyô*, *bôyô*; *krôy*, *krây*, fente, en Wallonie, à côté de *krôy*, *krây*, au sud de la région ardennaise; *spiyi*, *spiyi*, écosser (6); *êpiyô*, champignon (49, 58), etc. Il y a donc confusion partielle entre les deux sons.

## PHÉNOMÈNES PHONÉTIQUES GÉNÉRAUX

**286.** J'ai réuni dans ces chapitres un certain nombre de faits qui se trouvent disséminés dans l'*Étude phonétique*, mais dont il est nécessaire de faire la synthèse afin d'en donner une vue d'ensemble et de dégager les lois qui les déterminent. C'est ainsi que les cas de diphtongaison des voyelles ont été exposés successivement dans les chapitres qui traitent de l'*ô*, de l'*ê* et de l'*â* : un tableau général de tous les exemples de diphtongaison est indispensable pour l'étude du mécanisme et des conditions de ce phénomène. — Il est d'autres caractères qui ne se prêtent guère à un exposé analytique : le mot *auf* présente un type régional *û*, avec les variantes *ûw*, *ûy*, *ûâ*, *ûx*, *ûu*, *ûb*, *ûv*. Ce fait que la voyelle *û* est suivie régulièrement d'un phonème naissant ou d'un phonème mourant est d'une importance exceptionnelle pour l'étude historique de la phonétique ardennaise : il ne peut être question de rejeter ces exemples dans les chapitres consacrés au *w*, au *y*, etc. L'*accentuation*, la *durée* des phonèmes doivent aussi être considérées à part. — Enfin il existe par delà les lois particulières des tendances<sup>2</sup> extrêmement générales

1. Voy. MARCHOT, *Revue de Philologie française*, t. V, p. 41.

2. « Tout changement phonétique peut être considéré comme dû à l'action de forces intimes et secrètes, auxquelles convient assez bien le nom de *tendances*. Ce

qui expliquent toutes les évolutions passées et qui permettent de prévoir jusqu'à un certain point les évolutions futures : j'essaierai de préciser pour la région que j'ai étudiée ces tendances qui constituent les connaissances dernières auxquelles peut arriver la science.

## DIPHTONGAISON DES VOYELLES

**287.** La diphtongaison des voyelles est un fait assez commun dans la région ardennaise. J'ai réuni dans ce chapitre l'étude de tous les faits de diphtongaison que j'ai relevés : ces faits sont localisés en trois points de mon domaine : au nord, au centre, dans le village de Gespunsart (55), et à l'extrême sud. Les conditions et les produits de la diphtongaison diffèrent dans chacune de ces trois aires ; il est donc nécessaire de les étudier séparément.

I<sup>o</sup> AIRE NORD

**288.** Trois voyelles seulement offrent des cas de diphtongaison : l'*e fermé long*, l'*a fermé long*, l'*o fermé long*. Ces cas ne sont ni absolument nets, ni absolument constants : les diphtongues, qui sont toujours décroissantes, se présentent assez irrégulièrement dans les différents mots et dans les différents villages. Les points 14, 15 et 18 constituent le centre de cette aire.

a) *ê* aboutit à *èi* (§ 61).

*êil*, aile (14) ; *sêir*, cerf (14, 15, 18) ; *dêin* (18), *dêil*, *dêin* (15), *dêl* (*ê* brisé, 38), argile, d'un type *derle* ; *k'êis*, caisse (18) ; *fêir*, fer blanc (15) ; *fêiv* (28), *fêif* (4, 16, 14, 18), fève, à l'article haricot ; *amêir*, fiel, mot à mot *amer* (8) ; *frêij* (21), *frêie* (4, 10, 11, 14, 16), fraise ; *wêir*, guère (18) ; *mêir*, mère, à l'article chatte (14) ; *nêir*, nerf (14) ; *pêis*, perche (18), d'un type régional *pês* ; *grâpêir*, grand-

sont ces tendances qui modifient sans cesse la structure du langage, et l'évolution de chaque idiome résulte en dernière analyse d'un jeu perpétuel de tendances. » (J. VENDRYÈS, *Mélanges Meillet*, p. 120).

1. Sur la diphtongaison dans les langues romanes on peut consulter HORNING, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XIV, p. 395.

père (5, 14); *sêis*, sais-tu (8, 15); *têin*, côte (18), d'un type régional *tên*; *têis* (15), *têit* (23, 28, 35), tête; *trêvêir*, (de) travers (18), etc. De même, au point 15, je relève : *kupêik*, couvercle; *êiv*, eau; *grêif*, grive; *vêir*, ver. Les variantes sont assez rares : j'ai noté toutefois *lâtêin*, lanterne (15), et *êirs*, herse (14).

b) *ê* se brise (§ 96).

Les exemples de la voyelle *ê* sont trop rares pour qu'il soit possible d'établir une loi : à côté de *stêul*, éteules (9), j'ai noté *avêl* (*ê* brisé) aux points 1, 13, et *avêl* (2, 7, 12, 14); *mêâr*, mûr (13, 14), et *mêar* (7).

c) *ô* aboutit à *ou* (§ 136, c).

*bôun*, borne (14); *têôur*, char, à l'article chariot (1, 14); *têôurli*, charron, mot à mot *charlier* (14); *kôud*, corde (14); *kôun*, corne (14); *fôuf*, fable, d'un type régional *fôf* (14); *fôar*, fort (11, 18); *fôardÿi*, forger (14); *môuy*, meule (1, 2, 9, 12, 13); *ôar*, or (1); *ôatÿ*, orge (14); *ôartÿ*, ortie (14); *pôuf*, pauvre (2, 14, 17); *pôus*, pouce (14); *sôulê*, souder (14); *tôut*, tarte (14); *stôut*, tordre (14), etc. Les variantes sont peu nombreuses : *tôt* présente un *ô* modulé au point 9; *sôdê* un *ô* brisé au point 23; enfin j'ai noté *dÿôôp*, gerbe, au point 14; et *suôy*, soie du porc, aux points 1 et 2.

Tous ces cas se rencontrent en syllabe accentuée, et particulièrement dans des monosyllabes où la voyelle est suivie d'une consonne : les voyelles finales présentent dans les mêmes conditions un son naissant qui se confond avec les autres sons de ce genre, si fréquents dans la région ardennaise. Pour la voyelle *ê* ils s'étendent jusque dans la région namuroise (NIEDERLAENDER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV, pp. 5-6); ils sont notés dès une époque ancienne pour quelques mots (p. 156). Il semble donc qu'on ait affaire, au moins pour l'*ê*, à une diphtongue ancienne : la diphtongue *ei* est la notation traditionnelle de l'*e* issu de l'*a* latin accentué pour toute la région ardennaise (p. 133 et suivantes). A la finale la diphtongue primitive a disparu presque partout (p. 132); il en est de même devant consonne, et les exemples que j'ai relevés constituent les



derniers vestiges d'un caractère phonétique qui se meurt. Cette évolution historique explique la disposition géographique des cas de diphtongaison, qui se retrouvent sporadiquement dans mon domaine et hors de mon domaine ; elle explique également l'hésitation des patois qui ne savent plus s'il faut prononcer une diphtongue et dans quels cas il faut la prononcer : c'est ainsi que les *ê* issus de l'*a latin* sont le plus souvent purs, tandis que des *ê* provenant d'une autre origine présentent une diphtongue insolite. Cette confusion existe dès le moyen âge dans le *Registre de REVIN* (p. 134).

Les données historiques font défaut pour l'*ô* accentué : la distribution géographique et lexicologique des cas est la même que pour l'*ê*. Il est difficile de séparer les deux voyelles : le mécanisme de la diphtongaison et ses produits sont identiques. — L'*â* fermé est la troisième des voyelles longues ardennaises ; comme l'*ê* et l'*ô*, il se trouve placé au milieu d'une série vocalique (*â, â', u*), dans la position la plus favorable pour la diphtongaison. Il est impossible de décider de la date de la fracture, qui est peut-être analogique de celle des deux autres voyelles.

Il faut donc voir dans les diphtongues décroissantes des patois wallons de la vallée de la Meuse les derniers vestiges d'un trait phonétique qui disparaît. Le mode de disparition est étrange : les diphtongues subsistent dans quelques mots et dans quelques points ; la loi de leur chute n'a pas le caractère de régularité et de nécessité des lois phonétiques. Comme pour la disparition de l'*ÿ* final, il est nécessaire de l'expliquer par l'influence du français. C'est au désir d'imiter les sons français qu'il faut attribuer l'amuïssement des voyelles imparfaites *i, u, u*, qui suivaient les voyelles accentuées *ê, ô, â'* : c'est pourquoi elles meurent comme les mots eux-mêmes meurent sous l'influence du français, irrégulièrement, peu à peu, avec de fréquentes restitutions et des faux retours en arrière.

## 2° GESPUNSART (55).

**289.** Le village de Gespunsart, situé au centre de la région ardennaise, présente des cas de diphtongaison vraiment caractéristiques. Ce phénomène est visiblement récent et atteint tous les

mots, même les mots français. Les villages voisins de Gespunsart, que j'ai tous étudiés, ne connaissent pas cette particularité. Les voyelles *ê*, *ê*, *ô*, offrent plusieurs étapes dans la diphtongaison. J'ai relevé tous les exemples afin de permettre entre eux une comparaison numérique.

Comme ces faits sont très délicats et que leur notation est déjà une interprétation, je tiens à préciser la valeur des différentes graphies que j'ai employées. On pourra entendre successivement dans les disques D 8 et D 9<sup>1</sup> qui ont été inscrits à Gespunsart par mon sujet lui-même : *maîy* (*môy*, f., tas); *dusair* (douceur); *maôr*, *maîr* (mort); *astair* (à cette heure, maintenant); *aitl* (autre); — *astair* (à cette heure, maintenant); *irô* (*ô* modulé, j'irais); *païra* (*pôra*, il pourra); *fêr* (faire).

a) *ê* se brise.

Il aboutit aux groupes *îé*, *êé*.

*lâtarn*, lanterne; *îrây*, (vous) irez; *îfêr*, char, chariot; *ramunây*, ramoner, balayer; *îrây*, trait, ligne de démarcation entre deux coupes; *lây*, lait; *îsân*, chaîne; *l'arbô*, charbon; *êâr*, cher; *simtyâr*, cimetière; *fîrâmây*, fermée; *kuvêr*, couvrir (infinitif), et couvert (substantif); *grûlây*, croulée; *îvêrt*, ouverte; *vêr*, verre; *pârte*, perche; *grâfinây*, égratigner; *apîrêtây*, emprunter; *adêrvêy*, endêver; *adâmây*, entamer; *êysu*, essieu; *rad*, raide; *fânây*, *fanay*, faner; *pârsêy*, percer; *d'êrmâ*, (ils) germent; *d'êrmô*, germe; *rabûrây*, labourer; *miyâlê*, miauler; *ladlê*, ici; *pêrdû*, perdu; *pêrdêrây*, (je) perdrai; *pârsi*, persil; *pârsun*, personne; *sây*, sel; *lavê*, laver; *dêrni*, dernier; *râtrês*, reprises. mot à mot \**rentresses*; *sâklây*, sarcler; *bern* (f.), fossé de la route (voy. en français *berme*).

Il aboutit au groupe *êy*<sup>2</sup>.

*îêst*, tête; *gêyîp*, guêpe; *fêyv*, fève, à l'article haricot; *wêst*, *wêyt*, regarde, mot à mot *guette*; *wêyb*, bois communal, d'un type régio-

1. Ces disques sont déposés aux *Archives de la Parole*; on peut consulter aussi les nos 5, 7 et 7 bis.

2. Je ne note pas les exemples de ce groupe que j'ai relevés en position finale : il ne s'agit pas là de l'apparition d'un y nouveau, mais du maintien d'un y ancien (cf. 39).

nal *wēb* (f.); *rēyjō*, raison; *kēytfwa*, quelquefois; *lēyi*, laisser; *flēy-tri*, flétri; *sēyra*, (il me) serrait.

Il aboutit aux groupes *ēy*, *ēy*.

*ēēdrō*, chardon (d'un type régional *ēēdrō*); *bēyt*, bête; *fērnēyt*, fenêtre; *jnēyt*, genêt (d'un type régional *jnēt*, f.); *mēyju*, maison.

Il aboutit au groupe *aē*.

*blaēz*, Blaise; *maēr*, maire; *baētiz*, bêtise: *dyaērb*, gerbe; *faēr*, fer; *faēzyaw*, d'un type régional *fēzyō*, ardoise non façonnée; *graēv*, grève; *aērb*, herbe; *sayēr*, lucane, exactement *cerf*; *binaēj*, bien aise; *braēj*, braise; *fraēj*, fraise; *frābaēj*, myrtille, exactement framboise; *ēāpaēt*, garde champêtre; *aērdi*, herdier, pâtre communal; *paēr*, père; *aērs*, herse; *laētizō*, laiteron; *vaērē*, verrou; *naēr*, nerf; *braēya*, (ils) pleurent, mot à mot ils *braient*; *paēl*, poêle à frire; *aērēt*, arête de poisson; *pūnaēj*, punaise; *faēr*, fer; *afaēr*, affaires.

Il aboutit au groupe *aēy*.

*braēyjēt*, braisette; *faēy*, fait; *plaēyji*, plaisir; *kaēykā*, quelqu'un; *alaēydi*, abandonné, en parlant d'un nid; *tōraēy*, taureau; *faēy*, (le temps qu'il) fait; *kraēydi*, crédit; *saēy*, (tu) sais (bien).

Il aboutit à la diphtongue *ay*.

*mayju*, maison; *wāyb*, bois communal, d'un type régional *wēb*; *apaēli*, *āpayli*, empêcher; *graēsi*, *graysi*, engraisser; *blāy*, blé; *rētā-māy*, étamer; *dārnāy*, étourdissement, mot à mot *darnēv*, d'un radical *darne*; *fanēy*, *fānay*, faner; *fēyv*, *faēv*, *fayv*, fèves, à l'article haricot; *wē*, *way*, gué, avec le sens de bac, abreuvoir; *mōdāy*, nettoyer; *pūpāy*, poupée; *kāykā*, quelqu'un; *mālinē*, *mālinay*, taupinière.

b) *ā se brise*.

**290.** *gāal*, (ils) gueulent; *māar*, mûr; *l'ēśāar*, chasseur; *kāat*, coude; *kraāt* (f.), trou; *avātāar*, profondeur; *abātāar*, hache, mot à mot *abattense*; *maāar*, menteur; *nāar*, nœud; *tāalāar*, chaleur; *sāal*, seul; *gāala*, (ils) gueulent; *rkaādu*, recousu; *un āar ē dmi*, une heure et demie, mais *un dēmiy āar*; *kāada*, (elle) cousait; *āariv*, hâtif; *jaādi*, jeudi; *māarō*, mûron; *āarē*, heureux.

Deux fois seulement j'ai noté le groupe *ae*: *astaēr*, à cette heure; *sēk aēr*, cinq heures.

ε) *ô se brise.*

**291.** Il aboutit aux groupes *oo, oo.*

*doos*, gousse d'ail; *foôr*, fort; *koord*, corde (mesure de bois); *boônê*, borner, dans un jeu, pour voir qui jouera le premier; *poort*, porte; *oortêr*, orvet; *koo*, coup; *koo*, cou; *tôortÿê*, essayer; *dÿoonê*, jeune fille (mot signalé comme belge). De même *oôr*, or (34). Dans l'expression *bier au soir*, *ô* est seulement *modulé*.

Il aboutit au groupe *ou.*

*mour*, mort; *foudê*, fauteur, charbonnier; *foud*, faude, aire du charbonnier; *poort*, (il) porte.

Il aboutit au groupe *oô* (rarement *oô*).

*maôcê*, mauvais; *drapaô*, drapeau; *vaôy*, *vaôy*, parti, mot à mot : (en) voie; *oô*, (qu'il aille) au (diable); *dêrraô*, (tu) devrais; *kaôrd*, corde; *battyaô*, bateau; *nucyaô*, nouveau; *hyaô*, beau; *baôry*, borgne; *maôrti*, mortier; *kaôrn*, corne; *êkaôrs*, écorce; *kaôpô*, bûche; *traô*, trou; *tunnaô*, tonneau; *sêrsyaô*, cerceau; *siçyaô*, *siçyaôw*, ciseau; *hyaôw*, beau; *raôb*, robe; *klaô*, clos, participe passé de *clore*; *klaô*, clou; *kaôrdô*, cordons; *kutyaô*, couteau; *dêaôr*, dehors; *gaôfl*, gaufres; *gaôfli*, gaufrier; *daôr*, (il) dort; *iyaô*, eau; *êkaôrtvi*, écorcher; *âklumyaô*, enclumeau de faucheur; *vyaô*, veau; *glaôw*, flaque d'eau; *fläyaôw*, fléau; *faôrdzi*, forger; *paôrtsi*, *paôrtsir*, porcher, porchère; *aômay*, génisse, mot à mot *aumaille*; *ôyaôw*, hoyau; *taôr*, tort; *karyaô*, carreau; *krôy*, craie; *martyaô*, marteau; *naô*, notre; *môrsyaôw*, morceau; *nucyaôw*, navet; *marraôd*, maraude; *nuyaô*, noyau; *dzaôn*, oiseau, exactement *jeune*; *aômlêt*, omelette; *daôy* (f.), orteil; *krapaô*, crapaud; *paôw*, pauvre; *pyaô*, peau; *saôrti*, sortir, *saôrt*, (je) sors; *paôró*, (je) pourrais; *mêvênaô*, moineau; *kataôrz*, quatorze; *rtyaô*, râteau; *srô*, (je) serais; *furyaô*, fourneau; *raôy*, sillon, mot à mot *raie*; *vnaô*, (tu) venais; *paôrt*, porte; *syô*, seau; *aôrmîr*, ornière; *maôr*, mort; *saôrsi*, *saôrsi*, sorcier; *taôp*, taupe; *kaôrd*, corde; *klaôtaê*, cloutier; *tu d ê kaô*, tout d'un coup; *saô*, (j'en) suis (sûr)<sup>1</sup>.

1. Cet état est signalé par M. l'abbé ROUSSELOT. *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, pp. 253 et 260. — L'instituteur de Chéhéry (Ardennes, Sedan, Sedan-Sud) signale la prononciation *défa-* *ult* pour *défaul* : je ne sais exactement quelle valeur on peut attribuer à cet exemple isolé.

Il aboutit au groupe *ai*.

*ai*, au (croque au sel); *kaɪzɛ̃*, causer; *kaɪri*, coudrier; *vaɪrð*, (ils) voudront; *vaɪrðw*, (je) voudrais; *paɪtru*, tas de foin, d'un type régional *pôtru*; *maɪy*, meule; *byaɪ z um*, beaux hommes; *dɛ̃pyaɪlɛ̃*, dépiauter; *aɪt*, haute; *krɪy*, *krɪy*, craie; *kɛ̃raɪyi*, écrire avec de la craie; *krɪyð*, traits tracés avec de la craie; *kaɪt*, côte, montagne; *vaɪ*, votre (nuit); *aɪrdý*, orge; *dɛ̃klaɪr*, éclore, en parlant d'un poussin; *saɪdɛ̃*, souder; *saɪtɛ̃*, sauter; *saɪtrɛ̃l*, sauterelle; *saɪy*, scie (vx); *raɪy*, sillon, mot à mot *raie*; *aɪzyi*, osier; *klɪy*, claie.

Cas particulier : *ɪʃaɪn*, chaux.

Il aboutit à la diphtongue *aw*.

*ɪraw* (*w/u*), tu irais; *tɪɪraw*, tonneau; *bɪryað*, *bɪryaw*, tas de foin; *ʃaɛ̃zɪaw*, ardoise non façonnée, d'un type régional *fɛ̃zyð*; *kayað* (*ð/w*), caillou; *t'amað*, *t'amaraw*, nuage, mot à mot *chameau*; *sɪzɪyað* (*ð/w*), ciseau; *lɪkð*, *lɪkaraw*, licou; *saw* (*w/ð*), *saw* (*w'ð*), soûl; *glaw d iyð*, flaque d'eau (mais *glaw*, flaque); *klawtɛ̃*, cloutier; *klawtɛ̃* (*w/i*), clouter, faire des clous; *klawt* (*w/u*), je cloute.

**292.** Il s'agit là de faits récents, et en tout cas secondaires. Pour les étudier, je partirai de l'état actuel du patois ou du français. Le timbre de la voyelle latine et l'évolution historique du son n'ont aucune influence sur la diphtongaison : les mots savants, les formes françaises importées d'hier se diphtonguent comme le fonds ancien du patois. C'est dans la langue d'aujourd'hui que je chercherai les conditions de timbre, d'accentuation et de position qui déterminent la diphtongaison des voyelles; j'étudierai ensuite le mécanisme et les produits de la diphtongaison.

#### *Conditions de la diphtongaison.*

1° *Le timbre.* Les voyelles qui occupent dans une série vocalique une place intermédiaire peuvent seules se diphtonguer : *é* dans la série *è, é, i*; *â* dans la série *à, á, u*; *ó* dans la série *ò, ó, u*.

La raison de cette loi semble être celle-ci : toute diphtongaison suppose une différenciation de timbre; il est naturel qu'une voyelle intermédiaire tende à passer, à son début ou à sa fin, au timbre le

plus voisin d'elle, en remontant ou en descendant la série vocalique à laquelle elle appartient. C'est ainsi que les principales diphtongues ardennaises, croissantes ou décroissantes, sont nées d'une fermeture progressive de la partie initiale ou finale d'une voyelle : *iê, êi*; *uê, âu*; *oû, ôu*.

2° *La durée*. Dans les patois ardennais les voyelles fermées sont généralement longues. Il est donc impossible de décider si la longueur de la voyelle est une condition indispensable de la diphtongaison. Toutefois, *a priori*, il semble bien que cette condition soit essentielle. Une voyelle ne peut se différencier que lorsqu'elle présente une durée suffisante pour que les organes prennent deux positions sensiblement différentes et pour que l'oreille perçoive nettement deux sons distincts.

3° *La position*. Les voyelles se diphtonguent à la finale absolue, devant une consonne, et devant un groupe de deux consonnes qui contient une liquide (*sautrêl*, sauterelle; *adêrvây*, endêver; *fêrnây*, fenêtre; *ourdy*, orge; *kaôrdô*, cordon; *gaôfli*, gaufrier, etc.).

La position joue sans doute un rôle secondaire et n'intervient que comme une condition de la durée. Un groupe de deux occlusives n'empêche sans doute la diphtongaison que parce qu'il tend à abrégger la voyelle qui le précède.

4° *L'accent*. L'accent du mot ou de la phrase a une influence capitale sur la diphtongaison. On peut établir en loi qu'une voyelle ne peut se diphtonguer que sous l'accent. C'est l'accent qui amène un arrêt dans l'articulation de la voyelle, qui la met en valeur et qui permet aux éléments hétérogènes d'un son différencié de prendre chacun leur valeur propre. C'est ainsi que dans *la main gauche* le mot *main* ne présente aucun cas de diphtongaison; dans les autres exemples (*main*, *essnie-main*, *blessé à la main*) il aboutit à *miyê*, *miyè*. Un disque de Gérardville (Archives de la Parole, série D, n° 144) commence par ces phrases, où je ne note pas les accents secondaires : *v ê ê bê mê, fîfin ?* — *wi, frazi, il ê biyé* (vous avez un beau jardin, Fifine ? — Oui, Phrasie, il est beau).

Mais au point 55 des voyelles se diphtonguent en syllabe finale : *frabaêj*, framboise; en syllabe initiale : *perscây*, percer; et quelquefois dans les deux positions : *adêrvây*, endêver; *fêrnây*, fenêtre. Des

proclitiques, *notre*, *votre*, deviennent *naǒ*, *vaǒ*; l'article contracté lui-même, *au*, devient *aǒ*, *ait*.

C'est que deux éléments étrangers viennent s'opposer à l'action régulière de la loi : le jeu des suffixes et l'analogie. Un suffixe diphtongué en syllabe accentuée (*vyuǒ*, *vjyǒ*, veau) tend à se répandre partout sous sa forme tonique; une voyelle diphtonguée en syllabe accentuée tend à se présenter toujours avec sa prononciation emphatique. A Gespunsart même ces deux tendances ne suffiraient pas à expliquer la confusion des exemples si l'accent lui-même n'était flottant et hésitant. La hauteur musicale joue un rôle important dans les patois ardennais; les changements de ton sont nombreux et les intervalles sont assez considérables. Or la syllabe la plus aiguë n'est pas toujours la plus intense. De plus l'accent local se porte en général sur la syllabe initiale du mot, alors que l'accent français est placé sur la dernière syllabe sonore. Dans le village de Gespunsart, qui est situé à la limite du français, les deux accents coexistent dans des mots voisins et dans le même mot, suivant les phrases et les interlocuteurs. Il n'est donc pas étonnant que les diphtongues apparaissent souvent dans des positions insolites : il est à remarquer d'ailleurs qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans le patois volontairement *appuyé* du questionnaire que dans le parler ordinaire reproduit par les disques.

#### *Mécanisme de la diphtongaison.*

**293.** La voyelle ne constitue un groupe homogène que pour l'oreille. Au point de vue articuloire elle est composée d'une série de vibrations hétérogènes. Entre une voyelle et une diphtongue il n'y a pas une différence de nature, mais de degré. « Toute voyelle n'est pas semblable à elle-même comme timbre d'un bout à l'autre. Si la variation est minime, on considère la voyelle comme une ; si le commencement et la fin sont assimilés à des voyelles de timbre défini, on dit qu'il y a diphtongue<sup>1</sup>. » Au point de vue physiologique, la voyelle exige la tenue d'une position déterminée des

1. A. MEILLET, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XII, p. 32.

organes : il se peut que la langue ou les lèvres n'atteignent que progressivement la position exacte requise par la voyelle ; il se peut qu'elles quittent cette position avant la fin de la voyelle ; dans le premier cas il y aura tendance au développement d'une diphtongue *croissante* ; dans le second cas la diphtongue sera *décroissante*. Un léger flottement dans la position de la langue ou des lèvres ne modifie pas sensiblement le timbre de la voyelle, qui donne à l'oreille l'impression d'une voyelle *modulée* ; cet état d'incertitude précède immédiatement la fracture. J'ai noté quelquefois une impression de longueur inusitée de la voyelle ; puis la voyelle commence sur un ton et finit sur un autre, sans qu'il y ait à proprement parler de fracture. Au point 14 j'ai pu me rendre compte de ce phénomène, qui est constant : mon sujet se prêtait avec beaucoup de bonne grâce à répéter les mots à plusieurs reprises. Au point 89, l'*ê* de mère est très long ; il est fermé au début, ouvert à la fin, sans que l'oreille perçoive la moindre modulation. Il en est de même dans le mot *graine* au point 90 : la voyelle fermée s'ouvre dans son dernier tiers.

Il faut donc distinguer deux faits différents : la voyelle se différencie, et la voyelle se brise. Il peut y avoir fracture sans différenciation, et différenciation sans fracture. Dans le premier cas, une voyelle longue, au lieu de présenter une implosion, une tenue et une explosion, est reprise au milieu de la tenue : l'on perçoit un groupe *êê, êê* ; il y a double mouvement d'articulation. Dans le second cas il se produit une modification insensible dans la position des organes pendant la durée de la tenue. Pratiquement une voyelle brisée se différencie très vite, et une voyelle différenciée se brise par la suite. Les étapes que j'ai marquées constituent un état essentiellement instable et passager.

Jusque là les variations du timbre de la voyelle restent inconscientes et ne sont pas perçues par le sujet parlant. Mais, dès que la voyelle est brisée, le son nouveau peut être imité et reproduit. L'évolution devient alors consciente ; elle tend à préciser les éléments vocaliques encore informes, et à ramener les phonèmes intermédiaires à des sons connus et classés.



*Les produits de la diphtongaison.*

**294.** J'ai perçu d'abord des voyelles *allongées* d'une manière insolite; puis des voyelles *modulées* et enfin des voyelles *brisées*. J'ai noté entre parenthèses ces trois états de la voyelle; on les rencontre d'une manière exceptionnelle, seulement dans les mots et dans les régions où apparaissent les diphtongues.

Quand la fracture est bien nette, l'évolution du groupe vocalique devient sensible. A Gespunsart les groupes *æ*, *æ̃*, aboutissent au groupe *aé*. Quelquefois j'ai noté *æ̃y*, *aéy*, mais ces formes, sauf à la finale, sont exceptionnelles.

L'aboutissement de cette évolution est la diphtongue *ay*. Cette diphtongue provient sans doute du déplacement de l'accent, qui se porte sur le premier élément du groupe, et de la consonnification du second élément devenu atone.

Cette transformation est douteuse : la diphtongue *ay* n'apparaît que rarement, dans la prononciation rapide; toutes les fois que j'ai voulu la faire reproduire, j'ai obtenu des variantes : je les publie à côté de la forme en *ay* qu'elles ne réussissent pas à expliquer<sup>1</sup>.

Au sud de la région ardennaise la voyelle *ê* devient *ë̃*; puis l'accent se déplace et les deux éléments tendent à se différencier : le premier *ë̃* se ferme : *é̃*, *ĩ*, *î̃*; le second s'ouvre progressivement. L'hiatus entre les deux voyelles est résolu par le développement d'un *y* intervocalique et l'*ê* aboutit finalement au groupe *îyë̃*.

La voyelle *â* demeure à Gespunsart au premier état de la diphtongaison : *âé*, *âë̃*. Deux exemples de *aé̃*, *aë̃*, marquent peut-être le sens de l'évolution future, qui serait parallèle à celle de l'*ê*. Il semble toutefois que le nombre des mots qui contiennent une diphtongue en germe et la fréquence de leur emploi joue un rôle important

1. Dans le *Parler populaire de Thion*, de M. G. GUERLIN DE GUER, Paris, 1901, p. 26 et p. 33, des faits analogues sont signalés. Je résumerais ainsi les listes établies par M. Guerlin de Guer : *tout é̃, palois ou français* (sauf dans les infinitifs de première conjugaison), *devient aé̃*. L'état *aé̃* coexiste avec l'état *ay* : *daé̃*, *day*, *doigt*; *îvaé̃*, *îvay*, *hiver*. La diphtongue *ay* se réduit ensuite à *a*. — Dans les environs de *Cellefrouin*, d'après M. l'abbé ROUSSELOT, pp. 253 et 260, l'on rencontre aussi la diphtongue *aé̃* (*Modifications phonétiques*, etc.).

dans le développement de la diphtongue. Par rapport aux autres voyelles brisées, l'*â*, qui est assez rare, est nettement en retard. Au sud de la région ardennaise au contraire, l'*â* est beaucoup plus répandu : il est l'aboutissement des voyelles latines *ò*, *ó* et *u* suivies d'un *y*. Il a suivi une marche rigoureusement semblable à celle de l'*é*, mais sans développement d'*y* intercalaire : *aa*, *uâ*, *úâ*.

La voyelle *ô* présente à Gespunsart les mêmes étapes de développement que la voyelle *é*. Les groupes *öw*, *öw*, issus de la fracture, aboutissent à *aô* par dissimilation. Mais j'ai noté une double dissimilation, la seconde voyelle tend à se fermer et le groupe *aw* coexiste avec le groupe *aô*. Enfin, par déplacement d'accent et consonnification de la voyelle devenue atone, les groupes transitoires *aô*, *aw*, deviennent *aw* : mais cette diphtongue, qui marque l'aboutissement définitif de l'évolution, est encore rare<sup>1</sup> et en général peu nette. Au sud de la région ardennaise les produits de la diphtongaison de l'*ô* correspondent à ceux de la diphtongaison de l'*â* : *ô* devient *ôö*, *uô*, et finalement *uô*, *uô*.

Les lois de la diphtongaison se déduisent bien nettement de cette étude : elles sont particulières non pas à une voyelle, mais à une région. Ce n'est pas une voyelle qui se brise, mais toutes les voyelles capables de le faire. L'évolution est déterminée d'avance dans un parler donné : à Gespunsart *é* et *ô* aboutissent respectivement à *ay*, *aw*, par les intermédiaires *aë*, *aô* ; dans le sud du département des Ardennes *é*, *â*, *ó*, aboutissent à *iyë*, *uâ*, *uô*, par des intermédiaires *ie*, *uâ*, *uô*. De l'ensemble de ces faits se dégage même une loi plus générale, valable pour toute la région ardennaise : *dans un groupe vocalique issu de la fracture d'une-voyelle simple l'accent tend à se porter sur le premier élément du groupe.*

### 3° LE SUD DE LA RÉGION ARDENNAISE.

**295.** Au sud de la région ardennaise les cas de diphtongaison sont répandus sur une aire assez importante. J'ai étudié seulement la partie nord de cette aire : les documents phonographiques que j'ai

1. La diphtongue *aw* est au contraire généralisée à *Thaon* (*Parler populaire de Thaon*, Ch. GUEPILIN DE GUER, p. 97 ; voy. aussi p. 96 et p. 73).

obtenus à Sainte-Marie-sur-Semoy (Archives de la Parole, D. 155 et 156) et à Habay-la-Neuve (D. 151 à 154) montrent qu'elle s'étend dans les parlers gaumets jusqu'à la limite de l'allemand (Chantemelle, Saint-Léger, etc.). Au sud elle semble avoir pénétré assez loin dans les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle : l'*Atlas* présente des formes issues de diphtongues que j'ai étudiées.

La diphtongaison atteint les trois voyelles  $\acute{e}$ ,  $\acute{a}$ ,  $\acute{o}$  : elle joue donc un rôle extrêmement important ; les deux suffixes les plus répandus,  $-\acute{e}$ , issu de *-ellum*,  $-\acute{a}$ , issu de *-orinum*, ont contribué à sa diffusion. Il est impossible de publier intégralement toute la série des exemples, qui portent sur une dizaine de villages et sur des centaines de mots. Dans mon *Enquête linguistique* j'ai rangé les cas de diphtongaison sous une rubrique spéciale ; je reproduirai ici quelques listes complètes ; pour les autres mots je noterai seulement l'état le plus avancé de la diphtongue.

J'ai inscrit d'assez nombreux disques phonographiques dans cette région : les disques D. 121 à 126 (Auffance, 87) permettent d'entendre la diphtongaison à son début ; aux points 90 (D. 127 à 132) et 91 (D. 142 à 150) les diphtongues sont bien nettes ; au point 93 (D. 133 à 141) j'ai l'impression que les diphtongues sont en régression. Il en serait de même à Sainte-Marie-sur-Semoy et à Habay-la-Neuve.

A)  $\acute{e}$  se brise.

**296.** BEAU :  $b\acute{e}\acute{e}$ , 93 ;  $b\acute{e}\acute{e}$ , 86 ; —  $b\acute{e}\acute{e}$ , 89 ; —  $b\acute{e}\acute{y}\acute{e}$ ,  $b\acute{y}\acute{e}$ , 79 ; —  $b\acute{y}\acute{e}$ , 92 ; —  $b\acute{y}\acute{e}$ , 79.

BEAUCOUP (mot à mot *tout plein*) :  $tu\ pl\acute{e}$ ,  $tu\ pl\acute{e}\acute{e}$ , 89 ;  $tu\ pl\acute{e}$ ,  $tu\ pl\acute{e}\acute{e}$ ,  $t\acute{u}\ pl\acute{e}\acute{y}$ , 79 ;  $tu\ pl\acute{e}\acute{e}$ , 87, 91, 93 ; —  $tu\ pl\acute{e}\acute{y}\acute{e}$ ,  $tu\ pl\acute{y}\acute{e}$ , 92 ; —  $t\acute{u}\ pl\acute{y}\acute{e}$ , 90.

VEAU :  $v\acute{e}\acute{e}$ , 62, 71, 76, 78, 81, 86, 89 ; —  $v\acute{e}\acute{e}$ , 87, 92 ;  $v\acute{e}\acute{e}$ , 93 ;  $v\acute{e}\acute{e}$ , 79 ; —  $v\acute{e}\acute{y}\acute{e}$ , 88 ;  $v\acute{y}\acute{e}$ , 90 ;  $v\acute{y}\acute{e}$ , 91.

MAIN. Je publie les variantes du mot *main* dans les quatre phrases où j'ai demandé ce mot.

1° *Main* : *méc̃*, 93 ; — *mě̃yč̃*, 88 ; *mě̃yč̃*, 90 : — *mě̃sč̃*, 79 ; *miyč̃*, 92 ; — *miyč̃*, 90<sup>1</sup>, 91.

2° (Blessé à la) *main* : *méc̃*, 93 ; — *mě̃yč̃*, 88 ; — *miyč̃*, 90, 92 ; — *miyč̃*, 93.

3° *Essuie-main* : *méc̃*, 87 ; *méc̃*, 88, 93 ; — *mě̃yč̃*, 90 ; — *miyč̃*, 92.

4° (La) *main* (gauche) : *mé*, 88, 90, 92.

*bijét*, bête (89, 90) ; *tviyč̃*, chariot (91, 92), d'un type régional *tvé* ; *kabrijč̃*, chevreau (92) ; *kuciyč̃*, couvercle (de casserole), 90, d'un type *kucč̃* ; *duziyč̃*, douzaine (90) ; *č̃tiyč̃*, étain (91, 92) ; *fiyč̃*, faim (90 à 92) ; *fijiyč̃*, fenêtre (91) ; *fijét*, fête (91, 92) ; *frijč̃*, fraise (92) ; *dviyč̃*, gendre (90) : *grč̃* (89), *griyč̃* (92), grain (voy. aussi l'article *blé*) ; *griyč̃d'ý*, grange (89) ; *miyč̃*, jardin, d'un type régional *méc* (87) ; *luziyč̃*, levain (91) ; *vaciyč̃* (88 v., 90), et *platiyč̃* (91), *platiyč̃* (92), moules pour le pain, exactement *vaisseau* et *plateau* ; *mysrijč̃* (m.), mousse (90) ; *piyč̃*, pain (90, 92) ; *pijertý*, perche (91) ; *pliyč̃tý*, planche (91) ; *plâtč̃yč̃*, plantain (88) ; *pliyč̃n*, pleine (91) ; *piyč̃l*, poêle à frire (91, 92) ; *puliyč̃*, poulain (92) ; *tijét*, tête (89, 91, 92) ; *tuziyč̃*, Toussaint (91, 92) ; *traviyč̃*, travers (90, 92) ; *vč̃č̃n*, *vijč̃n*, veine (90), etc., etc.<sup>2</sup>.

Les mots qui présentent des diphtongues issues de la fracture de l'é sont donc très nombreux : ils comprennent en général les noms qui en français ont un *e long ouvert* (*bête*, *laine*) ; les noms où un *e français* est suivi d'un *r* (*perche*) ; ceux qui sont terminés par la voyelle nasale *ê* (*faim*, *pain*). Deux séries importantes présentent également en patois un *e fermé long* qui se diphtongue : le suffixe *-ellu* aboutit à *é* (*chevreau*, *kabrč̃*) ; la voyelle nasale *au* suivie d'une *mi-occlusive* ou d'un *r* est devenue *ê* et subit les mêmes transformations que cette voyelle (*grč̃d'ý*, *grč̃d'ý*, *griyč̃d'ý*, grange). J'ai réuni tous ces mots dans l'étude de l'é et j'ai signalé au § 69 les principaux cas de diphtongaison.

1. Souvent j'ai demandé la même phrase à différentes reprises afin de me rendre compte de la constance du phénomène : c'est pourquoi le même village fournit plusieurs variantes. — L'influence de l'accent de la phrase sur le développement de la diphtongue est bien nette dans ces exemples.

2. J'ai relevé d'une manière tout à fait exceptionnelle des diphtongues décroissantes, *mě̃č̃r*, mere (89, 92).

B) *ă se brise.*

**297.** CUIRE (type régional *kâr*) : *kuâr*, 91 ; — *kîâr*, 90 ; — *kuâr*, 92 ; — *kuâr*, 89.

CUIT (type régional *kă*) : *kăă*, 79, 91 ; — *kîă*, 93 ; *kúă*, 87.

DÉVIDOIR (type régional *děvăđă*) : *děvăđăă*, 88 ; — *děvăđăă*, 87, 88 ; — *děvăđăă*, 90, 92.

MUR, matura (type régional *mâr*) : *maâr*, 55, 76 ; — *măâr*, 77 ; — *muâr*, 88 ; — *mųâr*, 61, 91, 92 ; — *mųâr*, 89 ; *mųâr*, 90.

*blîă*, bleu (91) ; *kuâr*, cuir (73, 78, 91) ; *týaluaâr*, chaleur (73, 78, 90, 91) ; *triyăđăă* (91), *srîjuă* (88), dévidoir ; *dăf*, *duăf*, douve (87) ; *atunúă*, entonnoir (91) ; *êrbîă*, \**esherboir*, à l'article esherber (91) ; *fúă*, feu (79, 90 à 92), et *fyă* (2 ex., 90) ; *batuaâr* (f.), battoir, à l'article fléau ; *týşsuâr*, \**chassoire*, ficelle, à l'article fouet ; *ăâr*, heure (43, 55) ; *dýúă*, jeu (87 à 90, 92) ; *d'úă*, joug (90) ; *lavúă*, lavoir (88, 92) ; *levúâr*, levure (88) ; *lăă*, loup (89) ; *nevăă*, neveu (79, 89) ; *núă*, nœud (89) ; *núă*, nuit (88 à 92) ; *týúă*, (il) choit, au mot : il pleut (91) ; *púă*, pou (87, 90, 93) ; *săklîă*, sarcloir, à l'article sarcler (91) ; *súă*, su (87, 90) ; *suăl*, seul (88) ; *týúâr*, choir, à l'article tomber (92), et *týúă*, tombé (91) ; *vúă*, vu (90), etc., etc.

Je renvoie à l'étude de l'*ă* pour l'explication des types régionaux d'où dérivent ces formes diphtonguées (voy. aussi le § 96).

C) *ô se diphtongue.*

**298.** BORGNE (type régional *bôy*) : *bôôy*, 90 ; — *buôy*, 88, 91 ; — *bîôy*, 87, 89, 92, 93.

CRAIE : *krôy* (*ô* brisé), 93 ; — *krăôy*, 71 à 73, 78, 87 ; — *krîôy*, 88 ; — *krôăy*, *krôôy*, 90 ; — *krăôy*, 91, 92.

PERSONNE : *pěrsôn* (*ô* brisé), 79 ; — *pěrsuôn*, 73 ; *pěeuôn*, 72, 88, 93 ; — *pěeuôn*, 89, 91 ; — *pěeuôn*, 92.

SOIE (du porc) : *sôy* (*ô* brisé), 71, 76 ; — *săôy*, 62 ; — *sôôy*, 88 ; — *souy*, 73 ; — *suôy*, 61, 63, 72, 77, 78, 79 ; — *sîôy*, *suôy*, 89 ; — *sîôy*, 87, 89, 92 ; — *sîôy*, 90, 91.

*avunôn*, avoine (91, 93) ; *bruôy*, broie pour le teillage du chanvre (90) ; *týuô*, chaud (90) ; *fúôe* (92), *fúôe* (90), f. pl., ciseaux pour

la tonte des moutons, d'un type régional *fôc*; *kluôy*, claie (89, 90, 92); *kuôrt*, corde (88, 90, 92); *karbôô*, corbeau (91); *kuôn* (88, 91), *kuèn* (90, 92), corne; *kuôr*, corps (92); *kuôt*, côte (90 à 92); *kôô*, cou (79, 89, 91); *kôô*, coup (79); *lapuô*, là-haut (92); *dôô* (88), *duô* (92), *duô* (91), il dort; *êkuôc*, écorce (91); *anôuy*, (tu) m'ennuies (92); *fuôy* (f.), bêche (76); *fuôr*, fort (76); *âpuôn*, framboise (90 à 92); *marôô* (77), *markôô* (88), *markâô* (91), *markôô* (86), matou; *muôn*, (il) mène (93); *muôy*, meule (89, 90); *muôrt*, morte (88); *muôrt*, mordre (92); *uôrtý* (92), *uôrc* (90), orge; *puôf*, pauvre (91); *puôn*, peine (90); *syôy*, scie (90); *ruôy* (f.), sillon, mot à mot raie (63, 76, 77, 79, 87, 91, 93); *tuôrt*, tordre (88); *ruôy*, parti, mot à mot : (en) voie (88), etc., etc. Je puis ajouter à cette liste *kuôn* (f.), qui désigne à Auflance (87) l'appareil phonographique enregistreur (exactement *cône*, pavillon).

J'ai relevé rarement des diphtongues décroissantes : *môur*, mort (55, 61, 64); *ôur*, or (72).

Les types régionaux d'où proviennent ces variantes ont été cités et étudiés dans le chapitre consacré à l'*ô* (voy. aussi les §§ 135, 136 et 137).

**299.** Ces faits de diphtongaison n'ont pas la netteté et la précision que leur confère l'écriture. Je note tous les exemples que j'ai transcrits au point 88 sur les deux premières pages de mon questionnaire : *fôtên* (*ê* modulé); *âklamîyê*, enclumeau (diphtongaison très légère); *martêê*, marteau; *tuplêê*, beaucoup, et *tuplê* (deux exemples); *lâtêên*, lanterne; *dýêzvîyê*, javelle; *kôsîyê*, tas de blé; *dýêêrp*, gerbe; *ândêê*, andain; *kuîyê*, couteau; *têr glês* (*ê* modulé), argile. La diversité est donc très grande. Elle est plus grande encore quand on compare les différents exemples d'un même mot. J'ai relevé au point 88 : broser ses *bâdiyê*, ses vêtements; changer de *bâdiyê*, de *bâdêê*; rincer les *bâdê*; tordre les *bâdiê*; pendre les *bâdêê*; enfin *bâdêê d'cît*, langes d'enfant. De même j'ai trois formes du mot fontaine : *fôtên* (*ê* modulé), *fôtiên*, et *fôtêên*.

Les corrections montrent bien que la diphtongaison est devenue consciente. Au point 87 *mujyê*, museau, est corrigé en *mujêê*; *pêl*, poêle à frire, en *pêl*. Au point 88 *bâdiyê* est repris par *bâdêê*; *êkuôc'*,

écorce, par *ěkuòtŷ*. Herbeuval a la prétention d'avoir un beau patois et le sujet se vante de parler élégamment. Mais au point 90, où le patois est *gros*, *tupliyě* est répété *tuplěyě*, tout plein, beaucoup; *dŷě-lôn*, girouante, dévidoir, *dŷěluòn*. Mais le sujet corrige à son insu *aniyě*, agneau, *běgŷyn*, \*bégayer; la forme logique de ces mots serait *ayě*, *běgŷyn*. Au point 91 les diphtongues tendent à se généraliser : sur *bět ô puy*, oiseau de proie, on reprend *biyět*; sur *plén*, pleine, *pliyěn*. Les faits de diphtongaison sont donc à demi conscients : il y a une hésitation continuelle entre les formes; mais le sujet parlant connaît les alternances *ě*, *iŷě*, *ô*, *uò*; il est libre d'appuyer ou de corriger dans une certaine mesure son patois.

La diphtongaison est un phénomène secondaire et récent. En effet elle est postérieure à la plupart des modifications phonétiques qui ont atteint les patois.

L'*ě* issu de l'*ê* se diphtongue dans *faim*, *pain*, et dans *planche*, *grange*. Les mots savants eux-mêmes se diphtonguent : la *Toussaint* se dit *tusiyě* aux points 91 et 92; *grève* (d'ouvriers) est prononcé *griyěf* dans le disque D. 142 (91).

Ces diphtongues secondaires tendent à disparaître par l'amuïssement de l'élément atone du groupe : *iŷě* tend vers *í*, *úă* vers *ú*, *uò* vers *u*. Dans la carte *râteau* de l'*Atlas linguistique* M. Edmont, en pleine aire de *riě*, a noté *rŷtŷe* (182, Luxembourg belge) et *ŷti* (165, 174, 156, 164, Meuse); au mot *tête* la variante *tŷt*, *tyět* (182) marque la transition entre le type régional *tět* et la forme *tît* (165, 174, 156, 164). J'ai relevé des exemples analogues au § 58. — Au milieu des formes *pă*, pou, le son mourant de *pŷe* (182) marque l'origine du type secondaire *pŷ* (174, 175). — Au point 182 de l'*Atlas*, *pŷsf*, pauvre, conserve un dernier vestige de la diphtongue *uò*; de même *kursd* au mot *corde*. Les formes *kurt*, *kut*, qui couvrent le nord du département de la Meuse (voy. aussi *mu*, mort, 175, 165, 174) sont dérivées de *kŷòrt*, *mŷò* (§ 144). Au point de vue historique l'évolution actuelle reproduit l'évolution ancienne qui de *pyé*, pied, a fait *pí*, de \**bŷà*, bœuf, *bí*, et de *atŷnwě*, entonnoir, *atŷnu*. Le dialectologue qui n'aurait à sa disposition, dans l'*Atlas*, que les formes extrêmes (*bět*, *bît*), imaginerait difficilement par quelle évolution compliquée l'*ě* s'est transformé en *ŷ*.

Toute voyelle tend donc à se diphtonguer, et toute diphtongue tend à se réduire à l'unité vocalique. Dans la région ardennaise les voyelles qui se diphtonguent sont exclusivement les voyelles qui occupent dans les séries vocaliques une place intermédiaire : ces voyelles sont longues et fermées. Elles se brisent sous l'accent en deux éléments hétérogènes qui se différencient ensuite. Dès que le groupe atteint un certain développement, l'accent passe sur le premier élément : dans le cas où le groupe est instable, ce premier élément subsiste seul, et l'on peut avoir l'illusion d'une simple substitution de voyelles.

#### CONTRACTION DES VOYELLES.

**300.** Deux voyelles de même timbre en hiatus se fondent en une seule. Je ne relève que quelques exemples de ce phénomène qui est constant dans la région ardennaise : *dý ě mó s brĕ*, j'ai mal (au) bras (20, 59); *tu m a apuyí*, tu m'as empoigné (58); — *l avòyu dír*, *l avò òyu dir*, l'avez-vous entendu dire (2); *dýi n ě nĕ kòyu kòzĕ*, *kò òyu kòzĕ*, je n'ai pas encore entendu causer (1); *ě s k u z òyu*, *z ó òyu*, est-ce que vous avez entendu (38); *òyu dír sa*, *ò òyu*, avez-vous entendu dire cela (52); *k s ěpatā*, que c'est épatant (34); *s avò*, *sa avò*, cela avait (48); *alòyi*, *alò*, *òyi*, allez, oui (17); *vatāllĕ*, *va t a attĕ*, vas t'en atteler (41); *dlāl*, (le poteau) de la halle (43); *tu z ě pàrniyi*, *tu z ě ěpàrniyi*, tu as épargné (37; de là proviennent les verbes du type *tĕrnuĕ*, éternuer, *prĕrĕ*, emprunter, etc.); *fòrĕ s fò*, *fòrĕ ěs fò*, il faudrait être fou (16); *kum s afiĭl*, *kum sa afiĭl*, comme cela enfle (62), etc.

Le mot *tilleul* se présente au sud de mon domaine sous la forme *tuyu*. L'y intervocalique tend à disparaître; à côté de *tush*, *tubú* (75), j'ai relevé *tun* au point 85, et enfin *tú* (63, 79).

Ce n'est que dans un cas particulier que cette contraction a joué un rôle important. Tous les verbes en *-iyi* (*-cier* issu de *-icare*; *-iller*; *-ier* issu de *-itare*, etc.) ont été réduits à *i* et ont été assimilés aux verbes en *-ir*. C'est ainsi que *kriyi* est devenu *krir* : de même *prir*, prier; *grir*, griller; *dĕgòbîr*, vomir, exactement dégobiller (83); *nĕtir*, nettoyer; *bĕkir*, \*becquiller, béqueter (88, 92); *bòkîr*, travailler



au bois, exactement \*boquiller, fait sur *boquillon*; *bwaṭir*, boiter (cf. en Wallonie *bwəṣṭiyi*, etc.). J'ai réuni des exemples analogues aux §§ 75, Remarque I, et 207, Remarque II.

Deux voyelles de timbre différent se contractent également. Ce phénomène est plutôt un phénomène d'*élision* que de *contraction* : l'une des deux voyelles disparaît. Souvent c'est la première : *ttafēla*, *ttafē ṛla*, tout à fait ainsi (92); *s ě*, *sa ě*, cela a... (62); *lěyēsi*, *lěyi ṛsi*, laisser ainsi (15); *avě n ár*, avec une hart (37); *su n ḡb*, sous un arbre (62), etc.; quelquefois c'est la seconde : *dý sarò lě*, *dý sarò alě*, je saurais aller (35); *i dijā si*, *i dijā ṛsi*, ils disent ainsi (46), etc.

C'est ainsi que le type *flayě*, *flayě*, fléau, a abouti à *flě*. De même le mot *raběně* (recouvrir le grain, mot à mot *re* + *abauer*) présente au centre du département des Ardennes un type régional *raěně* (47), *raĉně*, avec des variantes *rěně* (32, 42, 45, 53), *raĉně* (42 vx); le nom correspondant est *aĉmur* (f.), 64, *rěmur*, 40. *Dehors* se dit aussi *dōr* au point 58; il faut sans doute voir le même mot dans l'expression : *du dōr d āsin* (26, 27, 39, 52, 58, 62, 69, etc.), du *purin*, à côté de *ḡr d āsin* (cf. les expressions : *ěḡu d fūmi*, m. pl., 67, 68; *děḡu d fāmi*, m. pl., 60).

Les exemples de contraction vocalique, moins nombreux et moins répandus que les exemples de diphtongaison, ont donc une importance assez grande dans la région ardennaise.

#### PHONÈMES ADVENTICES EN POSITION FINALE.

**301.** Dans toute la région ardennaise la fin d'un mot linguistique — je désigne par là un ensemble de phonèmes constituant un tout pour le sens et dans la prononciation — est rarement nette. Le son final, surtout s'il est vocalique, se continue par une résonance qui participe de sa nature. Ces sons — naissants ou disparaissants — ont une grande importance historique : ils restent comme un vestige des évolutions passées, et ils dominent souvent les évolutions futures. J'ai voulu réunir dans un chapitre l'ensemble de ces faits qui sont disséminés au cours de mon *Étude* : il sera possible ainsi de se rendre compte de leur caractère et de leur rôle. J'ai choisi quelques articles et quelques villages qui peuvent servir de type.

BOUF : 1° Type régional *bu* (Wallonie) : *búu*, 12.

2° Type régional *bú* (centre et sud) : *bǔw*, 28 ; *búw*, 31, 57, 86 ; — *búy*, 66, 76 ; *búy*, 68, 72, 75, 79, 87 ; — *bui*, 52 ; — *búe*, 65, 71, 78, 83, 85, 87, 89 ; — *búb*, 81.

ROUE : 1° Type autochtone *rú* : *rúwǎ*, 1, 2, 7, 9, 12 à 14, 19 ; *rúw*, 4, 10, 11, 17 ; *rúw*, 3, 6, 8, 16, 18 ; *rúw*, 15 ; *rúw*, 5, 22, 26, 31, 61, 62, 75, 85, 93 ; *rúw* (*ú u*), 20 ; — *rúy*, 66 ; *rúy*, 27, 53, 63, 73, 81, 84 ; — *rúe*, 78, 79, 83, 87 ; — *rúb*, 80.

2° Type français *ru* (rare) : *ruw*, 67.

CHAUD (il fait si chaud) : *tǔw*, 55, 77 ; *t'ôw*, 43, 53, 64 ; *côw*, 28, 66 ; — *tǔb*, 75 ; *c'ôb*, 84 ; — *tǔó*, 76, 79, 83, 88, 91, 93.

FAUX (aiguiser la faux) : *fǔw*, 5, 40, 52, 64, 67, 69, 74, 77, 84, 87 ; — *fǔó*, 9, 10, 72, 76, 77 à 79, 84, 89, 92, 93 ; *fǔó*, *fǔó*, 88 ; *fǔe*, 91 ; — *fǔb*, 12, 16, 61, 73, 81, 86 ; — *fǔe*, 28, 62 ; *fǔe*, 17.

FAIT (quel temps est-ce qu'il fait ?) : 1° Type *fê* : *fěy*, 4, 46, 64, 67, 69, 73, 79 ; *fǎy*, 55 ; — *fěe*, 71, 75, 80, 83 à 85 ; *fěe*, 76, 87 ; — *fěb*, 74.

2° Type *fâ* (à l'extrême sud) : *fâá*, 88, 89, 92.

PASSÉE<sup>1</sup> (l'année) : *pasěy*, 2, 4, 11, 14 à 16 ; *pasěy*, 1, 5, 7 à 9, 12, 13, 17, 30, 40, 42, 44, 46, 53, 65, 68, 76 ; *pasěy*, 10, 18, 21, 23 ; *pasěy*, 77 ; — *pasěw*, 12 ; — *pasěb*, 69.

VIEUX : 1° Type *ví* : *víy*, 12 à 14, 17, 19, 20, 26, 50, 56, 69, 89 ; *víe*, 51, 58, 59, 80, 82, 87.

2° Type *vǎ* : *vǎá*, 10.

COUCHÉE (elle s'est) : *kutǎy*, 7, 12 ; *kutǎy*, 62, 71, 78, 92, 93 ; *kutǎy*, 31, 64 ; *kutěy*, 63 ; *kutěy*, 28, 67 ; — *kutěw*, 4.

**302.** J'ai relevé au hasard du questionnaire un certain nombre d'exemples pour trois villages pris au nord, au centre et au sud du domaine que j'ai parcouru.

12. — *búu*, bœuf ; *ěvín*, aiguille ; *fǔb*, faux ; *rúwǎ*, roue ; *l aněy pasěy*, l'année passée ; *pasěe*, passée ; *arǎyíy*, araignée ; *pa l valěy*, en descendant, mot à mot « par la vallée » ; *puríy*, pourrie ; *bulěy* (f.), train de bois sur la rivière ; *dbijíy*, hálée par la bise, en parlant de la

1. Carte incomplète : on répond souvent : l'autre année, ou l'année dernière.

figure ; *sós* (f.), saule ; *bĕrwĕtĕy*, brouettée ; *kayós*, caillou ; *pĭy*, pied ; *kuvyĕy*, couverte ; *rulĕy*, croulée, en parlant d'une maison ; *distrĭā*, détruit ; *dieavĕy*, écorchée, en parlant de la peau ; *arĭvĕy*, arrivée ; *sĕlĕy* (f.), soulard ; *nĕv*, nuit ; *rĕlĕy*, gelée blanche ; *dĭyalĕy*, gelée ; *ōw*, oie ; *pluā*, (il) pleut ; *pĭw*, (cela) pue ; *tĭyiminĕy*, cheminée, etc., etc. J'ai noté aussi *mĕĕ*, mai ; et, dans la conversation, tous les mots français terminés par un *é* sont suivis d'un léger *ɛ*.

55. — *sarōw*, (je) saurais ; *ĕtwiy*, étui ; *s ĕ tĕy mi*, ç'a été moi ; *st anĕy si*, cette année-ci ; *aprātly*, apprenti ; *pāw*, peur ; *d' ĕ sōw la*, je suis là ; *zāw*, eux ; *j lāw z ĕ di*, je leur ai dit ; *gōflĕy*, gonflée ; *fĕw buli nōw lĕw*, fais bouillir notre lait ; *pōtĕy fōdu*, potée fondue (fricassée) ; *pōlĕy rusĭ*, potée roussie ; *pōlĕy vĕrd*, potée verte ; *lubĭyāw*, mauvais ouvrier, qui a des lubies ; *bōkiyāw*, bûcheron ; *a l avālĕy du tva*, en bas, à l'avallée du toit ; *la bĭnĕy du tefā*, la crèche du cheval ; *dĕdĭyĭnĕy*, déjeuner ; *ōdĕy*, fatiguée ; *dĭ m ĕy apōyi*, je me suis appuyée ; *plumāw*, plumeur, celui qui écorce les chênes ; *nvāw*, neveu ; *puw*, (cela) pue ; *wĕy*, abreuvoir, mot à mot gué ; *kĭrĕy*, curé ; *nĕy*, nez ; *krĕvĕy*, (fleur) crevée, fanée ; *frĕy*, frai de grenouille ; *tsmĭnĕy*, cheminée ; *trōwĕy*, trouée ; *dāw fwa*, deux fois ; *d' ĕ vaurōw bĕ*, je voudrais bien ; *kĕy plĭv*, quelle pluie ; *d' ĕy mā*, j'ai mal ; *kĕy tĭyalāw*, quelle chaleur ; *i fĕy trō tĭyōw*, il fait trop chaud ; *vu vĕrĕy dmĕ*, vous viendrez demain ; *ĕn fĕy mi sa*, ne fais pas cela ; *rĭzĕy kum ĕ rnā*, rusé comme un renard, etc.

On peut compléter ces exemples à l'aide des disques phonographiques D. 5 à 9 (Archives de la Parole).

87. — *barwā*, (il) aboie ; *bĭy*, bœuf ; *agĭtĕ*, aiguille ; *ĕtwĭy*, étui ; *fōw*, faux ; *ānklĕmĕĕ*, enclumeau de faucheur ; *martĕy*, marteau ; *fōtĭyāw*, faucheur ; *jōĕ'ly*, faucher ; *ōō*, ail ; *tĭyfōō*, cheval ; *alĕy*, (vous) allez ; *aprātly*, apprenti ; *nĭā*, nuit ; *kĭĕ*, cuiller ; *tĭyuvōō*, (atteler le) cheval ; *tĭyĕb*, char, chariot ; *mōō*, mal ; *bāĕĕy*, baisser ; *abāĭĕy*, abaisser ; *ramĭnĕy*, balayer ; *aflĕy*, enflée ; *ūy*, œuf ; *blĕy*, blé ; *grāā*, gras ; *bĭĕ*, bœuf ; *ōnĕĕ* (f.), aune ; *sōō* (f.), saule ; *nĕĕ*, nez ; *trōw*, trou, etc., etc.

Les tracés, d'ailleurs médiocres, des mots *u* et *bwĕ*, montrent bien l'existence, après la voyelle finale, d'un phonème plus ou moins articulé. Une explosion très nette apparaît à la ligne du souffle après la voyelle *ĕ* de *bwĕ* (fig. 35).

Quand le mot est terminé par une consonne, il arrive assez souvent que cette consonne soit suivie d'un léger *a* : *áppw*, arbre (85), et *óbw* (60); *báapw*, barbe (14); *baaw*, (il) aboie (85);

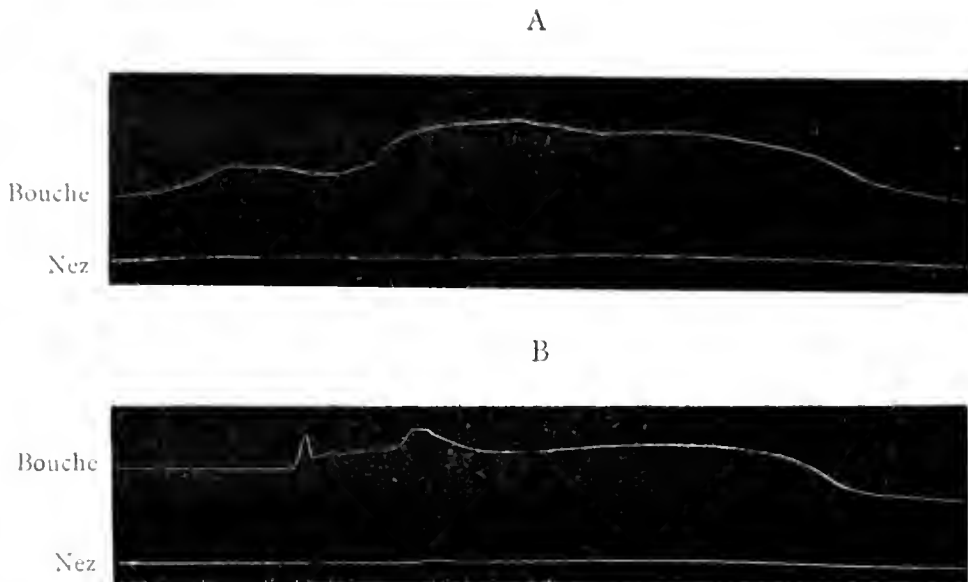


FIG. 35.

A. *u* (œuf). — B. *baw* (bois).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

*wapw*, guêpe (85); *irbw*, herse (63); *dévw*, douve (39); *fyčvw*, fièvre (32); *rôcw*, ronce (48); *blíkvw*, boucle (93); *čukw*, ongle (85); *batýw*, hache (51); *bul'w*, bouche (42); *búrw*, beurre (50, 71); *bléw*, bière (71); *gullírw*, gouttière (85); *dářw*, dur (63); *asřrw*, asseoir (72, 73, 77, 78); *curw*, sourd (88); *čúrw*, suivre (63); *fčmírw*, fumée (63), etc., etc. Ce caractère est particulièrement fréquent au point 88; le disque D. 9 est lui aussi tout à fait caractéristique à ce sujet : *môdw*, monde; *babětw*, Babeth; *děrw*, dire; *sošiyále*, sociale; *čtw*, hotte; *jādđrmé*, gendarme, etc. (voy. aussi les disques de Thilay, point 33, D. 10 à 15).

**303.** Une loi phonétique domine l'existence de tous les phénomènes incomplets : ils tendent à apparaître en position finale, et surtout en position finale absolue ; ils tendent à disparaître à l'intérieur d'un groupe, et en particulier d'un groupe restreint doué d'une forte unité linguistique. Ce fait a une double cause : la voyelle

finale, qui porte l'accent de la phrase, tend à s'allonger, et même à se diphtonguer ; les organes, au lieu de revenir brusquement à la position d'indifférence, se détendent progressivement ; le phonème adventice n'est souvent que l'expression de cette détente.

L'explication des phonèmes adventices est assez complexe : elle est à la fois physiologique et historique.

Il est nécessaire de distinguer d'abord les sons qui apparaissent à la suite d'une consonne de ceux qui apparaissent à la suite d'une voyelle. Les premiers présentent un caractère de régularité exceptionnel : derrière toutes les consonnes, quelles qu'elles soient, on perçoit un léger *à*. Cet *à* est la voyelle neutre par excellence, à laquelle, suivant l'expression de M. l'abbé Rousselot, « toutes les voyelles viennent aboutir, quand, la langue détendue, les lèvres fermées sans effort, elles ne rendent plus qu'un léger murmure, dernier soupir qui précède leur mort ». La distribution géographique des exemples est au contraire très irrégulière : la voyelle naissante se rencontre un peu partout dans le domaine ardennais ; elle ne caractérise aucun village en particulier. Il ne faut donc pas chercher une explication phonétique : l'apparition de l'*à* final a une cause purement physiologique, et cet *à* n'est à vrai dire que l'impression auditive de la détente des organes.

Les phonèmes adventices qui accompagnent les voyelles présentent au contraire une très grande variété, et il est nécessaire de les étudier séparément. Je distinguerai : 1° l'*y* final ; 2° le *ɔ* final ; 3° les *phonèmes adventices* qui sont comme un *écho* de la voyelle accentuée : *ô*, *â*, *ê*, etc. ; 4° les *phonèmes* qui accompagnent l'*i* final.

#### 1° *y* final.

**304.** Actuellement la présence d'un *y* à la suite de toutes les voyelles finales est une des caractéristiques du patois ardennais fortement *appuyé*. L'*y* apparaît à la fin de chaque phrase, et souvent dans le cours même de la phrase. Les exemples que j'ai relevés au point 55, à la limite du français, présentent un état de choses qui s'étend même au français dialectal du département des Ardennes.

Historiquement la présence de ce *y* a une double cause : 1° tout

*a latin accentué libre* aboutit à la diphtongue *ei* (§ 39) ; les infinitifs et les participes de la première conjugaison, ainsi que les noms en *-ata*, étaient donc terminés en *ÿ*.

2° Un *y* se développe entre deux voyelles en hiatus (§ 187). On disait donc : une fente *a y ê* mur ; et *émÿÿâ*, aimée, *kutÿÿâ*, couchée. Dans la région wallonne l'*y*, après la chute de l'*â* féminin, est resté la caractéristique du féminin (*èn vrÿÿ sylÿÿ*, un vrai ivrogne, 15). La carte *vieille* montre la substitution de l'alternance phonétique : *vi* (m. et f.), dans le cours de la phrase, *vÿÿ* (m. et f.), à la finale, à l'alternance morphologique : *vi* (m.), *vÿÿ* (f.).

A) État ancien du patois : masculin, *vi* ; féminin, *vÿÿ*, 3 à 8, 10 à 14, 16, 17, 20, 23, 25 à 27, 32 à 34, 36, 37, 46, 77.

*Var.* : *viç*, 1, 2, 19, 50, 73, 78 ; — *vÿÿ*, 47, 54, 55.

B) État nouveau du patois : *vi* (masculin et féminin), à l'intérieur de la phrase ; *vÿÿ* (masculin et féminin), à la finale : 15, 35, 38, 39, 48, 51, 52, 56, 57, 59, 60, 62, 63, 72, 75, 76, 80, 82, 83<sup>1</sup>.

**Remarque.** — *vÿÿ* se dit dans tous les cas au point 9.

Les articles *vieux*, *vieille*, sont très incomplets : dans une grande partie de la région ardennaise la forme française *vyn*, féminin *vyÿÿ*, a remplacé la forme autochtone ; aux points 18, 21, 22, 24, 29, 30, 64, 70, 74, 81, 83<sup>2</sup>, 84, 86 à 93, les patois, gênés sans doute par l'absence de féminin, disent *vyÿÿ*, *vieille*, à côté de *vi*, *vieux*. La décadence morphologique de *vÿÿ* a été la cause de sa disparition.

L'histoire de la chute de l'*y* final est donc celle-ci : régulier dans une série phonétique (*a latin libre accentué*) et dans une série morphologique (féminin), l'*y* s'est étendu à toutes les finales vocaliques. Il a disparu, sauf en fin de phrase, en vertu d'une loi phonétique secondaire fortement appuyée par l'influence française. Actuellement il est considéré comme une faute de langage et il tend à être corrigé partout.

## 2° *w* final.

**305.** L'histoire du *w* final reproduit partiellement celle du *y* au

1. Forme obtenue dans la conversation.

2. Forme obtenue dans le questionnaire.

nord de la région ardennaise. Dans cette région l'hiatus entre deux voyelles est résolu, suivant la nature de la première des deux voyelles, par un *w* (derrière *a*, *o*, *u*, *u*, *œ*) ou par un *y* (derrière *a*, *e*, *i*, §§ 187 et 198). Un *w* est encore actuellement la marque du féminin dans un certain nombre de villages wallons. La limite du *w* et du *y* intercalaires est d'ailleurs assez vague (voy. les articles *lucarne*, *supplément de marchandises*, *Noël* ; les formes *bòwèt*, *bòyèt* ; *ròwèt*, *ròyèt* ; *nòwè*, *nòyè*, coexistent dans la région ardennaise).

Un *w* apparaît partout à la finale derrière une voyelle postérieure. L'origine purement phonétique que j'ai attribuée au *y* n'est donc pas la seule : le *y* provient souvent d'une cause physiologique. La voyelle *à* exprime derrière une consonne la détente des organes ; les semi-voyelles *y*, *w*, doivent s'expliquer de la même manière à la suite des voyelles. Je n'insiste pas sur ce point : les semi-voyelles ne sont que des voyelles relâchées : « les semi-voyelles diffèrent des voyelles surtout en ce que la position articuloire n'est pas tenue, mais qu'elle est abandonnée aussitôt que prise <sup>1</sup>. » Si la lenteur du débit et l'accentuation de la voyelle permettent de distinguer à sa suite le son adventice qui exprime le retour des organes à la position d'indifférence, l'oreille percevra la semi-voyelle correspondante. Toutefois, en vertu de la loi générale de l'assourdissement des finales, le *y* prend assez souvent un son voisin du *ç* ; l'*y* et le *w* peuvent aussi se réduire à un simple souffle (h).

3° *Phonèmes adventices* qui se présentent comme un *écho* de la voyelle accentuée.

**306.** Toutes les voyelles longues finales sont suivies parfois d'une voyelle naissante de même timbre qu'elles. J'ai noté habituellement *éé*, *ââ*, *ôô*, plus rarement *uu* et *ââ*. Ce trait n'est pas commun à toute la région ardennaise : il se rencontre exclusivement dans la moitié sud du domaine que j'ai étudié.

Il semble que ce fait soit récent : il n'est pas possible d'expliquer historiquement la présence de cet *écho*. Les conditions physiologiques qui rendent compte de l'apparition du *y*, du *ç*, du *w*,

1. Abbé ROUSSELOT, *Précis de prononciation française*, p. 55.

du *b* final, sont des conditions particulières : ces phonèmes sont en effet des phonèmes relâchés, à demi articulés ; ici au contraire il s'agit de voyelles de timbre déterminé, et identique à une voyelle précédente. Le phénomène est donc spécifiquement différent de ceux que j'ai étudiés jusqu'ici : on doit le rattacher aux faits de diphthongaison.

Il est à remarquer en effet que ces *échos* existent précisément dans la région et dans les mots qui se diphthonguent. Ils constituent une étape qui précède le dédoublement de la voyelle et la diphthongaison. Dans l'article marteau je relève *maṛtêê* aux points 71, 76 et 93 ; *maṛt<sup>b</sup>êê* au point 78 ; *maṛtêê* au point 88 ; puis *maṛtiê* (89), *maṛtiyê* (90), *maṛtiyê* (91, 92). A l'article *lavoîr* la série est complète de *lavâê* (86, 87) à *lavûê* (88, 92) par l'intermédiaire de *lavâê* (89, 93). Les formes *týôê*, chaud (76, 79, 83, 88, 91, 93), entourent la forme diphthonguée *týuô* (92). Les autres exemples : *bûu*, bœuf, *lâa*, lait, montrent que la tendance à la diphthongaison existe pour toutes les voyelles longues, mais que la diphthongue se développe seulement dans des conditions de timbre déterminées.

Les voyelles suivies d'un *écho* sont donc des voyelles qui présentent un début de diphthongaison. La position finale est particulièrement favorable au ralentissement de l'articulation ; la voyelle porte l'accent de la phrase. Les organes, qui n'ont point à s'accommoder pour un phonème suivant, reproduisent avant de se relâcher le son qu'ils viennent d'articuler.

La disposition géographique des phonèmes adventices permet d'établir une hypothèse sur le mode de propagation des diphthongues. Il semble, en considérant l'ensemble des villages que j'ai étudiés, que les faits de diphthongaison, particulièrement nets à l'extrême sud de mon domaine, tendent à se développer en remontant vers le nord. Les documents fournis par l'*Atlas linguistique* permettent de constater qu'ils sont en pleine régression au sud. L'aire où les groupes *týê*, *úê*, *uô*, sont bien nets se déplacerait donc lentement vers le nord, brisant les voyelles *ê*, *â*, *ô*, laissant derrière elle les voyelles simples *í*, *ú*, *û*.



4° *Phonèmes adventices qui accompagnent l'í final.*

**307.** Je ne m'étendrai pas sur des faits que j'ai déjà exposés (§ 104), mais qui doivent logiquement être replacés ici. Le groupe *íá* issu de la diphtongaison de l'*á* final tend à l'époque actuelle à se réduire à *í* : j'ai montré qu'il en était de même pour les groupes *íy*, *íð*, issus de *é* et de *ó*. A l'époque ancienne il en été de même : le groupe *ue*, produit de la diphtongaison de l'*o* latin bref accentué en syllabe ouverte, a abouti à *í* dans les patois ardennais par le même processus. Les sons adventices que j'ai notés aux articles *bœuf*, *neuf*, *œuf*, sont les vestiges de l'élément atone du groupe qui n'a pas encore complètement disparu. Les phonèmes adventices peuvent donc être le premier indice d'une diphtongaison prochaine et le dernier vestige d'une diphtongue disparue.

*Rôle des phonèmes adventices.*

**308.** Les phonèmes adventices jouent un rôle phonétique important. L'*y* et le *w* final en particulier ont une influence très grande sur le timbre des voyelles qui les précèdent.

Les infinitifs et les participes de première conjugaison sont terminés, à l'extrême nord de la région ardennaise, par *-é* ; à l'extrême sud, par *-ay* ; au point 55, par *-éy*. C'est sous l'influence de l'*y* final que l'*e* s'est ouvert : dans la carte *année* je relève *anèy* aux points 5, 10, 18, 21, 23, 55 ; dans la carte *année* je relève *dýurnèy* aux points 21 et 30, *dýurnáy* au point 90. Il n'est pas possible d'expliquer autrement que par l'influence de l'*y* une évolution qui s'étend dans la direction du nord et dans celle du sud bien au delà des limites de mon domaine : elle atteint seulement les *é* finaux qui sont suivis d'un *y* étymologique et tous ceux-là.

C'est par suite d'une évolution analogue que l'*ó* final aboutit à *aw* dans le département de la Meuse et à Bourberain. Les villages les plus méridionaux de mon *Enquête* présentent cette transformation d'une manière irrégulière. Mais elle est bien nette dans les textes publiés par la *Revue des Patois gallo-romans* (t. II, p. 110) : *mó*, à l'intérieur de la phrase, alterne avec *mauw* à la finale. L'*o* s'est ouvert

sous l'influence d'un *ɔ* adventice (§ 137). Il faut sans doute expliquer de la même manière l'alternance *amê*, *andÿ*, aujourd'hui (*annit*), dans le même texte. Il est difficile en effet d'admettre avec MEYER-LUEBKE (*Gr.*, t. I, p. 551) que c'est « à cause de la nature de l'accentuation française que le développement est plus avancé dans un cas que dans l'autre ». La loi que j'ai établie pour les phonèmes incomplets : tendance à apparaître en position finale, tendance à disparaître à l'intérieur d'un groupe linguistique, explique d'une manière directe l'existence de ces doubles formes.

J'ai étudié déjà le passage de l'*u* à *ɨ* sous l'influence d'un *ɔ* (§ 104). Ce phénomène est surtout fréquent dans la région wallonne (§ 110) : aux points 187 et 195 de l'*Atlas linguistique* le suffixe *-uta* présente les variantes *-uɔw* ; au point 196 il aboutit à *-ɨ*.

L'importance des phonèmes adventices est donc très grande dans les patois actuels de la région ardennaise : la présence et la nature de ces phonèmes décide de l'évolution future de presque toutes les voyelles finales.

#### DÉNASALISATION DES VOYELLES.

**309.** Dans mon étude sur les phonèmes adventices j'ai laissé de côté les nasales.

Les voyelles nasales sont accompagnées plus régulièrement et plus fréquemment encore que les autres de sons adventices : mais le mécanisme de leur production est tout différent. J'ai étudié dans les articles réservés à chaque voyelle en particulier les cas de dénasalisation : il est néanmoins utile de donner une vue d'ensemble de tous ces faits et d'établir d'une manière générale le mécanisme de ce phénomène.

Toutes les voyelles nasales sont suivies de phonèmes adventices :

##### a) Voyelle *ê* (§ 172).

FAIM : *fɛ̃n*, 6, 14 ; *fɛ̃n*, 28, 30, 43, 53, 65, 71 ; *fɛ̃n*, 57, 66, 68, 72, 74, 75, 77, 82, 83, 85 ; — *fɛ̃ɔ*, 67 ; — *fɛ̃n*, 29 ; — *fɛ̃n*, 76. — Le sud de la région ardennaise ne connaît que *fɛ̃*.

PLANTAIN : *plâtɛ̃n*, 28, 74 ; *plâtɛ̃n*, 89 ; — *plâtɛ̃ɔ*, 92 ; — *plôtɛ̃*, 13 ; — *plâtɛ̃*, 84 ; *plâtɛ̃ɔ*, 79 ; *plâtɛ̃*, 86.

POULAIN : *pulĕn*, 28, 85; — *pulĕ*, 9; *pulĕĕ*, 61; — *pulĕĕ*, 89.

GAMIN : 1° A l'intérieur de la phrase : *gamĕn*, 79; *gamĕy*, 93.

2° A la finale : *gamĕn*, 67, 85, 87; — *gamĕy*, 79; — *gamĕ*, 7; — *gamĕĕ*, 86.

BIEN (gras) : *bĕn*, 72; — *bĕn*, 84; — *bĕn*, 73, 87; *bĕu*, 86; *biu*, 72.

b) *Voyelles ā, ô* (§§ 159 et 181).

CHAMP : *tĕān*, 43, 69, 77, 79, 84, 88; *tĕān*, 90, 92; *tĕān*, 75; — *tĕān*, 91.

BALAI : 1° Finale *ô* : *ramôn*, 85 à 87, 89, 92; *ramôĕ*, 88, 91; *ramôĕ*, 88; *ramôĕ*, 93; — *ramôĕn*, 28 à 31, 40, 43, 64, 66 à 69, 74 à 77, 80 à 83.

2° Finale *ā* (sud) : *ramān*, 72, 73, 79; *ramān*, 84; — *ramāĕ*, 78.

MAISON : 1° Finale *ô* : *mĕjôn*, 68; *mĕjôn*, 30, 64, 75, 87; *mĕyjôn*, 43; *mĕjôn*, 88, 92; *mĕjĕn*, 81.

2° Finale *ā* (sud) : *mĕjān*, 72; *mĕjān*, *mĕjān*, 91; *mĕjān*, 73, 78, 81, 84, 85.

BON : *bôn*, 30, 40, 43, 53, 66 à 69, 72, 93; *bĕn*, 30, 37, 43, 65, 70, 74 à 76; — *bôn*, 85.

Dans toute la région ardennaise l'on perçoit un son nasal à la suite d'une voyelle finale; c'est au sud du département que les cas sont le plus nombreux et le plus variés : je relève au hasard du questionnaire ceux que j'ai notés dans trois points de mon *Enquête*. Les disques phonographiques D. 93 à 156 (Archives de la Parole) permettent de préciser mes notations.

84. — *vôrān*, (ils) voudront; *aguān*, aiguillon; *lôn*, loin; *lĕĕ*, lien; *mumān*, moment; *bĕn*, bien (final) et *bĕu gras*; *ramān*, balai; *purĕĕ*, purin; *buerān*, bûcheron; *vĕĕ*, (il) vient; *tĕāsôn*, chanson; *bĕĕ*, bien; *āfĕĕ*, enfin; *tĕôdrān*, chaudron; *glān*, gland; *tĕĕn*, chien; *prĕĕ*, (j'ai) pris; *sukān*, (ils) frappent; *kôbĕĕ*, combien; *bĕn*, bien; *ĕ'umĕĕ*, chemin; *blān*, blanc; *mĕjān*, maison; *kiĕĕān*, cresson; *dijān*, (ils) disent; *frumijān*, fourmi; *agān*, gond; *ĕrisān*, hérisson; *bublān*, houblon; *lĕsān*, liseron; *plātĕĕ*, plantain; *mūlĕĕ*, moulin; *sĕyūān*, sureau; *ôsān*, oison; *matĕĕ*, matin; *vayĕ* (m.), pelle à feu, etc.

Au point 84 *temps* se dit *ta*; *pain* se dit *pĕ*. — J'ai noté aussi *ānklĕm*, enclumeau de faucheur; *bāngar*, hangar; *sĕnk*, cinq, etc.

91. *abékiyân*, (elles) s'accroupissent ; *hayâân*, paillason ; *farân*, (ils) feront ; *vôâân*, (ils) voudront ; *lôn*, loin ; *hêy*, bien (final) ; *dâriyâ*, durillon ; *buprân*, tas de foin ; *amâsâân*, tas d'avoine ; *tâq-râ*, charron ; *mumâân*, moment ; *lôn*, loin ; *mâjân*, maison ; *ramô*, balai ; *afâân*, enfant ; (les vaches) *mêlân*, *brayân*, *râ-médyâân*, beuglent, se plaignent, ruminent : *mæwêy*, moins ; *tôlân*, tout autant ; *puân*, puant ; *prêy*, pris ; *finisân*, (ils) finissent ; *kôntân*, contents ; *rôhêy*, robinet ; *pâsêy*, persil ; *kumasân*, (ils) commencent ; *tÿâân*, champ ; *ôbisâ*, champignon ; *tÿêtaân*, petit chat ; *tôdraân*, chaudron ; *glân*, glands ; *papiyân*, papillon ; *bikêy*, chevreau ; *tÿjîraân*, chevron ; *têraân* (m.), poutre du toit ; *tÿên*, chien, etc., etc.

Au point 91 *temps* se dit *ta* ; *pain* se dit *piyê*. — J'ai noté aussi *lânk*, langue ; *kêkênk*, quelqu'un ; *sênk*, cinq.

93. — *vôrân*, (ils) voudront ; *bên*, bien (final), *bêy*, (je voudrais) bien (que, etc.) ; *lôyên*, lien ; *dÿardêy*, jardin ; *tvarôn*, charron ; *trêy*, train, bruit ; *kultÿên*, fruit de l'églantier, cul de chien ; *mumâân*, moment ; *lôn*, loin ; *ramôn*, balai ; *krâvân*, (elles) crèvent ; *mêlân*, (les vaches) beuglent ; *prêy*, pris ; *mæwêy*, moins ; *kwêy*, loin (en français) ; *bucân*, buisson ; *myên* (repris *myê*), *tyê*, *syêy*, mien, tien, sien ; *bôn*, bon ; *rôhêy*, robinet ; *ôbusôn*, champignon ; *e'êny*, chien ; *pûjân*, (ils) puisent ; *tukaân*, *sykaân*, (les chèvres, les veaux) frappent de la tête ; *tÿêmên*, chemin ; *bôkiyôn*, bûcheron ; *rikayôn*, couvreur ; *krêêôn*, cresson ; *uyôn*, oignon ; *krucân*, cruchon ; *dijên*, (nous) disions ; *brâdêy*, eau-de-vie, brandevin ; *lapêy*, lapin ; *lÿjâân*, (en) lisant ; *tupôn* (vx.), m., soupière, mot à mot *tuc-pain* ; *êkârôn*, écureuil, etc.

Au point 93 *temps* se dit *ta* ; *pain* se dit *pêy*. — J'ai noté aussi *ânklâmêy*, enclumeau ; *ânkôr*, encore ; *sênk*, cinq.

**310.** Les nasales finales sont donc les unes dénasalisées, les autres en voie de dénasalisation : celles-ci sont toujours suivies d'un son nasal adventice dont la nature est extrêmement variable. Le tracé des voyelles des mots *tÿô*, champ ; *pæê*, pain ; *kêkê*, quelqu'un ; *a ffjô*, en faisant, comparé à celui de l'*n* final de *êcôn*, ensemble (Fig. 36), est bien caractéristique : à Fumay le son adventice est d'ailleurs peu sensible. Ce fait est signalé d'une manière assez vague par ZÉLIQZOX (*Zeitschrift für romanische Philologie*,

t. XVII, p. 419) pour la région de Malmédy (Wallonie prussienne). D'après lui les nasales finales sont accompagnées d'un son guttural très net, qui disparaît au milieu des mots et dans la prononciation

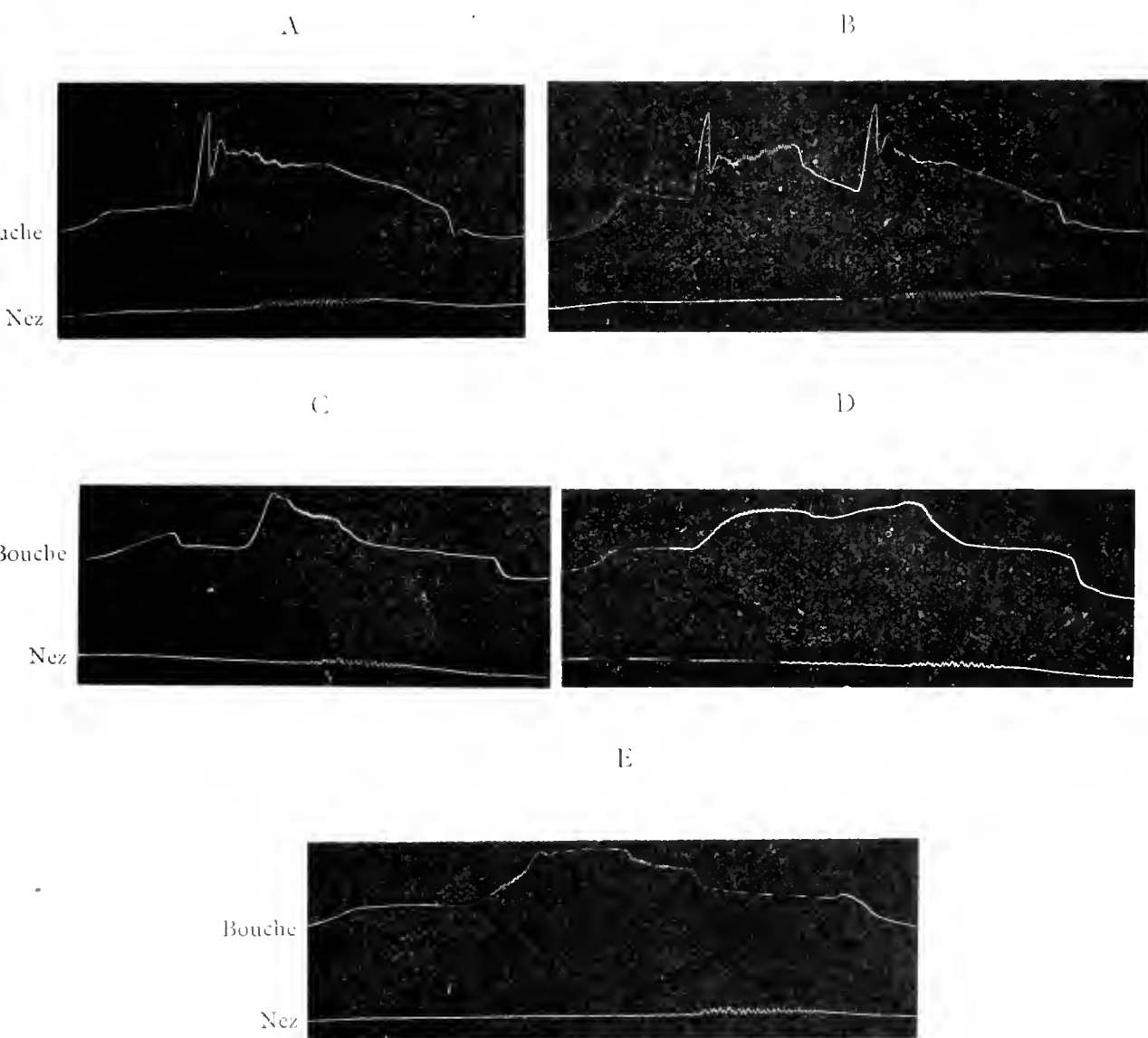


FIG. 36.

B. *pwê* (pain). — B. *kêkê* (quelqu'un). — C. *l'ô* (champ).

D. *a fîô* (en faisant). — E. *êcôh* (ensemble).

Dr G. Bourgeois, Fumay.

rapide ; la nasalisation est d'ailleurs très légère, en particulier pour l'*a*. ZÉLIQZON signale que ce fait est particulier à la Wallonie prussienne et ne s'étend pas en Belgique. Il serait intéressant de vérifier

si ce phénomène ne tient pas au voisinage des parlers germaniques<sup>1</sup>.

La présence d'une résonance nasale à la suite des voyelles finales est l'indice d'une nasalisation incomplète ou d'un commencement de dénasalisation. Les voyelles nasales françaises ont passé par les intermédiaires : voyelle pure + *n*, voyelle demi-nasale + *n*, avant d'arriver à l'état actuel. *A priori*, il est impossible de décider si le sud de la région ardennaise est en retard sur le français pour la nasalisation, — ce qui est le cas pour le midi de la France ; ou si les voyelles nasales y subissent une nouvelle évolution. Pratiquement, quand l'on considère les séries de mots qui présentent ce phénomène, le doute n'est pas possible. Alors que les mots les plus usuels, les plus populaires, tels que *pain*, *fain*, ont perdu complètement la nasalité, ce sont les mots relativement rares et peu fréquents, comme *lapin*, *plantain*, qui sont en pleine dénasalisation. Or il est bien certain que, dans une série phonétique en voie d'évolution, les mots les plus usuels sont en avance sur les mots les plus rares. D'ailleurs, dans une région exposée à l'influence française, les mots les plus fréquents sont ceux qui présentent le plus de résistance à l'invasion étrangère. Les formes que j'ai relevées marquent donc les différentes étapes de la perte du caractère nasal.

**311.** Le mécanisme de la dénasalisation est parfaitement net. Il est le même à la finale et à l'intérieur des mots, devant une occlusive gutturale. La prononciation d'une voyelle nasale exige un double mouvement d'articulation : le larynx, la langue et les lèvres articulent une voyelle pure ; le voile du palais s'abaisse de telle sorte que les cavités du nez ajoutent aux résonances glottales et buccales leur résonance propre. Si le voile du palais s'abaisse d'une manière insuffisante, la voyelle est incomplètement nasalisée ; si le mouvement du voile du palais est mal coordonné avec les autres mouvements articulatoires, la voyelle, d'abord pure, est

<sup>1</sup> L. MEYER-LUEBEL, *Gl.*, t. I, p. 331, signale également ce fait en lorrain. Il croit qu'il ne faut pas y voir une influence germanique, le processus étant le même dans les parlers du midi de la France. En réalité il semble bien que le cas soit tout différent.

nasalisée seulement dans sa dernière partie, et la résonance nasale persiste après la fin de la voyelle. Mais l'oreille, qui est accoutumée à ce que le début des voyelles nasales soit pur, ne perçoit que tardivement la dénasalisation initiale, alors que la résonance finale est immédiatement sentie.

Les principaux exemples que j'ai notés peuvent être rangés en trois catégories :

1° Le voile du palais s'abaisse trop tard; l'oreille perçoit une voyelle nasale suivie d'une résonance.

Types :  $\tilde{a}n$  ;  $\tilde{e}n$ ,  $\tilde{e}y$  ;  $\tilde{o}n$ ,  $\tilde{a}n$ .

2° Le voile du palais s'abaisse très tardivement; l'oreille perçoit une voyelle pure, une voyelle nasale, un son nasal.

Types :  $a\tilde{a}n$  :  $\tilde{e}$ ,  $\tilde{e}n$  ;  $a\tilde{o}n$  ; —  $a\tilde{a}n$  ;  $\tilde{e}n$ ,  $\tilde{e}y$  ;  $\tilde{o}n$ .

3° Le voile du palais s'abaisse après la fin de la voyelle; l'oreille perçoit une voyelle pure, suivie d'une consonne nasale.

Types :  $an$ ,  $ay$  ;  $\tilde{e}n$ ,  $\tilde{e}n$ ,  $\tilde{e}y$  ;  $\tilde{o}n$ ,  $\tilde{o}y$ .

Mais en pratique le voile du palais s'abaisse souvent d'une manière insuffisante en même temps que tardive : physiologiquement en effet les deux défauts tiennent aux mêmes causes et doivent se trouver réunis. On obtient alors les types :  $a\tilde{a}$ ,  $\tilde{e}$ ,  $\tilde{e}y$ ,  $\tilde{e}y$ ,  $\tilde{e}$ , etc.; de même, dans les séries précédentes, la voyelle est incomplètement nasalisée en même temps que partiellement nasalisée : j'ai noté  $\tilde{a}n$  à côté de  $\tilde{a}n$ , etc. Les variantes sont nombreuses et marquent souvent de vains essais du sujet pour obtenir un son correct :  $m\acute{a}j\tilde{o}w$ , maison, est repris  $m\acute{a}j\tilde{o}n$  (88);  $k\acute{a}sm\tilde{a}$ , brouet pour faire les gaufres, est prononcé successivement  $k\acute{a}sm\tilde{a}n$ ,  $k\acute{a}sm\tilde{a}n$ ,  $k\acute{a}sm\tilde{a}n$ , au point 90, etc.

Les sons nasaux adventices présentent une certaine variété. Les notations que j'ai employées sont d'ailleurs inexactes, comme il est naturel quand il s'agit de phonèmes à demi articulés, souvent informes. La nasale  $n$  est le plus commun de ces sons; elle exige seulement, avec l'abaissement du voile du palais, un arrêt de la colonne d'air dans la partie antérieure de la bouche. Devant une gutturale, qui exige un renflement de la langue dans la partie postérieure de la bouche, l'occlusion est reportée en arrière et l'on perçoit un  $n$  véritable. La variété mouillée de l' $n$  est fréquente après

un *é* : l'e *fermé* ardennais s'articule avec la langue collée contre le palais ; il suffit que la surface de contact soit peu importante pour que le mouillement soit sensible, et le point d'articulation est indifférent (Abbé ROUSSELOT, *Précis de prononciation française*, p. 70).

— La voyelle longue finale est suivie fréquemment dans ces parlers d'une voyelle incomplète : cette voyelle peut être nasalisée et suivie elle-même d'une phonème nasal. — Enfin j'ai noté exceptionnellement un *u*, qui marque la détente des organes ; un *h*, qui est un souffle plus ou moins sonore ; et enfin un *~*, qui est un souffle nasal. Il s'agit là de sons complètement inarticulés.

L'origine de cette transformation qui menace toutes les voyelles nasales en toute position est purement physiologique. Elle provient d'un mauvais fonctionnement du voile du palais, qui obéit tard et mal. La dénasalisation, actuellement restreinte au sud de la région ardennaise, semble devoir s'étendre : les résonances nasales apparaissent un peu partout à la finale ; au point 29, au point 55, le phénomène atteint déjà un certain développement (*pé*, pain ; *bé*, bien etc., Archives de la Parole, D. 9). En dehors des villages que j'ai étudiés je ne puis donner pour le département des Ardennes que des indications fragmentaires : il s'agit là de faits très délicats qu'une oreille exercée peut seule apprécier. Cependant l'instituteur de Thille-Moutier (arrondissement de Mézières, canton de Signy-l'Abbaye) note le son *un-on* pour *on* : c'est *hun-on*, c'est bon ; à Mézières, on signale la prononciation *fé'in*, *pé'ain*, fin, pain : je l'ai en effet remarquée souvent dans la bouche des enfants ; à Francheval (Sedan, Sedan-Sud) l'instituteur transcrit *jupon* par *jupoôn*, *pain* par *pauin*.

LOIS D'ORGANISATION DES GROUPEMENTS PHONÉTIQUES SECONDAIRES.

## I

*Développement d'une semi-voyelle entre deux voyelles en hiatus.*

**312.** Dans la plus grande partie de la région ardennaise deux voyelles ne peuvent se maintenir en hiatus ni dans l'intérieur d'un mot ni dans le courant de la phrase.



L'hiatus peut être résolu de deux manières : soit par la contraction des deux voyelles, soit par le développement d'un phonème transitoire. La contraction des voyelles est un fait relativement rare : les exemples que j'en ai relevés proviennent surtout des hasards de la conversation. Dans le cas particulier où les deux voyelles en contact ont le même timbre, il y a eu fusion plutôt que contraction : les résultats de cette fusion, au point de vue linguistique, ont été fâcheux. La forme *tû*, tilleul, issue de *tûû*, est exceptionnelle et embarrassante : elle a été visiblement corrigée dans la plupart des points. La classe des verbes en *-iî* (*-iller*, *-ier*, etc.) a été assimilée à celle des verbes en *-ir* : *griller* est devenu *grir* ; *crier* : *crir* ; ces conjugaisons présentent un état de confusion complète. En dehors de ces exemples, les parlers ardennais, dont l'articulation est en général assez lente et très nette, ont évité la contraction.

Entre deux voyelles en hiatus il y a développement d'un phonème transitoire.

a) *Dans l'intérieur d'un mot.*

TAON : *tawā*, 84, 86, 87, 90, 92, 93.

*tayā*, 1 à 9, 12, 15, 17, 20, 26, 27, 36 à 38, 46 à 52, 56 à 60 ; *tayō*, 11, 14, 18, 19, 21 ; *tayā̄*, 16, 39 ; *tōyō*, 64 à 66 ; *tōyā̄*, 53.

*tabā*, 85 ; *tabān*, 73, 78, 79, 89, 91 ; *tabō*, 77, 81 ; *tabā̄*, 71 ; *tābō*, 69.

Le centre de la région ardennaise est occupé par un type *tōyrō*.

NOEL : *nōwē̄*, 37, 46 ; *nawē̄*, 62, 63, 72, 73, 75, 77, 80, 82, 84, 92, 93 ; *nāwē̄*, 74, 89 ; *nawē̄y*, 76, 79, 85, 87, 91 ; *nawē̄v*, 78 ; *nawē̄h*, 86 ; *nawē̄yē̄*, 88 ; *nōwē̄*, 25, 48, 50, 54, 56 vx., 57, 59, 64, 67 ; *nōwē̄l*, 55 ; *nōwē̄l*, 81 ; *nōwē̄y*, 90.

*nōyē̄*, 1 à 3, 5, 6, 10, 14, 17 à 21, 26, 27, 36, 38, 39, 51, 52, 58, 60, 62 ; *nōyē̄*, 4, 7 à 9, 12, 13 ; *nōyé̄*, 11 ; *nōyē̄*, 49, 61.

*nōbē̄*, 15.

TROUÉ : Au nord et au sud : *trawē̄*, partout ; au centre : *trōwē̄*, partout, à côté de *trōwē̄*, 25, 28, 39, 50, 53, 67.

Exceptions : *trōē̄*, 31 à 35, 42, 43, 45, 54 ; *trōē̄*, 44.

FAÏNE. Partout *fayin* (*fayèn* en Wallonie).

Variantes : *fayin*, 10, 14, 16, 19, 20, 25, 27, 49, 54, 61, 72, 75, 78, 92 ; — *fahin*, 15, 18, 24 ; *fubin*, 35, 86 ; *fūbin*, 79 ; *fawèn*, 36, 38, 50 ; — *fain*, 11, 26, 71, 73, 77, 82 à 85, 87, 89 à 91, 93.

LA-HAUT : *lawò*, 2, 4, 5 ; *apalawò*, 16 ; *lawò*, 6, 10, 16 ; *alawè*, 14 ; *lawò*, 20 ; *alawò*, 15.

SUER : *sucè*, 1, 2, 4 à 9, 12, 13 ; *sucwè*, 10, 11, 14 à 19 ; *sucè*, 21, 26 ; *sucè*, 20.

*suyè*, 68 ; *euyè*, 37, 66 ; *eyè*, 63 ; *euyè*, 38, 48, 49 ; *euyé*, 49 ; *sucè*, 36 ; *suyè*, 67 ; *sèyè*, 27 ; *euyè*, 72, 75, 76, 78, 80, 81, 85 ; *euyè*, 77, 82, 83, 89 ; *euyé*, 93 ; *euyé*, 50 ; *euyè*, 58.

Les mots qui présentent ce caractère sont extrêmement nombreux : *fayèn*, *fayin*, fouine ; *sayè*, saindoux (a. fr. *saïm*) ; *ayu*, *ayus*, août, à l'article *moisson* ; *tÿçÿèr*, chaise, exactement *chaire* ; *nuyè*, *nuyatÿ*, et *nucwè*, *nucwatÿ*, nuage ; *tuyè*, et *tucwè*, tuer ; *bÿwèt*, et *bÿwèt*, lucarne ; *rÿwèt* (f.), et *rÿwèt* (f.), supplément de marchandises ; *ruyèl*, et *rucwèl*, ruelle ; *abitucwè*, habitué (9) ; *ètèrnuyè*, et *stèrnucwè*, éternuer ; *nucwè*, muet (16) ; *rÿwè*, *rucwè*, rouet ; *dÿwècè*, jouer ; *ruyè*, *râyè*, jeter des pierres, mot à mot *ruer* ; *bucwè*, *buyè*, buée, lessive ; *rmucwè*, *rmuyè*, remuer ; *nÿwè*, *nucwè*, nouer ; *klÿwè*, *klucwè*, clouer ; *ÿlucwèt*, *alucwèt*, alouette : *blucwè*, *blÿwèt*, *bluyè*, *blâyè*, bleuet ; *brucwèt*, *brÿwèt*, brouette, etc., etc.

Dans la région wallonne un *w* subsiste encore entre une voyelle radicale et la désinence *-à*. Cet *-à* représente tantôt un *a* latin final : *tÿèrnucwà*, charrue ; *rÿucwà*, roue, etc. (§ 83) ; — tantôt l'*à* caractéristique du féminin : *bulucwà*, bouillie, à côté de *bulu*, bouilli ; *pyèrducwà*, *pèrducwà*, perdue, à côté de *pyèrdu*, *pèrdu*, perdu ; *kruucwà*, crue, à côté de *kru*, cru ; — tantôt il constitue une désinence verbale : *sucwà*, (je) sue, 2 ; *râyèrmucwà*, (il) remue, 1, etc. La semi-consonne *y* se rencontre plus rarement dans les mêmes conditions (§ 187, C).

b) *Dans le courant d'une phrase.*

**313.** *sa y è bò*, cela est bon (64) ; *pukawa y ès*, pourquoi est-ce (84) ; *sa y è sur*, cela est sûr (64) ; *fat a y è mâr*, fente à un mur

(92) ; *d'ýn vĕrǎ y ô bô*, j'irai au bois (91) ; *a y ǎ*, à eux, en français (89) ; *d'ý á y aprĕ*, j'ai appris (91) ; *d'ý l avuyrǎ y a parĕ*, je l'enverrai à Paris (91) ; *d'ý i á ta y a vĕlay*, j'y ai été à Villers (90), etc. (§ 187). Les exemples où l'y suit un e sont beaucoup plus nombreux : *d'ĕ m ě y asi*, je me suis assis ; *glanĕ y u grĕ*, glaner au grain ; *pôĕ y ô z ĕrb*, potée aux herbes ; *ĕl blĕ y ĕ mǎer*, le blé est mûr (55) ; et, au même point : il est *rǎĕ y a son pays* ; j'ai *fĕ y ǎ gros feu* (Archives de la Parole, D. 8) ; l'origine du y reste douteuse (§ 39). Un w apparaît après une voyelle postérieure dans les exemples suivants : *nô w ĕglĭj*, notre église ; *d'ĕ sô w arǎdžĭ*, je suis enragé ; *vô w yô*, votre eau ; les phrases *d' ĕta w ôĕř*, j'étais honteuse, *vô w afǎ*, votre enfant (Archives de la Parole, D. 9), sont tout à fait caractéristiques (55).

Un certain nombre de mots à initiale vocalique se sont agglutinés la semi-voyelle qui les précédait dans la majorité de leurs emplois syntactiques : *yĕl*, elle ; *yĕs*, être ; *yú*, où ; *yú*, ou, etc. (§ 187, B). Il faut y ajouter *yú* (13, 16), *yút* (13), huit : *yu*, eu (participe passé du verbe avoir) ; *a y ut*, à l'abri, à côté de *a ut* (à hutte), d'où le verbe *ayutĕ*, se mettre à l'abri. Le village de *Alle* (*Ala*, etc., p. 66) se dit aussi *yól* (49, 50) ; on peut lui comparer *Yoncq* (Ardennes, Sedan, Mouzon), *Odmnt* en 973<sup>1</sup>, *Onco* en 1304 (Pouillé Rémois, dans VARIN, *Archives administratives*, t. II, p. 1086). Les exemples de l'agglutination du w sont plus rares (§ 198, 2<sup>o</sup>) : *wô*, *wôt*, haut, haute (voy. à l'article *gonflée*) ; *wôsp* (f.), *wápl* (m.), *wábl* (m.), dévidoir (\**baple*). Le w étymologique du mot *wôf*, gaufre, a disparu dans quelques villages ; dans d'autres il a été remplacé par un y.

Dans la région wallonne l'intercalation de la semi-voyelle est constante : *agréable* se dit *agrĕyap* dans le français dialectal ; les chantres prononcent *deyum, sensuwum defectuwi*. Ce trait est commun au français de toute la Belgique (voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 118).

La loi qui règle l'alternance des semi-voyelles w, y, est peu précise<sup>2</sup> : toutefois l'on peut établir que la nature de la semi-voyelle

1. Voyez N. GOFFART, *Précis d'une Histoire de Mouzon*, Arcis-sur-Aube, 1891.

2. Sur la question en général, voy. MEYER-LUEBKE, *Gr.*, t. I, p. 323.

intercalée est déterminée par le timbre de la première des deux voyelles en hiatus (§ 198). Au point de vue géographique la répartition des deux semi-voyelles est assez régulière, mais avec de nombreuses exceptions.

Dans le nord du domaine que j'ai étudié (région wallonne), le phonème *w* se développe entre deux voyelles en hiatus dont la première appartient à la série postérieure ou à la série antérieure labialisée : le phonème *y* se développe entre deux voyelles dont la première appartient à la série antérieure. L'*a* est suivi tantôt d'un *w*, tantôt d'un *y* : il peut en effet, suivant son timbre, appartenir à l'une ou à l'autre des deux séries (*fain*, fouine, devient *farwin* à Saint-Hubert, MARCHOT, *op. cit.*, p. 118 ; mais *faine* se dit *fayin*).

Dans le centre et le sud de la région ardennaise la semi-voyelle *y* apparaît dans tous les cas entre deux voyelles en hiatus. La limite entre les deux aires est assez imprécise : le sud de la région ardennaise présente des exemples avec *w* ; ces exemples sont plus ou moins nombreux suivant les mots. Le domaine que j'ai étudié est situé à la limite des parlars où l'*y* existe seul et de ceux où *w* alterne avec *y* : les formes en *w* et en *y* sont en lutte dans les villages de la frontière et leur extension dépend de la vitalité de chaque mot en particulier. La confusion est à peu près complète pour des mots demi-savants, tels que *Noël* ; d'autres, tels que *trouer*, *clouer*, ne connaissent point de variantes avec *y* : ces verbes dépendent étroitement des noms correspondants : trou (*traw*), clou (*klaw*), etc.

Le mécanisme même de la production des sons transitoires explique le flottement entre *y* et *w* : ce flottement est bien visible au point 55. Le *y* et le *w* expriment une position intermédiaire des organes entre les deux positions requises par les deux voyelles. Cette position intermédiaire peut avoir une durée extrêmement courte : elle est imperceptible pour l'oreille. Mais il suffit d'un retard dans le débit, d'une insistance dans l'articulation pour que le phonème transitoire devienne sensible et prenne une existence propre. Il est alors à peu près inarticulé : il peut se réduire à un simple souffle, *h* ou *h*. Son timbre définitif provient de l'importance relative du mouvement des lèvres et du mouvement de la langue : si les lèvres s'avancent et s'arrondissent, la langue demeurant ramassée dans la

partie postérieure de la bouche, on entendra un *w* plus ou moins articulé ; si la langue au contraire s'élève vers la partie antérieure de la voûte palatine, les lèvres s'entr'ouvrant légèrement, l'oreille percevra une sorte de *y*. Or les mouvements des deux organes sont déterminés à la fois par la voyelle qui vient de résonner et par celle qui va être prononcée : ils peuvent chacun, dans le court instant qui sépare les deux phonèmes, conserver la position exigée par le premier ou s'accommoder pour la production du second. Le son inarticulé d'où sortira la semi-voyelle est donc à peu près indéterminé.

Dès que l'oreille perçoit le phonème naissant que j'ai noté *w* ou *y*, le sujet parlant prend conscience de son existence, et le prononce volontairement. Entre le relâchement organique qui est la cause initiale du développement de la semi-voyelle et son articulation voulue et parfaite se placent un travail inconscient et libre des organes, et une interprétation de l'oreille : à deux reprises il y a indifférence à peu près complète, et c'est par un travail linguistique postérieur qu'une sorte d'accord s'établit pour chaque mot, pour chaque village et pour chaque région.

## II

### *Insertion d'une voyelle à l'intérieur d'un groupe de consonnes.*

**314.** Les groupes consonantiques sont moins rigides dans la région ardennaise que dans le français littéraire. M. GRAMMONT a établi cette loi pour le parler parisien : « les groupes consonantiques qui en roman n'étaient séparés par aucune voyelle n'admettent aucune intercalation d'*a* sous le coup de la loi des trois consonnes <sup>1</sup>. » Cette loi ne s'applique pas dans la région ardennaise, où tous les groupes de consonnes admettent l'intercalation d'une voyelle d'appui. — De plus les voyelles atones disparaissent régulièrement en vertu des deux lois établies par M. MEILLET (*Mémoires de la Société de linguistique*, t. XI, p. 165) : 1<sup>o</sup> les voyelles non intenses perdent

1. *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. IX, p. 53.

dans certains cas une partie de leur durée et tendent vers la quantité zéro, qu'elles atteignent souvent.

2° Les voyelles non intenses tendent souvent à perdre toute articulation propre, et, quel que fût le timbre ancien, à se réduire à une voyelle neutre.

Plusieurs séries de voyelles fermes en français ont disparu dans les patois ardennais en position atone.

a) *En position protonique non initiale*<sup>1</sup>.

*marcô*, maréchal ; *artê*, arrêter (75, 84, 86) ; *limsô*, *lumsô*, limaçon ; *mêcnê*, moissonner, et glaner ; *butnîr*, boutonnière ; *abutnê*, *dêbutnê*, \*aboutonner, déboutonner, etc. (§ 90) ; *gôrli* (18), d'un type régional *gôyêli*, bourrelier ; *cimmê*, *cummê*, cheminée ; *kwamji*, à côté de *kôrbiji*, cordonnier, ancien français *corbisier* ; *buenêy* (f.), buisson, au point 16 (cf. *bucônêy*, 28) ; *rêslî*, *rutli*, mais *rtuli*, râtelier ; *si s ta*, si c'était (41, 42, 45, 53 à 55) ; *brûtê* (72), *brûtêv* (73), brouettée, à côté de *brûêt* (73) ; *badjiy*, baptiser (13, 19), etc. — Dans *kônecô*, ils connaissent (*kônecô*, 1), l'i a été pris pour la voyelle neutre.

b) *En position initiale*.

*knêcê*, *knêsa*. *kmasa*, (ils) commencent ; *knêsi*, *knâsi*, *kmasi*, (ils ont) commencé ; *rsin*, *rsinê*, racine, et carotte ; *rzê*, raisin ; *rya*, *ryô*, *rtê*, râteau ; *rtêli*, râtelier ; *kri*, chercher ; *vlo*, *vlu*, *vlê*, (vous) voulez ; *plê* (16), *plo* (48), (je) pouvais ; *djô*, (nous) disons ; *djê*, (vous) dites ; *drizyô*, dérision, dans les expressions : *i m a jê drizyô*, il m'a houspillée ; *i jê drizyô d sê sa*, il gaspille son argent (12), etc.

Les exemples sont assez rares et sujets à la critique : dans *commencer*, *com* est un préfixe ; dans les mots dont l'initiale est *ra*, on a pu confondre les deux préfixes interchangeables, *ra*, *re*, dont l'usage est très libre ; *quérir* est français et ne se trouve que dans une région où l'e est précisément la voyelle neutre ; *vulê*, *dijê*, peuvent être dans le même cas.

1. Il en est de même à la Franche-Montagne (GRAMMONT, *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. X, p. 181).

c) *En position syntactique non accentuée (proclitiques).*

*tu* est réduit à *t* : *fõ ki t diy*, *fõ ku t dijie*, il faut que tu dises ; *si t vë*, si tu viens ; *u va t*, où vas-tu ; *a t*, *è t fini*, as-tu fini ; *sé t*, sais-tu ; *è t lë*, as-tu été (84) ; *vous* est réduit à *v* : *v è*, vous avez ; *fõ ku v dijë*, il faut que vous disiez ; *savè v*, *savè f*, savez-vous ; quelquefois à *z* : *z avè*, vous avez ; *le* est réduit à *l* : *di l*, dis-le ; *suyõ l*, soignez-le (17) ; *të l bë*, tiens-le bien (contrairement au parisien : un monosyllabe composé de consonne + *œ* à la fin d'une phrase ne peut perdre sa voyelle, GRAMMONT, *MSL*, t. IX, p. 53) ; *me* (pour *moi*) se réduit à *m* : *râ m sa*, rends-moi cela ; *mie* (ne...mie) est réduit à *m* : *dý n a vu m*, je n'en veux pas ; *ël n è m kò mçrt*, elle n'est pas encore mûre (au sud de la région ardennaise ; mais les formes *nëm*, *nèm*, *nun*, *n'est mie*, à l'article « n'est-ce pas », s'étendent beaucoup plus loin) ; *tout* devient *t* : *pa tt a võ*, par tout à val, et *t avõ*, tout à val ; *t si*, *t la*, ici, là, mot à mot *tout-ci*, *tout-là* ; *tt õtu*, tout autour : *tt a favè*, (je perdrai) tout, exactement *tout-à-fait* (16) ; *tu lë* (88), *t lë* (86, 88, 90), tous les (jours) ; *t lë*, (elles sonnent) toutes les (trois, 86) ; *tt a la bup*, tout au sommet (77) ; d'où : je suis *ttu* mouillé (13), mot à mot *tout + tout*, etc. ; *en* aboutit à *n* dans les expressions *m n alë*, *t n alë*, m'en aller, t'en aller (36). J'ai noté aussi : *st èsi*, c'est ainsi (36) ; *dz amrël*, des plantes (37) ; *kè lç ôt*, (plus maline) que les autres (46), etc.

Au point de vue historique, les formes féminines de l'article et des possessifs assimilées aux formes masculines (*l*, *m*, *t*, *s* + voyelle d'appui) ont sans doute la même origine.

**315.** Les lois étudiées par M. Grammont sous le titre de « loi des trois consonnes » s'appliquent dans la région ardennaise d'une manière beaucoup plus libre et plus complète qu'en parisien. Je ne puis les établir dans le détail, à cause de la complexité des patois que j'ai étudiés, et surtout à cause de la variété des « groupes figés », qui changent avec les personnes et les villages. Je me contenterai donc de préciser les conditions générales de l'intercalation de la voyelle neutre dans les groupes consonantiques.

Dans la région ardennaise la voyelle d'appui est suivant les vil-

lages *i*, *e*, *u*, *à*<sup>1</sup>. Comme il s'agit d'un phonème régulièrement atone, les variantes sont très sensibles pour le même mot et dans le même village : d'ailleurs les sons *i* et *u*, *e* et *i*, *e* et *a*, *a* et *u*, sont fréquemment confondus dans tout le domaine que j'ai étudié. La

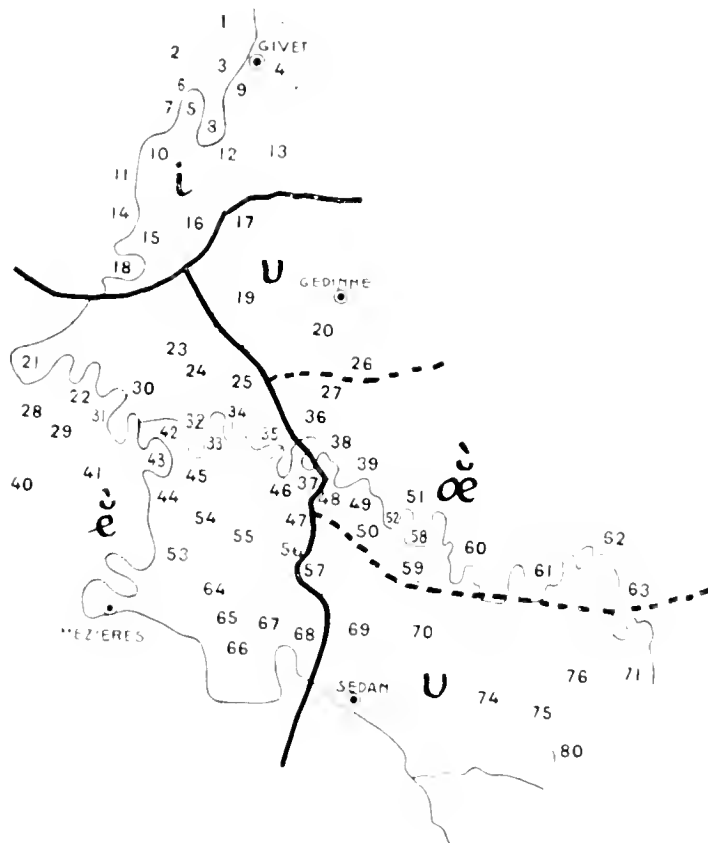


FIG. 37.

Le sud de la région ardennaise ne connaît que *u*, à l'exception des points 92 et 93, où l'on emploie *e*.

répartition géographique des différentes voyelles neutres est tout à fait vague : la carte que j'en donne (fig. 37) d'après les formes de l'article (*li*, *lu*, *là*, *ël*, rarement *lè*) ne doit pas faire illusion ; j'ai supprimé d'innombrables variantes locales pour ne conserver que la forme la plus répandue. Cette voyelle n'a aucune réalité étymolo-

1. Sur ces voyelles dites épenthétiques, voy. MEYER-LUBKE, *Gr.*, t. I, pp. 327 et suivantes; HOPFING, *Litter. Bl.*, 1892, p. 342; *Revue des patois gallo-romans*, t. IV, p. 31; FELLER, *Phonétique du Gaumet et du Wallon comparés*, p. 39, dans le *Bulletin de la Société Liégeoise de littérature wallonne*, t. XXXVII, p. 229.



gique : elle s'insère automatiquement dans un groupe de consonnes suivant des lois déterminées.

**Remarque.** — Il semble dans certains cas que la voyelle d'appui soit un *écho* de la voyelle accentuée : *pili*, *pitit*, au sud de la région ardennaise, dans l'aire de l'*u* intercalaire ; *turturèl*, tourterelle (23, 63), à côté de *turtrèl* (29), *turturèl*, (10, 71) ; *rèsèn*, racine (1, 4), dans l'aire de l'*i* intercalaire, à côté de *rasèn* (5 à 8), *rsin* (13, etc.) ; *lèjër*, mais *lidjër*, léger, à côté de *ldjër*, etc.

**316.** La voyelle d'appui s'intercale entre deux consonnes difficiles à prononcer de suite.

*l avèn è y è...*, l'avoine n'y est (pas encore). La succession des deux sons voisins *n*, *y*, présente une réelle difficulté. De même *trè èt trèf*, trop de trèfle (29) ; tâche *dè yèt gentil*, d'être (33) ; *gardè rôb*, garde-robe (20, 38, 56). Dans la phrase : il *èrsablè* sa mère, il ressemble à sa mère, la voyelle *è* permet de maintenir le groupe imprononçable *bl* qui doit subsister pour des raisons morphologiques.

J'ai réuni au § 50 un certain nombre d'exemple de ce genre : ils sont très répandus dans les patois où les mots français introduisent continuellement avec eux des groupes de consonne insolites ou imprononçables pour des Ardennais.

**317.** La voyelle intercalaire sert à résoudre les groupes consonne + liquide + semi-voyelle.

Ces groupes sont assez rares dans les parlers ardennais : les principaux suffixes qui présentent en français une semi-voyelle ont été réduits à l'unité vocalique (*uvri*, ouvrier ; *atunè*, *atunè*, entonnoir, etc.). Dans la plupart des cas où ils subsistent, ces groupes sont résolus par la chute de la liquide ou de la semi-voyelle : *bruvir*, bruyère, aboutit à *brir* (77) ; *frwi*, fruit, aboutit à *fwí* (63 ; voy. au § 202). Un type théorique *\*plyèf*, pluie, aboutit à *pyèf* ou à *plàf* (§ 189, Remarque II) ; dans les mêmes villages où je relève ces formes, *pleuvir* a disparu et l'on dit : *il choit*, *il fait laid*, pour : *il pleut*.

J'ai donc relevé peu d'exemples de l'intercalation d'une voyelle

d'appui dans les groupes consonne + liquide + semi-voyelle. Au point 67, un *tablier* se dit *en français* un *tabélyi* (cf. *vudàryè*, vous voudriez, 72; *pupàlyè*, peuplier, 75). Au nord de la région ardennaise, dans l'aire où *banf* aboutit à *byè*, on attendrait pour *chevreuil* un type *\*tyèryè*. Ce type a complètement disparu aujourd'hui devant le français *écervé*; je l'ai noté dans le Registre de REVIX : *cheviries*, vers 1350, 2; *chevyreulx*, id., 3; on peut y joindre *feverier*, février, 1350, 34 (C 213 bis). Le groupe imprononçable a été résolu par l'intercalation de la voyelle neutre *i*. Cette forme explique deux variantes de la carte *écervuil* : *skucèryè* (15), *skuciryè* (18). Sous l'influence du verbe *couvrir*, semble-t-il, l'*écervuil* (*skiryè*, *skuryè*, etc.) est devenu un *\*écouvreur*, et le groupe *try* a été traité dans ce mot comme dans le mot *chevreuil*. Le mot *varius* n'entre donc pas dans la composition du nom de cet animal dont le pelage, en Ardenne tout au moins, ne présente aucune variété. (Voyez l'explication proposée par L. GAUCHAT, *Mélanges Wilmotte*, t. I, p. 189).

**318.** La voyelle intercalaire apparaît régulièrement dans un groupe de trois consonnes qui se suivent.

*jôro k u dý sarò*, il faudrait que je « saurais » (72); *dè tşjó*, deux chevaux, mais (attelle) *l tşévò*, *l tşávò*, etc.; (se mettre) *a dýnu*, mais (plier) *l dýènu*, *l dýànu*, etc.; *à rtè*, un râteau, mais *uèt rutè*, notre râteau, etc., etc.

En Wallonie les groupes *sb*, *sp*, *sd*, *st*, *sg*, *sk*, intercalent habituellement la voyelle *i* (*a*, *u*) : *sbòbli*, *sibòbli*, ébloui; *è bucò di spèn*, un buisson d'épine, *dè blàkè spèn*, de blanches épines, mais *èn sipèn*, une épine, *l sipèn*, l'épine; *sdòy*, *sdòn*, et *sidòy*, *sidòu*, étourdi; *stèsèl*, *sitèsèl*, étincelle; *stèt*, *sitèt*, éteindre; *stranè*, *sitrànè*, étrangler (*i m sèrè si fèwâr kî d krwèyè k i m sitrànè*, il me serrait si fort que je croyais qu'il m'étranglerait, 2); *strivyò*, *sutrivyò* (m.), lavette (26); *sgutwè*, *sigutwè*, égouttoir; aller *a skòl*, à l'école, revenir *di skòl*, de l'école, mais *èn sikòl*, une école; *skriv*, *sikriv*, écrire, etc. J'ai ramené systématiquement ces mots à leur forme simple dans mon *Enquête linguistique*: il suffit d'avoir signalé cette loi. Elle est ancienne dans le dialecte wallon<sup>1</sup>: le premier exemple (*separgne*, épargne) se

<sup>1</sup> Voy., sur ce fait, MEYER-LIEBK, *Op.*, t. I, p. 315.

trouve dans les *Gloses de Darmstadt* (M. WILMOTTE, *Mélanges offerts à Gaston Paris*, p. 243).

Pour la commodité de la comparaison, je reproduis ici un certain nombre de phrases prises dans trois villages ardennais situés au nord, au centre et au sud du domaine que j'ai parcouru.

Attelle le cheval au chariot : *atël li tÿfô ô tÿôr* (2); *atël èl eèvô ô èÿr* (66); *atël lu tÿfô aprê l tÿêr* (89). — Celui-là est bon, mais il ne vaut pas le mien : *sëtla è bô, mÿ i n vô nê l mÿn* (2); *stÿla è bô, mÿ l myÿ vô myu* (66); *sutÿla è bê bô, mÿ i n vô m lu myÿn* (89). — Que disions-nous : *kê s ki nô dÿÿ* (2); *kê s kê nu dijê* (66); *kê s ku d dijâ dô* (89). — Je veux que vous finissiez : *dÿi vu k vò fÿnieu* (2); *ÿj vâ k vu fÿnieè* (66); *dÿn vu ku fÿnieèe* (89). — Tu ne vois donc pas que tu es aussi vieux que moi : *tu n wê nê k t è st ôsi vÿ k mÿ* (2); *tu n wâ dô pa k t è ôsi vyu k mÿ* (66); *tu n wâ m dà k t è ôsi vÿ k mÿ* (89).

Les exemples sont contradictoires. La voyelle d'appui s'intercale entre les deux premières consonnes au centre de la région ardennaise : *atël èl eèvô*, etc. (cf. *êdeyrê*, déchirer, 21). C'est le type *têt ed pipe* : la coupe des syllabes tombe après la consonne, comme dans le parler parisien. Au nord de la région ardennaise le type *têt de pipe* est plus répandu : *atël li tÿfô*; *sêk di tÿya*, cercle de tonneau (2, 5, 6, etc.); il en est de même au sud : *sêk du tÿniyè* (91).

Les groupes qui comprennent un *r* ou un *l* doivent être étudiés à part : *êrkônirô* (11) alterne avec *rikônûrâ*, etc., (nous) te reconnaitrons; de même, à l'initiale : *êravêt* (44, 54, 84) alterne avec *rwêt*, *êrgard* (28, 22), avec *rgard*, regarde (donc); *êrmûè* (34, 41, 42, 45, 47, 54, 56, 90), avec *rmûè*, remuer; *êrmû* (25, 29, 32, 57, 64, 76, 89), *armû* (75, 87), avec *rmû*, remue (impératif), etc. Je note encore : *êrnâr*, renard (28); *ârtamê*, étamer, mot à mot *rétamer* (67); *êrtôrtÿi*, essuyer la vaisselle, exactement *retorcher* (22); *êrsâl* (37), *êrsâb* (30), *êrsâblè* (43), il ressemble; *artarλ*, (elle) retarde (67); *êrlêsi* (25, 46, 47, 53 à 55, 64, 65, [67]), mais *rulêsi* (85), rincer; et même *d'êrmû*, je remue (44); *êrtêli*, râtelier (37, 42, 43), etc. — L'article *le* présente la forme *èl* aux points 21 à 25, 28 à 35, 37, 40 à 47, 53 à 56, 64 à 68, 92 et 93. — Dans la carte je

suis, *ç* est plus rare (28, 34, 40, 43), avec un exemple de *âl* (45) : il est donc nécessaire de distinguer absolument le cas des vibrantes.

**319.** On peut établir comme loi que la place de la voyelle d'appui varie suivant les consonnes et suivant les régions. Au voisinage d'une vibrante la voyelle neutre précède partout la vibrante dans les groupes figés (§§ 213 et 225) et tend à la précéder dans les autres cas. Quand il s'agit de consonnes autres que les vibrantes, la voyelle d'appui s'intercale toujours dans un groupe de trois consonnes qui se suivent : elle se place en général entre la seconde et la troisième consonne, et la coupe des syllabes tombe après la voyelle ; au centre de la région ardennaise, là où le français tend à s'implanter, elle se place entre la première et la seconde consonne, et la coupe des syllabes tombe après la seconde consonne. Toutefois cette loi présente de fréquentes exceptions, pour trois causes principales :

1° Il existe des groupes figés qui n'obéissent point à la loi ; ces groupes varient avec les personnes et avec les villages, et leur nombre peut être très grand.

2° Chaque phrase possède un rythme déterminé qui lui est imposé par l'ordre et la place des premières syllabes accentuées : l'intercalation de la voyelle d'appui est réglée par ce rythme, qui semble, dans la région ardennaise, être un rythme trochaïque (— ♪ — ♪).

3° Enfin les habitudes d'articulation des patoisants sont perpétuellement contrariées par l'invasion des mots français : la voyelle d'appui permet de conserver les groupes de consonnes insolites ou difficiles à prononcer (*sêklê d bô*, et non *sêrkl êd bô*, cercle de bois, 44, 66).

Quoi qu'il en soit, les lois d'amuïssement des voyelles atones et d'intercalation de la voyelle d'appui sont celles qui contribuent le plus à donner aux parlers ardennais leur physionomie caractéristique. Les mots ont une forme moins rigide qu'en français ; toutes les syllabes atones disparaissent et sont remplacées par des sons neutres suivant un rythme déterminé.

## ASSOURDISSEMENT DES CONSONNES FINALES.

**320.** Au nord et au sud de la région ardennaise toute consonne finale s'assourdit.

*bôp, bâp, barp*, barbe ; *yêp, êp, êrp*, herbe ; *bôt*, bonde ; *kwat, kôt, kôrt*, corde ; *môk*, Mogues (p. 81) ; *pêtrâf, bêtrâf*, betterave ; *kâf, kôf, kêf*, cave ; *blâs*, blouse ; *lyês*, chaise ; *bie*, bise (à côté de *bij*) ; *brâe, brêe*, braise (à côté de *brêj*) ; *barâtý, barrage* (et *bâradý*) ; *katý*, cage (et *kadý*), etc., etc. Les exemples sont constants dans la conversation : *rât*, vite, a. fr. *rade* (10) ; *pês*, (il) pèse (83) ; *l yô kuf*, l'eau couve, séjourne dans un marécage (85), etc. — La vibrante *r* elle-même s'assourdit en partie à la finale. Enfin la semi-voyelle *y*, et surtout le son incomplet *y*, se présentent souvent avec le son *ç*, *ç*.

Cette loi s'étend à tous les mots ; elle caractérise le français régional des villages wallons et lorrains de mon domaine. Les instituteurs signalent ce défaut de prononciation dans tout le département des Ardennes : à Taillette (arrondissement et canton de Rocroi), toutes les finales deviennent sourdes ; à Charbogne (Vouziers, Attigny), *monde* se dit *monte*, *salive* se dit *salife*, *case* se dit *casse* ; à Monthois (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vouziers), le suffixe *-age* se prononce *-ache* ; à Herpy (Rethel, Château-Porcien), *timide*, *limonade*, deviennent *timite*, *limonate* ; à Neuflize (Rethel, Juniville), *vif*, *neuf*, s'emploient pour le féminin comme pour le masculin ; *j*, *d*, à la finale, se changent en *ch*, *t*, etc.

Sur l'*Atlas linguistique*, au mot *corde*, des formes avec un *d* assourdi (*d'*) se rencontrent dans tout le nord de la France ; toute la Belgique wallonne et les parlers lorrains présentent un *l* final.

A l'époque ancienne les exemples sont assez rares.

REVIN. — *Gertrut*, Gertrude, 1364, 49 ; *franchisse*, franchise, 1531, 33 ; *pourprise*, 1418, 78, et *porprisse*, *proprinsse*, *pourprisse*, 1498, 168, enclos (exactement *pourprise*, forme féminine du français *pourpris*) ; *octenpre*, 1367, 54, à côté de *octenbre*, 1368, 60, etc., octobre.

ORCHIMONT. — *servitute*, servitude, 1290, est peut-être un latinisme. De même à MÉZIÈRES, 1274, Cart. Signy, p. 534.

La rareté de ces exemples n'est pas une preuve de l'absence du phénomène, qui est régulier en ancien français.

J'ai fréquemment entendu un son intermédiaire entre la sourde et la sonore.

Ces exemples se trouvent disposés au point de vue géographique d'une manière assez régulière : les cartes *fraise*, *fièvre*<sup>1</sup>, *église*, caractérisent bien les régions où ils se rencontrent habituellement.

FRAISE : *frɛj*, 1, 2, 5 ; — 61 ; *frɛj*, 6, 8, 13, 20 ; — 62, 74, 78.

FIÈVRE : *fiɛ*, 6, 26 ; — 51, 63 ; *fyɛv* (v assourdi), 25 ; — 62, 67, 82, 83 ; *fyɛv*, 74.

ÉGLISE : *ɛglij*, 13, 18, 22 ; — 61, 78, 85, 89.

Les exemples sont très nombreux : *tyáp* (f.), chanvre (6, 26, 83, 89), et *työp* (13, 18) ; *dyáp*, diable (20, 27, 43, etc.) ; *sɛptáp*, à côté de *sɛptáp*, septembre (73) ; *kud* (18), *kórd* (81), corde ; *kúd* (39), *kud* (80), coude ; *krɛvòd*, crevasse (20, 62) ; *avúg*, aveugle (3) ; *lɛciɛ* (20, 26, etc., jusque 69), *liciɛ* (54, 56), lessive ; *kylúv*, couleuvre (26, 27, 62, 78, 86, 87) ; *dòv* (62, 78, 81), *duv* (69, 88), douve ; *gɛrvɛz*, écrevisse (34) ; *dikɛz* (82 vx), *dikaz* (91), fête de village (dédicace) ; *ɛgliz*, église (69) ; *frumij*, fourmière (16), et fourmi (62, 71, 78, 89) ; *dij*, dix (6, 7, 17, 26, 64) ; *jásiɛ* (21, 66, 69), *dyásɛɛ* (60), *djasiɛ* (49), *dyasiɛ* (26, 27, 51, 52), *d'asiɛ* (32, 48), gencive, etc., etc.

La disposition même de ces exemples, qui se groupent au nord et au sud de la partie francisée de mon domaine, indique leur origine : ce sont des essais de correction d'un défaut de langage sur le modèle du français. Des formes telles que : *ɛgrɛvɛz*, écrevisse (38, 66) ; *kud*, *kudr*, coutre de la charrue, qui sont localisées dans les mêmes villages, le prouvent suffisamment.

**321.** Dans la région où la loi est encore bien vivante, il arrive souvent qu'une consonne naturellement sourde devienne sonore à l'intérieur de la phrase : *buj*, bûche (90 ; cf. *bwɛj*, 23) ; un *ɛv* en porcelaine (en français, 93), et : *tu sɛz ɛv la*, tous ces œufs-là (86) ; *niɛ*, sale, mais un *nij uvi*, un mauvais ouvrier (84) ; *ròv*, ronce, mais *dè røj òv*, des ronces aussi (84) ; *frumɛ l uc*, fermer la porte,

1. J'ai réuni ici les variantes des mots où la consonne est finale en français et celles des mots où elle devient finale dans les patois ardennais en vertu de la règle exposée au § 322.

mais : *l'uj è frumè*, la porte est fermée (86, 92); *trwa gròz èr*, trois grosses heures (88); *malèz...*, malices (90); *suiv*, suif (86); *sukub*, pelle, écoupe (36); *léj' lu*, laisse-le (86); *māj*, manche (*èd l'èkurji*, 65); *māj vèrd*, mouche verte (40); *fòd*, fonte (métal, 52), etc. Il s'établit ainsi une sorte d'alternance régulière : toute consonne, quelle que soit étymologiquement sa qualité, est sonore entre voyelles et sourde à la pose. Cet état de choses semble être celui de Bulson (Sedan, Raucourt) d'après le *Glossaire du Mouzon-nais*, de N. GOFFART.

Au centre de la région ardennaise la loi d'assourdissement des consonnes finales a cessé de s'appliquer sous l'influence du français, à une époque sans doute récente. J'ai relevé en effet des cas de fausse correction : *fèl* (27, 52, 58, 60), *fād* (65), *fād* (37, 38, 41), fente à un mur ; *tòb*, taupe (68), etc.

Dès l'époque ancienne j'ai noté quelques exemples de fausse régression.

REVIN. — *dade*, date, 1379, 68.

MÉZIÈRES. — *vende*, vente (pour vendre et despendre teil fuer telle vende se li quas le requeroit), 1322, M 24. La même expression : *teil fuer telle vente*, se retrouve en 1336, G. 160. et en 1339, G. 147.

L'assourdissement des consonnes finales est produit par le silence anticipé du larynx ; ce silence est régulier devant un phonème sourd et à plus forte raison avant une pause. L'énergie particulière avec laquelle étaient articulées les consonnes finales a pu aussi avoir une certaine influence sur ce fait : j'ai remarqué cette énergie chez quelques vieillards, en particulier au point 85. M<sup>me</sup> Rondache, qui a 88 ans, prononce *ap<sub>w</sub>*, arbre (*p* très fort), *wap<sub>w</sub>*, guèpe (*p* presque double), etc., alors que sa fille articule d'une façon normale. Le tracé du mot *sát*, sept (fig. 38), est bien caractéristique à ce sujet : l'explosion est violente et accompagnée d'un dégagement d'air sensible par le nez. Le même dégagement est visible dans le tracé du mot *pwáf*, poivre, où l'*f* est complètement sourd. Or il semble bien que les vibrations du larynx soient d'autant plus faibles que la force expiratoire est plus forte : les sourdes françaises, beaucoup plus faibles que les sourdes allemandes, sont en partie

sonores ; les sonores allemandes, dont l'articulation est plus énergique que celles des sonores françaises, tendent à s'assourdir.

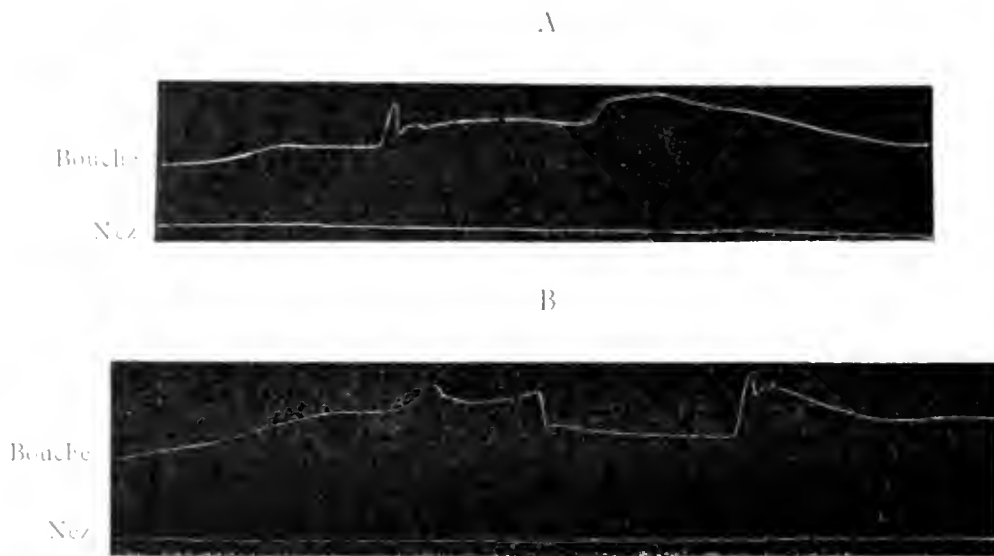


FIG. 38.

A. *pewâf* (poivre). — B. *sât* (sept).

D' G. Bourgeois, Fumay.

#### RÉDUCTION DES GROUPES DE CONSONNES EN POSITION FINALE.

**322.** Dans toute la région ardennaise un groupe final composé de deux consonnes quelconques se réduit à une consonne simple par la chute de la consonne finale ; la consonne devenue finale s'assourdit suivant la loi générale<sup>1</sup>.

Les groupes les plus ordinaires sont les groupes consonne + vibrante : *tyâb*, *tyâp*, *tyôp*, chambre ; *ôb*, *âb*, *arb*, *ôp*, *âp*, *arp*, *êp*, arbre ; *êsupôrtâb*, *êsupôrtâp*, *êsupôrtâp*, insupportable ; *tâb*, *tâp*, table ; *ôsp*, *âp*, *ôp*, *hap*, *hòp*, dévidoir (d'un type \*haple) ; *mêk*, maigre ; *êspyêk* (11, 12), *êspyêk* (77, 78), espiègle, à l'article insupportable ; *ôg*, *êg*, *ôk*, *êk*, ongle ; *ôk*, *mônôk*, *mônôk*, oncle ; *sêk*, *sêrk*, cercle ; *kâd*, *kâd*, coudre ; *pêd*, *pad*, *pat*, pendre ; *fêrnêt*, *furnêt*, fenêtre ; *at*, *êt*, *bat*, hêtre ; *stôf*, étable (d'un type \*tavle) ; *tôf*, table (d'un type \*tavle) ;

1. Ce fait s'étend sur tout le nord-est de la Gaule romaine depuis une époque ancienne (MEYER-LUEBEL, *Gr.*, t. I, p. 271).



*tjāv* (f.), *tjāf* (f.), chanvre; *pōv*, *pōf*, pauvre; *guf* (f.), *gōf* (f.), barages que font les gamias dans les rigoles, exactement *gouffre*; *suf* (m.), suie, en réalité *souffre* (on ajoute quelquefois « de cheminée »); *trēf* (f.), trèfle; *wōf*, *ōf*, *wāf*, *gōf*, gaufres (à côté de *wāfl*, *gōfl*), etc. De même, dans la conversation, j'ai noté : penser *ō*  $\approx$  *ōt*, aux autres (4), etc.

Les autres groupes finaux sont plus rares : *sm* aboutit à *s* dans *katlēis*, catéchisme; *st* se réduit à *s* dans *tris*, triste; *rēs*, (je) reste; il en est de même pour *str* : *mōs*, monstre (voy. p. 82); *russe*, rustre (Montcheutin, canton de Monthois, et Monthois, arrondissement de Vouziers).

Dans la région wallonne, où l'*s* a subsisté devant consonne, les exemples de la réduction des groupes *st*, *str*, sont très nombreux (§ 233).

*ēryēs*, *ērēs*, *arēs*, arête; *byēs*, *byēs*, *bēs*, bête; *kus*, (cela) coûte; *krēs*, crête du coq; *krus*, croûte de pain; *fyēs*, *fyēs*, *fēs*, fête; *dýinēs*, *yēs*, genêt; *tyēs*, *tyēs*, *tēs*, tête; *ēs*, *as*, hêtre; *bās*, *bōs*, manne (*banstas* dans le Glossaire de Reichenau, voy. MARCHOT, *Phonologie détaillée*, p. 16); *pōs*, pâte; *aus*, *ayus*, août, à l'article *moisson*; — *nōs*, nôtre; *vōs*, vôtre; *mēs*, *mawēs*, maître, etc. — A la seconde personne des verbes, quand la forme de la phrase est interrogative, l'*s* de la désinence et le *t(a)* du pronom ont été traités comme un groupe ordinaire : *krwas t(a)*, crois-tu, est devenu *krwas*, *krēs*, *krwēs*; de même : *as*, *ēs*, as-tu (vu, recousu); *sēs*, sais-tu; *vus*, *vēs*, *vus*, veux-tu; *ōras*, *ōrēs*, *ōrēs*, auras-tu (bientôt fini); *muyras*, *mēdy-ras*, *muyrēs*, *muyrēs*, *mēdyrēs*, *mēdyrēs*, *mōdyrēs*, mangeras-tu, etc.

A l'époque ancienne j'ai noté à AGIMONT *fores*, 1314, forêt; la même forme se retrouve à côté de *forest* dans le Registre de REVIN, XIV<sup>e</sup> s., 12.

La réduction des groupes de consonnes en position finale est commune au français dialectal du département des Ardennes tout entier : les instituteurs la signalent pour chaque village; j'ai jugé inutile de reproduire leurs exemples. — Dans l'*Atlas linguistique*, la carte *chambre* présente des formes avec un *p* ou un *p̂* final dans tout le nord et l'est de la France et en Belgique; le type *pōf* (pauvre)

s'étend sur le même domaine; mais les parlers lorrains, au sud du point 173 (Meurthe-et-Moselle), ne connaissent que *pôr*.

Les exemples de ce fait sont rares à l'époque ancienne; je relève *me*, oncle, dans le Registre de REVIX, 1440, 91; *esquale*, escadre, dans le Formulaire d'Ivois, 20 (*Statuts d'Ivois-Carignan*).

**323.** Dans le voisinage des points où l'*l* et l'*r* final ont été restitués sur le modèle du français, j'ai noté quelquefois des variantes avec un *l* ou un *r* incomplet.

*âbr*, arbre (25, 35); *sâbr*, cendre (22, 31, 35); *sêrki*, cercle (21); *dyabi*, diable (35); *l'âbr* (22, 30, 31, 33, 43), *c'âbr* (14), *l'sâbr* (35), chambre; *l'âvr* (f.), chanvre (21); *kutv* (25), *kudv* (24), coutre de la charrue, à l'article charrue; *kabr* (22, 30, 40, 41, 43), chèvre, à côté de *kab*, *kabr*; *âb*, entre (impératif de *entrer*, 30); *ôbr*, framboise, exactement *ambre* (21); *jâbr*, gendre (29); *d'zîvr* (35), *d'yîvr* (25), givre; *lêvr* (62), *lêfr* (29 à 33, 40, 41, 43, 45, 72), lèvres; *l'vêvr*, lièvre (39, 32, 33, 70); *mêtr*, maître d'école (24); *pôvr*, pauvre (29, 34); *ôktôbr*, octobre (60), mais *ôktôp* (62, 79, 87), etc.

J'ai relevé peu d'exemples d'*l* incomplets: cela tient sans doute à la rareté des groupes finaux *consonne + l* dans la région ardennaise. Les mots qui présentent ce phénomène et les villages où je les ai relevés sont bien déterminés: ce sont des mots à demi francisés et des villages où l'influence centrale commence à se faire sentir. C'est dans la même région que j'ai noté les fausses restitutions *alôbr*, *alôdr*, *alôdyr*, *alôjr*, hirondelle (a. fr. *aronde*); *âpr*, dévidoir (33), d'un type *\*baple*; *ôbl*, arbre (66); *môdr*, dans l'expression tout le monde (28, 29, 44, et, d'après l'instituteur, à La Fosse-à-l'Eau, commune de Launois, Mézières, Signy-l'Abbaye), etc. (§ 212).

**324.** La réduction des groupes finaux est le résultat d'une impossibilité absolue de maintenir les groupes *consonne plus vibrante* à la finale. Les parlers ardennais ont employé tous les procédés pour résoudre ces groupes.

1<sup>o</sup> Ils ont déplacé la vibrante: *kruf* pour: (je) *couvre* (11, 15), d'où l'infinitif *kruci*, couvrir (13, 14, 17); *bluk* pour *bouche*, d'où

*blukě, dëblukě*, boucler, déboucler; *ěplěg* pour *épingle*, d'où *ěplěgě*, épingler (47), etc.

2° Ils ont résolu le groupe difficile par une métathèse : *atěr*, entre; *ětěl*, (on) fend (12), du verbe *ětlě*. Ce procédé s'emploie surtout dans les verbes, où les formes accentuées sur la désinence tendent à maintenir la vibrante du radical même dans les formes fortes (§§ 213 et 225).

3° Dans la plupart des cas, toutes les fois que la vibrante n'est pas nécessaire, elle disparaît.

Actuellement encore la prononciation française des groupes consonne plus vibrante est impossible pour les Ardennais : les formes *abrě* (*st abrě la*, cet arbre-là), aux points 38, 42; *pěvrě*, pauvre (qu'on dit), au point 44; *sěrkłě*, cercle (55); *ātrě*, entre (préposition); *ātrě*, entre (impératif du verbe *entrer*), etc., témoignent de cette impossibilité.

## RÉDUCTION D'UNE CONSONNE DOUBLE.

**325.** Toute consonne longue tend à s'abréger, c'est-à-dire, suivant le langage ordinaire, toute consonne double tend à se simplifier.

Cette tendance est très nette dans la conversation, où j'ai noté : *i tÿātÿudi*, pour *i tÿāt tÿudi*, il chante toujours (27); *i n fwoĕ krir*, *i n fwoĕ k krir*, il ne fait que crier (52); *ěrgardō*, *ěrgard dō*, regarde donc (40); *kōrdā bwa*, *kōrd dā bwa*, corde de bois (61); *fōrtěr*, *fōrt těr*, forte terre, argile, etc. De même on dit *tÿěrdÿ*, charge, mais *ěn tÿěr du blě*, une charge de blé (75).

La réduction est possible dans tous les cas où la chute d'une voyelle atone met en contact deux consonnes de même nature.

a) Groupe *tt*.

Le type *asĭ t*, *aeĭ t*, *aswa t*, assieds-toi, exactement *assieds-te*, a été corrigé sur le modèle du français en *asĭt tu*, *aeĭt tÿ*, *aswat tě*, où le premier *t* a été considéré comme partie intégrante du radical <sup>1</sup>. Il

1. Dans l'article *mets-toi*, le premier *t* appartient effectivement au radical; les formes (tu) *mets*, *mets* (impératif), présentent en effet un *t* final.

est toutefois difficile de décider si les formes *asi tu*, *asi tē*, présentent la réduction phonétique de la consonne ou bien sont le résultat d'une correction plus heureuse ou plus complète.

Les expressions formées avec le pronom-adverbe *tout* présentent régulièrement la réduction : *italâr*, tout à l'heure (7, 12), et *italleur*, à Mohon (arrondissement et canton de Mézières), à Givonne (Sedan, Sedan-Nord), *di à l'heure*, à Vivier-au-Court (Mézières), d'après les instituteurs, aboutit généralement à *tâlâr* (40), *tâlâ* (1), et à *taleur*, *t'à l'heure*, *ta l'heure*, *talheure*, *thaleur*, *talleur* (arrondissement de ROCROI, cantons de *Fumay* : Revin, La Petite-Commune ; *Rocroi* : Régnowez, Rimogne ; *Signy-le-Petit* : Éteignères, Mon-Ideé (Auvillers-les-Forges) ; — MÉZIÈRES : *Montbermé* : Phades (Monthermé) ; *Charleville* : Charleville, Belair, Montcy-Saint-Pierre, Aiglemont ; *Fliže* : Sapogne-Feuchères, Villers-sur-le-Mont, Champigneul-sur-Vence, Mondigny ; — SEDAN : *Sedan-Sud* : Sedan, Donchery ; *Raucourt* : Haraucourt ; *Carignan* : Bièvres, Margut, Signy-Montlibert ; — VOUZIERS : *Tourteron* : Lametz ; *Vouziers* : Sainte-Marie ; *Buzancy* : Thénorgues ; — RETHEL : *Rethel* : Acy ; *Château-Porcien* ; *Juniville* : Neuflize) ; *pattavôla*, partout dans cette direction (3), *pattavôrla* (1), *pattavô l têt*, dans les terres (1), *pattavan*, de tous côtés, d'après l'instituteur d'Osnes (Sedan, Carignan), se réduit à *patavôla* (85), mot à mot *partout à val là*. De même *tout autant* se dit *tôstâ* (26), *tôtân* (77, 81, 91) ; *tout de travers* est en général *tut travêr*, mais aboutit à *tu travêr* aux points 45 et 83, etc.

**Remarque.** — Le groupe *ty* se simplifie comme le groupe *ti* : *dê t tÿê*, dent de chien, à l'article *chiendent*, devient *dêtÿê* (4 à 6, 8) ; *ku t tÿê*, cul de chien, à l'article *gratte-cul*, aboutit à *ku'tÿê* (93), *ku'tÿê* (61).

#### b) *Autres groupes.*

Les autres groupes sont plus rares : *l ô v vû*, l'avez-vous vu, se réduit à *l ô vû* (52) ; *mmâ*, maman, ma mère, se dit *mâ* (2, 3, 5, 6, 8 à 10, 11, 14, 19, 37, 40, 62, 79) ; *ppa*, mon père, aboutit, par l'intermédiaire *ppa* (78), à *pa* (1 à 13, 19, 79, 87, 88, 90). La con-

fusion entre l'adverbe *dedans* et la préposition *dans* est aussi bien phonétique que morphologique. L'adverbe *lallé*, issu de l'assimilation du *d* à l'*l* qui le suit, hésite au point 25 entre *lallé* (*d/l*) et *lalé*. Celle-là présente à côté de *stīllal*, *stēllal*, *stēllat*, des formes *stīlal*, *stēlal* (7), *stēlat* (85).

La tendance à la simplification des consonnes longues est donc très nette dans les parlers ardennais : cette tendance a une importance particulière dans un langage où toutes les voyelles atones peuvent disparaître et où les rencontres de consonnes sont beaucoup plus fréquentes qu'en français.

**326.** Une consonne placée entre deux voyelles s'allonge quelquefois.

*battyaô*, bateau (55); *fōttȳé*, faucher (13); *fōttȳă*, faucheur (85); *gattȳēr*, gouttière (86, 89); *gattȳé* (m.), étui à aiguilles (86), d'un type *gētyě* (90); *arattȳi*, arracher (85); *battwar*, battoir (62); *ēkkōrsč*, écosser (68), etc.

L'allongement est régulier quand il s'agit de l'*l* : *ēll ě ti vnu*, est-elle venue (65); les formes *ēll*, *ēll*, *ill*, *ill*, *ll*, elle (est bonne, etc.), occupent à peu près toute l'étendue de mon domaine. Dans l'intérieur d'un mot le fait est plus rare : *kūllēf*, couleuvre (90). J'ai déjà signalé ce phénomène qui se retrouve en français populaire (§ 224, Remarque IV). Au nord de la région ardennaise l'*n* intervocalique s'allonge dans les mêmes conditions que l'*l*; *s'en aller* se dit *s ěm alě*, ou *nn alě*, aux points 1, 2, 4 à 10, 12 à 14, 19, 20. J'ai noté exceptionnellement : *il ě nn alě*, il est *en allé*, au point 45, et *i s ě nn alě*, il s'est en allé, aux points 54 et 56. Dans *nulle part*, *nēnn* est analogique (85).

L'allongement de la consonne intervocalique provient d'une tendance à terminer toute syllabe par une consonne, après laquelle tombe la coupe. Cette tendance est fréquente dans le parler populaire, où *inonder* devient *innōdē* : elle apparaît sporadiquement dans les patois que j'ai étudiés. Cette tendance particulière ne s'oppose nullement à la tendance générale que j'ai signalée dans le paragraphe précédent.

**Remarque.** — La forme *ttula*, là (85), exactement *tout-là*, est un cas de fausse régression (voy. au § 325, a). — Au point 85, M<sup>me</sup> Rondache, âgée de 88 ans, prononce les consonnes finales avec une énergie assez grande pour qu'elles paraissent longues.

ASSIMILATION DE DEUX CONSONNES CONTIGUES.

**327.** Une consonne contiguë à une autre consonne peut sous son influence perdre sa *qualité* (sonore, sourde) ou sa *nature* (occlusive, nasale, etc.). J'étudierai successivement ces deux modes d'assimilation.

I

*Assimilation de qualité.*

Quand deux consonnes se trouvent en contact, elles tendent à s'assimiler l'une à l'autre. La consonne sourde est plus solide que la sonore ; la consonne placée à l'implosion d'une syllabe est plus solide que la consonne explosive ; la consonne initiale d'un mot est plus solide que les consonnes intérieures.

a) *Une consonne initiale sourde assimile une implosive intérieure.*

*tý(è)vò*, cheval, devient *týfò*, *cfò*, dans toute la région ardennaise (variantes : *séò*, 53 ; *ééò*, 65) ; *tý(è)valè*, chevalet, devient *týfalè* ; *tý(è)vya*, etc., cheveu, devient *týfya*, *týfè*, *týfè*, *týfè*, *týfu* (variante : *ééè*, 68) ; *tý(è)víy*, cheville, devient *týfíy* (variante : *ééí*, 65) ; *chevron* se dit *týfirò* en Wallonie et au sud de mon domaine.

Je n'ai relevé qu'un exemple contraire : *vjò*, à côté de *fèjò*, (il) faisait, au point 50. Le groupe *ff* est généralement intact : *ffò*, (il) faisait ; *fja*, *fjà*, (ils) font, etc. : le type régulier *\*fc* est imprononçable. — Dans *cpòsár*, Gespunsart, la place de la consonne assimilée (initiale) n'a pu contrebalancer la faiblesse inhérente à sa nature (sonore). Il en est de même dans *teyrè*, déchirer, qui équivaut à *d(i)eurè* (16), et dans *týavè*, écorcher, pour *d(i)catè* (4, 12), où le groupe *te* a été confondu avec la mi-occlusive *tý*. C'est aussi dans cette catégorie que se classent les nombreuses formes *é sò* (34), *é cí* (29), je suis, etc.

b) *Une consonne implosive sourde assimile une explosive précédente.*

*Tout de suite* devient *tɥ d' swit* (69), *tɥ t swit* (39, 59 v.), et en général *tɥ t swit*; *tout de travers* devient *tu t trāvër* (variantes : *dā*, 62; *d*, 24, 35; *d'*, 9, 10, 12, 14, 36, 37, 51, 61, 75, 78); *de travers* devient exceptionnellement *d' trāvër* (61, 70), *t trāvër* (70) : c'est le cas de *εpōsār*. Mais *dent de chien*, à l'article *chiendent*, présente des cas d'assimilation : *dē d' tŷē* (1, 2, 10 à 14); *dā t l'ē* (53); et, après réduction du groupe, *dētŷē* (4 à 6, 8); de même *rōzi d' tŷē*, *rosier de chien*, à l'article *églantier* (26). Au mot *gratte-cul*, le type *kɥ d tŷē* (*cul-de-chien*) est rare à côté de *kɥ d' tŷē* et surtout de *kɥ t tŷē*; *pwaqt'ēr* (42), *pwaqt'ēr* (33), se rencontrent dans l'aire de *pwaqt'ēr*, *pomme de terre*. Le mot français *médecin* aboutit même à *méd'sē* (20). Dans la phrase : *il faut que vous sachiez, vous*, réduit à *v* au sud de la région ardennaise, s'assourdit aux points 59 (*v̄*) et 88 (*f*); dans la phrase : *savez-v(ous) cela*, je note *v̄* aux points 57, 75, 88, 90, 93, *f* aux points 72, 73, 78, 80, 92.

Dans les mêmes conditions, une sourde devient sonore dans le mot *bađjty*, *baptiser* (13, 19), et dans la phrase : *tu devrais çd hōtā*, être honteux (87). A côté du mot *kŷv'ert*, *couverture*, j'ai noté *kŷv'erd' dō li* (88). La sourde explosive est donc beaucoup moins solide que la sourde implosive.

## II

### *Assimilation de nature.*

**328.** L'assimilation de nature présente des lois beaucoup plus compliquées que l'assimilation de qualité. La place respective des consonnes n'a plus une importance décisive : la nature des consonnes, au contraire, joue un rôle prépondérant.

Les cas sont extrêmement nombreux et variés. L'exemple le plus caractéristique est celui du pronom personnel *je* (*nous*), qui se réduit le plus souvent à la mi-occlusive *d̄ȳ*. Devant une occlusive il aboutit à la dentale *d* : cette forme est exceptionnelle dans toute la région ardennaise (2, 6, 11, 20 à 23, 25, 27, 31, 32, 34, 35, 38, 40 à 50, 53, 64, 66, 68, 74, 80); elle est devenue régulière au

point 15 (ainsi qu'au point 14 dans le langage des enfants). Devant une spirante *dʸ* aboutit théoriquement à *j* : en pratique il est difficile de décider si le *j* provient d'une évolution purement phonétique ou de l'influence française. Devant une sifflante sourde, les exemples de *ʃ*, *c*, sont très nombreux : la série complète des formes est : *èʃ swi*, *èʃ cwî*, *èc cwî*. — Je renvoie aux articles *je*, *nous*, pour le détail des déformations subies par la mi-occlusive : j'ai consacré un article spécial à la phrase *je suis*.

Il est impossible d'étudier séparément chacun des cas d'assimilation : je signalerai seulement quelques séries d'exemples particulièrement importantes dans la région ardennaise.

**329.** Deux classes de consonnes sont instables et sujettes à s'assimiler à un phonème voisin : ce sont les sifflantes et les occlusives dentales ; une classe de consonnes semble avoir un pouvoir assimilateur exceptionnel : ce sont les mi-occlusives.

#### 1° Les sifflantes.

Les sifflantes *s*, *ʃ*, sous l'influence d'une consonne labiale ou palatale, tendent à prendre le son chuintant, *c*, *j* (cf. les §§ 235 et 241).

*èn*, *eu* (12, 20), *éò* (32, 33, 37, 45, 47), *èu* (57), *èò* (85), — et *eu* (27 à 29), *èà* (58), *cò* (34, 42, 43, 44, 56), *eu* (38, 49, 65, 66), *cwî* (40, 67), *cò* (69, etc., à 83), (je) suis; l'influence du *dʸ* (je) a même mouillé le *c* au point 23 (*c'u*); de même, là où *nous* est remplacé par *je* : *cà* (68, 74, 75, 82, 90), *c'à* (29), (je) sommes; *èc eu*, je sue, mais *suè*, suer (28); *d'èr*, je cire, mais *sirad'*, cirage (33); *tut cwît*, tout de suite (39, 59 vx); *cwal*, *swal*, seigle (34); *cwî*, suif (31, 13 vx); *cwîvò*, (nous) suivons (28), à côté de *swî*, suivre; *cwîvî*, suivre, *cwîvî*, (il m'a) suivi (31), etc.

#### 2° Les dentales.

Une liquide assimile une dentale qui lui est contiguë.

a) Le groupe *dm* aboutit à *nm* (l'*n* est un *d nasal*) : *nmèy*, *nmîy*, *nmî*, (une heure et) demie; *nmî*, (un) demi (quarteron), (un) demi (pain), etc.



b) Le groupe *dn* aboutit à *nn* : *kanna*, cadenas ; *dnò* (*d/n*), donnez-moi (13), etc.

Le groupe *nd* semble bien avoir été également réduit à *n* par l'intermédiaire d'une forme *nn* (§ 276). De même *mb* aboutit à *m* dans le mot *dýam*, jambe (§ 269).

c) Le groupe *dl* aboutit à *ll* : *lallè*, *lallè* (*d/l*), là (25) ; *sialè* (22), *sillè*, *sialè* (39), ici, etc.

3° Une mi-occlusive tend à mouiller une consonne qui la suit.

*médý t'ǎ*, manges-tu (93), et *méd týǎ* (59), puis, par dissimilation, *mæwéd l'ǎ* (50, 61) ; *dý é'u*, je suis (23) ; *dý é'ā*, nous sommes (29). et *d é'ò*, *d l'ò* (24), *t týò* (68), je suis ; *t'ǎ*, je te (frappe). Le groupe *dýn* aboutit régulièrement à *dýy*, puis à *y* par les intermédiaires *dy*, *ny* (ou *yy*) : *dýunǎ*, *yǎ*, genou ; *dýinǎs*, *yǎs*, *dýinǎt*, *yǎt*, genêt ; *dýunǎs*, *yǎs*, génisse (§ 283, Rem. II). Le groupe *dý n* de la phrase « nous n'aurons guère de pommes » présente les variantes *yy* (36, 88), et *y* (88).

Les types de phrase *dýi dýè*, nous disions, et *kǎ dýè dý*, que disions-nous, sont assez répandus : ils constituent sans doute des cas d'assimilation à distance du groupe *dj*.

Les cas d'assimilation sont particulièrement nombreux et frappants dans la région ardennaise à cause de la chute régulière de toutes les voyelles atones. Les formes extrêmes *dýunǎ* et *yǎ* sont assez éloignées l'une de l'autre pour que leur alternance devienne une gêne : les patois présentent une tendance très nette à les abandonner pour les types français correspondants. L'assimilation exerce donc une action destructive sur les phonèmes et sur les mots.

## DURÉE

**330.** J'ai réuni dans ce chapitre tout ce qui concerne la *durée* des phonèmes. Il semble bien en effet que cette durée, — extrêmement variable d'ailleurs, — soit conditionnée moins par la nature propre du phonème que par sa position dans le mot ou dans la phrase. Il n'y a donc aucune raison de reprendre cette question à propos de chaque articulation en particulier, et il est préférable de grouper ensemble tous les éléments du problème.

L'oreille est incapable d'apprécier exactement la durée d'un phonème. Elle ne perçoit une impression de brièveté ou de longueur que pour les *voyelles* : les consonnes longues paraissent doubles. Cette impression même reste très vague, puisque la durée d'une voyelle brève peut être comprise entre deux centièmes de seconde et vingt centièmes de seconde. Elle est souvent fautive. Les voyelles fermées semblent toujours plus longues que les voyelles moyennes, et l'oreille a besoin d'un apprentissage pour distinguer la *durée* d'avec le *timbre*. De plus, l'oreille ne sent pas exactement, dans un groupe voyelle plus consonne, la fin de la voyelle et le commencement de la consonne. L'implosion des occlusives, qui est sonore, doit être perçue comme partie intégrante de la voyelle qui précède. J'ai remarqué que toutes les voyelles, en toute position, paraissent longues devant un *r*. L'*r*, dans la région que j'ai étudiée, est en voie de désarticulation : il se produit au début un silence accompagné de vibrations laryngiennes qui se joint à la voyelle précédente et la fait paraître longue. Dans ces conditions, il est impossible d'étudier exactement, avec les seules données de l'oreille, la durée des divers phonèmes, et il est nécessaire de recourir aux procédés graphiques de la phonétique expérimentale.

Les transcriptions que j'ai utilisées ont été obtenues au laboratoire du Collège de France, où M. l'abbé Rousselot a mis à ma disposition, avec ses précieux conseils, l'appareil qu'il a décrit dans ses *Principes de Phonétique expérimentale* sous le nom d'*Inscripteur de la Parole*. J'ai inscrit à la fois le souffle de la bouche et celui du nez ; les vibrations du larynx sont visibles sur les deux tracés : sur la ligne de la bouche, les occlusives sont facilement reconnaissables ; les nasales apparaissent nettement sur la ligne du nez. On peut donc, à l'aide des indications fournies par les deux tracés, reconnaître et isoler très exactement les divers phonèmes<sup>1</sup>. Une ligne

1. Il est cependant des cas où la distinction de deux phonèmes voisins est très difficile : deux voyelles successives (*fain*) ne pourraient se distinguer que par la forme de leurs vibrations ; mais cette forme ne me paraît pas spécifique. De même les continues sourdes, à l'initiale et à la finale, sont reconnaissables au relèvement de la ligne du souffle, mais il est impossible de marquer exactement leur début ou leur fin.

tracée parallèlement à l'axe du cylindre permet de rétablir à chaque instant le synchronisme des mouvements du larynx, du voile du palais, de la langue et des lèvres. Un diapason, qui imprime ses vibrations régulières pendant la révolution du cylindre, donne en centièmes de seconde la durée réelle de chaque articulation.

Le calcul exact de la durée de certains phonèmes présente néanmoins quelques difficultés. Les sons que nous percevons ne sont pas toujours homogènes : dans les nasales, les mouvements du voile du palais peuvent être en retard ou en avance sur l'articulation de la consonne ou de la voyelle<sup>1</sup> ; les vibrations du larynx peuvent cesser avant la fin d'un phonème sonore ou se prolonger pendant une partie de la durée d'un phonème sourd. J'ai toujours marqué ces différences : l'abréviation B. désigne la ligne de la bouche, N. désigne la ligne du nez. Pour les occlusives en général, et en particulier pour les sourdes, j'ai préféré l'inscription du souffle. En effet, les vibrations laryngales occupent toujours l'implosion de la consonne et quelquefois une partie de la tenue ; le phonème qui suit peut être assourdi partiellement au voisinage de l'explosion. Ce n'est pas la présence ou l'absence de vibrations du larynx qui caractérise ces phonèmes, mais l'arrêt du souffle. J'ai donc calculé la durée des occlusives à partir du début de l'implosion jusqu'à la fin de l'explosion.

La mesure de la durée des autres phonèmes ne présente aucune difficulté. Le procédé que j'ai employé, qui consiste à découper le tracé même du diapason, à y marquer des divisions, et à l'utiliser comme instrument de mesure, donne toute facilité et toute sécurité pour cette opération. Je publie successivement les valeurs obtenues dans les diverses expériences : j'ai laissé de côté tous les tracés douteux ou mal venus. Quant à la disposition même dans laquelle je présente ces résultats, je l'ai choisie sans idée préconçue : j'ai voulu présenter ces chiffres de la manière la plus claire et dans un ordre commode pour les recherches.

1. Les vibrations nasales sont généralement en retard (*Modifications phonétiques*, etc., par M. l'abbé ROUSSELOT, p. 251).

**331.** *Durée des phonèmes dans le parler de Fumay<sup>1</sup> (Ardenne; point 18).*

N. B. Le calcul a été fait en centièmes de seconde, à l'aide d'un diapason de 200 v. d. à la seconde.

Mots et groupes de mots inscrits.

*Monosyllabes*<sup>2</sup>. — *u* (œuf); *ép* (Haybes, village); *ût* (huit); *gat* (chèvre); *sat*, *sât* (sept); *pât* (pâte, en français); *kêt* (a. f. cueudre); *sâtý* (sèche, et sec); *fêf*, *fêif* (fève); *kêt* (coudre); *mâp*, *mîp* (meuble); *dyâp* (diable); *dyôn* (jeune); *fôf*, *fôuf* (fable); *pók* (Pâques); *butý* (bouche); *pwên* (peine); *dyôp* (jambe); *mwéy* (mauvais); *bwê* (bois); *kéy* (a. f. querre); *hò* (bois); *týfò* (cheval); *pi* (pied); *pwê* (pain); *týò* (champ); *pwaf*, *pwáf* (poivre); *twêc* (trois); *lif* (lièvre).

*Dissyllabes*<sup>3</sup>. — *ôbêre* (auberge); *ôwiý* (aiguille); *týêrdýi* (charger); *kêkê* (quelqu'un); *dý ê sâ* (j'ai su); *bir blòk* (bière blanche); *tudi* (toujours); *fain* (faine); *kant* (calute); *mi pti* (mon petit); *lê dýê* (les gens); *a ffô* (en faisant); *a djô* (en disant); *dýi bak* (je déménage); *syêk lif* (cinq livres, cinq francs); *êcôn* (ensemble); *ôktôp* (octobre); *li lêw* (la langue); *di l êw* (de l'eau); *dijût* (dix-huit); *kubês* (combien, exactement *combien est-ce*).

*Polysyllabes*<sup>4</sup>. *kamarât* (camarade); *dyôwê ô gî* (jouer aux quilles); *l kújin ê trò strâ* (la cuisine est trop étroite, mot à mot *étroit*); *kuyonât* (couillonnade, *galéjade*); *ti týêrê ttalâp* (tu tomberas

1. Les expériences ont été faites au Collège de France, le 12 mars 1910, avec le concours du Dr G. Bourgeois, né à Fumay, de parents nés à Fumay.

2. Je reproduis ici la prononciation et l'accentuation familière au Dr Bourgeois. La prononciation — et surtout l'accentuation — présentent de sensibles différences avec celles de M<sup>me</sup> Férauge, le sujet dont j'ai utilisé les réponses pour mon *Enquête*.

3. Le mot n'a qu'une existence *abstraite*; c'est par un acte de *réflexion* que nous l'isolons du groupe auquel il appartient, et qui seul est réel. Au point de vue de l'étude de la durée, je considère le groupe *dýê sâ* comme un dissyllabe au même titre que *týêrdýi*.

4. Je comprends sous cette dénomination les mots de plus de deux syllabes et les petites phrases que j'ai inscrites. Ces deux espèces de groupes sont caractérisés par la pluralité des accents: un mot comme *camarade* est accentué sur la première et sur la dernière syllabe; une phrase comme: *la branche est cassée* est accentuée sur l'*â* de *branche* et sur l'*a* de *cassée*. La syllabe finale *-sée* porte l'*accent de la phrase*.

tout à l'heure); *li br̄e ast̄ k̄s̄y* (la branche était cassée); *il ẽ b̄oyi* (il a crié, mot à mot : baillé); *ap̄uyi* (empoigner); *ap̄r̄ n̄n* (après none, après-midi).

### I. Voyelles.

#### 1° Voyelles isolées qui constituent un mot.

**332.** *u* : B. 24; 26; N. <sup>1</sup> 27 1 2; 27.

#### 2° Monosyllabes.

##### A) Voyelle initiale.

*ẽ* (*ẽp*) : 32 1 2; 37.

*ũ* (*ũt*) : 27; 25.

##### B) Voyelle intérieure.

*á* (*gat*) : 11 1 2; 13; 13; — (*sat, s̄át*) : 14; 15.

*â* (*pât*) : 30; 38.

*ẽ* (*k̄t*) : 11; 12; 12; 11 1/2; — (*s̄t̄y*) : 11.

*ẽ* (*f̄f, f̄if<sup>2</sup>*) : 33; 37.

*ã* (*k̄t*) : 31 1 2; 30; — (*m̄p, m̄p̄*) : 31 1 2; 29.

*õ* (*d̄yõn*) : 20; — (*f̄f, f̄õf<sup>2</sup>*) : 31 1 2; 35; — (*p̄k*) : 27 1 2;

30 1 2.

*u* (*but̄y*) : 11 1 2; 11.

*ẽ* (*pw̄n*) : N. 16; 15.

*õ* (*d̄yõp*) : N. 22 1/2; 26 1/2.

**Remarque.** — La diphtongue *w̄* (*m̄w̄y*) dure : 30; 24; 27 1 2;

27.

##### C) Voyelle finale.

*ẽ* (*bw̄ẽ*) : 6 (?)

1. Dans le premier tracé, quand l'*u* a cessé de retentir à la bouche, on distingue à la ligne du nez une nasale très nette (*ɔ*), réduite, dans le second tracé, à quelques vibrations.

2. Il est difficile de se prononcer sur la diphtongaison de l'*ẽ*. La ligne du souffle présente plusieurs espèces de vibrations différentes; mais le fait se produit quand la voyelle est homogène.

3. L'*ẽ* est suivi d'une sorte d'explosion (2 1 2) à la ligne de la bouche, à laquelle correspond un échappement d'air par le nez.

é (ay) : B. 17 1 2; 19; 19 1 2; 20; N. 22; 25; 20; 21 1 2.

ê (bô) : 13; 16; 15.

ô (tyô) : B. 16 1 2; 17; N. 20; 17 1 2.

î (pi<sup>2</sup>) : B. 15; 29; N. 19 1 2.

ê (pêê) : B. 9; 12; 8 1 2; 9 1 2; N. 21 1 2; 21; 24; 21.

ô (tyô) : B. 12 1 2; 8; N. 16 1 2; 24.

### 3° Dissyllabes.

#### 333. A) Voyelle accentuée

##### a) initiale.

ô (ôbêre) : 17 1 2; 13 1 2.

**Remarque.** — Dans ôwîy, le groupe *owi* dure : 30; 32.

##### b) en syllabe initiale.

ê (tyêrdyî) : 11.

ê (kêkê) : 15; 15; 15; 15 1/2; — (d<sup>l</sup>ê sê) : 18; 21 1 2; 20 1 2.

î (bi blök) : 10; 9; 10.

u (tudi) : 5 1 2; 9.

**Remarque.** — Dans *fam*, le groupe *ai* dure : 30; 30 1 2; 27 1 2; 26 1 2; — dans *kaut*, le groupe *au* dure : 25 1 2; 25 1 2; 27.

##### c) finale.

î (mi pli<sup>1</sup>) : 9; 10 1 2; 18.

1. Les vibrations du larynx sont visibles à la ligne du nez après le silence de la bouche. Elles correspondent à une élévation de la ligne du souffle : elles appartiennent à un *y* à peine articulé et à demi sourd.

2. L'*î* est suivi d'un *y* bien visible à la ligne du souffle dans le premier tracé; il est sourd à la ligne du nez. Dans la seconde expérience, ce *y*, sonore, se confond avec la voyelle.

Dans les deux cas, la fin du mot est accompagnée d'une légère explosion nasale.

3. La nasalité persiste donc 12 1 2; 9; 15 1 2; 11 1 2 centièmes de seconde après le silence de la voyelle à la bouche. Dans les deux premières expériences, le souffle buccal se maintient pendant toute la durée de la nasalité : il est donc impossible de transcrire cette résonance par un *n*. Dans les deux autres tracés, le souffle de la bouche cesse peu après les vibrations : l'oreille doit percevoir un petit *n*.

4. Dans la première expérience, l'*î* est suivi, à la ligne du nez, d'une consonne nasale très nette. — La ligne du souffle présente après l'*î*, dans les deux dernières expériences, un léger renflement : c'est un *b* léger, sonore pendant un centième de seconde.

$\bar{e}$  ( $l\bar{e} d\bar{y}\bar{e}$ ) : B. 15 ; (?) ; N. 20 ; 20.

$\bar{o}$  ( $a f\bar{j}\bar{o}$ ) : B. 18 ; (?) ; N. (?) ; 14 ; — ( $a d\bar{j}\bar{o}$ ) : B. 22 1/2 ; (?) ; N. (?) ; 16 1/2.

d) *en syllabe finale.*

$\bar{a}$  ( $d\bar{y}\bar{i} b\bar{a}k$ ) : 19 1, 2 ; 14.

$\bar{i}$  ( $sy\bar{e}k l\bar{i}f$ ) : 13 ; 11 1/2.

$\bar{o}$  ( $\bar{e}e\bar{o}n$ ) : 12 1/2 ; 13.

$\bar{o}$  ( $\bar{o}k\bar{t}\bar{o}p$ ) : 17 ; 22 1/2 ; 20.

*Cas particulier* : L'élément final est une semi-voyelle.

$\bar{e}$  ( $li l\bar{e}w$ ) : N. 20 ; 22 1/2.

**Remarque.** — Dans le groupe :  $di l\bar{e}w$ , la diphtongue  $\bar{e}w$  dure :

32 ; 32.

B) *Voyelle atone*

a) *initiale.*

$a$  ( $a f\bar{j}\bar{o}$ ) : 7 ; — ( $a d\bar{j}\bar{o}$ ) : 7 1/2 ; 10.

$\bar{e}$  ( $\bar{e}e\bar{o}n$ ) : 9 ; 10.

$\bar{o}$  ( $\bar{o}k\bar{t}\bar{o}p$ ) : 5 1/2 ; 6 1/2 ; 5 1/2.

b) *en syllabe initiale.*

$\bar{e}$  ( $l\bar{e} d\bar{y}\bar{e}$ ) : 6 1/2 ; 7.

$\bar{i}$  ( $li l\bar{e}w$ ) : 6 ; 6 ; — ( $di l\bar{e}w$ ) : 7 ; 6 1, 2 ; — ( $d\bar{y}\bar{i} b\bar{a}k$ ) : 8 1, 2 ; 9 ; — ( $mi p\bar{t}\bar{i}$ ) : 9 ; 6 1/2 ; 8.

*Cas particuliers* : 1°  $\bar{e}$  second élément d'une diphtongue, en syllabe initiale atone ( $sy\bar{e}k l\bar{i}f$ ) : 8 1/2 ; 6.

2°  $l$  *voyelle atone en syllabe initiale.*

Dans le tracé du groupe  $d\bar{e}l p\bar{w}\bar{e}n$ , il est impossible de distinguer entre l'explosion du  $d$  et l'implosion du  $p$  le dessin caractéristique de l' $\bar{e}$  et de l' $l$ . J'ai entendu quelquefois dans cette position un  $l$  *voyelle* bien caractérisé : ce serait cet  $l$  que représenteraient mes tracés (Fig. 19, B, p. 373).

$l$  ( $d\bar{l} p\bar{w}\bar{e}n$ ) : 11 1/2 ; 13 1/2 ; 12 ; 13.

c) *finale.*

$\bar{a}$  ( $d\bar{y}\bar{e} s\bar{a}^1$ ) : 10 ; 10 ; 12.

$i$  ( $t\bar{y}\bar{e}r\bar{d}\bar{y}\bar{i}$ ) : 10 ; N. 17 1/2 ; — ( $t\bar{u}d\bar{i}^2$ ) : 5 ; 7 ; 8.

1. L' $\bar{a}$  est suivi d'un souffle sourd, bien visible, qui dure 5 et 6 centièmes de seconde.

2. L' $i$  est suivi d'une résonance nasale, bien nette à la ligne du nez, pendant 4/100 de seconde.

ê (*kêkê'*) : B. 9; 10; 11; 10 1 2; N. 20; 21 1 2; 21; 19.

d) *en syllabe finale.*

ê (*ôbêê*) : 14; 15.

ô (*bîr blôk'*) : B. (?) ; 18 1 2; 18 1 2; N. 24 1 2; 17 1 2; 22 1 2.

#### 1° *Polysyllabes.*

#### 334. A) Voyelle accentuée

a) *en syllabe initiale.*

a (*kamarât*) : B. 9; 8; N. 6<sup>3</sup>; (?).

ô (*d'ôwêê ô gî*) : 20 (?).

û (*l kûjin, etc.*) : 17 1 2; 20; 14; 13 1 2.

**Remarque.** — Dans *kuyonât*, le groupe *uyo* compte : 23; 24 1 2.

b) *en syllabe non initiale* (portant le premier accent du groupe).

ê (*tî t'êrê...*) : 10 1 2.

ô (*li brêc...*) : 16.

c) *en syllabe pénultième* (portant l'unique accent d'un groupe).

ô (*il ê bôyi*) : 18 1 2; 19; 19; 16.

u (*apuyi'*) : B. 6 1 2; 5; 6; 7; — N. 7; 9; 7; 6 1/2.

d) *finale* (portant l'accent de la phrase).

â (*l kûjin ê trô strâ*) : 6; 5.

e) *en syllabe finale.*

â (*kuyonât*) : 27; 28 1 2; — (*kamarât*) : 23; 19 1 2.

î (*d'ôwêê ô gî*) : 7 (?).

ô (*aprê nôh*) : 4 1 2; 7; 5 1 2; 5.

f) *en syllabe finale avec l'accent de la phrase.*

â (*tî t'êrê t'ahâr*) : 19.

1. La voyelle nasale est suivie d'une résonance nasale presque aussi longue qu'elle.

2. La nasalité cesse dès l'implosion du *k* : une partie importante de l'*l* est occupée par les vibrations nasales.

3. Les vibrations de l'*m* occupent à la ligne du nez toute la fin de l'*a*.

4. La langue est quelquefois en position pour le *y* bien avant le relèvement du voile du palais.



*Cas particulier* : Voyelle finale portant seulement l'accent de la phrase.

ě (*li brøe astě kāsěy*) : 18 1, 2 ; 18.

B) Voyelle atone

a) *initiale*.

ă (*apuyi*) : 6 1 2 ; 5 1 2 ; 4 1, 2 ; 5 ; — (*aprě nòn*) : 4 1/2 ; 7 ; 5 1/2 ; 5.

ĩ (*il ě bōyi*) : 5 ; 4 1/2 ; 4.

b) *en syllabe initiale*.

ĩ (*li brøe astě kāsěy*) : 8 ; 5.

*Cas particulier* : entre deux occlusives de même nature.

ĩ (*ti tšěrě ttalq̄r*) : 2 ; 2.

c) *en syllabe post-initiale* (avant l'accent).

ě (*aprě uòn*) : 9 1/2 ; 6 1/2 ; 6 1/2 ; — (*il ě bōyi*) : 7 ; 7 ; 4 1/2.

d) *en position médiane* (entre les deux accents).

a (*kamarāt*) : 9 1/2 ; 8 1/2 ; — (*li brøe astě kāsěy*) : 4 1/2 ; 6 1/2 ; — (*ti tšěrě ttalq̄r*) : 7.

ě (*l kújin ě trǒ strǒ*) : 7 ; 9 ; 5 ; 6 ; — (*li brøe astě kāsěy*) : 3 ; 5 ; — (*ti tšěrě ttalq̄r*) : 5 ; 3.

i (*l kújin, etc.*) : 7 ; 7 ; 5 ; 5 1/2.

ǒ (*l kújin ě trǒ strǒ*) : 9 ; 8 1/2 ; 7.

e) *finale*.

i (*il ě bōyi*<sup>1</sup>) : B. 9 ; 11 ; 17 ; 17 ; N. 13 ; 7 1/2 ; 21 ; 21 ; — (*apuyi*<sup>2</sup>) : 11 ; 8 1/2 ; 13 1/2.

### Conclusions.

**335.** 1° *Les notions de voyelle longue, voyelle brève, sont très approximatives* : l'ă dure de 18 c. (dans *li brøe astě kāsěy*) à 38 c. (dans *pāt*) ; l'ĩ bref dure de 13 c. (*apuyi*) à 2 c. (*ti tšěrě*).

1. L'ĩ est suivi d'un son naissant ; le souffle de la bouche persiste après la fin de la voyelle ; le larynx continue à vibrer. Ce y naissant est plus ou moins facile à distinguer de l'ĩ, d'où les écarts dans la notation de la durée de la voyelle.

2. Les vibrations diminuent peu à peu d'amplitude et deviennent insensibles.

2° *La durée de la voyelle ne dépend pas en général<sup>1</sup> de la nature des phonèmes qui la précèdent ou qui la suivent. Dans un monosyllabe, la position isolée, initiale ou finale, n'influe pas sensiblement sur la durée de la voyelle.*

3° *La durée de la voyelle est indépendante de la place de l'accent.*

4° *La durée des voyelles varie en raison inverse de l'importance du groupe auquel elles appartiennent.*

Pour les groupes peu importants, les effets de cette loi sont peu sensibles; elle se vérifie dans les mots un peu longs et dans les petites phrases. Le *groupe* est établi en fonction de la respiration: la nécessité de respirer à intervalles à peu près réguliers divise la conversation en *mesures* sensiblement égales; dans ces mesures, la valeur relative des *longues* et des *brèves* reste identique; mais la valeur absolue de la brève type est très variable. C'est ainsi que la durée [d'un *à* long accentué peut varier du simple au double, suivant qu'il appartient à un monosyllabe ou à un polysyllabe.

Il est possible de dégager de ces faits quelques traits caractéristiques des parlers ardennais.

1° *L'opposition entre les voyelles longues et les voyelles brèves est beaucoup plus marquée qu'en français.*

M. l'abbé ROUSSELOT (*Précis de prononciation française*, p. 88) attribue aux voyelles longues une durée moyenne de 30 100 de seconde, aux voyelles brèves une durée de 20 100 environ. Les brèves de nos patois sont beaucoup plus brèves; ce fait tient en grande partie à la force de l'accent, qui a amené la chute d'un grand nombre de voyelles atones et sensiblement réduit la valeur des autres.

2° *Les voyelles et semi-voyelles finales sont accompagnées de sons incomplets.*

Les voyelles sont continuées par des semi-voyelles; les semi-voyelles par des voyelles naissantes; les nasales par des résonances nasales.

1. Cependant une voyelle intercalée entre deux phonèmes identiques tend à disparaître (*ò* dans *nôn*; *i* dans *tí t'yérè*). Mais il s'agit là d'un cas tout à fait particulier.

II. *Semi-voyelles.*a) Semi-voyelle *w*.

**336.** 1° *w* second élément d'un groupe initial.

*pwē*<sup>1</sup> : B. 6 ; 9 1/2 ; 8 ; N. 4 1/2 ; 6 ; 6 1/2.

**Remarque.** — Dans le mot *pwuf*, le groupe *wa* compte : 26 ; 18 ; 35 ; dans le mot *bwō*, *wō* compte : 13 1/2 ; 18 1/2 ; 15.

2° *w* final<sup>2</sup>.

*li lēw* : N. 17 ; 14 1/2.

b) Semi-voyelle *y*.

1° *y* second élément d'un groupe initial.

*syčk lif* : 6.

*Cas particulier* : *yā* (*dyāp*) : 28 ; 27.

Le tracé du *y* est identique à celui d'une voyelle.

2° *y* intervocalique.

*il ẽ bōyi* : 10 ; 9 ; 8 1/2 ; 9.

3° *y* final.

*mwey*<sup>3</sup> : 11 ; — *kāšy* : B. 12 ; N. 11 ; — *ōwiy* : B. 19 ; 25 ; N. 7 ; 7<sup>4</sup>.

III. *Consonnes.***337.** *Vibrantes.*a) Vibrante *l*.

1° *l* initial<sup>5</sup>.

*lẽ dyč* : N. 6 (avant l'explosion) ; — *l kŭjin*<sup>6</sup>... : B. 11 1/2 ; 9 ; 6 ; N. (?) ; 15 ; (?) ; — *li lēw* : 7 ; 8 ; — *li brōe*... : 5 1/2 ; 3 1/2.

1. Les vibrations du *w*, à la ligne du nez, ne commencent pas exactement après l'explosion du *p*. Le *w* est nettement sourd au début (de 1/2 à 4/100 de seconde).

2. Dans *di lēw*, le *w* présente un tracé identique à celui d'une voyelle (*ẽu*). Il est suivi d'un renflement sourd (4 1/2).

3. Dans les trois premiers tracés, il est impossible de discerner le *y*. Dans le dernier, où il semble durer 11/100 de seconde, il serait d'ailleurs sourd et à demi articulé.

4. Le *y* est donc presque complètement assourdi.

5. L'*l* initial présente l'apparence d'une occlusive sonore. Les vibrations du larynx apparaissent d'abord à la ligne du nez ; puis une explosion faible, mais bien nette, accompagnée de vibrations, éclate sur la ligne de la bouche.

6. Il faut sans doute retrancher de l'*l* une voyelle imperceptible pour l'oreille, un *i* à peu près complètement éteint.

*Cas particulier* : *l* initial intérieur par accident : *syčk lif* : 8; 7  
1 2; — *l* second élément d'un groupe initial intérieur par accident :  
*bir blök* : 8 1 2; 7 1 2.

2° *l* intervocalique.

*italèr* : 5.

*Cas particulier* : intervocalique par accident.

*di l'èw* : 8 1 2; 8; — *li l'èw* : 7; 8; — *il è b'oyi* : 9; 9 1 2; 10.

b) Vibrante *r*.

1° *r* en fin de syllabe intérieure.

*l'èrd'yi* : 7; 7 1 2.

*Cas particulier* : par accident.

*bir blök* : 9; (?); 7; 6 1 2.

2° *r* deuxième élément d'un groupe intérieur (par accident).

... *è trò*... 6; 5; — *li bròc*... 6; 6.

3° *r* troisième élément d'un groupe de trois consonnes.

... *strà* : 7 (?); 6 1 2 (?); 5; 6.

4° *r* intervocalique<sup>1</sup>.

*l'èrè* : 5 (N. 4); 6 1 2; *kamarât* : 8 (N. 4); 8 1 2; (N. 6 1 2).

5° *r* final<sup>2</sup>.

*italèr* : 10.

*Cas particulier* : *r* premier élément d'un groupe final.

*òbère* : 10 1 2; 12.

### Spirantes.

**338.** A) Initiales<sup>3</sup>.

*f* (*fain*) : 15; 17; — (*fòf*) : 11 1 2 (?); 17 1 2.

B) Intervocaliques.

1° Sonores.

*j* (*dijút*) : 10 (?); (*kújin*) : 12 1 2; 8; 9 1 2; 11.

2° Sourdes.

*s* (*kásèy*) : 12; 13 1 2; — (*d'ý è sà*<sup>4</sup>) : 16 1 2; 16; 18 1 2.

1. L'*r* est généralement sourd à la ligne de la bouche et à celle du nez. Entre voyelles, il est partiellement sonore.

2. L'*r* est complètement sourd; sa seconde partie est marquée par de fortes vibrations nasales.

3. La durée de l'*r* initial est impossible à calculer.

4. Intervocalique par accident.

$\epsilon$  ( $\dot{\epsilon}\epsilon\dot{\eta}$ ) : 16 1/2 ; 15 ; — (... $br\dot{\epsilon}c\ ast\dot{\epsilon}^1$ ...) : B. 9 1/2.

*Cas particulier* : Spirante sonore second élément d'un groupe intervocalique par accident.

$j$  ( $a\ dj\dot{\delta}$ ) : 5 1/2 ; 11.

Dans le groupe  $a\ jj\dot{\delta}$ , il est impossible de calculer la durée respective de l' $f$  et du  $j$  ; l' $f$  est complètement sonore dans les deux tracés.

C) *Eu groupe intérieur.*

$s$  (...  $str\dot{\epsilon}$ ) : 11 1/2 ; 10 1/2 ; 7<sup>2</sup> ; 7 ; — (...  $ast\dot{\epsilon}^2$ ...) : 4 ; 4 1/2.

D) *Finales.*

$f^3$  ( $l\dot{i}f$ ) : 19 ; 20 ; — ( $f\dot{\epsilon}if$ ) : 16 ; 19 ; — ( $f\dot{\delta}f$ ) : 17 1/2 ; 21 ; — ( $pr\dot{w}af$ ) : 16 1/2 ; 16 1/2.

$\epsilon$  ( $tr\dot{w}\dot{\epsilon}\epsilon$ ) : 19 1/2 ; 28 ; — ( $\dot{\delta}b\dot{\epsilon}r\epsilon$ ) : 26 1/2 ; 15.

#### *Mi-occlusives.*

### 339. A) *Initiales*<sup>4</sup>.

#### 1<sup>o</sup> *Sonores.*

$d\dot{y}$  ( $d\dot{y}\dot{o}p$ ) : 17 1/2 ; 16 ; — ( $d\dot{y}\dot{o}n$ ) : *Tenue* : (?) ; 11 ; (?) ; 7 ; N. 11 1/2 ; (?) ; 10 ; 11 1/2 ; — ( $d\dot{y}\dot{\epsilon}\ s\dot{a}$ ) : *Tenue* : (?) ; 17 ; 15 ; N. 9 1/2 ; 12 1/2 ; 9 ; — ( $d\dot{y}i\ b\dot{a}k$ ) : 11 1/2 ; 14 1/2.

#### 2<sup>o</sup> *Sourdes.*

$t\dot{y}$  ( $t\dot{y}\dot{o}$ ) : *Tenue* : 11 : 13 ; *Expl.* : 3 1/2 ; 3 ; — ( $t\dot{y}\dot{\epsilon}rd\dot{y}i$ ) : *Tenue* :

1. Le  $\epsilon$ , intervocalique par accident, est aux trois quarts sonore. Le larynx cesse de vibrer pendant 3/100 de seconde seulement au début.

2. La fin de l' $s$  se confond avec l'implosion du  $t$ , qui est très longue (5 ; 4).

3. La fin de l' $f$  est marquée par un écoulement d'air sensible par le nez ; la ligne de la bouche présente quelquefois, en même temps, un léger ressaut. En général les organes reprennent progressivement la position d'indifférence : le souffle se maintient longtemps après la fin de la consonne ; il y a là une cause inévitable d'erreurs pour le calcul de la durée des continues sourdes en position finale (la ligne du souffle est en effet le seul élément d'appréciation).

4. Les mi-occlusives initiales sont purement *explosives*. On distingue cependant quelquefois sur la ligne du souffle un léger sursaut qui semble marquer la mise en position des organes. C'est l'espace compris entre la mise en position des organes et l'explosion que je désigne sous le nom de *tenue*.

Pour les mi-occlusives initiales sonores, la *durée totale* comprend la durée de l'explosion et la durée des vibrations laryngales qui précèdent l'explosion. Pour les sourdes, je n'indique que la durée de l'explosion.

17; *Expl.* : 5 (avec la partie sourde qui suit à la ligne de la bouche).

*Cas particulier* : *týf* (*týfò*) : *Tenue* : 12 1 2; *Expl.* + *f* : 15; 17.

*Cas particulier* : Mi-occlusive intérieure sonore, au début d'une syllabe.

*dý* (*týèrdýi*) : 11; 10 1 2.

B) *Mi-occlusives intervocaliques par accident.*

1° *Sonores.*

*dý* (*lè dýè*) : 12 1 2; 14 1/2.

2° *Sourdes.*

*tý* (*ti týèrè*) : 16 1 2.

C) *Mi-occlusives finales.*

*tý* (*butý*) : *Implosion et Tenue* : 13; 15; *Expl.*<sup>1</sup> : 25; 22 1 2; — (*sèty*) : 16; 15.

#### *Occlusives.*

**340.** A) *Initiales*<sup>2</sup>.

1° *Sonores.*

*b* (*butý*) : 11; — (*bò*) : 15; 13; 20; — (*bír blòk*) : *Tenue* : 15 1 2; *Durée* : 9 1 2; 12 1 2; 13.

*d* (*dyáp*) : 13; 11 1 2; — (*dèl pœèn*) : 6 1 2; 10; 11 1/2; 10 1 2; — (*dì l'èw*) : 10 1/2; 14.

*g* (*gat*) : 13 1 2; 23 1 2 (?); 18 1 2.

2° *Sourdes.*

*p* (*pât*) : *Tenue* : 61; 59; *Expl.* : 3; 3; — (*pòk*) : *Tenue* : 17; 25; *Expl.* : 4; 3 1 2; — (*pi*) : *Tenue* : 19; 29; *Expl.* : 4; 5.

*t* (*tudi*) : *Tenue* : 12; 20 1 2; *Expl.* : 2; 4; — (*ti týèrè...*) : *Tenue* : 15 1 2; *Expl.* : 3.

*k* (*kát*) : *Tenue* : 13 1 2; 21 1 2; *Expl.* : 5; 5; — (*kèt*) : *Tenue* : 15; 27; 19; 16 1 2; *Expl.* : 3; 4; 5; 3; — (*kéy*) : *Tenue* : 16; 26; 13; 12; *Expl.* : 2 1 2; 3 1 2; 3 1 2; 3 1 2; — (*kèkè*) :

1. Il n'y a pas explosion à proprement parler : les organes reviennent progressivement à la position d'indifférence.

2. Les occlusives initiales présentent les mêmes particularités que les mi-occlusives en cette position. J'ai indiqué au § 339 les règles que j'avais suivies pour le calcul de leur durée.

*Tenue* : 11 ; 8 1/2 ; (?) ; (?) ; *Expl.* : 4 ; 3 ; 2 1/2 ; 3 ; — (*kaut*) :

*Tenue* : 13 ; 14 ; 14 ; *Expl.* : 2 1/2 ; 3 1/2 ; 4 ; — (*kayonât*) :

*Tenue* : 16 ; 17 ; *Expl.* : 4 1/2 ; 5 ; — (*kamarât*) : *Tenue* : 15 ;  
13 1/2 ; *Expl.* : 3 1/2 ; 3 1/2.

*Cas particulier* : Occlusive à l'implosion d'une syllabe, derrière sifflante sourde.

*t* (*astè<sup>1</sup>*) : 13 ; 12.

B) *Occlusive initiale premier élément d'un groupe.*

1° *Sonore.*

*b* (*bwè*) : 14 ; 14 ; 11 1/2.

2° *Sourde.*

*p* (*pwaf*) : *Tenue* : (?) ; 12 1/2 ; *Expl.* : 2 ; 2 1/2 ; — (*pwè*) :  
*Tenue* : (?) ; (?) ; 14 1/2 ; 20 ; *Expl.* : 5 ; 4 ; 2 1/2 ; 2 1/2.

*t* (*twè*) : *Tenue* : 11 ; 11 ; *Expl.* : 1 1/2 ; 4.

*Occlusive premier élément d'un groupe intérieur par accident.*

1° *Sonore.*

*b* (*bîr blòk*) : 10 ; 10 1/2 ; 14 ; — (*li bròc...*) : 9 ; 9.

*d* (*a djò*) : 13 1/2 ; 12 1/2.

2° *Sourde.*

*p* (*dèl pwèn<sup>2</sup>*) : B. 16 ; 20 ; 16 ; 16 ; N. 12 ; 16 1/2 ; 14 1/2 ;  
12 1/2.

*t* (...è trò...) : 13 1/2 ; 16 ; 12 1/2 ; 11 1/2.

*Cas particulier* : groupe habituellement intérieur.

*p* (*aprè nõn*) : *pr*<sup>3</sup> : 15 ; 15 ; 18 1/2 ; 17.

**341.** C) *Occlusives intervocaliques par accident.*

1° *Sonores.*

*b* (*il è bôyi*) : 15 ; 13 1/2 ; 15 ; 16 ; — (*dýi bak*) : 11<sup>4</sup> ; 14.

*g* (*dýòwè ò gî*) : 7 1/2<sup>5</sup>.

1. Sous l'influence de l's, l'occlusion est progressive, avec un maximum immédiatement avant l'explosion. L'implosion ne se distingue pas de la tenue.

2. L'occlusive sourde est donc partiellement occupée par les vibrations du larynx. Ces vibrations se placent toujours au début de l'occlusive, pendant l'implosion et quelquefois pendant une partie de la tenue. La fin de la tenue et toute l'explosion sont généralement sourdes.

3. Le groupe *pr* constitue un tout indistinct ; l'*r* est complètement sourd ; la tenue et l'explosion du *p* disparaissent complètement.

4. Le *b* de *bak*, dans la première expérience, est informe.

5. Le *g* est informe ; son tracé ressemble à celui d'une spirante.

2. *Sourdes.*

*k* (*asté káséy*) : 10 1 2 ; 10 1 2.

*Cas particulier* : Occlusive placée par accident entre deux phonèmes sonores :

*k* (*l kújin...*) B. 13 1 2 ; 15 ; 15 ; 13 ; N. 10 ; 12 ; 10 ; 9 ; — (*syék líj*) : 13 ; 13.

*Occlusives en position intervocalique constante.*

1. *Sonores.*

*b* (*ôbère*) : 10<sup>2</sup> ; 16.

*d* (*tudi*) : 13 ; 13 1 2.

2<sup>o</sup> *Sourdes.*

*p* (*apaji*) : B. 11 1 2<sup>3</sup> ; 16 1 2 ; 13<sup>2</sup> ; 13 1 2 ; N. 11 ; 11 ; 10 ; 9 1 2.

*k* (*kéke*) : B. 16 ; 13 ; 14 1 2 ; 16 ; N. 9 1 2 ; 10 ; 7 1 2 ; 8 1 2.

*Cas particuliers* : *Occlusives constituant un groupe intérieur.*

*kt* (*ôktòp*) : *k* (*net, Impl. et Tenue*) : 7 1 2 ; 7 ; 6 ; — *t* (*Impl., Ten. et Expl.*) : 13 ; 15 ; 19 1 2.

*pt* (*mi ptí*) : le *p* et le *t* sont confondus ; leur dessin est celui d'une occlusive simple : 23 1 2 ; 28 1 2 ; 26 1 2.

*Occlusive longue intervocalique par accident.*

*tt* (*tí tÿèrè ttalór*) : 25 ; 21 1 2<sup>3</sup>.

*Occlusive sourde élément central d'un groupe de trois consonnes.*

*t* (*strà*) : 10 ; 10 ; *Impl.* (confondue avec la fin de l'*s*) : 5 ; 4 ; *Tenue, Expl.* : 9 1 2 ; 9 1 2.

**342.** D) *Occlusives finales*<sup>1)</sup>.

1. L'implosion et la tenue du *k* sont confondues : l'occlusion, progressive, atteint son maximum immédiatement avant l'implosion.

2. Dans cette expérience, le *b* est désarticulé et informe.

3. Le *p*, dans la première et la troisième expériences, constitue sur la ligne du souffle une simple dépression ou les parties essentielles de l'occlusive : implosion, tenue, explosion, sont indistinctes.

4. L'implosion, une partie de la tenue et la fin de l'explosion (deux centièmes de seconde environ) sont sonores.

5. Le *tt* est donc un *t* violent plutôt qu'un *t* allongé.

6. L'explosion finale, très nette, se fait généralement en deux fois. La seconde reprise, moins forte, est accompagnée d'un dégagement d'air par le nez.



*p* (*d'ýöp*) : 15; — (*öktöp*<sup>1</sup>) : 19 1/2; 17; — (*máöp*) : 22 1/2; 23; — (*öp*) : 22; 25 1/2; — (*dyáp*) : 20 1/2; 24 1/2.

*t* (*dijút*) : 12 1/2; — (*kaut*<sup>2</sup>) : 31; 30; 30; — (*gat*<sup>3</sup>) : 35 1/2; 35 1/2; 41 1/2; — (*két*<sup>2</sup>) : 38; 37; 35 1/2; 30 1/2; — (*sat*) : 31; 32 1/2; — (*út*) : (?); 26 1/2; — (*pát*) : 28; 31; (*kayónát*) : 24; — (*kamarát*) : 25; 23 1/2; — (*két*) : 24 1/2; 24 1/2.

*k* (*hír blök*<sup>4</sup>) : 14; 14; 14; 15; — (*pök*<sup>4</sup>) : 24; 23 1/2; — (*d'ýi bak*) : 24 (*impl., tenue*<sup>4</sup>); 21.

### Nasales.

#### 343. 1° Initiales<sup>5</sup>.

*m* (*mi ptí*) : B. (?); 15 1/2; (?); N. 6; 8; 6 1/2; — (*máöp*) : B. 24 1/2; 28; N. 8 1/2; 8.

*Cas particulier : nasale initiale premier élément d'un groupe.*

*m* (*mweý*) : B. (?); (?); 11 1/2; 16; N. 9; 11; 9; 12.

#### 2° Intervocaliques (par accident).

*n* (...*kújin è*...) : 8 1/2; 7; 7; 8 1/2; — (*après nõn*...) : B. 11; 11 1/2; 12; N. 10 1/2; 10 1/2; 10.

(*d'une manière constante*).

*m* (*kamarát*) : 8 1/2; 7.

*n* (*kayónát*<sup>6</sup>) : B. 12; 11 1/2; N. (?); 9.

#### 3° Finales.

*n* (*èçõn*<sup>7</sup>) : N. 22; 22 1/2; B. (?); 30 1/2; — (*d'él pweýn*) : N.

1. Dans le troisième tracé l'implosion est bien nette, mais il n'y a pas d'explosion visible.

2. L'explosion est lente et faible. Elle constitue une détente des organes plutôt qu'une explosion proprement dite.

3. Dans le premier tracé, il n'y a pas d'explosion; dans le troisième, elle se présente sous la forme d'un renflement régulier.

4. Le *k* est faible et informe sur tous les tracés.

5. L'explosion de l'*m* est seule nettement visible à la ligne de la bouche. Une légère déviation semble marquer la fermeture des lèvres : c'est la durée de cette fermeture que je donne à titre de simple indication.

6. Les vibrations nasales sont sensiblement en retard sur l'arrêt du souffle à la ligne de la bouche.

7. L'implosion et la tenue sont visibles à la ligne de la bouche : puis il y a une sorte d'explosion, quelquefois réduite à un simple renflement. C'est, après

19 1 2; 20; 16; 20 1 2; B. (?) ; (?); 21; 25 1 2; — (*après non*) : N. 13; 12; 13; — (*dyon*) : N. 20; 21 1 2; 18; 16 1 2; B. 22 1 2; 24 1 2; (?) ; (?) ; — (*fain*) : N. 14 1 2; 22; 21 1 2; 22 1 2; B. (?) ; 25; 26; (?).

*Cas particulier : Nasale mouillée intervocalique.*

*apayi*<sup>1</sup> : B. 11 1 2; 12; 14; 11.

### *Conclusions.*

**344.** 1° *Les consonnes sonores sont, dans une position identique, sensiblement moins longues que les consonnes sourdes.*

2° *La durée d'une consonne est en raison inverse de l'importance du groupe auquel elle appartient.*

3° *La durée d'une consonne est indépendante de la place de l'accent.*

4° *La consonne r est très brève, assourdie, et semble en voie de disparition.*

5° *Les occlusives finales ont souvent une explosion nettement sensible; elles sont très longues, accompagnées de sons adventices et de résonances nasales.*

### L'ACCENT

**345.** Les divers phonèmes sont caractérisés non seulement par la *durée*, mais par l'*intensité* et la *hauteur musicale* : c'est de la combinaison de ces trois éléments que résulte l'*accent*.

L'*intensité* est extrêmement variable suivant les sujets et suivant les villages. Elle est extrêmement difficile à apprécier, à moins qu'on ne la confonde avec l'*audibilité*. En réalité l'*intensité* est fonction de l'*énergie articulatoire* du sujet parlant : la valeur auditive d'un son n'est pas en rapport avec son intensité. Dans un cas particulier l'*intensité* semble avoir joué un rôle important dans les patois ardennais : les consonnes finales, en particulier l'*r*, étaient articulées avec

l'occlusion, le retour des organes à la position d'indifférence. La fin de l'*n* est marquée par le relevement du voile du palais et la disparition des vibrations à la ligne du nez.

1. A la ligne du nez, les vibrations nasales, bien nettes au début, décroissent progressivement et se fondent dans les vibrations de la voyelle qui suit.

une grande énergie. Quelques vieillards très âgés que j'ai pu interroger aux points 29, 35 et 85, avaient conservé cette habitude : les consonnes finales paraissaient doubles. Mais les générations nouvelles ne connaissent plus cette énergie articulatoire.

Actuellement les lois de l'intensité semblent être les mêmes dans les patois ardennais qu'en français. Toutefois, je réserve cette question, qui exige une étude à part : il est impossible de se fier aux données de l'oreille ; un phonographe écoutant un phonographe ne peut noter que la puissance acoustique relative des différents sons. Dans l'état de nos connaissances, la dépense d'énergie articulatoire n'est pas mesurable directement. Il est impossible d'établir précisément les lois de l'intensité : on ne peut que noter des impressions très générales et très vagues.

La *hauteur musicale* a dans les patois ardennais une très grande importance. Pour un Français, l'Ardennais chante en parlant. Les changements de ton, dans la conversation, sont beaucoup plus nombreux qu'en français, et les intervalles musicaux sont plus considérables.

J'ai négligé provisoirement l'étude de la hauteur musicale. Le questionnaire ne peut donner ni la hauteur musicale ni l'accent du langage spontané. L'oreille est incapable de saisir avec exactitude le dessin musical d'une phrase au cours de la conversation ; il faudrait noter au vol une série de sons et de notes. Les tracés que j'ai obtenus sont moins spontanés encore et moins sincères que les réponses du questionnaire. En revanche l'emploi des disques phonographiques est tout indiqué pour l'étude de ces faits : ils ont inscrit des conversations réelles, des phrases vraiment spontanées. Ils permettent de noter à loisir et de comparer un grand nombre de phrases ; la mesure exacte de la hauteur musicale devient facile dans tous les cas. Je n'ai pas eu le temps d'utiliser les disques qui proviennent de l'*Enquête phonographique* dirigée par M. Ferdinand Brunot. Il sera nécessaire de les transcrire intégralement au point de vue musical : dès lors on pourra dégager les lois de l'intonation et du rythme dans les parlars ardennais.

**346.** L'étude de l'*accent* est étroitement unie à celles de l'*inten-*

*sité* et de la *hauteur musicale* : la syllabe accentuée est théoriquement la plus longue, la plus intense et la plus aiguë. Il semble bien que la *durée* ait une importance secondaire dans l'accent ardennais. Toutefois l'étude approfondie de l'accent et du rythme exige des données plus complètes et plus précises que celles de l'oreille.

J'ai éprouvé de très grandes difficultés pour noter la place de l'accent : il n'est pas de phénomène plus délicat et plus variable. En général, l'accent est modifié complètement par le questionnaire. La réponse est faite le plus souvent sur le ton de la demande. D'ailleurs l'accentuation du mot est subordonnée à celle de la phrase ; un mot isolé, qui n'a aucune signification, perd facilement toute intonation propre. Quand il s'agit de rythme, il ne faut jamais oublier que le mot n'a aucune réalité : il constitue une abstraction linguistique ; son existence est le produit de l'analyse des divers groupes où il peut entrer et de la comparaison des états par lesquels il a passé historiquement. La phrase, ou le groupe logique, existe seule pour le sujet parlant.

Les indications que j'ai placées ne sont donc pas des indications notées au fur et à mesure du questionnaire, mais des indications tirées de phrases spontanées que j'ai entendues et généralisées après coup. Seuls quelques sujets (M<sup>me</sup> Fauchon, à Hierges ; M<sup>me</sup> Sommé, à Sévigny-la-Forêt ; M. Gérard, à Gérouville) ont su reproduire dans le questionnaire l'accent de leur conversation habituelle. De plus, au centre de la région que j'ai étudiée, l'influence française est très sensible sur l'accentuation.

Il est cependant possible d'établir quelques lois générales. Dans toute la région ardennaise, les mots présentent un accent initial très sensible. Même dans le français dialectal, le sujet *appuie* sur la syllabe initiale du mot, qui est nettement longue. On plaisante les Ardennais sur leur *ardèn*.

Un grand nombre d'instituteurs notent le déplacement de l'accent dans les mots français ; je relève seulement quelques témoignages caractéristiques. A Fumay (18), l'accent tonique est fréquemment sur la première syllabe, toujours quand cette syllabe contient un *e* issu de *a* ; à Montigny-sur-Meuse (Rocroi, Fumay), « la première syllabe d'un mot renfermant *a*, ou *u*, et parfois une syllabe

quelconque est souvent prolongée : *Rùssie*, Russie, *pauser*, poser, *mémouère*, mémoire » ; à Saint-Nicolas (Rocroi), on appuie trop sur la première syllabe : *chaucolât*, chocolat, *tâbleau*, tableau, *menûsier*, menuisier ; à Signy-l'Abbaye (arrondissement de Mézières), l'accent tonique est déplacé : *pâpier*, tisane, *minuit*, ciseau, *tâbleau* ; de même à Chappes (Reheth, Chaumont-Porcien), où l'on prononce *balon* (ballon), *sávon*, *pâpier*, *médailon*, etc.

La voyelle initiale est en même temps la plus intense et la plus aiguë : cette acuité est particulièrement frappante dans des patois très chantants<sup>1</sup>.

Cette règle d'accentuation initiale présente, en dehors des mots influencés par le français, de nombreuses exceptions. Les préfixes ne sont pas accentués. Il en est résulté une modification de l'accent dans un grand nombre de mots où les voyelles initiales *a* et *e* ont été prises à tort pour les préfixes *ad* et *ex*.

L'accent initial peut être très violent. A Hierges, j'ai été obligé de faire répéter souvent les mots pour noter les voyelles finales, que je n'entendais pas du premier coup ; j'ai éprouvé beaucoup de difficulté à discerner les occlusives en position finale. A Montigny, M<sup>me</sup> Dricot accentue si énergiquement le début des mots que je ne pouvais distinguer, à la finale, les *p* des *t* ; je devais faire répéter les mots par un enfant. C'est surtout à Sévigny-la-Forêt, où la plupart des mots sont francisés, que j'ai été frappé de l'énergie de cette accentuation initiale, particulièrement dans les mots qui commencent par une voyelle. Je crois pouvoir affirmer qu'un second fait contribue à donner cette impression : l'attaque de la voyelle doit être brusque. Des tracés que j'ai obtenus à Fumay semblent confirmer cette hypothèse : j'ai noté la même particularité au point 90 pour le mot *apêci*, empêcher.

L'évolution des voyelles fournit une preuve secondaire de l'existence d'un accent initial. Les phénomènes de diphtongaison ne peuvent se produire qu'en voyelle accentuée. Il suffit de parcourir

1. Toutefois il est possible qu'il faille distinguer dans certains cas deux espèces d'accents dont la place peut être différente : un accent de longueur (et d'intensité) et un accent musical. Ces deux espèces d'accents varieraient à la fois suivant les mots et suivant les phrases.

les listes de mots diphtongués que j'ai relevés à Gespunsart (55) pour trouver de nombreux exemples de diphtongaison en voyelle initiale : *kauzê* (causer); *vaurô* (ils voudront); *dêpyatlê* (\*dépiauler, enlever la peau); *satlê* (sauter); *attzyi* (osier), etc., etc. Parmi ces mots se trouvent des proclitiques, qui ont reçu l'accent dans des groupes où ils se trouvaient en position initiale. Dans le sud du département des Ardennes, on est choqué d'entendre prononcer, en français, *dû pê*, *dû vê*.

Mais les exemples de diphtongaison sont nombreux en syllabe finale. Ils permettent de conclure à l'existence d'un second accent, placé, comme l'accent français, sur la dernière syllabe du mot. Cet accent est peu sensible à l'oreille : il doit présenter à peu près la même énergie que l'accent français. Il semble avoir une force moins grande que l'accent initial; mais il faut tenir compte des habitudes de notre oreille : un accent inaccoutumé nous empêche de distinguer l'accent habituel. Cet accent final, que je n'ai pas noté, n'en existe pas moins : sans lui, on ne pourrait rendre compte des sons adventices qui apparaissent à la suite des voyelles et des consonnes finales, ni expliquer la diphtongaison des suffixes (en particulier des suffixes *-oriu*, *-ellu*), qui est constante au sud de mon domaine <sup>1</sup>. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque actuelle l'accent important du mot tend à frapper la syllabe initiale.

La présence d'un fort accent initial a amené la déchéance ou la chute des voyelles médiales, dans les patois ardennais comme en latin.

C'est ainsi que *boutonnière* aboutit à *butàyêr*, *bulèyêr*, *butuyêr*, et finalement à *butyêr*; de même, à côté de *kôrduni*, j'ai noté *kôrdèni*, *kôrdèni*, *kôrdunt*, etc. De même en latin l'*a* de *jacere*, *cadere*, s'affaiblit en *i* dans *conficere*, *decidere*; l'*ae* de *caedere* s'affaiblit en *i* dans *decidere*, etc. La voyelle médiale disparaît même dans une série importante de mots : *maréô*, maréchal; *artê*, arrêter; *lîmsô*, *lumsô*, limaçon; *mêcê*, moissonner, etc.

1. La diphtongaison a pu se produire d'abord dans les monosyllabes (*vê*, veau; *pê*, peau) et se généraliser ensuite; elle a pu apparaître aussi quand le mot placé à la fin d'un groupe portait l'accent de la phrase sur la désinence (voyez les variantes de l'article *main*). Mais les exemples sont si nombreux et se reproduisent avec une telle régularité qu'il semble impossible de les expliquer par l'analogie.

L'énergie de l'accentuation initiale a pu avoir une influence sur la réduction des groupes de consonnes finales et sur l'assourdissement des phonèmes finaux.

La présence d'un accent initial dans les mots de deux syllabes et la réduction des mots de trois syllabes tendent à établir dans la conversation un rythme trochaïque (- ɔ). Les éléments sonores se disposent par groupes de deux, et, dans chaque groupe, le premier élément a une valeur prépondérante. Cette loi s'applique rigoureusement aux diphtongues dont elle a réglé l'évolution historique : *bovem* est devenu *bû* par l'intermédiaire de *būa*, *buā*; *pedem* est devenu *pî* par l'intermédiaire de *pié*, *piē* (j'ai noté *lôtyiye*, lâcher, 71; *drlye*, derrière, 64; *tŷērbuniē*, charbonnier, 89; *biēr*, 50, *biēra*, 71, *biēr*, 77, bière; *butulēr*, boutonnière, 76; *gultēr*, 75, 81, *gultira*, 85, gouttière; *littēr*, 34, *littēr*, 54, litière; *riwier*, rivière, 2; *ierp*, 89, herse, entre *irp* et *yērp*, 73); *hora* est devenu *ur* par l'intermédiaire de *uēr*, *uār*. Actuellement les voyelles se diphtonguent dans tout le sud de la région ardennaise; *pā*, pou, aboutit à *piā*; *bēt*, bête, à *bīyēt*; *pōf*, pauvre, à *puōf*. On peut constater une nouvelle réduction de ces diphtongues secondaires; *piā* devient *pî* par l'intermédiaire de *pīa*; *bīyēt* devient *bît* par l'intermédiaire de *bīet*; *puōf* devient *puf* par l'intermédiaire de *pūof* : toutes ces formes sont attestées dans l'espace de quelques cantons (§ 299). L'histoire de l'évolution des voyelles ardennaises est une suite de diphtongaisons et de réductions successives dominées par le jeu de l'accent.

## CONCLUSION

---

### TENDANCES PHONÉTIQUES

**347.** Il est nécessaire, après avoir exposé les évolutions phonétiques particulières aux patois ardennais, de dégager les *tendances* plus générales qui ont dominé les changements passés et qui dirigeront les changements futurs. Ces tendances s'expliquent en partie par l'état physiologique de certains organes ; mais il en est de plus intimes et de plus profondes qui constituent les lois ultimes du langage et les connaissances dernières de la science.

Première tendance. — *Dans la région ardennaise, toute voyelle nasale tend à perdre sa nasalité.*

*a* devient *a* ; *ô* devient *ô<sub>n</sub>*, *ô<sub>n</sub>*, quelquefois *ô* ; *è* devient *é*. Le voile du palais s'abaisse trop tard et d'une manière insuffisante : la voyelle est d'abord partiellement et incomplètement nasalisée ; puis elle perd progressivement son caractère nasal. Il y a donc maladresse et incapacité physiologique dans le jeu d'un organe déterminé.

Deuxième tendance. — *Toute voyelle tend à se labialiser ; il en est de même des sifflantes et de la semi-voyelle *ɛ̃*.*

*e* aboutit à *o* ; *i* aboutit à *u* ; *a* présente des variantes *ã* (voy. au point 90 *vãlè*, fils, *valet* ; *fãca*, fanes de pommes de terre, d'un type *fãca* ; *pãvè*, pavé ; et en revanche *rãm*, rhume) ; *â* aboutit à *ô* ; *u* aboutit à *u* ; *s*, *z*, passent sporadiquement à *c*, *j* ; la semi-voyelle *ɛ̃* a disparu, remplacée par la semi-voyelle *œ*. Le mouvement des lèvres est trop marqué, et, d'une manière générale, mal réglé : les phonèmes labiaux et non labiaux tendent à s'échanger ou à se confondre.



Troisième tendance. — *Les éléments vocaliques tendent à se distribuer dans la phrase suivant un rythme trochaïque ; l'énergie de l'accentuation tend à développer les phonèmes accentués aux dépens des autres phonèmes.*

En conséquence :

1° *Toute voyelle accentuée conserve à sa suite des sons mourants, développe à côté d'elle des sons naissants ou des phonèmes transitoires, et se diphthongue toutes les fois qu'elle est susceptible de se diphthonguer.*

2° *Tout groupe de voyelles et toute diphthongue tend à se réduire à son premier élément accentué.*

3° *Toute voyelle non accentuée tend à perdre son timbre caractéristique et sa durée normale : elle aboutit à un son neutre ou disparaît.*

4° *Les groupes de consonnes produits par la chute des voyelles atones sont résolus par l'intercalation d'une voyelle d'appui toutes les fois que les nécessités de la prononciation et le rythme de la phrase l'exigent. Le rythme de la phrase est assez puissant pour briser les groupes de consonnes étymologiques aussi bien que les groupes récents.*

5° *Les mots tendent à se réduire à deux syllabes ( - ɔ ) ; la voyelle finale et la consonne finale d'un mot de ce genre tendent à se désarticuler : i final aboutit à ě, u final aboutit à ů ; tout groupe de consonnes finales se réduit à l'unité ; toute consonne finale sonore s'assourdit.*

L'énergie de l'accent et sa place constituent donc l'élément le plus important dans l'histoire des parlers ardennais. A l'époque actuelle la chute des voyelles atones et l'insertion de la voyelle d'appui donnent à la phrase ardennaise une netteté de rythme que n'a pas la phrase française ; la variété des voyelles est sacrifiée à l'élément consonantique. Les patois wallons du nord de mon domaine sont un exemple caractéristique d'un langage où la puissance destructrice de l'accent s'est exercée jusqu'au bout. Au sud du département des Ardennes l'accent s'est montré au contraire un agent créateur, et les patois lorrains sont caractérisés par le nombre et la variété des diphthongues. A l'époque ancienne, l'énergie de l'accent a été dans notre région une cause de vie phonétique intense et le principe de toutes les divergences avec le français littéraire. Tout le vocalisme des parlers ardennais est fondé sur la réduction de diphthongues qui leur ont été communes avec le plus ancien français :

l'accentuation seule, et par suite le mécanisme de réduction, ont été différents. Il est intéressant de constater que la présence d'un fort accent initial est un caractère commun à nos patois et aux parlers germaniques dont ils sont voisins : en dernière analyse, les patois ardennais sont un langage roman parlé avec l'accent germanique.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVERTISSEMENT . . . . .	IX
AVANT-PROPOS . . . . .	I
PRÉFACE . . . . .	3
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .	9
ÉTUDE PHONÉTIQUE . . . . .	15
Curriculum vitae . . . . .	15
Moyens d'information . . . . .	16
Choix des villages . . . . .	18
Choix des sujets . . . . .	24
Choix des questions . . . . .	27
L'exposition . . . . .	33
I. La graphie . . . . .	33
II. Classement des matériaux . . . . .	36
LISTE DES VILLAGES . . . . .	39
PHONÉTIQUE . . . . .	89
Graphie . . . . .	89
Abréviations pour les documents anciens . . . . .	92

### Première partie. — Voyelles.

VOYELLE NEUTRE : <i>a</i> . . . . .	100
<i>a</i> moyen . . . . .	100
Diphthongue <i>ay</i> . . . . .	110
Diphthongue <i>ya</i> . . . . .	110
Diphthongue <i>aw</i> . . . . .	114
Diphthongue <i>wa</i> . . . . .	115
<i>a</i> tend vers <i>o</i> . . . . .	117

<i>a</i> tend vers <i>e</i> .....	118
<i>a</i> tend vers <i>a</i> .....	119
<i>a</i> fermé .....	119
SÉRIE ANTÉRIEURE .....	123
<i>e</i> ouvert .....	124
Diphthongues <i>ɛ̃v</i> , <i>ɛ̃y</i> .....	132
Diphthongue <i>yɛ̃</i> .....	137
Diphthongue <i>æɛ̃</i> .....	140
<i>e</i> ouvert tend vers <i>a</i> .....	143
<i>e</i> ouvert tend vers <i>â</i> .....	144
<i>e</i> moyen .....	146
<i>e</i> fermé .....	149
<i>e</i> fermé long tend à se diphtonguer .....	156
<i>e</i> fermé long tend vers <i>i</i> .....	157
<i>i</i> ouvert .....	159
<i>i</i> moyen .....	159
<i>i</i> moyen tend vers <i>ɛ̃</i> .....	163
<i>i</i> moyen tend vers <i>u</i> .....	165
<i>i</i> fermé .....	165
Diphthongue <i>iy</i> .....	172
<i>i</i> fermé tend vers <i>é</i> .....	172
SÉRIE ANTÉRIEURE LABIALISÉE .....	173
<i>æ</i> ouvert .....	174
Diphthongue <i>yæ̃</i> .....	178
<i>æ</i> ouvert tend vers <i>u</i> .....	180
<i>æ</i> ouvert tend vers <i>o</i> .....	181
<i>æ</i> ouvert tend vers <i>e</i> .....	181
<i>æ</i> moyen .....	182
<i>æ</i> fermé .....	184
Diphthongues <i>âw</i> , <i>ây</i> .....	189
<i>æ</i> fermé tend vers <i>u</i> .....	191
<i>æ</i> fermé se brise .....	191
<i>u</i> ouvert .....	192
<i>u</i> moyen .....	193
<i>u</i> moyen tend vers <i>æ</i> .....	195
<i>u</i> moyen tend vers <i>i</i> .....	196
<i>u</i> fermé .....	197

<i>u</i> fermé tend vers <i>a</i> .....	212
<i>u</i> fermé tend vers <i>u</i> .....	212
SÉRIE POSTÉRIEURE LABIALE.....	213
<i>o</i> ouvert.....	213
<i>o</i> ouvert tend vers <i>a</i> .....	230
<i>o</i> ouvert tend vers <i>a</i> .....	231
<i>o</i> moyen.....	232
<i>o</i> fermé.....	232
Diphthongue <i>yô</i> .....	243
Diphthongue <i>ôy</i> .....	244
Diphthongue <i>ôw</i> .....	246
<i>o</i> fermé tend vers <i>u</i> .....	247
<i>o</i> fermé tend à se diphtonguer.....	248
<i>u</i> ouvert.....	252
<i>u</i> moyen.....	252
Diphthongue <i>uy</i> .....	269
<i>u</i> moyen tend vers <i>o</i> .....	271
<i>u</i> fermé.....	272
VOYELLES NAsALES.....	272
<i>Nasale</i> <i>â</i> .....	272
<i>â</i> tend vers <i>ê</i> .....	278
<i>â</i> tend vers <i>ê</i> .....	279
<i>â</i> tend à perdre son caractère nasal.....	280
Fausses nasalisations.....	283
<i>Nasale</i> <i>ê</i> .....	283
Diphthongue <i>wê</i> .....	295
<i>ê</i> tend vers <i>â</i> .....	297
<i>ê</i> tend vers <i>î</i> .....	297
<i>ê</i> tend à perdre son caractère nasal.....	298
<i>Nasale</i> <i>ô</i> .....	301
<i>ô</i> tend vers <i>à</i> .....	306
<i>ô</i> tend vers <i>â</i> .....	307
<i>ô</i> tend vers <i>û</i> .....	310
<i>ô</i> tend à perdre son caractère nasal.....	311
Fausses nasalisations.....	312
<i>Nasale</i> <i>ỗ</i> .....	313

## Deuxième partie. — Semi-voyelles.

<i>Semi-voyelle y.</i> . . . . .	316
<i>y</i> disparaît . . . . .	324
<i>y</i> aboutit à <i>i</i> . . . . .	326
<i>Semi-voyelle æ.</i> . . . . .	327
<i>æ</i> tend vers <i>u</i> . . . . .	338
<i>æ</i> tend à disparaître. . . . .	339

## Troisième partie. — Consonnes.

L'ASPIRATION : <i>h</i> . . . . .	341
VIBRANTES. . . . .	346
<i>Vibrante r.</i> . . . . .	346
<i>r</i> tend à disparaître. . . . .	360
Fausses restitutions. . . . .	363
<i>r</i> tend à se vocaliser. . . . .	364
<i>r</i> tend vers <i>l</i> . . . . .	368
<i>Vibrante l.</i> . . . . .	372
<i>l mouillé.</i> . . . . .	382
SPIRANTES. . . . .	384
<i>Spirantes labiales : f, v.</i> . . . . .	385
<i>Spirantes dentales : s, z.</i> . . . . .	387
<i>s</i> tend à passer à <i>ç</i> . . . . .	393
<i>Spirantes palatales : ç, j.</i> . . . . .	394
<i>ç, j mouillés.</i> . . . . .	405
MI-OCCLUSIVES : <i>dʹ, tʹ.</i> . . . . .	406
OCCLUSIVES. . . . .	417
<i>Occlusives labiales, b, p.</i> . . . . .	419
<i>Occlusives dentales, d, t.</i> . . . . .	421
<i>Occlusives gutturales, g, k.</i> . . . . .	429
<i>g, k,</i> tendent à se mouiller. . . . .	436

NASALES.....	438
<i>Nasale m.</i> .....	438
<i>Nasale n.</i> .....	440
<i>n</i> tend vers <i>l.</i> .....	447
<i>n mouillé</i> .....	448
<i>n mouillé</i> tend vers <i>n.</i> .....	451
<i>n mouillé</i> tend vers <i>y.</i> .....	452

**Quatrième partie. — Phénomènes phonétiques généraux.**

<i>Diphthongaison des voyelles</i> .....	453
<i>Contraction des voyelles</i> .....	470
<i>Phonèmes adventices en position finale</i> .....	471
<i>Dénasalisation des voyelles</i> .....	480
<i>Lois d'organisation des groupements phonétiques secondaires</i> .....	486
<i>Assourdissement des consonnes finales</i> .....	499
<i>Réduction des groupes de consonnes en position finale</i> .....	502
<i>Réduction d'une consonne double</i> .....	505
<i>Assimilation de deux consonnes contiguës</i> .....	508
<i>Durée</i> .....	511
<i>L'accent</i> .....	528
CONCLUSION : <i>Tendances phonétiques</i> .....	534
APPENDICE : <b>Trente-deux chartes de Mézières en langue vulgaire.</b>	





## ERRATA

---

- P. 44, à l'article *Ham-sur-Meuse*, ajouter : *Hama*, 1143, mss. de Waulsort, Lamb., p. 39.
- P. 73, ligne 3, corriger : *εᾷκίτω*.
- P. 84, ligne 17, lire : *Giroville*.
- P. 85, note 1, corriger : *lu mē*.
- P. 87, l. 1, corriger : *Mogues*, 84.
- P. 90, l. 10, au lieu de *g*, lire *j*.
- P. 106, l. 25, rétablir : *tammoignage*.
- P. 109, l. 4, supprimer dans la phrase : « de la seconde et de la troisième personne » les mots *de la seconde* et ; — dernière ligne, remplacer le second *atynwa* par *atynā*.
- P. 111, l. 7, lire : *ηεα*, *os*.
- P. 116, l. 32, lire : *l'ē-tí*, charretier.
- P. 132, l. 4, supprimer la diphtongue *ēw*.
- P. 157, l. 2, corriger 1413 en 1426, et ajouter, après 72. 75.
- P. 167, l. 32, corriger le second *l'ēri* en *l'ēri*.
- P. 173, l. 11, corriger le second *ōvrēr* en *ōvrē*.
- P. 208, l. 7, lire *brū*.
- P. 219, avant-dernière ligne, rétablir *avway*.
-



# CHARTES DE MÉZIÈRES

EN LANGUE VULGAIRE

---

## INTRODUCTION

Les trente-deux chartes que je publie sont originales. Elles ont été rédigées à Mézières par les greffiers de l'Échevinage ; une seule (n° XIX) a été passée devant le bailli de Rethélois, à Mézières. Ces chartes sont déposées aux Archives départementales des Ardennes ; j'ai choisi dans ce fonds les documents les plus anciens rédigés en français. Je dois tous mes remerciements au savant archiviste des Ardennes, M. P. Laurent, qui a bien voulu diriger mon choix et collationner mes copies. Je ne veux pas oublier non plus son infatigable collaborateur, M. Bolmont, qui m'a fourni de précieuses indications et suggéré plus d'une correction.

Je ne m'étendrai pas sur la situation politique et économique de la ville de Mézières au moyen âge, non plus que sur la nature et l'importance de la juridiction échevinale. Ces questions ont été amplement traitées par M. P. LAURENT (*Statuts et coutumes de l'Échevinage de Mézières*, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., Paris et Mézières, 1889). D'ailleurs l'intérêt des textes que je publie est presque exclusivement linguistique.

J'ai reproduit le texte avec un soin minutieux, marquant en *italiques* les abréviations que j'ai résolues. Je n'ai employé d'accents que dans des cas très rares, pour faciliter la lecture d'un mot dont la prononciation n'est pas douteuse. Quant aux signes de ponctuation, je les ai introduits dans la mesure où ils pouvaient être utiles à l'intelligence du texte. Les dates ont été établies d'après le style actuel. Il semble bien que l'Échevinage de Mézières ait adopté le style habituellement en usage dans le comté de Rethel au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, le style de l'*Annonciation*, suivant lequel l'année com-

mençait le 25 mars. Il est difficile de tirer une conclusion de l'étude des documents que je publie : le quantième du mois est rarement indiqué, au moins dans les chartes les plus anciennes (Voy., sur cette question, Léopold DELISLE, *Notice sur le Cartulaire du Comté de Reims*, Introduction, pp. 9 et suivantes). L'Échevinage de Reims a suivi le style de l'Annonciation jusqu'en 1497 ou 1498 (Voy. *Le style usité pour dater les actes à Reims depuis le XIII<sup>e</sup> s.*, G. ROBERT, *Moyen Age*, 2<sup>e</sup> série, t. XV, p. 252).

J'ai utilisé dans mon *Étude phonétique des patois d'Ardenne* les renseignements fournis par ces chartes sur la langue parlée à Mézières à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> : je renvoie à cette *Étude* pour l'examen des questions de détail. Mais je veux réunir ici les principales caractéristiques du dialecte champenois tel qu'il était employé à Mézières, tant au point de vue *morphologique* que *phonétique*.

#### A) *Phonétique.*

1. *L'e latin* suivi d'*l* plus *consonne* aboutit devant l'*s* de flexion (cas sujet-singulier régime-pluriel) aux groupes *-eas*, *-ea* : *Beafort*, M. de Beaufort ; *Mescas*, ancien français *mesel*, meseau.

Actuellement les formes en *-ya* sont encore vivantes : *beau* se dit *hya* aux Mazures et à Gespunsart ; *veau* se dit *vya* à Anchamps, aux Mazures, et à Nohan, Hautes-Rivières, La Neuville-aux-Haies (*Étude phonétique*, § 15).

**Remarque.** — J'ai noté aussi la même transformation pour l'*e latin* dans les mots *eas*, ceux, *es*, eux ; mais les patois actuels n'en ont pas conservé de trace.

2. *La latin accentué et libre* est transcrit par la diphtongue *ei* : *delivreir*, délivrer ; *gréit*, grée, agréé ; *Noeil*, Noël ; *blei*, blé.

Dans les patois actuels et même dans le français dialectal du département des Ardennes on prononce *fauyé* ou *fauÿ*, faner, *valéy* ou *valÿ*, vallée (*Étude phonétique*, § 39).

3. *L'e latin, bref ou long*, suivi d'un *n mouillé*, aboutit au son *i* : *signour*, *signon*, *signeur*, seigneur.

De même *teigne* se dit actuellement *tiy* dans toute la région ardennaise ; j'ai noté encore un lieu-dit à Issancourt (section D du

Cadastre), *Champ le Seigneur*, prononcé *çâ signâr* (*Étude phonétique*, § 67).

4. L'*i* et l'*e* en position atone semblent avoir été confondus à cette époque : *assena*, (il) assigna, et *pichies*, péchés.

La voyelle atone qui sert de voyelle d'appui dans les patois de la région ardennaise est tantôt *ĕ*, au centre (*Étude phonétique*, § 59), tantôt *i*, au nord et au sud (§ 70), quelquefois *ă*, au sud-est (§ 89), et *u* (§ 98). L'hésitation actuelle semble dériver d'une confusion ancienne.

5. L'*ö* latin accentué et libre est transcrit généralement par *ue*, quelquefois par *u* : *nuef*, neuf ; *mueble*, et *muble*, meuble.

Les patois ardennais des environs de Mézières emploient régulièrement les formes *bú*, bœuf ; *nú*, neuf ; *ú*, œuf (*Étude phonétique*, § 104).

**Remarque.** — *lœcu* se présente sous les formes *lu*, *leu*, *liu* (cf. *du*, Dieu). Le mot *lieu* n'a pas de correspondant vraiment populaire dans les patois actuels ; mais *fœcu* se dit *fú* (*Étude phonétique*, § 106).

6. L'*o* latin en syllabe initiale subsiste dans la plupart des cas : *volons*, (nous) voulons ; *poront*, (ils) pourront ; *loer*, louer (une maison), etc.

J'ai noté également les formes *kœvri*, couvrir ; *mœri*, mourir, etc. (*Étude phonétique*, § 119).

7. La voyelle *o* suivie d'une consonne nasale articulée est transcrite par *ou* : *coumandement*, commandement ; *amoune*, aumône ; *froument*, troment ; *boume*, homme, etc.

Les patois ardennais présentent encore ce caractère : *bun*, bonne ; *um*, homme ; *kum*, comme (*Étude phonétique*, § 140).

8. Le groupe latin *abl* présente tantôt la voyelle *a*, tantôt la voyelle *au* : *estable*, *estale*, stable ; mais *taule*, table ; *heritaublement*, *heretaublement*, d'une manière telle qu'on peut en hériter, \**héritablement*.

Dans les parlers actuels *êtâl*, étable, existe à côté de *êtôl* ; *tâl*, table, à côté de *tôl* ; mais les premières de ces formes alternent avec les types français dans les villages les plus voisins de Mézières (*Étude phonétique*, § 126, d).

9. Le suffixe *-alis*, sous sa forme savante, hésite entre *al* et *aul* : *loyaul*, loyal, et *loyament*, loyalement ; *generaus*, *generaul*, générale, *generas*, générales ; *especias*, spéciales, *especiament*, spécialement.

Les patois n'ont conservé aucune trace de cette hésitation ; il semble bien que le suffixe *-alis* ait été confondu avec le suffixe *-abilis*, qui aboutissait également à *-al*, *-aul*, par suite de la chute du *b* (*Étude phonétique*, § 126, e).

10. Le suffixe des noms de nombre ordinaux est partout *-ime*.

Le suffixe *-im* subsiste d'une manière irrégulière à côté des formes francisées (*Étude phonétique*, § 68).

11. Le *w* germanique est régulièrement conservé : *warentise*, garantie ; *warde*, *warder*, garde, garder ; *wage*, gage ; *waranne*, garenne, etc.

Ce trait tend à disparaître dans les patois actuels ; on dit cependant encore *wap*, guêpe ; *wayè*, regain, ou semailles d'automne (ancien français *gaim*) ; *wèti*, *wèti*, regarder, not à mot *guetter*, etc. (*Étude phonétique*, § 193).

12. Le groupe *lr* n'intercale pas de consonne d'appui : *saurre*, payer, exactement *soudre* ; *woront*, (ils) voudront ; *warroit*, (il) vaudrait, etc.

A ces formes correspondent dans les patois actuels : *wurō*, *wōrā*, *wōrō*, (ils) voudront ; *wurè*, *wōrè*, *wōrō*, (je) voudrais ; *mūr*, *mūr*, *mōr*, moudre, etc. (*Étude phonétique*, § 216, 1<sup>o</sup>).

13. Le groupe *nr* n'intercale pas de consonne d'appui : *genre*, gendre ; *tenront*, *tanront*, (ils) tiendront ; *venredi*, vendredi ; *venront*, *vauront*, (ils) viendront, etc.

On dit encore aujourd'hui *dýār*, *dýèr*, *dýér*, gendre ; *tārè*, *tèrè*, *tèrè*, (je) tiendrai ; *vārdi*, *vèrdi*, *vèrdi*, vendredi, etc. (*Étude phonétique*, § 216, 2<sup>o</sup>).

**Remarque.** — Le verbe *prendre* présente régulièrement les formes *paure*, *penre*. Aujourd'hui *prâr* a remplacé presque partout *pâr* (*Étude phonétique*, § 210, Remarque). Il s'agit là d'un cas de dissimilation facilité sans doute par les exemples précédents.

14. La consonne *l*, au lieu de se vocaliser devant une autre consonne, a disparu : *acun*, aucun ; *amone*, aumône ; *défate*, défaut, mot à mot défaut, etc. ; *mies*, mieux ; *perpetuement*, perpétuellement, et *perpetuement*, etc. ; *saurre*, soudre, payer ; *saut*, sou, etc.

Les parlers des environs de Mézières ont conservé le même état de choses : *týǎfě*, chauffer; *týǎsí*, chausser; *fǎtýí*, faucher (*Étude phonétique*, § 25); *kô*, coup; *sôlě*, souder (*ibid.*, § 127).

**Remarque.** — L'*l* a disparu également à la finale dans les patois actuels : la chute de l'*l* se sera sans doute produite devant l'*s* de flexion; puis les deux formes du mot se seront réduites à une seule (cf. en français *hôtels*, *périls*, et *château*, *cheveu*, *chou*) : *týǎ*, chaud; *fǎ*, faux; *mǎ*, mal, etc. (*Étude phonétique*, § 25); *sě*, sel; *ǒtě*, chambre, cuisine, mot à mot *hôtel*; *kě*, quel, etc. (*ibid.*, § 55); *kô*, cou; *sô*, soûl (*ibid.*, § 127).

15. Le groupe latin *bl* se réduit à *l* en position finale.

J'ai réuni les exemples anciens et modernes de ce fait au § 8.

16. L'*s* intérieur est tombé devant toutes les consonnes, quoiqu'il subsiste le plus souvent dans l'écriture : *et*, (il) est; — il est faussement noté dans les mots *lestres*, lettres; *mestre*, mettre; *puest*, (il) peut; *geste*, (il) jette.

Les parlers champenois des environs de Mézières, contrairement aux parlers wallons du nord et de l'est de la région que j'ai étudiée, présentent comme le français la chute de l'*s* devant consonne (*Étude phonétique*, § 232).

17. Le *t* final semble avoir subsisté à Mézières plus longtemps qu'en français : il est régulièrement noté aussi bien dans les noms que dans les verbes : *at*, (il) a; *renonsat*, (il) renonça (cf. *quit*, il quitte); *vendut*, vendu; *establit*, établi; *trovet*, trouvé; *moitiet*, moitié; *seurteit*, *seurtet*, *surtet*, sûreté, etc. (§ 257). Il a aujourd'hui disparu.

18. Dès les plus anciens textes que j'ai étudiés, le groupe *ts* est réduit à *s* : je note *pains* et *painz*, *abbes* et *abbex*; les fausses graphies sont fréquentes : toutes ces *chosez* devant *ditez* li devant dit *Huez*, etc. (*Étude phonétique*, § 260).

## B) Morphologie <sup>1</sup>.

19. *La déclinaison.* L'*s* du cas sujet est encore assez régulièrement

1. J'utiliserai dans cette étude non seulement les chartes que je publie, mais les documents manuscrits ou imprimés dont j'ai donné la liste dans mon *Étude phoné-*

placé dans les chartes les plus anciennes : je relève l'alternance *covens* (suj.), *covent* (rég.), *abbes*, *abbex* (suj.), *abbeit* (rég.), pièce I; *prevos* (suj.), *prevost* (rég.), pièce II; *bles* (suj.), *blef* (rég.), pièce III, etc.

La déclinaison s'est conservée plus longtemps dans les noms à forme double, surtout dans les noms propres : *Hues* (suj.), *Huon* (rég.), pièce I; *Guis* (suj.), 1265, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, et *Guion* (rég.), *ibid.*, f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>; *mes maires* (suj.), *mon maieur* (rég.), *ibid.*, f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>; *Ravincas* (suj.), *Ravinel* (rég.), 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, 1297, *ibid.*, f<sup>o</sup> 188 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, etc. (Voy. *Étude phonétique*, p. 112); *Chateis* (suj.), *Chateil* (rég.), pièce XII, etc. Je note aussi *seveur* (rég.), 1285, Cart. Signy, p. 583; *oisiaus* (suj.), *oiseil* (rég.), 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>. — On trouve encore en 1332 *Ysabiaus* à côté de *Ysabel* (pièce XXXII).

Les formes en *-eres* des noms en *-eur* sont encore nombreuses au XIV<sup>e</sup> s. : *receveres*, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>; *peschieres*, 1276, pièce IV; *successeres*, 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609; *debiteres*, 1319, pièce XXIII; *venderes*, 1323, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 194 r<sup>o</sup>, 1335, G. 146, 1349, G. 147; *pessieres*, 1340, G. 68; *possesseres*, 1341, G. 159; *acheteres*, 1346, II. 196; *procureres*, 1351, G. 147.

20. *L'article*. La forme *li* est encore habituellement employée aux cas sujet singulier et pluriel; elle se rencontre aussi au féminin singulier : 1264, pièce II, 1283, pièce IV, 1284, VI (2 ex.), 1288, VII, 1298, XI, 1299, XII. J'ai noté *liquelle* pour *laquelle* : 1283, pièce V, 1284, VI, 1288, VII, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>, 1297, X, 1299, XII, 1300, XIII.

Cette particularité se rencontre aussi dans les *Plaidis de Reims* (J. KRAUS, *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstlichen Champagne im 13. und 14. Jahrhundert*, Giessen, 1901, Diss., p. 61).

J'ai déjà étudié les formes contractées de l'article : *a* (*à + le*), *a*, et, plus rarement, *as* (*à + les*), dans mon *Étude phonétique*, § 25, p. 121; *ou* (*de + le*), *ou*, *ou* (*en + le*), *ibid.*, § 149, Remarque II, p. 267.

21. *Pronoms possessifs*. Les anciennes formes du sujet subsistent au singulier et au pluriel.

*Le patois d'Ardenne*, pp. 96 et suivantes. On y trouvera l'explication des abréviations que j'emploie.



*Singulier* : *mes*, mon, 1244, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>, 1260, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>, 1265, *ibid.*, f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, 176 r<sup>o</sup>, 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604 ; *ses*, son, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1292, RI, p. 436, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>, 1299, RI, p. 463, etc. La forme *ses* est employée à tort en 1292, RI, p. 437.

*Pluriel* : *si*, *ses*, 1284, pièce VI, 1293, pièce VIII, 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609, 1299, XII, 1319, XXII.

Au féminin singulier, j'ai noté *si* (femme), 1283, pièce V ; et, à côté de *m* (arme), 1291, Launois, Cart. Signy, p. 604, et de *s* (âme), 1332, G. 146, *sen* (âme), XVIII.

22. *Pronoms personnels*. — *Première personne*. A la place de *moi* j'ai noté *mi* (par devant *mi*, 1250, RI, p. 191 ; par *mi*, Launois, 1291, Cart. Signy, p. 604, 1292, *ibid.*, p. 609). KRAUS, *op. cit.*, p. 55, a relevé des exemples de *mi* dans le département de la Meuse ; tous les villages que j'ai étudiés, à quelques exceptions près, connaissent actuellement cette forme, qui n'est donc pas un *picardisme*.

*Troisième personne*. Au féminin singulier, le cas régime indirect est *lie*, pièce VI (2 ex.), comme dans les patois actuels (voy. KRAUS, p. 55).

La forme lourde du pronom masculin, *eux*, est quelquefois remplacée par la forme légère *il* : 1288, pièce VII, 1292, RI, p. 437, 1299, RI, pp. 463 et 464. J'ai examiné (*Étude phonétique*, § 15, p. 113) les différents représentants de *illos*.

Au cas régime indirect, la forme habituelle est *lor* : 1260, Launois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, Jandun, *ibid.*, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1284, pièce VI, 1288, pièce VII, etc. (*Étude phonétique*, p. 226).

J'ai noté une fois au féminin singulier *ille*, elle, 1284, pièce VI. Cette forme est la plus répandue dans les patois actuels.

### 23. *Démonstratifs*.

La forme sujet singulier *cis* peut aussi bien provenir de *cist* + *s* que de *cil* + *s*. Toutefois le féminin est généralement *cele*. *Cis* est fréquent : 1250, RI, p. 191, 1251, pièce I, 1260, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>, 1265, *ibid.*, f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>, 1274, Cart. Signy, p. 534, 1296, RI, p. 457, etc. J'ai noté une fois *icis*, 1323, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 194 r<sup>o</sup>.

*Cil* se rencontre en 1264, pièce II. Il se présente sous les formes *si* (qui), 1284, pièce VI, et *cix*, 1299, pièce XII.

Le féminin est *cele* (convenance), 1264, pièce II, 1285, Cart. Signy, p. 584; au pluriel, *celes*, 1260, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>, 1265, *ibid.*, f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>; une fois j'ai relevé *ices* (choses), 1260, Lannois, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>, 44 r<sup>o</sup>.

Le cas régime indirect est *celui*, masculin, 1250, RI, p. 191, *celuy*, 1264, pièce II; *celi*, féminin, *ibid.*, *id.*

Le pronom neutre hésite entre *sen* et *sou* (*Étude phonétique*, § 182, Remarque).

24. *Conjugaison*. — *Personnes*. Les troisièmes personnes du singulier du présent de l'indicatif (et du prétérit) semblent avoir conservé le *l* final qui est généralement transcrit (voy. au n<sup>o</sup> 17).

La première personne du pluriel des temps secondaires présente ordinairement la désinence *-iens* : *aviens*, (nous) avions; *faisiens*, (nous) faisons; *powiens*, (nous) pouvions; *voçissiens*, (que nous) voulussions; *feïssiens*, (que nous) fissions. La diphtongue *-iens* aboutit à *-ê* dans les patois actuels : *djê*, *dijê*, (nous) disions; *astê*, *êstê*, *êtê*, *atê*, (nous) étions; *òyêc*, *ùcêc*, *avêc*, (que nous) ayons; *sùcêc*, *sòyêc*, *suêc*, *êcêc*, *sê*, *sêc*, (que nous) soyons, etc. (*Étude phonétique*, § 162).

La troisième personne du pluriel du prétérit faible est en *-arent* : *tesmongnarent*, 1274, pièce III; *renoncarent*, 1288, VII; *denarent*, *grearent* et *octroïarent*, *achetarent* et *aquestarent*, 1289, RI, p. 395; *otroïarent*, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 r<sup>o</sup>; *denarent*, *cuïtarent*, 1293, RI, p. 446; *otroïarent*, *oblïjarent*, *assenarent*, (ils) assignèrent, 1293, VIII; *oblïjarent*, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 190 v<sup>o</sup>; *grearent*, *ibid.*, f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>; *quittarent*, *assenarent*, *otroïarent*, *ibid.*, f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup>; *quittarent*, 1295, *ibid.*, f<sup>o</sup> 118 v<sup>o</sup>, *renonçarent*, *ibid.*, f<sup>o</sup> 119 r<sup>o</sup>; *oblïjarent*, 1296, IX, etc., etc. Il n'est pas de charte qui ne présente d'exemple de cette forme jusqu'à une époque très tardive : *cessarent* : 1348, H. 196; *confessarent*, *renunçarent*, 1393, G. 161; *assignarent*, *baillarent* et *delïçarent*, 1399, G. 149<sup>1</sup>.

1. D'après KRAUS, *op. cit.*, pp. 67 et 68, ce trait, rare en Champagne, est fréquent à Reims.

25. *Temps.* — *Prétérit.* La troisième personne du pluriel du prétérit des verbes forts en *i* présente la réduction du groupe imprononçable *sr* : *aquisent*<sup>1</sup>, (ils) acquirent, 1305, pièce XIV, et *enquisent*, 1274, III ; *fisent*, (ils) firent, 1289, RI, p. 396, 1299, *ibid.*, p. 466 ; *misent*, (ils) mirent, 1274, III, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup> ; *promisent*, (ils) promirent, 1289, RI, p. 396, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 192 v<sup>o</sup>, et *pronmisent*, 1296, IX, 1299, XII.

*Futur et conditionnel.* La plupart des verbes présentent entre le radical et la désinence de futur et de conditionnel un *e* dont l'origine est, suivant les cas, analogique ou phonétique : *averont* (ils) auront ; *viveront*, (ils) vivront ; *viveroit*, (il) vivrait, etc. (*Étude phonétique*, § 213 bis).

*Subjonctif imparfait.* La troisième personne présente d'une manière irrégulière l'*s* de désinence : à côté de *eust*, (qu'il) eût, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup> ; *cheist*, (qu'il) chût, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup> ; *peust*, (qu'il) pût, 1292, RI, p. 437 ; *veusist*, (qu'il) voulût, 1399, G. 69, j'ai noté *decheit*, (qu'il) déchût, 1284, pièce VI, 1288, VII, *defausit*, (qu'il) defalût, 1294, f<sup>o</sup> 120 v<sup>o</sup>. Le subjonctif a disparu actuellement dans les parlers de la région de Mézières ; au nord et au sud du domaine que j'ai étudié le subjonctif imparfait subsiste seul, et la désinence *e* (*-sse*) s'est étendue à toutes les personnes (*Étude phonétique*, § 242).

Un certain nombre de verbes forts ont un imparfait du subjonctif faible : *ewissent*, (qu'ils) eussent, 1299, RI, p. 465 ; *tenissent*, (qu'ils) tinsent, 1299, RI, p. 463, 1344, G. 160, d'où le participe passé *tenit*, 1323, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup> ; *venissent*, (qu'ils) vinsent, 1327, pièce XXV. On peut comparer à ces formes celles des patois actuels du sud de la région ardennaise : *avîe*, (que vous) ayez, *avîe*, (qu'ils) aient ; *viîe*, (qu'il) vienne, *vànîe*, (qu'ils) viennent (sur l'extension à la troisième personne du pluriel de la désinence *-ê*, *-iens*, de la première, voy. *Étude phonétique*, § 162).

26. *Verbes irréguliers.* — *Avoir.* Les formes du futur et du conditionnel sont tantôt *ava*, (il) aura, 1292, RI, p. 437, *aront*, (ils)

1. D'après KRAUS, ce traitement est exceptionnel dans le département de la Marne ; *-isent* alterne avec *-irent* à Reims.

auront, Launois, 1292, Cart. Signy, p. 609 ; *aroit*, (il) aurait, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup> ; *aroient*, (ils) auraient, 1276, pièce IV, 1285, Cart. Signy, p. 583 ; tantôt *avera*, *averoit*<sup>1</sup> (voy. au § précédent). Dans les patois du centre de la région ardennaise la première forme a seule subsisté : *arè*, (tu) auras, *arò*, *arā*, (nous) aurons ; *arö*, (tu) aurais, etc.

*Falloir*. Il y a hésitation dans la plupart des temps. *Imparfait* : *deffaloit*, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>, *defaloient*, 1294, ibid., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>. *Futur* : *defarra*, 1299, pièce XII. *Conditionnel* : *defaroit*, 1297, X ; *defauroient*, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>, 1293, VIII. *Subjonctif imparfait* : *defallissent*, 1276, IV, et *defausissent*, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>, 1293, VIII. *Participe passé* : *defali*, 1299, XII, *defalis*, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>, *defalil*, ibid., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>, à côté de *defailis*, 1296, RI, p. 457.

*Pouvoir*. La troisième personne du pluriel de l'indicatif présent a été refaite sur le verbe *vouloir* : *puent*, (ils) peuvent, 1285, Cart. Signy, p. 583, 1289, RI, p. 396, 1296, ibid., p. 457, 1299, ibid., p. 464, 1298, pièce XI, et *puellent*, 1359, G. 68 (cf. *sièlent*, ils siègent, 1298, pièce XI ; et, dans la région wallonne, les formes actuelles *plè*, vous pouvez, Vieux-Moulins d'Hargnies, *plè*, je pouvais, Hargnies, et *pòlè*, Fumay, *plò*, Laforêt). — L'imparfait présente encore les formes régulières *pooit*, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>, *poaient*, 1289, RI, p. 396, 1299, ibid., p. 464. Au subjonctif présent la troisième personne est *puit*, 1284, pièce VI, 1285, Cart. Signy, p. 583 (indicatif présent, *puet*, 1260, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup>, etc.).

*Posséder*. Le verbe *posséder*, sous l'influence des mots *possession*, *possesseur*, est devenu *possesser* : *possesseir*, 1292, Launois, Cart. Signy, p. 609, *possesser*, 1349, G. 147, 1357, G. 147 ; d'où *possesset*, possédé, 1299, RI, p. 463 ; (il) *possessera*, 1343, G. 147 ; (ils) *possessoient*, 1348, G. 147 ; (qu'ils) *possessaissent*, 1299, RI, p. 463, 1344, G. 160. Je signale aussi *cessa*, (il) ceda, 1341, G. 159, et (ils) *cessarent*, 1348, H. 196 *cessait*, 1370, G. 74. De même dans les patois actuels, j'ai noté *rkònrèrè*, (je) reconnaitrai, à Saint-Menges, et

1. KRAUS, *op. cit.*, p. 34, signale un état de choses analogue.

*rikunierĕ*, à Bourseigne-Neuve. Dans le français dialectal de la région de Mézières, j'ai entendu : (elles) *mûrisrò*, elles mûriront.

*Vouloir*. Le prétérit est *vost*, 1274, Cart. Signy, p. 534 (de même KRAUS, p. 67). L'*s* peut être une fausse graphie, à moins qu'il n'y ait eu confusion avec les parfaits en *-si* (Voy. BEHRENS, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1909, p. 604). Le participe présent est *vuellans*, 1289, RI, p. 395.

27. *Mots invariables*. — *Adverbe*. Un certain nombre d'adverbes en *-ment* sont formés d'une manière irrégulière : *hereditablement*, 1370, G. 74 ; *quittamment*, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup> (joint à *parmenablement* et *paisielement*) ; *bienfaitement*, *parfaitement*, 1264, pièce II, 1265, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, 1299, RI, p. 465, et *bienfaitissement*, 1289, RI, p. 435.

L'adverbe de négation *nemi*, *nemie*, est assez fréquent : de sa plaine volenteit *nemi* contrainte, 1264, pièce II, et de même *nemie*, 1284, VI, 1288, VII, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup> et 193 r<sup>o</sup> (d'où aujourd'hui *nĕm*, *nĕm*, n'est-ce pas).

J'ai relevé une seule fois le renforcement de l'article *el* par *ans* : *ans el* mois. 1260, Jandun, Cart. St P., f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>.

*Préposition*. La préposition *a* est confondue avec *en* : *a* (lor vivant), 1244, Cart. St P., f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>, piece *a* blef, 1299, RI, p. 464 (voy. *Étude phonétique*, § 12, Remarque, p. 108), et *en* costé, à côté, 1323, Cart. St P., f<sup>o</sup> 193 v<sup>o</sup>. Dans des phrases telles que : pour celui Bernot devant dit *a* ravestir, 1264, pièce II (cf. 1274, Cart. Signy, p. 534), il est impossible de savoir si l'on a affaire à la préposition *à* ou à l'adverbe *en*. Cette forme de phrase s'est généralisée et l'infinitif introduit par *pour* est toujours précédé de la préposition *à* : pour toutes ces choses fermement et loiament *a* tenir et *a* garder et loial garandise *a* porter. 1260, Launois, Cart. St P., f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup> ; pour la warandise *a* porter, 1274, Cart. Signy, p. 534, etc., 1284, pièce VI, 1288, VII, 1293, VIII, RI, p. 446, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 v<sup>o</sup>, 1296, RI, p. 457, 1297, X, etc. Il en est de même après *sans* : sans division *a* faire, 1294, Cart. St P., f<sup>o</sup> 191 r<sup>o</sup>. — Certains verbes se construisent avec la préposition *à* : ils proumirent *a* rendre et *a* payer, 1296, RI, p. 457 (cf. 1299, RI, p. 464, et 1274, Cart. Signy, p. 534) ; il reufusa *a* rendre et *a* paier,

1274, pièce III ; on deferoit dou cens *a* paier, 1297, X, etc. — L'attribut se trouve fréquemment introduit par *à* : faire *a* cas de leur promesse, 1289, RI, p. 395 ; s'en tenir *a* saus, *a* paies, 1264, pièce II, 1293, RI, p. 446 (corriger sur *asoulx*, *apaiés*) ; 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 192 r<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 121 r<sup>o</sup>, 1299, XII, etc. — La fréquence de ces emplois explique certainement un grand nombre d'*a* insolites (faire *asa-voir*).

La préposition *sur* est régulièrement *sov*, 1294, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 120 r<sup>o</sup>, et *sour*, 1276, pièce IV, 1284, VI, 1293, RI, p. 445, 1299, RI, p. 463, 1323, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 193 v<sup>o</sup> (voy. *Étude phonétique*, p. 226). Mais dans l'adverbe *dessus* la voyelle est accentuée : *descur*, 1265, Jandun, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup> (à côté de *desuer*, *ibid.*, f<sup>o</sup> 175 r<sup>o</sup>). 1274, pièce III, 1283, V, 1284, VI, 1291, Cart. S<sup>t</sup> P., f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>, 1294, *ibid.*, f<sup>o</sup> 192 v<sup>o</sup>, 1296, IX, 1299, RI, pp. 464 et 466, etc.

#### *Conclusion.*

La langue des chartes de Mézières présente les principaux caractères du dialecte champenois : elle offre des rapports étroits avec la langue parlée à Reims au moyen âge (voy. KRAUS, *op. cit.*). Le dialecte champenois lui-même est très voisin du dialecte de l'Île-de-France : c'est ce qui explique la facilité avec laquelle le français s'est substitué au parler local dans les actes. On peut considérer cette substitution comme achevée vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle ; dès cette époque la ville de Mézières apparaît comme étroitement unie, au point de vue politique, religieux, commercial et linguistique, à la région rethéloise et rémoise : dès cette époque la limite est nettement marquée entre le parler à demi français du centre de la région ardennaise et le dialecte wallon en usage dans le *Registre des Échevins* de REIMS.

---

# CHARTES DE MÉZIÈRES

---

## I

LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES ATTESTENT QUE HUON BAUCHE, BOURGEOIS DE MÉZIÈRES, ET IVETTE, SA FEMME, ONT VENDU AUX RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE SEPTFONTAINES, EN ÉCHANGE D'UNE PROVENDE DE VINGT-HUIT PAINS DE COUVENT, TROIS PIÈCES DE TERRE SISES A ÉCOGNE.

Septembre 1251.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, saluz. Nos faisons a savoir a tous *que* Hues Bauche, borjois de Maisierez, *et* Ivete, sa femme, establit pour ce en nostre presence, ont recognut *par* devant nos *que* il ont vendu ou donnei en eschange aus religieux homez, a l'abbait *et* au covent de Sepfontaines, de l'ordre de Preitmostrei, la moiet d'une piece de terre qui siet on terroir de Escoignes<sup>1</sup>, en un leu *c'on* dist Mahieval<sup>2</sup>, *par* devers Nueville; la moiet de une autre piece de terre *que* Reniers traist de bos a champ, liquele piece de terre siet on terroir de Escoignes en un leu *c'on* dist la Faisse d'Évigny; *et* une autre piece de terre qui siet deleit Cent fontaines, laquele piece cis Hues Bauche *et* sa femme acquirent a Huet d'Évigny le clerc; en tel manniere toutevoie *que* li diz Hues Bauche *et* Ivete sa femme penront *et* averont chascune semaine tant *com* il viveront une provende de pain de covent pour ces devant dites pieces de terre en la dite maison de Setfontaines, *c'est* a savoir xxviii pains de covent chascune semaine; lesquex xxviii paing li dit abbes *et* li covens seront tenu a baillier *et* a delivreir ou a faire baillier *et* delivreir aus devant diz Huon Bauche *et* Ivete sa femme ou a leur *commandement* especial de semaine en semaine paisivement sens debat. Et est ancor a savoir *que*, se li uns des deus

1. Ferme d'Écogne: la ferme de la Basse Écogne, section C du cadastre, Neuville-les-This (Mézières); côte d'Écogne, section C, Gruyères (Mézières); Écogne: section D, dite d'Écogne, Fagnon (Mézières).

2. Mayveau, section C, Neuville-les-This (Mézières).

devant diz Huon *et* Ivete morroit, li autres qui demorroit en vie tenroit penroit *et* leveroit toute la devant dite provende entierement, c'est asavoir les xxviii painz de covant devant diz chascune semaine de rente, tant com il viveroit, *et* li dit abbez *et* li covens li seroient tenu a paier la dite provende chascune semaine entierement *et* paisivlement, c'est asavoir a lui ou a sun commandement. Et toutes ces chosez devant ditez li devant dit Huez Bauche *et* Ivete sa femme ont recognut loeit *et* greit par devant nos *et* ont promis par leur foit corporeile donee par devant nos que jamaiz a nul jour encontre ce devant dit vendaige ou eschange il ne iroint, ne apres il ne rapeleront, ne par eaus ne par autrui, *et* que il en porteront bonne warentise loial a l'abbait *et* au covent devant dis, aus us *et* aus coustumes dou pais, enver tous ceaus qui a jour *et* a droit en vorroient venir. En tesmongnaige desquelez chosez nos, Eschevin de Maisierez, avonz seeleez ces presentes lettres de nostre secl. Ce fut fait en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil deuz cens *et* cinquante *et* an, ans on mois de Septembre.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue, aux Archives du département des Ardennes (H. 192).

## II

PAR DEVANT LE PRÉVOT ET LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES, GÉRARD MUENOISE ET MAHELOT SA FEMME, DITE LA COURTOISE, VENDENT A BERNOT HAQUIN, GENDRE DE OUDART LEQUENTOUR, NEUF SOUS PARISIS DE CENS SUR LA MAISON DE ROGIER, FILS DE MUENOISE, POUR LE PRIX DE DIX LIVRES PARISIS.

Octobre 1264.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisierez, salut. Nos faisons asavoir a tous que Gerars Muenoise, qu'on dist de Maisieres, establis pour ce en nostre presence, a recognut par devant nos que il a vendu bienfaitement a Bernot Haquin, genre Oudart Lequentour, de Maisierez, ix soulz de parisiz de cenz que il avoit sor la maison Rogier, le fil Muenoise, qui siet a Maisierez en la rue qu'on dist des Bondiez, entre la maison Guiot Helleal d'une part, *et* la maison Bauduin le Cabaretier d'autre part; a rendre *et* a paier chascun an a touz jourz de celui Rogier devant dit *et* de sez hoirz ou d'autrez, qui que il fussent, qui la dite maison tenroient, a celui Bernot devant dit *et* a sez hoirz aus terminez ci desouz nomeiz : c'est a savoir au londemain de Noeil, la moitiet, *et* au londemain de la feste de la Nativiteit saint Jehan Baptistle, l'autre moitiet. Et fut faiz eis vendaigez de ce cenz devant dit



parmi le pris de x livres de parisiz, desquelles x livres de parisiz devant ditez cil Gerarz Muenoise devant diz at reçut sun paiement entierement dou devant dit Bernot en denierz contans, si cumme cil Gerarz meimez l'a recognut par devant nos, et dont il se tient bien a paieiz. Et tel vendage cum cil Gerarz Muenoise a fait a celui Bernot de ce cens devant dit a loeit et greit Maheloz c'on dit li Courtoise, femme celui Gerart Muenoise, par devant nos, de sa plainne volonteit nemi contrainte, et a quiteit plainnement et paisivement a celui Bernot et a ses hoirz de quancque ele avoit ens on cenz devant dit et avoir pooit et devoit par raison de acquest, par raison de doaire, par raison de don de nocez ou par quelcunque autre raison. Et ont promis cil Gerarz Muenoise devant diz et cele Mahelos sa femme par devant nos par leur foiz fienciez que jamaiz encontre ce vendage devant dit il ne iront ne apres il ne rapeleront ne par eauz ne par autrui, et que il en porteront bonne warentise loial au devant dit Bernot enver tous ceaus qui a jour et a droit en vorroient venir. Et volons que on sache que cil Gerarz devant diz et sa femme s'en sunt desvestut par devant nos de ce cenz devant dit en la main dou prevost de Maisierez pour celui Bernot devant dit a revestir, et li prevos l'en a revestut par devant nos bienfaitement par leur greit. Et pour ce que ce soit ferme chose et estable, nos, Eschevin de Maisieres devant dit, avons seelees ces presentez lettres a la requeste des ditez partiez ces presentez lettres (sic) de nostre seel. Ce fut fait en l'an de l'Incarnacion Nostre Signeur mil deuz cenz et sixante quatre, on moiz de octobre.

Original sur parchemin, jadis scellé sur double queue, aux archives du département des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## III

LE PRÉVÔT ET LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES ATTESTENT QUE LE LORGNE ET COLIN CHAUTORTEIL, CHOISIS COMME ARBITRES, ONT ACCORDÉ AUX REWARS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME UN DEMI SETIER DE BLÉ DE CENS ANNUEL SUR NEUF JOURS DE TERRE SITUÉS EN LA GARENNE DE MÉZIÈRES, MALGRÉ L'OPPOSITION D'AINELON LE CLERC, FILS BLAVIER.

Du 24 au 28 Février 1275.

A tous chiaus qui ces presentes lettres verront et orront, li Eschevin de Maisieres, salut. Nous faisons a savoir a tous que, cumme Ainelons li clers, li fix Blavier qui fu, eust achateit a Ponsart, c'un dist de Chavoige<sup>1</sup>,

1. Cheveuges (Sedan-Sud).

*et a Gile, sa feme. ix jors de terre en la waranne<sup>1</sup> de Maisieres. desques il en a vi jors de seur Savignieprece<sup>2</sup>, entre les pres d'une part et la terre les enfans Hawit la Porchiere d'autre : et ii jors vers le Pumerueil, deles la terre Gerardin de Aviehan, et demi jour as cortis, deles la terre Trau de Cul, et demi jour as cortis Awart, deles la terre Houdet de Torci ; sor laquel terre li devant dis Ponsars et Gile sa feme misent demi sest[ier] de soile que il devoient a luminaire de l'eglise de Nostre-Dame de Maisieres, a paier a la Saint Martin ; et vorrent que li devant dis Ainelons le païast a rouars de la devant dite eglise ; lequel blef li devant dis Ainelons reufusa a rendre et a paier, et dist que il n'en devoit point ; pour laquele chose li rewart de l'eglise devant dite firent semoure le devant dit Ainelon devant le prevost, et, cum an en eust plaidiet longuement par devant le prevost, les parties, usees dou conseil de bonnes gens, s'en misent sor le Lorgne et sor Colin Chautorteil cum arbitres ; liquel arbitre enquissent a bonnes gens la verité de ceste chose, s'est a savoir a Gile, la feme a devant dit Ponsart, a Wautier de Chavoige, frere a devant dit Ponsart, a Thierry le Merchier et a Ranselet le fil Thiebaudel, qui tesmongnarent par lor sairement que a marchiet faire li devant dis Ponsars et sa feme retinrent demi sest[ier] de soile pour paier chascun an a la Saint Martin a luminaire ensi cum il est de seur dis ; pour laquel chose les parties, estaublies par devant nous, le Prevost et les Eschevins de Maisieres et les arbitres devant dis pour oïr droit, li devant dit arbitre jugierent que li devant dis Ainelons devoit rendre et paier le blef ensi cun on le demandoit. Et pour ce que ce soit ferme chose et estable, nous avons fait saieler ces presentes lettres de nostre saiel. Et sachent tuit que cis blés est dou lais que la fille Jaquemin de Moncornet fist, qui fu mere a ce devant dit Ponsart. Ce fu fait l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil cclx et xiiii, la derraine semaine de fevrier.*

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue ; débris du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières<sup>3</sup>, aux archives du département des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## IV

LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES ATTESTENT QUE PEROT, DIT OGER, LE PÊCHEUR, ET HÉLOÏSE, SA FEMME, ONT VENDU AUX COUTRES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME TROIS SOUS PARISIS DE CENS QU'ILS

1. La Warenne, A, Mezieres.

2. Savigny Pré, A, Mézières.

3. M. P. LAURENT, Dans *Mézières illustrée*, planche V, a reproduit le sceau, qui porte la légende SIGILLUM SCABINATUS MACRIENSISUM ; le contre-sceau présente un écu avec le mot SECRETUM. (Voy. dans le même ouvrage, *Introduction*, p. IV.)

AVAIENT SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES PRÈS DE LA PORTE DE SAINT-JULIEN.

Février 1277.

A tous ceaix qui ces presens lectres verount *et* oirount, li Eschevin de Maisieres, salut en Nostre Seigneur. Nous fasouns a savoir a tous que, pour ce establit en lors *persones*, Peros, c'ou dit Oges, li peschieres, et Helos, sa femme, *par* devant nous, ount recongnut qu'il ount vendut bien *et* loamant as coustres de l'eglise Nostre-Dame de Maisieres trois saus de par[esis] de cens, a paier chacu an a tous jours a jour de la Sain Jehan as coustres de l'eglise devant dite. Et est a savoir que li iii saut devant dit sount asenet a paire *et* a lever sour une maisoun que li devant dit vendeur ount, laquele siet a Maisieres devers la porte Sain Juliein, entre la maisoun Grimaut le Quarrier, d'une part, et la maisoun Jehenou, c'ou dit Tignoun, d'autre part. Et ount promis *par* lors fois fiencies li devant dit vendeur a paier le cens devant dit a jour de la Sain Jehan devant noumet chacu an, tant con il viverount ansamble *et* chacuns *par* loui, bien et loament as coustres devant dis. Et a ce faire *et* paier obligent il caix et lors hoirs *et* leurs suscesseurs. Et est encore a savoir que c'il avenoit *par* aventure que il defallissent, ou li hoir qui la maisoun tanroient, de paier le cens devant dit a jour qui noumés est, il ceroit a deus saus de par[isis] d'amande, et poroient li coustre devant dit aler a la maisoun *et* saisir sans nul mefait et tenir saisis jusqu'a tant qu'il aroient le sens *et* l'amande. Et toutes ces choses [de]vant dites ount li devant dit vendeur promises *par* lors fois fiencies a tenir *et* a warder loamant *et* fermemant, sans nul rapeil. Et en temoungnage de veritet nous avouns ces lectres sailees de nostre prope sail a la requeste des parties. Lesquelles furent faites l'an de grace mil ii<sup>e</sup> LX et XVI, ouin mois de fevrier.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## V

PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES, COUTANT LE CHAPELIER, DE BERTECOURT, ET SA FEMME RAUZE, VENDENT AUX POURVOYEURS DU LUMINAIRE DE NOTRE-DAME TROIS SOUS PARISIS DE RENTE SUR LEUR MAISON DE BERTECOURT, POUR LE PRIX DE SOIXANTE SOUS TOURNOIS.

15 novembre 1283.

A tous ceus qui ces presantes lectres verront *et* oiront, li Eschevin de

Maizieres, salut en Nostre Signor. Nous faisons a savor a tous que, por ce establis en leur propre *personnes* par devant nous, Coutant li Chapeliers de Bertecort, *et* Rauze, sa femme, ont reconmut que il ont vendut a porveeurs dou luminaire Nostre-Dame de Maisieres trois saus de parisis de sans, a paier a jour de li feste Sain Jehan Batistre; *et* en ont acenet li devant dis Coutans *et* Rauze, si femme, a une maison que il ont a Bertecourt *et* a courti derier, enci *comme* il c'estandant; liquele masons *et* courtis devans dis sicant entre la maison qui fu Thoumas le Chapelier, d'une part, *et* la maison qui fu Colet, le frere a devant dit Coutan, d'autre. *Et* est a savor que, ce li devans dis Coutans *et* Rauze ou leur certains coumandemans ne paoant les trois saus devans dis a jour qui si deseure est denoumés a luminaire devant dit ou a porveeurs de ce luminaire devant dit, il ceroiant tenu a paier dex saus *et* demi de parisis por la defate. *Et* fu fais li vandaiges sisante saus de tournois; deques sisante saus de tournois li devant dit *vendeur* ont reconnut *par* devant nous que il en estoit bin fait leur greis en bons deniers ces, contés, paies *et* delivrés a eus *et* a leur coumandemant. En tesmounaige de laque chause nous avons ceeailles ces presantes lectres de nostre ceeail. Lesqueles furant faites *et* grees l'an de grace mil dex cens quatre vins *et* trois, le Lundi apres la Sain Martin en yver.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières. Le contre-sceau n'existe pas.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 115).

## VI

OUDELETE, FEMME DE GILET LE TELLIER, RECONNAÎT PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES QU'ELLE A DONNÉ AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES TROIS SOUS PARISIS DE RENTE, A PRENDRE SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DE BERTECOURT.

Mai 1284.

A tous ceais qui ces presentes lettres verront *et* oïront, li Eschevins de Maizieres, salut an Nostre Signeur. Nous faisons assavoir a tous que Oudelete, femme Gilet le Telier, qui fut establee an sa propre *personne* par devant nous, recongnut que elle donoit a luminaire de l'esglise Nostre Dame de Maizieres trois saus de parisis de cens chaque an a tous jours *et* a janmais, ille *et* si oïrs, sour une maison que elle at a Maizieres an la rue de Bertecourt, liquelle siet antre la maison Wautier le Fevre d'une

part, *et* la maison Alouvette qui fut femme Jehan Fonval d'autre ; a paier les trois saus deseur dis a rewars ou a pourveurs de la devant dite esglise a jour de la Sain Remi on chief d'octanbre, de lie ou de son certain coumandemant ou de selui qui la devant dite maison tanroit. *Et* fut ausi couvenanciet par devant nous que, ce li devant dite Oudelete ou si qui la devant dite maison tanroit defaloit des iii s[aus] de cens ci devant denoumés a jour de la Sain Remi devant dite a paier, elle seroit tenue a dex saus *et* demi de parisis d'amande pour la deffaute dou cens nemie paieit, *et* poroient li dis rewars ou pourveurs panre wage dedans la devant dite maison ou faire panre, despandre les us ou faire despandre par la justice de Maizieres ou par le sergent de se meime leu, jusque a tant que il averoient eut lor gret dou cens *et* de l'amande. *Et* se il avenoit ausi par aventure, que ja ne soit, que li maisons decheit ou alat a nient par queconques manniere que ce fut, li devant dis rewars ou pourveurs tanroient la mesure a toutes les apendisses *et* les appartenences *et* an feroient lor volentet *et* lor bon pour la devant dite esglisé, ci con dela la dite esglise, jusque a tant que il averoient eut lor gret dou cens *et* des amandes, ce elles i estoient ; *et* la poroient vendre *et* despandre, se il voloient, pour a anplir les couvenences devant dites. *Et* aut couvant li devant dite Manget par la foi de son cors fiencie que ancontre les devant dites couvenences ne iroit ne pourchasseroit a aler, par lie ne par autrui, ansois at proumis *et* fienciet de la foit de son cors a porter loial garandise a la devant dite esglise contre tous *et* anvers tous ceais qui tort ne force i feroient, ne qui a jour *et* a droit an voroient venir. *Et* por les devant dites choses a tenir *et* a anplir fermemant *et* loialmant an at assenet li devant dite Oudelete les pourveurs de la devant dite esglise pour meleur surtet a avoir a tous ces biens, mubles *et* non mubles, presens *et* a venir, en quelconque leu que il seroient ne que on les poroit trouver ; *et* a sen obliget elle lie *et* ces oirs *et* ces successeurs, *et* renonsat li dite Oudelete a toutes excepcions, raisons, barras *et* allegacions qui poroient estre pouposees pour lie aidier, *et* a ce que elle ne puit mie dire que les couvenences devant dites n'aient ansi estet faites *et* que elle ne soit mie tenue a cens n'a l'amande, ce elle defaloit dou cens a paier ; *et* at renuncié a toutes autres exceptions de coutume, de lu, aussi bien de droit com de fait, qui lor poroient aidier ne la devant dite esglise nuire. Ou tesmonage desques chosez nous avons ces presentes lettres sailees de nostre propre seail. Lesquelles furent faites *et* grees l'an de grace mil dex cens quatre vins *et* quatre, ou mois de may.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## VII

DUROT, GENDRE DE PIERET LAINET, ET MANGÉE, SA FEMME, RECONNAISSENT PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES QU'ILS DOIVENT AU LUMINAIRE DE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES TROIS SOUS PARISIS DE CENS PAR AN SUR UNE MAISON SISE A BERTECOURT.

Juillet 1288.

A tous ceais qui ces presentes lestres verront *et* oïront, li Eschevins de Maizieres, salut an Nostre Seigneur. Nous faisons assavoir a tous que Duros, li genres Pieret Lainet, *et* Mangee, sa femme, establis an lor propres personnes par devant nous, recongnurent que il donoient a luminaire Nostre-Dame de Maizieres trois s[aus] de parisis de cens chaque an a tous jours *et* a janmais, il *et* leur oïrs, sour une maison que il avoient a Maizieres on leu c'on dit a Bertecourt; liquelle siet antre la maison Ponsart, c'on dit de Faïle, genre Pieret Lainet, d'une part, *et* la maison sire Loret d'autre; a paier les trois saus deseur dis a rewars ou a pourveeurs de la devant dite esglise a jour de la Sain Remi on chief de octanbre, d'ais ou de lor certain commandement ou de selui qui la devant dite maison tanroit; *et* fut ansi couvenanciet par devant nous que, se li devans d' Duros, Mangee, sa femme, ou sil qui tanroient la maison, defaloient des trois saus de cens si devant denoumés a jour de la Sain Remi devant dite a paier, il seroient tenus au dex saus *et* demi de parisis d'amande pour la defaute dou cens nemie paieit; *et* poroient li dis rewars ou pourveeurs panre wage dedans la devant dite maison ou faire panre, despaindre les us ou faire despaindre par la justice de Maisieres ou par le sergent de se meime leu, jusque a tant que il averoient eut lor gret dou cens *et* de l'amande. *Et* se il avenoit ansi par aventure, que ja ne soit, que li maisons decheit ou alat a nient par queconque manniere que ce fut, li devant dis rewars ou pourveeurs tanroient la mesure a toutes les apandisses *et* les appartenances *et* an feroient lor volantet *et* lor bon pour la devant dite esglise, si con dela la dite esglise, jusque a tant que il averoient eut lor gret dou cens *et* des amandes, se elles i estoient; *et* la poroient vendre *et* despandre, se il voloient, pour a anplir les couvenances devant dites. *Et* aurent couvant li devant dis Duros *et* Mangee, sa femme, par lors fois de lors cors fiancies, que ancontre les devant dites couvenances ne iront ne pourchesseront ne feront aler par ais ne par autrui, ansois ont proumis *et* fianciet de la foit de lors cors a porter loial garandise a la devant dite esglise contre tous *et* anvers tous ceais qui tort ne force i feroient ne qui a jour *et* a droit an voroient venir. *Et* pour les devant dites choses a tenir *et* a anplir fermement *et* loialmant an ont

assenet li devant dis Duros *et sa femme* les pourveurs de la devant dite esglise pour meleur surtet a avoir a tous lors biens mubles *et non* mubles presens *et a venir* an quelcanque lu que il seroient ne que on les poroit trover. *Et a se obligent* il ais *et lors oirs et leur successeurs*. *Et renonsarent* li devant dis Duros *et sa femme* a toutes exceptions, raisons, barras, allegassions qui poroient estre pouposees pour ais aidier, *et a se* que il ne puissent mie dire que les couvenainces devant dites n'aient ansi estet faites *et que il ne soient mie tenus a cens ne a l'amainde*, se il defaloit dou cens a paier; *et ont renonciet a toutes autres exceptions de coutume*, de lu, *et ausi bien de droit con de fait*, qui lor poroient aidier ne la devant dite esglise nuire. On tesmonnage desques choses nous avons ces presentes lettres sailees de nostre propre seail. Lesquelles furent faites *et grees* l'an de grace mil dex cens quatre vins *et uit*, on mois de Junet.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## VIII

WERION DE MÉZIÈRES ET IVETE, SA FEMME, RECONNAISSENT PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES UNE RENTE DE CINQ SOUS PAR AN A JACOUMIN, DIT LAUGAGE, SUR UNE MAISON SISE A BERTECOURT.

Octobre 1293.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et orront*, li Eschevin de Maisieres, salut en Nostre Signeur. Nous faisons a savoir a tous que Werions, li fis Pierot, *c'on* dist Laumei, de Maisieres, *et Ivete*, sa fame, establit en leurs propres personnes par devant nous, reconnurent que il devoient a Jacoumin *c'on* dist Laugage, a sa fame *et a ses oirs et a ses successeurs*, cinc saus de cens chascun an a paier a tous jours *et a jamais* au dit Jacoumin, a sa fame, a ses oirs *et a ses successeurs*; lesques v s[aus] il assenarent sour une maison *que* il avoient a Maisieres ou lieu *c'on* dit a Bertecourt, liquele siet entre la maison Isabeal, suer Colin Lefevre, de une part, *et une maison que* maistres Ponsars de Maudigni i a d'autre; *et sont* li dit v s[aus] a paier a deus termines ci desous devisés: c'est a savoir deux soux *et demi* au jour de la feste Saint Piere *et Saint Paul* apres la Saint Jehan Baptiste prochainement venant, *et les autres deus soux et demi* a paier au jour de la Saint Estevene londemain de Noel apres en suant, *et ensi d'an en an et de termine en termine* a paier ensi *comme* dit est. Et se il estoit ensi par aventure *que* li dis Werions, sa femme, ou cil qui la dite maison ten-

roient, deaüssissent de aucun des dis paiemens a paier la cense au dit Jacoumin, a sa fame, a ses oirs ou a ses successeurs, ensi *comme* dit est, li dis Werions, sa fame, si oir ou cil qui la dite maison tenroient seroient tenu a paier au dit Jacoumin, sa fame ou a ses successeurs, ensi *comme* dit est, sis deniers parisis tous les jours que il defauroient a paier la cense des dis termines ou d'aucun ; *et* n'en puet moustrer li dis Werions, sa fame, si oir ou cil qui la dite maison tenroient, paiement par leur sairement, se ce n'est par tesmongnage de bonnes gens souffisans. Et pour les couvenences a tenir fermement *et* loiamment, ensi *comme* dit est, en assenarent li dit Werions *et* sa fame a tous leur biens muebles *et* non muebles, *presens et* a venir, en queilconques lieu qu'il seroient ne porroient estre trovet, et especiament a la dite maison, par devant nous *et* par leur fois fiencies ; *et que* li dis Jacoumins ou ses *commandemens* peussent panre ou faire panre wage dedens la dite maison, ausi bien pour les amendes, se elles i estoient, *comme* pour le dit cens. Et se il estoit ensi par aventure *que* on ne trovast wages en la dite maison qui ne souffeissent au cens non paiet ou as amendes, li dit Werions *et* sa fame vorrent *et* a ce s'otroient il par devant nous *que* li dis Jacoumins, sa fame ou si successeur, peussent oster les huis ou faire oster de la dite maison par le prevost de Maisieres ou par le serjant de la vile ; *et* a ce s'oblijarent li dit Werions, sa fame, eaus *et* leurs successeurs qui la dite maison tenroient apres eaus. En tesmongnage desqueis choses nous avons ce presentes lettres saieeles de nostre propre seel. Lesqueles furent faites l'an de grace mil deus cens quatre vins *et* treze, ou mois d'octobre.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau partiellement brisé de l'Échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## IX

PIERET, FILS DE MAÎTRE TIESSE, ET MENGESSON, SA FEMME, RECONNAISSENT PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES AVOIR VENDU AUX MAINBOURS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, POUR LE PRIX DE CENT SOUS TOURNOIS, CINQ SOUS PARISIS DE RENTE SUR UNE MAISON SISE EN LA RUE HUART LE PREVOST.

Janvier 1297.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, salut en Nostre Seigneur. Nous faisons asavoir a tous *que* Pieres, li fis maistre Tiesse, *et* Mengessons, sa femme, pour ce *personnement* establis en leurs propres personnes par devant nous, vendirent *et* con-



gnurent avoir vendut as mainbours de l'eglise Nostre-Dame de Maisieres cinc saus de parisis de cens a tous jours parmenalement, a paier *et* a rendre chascun an as devant dis manbours ou a lor *commandement* au jour de la feste saint Martin en yver ; lesqueis cinc saus de cens li devant dit mainbour doivent panre sor une maison avoec les appendices *que* li devant dis Pieres *et* Mengessons, sa femme, ont en la rue *c'on* dit Huart le Prevost <sup>1</sup>, entre la maison ou Chambrelains demeure, d'une part, *et* a une maison qui est Chambrelain, d'autre part, dont li dite maisons Pieres i parti. Et vorrent *et* si s'otroierent a ce par lor fois fiencies *et* en obligerent iaus *et* tous ciaux qui tenroient la devant dite maison *et* les appendices apres iaus *que*, se il defaloient dou paiement au termine deseur nonneit, il paieroient *et* seroient tenu a paier *pour* l'amende ii s[aus] de parisis. Liqueis vendages deseur dis fu fais par le pris de cent saus de tournois, desqueis cent saus de tournois li devant dis Pieres *et* Mengessons, sa femme, requerurent *que* li devant dit mainbour leur en avoient fait lor greit en bons deniers contans qu'il lor avoient contés, baillies *et* delivrés, a eaus *et* a leur certain *commandement*, *et* s'en tinrent a soux *et* a paies. Et prommisent li devant dis Pieres *et* Mengessons, sa femme, par leur fois fiencies de leur cors *que* contre ce devant dit vendage ne venront ne reclaimeront ne feront venir ne reclaimer par iaus ne par autrui, ains en porteront loial warandise envers tous ciaux qui a jour *et* a droit en vorroient venir, ne quereler ne tort faire as devant dis mainbours. En tesmongnage desqueis choses nous avons ces presentes lettres saieeles de nostre propre saiel. Lesqueles furent faites *et* grees l'an de grace mil deus cens quatre vins *et* seze, ou mois de janvier.

Original sur parchemin scellé sur double queue; débris du sceau en cire brune de l'échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

## X

LES MAINBOURS DU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES ET DE LA TABLE DES PAUVRES DE CETTE VILLE LOUENT A HERNOT, DIT IZAQUIN, MOYENNANT TRENTE SOUS DE RENTE, UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DES BONDIERS.

AOÛT 1297.

A tous seais qui ses presentes lettres veront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, salus en Nostre Signor. Sachant tuit [que], *comme* Her-

1. Aujourd'hui rue de Jaubert (P. LAURENT, *Les anciennes rues de Mézières*, Charleville, 1888, p. 7).

nos, *c'on* dist Izaquins, eust lasiet pour Du *et* en amone a luminaire Nostre-Dame de Maisieres *et* a povres de la taule de Maisieres en perpetuité une maison que il avoit a Maisieres en la rue *c'on* dist des Bondiers <sup>1</sup>, liquele siet entre la maison Maniocin, fil Gilotel de Ware, d'une part, *et* la maison Lescuier le Maceclier d'autre, li pourveeur dou dit luminaire *et* de la dite taule ont marchandé, par le conseil de nous, a Ponsart, *c'on* dist Ogue, *et* a Mareson, sa femme, en tele manniere que li dite maisons est *et* sera a toujours mais parmenablement les dis Ponsart *et* sa femme, en tele manniere que li dis Ponsars *et* sa femme ou cil qui ladite maison tantont randeront chascun an a toujours mais parmenablement trente saus de parezis a pourveeurs descurdis a dex termines: s'est a savor, quinze saus a londemain de la Nativité Nostre Signour Jhesu Crist *et* quinze saus a jour de la Nativité Sain Jehan Batistre, en tele manniere que, se li dis Ponsars, ou sa femme, ou cil qui la dite maison tenront, defacissant dou cens a paier a termines enci *comme* ci deseur est devisé, il ceroant pour chascune defate a dex saus *et* demi de parezis a dis pourveeurs; *et* pour mies estre acurés lesdis porveeurs *et* a aenplir *et* a tenir fermement *et* loamant a toujours mais sans rapel les convenances deseur dites, en asenarant li dis Ponsars *et* sa femme les dis pourveeurs par devant nous a la dite maison deseur nommee *et* a une autre maison que li dis Ponsars *et* Maresons sa femme ont a Maisieres, ou lu que on dist en la rue des Bondiers, liquele siet entre la maison Qualepin jadis fil Guyot Rousel, d'une part, *et* la maison Hawenee jadis femme Bernot Haquin, d'autre; en tele manniere que li pourveeur deseur dit ou cil qui pour le luminaire i ceront établi *et* pour les povres de la dite taule poront paire wages dedens les dites maisons ou en acumes d'eles ce il leur plaist, ou faire paire par leur coumandement, toutes les foies que on deferoit dou cens a paier, *et* auci bin pour les amandes, ce on en defaloit dou cens a paier, *comme* pour le cens entierement; *et* les poront vendre et despandre jusques a tant que il averont eu leur gré dou cens ou d'acune partie, ce il en defaloant, *et* des amandes, ce eles i estoant; *et* ne puant li dis Ponsars ne sa femme ou cil qui les dites maisons tantont moustrer paement dou cens a dis pourveeurs, se ce n'est par le tesmoumage de bonne gens soufisans ou de leur masuiers. En tesmoumage desques chauses nous avons les presantes lettres sceaillees de nostre prope ceeail. Lesqueles furent faites l'an de grace mil dex cens quatre vins *et* dis *et* set, ou mois d'aoust.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 145).

1. Voir *Les anciennes rues de Mézières*, par P. LAURENT, p. 8.

## XI

LES ECHEVINS DE MÉZIÈRES ATTESTENT QUE COLART, FILS DE FEU RICHIER BRAIBANT, A DONNÉ AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME, A LA PLACE D'UNE RENTE D'UNE LIVRE DE CIRE, SEPT DENIERS PARISIS LE CENS SUR TROIS JARDINS SITUÉS A BERTECOURT <sup>1</sup>.

Février 1299.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, salut *et* comissance de veriteit. Nous fasons a savoir a tous que, *cumme* <sup>2</sup> Colars, fix jadis Richier Braibant, deust une livre de cire chacun an de rente au luminaire Nostre-Dame de Maisieres sour un courtil que il avoit a Bertecourt ou liu *c'on* dist en la Hae, li mainbour doudit luminaire, *pour* le *pourfit* doudit luminaire, ont quiteit le dit Colart *et* son courtil de la dite livre de cire de rente; en tele maniere <sup>3</sup> que li dis Colars a restabli <sup>4</sup> *par* devant nous aus dis mainbours doudit luminaire, *pour* le *pourfit* doudit luminaire. set deniers *parisis* de cens chacun an a tous jours *perdurablement* a vestures, requesures, amandes *et* a toutes autres droitures que cens [puelent] paier *et* doent, toutes les fois qu'il i *apartient* *et* puet *apartenir*, sour trois courtis tenens l'un a l'autre, [qui] sielent a Bertecourt entre le courtil celui Colart d'une part *et* le courtil Husson Ternel d'autre part; desqueis courtis li *Catherinete*, jadis femme Jehenin le Chapelier, tient l'un courtil *et* en doit trois deniers de cens; Colins, fix Jaquemin Cakelin, tient aici l'un des dis courtis *et* en doit dex deniers de cens; *et* Renaudins, fix Joiret le Clerc, *et* Rogiers, ses serourges, tiennent aici l'un des dis courtis *et* en doent dex deniers de cens; *et* orent en convent li tenent des dis courtis a paier les dis set deniers de cens *ansi* *comme* il est deseur dit *et* deviseit <sup>5</sup> a la Nativiteit Saint Jehan Baptistre <sup>6</sup> aus *pourveeurs* dou luminaire <sup>7</sup> deseur dit, en la maniere que il les paoent au dit Colart, a vestures, requesures, amandes *et* toutes droitures qui a cens *apartient* <sup>8</sup> (*sic*). *Et* a promis <sup>9</sup> li dis Colars, *par*

1. Le portefeuille G. 145 contient deux exemplaires de cette chartre, écrits de la même main. Je reproduis en note toutes les variantes, qui peuvent être intéressantes pour déterminer les habitudes de graphie du scribe.

2. *comme*.

3. *maniere*.

4. *restablis*.

5. *deviseis*.

6. *Bastitre*.

7. *doudit* luminaire.

8. *apartient*.

9. *promis*.

la foit de son cors sur ce donnee, a porter<sup>1</sup> loal warandise doudit cens aus dis *pourveeurs* envers tous ceaus qui a jour *et* a droit en vorroent venir, *et* a ce a il obligiet envers les dis *pourveeurs* le sien tout, et a renonciet li dis Colars a exepeion de fraude, de boidie, de decepcion, a toutes autres aves de fait *et* de droit, tant de cretienteit *comme*<sup>2</sup> de court laie, qui aidier li porroent *et* les dis *pourveeurs* nuire. Et parmi ce il *et* ses courtis sont quite de ce jour en avant de la livre de cire deseurdite. En tesmongnage de ce nous avons sceellees<sup>3</sup> ces *présentes* lettres dou seel de *notre* Eschevinage de Maisieres. Et sont ces lettres faites doubles, auci bien *pour* ledit Colart *comme pour* les mainbours dou luminaire deseurdit. Ce fu fait l'an de grace mil dex cens quatrevins *et* dix wit, ou mois de fevrier.

Originaux sur parchemin, aux Archives départementales des Ardennes (G. 145); sceaux disparus.

## XII

PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES, HERBIN, DIT CHATEL, ET MAROTIN, SA FEMME, VENDENT A JULION, FILS DE JOSSIN LE BOULANGER, POUR LE PRIX DE HUIT LIVRES PARISIS, UNE RENTE PERPÉTUELLE DE DOUZE SOUS PARISIS SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DE BERTECOURT.

19 octobre 1299.

A tous ceas qui ces *présentes* lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sur Mueze, salut en Nostre Seigneur. Sachent tuit que, par devant nous establit *personelment*, Herbins c' on dist Chateis, de Bertecourt, *et* Marotins, sa femme, vendirent bien *et* loialment *et* requenurent eas avoir vendu a Julion, jadis fil Jossin le Boulengier, de Maisieres, douze sous par[isis] de *perpetuele et* annuele rente, a panre, a avoir, a *percevoir et* a leveir doudit Julion, de ses oirs *et* de ses successeurs *et* de son *certain* message ces *présentes* lettres portant chascun an a tous jours *perpetuelement* a deus termines ci apres a denommeir, sur une maison que li deseur dis Herbins Chateis *et* Marotins, sa femme, avoient a Maisieres, si *com* il disoient, en la rue de Bertecourt, entre la maison Maresson, fille Hapart, d'une part, et la maison Michiel le Walereal d'autre part; c'est a savoir : sis sous par[isis] a londemain de Noeil de chascune anneie, *et* les autres sis sous par[isis] chascun an a londemain

1. portet.

2. *comme*.

3. sceellees.

de la feste de la Nativiteit Seint Jehan Baptiste, et einsi chascun an *perpetuelment* d'an en an. Et ces douze sous par[isis] de rente ont promis loialment li deseur dis Herbins Chateis *et* Marotins, sa femme, par leur fois fiancies *et* chascuns d'eas pour le tout a tous jours sens rapeal a rendre *et* a paier a Julion, jadis fil Jossin, a ses oirs *et* a ses successeurs, as deus deseur nommeis *termine*s, sur peinne de deus sous *et* demi paris[s] a reindre *et* a paier des deseur dis Herbin Chateil *et* Marotin sa femme, de leurs oirs *et* de leur successeurs, *et* especialment de ceas cui li dite maison sera *et* qui l'heritage de la dite maison tanront : c'est a savoir, quinze d[eniers] a deseur dit Julion, a ses oirs *et* a ses successeurs, ou a celui qui de par lui ou de par ses oirs ou ses successeurs averoit *et* porteroit ces presentes lettres; et les autres quinze deniers a prevost de Maisieres qui pour le tens sera, a cele fin qu'il contraigne les deseur dis Herbin Chateil *et* Marotin sa femme, leur oirs *et* leur successeurs qui la dite maison tanront, la rente deseur dite [paier] as deus *termine*s deseur nommeis *et* la peinne deseur dite, liqueile sera leveie *et* devra estre leveie par tant de fois *comme* on defarra a paier la rente deseur dite a chascun *termine* en tout ou en partie. Et a cele rente deseur dite de douze sous par[isis] a rendre *et* a paier a tous jours chascun an a deus *termine*s, einsi *comme* deseur est dit, sur la peinne de deus sous *et* demi paris[s] d'amende pour chascune defaute de paiement, *et* a cele meisme peinne de deus sous *et* demi par[isis] a rendre *et* a paier pour chascune fois que defali seroit de paiement de la dite rente, en tout ou en partie, li devant dis Herbins Chateis *et* Marotins, sa femme, s'oblijarent tout ensamble *et* chascuns par lui, eas meismes, tous leur oirs *et* leur successeurs qui la dite maison ou le fons de la dite maison tanront *et* possideront. Et de la rente des douze sous deseur dis a paier *et* a rendre, einsi *comme* deseur est dit, a deus *termine*s sur la peinne deseur dite, et de ladite peinne, se encourue estoit, charjarent li deseur dit Herbins Chates *et* Marotins, sa femme, *et* requenurent par devant nous eas avoir chergie le fons *et* la maison deseur dite *et* toutes les appartenances, sens contrevienir *et* sens rapeleir. Encore fust il acordeit entre les dites parties que, c'il avenoit par aucune aventure, qui ja n'aviegne, que li dite maison cheit ou fondit par feu ou par autre aventure, quesque elle fust, *et* on ne paioit a dit Julion, a ses oirs ou a celui qui ceste lettre averoit, la rente deseur dite et les amandes qui escheues seroient, li dis Julions, si oir *et* si successeur, ou cix qui ceste lettre averoit, tanroit le fons *et* la mesure *et* le fons (*sic*) de la dite maison, par tant de tens *comme* on seroit en detaut de paier la rente deseur dite *et* les amandes qui escheutes seroient, sens la rente deseur dite *et* les amandes qui escheutes seroient amarrir. Encore fust il acordeit entre les dites parties que li dis Julions, si oir *et* si successeur, porront panre sens meffait wages souffisans en la maison deseur dite de celui qui en la dite maison demourra, qui que ce

soit, en rabaissant dou louier de le maison, se estrange gent i demouroient, pour paier la rente deseur dite qui a paier venroit, ou faire panre par le *prevost* de Maisieres; et, se li dis *Herbins Chateis et Marotins*, sa femme, ou aucuns d'eas, leur oir ou leur successeur, ou cix qui la dite maison tanroit *et* possideroit, alegoient ou *proposoient* paiement de la rente deseur dite, en tout ou en *partie*, il n'en seroient de riens creu se il ne provoient le dit paiement a moins *par* deus bourgeois de la ville de Maisieres, qui affermeroient *par* leur sairement eas avoir esté *presens* a la dite rente paier, dont questions seroit. Et fu fais cix vendages *par* le pris de ouit livres par[isis], desqueis li deseur dit *Herbins et Marotins*, sa femme, se tinrent a saut *et* a bien paiet en bons deniers ses, conteis, bailliex, delivreis *et* paies; *et* en *quitarent* a tous jors entierement le deseur dit *Julion*, ses oirs *et* ses successeurs. Et promissent *par* leur fois fiancies li deseurdit *Herbins Chates et Marotins* sa femme que contre ce vendage deseur dit il n'iront ne venront ne ne rapeleront ne ne feront rapeleir, par eas ne par autrui. Et renonsarent a toutes choses *et* a tous drois qui leur porroient aidier *et* valoir a contrevenir as choses *et* a vendage deseur dis, et qui a deseur nommeit *Julion*, acheteur, [a] ses oirs *et* ses successeurs, porroient greveir *et* nuire. En tesmoignage desqueis choses nous, Eschevin de Maisieres deseur dit, avons ces *presentes* seileies de nostre *propre* seal de l'Eschevinage de Maisieres. Qui furent donneies l'an de *grace* mil deus cens nonante *et* neuf, le lundi apres la feste *Saint Luc l'Eswangel[iste]*.

Original sur parchemin scellé sur double queue. Débris du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières. Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

## XIII

RENAUDIN, DIT PISSOU, ET MARIE, SA FEMME, VENDENT PAR DEVANT LES ÉCHEVINS DE MÉZIÈRES AUX FOURVOYEURS DU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET AUX POURVOYEURS DE LA TABLE DES PAUVRES NEUF SOUS DE CENS SUR UNE MAISON QU'ILS POSSÈDENT LE LONG DES DEGRÉS QUI DESCENDENT AU MOULIN.

3 novembre 1300.

A tous ceas qui ces *presentes* lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, salut en Nostre Seigneur. Nous faisons asavoir a tous que *Renaudins*, c' on dit *Pissous*, jadis filz *Simon le Momier*, *et Marie*, sa femme, jadis fille *Wautier le Fevre*, établit en leur *propres* personnes *par* devant nous, recomurent que il avoient vendu neuf saus de cens as

pourveurs dou luminaire *Nostre-Dame* de Maisieres *et* as pourveurs des povres de la table a tous jours mais *permenablement*; a penre sour une maison que il a avuec *Jacommin*, son frere, *Colart*, son frere, et ces suers, liqueile siet deleis les fosseis as molins au tenant des degreis ensi *comme* on avale pour aler as molins, liqueile maisons fu *Simon* le Munnier, pere jadis au dit *Renaudin et Jacommin* freres. Et doit paier lidis *Renaudins*, sa femme, leur hoir ou leur successeur, les ix s[aus] de par[isis] deseur dis as dis pourveurs chacun an a tous jours mais *permenablement* a deus *termes* ci desous deviseis, c'est a savoir : quatre saus *et* demi au londemain de la Nativiteit *Nostre* Signour *Jhesu* Crist, et les autres quatre saus *et* demi au londemain de la Nativiteit Saint Jehan *Batistre* apres en suant, *et* ensi d'an en an *et* de *terme* en *terme*. Et vorent li dis *Renaudins et Marie* sa femme que, se il defaloient dou paiement de aucuns ou de tous, que de *chacune* defaute que il en defauroient, que il seroient envers les dis pourveurs a deus saus *et* demi d'amende. Et de ce en assenarent il par devant nous *et par* leur fois fiancies les dis pourveurs a teil partie *comme* il ont en la maison deseur dite contre ces freres *et* ces suers pour penre wage dedens la maison, se il i estoit, ou pour oster les huis de la dite maison ou faire oster par la justice de Maisieres pour la defaute dou cens, ce il en defaloient, *et* aussi bien pour les amendes qui i aferroient, ensi *comme* couvenanciet est ci deseur. Et orent covent li dis *Renaudins et Marie* sa femme que contre les contre les (*sic*) couvenances deseur dites ou aucunes d'elles *et* par leur fois fiancies n'iront jamais ne reclameront ne pourchasseront a aler ne a reclamer par eas ne par autrui, ançois ont covent *par* devant nous que il paieront *et* tenront covent as dis pourveurs *et* aampliront les couvenances deseur dites. Et a ce s'oblijarent il *par* devant nous, eas *et* leurs successeurs qui la dite maison tenroient. En tesmognage desqueis chozes nous avons ces presentes lettres saieles de nostre propre saiel. Qui furent faites *et* graees l'an de grace mil trois cens, le juedi apres la feste de Tous Sains.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue, aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 189).

## XIV

COLART, DIT PLAHUVÉ, ET RENNESSON DE SORENDAL, POUR LUI ET POUR SON PUPILLE COLET, RECONNAISSENT DEVOIR A JEAN DE GRUYÈRES ET A SA FEMME RUETE SIX SOUS PARISIS CHAQUE ANNÉE SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES ENTRE DEUX PORTES :

CETTE SOMME EST ATTRIBUÉE A L'ÉGLISE DE MÉZIÈRES POUR LA FONDATION D'UN ANNIVERSAIRE.

Janvier 1305.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sur Muese, salut en *Nostre* Seigneur. Nous faisons a savoir a tous que, pour ce establit en propres *persones* par devant nous *et* le prevost de Maisieres, Colars dis Plahuveis *et* Raimnessons de Sorendal, pour lui *et* pour Colet son fillastre, lequeil il tient en sa mainbournie, si com li dis Colars Plahuveis *et* Raimnessons disoient, *et* promist *par* sa foit a faire greer le dit Colet son fillastre, reconnurent *que* il devoient a Jehan de Gruieres clerc *et* a Ruete sa femme sis saus de *parisis* chascun de cens ou de rente au jour de la feste Saint Eloy a paier qui est le londemain de la feste *Saint* Jehan Baptiste chascun an a tous jours heretalement sour une maison que il avoient en la ville de Maisieres entre deus portes ; liquelle maisons fu jadis Noulin de Bertecourt le Cordonnier, liquelle siet entre la maison Oudinel le Bouchier d'une *part et* la maison la femme *et* les hoirs Husson des Loges d'autre *part*. De laquelle maison li dis Colars Plahuveis recomut que il devoit xviii deniers desdis sis saus pour la raison de la *quarte partie* qu'il avoit en la dite maison, *et* li dis Raimnessons trois saus pour la raison de la moietie qu'il avoit en la dite maison de *par* sa femme, *et* xviii deniers pour le dit Colet son fillastre. Lesqueis deniers li dis Jehans de Gruieres *et* Ruete sa femme aquisent as exeuteurs *mon* signeur Williaume Bras de Fer si com li dis Jehans de Gruieres le disoit, *et* en ont ordeneit a leur vivant un anniversaire faire *perpetuelment* en l'eglise *et* en la *paroche* *Nostre*-Dame de Maisieres, a faire a tous jours por eaus au londemain de la feste *Saint* Éloi qui est le londemain de la *Saint* Jehan Baptiste en la maniere qui *s'ensuit* : c'est asavoir deus saus au cureit qui pour le tens sera, xii deniers au chapelain qui pour le tens i sera, sis deniers au marlier qui pour le tens sera pour les cloches sonner des vigiles *et* pour faire faire la priere le dimenge devant, quinze deniers au luminaire de la *paroche et* quinze deniers a la taule des povres. Don [n']est mie a oublier *que*, tant *comme* li dis Jehans vivera, il vot *que* une messe dou *Saint* Esperit fust dite pour lui a la journee dou dit anniversaire chascun an. Et vorrent *et* ordenarent *que* cil qui seront coudre de l'eglise recoivent les dis deniers. Et vorrent encore *que*, s'il i avoit defaute de cens paier ne droiture de vestures, *que* li dit coudre les recussent *et* en meissent la moietie au luminaire *et* la moietie a la taule des povres. Et a ce se sont obligiet *et* l'ont reconnut *par* devant nous *et* le prevost de Maisieres *par* le greit dou dit Jehan pour lui *et* *mon* signeur Thieri son fil chapelain de Jonval exeuteurs de la dite Ruete, li dis Colars Plahuves, Raimnessons pour lui *et* pour Colet son fillastre. Liqueil



coutre deveront avoir receut ledit cens au jour de la Saint Eloy ou ansois *et* les renderont au jour de l'anniversaire au *persones* deseur nommees. Et a ce se consenti mes sires Nieules dis Brcuars cureis de Maisieres au tens de lors pour lui *et* pour ses successeurs pour l'ordenance a tenir qui estoit faite des dis exequiteurs. En tesmoingnage de ce, nous, a la *requeste* des exequiteurs *et* des parties, avons ces presentes lettres secllees dou seel de l'Eschevinage de Maisieres en tesmoingnage de veriteit. Qui furent donnees l'an de grace mil trois cens *et* quatre ou mois de janvier.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 151).

## XV

LAMBERT DE MÉZIÈRES ET GARO, SA FEMME, RECONNAISSENT DEVOIR A L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES TROIS DENIERS PARISIS DE CENS SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, DANS LA RUE D'OUTRE LE PONT, VERS SAINT LADRE : ILS DONNENT AU LUMINAIRE DE LA MÊME ÉGLISE VINGT SOUS DE RENTE ANNUELLE ASSIGNÉS SUR CETTE MAISON.

10 Mars 1310.

A tous ciaus qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sus Muese, salut en *Nostre* Seigneur. Sachent tuit que, comme Lambers de Maisieres li Charliers *et* Garos sa femme eussent tenissent *et* possessaissent une maison, seant a Maisieres en la rue que on dit la rue Outre le Pont devers Saint Ladre, entre la maison Joiret de Maisieres cleric d'une part *et* la maison Gerart le Charlier d'autre part, chergie de trois deniers parisis de cens annuel qui sont deut a l'Église *Nostre*-Dame de Maisieres chascun an en la feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, lesqueis il paioient *et* estoient acoustumeit de paier a la dite eglise ou a ses menistres chascun an a la dite feste, ensi com li dis Lambers *et* Garos sa femme le disoient *et* l'affermoient, li devant dis Lambers *et* Garos sa femme, pour ce establis en propres *persones* par devant nous, meut de la grace du Saint Esperit *et* enfourmeit de la pourveance divine pour la devotion que il avoient envers Dieu *et* envers la Virge Marie, *et* pour le remede de leur ames *et* des ames de ciaus lesqueis il vorrent estre acompaignies en choses qui ci apres sont a nommer, convoitans a donner largement a *Nostre* Seigneur de leur facultez *et* de leur biens, donnarent *et* otroiarent *et* requenurent eaus avoir donneit *et* otroiet par com-

mun assentement en pure *et* perpetuee aumone a l'eglise Nostre-Dame de Maisieres quinze sols parisis de bonne *et* de fort monnoie de sourcens ou de rente perpetuee, a prendre lever *et* avoir chascun an a tous jours en la vigile de la Nativiteit Nostre Seigneur sur leur maison devant dite des pourveeurs dou luminaire de l'eglise Nostre-Dame de Maisieres devant dite, a celle fin que li dit pourveeur dou luminaire de la dite eglise ou cil qui pour le temps seront pourveeur dou dit luminaire acheteront cire chascun an a tous jours en la vigile de la Nativiteit Nostre Seigneur de la somme d'argent devant dite pour une torche ou une chandeille a faire en la dite vigile *et* a alumer en la elevation dou cors Nostre Seigneur Jhesu Crist toutes fois *que* on celebrera en la dite eglise *et* que besoins sera. Et donnarent encore *et* otroiarent li devant dis Lambers *et* Garos sa femme de leur commun assentement au luminaire de l'eglise Nostre-Dame de Maisieres devant dite cinc sols de parisis de ladite forte monnoie sur leur maison devant dite, a prendre lever *et* avoir chascun an a tous jours en la feste de l'Annuntiation Nostre-Dame ou mois de mars des pourveeurs de l'eglise *et* dou luminaire devant dis pour le luminaire de la devant dite eglise. Et ces choses devant dites donnarent *et* otroiarent li dis Lambers *et* Garos sa femme de leur commun assentement *et* requerurent eaus avoir donneit *et* otroiect a la devant dite eglise *et* pour les choses dessus dites, les trois deniers parisis de cens devant dis demourans *et* a durer en leur vertu avec les choses dessus dites. Pour lesqueis quinze sols *et* cinc sols parisis de sourcens ou de rente annuel a rendre *et* a paier ensi com dit est li dis Lambers *et* Garos sa femme obligerent des lors, queilque chose qu'il aviengne d'eaus, a la devant dite eglise ou au pourveeurs dou luminaire la dite eglise leur maison devant dite, *et* vorrent *que* elle fust *et* la laisserent obligie, les trois deniers parisis de cens devant dit a durer en leur vertu ensi com deseur est dit. Et promirent li dis Lambers *et* Garos sa femme par leur foit sur ce donnee que contre le don *et* l'otroi devant dis il ne venront ne procurront a venir *par* eaus ne *par* autre ou temps a venir, ainsois tenront fermement *et* warderont inviolablement les choses dessus dites ensi com elles sont deseur expressees. Et quant a toutes les choses dessus dites li dis Lambers *et* Garos sa femme renunsarent ensamble *et* chascuns par lui *par* leur fois donnees a toutes exeptions de boidie de mal de fraude de lesion de deception *et* de circumvention, a exeption dou dit don non ensi fait, a toute aide de droit *et* de loy, et a toutes autres exeptions raisons deffences barres *et* allegations tant de droit quant de fait qui a eaus ou a aucun d'eaus ou a leurs successeurs porroient aidier *et* valoir *et* au dis pourveeurs ou a ciaux qui pour le temps seront pourveeur grever ou nuire a empachier empirier ou adnuller les choses devant dites ou aucune d'icelles *et* qui porroient estre obiecies ou proposees encontre cest present estrument, en telle

maniere *que* autant vaille ceste generaus renuntiations com chascune especiaus renuntiations porroit valoir de coi besoins seroit avoir fait expresse mention en ces *presentes* lettres. Et vorrent *et* otroiarent li dis Lambers *et* Garos sa femme *que* ces *presentes* lettres, selonc toutes les choses contenues en icelles, en tous jugemens tant d'eglise *quant* seculers encontre eaus *et* encontre tous leurs successeurs *et* pour la dite eglise ou les pourveurs dou luminaire d'iceli, facent clere prouvançe *et* plainne foit *et* aient toute force de fermeteit *perpetuee*, non contrestant l'opposition *et* la contradiction de quelconque *persone*. En tesmoingnage desqueis choses, nous, Eschevin de Maisieres, avons sceleit ces *presentes* lettres dou propre seel de l'Eschevinage de Maisieres. Qui furent donnees en l'an de grace mil trois cens *et* neuf, le mardi apres les Brandons.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 146).

## XVI

MESSIRE NIULE, CURÉ DE MÉZIÈRES, VEND A WAUTIER, CHARPENTIER, ET A MABILLE, SA FEMME, MOYENNANT UNE RENTE PERPÉTUELLE DE DIX SOUS PARISIS, UNE MASURE SISE A MÉZIÈRES, RUE DE BERTECOURT.

22 Décembre 1310.

A tous ceaus qui ces *presentes* lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sour Mueze, salut *et* connaissance de veriteit. Sachent tuit que messires Niules, prestres cureis de Maisieres, pour ce establis en sa *propre* *persone* par devant nous, assensit *et* reconnut bien *et* loiament avoir assensit a Wautier Cherpentier *et* a Mabelle sa femme une mesure que li dis messires Niules avoit de son naissant en la ville de Maisieres, en la rue c' on dit a Bertecourt, assise entre la mesure le Vignon genre le Walereaul d'une *part*, *et* la mesure Henrion de Gernelle d'autre *part*, a avoir tenir *et* posséder des dis assensisseurs a tous jours *perpetuellement* comme leur *propre* heritage; sour laquele mesure li dis Wautiers *et* Mabelle sa femme durent maisener *et* edefier maison a plus tos qu'il porroient. De laquele mesure li dis messires Niules se devesti en la main don prevot de Maisieres ou de son lieutenant pour faire ledis Wautier *et* Mabelle sa femme revestir; liqueis prevos ou ces lieutenans en revesti les dis Wautier *et* sa femme par devant nous *solemneement*, ainsi com il apartint, a la requeste dou dit monsieur Niule, comme de leur *propre* heritage, parmi dis sols parisis, bonne monnoie fort *et* ancienne, de cens annuel *et* *perpetuel*; laquele somme d'argent li dis Wautiers *et* Mabelle

sa femme reconurent eaus devoir *et* promirent par les fois de leur cors a rendre *et* a paier au dit monsieur Niule ou a son certain mandement tous les ans *perpetuellement* comme droit cens a deux *termes*, c'est a savoir au loundemain de Noel, sine sols *parisis* bonne monnoie fort *et* ancienne, *et* au loundemain de la Nativiteit *Saint Jehan Baptistre*, sine sols *parisis* de la dite monnoie ; en tel meniere que, se li dis Wautiers *et* sa femme defaloient de paier le dit cens en tout ou en partie au deseur nommeis *termes* ou a aucun d'iciaus, il seroient tenuz *et* promirent par la foit de leur cors a rendre *et* a paier au dit monsieur Niule pour raison de son interest deux sols *parisis*, bonne monnoie fort *et* ancienne, pour chacune journee qu'il seroient en defaute de paier le dit cens dou *terme* escheut jusques a wit jours continues. Pour lequel cens non paiet *et* pour les deux sols deseur dis tantes fois quantes fois li dit Wautiers *et* sa femme seroient encheut en la painne dedens les wit jours deseur dis, li dis messires Niules porroit penre wage en la dite maison qui est a edeficiier sour la dite mesure par lui *et* par ces aidans *et* les dis wages vendre *traitier* *et* demener sans meffait *et* sans amende, tout ainsi com de louer de maison, aus us *et* aus coutumes qu'il est acoutumeit en la ville de Maisieres a penre *et* a vendre wages pour louiers des maisons. Et c'il avenoit que li dis messires Niules ou ces *commandemens* ne peust en la dite maison trouver tant de wages qui deussent *et* peussent souffir a acomplir ce que deseur est dis, li dis messires Niules (*sic*) revenroit au dit heritage com au sien propre *et* en porroit faire de la en avant toute sa plaine volenteit. *Et* parmi ce que dit est li dis messires Niules leur promist a warandir le dit heritage contre tous qui a droit ou a loy en vauroient venir, *et* li dis Wautiers *et* sa femme li promirent bien *et* souffisamment a tenir *convent* ainsi com deseur est dit, *et* chacuns d'eaus pour le tout sans faire division entre eaus. Et renunsarent les parties par leur sermens a toutes exceptions barres cavillations *et* allegations tant de fait com de droit qui leur porroient estre competens a l'une aidier *et* a l'autre nuire quant au chozes deseur dites. En tesmoingnage de laquel choze nous avons ces presentes lettres saelees doubles, c'est a savoir pour chacune des parties, une. Qui furent faites l'an de *grace* mil trois cens *et* dis, le mardi devant Noel.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

## XVII

JAQUEMIN VILLEVARDE ET HÉLOÏSE, SA FEMME, RECONNAISSENT  
DEVOIR AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES

UNE LIVRE DE CIRE, PAYABLE CHAQUE ANNÉE LE JOUR DE  
L'ANNONCIATION DE LA SAINTE-VIERGE.

Mai 1314.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* oïront, li Eschevin de Maisieres sour Mueze, salut *et* connoissance de veriteit. Comme il soit ainci que Grimaus jadis de Saint Julien fust tenu a temps *que* il vivoit envers le luminaire de l'esglize Nostre-Dame de Maisieres ou les mainbours doudit luminaire *et* pour ledit luminaire en une livre de cire, a paier *et* a rendre doudit Grimaut chascun an a jour de la feste de l'Anunciation Nostre-Dame ou mois de mars as dits mainbours ou pourveeurs d'icelui luminaire, sour une maison *que* il avoit, en laquelle il demouroit a temps *que* il vivoit, laquelle maisons siet en la rue c' on dit de Saint Julien<sup>1</sup> entre la maison Jehan c' on dit Blavier d'une part *et* le courtil Jacoumin Villevarde d'autre part, laquelle maison deseur dite *et* le pourpris Jacoumins c' on dit Villevarde *et* Helouys sa fame tienent *et* possident *et* ont esteit de lonc temps en demeure de paier la dite livre de cire ainci *com* nous l'avons entendut, tant doudit Jacoumin *com* des mainbours *et* pourveeurs doudit luminaire, nous faisons a savoir a tous *que*, en nostre presence pour ce *personement* establit, li dis Jacoumins Villevarde *et* Helouys sa fame, pour perpetuee memoire *et* certaineteit de la dite livre de cire estre deue a dit luminaire, si *com* dit est, ont recognut de leur plainne volenteit *et* promis par leurs fois a rendre *et* a paier la dite livre de cire a dit luminaire ou as pourveeurs d'iceluy chascun an *et* a jour deseur nommeit sour la dite maison : *et* vorent *et* otriarent li dit Jacoumins *et* Helouys sa fame *et* chascuns d'iaus par luy que la dite maisons en fust chergie *et* soit, *et* que il ou cil qui la dite maison tarront apres eaus la paient a tous jours mais sans rapeal *et* sans debat ; *et* a se s'accordarent li dit Jacoumins *et* sa fame par leur greit *et* de leur volenteit. En tesmongnage desquelles chozes nous, Eschevin deseur dis, avons ces presentes lettres seallees dou propre seal de l'Eschevignage de Maisieres. Qui furent faites *et* grees l'an de grasce Nostre Seigneur mil trois cens *et* quatorze ou mois de may.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

### XVIII

GÉRARD, DIT CHEVALIER, DE MÉZIÈRES, RECONNAÎT DEVOIR AU LU-

1. Aujourd'hui rue Monge, la même que la rue du Grand Bourg (Voy. LAURENT, *op. cit.*, p. 8).

MINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES TROIS SOUS PARISIS DE RENTE ANNUELLE SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, PRÈS DE LA HALLE, ET Y AJOUTE LA SOMME DE DEUX SOUS PARISIS.

4 Décembre 1317.

A tous ciaux qui ces présentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sur Muese, salut en *Nostre* Signeur *et* quennoissance de veriteit. Comme Gerars dis Chevaliers de Maisieres tenist *et* possidast une maison assise en la ville de Maisieres delez la Hale pres de l'église *Nostre*-Dame de Maisieres, entre la maison le chapitre de l'église de Braus d'une part *et* la maison le dit Gerart d'autre part, *et* li dis Gerars fust tenu a rendre *et* a paier chascun an perpetuement au luminaire de l'église *Nostre*-Dame de Maisieres trois solz de parisis de droit cens au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste sur la maison dessus dite *et* pour cause d'icelle; desqueis trois solz parisis la dite maisons estoit *et* avoit esteit de lonc temps chergie *et* obligie au dit luminaire ou au manbours *et* pourveeurs d'icelui en droit cens a paier chascun [an] selonc l'us *et* la coutume de Maisieres au termine dessusdit, *et* avoit esteit paies des possesseurs de la maison dessus dite si com li dis Gerars disoit, sachent tuit que pour ce establis en sa propre persone *par* devant nous li dis Gerars Chevaliers de sa propre volenteit requeut *et* confessa la dite maison estre chergie des trois solz parisis de droit cens *et* obligie au dit luminaire en la maniere dessus dite; liqueis Gerars pour le remede *et* le salut de sen ame donna *et* otroia en pure *et* perpetuee aumone *et* requeut avoir donneit *et* otroiet a la devant dite eglise pour le dit luminaire deux solz de parisis de droit cens sur la maison devant dite, a prendre *et* a avoir des mainbours ou pourveeurs dou dit luminaire chascun an a tous jours au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste avec les trois solz parisis de cens dessus dit. Lesquelles sommes de deniers li dis Gerars requeut lui devoir *et* promist *par* sa foit a rendre *et* a paier a la dite eglise ou au pourveeurs dou dit luminaire chascun an au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste sur la maison dessus dite; laquelle maison li dis Gerars oblija envers la dite eglise pour les sommes de deniers dessus dites, *et* vot estre obligie a tous jours *par* la tradition de ces présentes lettres, en telle maniere que, se li dis Gerars ou cil qui la dite maison pour le temps possideront estoient en defaut ou en demeure de rendre *et* de paier les dites sommes de deniers au dit termine, que li mainbour ou pourveeur dou dit luminaire puissent prendre ou faire prendre sens meffait en la dite maison wages des biens des habitans en icelle, tant pour le dit cens quant pour les amendes pour ce deutes; *et* se il avenoit que on ne peust trouver wages en la dite maison pour la souffisance des choses dessus dites ou que li dite maisons demou-

rast vague *et* wyde, vot li dis Gerars *que* li dit mainbour ou pourveeur puissent la dite maison louer a cui que il leur plaira *et* recevoir les louyers jusques a la souffisance *et* acomplissement des choses dessus dites. Et promist li dis Gerars *par* sa dite foit *que* contre cest don *et* otroi *et* les choses dessus dites il ne venra ne procurra a venir *par* lui ne *par* autre ou temps a venir, ne ne *querra* ne fera *querir* art matiere ne engien *par* coi les choses dessus dites puissent estre enfraintes ou adnullées en tout ou en *partie*. Et renunsa li dis Gerars *par* sa dite foit *quant* au choses dessus dites a *exemption* dou dit don *et* otroi non ensi fais, a ce *que* il ne puist dire *que* la dite maisons ne soit *chergie* *et* obligie des *summes* de deniers dessus dites en la maniere *que* deseur est expresseit, a toutes *exceptions* de boidie de mal de lesion *et* de deception *et* a toutes autres *exceptions* *et* raisons de droit *et* de fait qui porroient estre proposees contre ces presentes lettres. En tesmoingnage desqueis choses nous, Eschevin de Maisieres, avons seelleit ces *presentes* lettres dou propre seel de l'Eschevinage de Maisieres. Lesquelles furent donnees en l'an de grace mil trois cens *et* dis sept, le dimenge apres la feste Saint Andrieu l'apostre.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 146).

## NIX

THOMASSIN ET JEANNOT, FILS DE JEAN DEROI, VENDENT AUX MARGUILLIERS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES, POUR LE PRIX DE SIX LIVRES TOURNOIS, UNE RENTE ANNUELLE DE HUIT SOUS SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DU GRAND FOUR.

3 mai 1318.

A tous ciaux qui ces *lettres* verront *et* orront, Gerars de Villers, escuiers, baillis de Rethelois, salut. Sachent tuit que *par* devant Julien dit le Wouet de Maisieres cleric *et* Raul[in] dit des Loges bourgeois de Maisieres, Thommassins *et* Jehenos, enfans Jehan jadis Derois, freres, vendirent *et* reconnurent avoir vendut bien *et* loialment as coustres de l'esglize Notre Dame de Maisieres pour le luminaire de celie esglise wit sols de cens annuel *et* *perpetuel* que li dit enfant se disoient avoir sour la maison Milet de Guex, seant en la ville de Maisieres en la rue dou grant Four <sup>1</sup> par deseur, entre la maison qui fu Poncelet le Ferron *et* est orendroit

1. Aujourd'hui rue de la Prison. La rue de Venise, vers son milieu, s'appelait ainsi à cause du four banal (LAURENT, *op. cit.*, p. 9).

Gilet d'Atigny d'une part, *et* la maison qui fu Hermant le Chaudrelier *et* est orendroit Raulin des Loges d'autre part; a havoïr penre *et* lever les dis wit sols tous les ans perpetuellement com droit cens des possesseurs de la dite maison au jour de la Chandeleur, sour painne *et* amende de deux sols *et* demi, a lever des possesseurs de la dite maison qui pour le temps de la defaute de paiement la possideroient *et* tenroient, de par les coustres de l'esglize deseur dite, *et* a convertir on luminaire de la dite esglize. Lesques wit sols de cens annuel *et* perpetuel parisis a penre *et* a lever de par les dis coustres pour le luminaire de la dite esglize annuellement *et* perpetuellement au jour de la Chandeleur sour la maison deseur dite *et* sour l'amende deseur dite li dit vendeur promirent par leur foy chacuns pour le tout a garantir faire paisiules *et* faire venir ens a leur propres frais *et* cous contre tous *et* envers tous que on porroit avoir a jour *et* a droit par l'obligation de leurs propres cors *et* de tous leurs biens muebles *et* non muebles presens *et* a venir; lesques cors *et* biens li dit frere vendeur submirent dou tout quant a ce a la jurisdiction *et* cohertion de Monseigneur le Conte, quelque part que il porroient estre trouvet; *et* a ce faire varent estre contraint li dit enfant, se il estoient trouveit defalant en tout ou en partie, par la prise *et* detenue de leurs cors, vendue *et* expection de tous leur biens deseur dis. Et fu fais li vendages par le pris de sis livres tournois, de laquelle somme d'argent li dit frere vendeur recognurent avoir eut *et* receut des dis coustres leur plain paiement en bons deniers comptans, *et* quitarent les dis coustres de la dite somme nuement. *Et* a plain renunsarent li dit frere vendeur par leur foy a exception dou vendage non estre ainsi fait *et* dou pris non paiet, a exception de fraude de barat *et* de decevance, a tous estatus *et* toutes coustumes de pais de cités de chasteaus de bours *et* de villes, a toutes franchizes de chasteleries de bourgises de entrecours, a tous conduis de foires *et* de marchies, *et* a toutes autres exceptions barres cavillations subterfuges *et* allegations qui porroit au dis vendeurs aidier *et* valoir *et* aus dis acheteurs grever *et* nuire a empaschier ou adnuller les chozes contenues en ces presentes lettres. En tesmoingnage de laquelle choze nous, baillis de Rethelois deseur dis, a la relation des dis jurez, havons ces presentes lettres seallees dou propre seal de la baillie de Rethelois, sauf le droit Monseigneur le Conte *et* l'autrui. Ce fu fait en l'an de grace mil trois cens dis *et* wit, le tiers jour dou mois de may.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau en cire brune de la baillie de Rethelois.

Sceau. Partie: de... à un lion de... *et* de... à deux râteaux sans manche de...

On distingue le mot: REGITESTENSIS.

Contre-sceau. Il semble représenter en plus petit le même dessin.

Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 119).



## XX

GÉRARDIN, FILS DE JULIEN, DIT LE VOUÉ DE MÉZIÈRES, ET MARIE, SA FEMME, VENDENT A STÉVENIN, DIT APER, D'ARCHES, ET A MAROTTE, SA FEMME, MOYENNANT UNE RENTE ANNUELLE DE CINQUANTE SOUS PARISIS, UNE MASURE SISE A MÉZIÈRES, RUE DU GRAND BOURG.

28 Décembre 1318.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sour Muese, salut *et* cognissance de veriteit. Sachent tuit que, pour ce establis en leur propres personnes *par* devant nous, Gerardins fix Julien dit le Wouet de Maisieres clers, *et* Marie sa femme, d'une part, Estesvenins dis Apers d'Arches, *et* Marote sa femme, d'autre part, li dis Gerardins *et* Marie sa femme baillarent *et* otroiarent au dis Estesvenin *et* a Marote sa femme a rente *et* parmi rente annuel *et* perpetuel une mesure que li dis Gerardins *et* sa femme havoient *et* possidoient comme leur en la ville de Maisieres en la rue dou Grant Bourc de Maisieres, seant entre la mesure Baudesson de Murtin *et* Bourete sa femme d'une part, *et* la mesure Maresson de Raricourt<sup>1</sup> d'autre part, chergie de sis sols parisis de annuel *et* perpetuel cens deut a l'esglize de Monsigneur Saint Pierre de Maisieres. Et fu la dite mesure baillie *et* otroie au dis Estesvenin *et* a sa femme chargie dou cens dessus dit deut a la dite esglize parmi cinquante sols parisis de rente annuel *et* perpetuel; laquelle rente li dis Estesvenins *et* sa femme ou cil qui d'eaus averont cause renderont *et* paieront franchement tous les ans perpetuellement au dis Gerardin *et* a sa femme ou a ciaux qui d'eaus averont cause, en telle monnoie *et* en telle meniere qu'il est si apres contenu. De laquelle mesure li dis Gerardins *et* Marie sa femme se devestirent en la main dou prevot de Maisieres pour revestir *et* heriter les dis Estesvenin *et* Marote sa femme com de leur propre heritage, liques prevos a la requeste desdis Gerardin *et* sa femme revesti *et* herita les dis Estesvenin *et* Marote sa femme de la dite mesure *par* devant nous solemeement com de leur propre heritage. Et eaus ainsi revestis *et* herités de la dite mesure, faites ensuites *et* adjoustees toutes solemnités a telle choze afferans, li dis Estesvenins *et* Marote sa femme recognurent que il devoient *et* promirent par la foy de leur propres cors a rendre *et* a paier chacuns pour le tout au dit Gerardin *et* a Marie sa femme cinquante sols parisis de rente annuel *et* perpetuel pour la cause deseur dite; a paier tous les ans perpetuellement en la ville de Maisieres telle monnoie

1. Raillicourt, canton de Signy-l'Abbaye, arrondissement de Mézières.

com il courra a cens *et* a rentes a deux *termines*, a savoir est : au landemain de feste de la Nativitet *Saint Jehan Baptiste*, vint *et* sine sols parisis, *et* au landemain de Noel, vint *et* sine sols parisis, le *primier termine* dou paiement *commensant* au landemain de la Nativiteit *Saint Jehan Baptiste primier* a venir. Et se ainsi estoit que li dis Estesvenins *et* sa femme ou cil qui la dite mesure ou edifice, lequel on entent sour la dite mesure a faire, tenrront, defaucissent de paiier la dite rente en tout ou en partie au *termines* deseur dis ou a aucun d'iciaus, il cherroient pour chacune defaute en amende de deux sols *et* sis deniers parisis ; desques deux sols *et* sis deniers parisis li dis Gerardins *et* sa femme ou cil qui d'eaus averoient cause averoient la moitiet, et li prevos de Maisieres averoit l'autre moitie, *parmi* tant que il seroit tenus li dis prevos a faire venir ens le paiement de la dite rente douquel on seroit en defaute et la partie de l'amende afferant au dit Gerardin *et* a Marie sa femme ou a ciaus qui d'eaus averoient cause ; et ne porroit li dis prevos riens lever de sa partie de l'amende de ci a tant que il averoit fait venir ens la defaute dou paiement de la dite rente et la partie de l'amende afferant au dit Gerardin *et* a sa femme ou a celui qui d'eaus averoit cause. Pour laquelle rente a bien paiier *perpetuelment* d'an en an *et* de *termine* en *termine* ainsi com deseur est dit et pour les amendes avec, se aucunes estoient encourues, li dis Estesvenins et Marote sa femme obligarent envers le dit Gerardin *et* Marie sa femme *et* envers tous ciaus qui d'eaus averont cause la dite mesure *et* tout le maisenage *et* edefice que il entendent a faire sour la dite mesure *et* tous ciaus qui le dit heritage tenrront *et* possideront apres eaus, en telle maniere que, se li dis Estesvenins *et* sa femme ou cis qui le dit heritage tenrront possideront ou occuperont estoient defalant de paiier la rente deseur dite a aucuns des dis *termines*, li dis Gerardins *et* sa femme ou cil qui d'eaus averoient cause porroient par eaus *et* par leur aidans entrer *et* faire entrer en l'edefice que on entent a faire sour la dite mesure, quiconques en seroit tenans possidens ou occupans par queilconque title que se fust, et penre des wages, se trouvet estoient en celui edefice, sens meffait *et* sens amende, et les dis wages vendre despendre distraire *et* alier et le pris dou vendage penre *et* recevoir, tout ainsi com pour louier de maison, jusques a plainne satisfaction de la defaute de la rente non paie *et* des amendes encourues pour raison de la defaute, se ainsi plaisoit au dit Gerardin *et* a sa femme ou a ciaus qui d'eaus averoient cause a aler avant ; et se ainsi ne leur plaisoit a faire *et* a aler avant, il porroient *et* leur loiroit la dite mesure *et* tout l'edefice qui sour la dite mesure seroit fais vendre despendre distraire *et* alier *et* le pris dou vendage entierement recevoir et convertir en leur propres profits *et* usages, et en ce cas que li heritages seroit vendus, cesseroit li obligations de la rente deseur dite. Et a fin que les choses deseur dites peus-

sent sortir effec deut se besoins estoit, li dis Estesvenins *et sa femme* se redesvestirent arrier de la dite mesure com de wagiere en la main dou prevost de Maisieres et firent les dis Gerardin *et sa femme* de celie mesure solemement revestir par la main doudit prevost com de wagiere pour vendre *et pour despendre*, se li cas s'i offroit en la maniere deseur dite. Promirent par leur foy li dit Estesvenins *et sa femme* que, se vendage convenoit faire doudit heritage par defaute de leur paiement, il en porteroient bonne loial warandise a celui a cui vendages en seroit fais *et au dis vendeurs contre tous et envers tous* que on porroit avoir a jour *et a droit*; pour laquelle warandise a porter li dis Estesvenins *et sa femme* assenarent le dit Gerardin *et sa femme* *et tous ciaux* qui d'eaus averont cause a tous leur biens muebles *et non* muebles presens *et a venir*. Renonsarent par leur foy li dis Estesvenins *et sa femme* en ce fait a toutes exceptions barres cavillations subterfuges *et allegations* tant de droit com de fait qui porroient au dis Gerardin *et a sa femme* grever *et nuire* *et au dis Estesvenin et a sa femme* valoir *et aidier* a empaschier enfreindre ou adnuller les choses desseur dites ou aucunes d'icelles; *et la dite Marote renonsa* en ce fait especialement par sa foy, de l'auctoritet *et assentement* le dit Estesvenin son marit, a doaire a raport a don fait pour les noces *et a toutes autres aides de droit et de loy otroies et a otroier* en faveur des femmes. En tesmoing desquelles choses, nous, Eschevins deseur dis, avons ces presentes lettres seallees dou propre seal de l'Eschevignage de Maisieres. Donnees en l'an de grace mil trois cens dis *et wit*, le jeudi apres Noel.

Ces lettres sont doublees pour les parties.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Eschevinage de Mézières; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

## XXI

GÉRARDIN, FILS DE JULIEN, DIT LE VOUÉ DE MÉZIÈRES, ET MARIE, SA FEMME, VENDENT A PERRESSON, DIT MOREL, D'AYVELLE, POUR LA SOMME DE VINGT-SEPT LIVRES ET DIX SOLS PARISIS, UNE RENTE PERPÉTUELLE DE CINQUANTE SOLS PARISIS SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DU GRAND BOURG.

30 Mars 1319.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et orront*, li Eschevin de Maisieres sur Muese, salut en Nostre Seigneur. Sachent tuit que, pour ce establis en leurs propres personnes par devant nous, Gerardins fil Julien dit le Voueit de Maisieres clers, *et Marie sa femme*, vendirent *et requere-*

nurent eaus avoir vendut bien *et* loiaument a Perresson dit Morel d'Avvelle <sup>1</sup> cinquante sols *parisis* de rente annuel *et* *perpetuel*, laquelle rente annuel *et* *perpetuel* lidis Gerardins *et* Marie sa femme avoient *et* devoient avoir *et* prendre chascun an *perpetuement* sur une maison assise en la ville de Maisieres en la rue dou Grant Bourc, seant entre la mesure les hoirs Bourete jadis, fille Gerart le Lonc de Maisieres d'une *part*, *et* la maison Maresson de Raricourt d'autre *part*, a deux *termes* chascun an, telle monoie com on prendera a cens *et* a rentes en la ville de Maisieres, c'est a savoir au londemain de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, vint *et* cinc sols *parisis*, *et* au londemain de la Nativiteit Nostre Seigneur, vint *et* cinc sols *parisis*. ainsi com il est plainnement contenu en lettres sceelées dou seel de l'Eschevinage de Maisieres sur ce faites <sup>2</sup>. Laquelle rente annuel *et* *perpetuel* avec tous les drois *et* les amendes qui pour cause de defaut dou paiement de ladite rente porroient venir escheoir *et* appartenir as possesseurs de ladite rente, li dis Gerardins *et* Marie sa femme transportarent par title de vendage en la main dou dit Perresson a tenir possider *et* avoir a tous jours *perpetuement* dou dit Perresson de ses hoirs *et* de ses successeurs en plain droit, en la fourme *et* en la maniere que li dis Gerardins *et* Marie sa femme la tenoient possidoient *et* avoient *et* devoient tenir possider *et* avoir par la vertu des dites lettres en tous les poins *et* les articles contenus en lettres deseurdites. Et fut fais li vendages de la rente deseur dite avec tous les drois *et* les choses touchans icelle rente qui sont plus plainnement expressees en lettres devant dites par le pris de vint *et* sept livres *et* dis sols *parisis*, desqueis deniers lidis Gerardins *et* Marie sa femme requenurent avoir eut *et* receut leur creant *et* leur paiement en bons deniers bien nombreux paies baillies *et* delivreis a eaus dou dit Perresson; douqueil pris li dit vendeur quitarent le dit Perresson entierement. De laquelle rente deseurdite li dis Gerardins *et* Marie sa femme se devestirent en la main dou *prevost* de Maisieres a ce appelleit par devant nous pour revestir *et* ahereter le dit Perresson tant com de son bon achat *et* de sa propre chose; *et* auci il se devestirent de la dite maison en la main dou dit *prevost* comme de wagiere pour revestir le dit Perresson tant comme de wagiere pour vendre *et* pour despandre, se li cas s'i offroit, pour defaut de la dite rente non paie. Et li dis *prevos* a la requeste des dis vendeurs des choses dessus dites revesti le dit Perresson sollemneement par devant nous selonc la fourme deseurdite. Faites ensuites *et* adjoustees toutes sollemnitez allerans a telle chose selonc l'us *et* la coustume de Maisieres, promirent li dit vendeur *et* chascuns d'eaus pour le

1. Les Avvelles, canton de Flize, arrondissement de Mézières.

2. Voy. la pièce XX.

tout *par* leur dite foit *que* contre le vendage *et* les choses deseurdites il ne venront ne procurront a venir *par* eaus ne *par* autre ou temps a venir, ainsois en lairont joir paisiblement a tous jours le dit Perresson ses hoirs *et* ses successeurs, et *que* il *et* chascuns d'eaus pour le tout en porteront bonne loial garandise audit Perresson envers tous *et* contre tous *que* on porroit avoir a jour *et* a droit; pour laquelle garandise a porter li dis Gerardins *et* Marie sa femme *et* chascuns d'eaus pour le tout assenarent le dit Perresson a tous leurs biens muebles non muebles presens *et* a venir en *quelconque* lieu *que* il sont seront *et* porront estre trouveit. Et renunsarent li dis Gerardins *et* Marie sa femme *et* chascuns d'eaus pour le tout quant as choses deseur dites *par* leur dite foit a expection dou vendage non ainsi fait, de deniers non nombreis non paies non baillies *et* non delivreis a eaus dou dit Perresson, de la garandise non a porter, a expection de boidie de mal de lesion *et* de deception *quelconque* *et* a toutes autres exceptions barres cavillations subterfuges *et* allegations tant de droit com de fait qui porroient au dis Gerardin *et* a sa femme valoir *et* aidier a empachier enfraindre ou adnuller les choses deseur dites ou aucune d'icelles; et la dite Marie renonsa en ce fait especiaument *par* sa foit, de l'auctoriteit *et* assentement le dit Gerardin son marit, a doaire a raport a don fait pour noces *et* a toutes autres aydes de droit *et* de loy otroies *et* a otroier en faveur des femmes. En tesmoing desquelles choses, nous, Eschevins deseurdis, avons seelleit ces presentes lettres dou propre seel de l'Eschevinage de Maisieres. Lesquelles furent donnees en l'an de grace mil trois cens dis *et* neuf, le venredi devant le mi-quaresme.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

## XXII

RENAUD DE MÉZIÈRES ET JEAN DIT BEUFILS, AGISSANT COMME MAINBOURS D'HUYDELETTE, FILLE DE RICHIER FOICÉ, VENDENT A GOFFIN DIT LE BUYRIER ET A AALIS SA FEMME, MOYENNANT UNE RENTE PERPÉTUELLE DE SEIZE SOUS PARISIS, UNE MASURE SISE A MÉZIÈRES, RUELLE AINNAUT.

16 avril 1319 (Lundi de Quasimodo).

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres sur Muese, salut en Nostre Signeur *et* quennoissance de veriteit. Sachent tuit *que*, pour ce establis en leurs propres personnes *par* devant nous, Renaus de Maisieres li Cordiers *et* Jehans dis Biaus Fix de Mai-

sieres, mainbours tuteurs ou curateurs fais donnez *et* creez *par* nous Eschevins dessus dis a Huydelete, fille jadis Richier Foicé de Maisieres, en la *persone et* ens biens de la dite Huydelete, dou consentement *et* de la volenté de pluseurs de ses amis d'une *part*, et Goffins dis li Buyriers *et* Aalis sa femme d'autre *part*, li dit mainbour, pour l'utiliteit *et* le profit évident de la dite Huydelete, en non de mainbournie de la dite Huydelete *et* pour li, baillarent *et* ottroïarent *et* requenurent eaus avoir bailliet *et* otroïet audis Goffin *et* Aalis sa femme a cens ou a rente annuel *et* perpetuel une mesure *que* li dite Huydelete avoit en la ville de Maisieres assise delez la ruelle *que* on dit la ruelle Aynnaut<sup>1</sup>, entre la mesure Colart dit Ravinel de Maisieres cleric, d'une *part*, et la mesure Jehan dit Marcelet Poncelet fil jadis Estevenin le Lorgne de Maisieres *et* leurs parceniers, d'autre *part*; a tenir possider *et* avoir la dite mesure des dis Goffin *et* Aalis sa femme de leurs hoirs ou de leurs successeurs ou de ciaux qui aront cause d'eaus perpetuellement a tous jours tant com leur propre heretage, parmi seze sols *parisis* de cens ou de rente annuel *et* perpetuel, telle monoie com on prendra a cens ou a rentes. Lequeil cens ou rente annuel *et* perpetuel li dis Goffins *et* Aalis sa femme ou cil qui d'eaus averont cause renderont *et* paieront franchement tous les ans perpetuellement a la dite Huydelete ou a ses mainbours, tant com elle demourra en mainbournie, ou a ciaux qui de la dite Huydelete averont cause en la ville de Maisieres, en telle monoie com dessus est dita deux *termes* chascun an, c'est a savoir: au londemain de la Nativiteit *Nostre* Signeur wyt sols *parisis* et au jour de la feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste wyt sols *parisis*. De laquelle mesure devant dite li dit mainbour en non de la dite mainbournie *et* pour la dite Huydelete se devestirent en la main dou prevost de Maisieres a ce *et* pour ce appelleit *par* devant nous, pour revestir *et* ahereter les dis Goffin *et* Aalis sa femme tant com de leur propre heretage; liqueis *prevos* a la requeste des dis mainbours revesti *et* ahereta les dis Goffin *et* Aalis sa femme de le mesure devant dite *par* devant nous sollemnement tant com de leur *propre* heretage, faites ensuites *et* adjoustees toutes sollemnitez afferans a telle chose. Et les dis Goffin *et* Aalis sa femme ainsi revestus *et* aheretez de la mesure devant dite, li dis Goffins *et* Aalis sa femme requenurent *que* il devoient *et* promirent *par* la foit de leurs propres cors a rendre *et* a paier a la dite Huydelete on a ses mainbours seze sols *parisis* de cens ou de rente annuel *et* perpetuel de telle monoie com dessus est dit pour la cause deseur dite, a paier tous les ans en la ville de Maisieres aus *termes* deseur nommeis, le premier *termine* dou paiement commensant au londemain de la Nativiteit *Nostre*

1. La Ruelle Esnault traverse les deux corps de bâtiment des Archives départementales et aboutit au jardin de la Prefecture; elle a cessé d'être accessible au public (P. LAURENT, *op. cit.*, p. 7).

Signeur premiers a venir. Et se ainsi estoit *que* li dis Goffins *et* Aalis sa femme ou cil qui tenront la dite mesure ou edefice, lequeil on entent a faire sur la dite mesure, defaucissent de paier le dit cens ou rente en tout ou en partie as *termes* deseur dis ou a aucun d'iceaus, il cherroient pour chascun default en amende de deux sols *et* sis deniers *parisis* ; desqueis deux sols *et* sis deniers *parisis* li dite Huydelete ou si mainbour en non de li *et* pour li ou cil qui de li averont cause averoient la moitiet, et li prevos de Maisieres averoit l'autre moitiet, parmi tant *que* li dis prevos seroit tenu a faire venir ens le paiement dou cens ou de la rente douqueil on seroit en default *et* la partie de l'amende afferant a la dite Huydelete a ses mainbours ou a ciaux qui de li averont cause ; et ne porroit li dis prevos riens lever de sa partie de l'amende de ci a tant *que* il averoit fait venir ens le default dou paiement dou dit cens ou rente *et* la partie de l'amende afferant a la dite Huydelete, a ses mainbours pour li *et* en non de li, ou a ciaux qui de li averont cause. Pour lequeil cens ou rente bien paier de an en an *et* de *termine* en *termine*, ainsi com deseur est dit, *et* pour les amendes avec, se aucunes estoient encourrues, li dis Goffins *et* Aalis sa femme obligerent *envers* la dite Huydelete *envers* ses mainbours *et* *envers* tous ciaux qui de la dite Huydelete averont cause la mesure devant dite et tout le maisonnage *et* edefice *que* il entendent a faire sur la dite mesure, *et* tous ciaux qui le dit heretage tenront *et* possideront *apres* eaus ; en telle maniere *que*, se lidis Goffins *et* Aalis sa femme ou cil qui le dit heretage tenront possideront ou occuperont estoient defaillant de paier le dit cens ou rente a aucun des devant dis *termes*, li dite Huydelete ou si mainbour en non de li *et* pour li ou cil qui de li averoient cause porroient *par* eaus *et* *par* leurs aidans entrer *et* faire entrer en l'edefice *que* on entent a faire sur ladite mesure, quiconques en seroit tenans possidans ou occupans *par* quelconque *title* *que* ce fust, et prendre des wages, se trouveit estoient en celui edefice, sens meffait *et* sens amende, et les dis wages vendre despendre distraire *et* alier, et le pris dou vendage prendre *et* recevoir, tout ainsi *comme* pour louer de maison, jusques a plainne satisfaction dou default dou cens ou rente non paiet *et* des amendes encourrues pour raison dou default, se ainsi plaisoit a la dite Huydelete a ses mainbours ou a ciaux qui de li averont cause faire *et* aler avant ; et se ainsi ne lor plaisoit a faire *et* a aler avant, il porroient *et* leur loiroit la dite mesure *et* tout l'edefice qui sur la dite mesure seroit fais vendre despendre distraire *et* alier *et* le pris dou vendage entierement recevoir *et* convertir en leur profit, com de leur propre heretage, tant pour les defaus *quant* pour les amendes ; et en ce cas *que* li heretages seroit vendus cesseroit li obligations dou cens ou rente deseur dis. Et a fin *que* les choses deseur dites peussent sortir effect deut se besoins estoit. li dis Goffins *et* Aalis sa

femme se redevestirent arrier de la dite mesure tant comme de wagiere en la main dou *prevost* de Maisieres, et firent les dis mainbours en non de la dite Huydelete *et* pour li de la dite mesure sollemneement revestir *par* la main doudit *prevost* com de wagiere pour vendre *et* pour despendre, se li cas s'i offroit en la maniere deseur dite. Et promirent li dis Goffins *et* Aalis sa femme *et* chascuns d'eaus pour le tout *par* leur foit que, se vendage convenoit faire doudit heretage *par* defaut de leur paiement, il *et* chascuns d'eaus deux en porteront bonne loial garandise a celui a cui vendages en seroit fais *et* audis vendeurs contre tous *et* envers tous *que* on porroit avoir a jour *et* a droit. Pour laquelle garandise aporter li dis Goffins *et* Aalis sa femme *et* chascuns d'eaus pour le tout assenarent la dite Huydelete, ses mainbours pour li *et* en non de li, *et* tous ciaux qui de la dite Huydelete averont cause, a tous leurs biens muebles non muebles *presens et* a venir, en quelque lieu *que* il soient seront *et* porront estre trouveit; et renunsarent li dis Goffins *et* Aalis sa femme *et* chascuns d'eaus pour le tout *par* leur foit en ce present fait a toutes exceptions barres cavillations *subterfuges et* allegations tant de droit *quant* de fait qui porroient a la dite Huydelete a ses mainbours ou a ciaux qui de li averont cause grever *et* nuire, *et* au dis Goffin *et* Aalis sa femme valoir *et* aidier a empachier enfreindre ou adnuller les choses deseur dites ou aucune d'icelles. En tesmoignage *desquelles* choses, nous, Eschevinage de Maisieres. Donnees en l'an de grace mil trois cens dis *et* neuf, le lundi apres la quinzaine de Pasques.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 160).

## XXIII

WIRIÉ COULON ET MENGÉE SA FEMME DONNENT AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES QUATRE SOUS DE RENTE ANNUELLE QU'ILS ONT ACHETÉ A JOIRET, FILS DE JAQUEMIN LE TRUAND.

27 Octobre 1319.

A tous ceaus qui ces *presentes* lettres verront *et* orront, li Eschevin de Maisieres, salut en *Nostre* Seigneur. Comme Wiries Coulons *et* Mengée sa femme eussent acheteit a Joiret, fil jadis *Jacommin* le Truant, quatre solz *parisis* de cens annuel *et* perpetuel, et iceaus quatre solz *parisis* il eust assigneis a penre tous les ans sous *certain* heretage denommeit en



lettres seellees dou seel de l'Eschevinage de Maisieres enuelles ces presentes sont annexees sour les poins articles *et* manieres contenues en dites lettres, sachent tuit *que*, pour ce establit en leurs propres personnes par devant nous, li dit Wiries Coulons *et* Mengee sa femme, pour le tres grant desir *et* affection *que* il avoient envers l'esglise Nostre-Dame de Maisieres, en pure *et* perpetuelle asmonc donnarent *et* recognurent eaus bien *et* loialement avoir donneit par don fait entre les vis *et* sans rapeal a luminaire de la dite eglise Nostre-Dame de Maisieres les dis quatre solz parisis de cens perpetuel *et* annuel. Et tout le droit *et* action *que* il avoient en dit cens *et* en appartenances il raportarent *et* misent en la main dou prevost de Maisieres a ce appelleit avec nous, *et* en fisent par la main doudit prevost les mainbours *et* pourveeurs dou dit luminaire en nom dou luminaire *et* pour lui par devant nous solenneement aheriter *et* revestir, faites *et* adjoutees toutes sollenniteis afferans a teil choses selonc l'us *et* la coustume de Maisieres. Et promirent par leur foy li dit Wiries *et* Mengee sa femme *que* contre cel don *et* cel asmonement il n'iront ne procurront a venir par eaus ne par autre, ains en lairont le dit luminaire paisielement joir a tous jours. Et cel don ensi fait *et* asmoneit comme dit est, li dessus nommeis Joires, debteres dou dit cens, en nostre presence establis, recognut le dit cens a devoir *et* promist par sa foy a rendre *et* a paier au dit luminaire a tous jours perpetuellement au termine en la monnoie sour les painnes *et* conditions contenues en dites lettres sour ce faites. Et renunsarent quant as choses deseur dites li dit Wiries Mengee sa femme *et* li dis Joires par leurs foy a toutes exeptions de fait de droit de loy *et* de coustume qui aidier poroent a eaus ou a l'un d'eaus *et* au dit luminaire grever *et* nuire. En tesmoing des choses deseur dites, nous, Eschevin dessour dit, avons ces presentes lettres seellees dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Lesquelles furent faites le samedi devant la feste de Tous Sains, l'an de grace mil trois cens dix *et* neuf.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 146).

## XXIV

JEHENIN DIT NOTEL, CHARPENTIER, ET MARGUERITE, DITE GRANDE, SA FEMME, VENDENT AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES, POUR LE PRIX DE QUATRE LIVRES PARISIS, UNE RENTE ANNUELLE DE SIX SOLS HUIT DENIERS SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, DANS LE FAUBOURG DE BERTECOURT, RUE DE LA HAIE.

23 Décembre 1322.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevins de

Maïstres sour Mueze, salut en Nostre Seigneur. Sachent tuit que, pour ce establis en leurs propres personnes par devant nous, Jehenins dis Noteaus cherpentiers, et Margariste dite Grande sa femme fille jadis Raucin le Telier, vendirent et recognurent eaus loalment avoir vendu aus tuteurs pourveeurs et mainbours dou luminaire de l'esglise Nostre-Dame de Maisieres pour le dit luminaire six solz et wyt deniers parisis de cens annuel et perpetuel sour une maison et les appartenances d'icelle maison que il avoient, ci comme il disoient, en la ville de Maisieres en la rue de la Haye a Bertecourt, tenant a la mesure Maree la Cherpe d'une part et a la ruelle commune par laquelle on vat parmi la terre Maistre Jaquele Monier a Mueze d'autre part. Et fut fais li vendages dou dit cens et des appartenances par le pris de quatre livres de parisis ; desquelles quatre livres parisis li dis Jehenins Noteaus et Margariste sa femme recognurent avoir eut leur greit et leur paiement en bons deniers sez nombreis paies et delivreis a eaus des dis mainbours acheteurs ; et en quittarent li dis vendeurs les dis acheteurs tout a plain et entierement. Lequel cens annuel et perpetuel li dis Jehenins Noteaus Margariste sa femme leurs hoirs leurs successeurs et eils qui le dit heretage tenront apres eaus renderont et paieront aus pourveeurs et mainbours dou dit luminaire en nom et au proffit dou dit luminaire qui pour le temps seront a tous jours perpetuellement a deux termines chascun an, c'est a savoir : trois solz et quatre deniers parisis au jour de la feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, et trois solz et quatre deniers parisis au londemain de la feste de la Nativiteit Nostre Seigneur. Et se il avenoit par aventure que li dis Jehenins Noteaus et Margaresta sa femme ou eils qui le dit heretage et le siege d'icelui tenront apres eaus deffaïcissent de paier le dit cens en tout ou en partie aus termines dessus dis ou a aucun d'iceaus, il cherroient pour le deffaut de chascun jour, c'est a entendre par tant de jours com il soustenroient en eaus le dit deffaut apres le termine, en amende de deux solz et six deniers de la monnoie devant dite ; de laquelle amende li pourveeurs et gouverneurs dou dit luminaire en nom que dit est averoient la moïtiet, et li prevos de Maisieres averoit l'autre moïtiet, parmi tant que li dis prevos seroit tenu a faire venir ens tous les deffaus dou dit cens et les amendes afferans aus dit luminaire ; et ne porat li dis prevos riens lever de l'amende pour sa partie de ci a donc que il averat fait venir ens tous les deffaus dou dit cens et les amendes afferans avec le cens. Pour lequel cens bien paier d'an en an et de termine en termine ensi comme dessus est dit, et pour les amendes avec, se aucunes estoient encourues, li dis Jehenins Noteaus et Margariste dite Grande sa femme obligarent envers le dit luminaire leur dite maison son siege appendices et appartenances d'icelle maison et tous ciaus qui le dit heretage tenront apres eaus, en telle maniere et par telle condition que, se li

dis Jehenins Noteaus Margariste sa femme ou cilz qui le dit heretage tenront apres eaus deffaucisent de paier le dit cens ci com dit est, li mainbours pourveurs et tuteurs dou dit luminaire peussent la dite maison et ses appartenances vendre despendre distraire et alier comme wage, et le pris dou vendage penre recevoir et convertir en achat d'autre tant decens et aici bien assigneit ou miex pour le dit luminaire comme dessus est dit, tant pour les deffaus dou cens comme pour les amendes. Et pour ce que les choses devant dites venissent a efec deult, se mestiers estoit, li dis Jehenins Noteaus et Margariste dite Grande sa femme se devestirent de leur dite maison et de toutes ses appendices en la main dou prevost de Maisieres pour ce appelleit avec nous, et en firent par la main dou dit prevost les mainbours doudit luminaire comme de wagiere revestir par devant nous, pour vendre et despendre teil fuer telle vende, se li quas le requeroit, en la maniere devant dite. Et promirent li dis Jehenins Noteaus et Margariste sa femme par leur foit que contre le vendage qui fais seroit en leur deffaut dou dit heretage il n'iroient ne porroient a venir par eaus ne par autrui en temps a venir, ansois en porteroient<sup>1</sup> et orrent convent a porter, par leur dite foit et chascuns d'eaus pour le tout, sus l'obligation de tous leurs biens muebles non muebles presens et a venir ou que il soient seront et poront estre trouveit, bonne et loial warantise aus vendeurs et a l'acheteur envers tous et contre tous volens estre a droit et comparoir. Et quant aus choses devant dites renunsarent li dis Jehenins Noteaus Margariste sa femme et chascuns d'eaus par sa foit a toutes exeptions de mal de boidie de decevance et de fraude, especialment la dite Margariste dou consentement son dit baron renunsat par sa foit a doaire a raport a tous drois et a toutes lois otroies en faveur de femmes, et il dui ensamble et chascuns par lui renunsarent a toutes autres exeptions quelcunques qui de droit ou de fait poroient estre mises ou opposees contre ces presentes lettres et les choses contenues en icelles, et varent que autant vaucisent ces renunciations generaus comme se elles estoient en tous quas especiaus et que ces lettres facent prueve et plainne foit en toutes cours et devant tous juges pour tous ciaus ausqueis il poroit et deveroit appartenir. En tesmoingnage desquelles choses, nous, Eschevins dessus dis, avons ces presentes lettres seellees dou propre seel de l'Eschevinage de la ville de Maisieres. Faites et grees en l'an de grace mil trois cens vint et deux, le juedi apres la feste Saint Thouma l'Apostre.

Original sur parchemin scellé sur double queue du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 146).

1. Le texte porte *emporteroient*.

## XXV

MARIE, DITE LA FAVELETTE, FILLE DE FEU BAUDOIN FAVEL, RECONNAÎT DEVOIR AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES SEPT SOUS PARISIS DE RENTE ANNUELLE SUR UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, DANS LE FAUBOURG DE BERTECOURT.

5 avril 1327.

A tous ceaus qui ces *présentes* lettres verront et orront, li Eschevins de Maisieres sous Mueze, salut. Nous faisons savoir a tous que, pour ce estaublie en sa persone par devant nous, Maree dite li Favelete, fille Baudouyn Favel jadis, recognut que elle devoit *et* avoit deut elle *et* si ancesseurs de lonc temps au luminaire de l'eglise Nostre-Dame de Maisieres sept sols parisis de cens annuel *et* perpetuel sour une maison *et* les appendices d'une maison que la dite Maree avoit tenue *et* tenoit encores en la ville de Maisieres a Bertecourt, entre la maison Michiel Jehuire d'une part *et* la maison Maree, fille Curart de la Francheville jadis, d'autre part; lequeil cens annuel *et* perpetuel la dite Maree promist par sa foit a paier annuellement *et* perpetuellement aus mainbours dou dit luminaire qui pour le temps seront chascun an a deux *termes*, a savoir est : trois sols *et* six deniers parisis au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, trois sols *et* six deniers parisis au londemain de la Nativiteit Nostre Seigneur. Et se elle ou eils qui la dite maison tenront apres lie deffaloient de paier le dit cens aus *termes* dessus dis ou a aucun d'iceaus, eils qui la dite maison tenront paieront pour le deffaut de chascun *terme* en amende <sup>1</sup> de deux solz parisis. Pour lequeil cens bien paier de an en an *et* de *terme* en *terme*, si comme dessus est dit, la dite Maree obligest par devers les mainbours dou dit luminaire qui pour le temps seront la dite maison *et* les appartenances d'icelle maison *et* tous ceaus qui la dite maison *et* ces appendices tenront apres lie, en telle maniere que pour tous les deffaus dou dit cens *et* des amendes, se aucunes estoient encourrues, li mainbours dou dit luminaire qui pour le temps seront porront penre *et* faire penre en la dite maison wages, se trouveis i estoient, yceaus wages vendre comme de louer de maison, le pris dou vendage recevoir *et* convertir en profit de la dite eglise tant pour les deffaus dou cens comme pour les amendes. Et se ensi ne plaist aus dis mainbours a requerre le dit cens *et* les amendes, il porront *et* leur lorra le dit heritage vendre, le pris dou vendage recevoir *et* convertir, en acquester autant de cens *et* aici bien assis pour la dite eglise comme

1. Le scribe a mélangé deux formules : payer une amende et *choir en amende*.

dessus est dit. Et pour ce que les choses devant dites venissent a effet deut *comme* besoins seroit, la dite Maree se devestit de la dite maison *et* de ses appartenances en la main dou *prevost* de Maisieres pour ce appelleis avec nous et en fist par la main dou dit *prevost* les dis mainbours, *comme* de wagiere a toutes les causes devant dites acomplir, revestir par devant nous ensi *comme* il *appartenoit* de coustume. Quant aus choses devant dites renusa la dite Maree par sa dite foit a toutes exeptions de mal de boïdie de fraude de lésion *et* de decevance queilcunque, a tous drois *et* a toutes aydes otroies en faveur de *femmes*, et a toutes autres exeptions barres cavillations *et* raisons quelcunques qui porroient estre mises et proposees contre ces *presentes* lettres *et* qui porroient a la dite eglise grever en aucune maniere. Et pour ce que ce soit chose ferme *et* estable, nous avons seellees ces lettres dou sael de l'Eschevinage de Maisieres. Grees en l'an de grace mil trois cens vint *et* sept, le cinquime jour dou mois d'avril.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 146).

## XXVI

JEAN BAUDART ET HAWIT, SA FEMME, ACHÈTENT A ROYNE, FILLE DE COLART DE WARCQ, UNE MASURE SISE A MÉZIÈRES, AU GRAND BOURG, MOYENNANT UNE RENTE ANNUELLE DE SOIXANTE QUATRE SOUS PARISIS.

26 Mars 1329.

A tous ceaus qui ces *presentes* lettres verront et orront, li Eschevins de Maisieres sour Mueze, salut. Sachent tuit que devant nous en leurs personnes establis Jehans Baudars *et* Hawis sa femme, de l'auctoriteit son baron, recognurent que il devoient *et* promirent par leurs fois rendre *et* paier a Royne, fille Colart de Warc jadis, soisante *et* quatre solz *parisis* de cens ou rente annuelle *et* perpetuelle tele monnoie com on paierat aus nouvelles rentes des mesures a Maisieres; lequeil cens annueil *et* perpetueil li dis Jehans, Hawis sa femme *et* cils qui d'eaus averont cause paieront franchement a la dite Royne *et* a ses successeurs en la ville de Maisieres chascun an a deux *termes*, c'est a savoir : trente *et* deux sols *parisis* au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, *et* trente *et* deux sols *parisis* au londemain de la Nativiteit *Nostre* Seigneur, sour painne de deux sols *et* demi d'amende, de laquelle amende *et* pour le deffaut de chascun *terme* la dite Royne averat la moïtiet *et* li *prevos* de Maisieres l'autre moïtiet ; et ne porat li dis *prevos* riens lever de l'amende pour sa *partie*

de ci a dont qu'il averat fait venir ens *et* paier tous les deffaus doudit cens ou rente *et* la partie de l'amende appartenant a la dite Royne *et* a ses successeurs; enqueil cens ou rente devant dis *et* ens dites amendes, se aucunes estoient encourues, li dis Jehans *et* Hawis sa femme recognurent eaus estre tenus par devers la dite Royne *et* par devers ses successeurs pour une mesure que la dite Royne avoit lors a Maisieres on Grant Bourc desous la maison le Tourier, entre la mesure Hennon Liebart d'une part *et* la maison Jehan le Querron d'autre part, laquelle mesure ladite Royne baillat *et* donnat en nostre presence aus dis Jehan *et* Hawit sa femme pour le dit cens ou rente. De laquelle mesure *et* ses appendices la dite Royne hors de toutes mainbournies *et* par le conseil de pluseurs ses charneis amis se devestit en la main dou prevost de Maisieres pour ce appelleit avec nous, *et* en fit par le dit prevost les dis Jehan *et* Hawit sa femme aheriter devant nous solenneement *et* revestir com de leur propre heritage selonc us *et* coustume de Maisieres. Pour lequeil cens ou rente bien paier de an en an *et* de termine en termine ensi com dessus est dit *et* pour les amendes avec, se aucunes estoient encourues, li dis Jehans *et* Hawis sa femme obligerent par devers la dite Royne *et* ses successeurs la dite mesure *et* tout l'edefice que on doit faire sus *et* tous ceaus qui la tenront apres eaus, en tele maniere que pour les deffaus dou dit cens *et* pour les amendes la dite Royne puest entrer ou faire entrer sens meffait en la dite mesure *et* en ses appendices quicunques en seroit tenans, prendre wages en icelie, se trouveis y estoient, les dis wages vendre *et* le pris dou vendage convertir par devers lie jusques a plain paiement des deffaus dou dit cens *et* des amendes; ou se il li plait elle porat la dite mesure *et* tout son edefice vendre *et* tout le pris dou vendage mestre en son proffit, tant pour les deffaus dou dit cens quant pour les amendes. De laquele mesure *et* de tout ce que on doit sus faire li dis Jehans *et* Hauwis sa femme se redevestirent arrier en la main doudit prevost, *et* en firent par icelui prevost la dite Royne revestir pour vendre com wage *et* pour le dit cens *et* ses amendes co[n]querre en la maniere devant dite. Et se li edefice que on doit faire en la dite mesure estoit ruineis par aucun cas de fortune *et* apres iceste ruine li dis Jehans *et* sa femme deffaloient dou dit cens a paier jusques au termine de trois annees, si porroient il apres les dites trois annees revenir a la dite mesure parmi le cens paant. Renusarent quant aus choses devant dites la dite Roine en tant com il li touche, li dis Jehans, Hawis sa femme *et* chascuns d'eaus par sa foit a toutes exeptions de mal *et* de decevance *et* fut ores outre le moiet de juste pris, *et* a toutes autres exeptions de droit *et* de fait quelcunques. En tesmoing de veriteit nous avons seelleit ces lettres dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Faites en l'an de grace mil trois cens vint *et* neuf, le diemanche apres feste Nostre-Dame ou mois de mars.

Original sur parchemin, scellé sur double queue du sceau, en partie brisé, de l'Échevinage de Mézières; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 160).

## XXVII

GÉRARD, FILS DE JULIEN, ET MARIE, SA FEMME, VENDENT A SIMONNART DE RAILLICOURT UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DE VENISE, POUR LE PRIX DE CENT SOIXANTE LIVRES PARISIS.

7 juillet 1329.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* oïront, li Eschevins de Maisieres sour Mueze, salut. Sachent tuit que, *par* devant nous en leurs personnes establis, Gerars fix Juliien dit le Voueit de Maisieres clers, et Marie fenme doudit Gerart, fille Estevenin le Lorgne jadis, vendirent et recognurent loialment avoir vendut a Symonnart de Rairicourt, fil jadis signeur Baudier de Rairicourt, une maison avec ses assanses *et* appendices que li dis Gerars *et* Marie sa fenme vendeurs se disoient avoir en la rue de Venise a Maisieres entre la maison Pierre dit Grandin d'une part *et* la maison qui jadis fut Faudin d'Outre le Pont *et* ores est le dit Grandin d'autre part; a tenir *et* avoir la dite maison vendue a tout ses cherges assanses *et* appendices doudit Symonnart acheteur a tous jours perpetuellement comme son propre heritage *et* de ceaus qui doudit Symonnart averont cause. Et fut fais li dis vendages par le pris de ouyt vins livres de parisis; desquelles ouyt ving livres de parisis li dis vendeurs recognurent avoir eut leur greit *et* leur paiement en bons deniers compteis baillies *et* delivreis a eaus doudit Symonnart acheteur; *et* de tout le dit pris li dis vendeurs quittarent le dit acheteur entierement. De laquelle maison *et* de toutes ses appartenances, ensi comme elles s'estendent de l'un costeit a l'autre *et* de la rue *par* devant jusques a la rue *par* derrier, li dis Gerars *et* Marie sa fenme vendeurs se devestirent en la main dou prevost de Maisieres pour ce appelleit avec nous, *et* en firent *par* la main doudit prevost le dit Symonnart acheteur par devant nous soleneement aheriter *et* revestir comme de son propre acquis selonc us *et* coustume de Maisieres. Et promirent li dis Gerars, Marie sa fenme, vendeurs, et chascuns d'eaus *par* sa foit, que contre le vendage devant dit *et* la quittance doudit pris n'ïront ne venront ne procurront a venir *par* eaus ne *par* autrui, mais tenront bonnement le dit vendage, et le dit heritage warentïront; *et* orrent couvent a warantir chascuns d'eaus *par* sa dite foit *et* pour le tout, especialment la dite Marie, de l'auctoriteit son dit baron, au dit acheteur *et* a ses successeurs a tous jours envers

tous *et contre* tous volens comparoïr a droit ; pour laquelle warantise porter li dis vendeurs assignarent le dit acheteur *et* tous ceaus qui averont cause de lui a tous leurs biens muebles non muebles presens *et* a venir ou que il soient seront *et* poront estre trouveïs. Et quant aus choses devant dites renunsarent li dis vendeurs *et* chascuns d'eaus *par* sa foit a toutes exceptions de mal de boïdie de lesion *et* de decevance et fut ores outre la moitié de juste pris, a toutes coustumes et estatus<sup>1</sup> a tous entrecours *et* conduïs ; expressément la dite Marie, de l'auctoriteit devant dite, renunsat *par* sa dite foit quant en cest present fait a doaire, a raport et a toutes lois donnees en faveur de femmes ; et il dui ensamble *et* chascuns *par* lui renunsarent a toutes autres exeptions de droit *et* de fait queleunques qui aidier leur poroient pour empechier en aucune maniere les choses dessus dites. En tesmoing de veriteit nous avons seelees ces presentes lettres dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Lesquelles furent faites en l'an de grace mil trois cens vint *et* neuf, le septime jour dou mois de juillet.

Original sur parchemin scellé jadis sur double queue ; débris du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (H. 196).

## XXVIII

ISABELLE, FEMME DE FEU PIERRE DE CHAGNY, VEND A SIMONNART DE RAILLICOURT ET A JEANNE, SA FEMME, UNE MAISON ET TANNERIE SISES A MÉZIÈRES, RUE DE VENISE, MOYENNANT UNE RENTE PERPÉTUELLE DE QUARANTE-DEUX SOUS PARISIS.

24 août 1331.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* oïront, li Eschevins de Maisieres sour Mueze, salut. Sachent tuit que, devant nous pour ce en sa persone estaublie, Ysabiaus femme maistre Pierre de Chaingny jadis clerc, donnat recognut avoir donneit *et* bailliet a cense ou a rente annuelle *et* perpetuelle a Symonnart de Rairicourt, demourant a Maisieres, *et* a Jehanne sa femme, recevans a cense, si com dit est, une maison *et* toutes ses appendices, tannerie derrier *et* autres choses, chergies de quatre sols parisis de cens deus annuellement *et* perpetuellement au jour de la feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste a noble homme *et* puissant Monsigneur le Conte de Flandres, de Nevers *et* de Rethest, ses hoïrs ou autres qui de lui ou de ses hoïrs averont cause ; laquelle mai-

1. Quelques mots effacés par l'humidité dans les formules finales ont été facilement restitués.



son *et* appendices d'icelle la dite Ysabiaus se disoit avoir en la ville de Maisieres derrier la maison le dit Symonnart sour les murs de la fermeté de la dite ville en la rue de Venisce, entre la maison Henuns Liebart clerc d'une *part et* la maison Herbin Houpel partant a la maison Jehan dit Moincy le Foulon d'autre *part*, a tenir *et* avoir la dite maison *et* ses appendices desdis Symonnart *et* Jehanne sa femme *et* de leurs successeurs a tous jours heritaublement parmi quarante *et* deux sols parisis de cense ou de rente annuelle *et* perpetuelle ; a paier perpetuellement en la ville de Maisieres a la dite Ysabel *et* ses successeurs franchement les quarante deux sols devant dis tele monnoie com il courat communalment en la dite ville de Maisieres a cens *et* a rentes chascun an a deux *termes*, assavoir est : vint *et* une sols parisis au londemain de la Nativiteit Nostre Seigneur *et* vint *et* une sols parisis au jour de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste. Et se il avenoit que li dis Symonnars Jehanne sa femme ou cils qui la dite maison tenront apres eaus defauceissent (*sic*) de paiement a aucuns des dis *termes*, il cherroient pour chascun defaut en amende de deux sols *et* six deniers de la dite monnoie envers la dite Ysabel *et* ses successeurs *et* tous ceaus qui d'eaus averont cause. De laquelle maison *et* de ses appendices la dite Ysabiaus se devestit en la main dou prevost de Maisieres pour ce appelleit avec nous *et* en fist par le dit prevost en nostre presence les dis Symonnart *et* sa femme aberiter solennement *et* revestir, faites toutes autres solenniteis acoustumees a faire en samblant cas en la dite ville de Maisieres. Pour laquelle cense ou rente devant dite bien *et* loialment paier de an en an *et* de *termine* en *termine et* pour les amendes avec, li dis Symonnars *et* Jehanne sa femme, de l'auctoriteit son dit baron, obligerent par devers la dite Ysabel leurs hoirs leurs successeurs *et* tous ceaus qui d'eaus averont cause la dite maison *et* tous ceaus qui la tenront par quelcunque title, pour prendre wages en icelle maison, les dis wages vendre, le pris dou vendage recevoir, jusques a entier paiement doudit cens ou rente, de tous les defaus *et* amendes, se aucuns y estoient escheues. Et se en ceste maniere ne plait a la dite Ysabel ou a ceaus qui de lie averont cause a requerre la dite rente *et* les amendes, il poront la dite maison *et* ses appendices vendre com wage, le pris dou vendage convertir par devers eaus, tant pour les deffaus de la dite rente com pour les amendes. Et pour ce que ces convenances puissent estre acomplies, li dis Symonnars *et* Jehanne sa femme se devestirent arrier de la dite maison *et* de ses appendices en la main doudit prevost. *et* icis prevos en revestit com de wagiere la dite Ysabel a la fin devant dite ; *et* a plus grant seurteit li dis Symonnars *et* Jehanne sa femme orrent convent par devant nous a contre assener a la dite Ysabel en ban *et* terroir de Montigny deleis Pois<sup>1</sup> par la justice de la dite ville vint soldees de

1. Poix-Terron, canton d'Omout, arrondissement de Mézières.

terre ou de rente a preire en preis *annuellement et perpetuellement*, et a faire revestir la dite Ysabel des dis preis *par* la dite justice com de wagiere pour vendre despendre *et* engagier pour deffaute de paiement doudit cens ou rente *et* pour les amendes des deffaus, com la maison devant dite. Et *promirent* li dis Symonnars *et* sa femme que le vendage des dis heritages *que* on feroit en leur deffaut, il le warantiroient a tous jours de tant com on poursiveroit les dis heritages a leur ocquison a tous ceaus qui averoient besoing de warantir *envers* tous volens a droit obéir par l'obligation *et* assignation de tous leurs biens muebles non muebles presens *et* a venir. Et renunsarent *quant* aus choses deseur dites li dis Symonnars Jehanne sa femme *et* chascuns d'eaus *par* sa foit a toutes exeptions de mal de fraude de boïdie *et* de decevance, a tous drois *et* usages; especialement la dite Jehanne, de l'auctoriteit son dit baron, renunsat *par* sa dite foit *quant* en cest present fait a doaire a raport *et* a tous drois otroies en faveur des femmes. En tesmoingnage de veriteit nous avons scelleit ces lettres dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Faites en l'an de grace mil trois cens trente *et* unc, le jour de la feste Saint Berthemien.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (H. 196).

## XXIX

PERRESSON, DIT MOREL, D'AYVELLE, ÉCUYER, DONNE AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MÉZIÈRES CINQ SOUS PARISIS DE RENTE ANNUELLE, ASSIGNÉS SUR UNE MAISON QU'IL POSSÈDE A MÉZIÈRES, RUE DU GRAND BOURG.

6 février 1332.

A tous ciaux qui ces presentes lettres verront *et* orront, li Eschevins de Maisieres sour Mueze, salut. Com Perressons dis Moriaus de Aivelle<sup>1</sup> escuiers, apres le decest de Hennet son fil que il avoit engenreit en Maree sa femme jadis fille Juliien le Voueit, eust requis en suppliant a nous que nous vocissions acorder *et* souffrir le corps de son dit fil avoir sepulture en l'esglise Nostre-Dame qui est paroche de Maisieres, *et* pour le salut de l'ame a son dit fil il pourverroit aucune asmone de rente annuelle pour le luminaire de la dite esglise, et nous, veans l'affection doudit escuier *que* il avoit eue a son dit fil *et* sa requeste qui juste nous sambloit estre, li otriames la sepulture de son dit fil en la dite

1. Les Ayvelles, canton de Flize, arrondissement de Mézières.

esglise, et ce fait, li dis Perressons escuiers revint puis *par* devant nous *et* en *acomplissant* sa promesse que il avoit faite, pour le dit luminaire donnat *et* recognut avoir donneit pour la cause dessus dite *et* pour pure asmone au dit luminaire cinc sols parisis de cens ou de rente annuelle *et* perpetuelle ; a prendre *et* avoir perpetuellement des tuteurs *et* gouverneurs dou dit luminaire qui pour le temps seront les cinc sols de cens ou de rente devant dis chascun an en jour de la feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, sour une maison que li dit Perressons se disoit avoir en la ville de Maisieres en la rue dou Grant Bourc vers le maisel, entre la maison que Droues de Grant Preit clers Marions sa fenme tiennent acens de Gerardin fil Marcelet le Lorgne jadis d'une *part*, *et* la maison Maree de Rairicourt, Pierot, Ernoulet *et* Noiset ses enfans, d'autre *part* ; douquel cens ou rente *et* de ses appartenances li dis Perressons escuiers se devestit, seant *et* assigneit sour la dite maison, en la main dou *prevost* de Maisieres, *et* en fist *par* la main dou dit *prevost* Thoma Massart *et* Jacommin le Peletier tuteur dou dit luminaire au profit d'icelui luminaire revestir selonc us *et* coustume de Maisieres. Et *promist* li dis escuiers *par* sa foit que *contre* le don *et* asmonement dessus dit il n'irat ne *procurrat* a venir *par* lui ne *par* autre, mais le tenrat *bonnement* et le dit cens *et* ses appartenances warantirat *et* ot *convent* a warantir *par* sa foit *et* *par* l'obligation de tous ses biens muebles non muebles *presens* *et* a venir au dit luminaire *et* a ceaus qui averont cause de lui a tous jours *envers* tous *et* *contre* tous volens comparoir a droit. Et quant aus choses devant dites renunsat li dis escuiers *par* sa dite foit a toutes exeptions de mal de boidie *et* de fraude, a toutes coustumes wardees *entre* nobles *et* a toutes autres exeptions de droit *et* de fait quelcunques. On tesmoing de veriteit nous avons scelleit ces lettres dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Faites en l'an de grace mil trois cens trente *et* unc, le merquedi *apres* la feste de la Purification *Nostre-Dame*.

Original sur parchemin ; débris du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières, scellé sur double queue ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 159).

## XXX

MENGESSON, FEMME DE FEU MAÎTRE PIERRE LE MIÉ, DE MÉZIÈRES,  
VEND A JEAN, DIT MALET, DE MÉZIÈRES, POUR LE PRIX DE HUIT  
LIVRES PARISIS, UNE RENTE ANNUELLE DE DOUZE SOLS PARISIS SUR  
UNE MAISON SISE A MÉZIÈRES, RUE DU PONT DE PIERRE, ET SUR LE  
JARDIN ATTENANT.

26 Février 1332.

A tous ciaux qui ces presentes leittres verront *et* orront, li Eschevin de

Maisieres sus Muese, salut en *Nostre* Seigneur. Sachent tuit que, pour ce estaublie en propre *personne par* devant nous, Mengessons, femme jadis Maistre Pierre le Mie de Maisieres, vendit *et* requenut loialment avoir vendu a Jehan dit Malet de Maisieres, fevre, douze sols *parisis* de cens annuel *et* *perpetuel*, a prendre *et* a avoir chascun an *perpetuelment* dou dit Jehan Malet de ses hoirs ou de ses successeurs ou de ciaux qui d'eaus averont cause a deus *termes*, c'est a savoir : sis solz au jour de feste de la Nativiteit Saint Jehan Baptiste, et sis solz *parisis* au jour de feste de Saint Estene l'ondemain de la Nativiteit *Nostre* Seigneur, sus une maison que li dite Mengessons avoit en la ville de Maisieres, assise en la rue d'Outre le Grant Pont de Pierre de Maisieres entre la maison Alis Dehoguieres d'une *part et* la maison le dit Jehan Malet d'autre *part, et* sus son courtil *et* pourpris assis derier la dite maison, ainsi com il s'estent en lonc *et* en leit entre le courtil le cureit de Mouhoing <sup>1</sup>, qui est dou prébitaire de Mouhoing, d'une *part, et* le courtil que la dite Mengessons aquista a Thomas d'Aubenton clere son genre *et* a Maresson sa femme fille de la dite Mengesson, d'autre *part, et* sur painne de amende de deus solz *et* sis deniers *parisis* pour chascun default doudit cens ausdis *termes* ou a aucun d'iceaus non paies, a rendre *et* a paier la dite amende de la dite Mengesson ou des possesseurs desdis heretages audit Jehan Malet ou a ciaux qui sur ce averont cause de lui doudit default en avant a leur volenteit ; lesquelz douze sols *parisis* de cens annuel *et* *perpetuel* li dite Mengessons requenut a devoir *et* promist *par* la foit de son corps sur ce donnee a rendre *et* a paier chascun an aus dis *termes* au devant dit Jehan Malet *et* a ciaux qui sur ce averont cause de lui pour cause dou vendage dessus dit, avec l'amende dessus dite toutes foiz que elle seroit encourrue. Et fut fais li vendages dou cens dessus dit *parmi* le pris de wyt livres *parisis*, desquelles wyt livres *parisis* li dite Mengessons requenut avoir eut *et* receut son creant en bons deniers *et* bien nombrez paies baillies *et* delivreis a li dou dit acheteur, desquelz deniers li dite Mengessons quita le dit Jehan entiere-ment. Et se il avenoit la dite Mengesson ou ciaux qui la dite maison *et* le pourpris dessus dit pour le temps possideront defalir de paier *et* rendre le dit cens aus dis *termes* ou a aucun d'iceaus pour tout ou pour *partie*, il loira audit acheteur *et* a ciaux qui suz ce averont cause de lui entrer en la dite maison, s'il leur plaist, sens meffait *et* sens amende *et* prendre muebles quelconques qui en la dite maison seroient trouveys, ainsi com on porroit faire pour louiers de maisons, *et* les dis muebles vendre *et* alierner sens loi *et* coustume de pais a faire, tant pour le default doudit cens *quant* pour les amendes, se elles estoient encourrues, jusques a plainne satisfaction *et* entier paiement tant des defaus doudit cens *quant* des

1. Mohon, canton et arrondissement de Mézières.

amendes dessus dites. Et se li dit default estoient *et* les amendes une ou plusieurs estoient encourrues, il loira audit Jehan *et* a ciaux qui averont cause de lui, se il leur plaist, appeller la justice de Maisieres avec eaus pour contraindre les possesseurs des dis heretages a paier les defaus dou dit cens *et* les amendes encourrues, et, ou cas *que* il appelleroient a ce faire la dite justice *et* la dite justice leur feroit avoir *et* venir ens les dis defaus *et* les amendes, li justice averoit moiet en dites amendes pour faire la contrainte dessus dite. Et pour le cens dessus dit rendre *et* paier chascun an as *termes* dessus dis *et* pour les amendes, se elles estoient encourrues pour cause de defaus, li dite Mengessons obliga envers le dit Jehan *et* envers ciaux qui averont cause de lui les heretages dessus dis *et* tous les muebles qui pour le temps seroient trouveis en la dite maison, ses hoirs *et* ses successeurs ; *et* pour plus grant seurteit faire des choses dessus dites li dite Mengessons se devesti doudit cens *et* des dis heretages en la main dou prevost de Maisieres en *presence* de nous, Eschevins dessus dis, pour revestir le dit Jehan acheteur, pour acomplir *et* enteriner les choses dessus dites, *et* li dis prevos, a la requeste *et* priere de li dite Mengesson, vesti le dit Jehan sollemneement des dis cens *et* heretages a son profit *et* a la fin de acomplissement des dites choses, *et* pour vendre *et* alier les dis heretages, se il plaisoit au dit Jehan *et* a ciaux qui de lui averont cause, se aucun default avoit de paier le cens dessus dit en aucun *terme*, pour racheter dou pris dou dit vendage douze sols de cens annuel *et* perpetuel assis *et* a prendre suz autre heretage, auci souffissamment com li cens dessus dit est assis suz les heretages dessus nommez. Et promist li dite Mengessons *par* la foit de son corps sur ce donnee *que* contre le dit vendage *et* les choses dessus dites elle ne venra ne procurra a venir *par* li ne *par* autre *et* *que* elle portera bonne loial garendise des dis heretages, se il avenoit *que* il fussent vendut en la maniere dessus dite, a celui a cui vendages en seroit fais, envers tous *et* contre tous *que* on porroit avoir a droit *et* a loy, *par* l'assignation *et* obligation de tous ses biens muebles non muebles *presens* *et* a venir en *quelconque* lieu *que* il sont seront *et* porront estre trouveit, en obligant a ce ses hoirs *et* ses successeurs. Et renusa li dite Mengessons en cest *present* fait *par* sa dite foit a exception dou vendage non ainsi fait, de deniers non nombrez non paies non baillies *et* non delivreis a li dou dit acheteur, a toutes exceptions de boidie de mal de lésion *et* de deception, a exception de li dite garandise non a porter *et* a toutes autres exceptions raisons *et* allegations de droit *et* de fait qui contre les choses dessus dites ou aucune d'icelles a empachier enfreindre ou adnuller icelles ou aucunes d'icelles porroient estre dites ou proposees. En tesmoignage desquelles choses, nous, Eschevins de Maisieres, avons seelleit ces *presentes* lettres dou propre seel de l'Eschevinage de Maisieres. Donné en l'an de grace mil trois cens xxxi, le merquedi quart jour en la fin dou moys de fevrier.

Original sur parchemin jadis scellé sur double queue; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G. 161).

## XXXI

ALIS, DITE DEHOGNIÈRES, BOURGEOISE DE MÉZIÈRES, DONNE AU LUMINAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DOUZE SOLS PARISIS DE RENTE ANNUELLE.

11 Mars 1332.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront et oïront, li Eschevins de Maisieres sous Mueze, salut. Com femme honeste Alis dicte Dehognieres bourjoise de Maisieres eut acquis par certain *et* juste pris com son propre heritage a Julion dit Jossin de Bertecourt boulangier douze sols parisis de rente annuelle *et* perpetuelle que ycis Julions Jossins avoit, si com il disoit, sour une maison avec certains poins articles *et* conditions, desqueis maison articles *et* conditions les lettres ennexees avec ycelles font mention<sup>1</sup>, sachent tuit que, devant nous en sa *persone* estaublie, la dicte Alis, convoitans que, en l'onneur de Jhesu Crist, a toutes heures que on celeberoit en l'esglise parochiaul Nostre-Dame de Maisieres des ores en avant, il eut lumiere de cire ardant au devant et auques pres du ciboire, donnat en pure asmonie *et* ottriat a la fabrice de la dicte esglise *et* au luminaire d'icelie on non de la dicte lumiere les douze sols dessus dis, toute la dicte rente, les amendes, drois *et* appartenances d'icelie rente, toute l'action *et* proprieté que li dis Julions soloit avoir on temps passeit *et* pooit avoir par la teneur des lettres ennexees avec ycestes en la dicte rente *et* en toutes ses appartenances requerre prendre et recevoir sour quelque fourme; de laquelle rente *et* de ses appartenances la dicte Alis se desvestit en la main dou prevost de Maisieres, et en fit par le dit prevost les pourveeurs dou dit luminaire a la fin devant dicte revestir. Et promist la dicte Alis par sa foid *et* par l'obligation de tous ses biens *et* des biens ses hoirs que le dit don elle tenrat a tous jours *et* warantirat au dit luminaire, en renunsant par sa foid quant ad ce a toutes exceptions de droit *et* de fait. En tesmoing de veriteit nous avons scelleit ces presentes lettres dou seel de l'Eschevinage de Maisieres. Faites en l'an de grace mil trois cens trente et une, l'onzime jours de mars.

Original sur parchemin scellé jadis sur double queue, avec des débris de

1. Voy. la pièce XII.

sceau en cire brune ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (G.159)

## XXXII

ISABELLE, FEMME DE FEU PIERRE DE CHAGNY, VEND A MAÎTRE PIERRE DE DAMOUZY, POUR LE PRIX DE VINGT-SEPT LIVRES PARISIS, UNE RENTE ANNUELLE DE QUARANTE-DEUX SOUS PARISIS SUR SIMONNART DE RAILLICOURT ET SUR JEANNE, SA FEMME.

Août 1332.

A tous ceaus qui ces presentes lettres verront *et* oïront, li Eschevins de Maisieres sour Mueze, salut. Com Symonnars de Rairicourt bourgeois de Maisieres *et* Jehanne sa femme fussent tenus *par devers* Isabel femme de maistre Pierre de Chaingny cleric jadis en quarante *et* deux solz de parisis de cense ou rente annuelle *et* perpetuelle, ensi com il appert par lettres sour ce faites<sup>1</sup> *et* pour cause contenue en icelles ensquelles ces presentes sont fixies *et* ennexees, sachent tuit que devant nous en sa persone estaublie la dite Ysabiaus vendit *et* recognut bien *et* loialment avoir vendut a homme honorable *et* discret maistre Pierre de Damousis, chanoine en l'esglise Saint Pierre de Maisieres, les quarante *et* deux solz de rente ou cense devant dis, les amendes les drois les profis *et* toutes les issues *et* appartenances de la dite cense ou rente, a tenir avoir prendre lever *et* recevoir la rente ou cense devant dite, les amendes *et* toutes les appendices d'icelie cense doudit Maistre Pierre acheteur, de ses hoirs ou successeurs *et* de tous ceaus qui de lui averont cause a tous jours annuellement *et* heritaiblement. Et fut fais li vendages devant dis par le pris de vint *et* sept livres de parisis, desquelles vint *et* sept livres parisis la dite Ysabiaus venderesse recognut avoir eut son greit *et* son paiement entier en bons deniers compteis bailliez *et* delivreis a lie dou dit maistre Pierre acheteur ; *et* doudit pris la dite venderesse quittat le dit acheteur entierement ; promist la dite Ysabiaus venderesse par sa foit que contre le vendage devant dit *et* la quittance dou dit pris n'irat ne venrat ne procurrat a aler ne a venir *par* lie ne *par* autres, mais tenrat bonnement le dit vendage, warantirat, *et* ot convent a warantir *par* sa dite foit la dite cense ou rente *et* toutes ses appartenances audit maistre Pierre acheteur *et* a ses successeurs a tous jours envers tous *et* contre tous volens estre *et* comparoir a droit ; pour laquelle warantise porter la dite Ysabiaus venderesse obligest *par devers* ledit maistre Pierre acheteur *et* ses suc-

1. Voy. la pièce XXVIII.

cesseurs en cest cas tous ses biens muebles non muebles *présens et a venir* ou *que* il soient seront *et* poront estre trouveys, lesquels biens la dite Ysabiaus submist dou tout *quant a ce et pour ce* a la jurisdiction *et* cohertion de tous juges *et* de tous signeurs temporeis. De laquelle cense ou rente, des amendes *et* de tous les drois d'icelle rente la dite Ysabiaus venderesse se devestit en la main dou *prevost* de Maisieres pour ce appelleit avec nous *et* en fist *par* le dit *prevost* le dit maistre Pierre acheteur aheriter solenneement *et* revestir *par* devant nous com de son propre acquis, toutes choses faites *et* proclamations qui en teil cas *appartiennent* a faire *par* le droit *et* la coustume de Maisieres. Et quant aus choses devant dites renusat la dite Ysabiaus *par* sa dite foit a toutes exeptions de mal de boïdie de decevance outre le moïtiet de juste pris *et* de fraude, a tous drois *et* a toutes lois donnees en faveur de femmes *et* a toutes autres exeptions de droit *et* de fait queleunques. En tesmoïgnage de veriteit nous avons seelleit ces lettres dou seel *et* contre seel de l'Eschevinage de Maisieres. Faites en l'an de *grace* mil trois cens trente *et* deux en mois d'aoust.

Original sur parchemin scellé jadis sur simple queue ; débris du sceau en cire brune de l'Échevinage de Mézières ; aux Archives départementales des Ardennes, à Mézières (H. 196).

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

Nos	DATE	CONTENU DES CHARTES
I	1251	Les Échevins de Mézières attestent que Huon Bauche, bourgeois de Mézières, et Ivette, sa femme, ont vendu aux religieux de l'abbaye de Septfontaines, en échange d'une provende de vingt-huit pains de couvent, trois pièces de terre sises à Écogne.
II	1264	Par devant le Prévôt et les Échevins de Mézières, Gérard Muenoise et Mahelot sa femme, dite la Courtoise, vendent à Bernot Haquin, gendre de Oudart Lequentour, neuf sous parisis de cens sur la maison de Rogier, fils de Muenoise, pour le prix de dix livres parisis.
III	1275	Le Prévôt et les Échevins de Mézières attestent que le Lorgne et Colin Chautorteil, choisis comme arbitres, ont accordé aux rewaris de l'Église Notre-Dame un demi setier de blé de cens annuel sur neuf jours de terre situés en la Garenne de Mézières, malgré l'opposition d'Ainelon le Clerc, fils Blavier.
IV	1277	Les Échevins de Mézières attestent que Perot, dit Oger, le pêcheur, et Héloïse, sa femme, ont vendu aux coutres de l'Église Notre-Dame trois sous parisis de cens qu'ils avaient sur une maison sise à Mézières près de la porte de Saint-Julien.
V	1283	Par devant les Échevins de Mézières, Coutant le Chapelier, de Bertecourt, et sa femme Rauze, vendent aux pourvoyeurs du luminaire de Notre-Dame trois sous parisis de rente sur leur maison de Bertecourt, pour le prix de soixante sous tournois.
VI	1284	Oudelete, femme de Gilet le Tellier, reconnaît par devant les Échevins de Mézières qu'elle a donné au luminaire de l'Église Notre-Dame de Mézières trois sous parisis de rente, à prendre sur une maison sise à Mézières, rue de Bertecourt.
VII	1288	Durot, gendre de Pieret Lainet, et Mangée, sa femme, reconnaissent par devant les Échevins de Mézières qu'ils doivent au luminaire de Notre-Dame de Mézières trois sous parisis de cens par an sur une maison sise à Bertecourt.

N <sup>o</sup>	DATE	CONTENU DES CHARTES
VIII	1295	Werion de Mézières et Ivete, sa femme, reconnaissent par devant les Échevins de Mézières une rente de cinq sous par an à Jacoumin, dit Laugage, sur une maison sise à Bertecourt.
IX	1297	Pieret, fils de Maître Tiesse, et Mengesson, sa femme, reconnaissent par devant les Échevins de Mézières avoir vendu aux mainbours de l'Église Notre-Dame, pour le prix de cent sous tournois, cinq sous parisis de rente sur une maison sise en la rue Huart le Prevost.
X	1297	Les mainbours du luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières et de la Table des pauvres de cette ville louent à Hernot, dit Izaquin, moyennant trente sous de rente, une maison sise à Mézières, rue des Bondiers.
XI	1299	Les Échevins de Mézières attestent que Colart, fils de feu Richier Braibant, a donné au luminaire de l'Église Notre-Dame, à la place d'une rente d'une livre de cire, sept deniers parisis de cens sur trois jardins situés à Bertecourt.
XII	1299	Par devant les Échevins de Mézières, Herbin, dit Chatel, et Marotin, sa femme, vendent à Julion, fils de Jossin le boulanger, pour le prix de huit livres parisis, une rente perpétuelle de douze sous parisis sur une maison sise à Mézières, rue de Bertecourt.
XIII	1300	Renaudin, dit Pissou, et Marie, sa femme, vendent par devant les Échevins de Mézières aux pourvoyeurs du luminaire de l'Église Notre-Dame et aux pourvoyeurs de la Table des pauvres neuf sous de cens sur une maison qu'ils possèdent le long des degrés qui descendent au moulin.
XIV	1305	Colart, dit Plahuvé, et Rennesson de Sorendal, pour lui et pour son pupille Colet, reconnaissent devoir à Jean de Gruyères et à sa femme Ruete sis sous parisis chaque année sur une maison sise à Mézières entre deux portes : cette somme est attribuée à l'Église de Mézières pour la fondation d'un anniversaire.
XV	1310	Lambert de Mézières et Garo, sa femme, reconnaissent devoir à l'Église Notre-Dame de Mézières trois deniers parisis de cens sur une maison sise à Mézières, dans la rue d'Outre le Pont, vers Saint-Ladre : ils donnent au luminaire de la même église vingt sous de rente annuelle assignés sur cette maison.
XVI	1310	Messire Niule, curé de Mézières, vend à Wantier, charpentier, et à Mabille, sa femme, moyennant une rente perpétuelle de dix sous parisis, une mesure sise à Mézières, rue de Bertecourt.
XVII	1311	Jaquemin Villevarde et Héloïse, sa femme, reconnaissent devoir au luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières une livre de cire, payable chaque année le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge.

Nos	DATE	CONTENU DES CHARTES
XVIII	1317	Gérard, dit Chevalier, de Mézières, reconnaît devoir au luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières trois sous parisis de rente annuelle sur une maison sise à Mézières, près de la halle, et y ajoute la somme de deux sous parisis.
XIX	1318	Thomassin et Jeannot, fils de Jean Deroi, vendent aux marguilliers de l'église Notre-Dame de Mézières, pour le prix de six livres tournois, une rente annuelle de huit sous sur une maison sise à Mézières, rue du grand Four.
XX	1318	Gérardin, fils de Julien, dit le Voué de Mézières, et Marie, sa femme, vendent à Stévenin, dit Aper, d'Arches, et à Marotte, sa femme, moyennant une rente annuelle de cinquante sous parisis, une mesure sise à Mézières, rue du grand Bourg.
XXI	1319	Gérardin, fils de Julien, dit le Voué de Mézières, et Marie, sa femme, vendent à Perresson, dit Morel, d'Ayvelle, pour la somme de vingt-sept livres et dix sols parisis, une rente perpétuelle de cinquante sols parisis sur une maison sise à Mézières, rue du grand Bourg.
XXII	1319	Renaud de Mézières et Jean dit Beaufrils, agissant comme mainbours d'Huydelette, fille de Richier Foicé, vendent à Goffin dit le Buyrier et à Aalis sa femme, moyennant une rente perpétuelle de seize sous parisis, une mesure sise à Mézières, ruelle Ainnaut.
XXIII	1319	Wirie Coulon et Mengée sa femme donnent au luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières quatre sous de rente annuelle qu'ils ont acheté à Joiret, fils de Jacquemin le Truand.
XXIV	1322	Jehenin dit Notel, charpentier, et Marguerite, dite Grande, sa femme, vendent au luminaire de l'église Notre-Dame de Mézières, pour le prix de quatre livres parisis, une rente annuelle de six sols huit deniers sur une maison sise à Mézières, dans le faubourg de Bertecourt, rue de la Haie.
XXV	1327	Marie, dite la Favelette, fille de feu Baudouin Favel, reconnaît devoir au luminaire de l'Église Notre-Dame de Mézières sept sous parisis de rente annuelle sur une maison sise à Mézières, dans le faubourg de Bertecourt.
XXVI	1329	Jean Baudart et Hawit, sa femme, achètent à Royne, fille de Colart de Warcq, une mesure sise à Mézières, au Grand Bourg, moyennant une rente annuelle de soixante-quatre sous parisis.
XXVII	1329	Gérard, fils de Julien, et Marie, sa femme, vendent à Simonnart de Raillicourt une maison sise à Mézières, rue de Venise, pour le prix de cent soixante livres parisis.
XXVIII	1331	Isabelle, femme de feu Pierre de Chagny, vend à Simonnart de Raillicourt et à Jeanne, sa femme, une maison et tannerie sise à Mézières, rue de Venise, moyennant une rente perpétuelle de quarante-deux sous parisis.
XXIX	1332	Perresson, dit Morel, d'Ayvelle, écuyer, donne au luminaire de

N	DATE	CONTENU DES CHARTES
		Eglise Notre-Dame de Mézières cinq sous parisis de rente annuelle, assignés sur une maison qu'il possède à Mézières, rue du grand Bourg.
XXX	1332	Mengesson, femme de feu Maître Pierre le Mié, de Mézières, vend à Jean, dit Malet, de Mézières, pour le prix de huit livres parisis, une rente annuelle de douze sols parisis sur une maison sise à Mézières, rue du Pont de Pierre, et sur le jardin attenant.
XXXI	1332	Alis, dite Dehognières, bourgeoise de Mézières, donne au luminaire de l'église Notre-Dame douze sols parisis de rente annuelle.
XXXII	1332	Isabelle, femme de feu Pierre de Chagny, vend à Maître Pierre de Damouzy, pour le prix de vingt-sept livres parisis, une rente annuelle de quarante-deux sous parisis sur Simonnart de Raillicourt et sur Jeanne, sa femme.

---

## INDEX ALPHABÉTIQUE

---

*N.-B.* — Les formes anciennes sont imprimées en *italiques*, les formes modernes ou modernisées sont imprimées en caractères romains.

- Aalis*, voy. *Alis*.  
*Ainelon le Clerc*, fils de *Blavier*, 3, 4.  
*Ainnaut* (la ruelle), voy. *Esnault*.  
*Aivelle*, voy. *Ayvelle*.  
*Alis* (*Aalis*), femme de *Goffin le Buirier*, 31, 32, 33, 34.  
*Alis* (*Aalis*) *Debognières*, ou dite *Debognières*, bourgeoise de Mézières, 46, 48.  
*Alouvette*, femme de *Jean Foncal*, 7.  
*Aper*, surnom de *Stévenin*, d'Arches.  
*Arches*, village disparu entre *Charleville* et *Mézières* (voy. à *Mézières le faubourg* dit : *Pont d'Arches*) ; *Stévenin*, dit *Aper*, d'Arches.  
*Attigny*, *Atigny* (d'), voy. *Gilet*.  
*Aubenton* (d'), voy. *Thomas*.  
*Avieban* (d'), voy. *Gérardin*.  
*Awart* (le jardin), à *Mézières*, 4.  
*Aynnaut* (la ruelle), voy. *Esnault*.  
*Ayvelle*, les *Ayvelles*, commune du canton de *Flize*, arrondissement de *Mézières* (Ardennes) ; voy. *Perresson*, dit *Morel*, d'*Ayvelle*.  
  
*Bauche*, voy. *Huon*.  
*Baudart* (*Baudars*), voy. *Jean*.  
*Baudesson de Murin*, 27.  
*Baudier* de *Raillicourt*, 41.  
*Baudouin* (*Baudouyn*) *Favel*, 38.  
*Baudouin* (*Bauduin*) *le Cabaretier*, 2.  
*Beau Fils*, *Biau Fix*, surnom de *Jean*.  
  
*Bernot Haquin*, gendre de *Oudart Lequentour*, de *Mézières*, 2, 3, 12.  
*Bertecourt* (*Bertecort*), ancien faubourg de *Mézières* (Ardennes) ; la rue de *Bertecourt* et le faubourg du même nom ont disparu en 1591, au moment de la construction de la citadelle de *Mézières*, qui occupe leur emplacement ; 5, 6, 8, 9, 13, 14, 21, 36, 38 ; voy. *Herbin Chatel*, *Julien Jossin*, *Noulin de Bertecourt*.  
*Biau Fix*, voy. *Beau Fils*.  
*Blavier*, voy. *Ainelon le Clerc*, *Jean*.  
*Bondiers* (*Bondieç*), la rue des *Bondiers*, à *Mézières*, 2, 11, 12 et note.  
*Boucher*, *Bouchier* (le), voy. *Oudinel*.  
*Boulangier*, *Boulengier* (le), voy. *Jossin*, *Julien dit Jossin*.  
*Bourette* (*Bourete*), fille de *Gérard le Long*, de *Mézières*, femme de *Baudesson de Murin*, 27, 30.  
*Bourg* (*Bourc*), rue du *Grand Bourg*, à *Mézières*, aujourd'hui rue *Monge*, 27, 29, 30, 39, 40, 44, 45.  
*Braibant*, voy. *Richier*.  
*Bras de Fer*, voy. *Guillaume*.  
*Braux* (*Braus*), la maison du *Chapitre* de l'Église de *Braux*, 24.  
*Brouar*, voy. *Nicule*.  
*Buirier*, *Buyrier* (le), surnom de *Goffin*.

- Calise le* (le), voy. Baudouin.  
*Cakelin*, voy. Jacquemin.  
 Carrier, *Quarrier* (le), voy. *Grimaut*.  
*Catherinette*, femme de Jeannin le Chapelier, 13.  
 Cent Fontaines, *Cent Fontaines*, lieu-dit, à chercher près d'Écogne, 1.  
 Chagny (*Chaingny*), commune du canton d'Omont, arrondissement de Mézières (Ardennes); voy. Maître Pierre de Chagny.  
*Chambrelain*, 11.  
*Chapelier* (le), voy. Coutant, Jeannin, Thomas.  
*Charlier* (le), voy. Gérard, Lambert de Mézières.  
 Charpentier (*Cherpentier*), voy. Wautier, et Jeannin, dit Noteau.  
 Chatel (*Chateil*, *Chateis*, *Chates*), surnom de *Herbin*.  
*Chaudrelier* (le), voy. *Hermant*.  
*Chautorteil*, voy. *Colin*.  
*Chavoige*, voy. Cheveuges.  
*Cherpe* (la), voy. Marie.  
*Cherpentier*, voy. Charpentier.  
*Chevalier*, voy. Gérard.  
 Cheveuges (*Chavoige*), commune du canton de Sedan-Sud (Ardennes), 3 n., 4; voy. Ponsard, Wautier.  
*Clerc* (le), voy. *Joirêt*.  
 Colard (*Colart*), frère de *Renaudin*, dit *Pissou*, 17.  
 Colard (*Colart*, *Colars*), fils de Richier Braibant, 13, 14.  
 Colard (*Colart*) de Warcq, 39.  
 Colard (*Colart*, *Colars*), dit *Plahuvé*, 17, 18.  
 Colard (*Colart*), dit *Ravinel*, de Mézières, clerc, 32.  
*Colars*, *Colart*, voy. Colard.  
*Colet*, frère de *Coutant le Chapelier*, 6.  
*Colet*, pupille de *Remesson de Sorendal*, 17, 18.  
*Colin*, fils de *Jacquemin Cakelin*, 13.  
*Colin Chautorteil*, 3, 4.  
*Colin Lefèvre*, 9.  
 Comte (*Conte*), noble homme et puis-  
 sant Monseigneur le Comte de Flandre, de Nevers et de Rethel, 26, 42.  
*Cordier* (le), voy. Renaud de Mézières.  
*Cordonnier* (le), voy. *Noulin de Bertecourt*.  
*Coulon*, voy. *Wirié*.  
*Courtoise* (la), voy. Mahelot.  
*Coutant* (*Coutans*, *Coutan*) le Chapelier, de Bertecourt, 5, 6.  
*Cul*, voy. *Trou du cul*.  
*Curart de la Francheville*, 38.  
 Damouzy, *Damouis*, commune du canton de Charleville, arrondissement de Mézières (Ardennes); voy. *Maître Pierre* de Damouzy.  
*Debognières*, voy. *Alis*.  
*Deroi*, voy. Jean.  
 Drouet (*Droués*) de Grandpré, clerc, 45.  
 Durot (*Duros*), gendre de Pieret Lainet, 8, 9.  
 Écogne, *Escoignes*, lieu-dit à Neuvilleles-This, à Gruyères, à Fagnon, 1, et la note.  
*Ernoulet*, fils de Marie de Raillicourt, 45.  
 Esnault (*Aynnaut*), ruelle, à Mézières, 31, 32 et la note.  
*Estevenin*, *Estevenin*, voy. Stévenin.  
*Évigny*, commune du canton de Mézières (Ardennes); voy. Fache, *Huet*.  
 Fache d'Évigny, *Faisse d'Évigny* (la), lieu-dit à chercher à côté d'Écogne, 1.  
 Fagnon, commune du canton de Mézières (Ardennes), 1 n.  
*Faille* (de), surnom de Ponsard.  
*Faisse*, voy. Fache (d'Évigny), lieu-dit.  
*Faulin d'Outre le Pont*, 41.  
*Favel*, voy. Baudouin.  
 Favelette, *Favelete* (la), voy. Marie.  
*Ferron* (le), voy. *Poncelet*.  
*Fèvre* (le), voy. *Wautier*.

- Flandre* (de), voy. le comte de Flandre, etc.
- Fontaine*, voy. Cent Fontaines, Sept Fontaines.
- Fouval*, voy. Jean.
- Foulon* (le), voy. Jean dit *Moincy*.
- Four* (rue du Grand), à Mézières, aujourd'hui rue de la Prison, 25 et n.
- Francheville* (de la), voy. *Curart*.
- Garenne* (la), voy. *Warene*.
- Garo*, femme de Lambert de Mézières, 19, 20, 21.
- Gérard* (*Gerars*, *Gerart*), fils de Julien, dit le Voué de Mézières, clerc, 41 : le même que *Gérardin*.
- Gérard* (*Gerars*, *Gerart*), dit *Chevalier*, de Mézières, 23, 24, 25.
- Gérard* (*Gerars*) de *Villers*, écuyer, bailli de Rethélois, 25.
- Gérard* (*Gerart*) le *Charlier*, 19.
- Gérard* (*Gerart*) le Long, de Mézières, 30.
- Gérard* (*Gerars*, *Gerarz*) *Muenoise*, dit de Mézières, 2, 3.
- Gérardin*, fils de *Julien*, dit le Voué, de Mézières, 27, 28, 29, 30, 31 ; le même que *Gérard*.
- Gérardin*, fils de *Marcelet le Lorgne*, 45.
- Gérardin de Aviehan*, 4.
- Gerars*, *Gerart*, *Gerarz*, voy. *Gérard*.
- Gernelle*, commune du canton de Mézières (Ardennes) ; voy. *Henrion de Gernelle*.
- Gîle*, femme de Ponsard de Cheveuges, 4.
- Gilet d'Attigny*, 26.
- Gilet le Telier*, 6.
- Gilotel de Warcq* (*Warc*), 12.
- Goffin*, dit le Buirier, 31, 32, 33, 34.
- Grande*, surnom de Marguerite, femme de Jeannin, dit Noteau.
- Grandin*, surnom de *Pierre*.
- Grand Pont* (le), voy. *Outre le Grand Pont*.
- Grandpré*, *Grant Preit* (de), voy. *Drouet*.
- Grimaut* (*Grimaus*) de *Saint-Julien*, 23.
- Grimaut* le Carrier, 5.
- Gruyères* (*Gruieres*), commune du canton de Mézières (Ardennes), 1 n. ; voy. Jean de Gruyères.
- Gueux*, *Gueux* (de), voy. *Milet*.
- Guillaume* (*Williaume*) *Bras de Fer* (Monseigneur), 18.
- Guyot* (*Guiot*) *Helleal*, 2.
- Guyot Rousel*, 12.
- Haie* (*Haye*, *Hae*), rue de la Haie, à Bertecourt (La Haie-Forêt, lieu-dit à Mézières, section C du cadastre, est située vers Saint-Julien et ne peut être identifiée avec celle-ci), 13, 36.
- Hapart*, 14.
- Haquin*, voy. *Bernot*.
- Hawenée*, femme de *Bernot Haquin*, 12.
- Hawit* (*Hawis*, *Hauwis*), femme de Jean Baudart, 39, 40 ; *Hawit* la Porchère, 4.
- Helleal*, voy. *Guyot*.
- Héloïse* (*Helos*, *Helouys*), femme de *Perot*, dit *Oger*, le Pêcheur, 4, 5 ; femme de *Jacomine Villevarde*, 22, 23.
- Hennet*, fils de *Perresson*, dit *Morel*, d'*Ayvelle*, 44.
- Hennon*, *Henun Liébart*, clerc, 40, 43.
- Henrion de Gernelle*, 21.
- Herbin* *Chatel*, ou dit *Chatel*, de Bertecourt, 14, 15, 16.
- Herbin Houpel*, 43.
- Hermant le Chaudrelier*, 26.
- Hernot*, dit *Izaquin*, 11, 12.
- Houdet* de *Torcey*, 4.
- Houpel*, voy. *Herbin*.
- Huart* le *Prévôt* (la rue), aujourd'hui rue de *Jaubert*, à Mézières, 10, 11.
- Hues*, voy. *Huon*.
- Huet d'Ézigny*, clerc, 1.
- Huon* (*Hues*, *Huez*) *Bauche*, bourgeois de Mézières, 1, 2.
- Husson des Loges*, 18.
- Husson Ternel*, 13.
- Huydelette*. *Huydelette* (lire *Oudelette* ?),

- fille de Richier Foicé, de Mézières, 31, 32, 33, 34.  
 Isabelle (*Isabel*), sœur de Colin Lefèvre, 9.  
 Isabelle (*Ysabiaus, Ysabel, Isabel*), veuve de Maître Pierre de Chagny, clerc, 12, 13, 44, 49, 50.  
 Ivette (*Ivete*), femme d'*Huon Bauche*, 1, 2; femme de *Wèrion*, dit *Laumei*, 9.  
*Izaguin*, surnom d'*Hernot*.  
 Jacomin (*Jacommin*), frère de *Renaudin*, dit *Pissou*, 17.  
 Jacomin (*Jacommin*), dit *Laugage*, 9, 10.  
 Jacomin (*Jacommin*) le *Peletier*, administrateur du luminaire de l'Église Notre-Dame de Mézières, 45.  
 Jacomin (*Jacommin*) le *Truand*, 34.  
 Jacomin (*Jacommin*) *Villevarde*, ou dit *Villevarde*, 22, 23.  
 Jacquemin (*Jaquemin*) *Cakelin*, 13.  
 Jacquemin de *Montcornet* (*Jaquemin de Moncornet*), et sa fille, mère de *Ponsard* de *Cheveuges*, 4.  
 Jacques (*Jaque*) le *Meunier* (Maître), 36.  
*Jaquemin*, voy. *Jacquemin*.  
 Jean (*Jehan*), *Baudart*, 39, 40.  
 Jean (*Jehan*), dit *Beau Fils*, de Mézières, tuteur d'*Huydelete*, fille de feu *Richier Foicé*, 31.  
 Jean (*Jehan*), dit *Blavier*, 23.  
 Jean (*Jehan*) *Deroi*, 23.  
 Jean (*Jehan*) de *Gruvères*, clerc, 17, 18.  
 Jean (*Jehan*) *Foucal*, 7.  
 Jean (*Jehan*) le *Querron*, 40.  
 Jean (*Jehan*) *Malet*, ou dit *Malet*, de Mézières, 15, 46, 47.  
 Jean (*Jehan*), dit *Marcelet Poncelet*, fils de *Stévenin* le *Lorgne*, de Mézières, 32.  
 Jean (*Jehan*) dit *Moincy le Foulon*, 43.  
 Jeanne (*Jehanne*), femme de *Simonnart* de *Raillicourt*, 42, 43, 44, 49.  
 Jeannin (*Jehenin*) le *Chapelier*, 13.  
 Jeannin (*Jehenin*), dit *Noteau*, charpentier, 35, 36, 37.  
 Jeannon (*Jehenon*), dit *Tignoun*, 5.  
 Jeannot (*Jehenot*), fils de *Jean Deroi*.  
*Jehan*, voy. *Jean*.  
*Jehanne*, voy. *Jeanne*.  
*Jehenin*, voy. *Jeannin*.  
*Jehenon*, voy. *Jeannon*.  
*Jehenot*, voy. *Jeannot*.  
*Jehuire*, voy. *Michel*.  
*Joiret*, fils de *Jacommin* le *Truand*, 34.  
*Joiret* de Mézières, clerc, 13, 19.  
*Jonval*, commune du canton de *Tourteron*, arrondissement de *Vouziers* (Ardennes), 18; voy. *Thiéry*, chapelain de *Jonval*.  
*Jossin le Boulengier*, de Mézières, 14, 15.  
*Jossin*, surnom de *Julion de Bertecourt*.  
*Julien, Juliien*, dit le *Voué*, de Mézières, clerc, 25, 27, 29, 41, 44.  
*Julion*, fils de *Jossin*, 14, 15, 16.  
*Julion*, dit *Jossin, de Bertecourt*, boulanger, 48.  
*Lafrancheville*, commune du canton de Mézières (Ardennes), voy. *Curart*.  
*Lainet*, voy. *Pieret*.  
*Lambert (Lambers)* de Mézières, le *Charlier*, 19, 20, 21.  
*Laugage*, voy. *Jacommin*.  
*Laumei*, surnom de *Wèrion*.  
*Lefèvre*, voy. *Colin*.  
*Lequentour*, voy. *Oudart*.  
*Lescuier le Maceclier*, 12.  
*Liéhart*, voy. *Hennon*.  
*Loges (des)*, voy. *Husson, Raulin*.  
*Long, Lonc (lc)*, voy. *Gérard*.  
*Loret (sire)*, 8.  
*Lorgne (lc)*, 3, 4.  
*Lorgne (lc)*, voy. *Marcelet, Stévenin*.  
*Mabille*, femme de *Wautier* Charpentier, 21.  
*Maceclier (lc)*, voy. *Lescuier*.  
*Mahelot (Mabelos, Mabeloz)*, dite *la Courtoise*, femme de *Gérard Muenoise*, 2, 3.



- Mabieval*, voy. *Mayveau*.  
*Maisières*, *Maisières*, voy. Mézières.  
*Malet*, surnom de Jean, de Mézières.  
*Mangée*, femme de Durot, 8.  
*Manget*, la même qu'*Oudelete*, femme de *Gilet le Telier*, 7.  
*Maniocin*, fils de *Gilotel de Warc*, 12.  
*Marcelet le Lorgne*, 45.  
*Marcelet Poncellet*, surnom de Jean.  
*Marée*, voy. Marie.  
*Maresson*, fille *Hapart*, 14.  
*Maresson*, fille de *Mengesson*, femme de *Thomas d'Aubenton*, 46.  
*Maresson (Mareson)*, femme de *Ponsard*, dit *Ogué*, 12.  
*Maresson de Raillicourt*, 27, 30.  
*Marguerite (Margariste, Margarestè)*, dite *Grande*, fille de *Raucin le Telier*, femme de *Jeannin*, dit *Noteau*, 35, 36, 37.  
*Marie (Maree)*, fille de *Curart de la Francheville*, 38.  
*Marie*, fille de *Stévenin le Lorgne*, femme de *Gérard* (ou *Gérardin*), fils de *Julien le Voué*, 27, 28, 29, 30, 31, 41, 42.  
*Marie (Marée)*, fille de *Julien le Voué*, femme de *Perresson*, dit *Morel*, 44.  
*Marie*, fille de *Wautier le Fèvre*, femme de *Renaudin*, dit *Pissou*, 16, 17.  
*Marie (Marée) de Raillicourt*, 45.  
*Marie (Marée) la Cherpe*, 36.  
*Marie*, dite *la Favelete*, fille de feu *Baudouin Favel*, 38, 39.  
*Marion*, femme de *Drouet de Grandpré*, 45.  
*Marote*, femme de *Stévenin*, dit *Aper*, 27, 28, 29.  
*Marotin*, femme d'*Herbin*, dit *Chatel*, 14, 15, 16.  
*Massart*, voy. *Thomas*.  
*Maudigny*, voy. *Mondigny*.  
*Mayveau*, *Mabieval*, lieu-dit à *Neuville-les-This* (Mézières, Ardennes), 1.  
*Mengée*, femme de *Wirié Coulon*, 34, 35.  
*Mengesson*, femme de *Pieret*, 10, 11.  
*Mengesson*, veuve de *Maitre Pierre le Mié*, 45, 46, 47.  
*Mercier*, *Merchier* (le), voy. *Thiéry*.  
*Meunier*, *Monier*, *Monnier*, *Munnier* (le), voy. *Jacques*, *Simon*.  
*Meuse (Muese, Mueze)*, Fleuve, 14, 18, 19, 21, 23, 24, 27, 29, 31, 36, 38, 39, 41, 42, 44, 46, 48, 49.  
*Mézières (Maisières, Maizières)*, passim : voy. *Jean Malet*, *Joiret*, *Lambert*, *Maitre Pierre le Mié*, *Renaud de Mézières*.  
*Michel (Michiel) Jehuire*, 38.  
*Michel (Michiel) le Walereal*, 14.  
*Michiel*, voy. *Michel*.  
*Mié* (le), voy. *Maitre Pierre*.  
*Milet de Gueux (Guex)*, 25.  
*Mohon*, *Mouboing*, commune du canton de Mézières (Ardennes), 46.  
*Moincy*, surnom de *Jean le Foulon*.  
*Montcornet*, voy. *Montcornet*.  
*Mondigny (Maudigny)*, commune du canton de *Flize*, arrondissement de Mézières (Ardennes), 9 : voy. *Ponsard de Mondigny*.  
*Monier*, *Monnier*, voy. *Meunier*.  
*Montcornet*, *Moncornet* (de), voy. *Jacquemin*.  
*Montigny*, près *Poix*, commune du canton d'*Omont*, arrondissement de Mézières (Ardennes), 43.  
*Morel*, *Moriau*, surnom de *Perresson d'Ayelle*.  
*Mouboing*, voy. *Mohon*.  
*Muquoise*, voy. *Gérard*.  
*Muese, Mueze*, voy. *Meuse*.  
*Munnier*, voy. *Meunier*.  
*Murtin* (de), voy. *Baudesson*.  
*Neuville-les-This*, *Nueville*, commune du canton de Mézières (Ardennes), 1.  
*Nevers*, voy. le comte de *Flandre*, de *Nevers*, etc.  
*Nieule (Niuel, Niule)*, dit *Brouar* (Messire), curé de Mézières, 19, 21, 22.  
*Noiset*, fils de *Marie de Raillicourt*, 45.

- Niveau, Notais*, surnom de Jeannin, charpentier.
- Notre-Dame*, l'église Notre-Dame de Mézières, passim.
- Noulin de Bertecourt, le Cordonnier*, 18.
- Nucville*, voy. Neuville.
- Oger (*Oges*), surnom de *Perot*, le Pêcheur.
- Ogué*, surnom de Ponsard.
- Oudart Lequentour*, beau-père de *Bernot Haquin*, 2.
- Oudelete*, femme de *Gilet le Telier*, 6, 7; voy. *Manget*.
- Oudinel le Boucher*, 18.
- Outre le Pont, Outre le Grant Pont de Pierre* de Mézières (rue d'): cette rue, située vers Saint-Ladre, s'appelle aujourd'hui rue du Faubourg de Pierre, 19, 46.
- Outre le Pont* (d'), voy. *Faudin*.
- Peletier* (le), voy. *Jacomini*.
- Perot* (*Peros*), dit *Oger*, le Pêcheur, 4.
- Perresson*, dit *Morcl* (*Morian*), d'*Ayvelle*, écuyer, 29, 30, 31, 41, 45.
- Pieret* (*Pieres*), fils de *Maitre Tiesse*, 10, 11.
- Pieret Lainet*, 8.
- Pierot*, père de *Héron*, 9.
- Pierot*, fils de Marie de *Raillicourt*, 45.
- Pierre* de Chagny (Maitre), 42, 49.
- Pierre de Damesis* (homme honorable et discret Maitre), chanoine en l'église Saint-Pierre de Mézières, 49, 50.
- Pierre*, dit *Grandin*, 41.
- Pierre le Mié*, de Mézières (Maitre), 45, 46.
- Pissou*, surnom de *Renaudin*.
- Plahuvé* (*Plahuvéi*, *Plahuves*), voy. *Colard*.
- Poix* (*Pois*), *Poix-Ferron*, commune du canton d'Omout, arrondissement de Mézières (Ardennes), 43.
- Pommereuil*, voy. *Pumerueil*.
- Poncelet*, voy. Jean, dit *Marcelet Poncelet*.
- Poncelet le Ferron*, 25.
- Ponsard* (*Ponsars*, *Ponsart*), dit de Cheveuges, 3, 4.
- Ponsard* (*Ponsart*), dit de *Faile*, gendre de *Pieret Lainet*, 8.
- Ponsard* (*Ponsart*), de *Mondigny* (Maitre), 9.
- Ponsard* (*Ponsart*), dit *Ogué*, 12.
- Ponsars*, *Ponsart*, voy. *Ponsard*.
- Pont*, voy. *Outre le Pont*.
- Porchère*, *Porchiere* (la), voy. *Hawit*.
- Prémontré*, *Preitmostrei*, ordre de, 1.
- Pumerueil*, *Pommereuil* (le), lieu-dit à chercher à Mézières, 4.
- Qualepin*, fils de *Guyot Rousel*, 12.
- Quarrier* (le), voy. *Grimaut*.
- Querron* (le), voy. Jean.
- Raillicourt* (*Signy-l'Abbaye*, Mézières, Ardennes): les formes anciennes *Rairicourt*, *Raricourt*, sont plus correctes que la forme actuelle (*Raheri Curtis*, 1148, *Mabillon*, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, iv<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> partie, p. 361); voy. *Baudier*, *Maresson*, Marie, *Simonnart* de *Raillicourt*.
- Rainnesson*, voy. *Renesson*.
- Ranslet*, fils de *Thibaudeau*, 4.
- Rairicourt*, *Raricourt*, voy. *Raillicourt*.
- Raucin le Telier*, 36.
- Raulin des Loges*, 25, 26.
- Rauze*, femme de *Coutant le Chapelier*, 5, 6.
- Ravincl*, surnom de *Colard* de Mézières.
- Renaud* (*Renaus*) de Mézières, le Cordier, tuteur de *Huydelcte*, fille de *Richier Foicé*, 31.
- Renaudin*, fils de *Joinet le Clerc*, 13.
- Renaudin*, dit *Pissou*, fils de *Simon* le Meunier, 16, 17.
- Renier*, 1.
- Renesson* (*Rainnesson*) de *Sorendal*, 17, 18.
- Rethel*, *Rethest*, voy. le comte de Flandre, etc.

- Rethélois* (le bailli de), 25, 26.  
*Richier Braibant*, 13.  
*Richier Foicé*, 31, 32.  
 Roger (*Rogier*), beau-frère de *Renaudin*, 13.  
 Roger (*Rogier*), fils de Gérard Muenoise, 12.  
*Roine, Roine*, fille de Colard de Warcq, 39, 40.  
*Rousel*, voy. *Guyot*.  
*Ruete*, femme de Jean de Gruyères, 17, 18.
- Saint-Julien (*Sain Julicin*), nom d'un faubourg de Mézières (Ardennes), 5, 23; rue de *Saint-Julien*, à Mézières, aujourd'hui rue Monge; porte de *Saint-Julien*, 5; voy. Grimaut de *Saint-Julien*.  
*Saint-Ladre*, à Mézières, à côté de la rue d'*Outre le Pont*, actuellement faubourg du Pont de Pierre, 19.  
*Saint-Pierre*, l'église Monseigneur Saint-Pierre de Mézières, 27.  
 Savigny Pré, *Savigniepre*, lieu-dit à Mézières, section A du cadastre, 4 et n.  
 Septfontaines, *Sepfontainnes, Setfontainnes*, abbaye de, 1.  
 Simon le Meunier, 16, 17.  
 Simonart, *Symonnars, Symonnart* de Raillicourt, fils de Baudier de Raillicourt, bourgeois de Mézières, 41, 42, 43, 44, 49.  
*Sorendal*, commune du canton de Monthermé, arrondissement de Mézières (Ardennes); voy. Rennesson de *Sorendal*.  
 Stévenin (*Estesvenin*), dit *Aper, d'Arches*, 27, 28, 29.  
 Stévenin (*Estevenin*) le Lorgne, de Mézières, 32, 41.  
*Symonnart*, voy. Simonart.
- Telier* (le), voy. Gilet, *Raucin*.  
*Ternel*, voy. *Husson*.  
 Thiubaudeau (*Thiebaudel*), 4.
- Thiéry, *Thieri* (monseigneur), fils de Jean de Gruyères, chapelain de Jonval, 18.  
 Thiéry (*Thierry*) le Mercier, 4.  
*Thomas d'Aubenton*, clerc, gendre de *Mengesson*, 46.  
 Thomas (*Thoumas*) le Chapelier, 6.  
 Thomas (*Thoma*) *Massart*, administrateur du luminaire de l'Église Notre-Dame de Mézières, 45.  
 Thomassin (*Thoumassin*), fils de Jean *Deroi*, 25.  
*Thoumas*, voy. Thomas.  
*Thoumassin*, voy. Thomassin.  
*Tiesse* (Maitre), 10.  
*Tignoun*, voy. Jeannon.  
 Torcy (*Torci*), faubourg de Sedan (Ardennes); voy. *Houdet* de Torcy.  
 Trou du Cul (*Trau de Cul*), lieu-dit à chercher à Mézières, 4.  
 Truand, *Truant* (le), voy. Jacomin.
- Venise, *Venise* (de), rue, à Mézières, aujourd'hui rue de la Prison, 41, 43.  
*Vignon* (le), gendre de *Walereal*, 21.  
*Villers* (de), voy. Gérard.  
*Villevarde*, voy. Jacomin.  
 Voué, *Voucit, Wonet* (le), surnom de *Julien*.
- Walereal, Walereaul* (le), voy. Michel, *Vignon*.  
 Warcq, *Warc* (de), voy. Colard, Gilotel.  
 Warenne, *Waranne* (la), lieu-dit à Mézières, 4 et n.  
*Wautier* Charpentier, 21, 22.  
*Wautier* de Cheveuges, frère de Ponsard de Cheveuges, 4.  
*Wautier le Fèvre*, 6, 16.  
*Wérion*, dit *Laumei*, fils de *Pierot*, de Mézières, 9, 10.  
*Williaume*, voy. Guillaume.  
*Wirié Coulon*, 34, 35.  
*Wonet* (le), voy. Voué.
- Ysabel, *Ysabiau*, voy. Isabelle.



## ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

PAR J. GILLIÉRON ET E. EDMONT

35 livraisons in-fol. de chacune 50 cartes..... 875 fr.  
(Facilités de paiement.)

### TABLE

DE

## L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Grand in-8 de VIII-519 pages..... 35 fr.

Voici, en attendant des suppléments, une table copieuse et détaillée qui termine cet ouvrage : « Elle rendra plus facile et plus fructueuse l'utilisation d'UNE ŒUVRE DONT LA SCIENCE FRANÇAISE PEUT LÉGITIMEMENT S'ENORGUEILLIR » (*Romania*, 1910). Rappelons l'opinion de quelques autres savants sur « cet immense ouvrage », comme l'appelait justement GASTON PARIS.

« Une fois achevé, il rendra les plus grands services à la science. »

ADOLF TOBLER (*Deutsche Literaturzeitung*).

« Lorsque l'ouvrage sera achevé, nous serons en possession d'un incomparable recueil de matériaux pour toute espèce de recherches linguistiques. Les auteurs ont érigé un *monumentum aere perennius*. »

MEYER-LÜBKE (*Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*).

« L'immense trésor que l'Atlas présente abondamment occupera pendant de longues années de nombreux savants qui assimileront, utiliseront et mettront en ordre ses résultats. C'est pourquoi je rappelle de toutes mes forces, l'importance considérable de l'Atlas linguistique, non seulement en ce qui touche la Linguistique, la Grammaire, la Lexicologie et la Philologie, mais encore en ce qui concerne l'Archéologie et l'Histoire de la Civilisation. »

WENDELIN FOERSTER (*Zeitschrift für romanische Philologie*).

« L'Atlas économise le temps du savant. N'est-ce rien que de pouvoir instantanément, grâce à une carte qu'on embrasse d'un coup d'œil, trouver et grouper sous la même idée un millier de formes dont la recherche dans les lexiques spéciaux de chaque région demanderait un loisir énorme ? Mais ce n'est là que son moindre avantage. Le butin scientifique n'y est pas seulement facile à recueillir, il est infiniment plus riche que partout ailleurs, car beaucoup de faits intéressants y sont, si je ne me trompe, relevés pour la première fois. »

A. THOMAS (*Journal des Savants*).

## CARTES Muettes DE L'ATLAS LINGUISTIQUE

PRÉPARÉES POUR L'ÉTUDE PHILOLOGIQUE ET LINGUISTIQUE DES MOTS

Petit format, la carte : 0 fr. 15	Grand format, la carte : 0 fr. 30
Par 25 : 3 fr.	Par 25 : 6 fr.
Par 50 : 5 fr.	Par 50 : 10 fr.
Par 100 et au-dessus : 8 fr.	Par 100 et au-dessus : 16 fr.

## ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

D'APRÈS L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Par Jules GILLIÉRON et Mario ROQUES, directeurs adjoints à l'École pratique des Hautes Études. — 1913. In-8 tableau et cartes..... 10 fr.

### TABLE DES MATIÈRES

Avertissement. — I. Déchéances sémantiques oblitare. — II. Le *merle* dans le Nord de la France. — III. *Traire*. *mulgere* et *molere*. — IV. *Échalotte* et *cive*. — V. Comment cubare a hérité de ovare. — VI. *Pièce* et *nièce*. — VII. *Plumer* = *peler*. — VIII. Mirages phonétiques. — IX. *Le sel* ; les aires disparues. — X. Les noms gallo-romans des jours de la semaine. — XI. *Di*, *jour*, et leurs composés. — XII. Mots en collection : A. Le *coq* et le *chat*. — XIII. Mots en collection : B. *Épis* et *épine*. — Corrections. — Index des matériaux utilisés. — Table des cartes et cartons. — Table des matières.

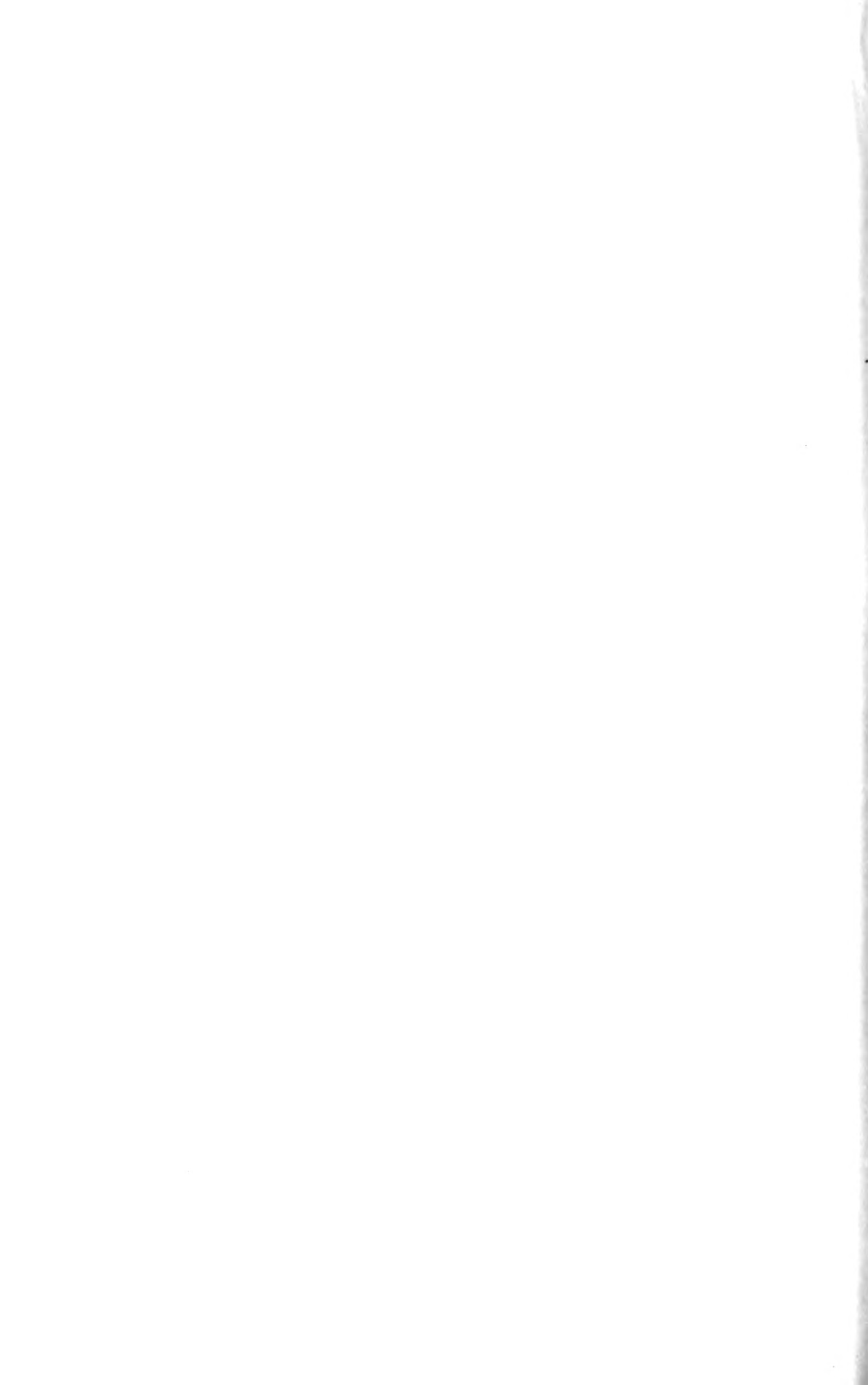
**Romania**. Dirigé par Mario ROQUES. Un an, 20 fr. ; Départements, U. P..... 22 fr.

**Revue celtique**. Dirigée par J. LOTH, prof. au Collège de France. Un an : 20 fr. ; Départements, U. P..... 22 fr.

**Revue de philologie française et de littérature**. Dirigée par Léon CLÉDAT, professeur à l'Université de Lyon. Un an : 15 fr. ; Départements, U. P., 16 fr.

- BERTHOUD (É.). **Le patois de la commune de La Grand'Combe** (Doubs). 1911, in-8 de 1-112 pages avec 63 gravures et 2 cartes. . . . . 15 fr. »
- DAUZAT (A.). **Morphologie du patois de Vinzelles** 1900, in-8 avec une carte. . . . . 10 fr. »
- DAUZAT. Étude linguistique sur la Basse-Auvergne. **Géographie phonétique** d'une région de la Basse-Auvergne. 1907, in-8. . . . . 6 fr. »
- DAIRE (P.). **Dictionnaire picard-gaulois et françois**, contenant aussi les mots gaulois approchant le plus du dialecte de la Picardie avec leur signification en françois. Ouvrage indispensable nécessaire à tous ceux qui, par néces. ite, par étude, par plaisir ou par état, se trouvent dans le cas de déchiffrer les archives. Mis en ordre, complété et publié d'après le manuscrit autographe par Alcuis LEDUC. 1911, in-8, LVII-166 pages à 2 colonnes. . . . . 7 fr. 50
- EDMONT (É.). **Textes Saint-Polois. A l'Buée**. Scène populaire saint-poloise. Texte patois. Transcription phonétique. — Traduction littéraire. — Petit glossaire. 1911, in-8, 42 pages. . . . . 2 fr. 50
- GILLIÉRON (J.), professeur à l'École des Hautes Études. **Patois de la commune de Vionnaz** (Bas-Valais). Accompagné d'une carte. 1880, gr. in-8. — **Petit atlas phonétique du Valais roman** (Sud du Rhône). In-8 oblong, cartes. . . . . 7 fr. 50
- et MONGIN (J.). **Étude de Géographie linguistique : « Scier » dans la Gaule Romane du Sud et de l'Est**. 1905, gr. in-8 et 5 cartes en couleurs. . . . . 10 fr. »
- Scier dans le Midi. Ce qu'a dû être l'ancienne aire *Serrare*. — *Serrare* et *Serrare*. — *Sectare* dans le sens de faucher et scier. — *Sector*, *Sectorum*.
- Exposé entièrement nouveau d'une distribution géographique des mots: Les auteurs ont pris pour bases de leurs recherches les cartes de l'*Atlas linguistique*. On pourra se rendre compte par l'étude du mot *Scier* combien de travaux similaires originaux et neufs peuvent être tirés des planches de l'*Atlas* de Gilliéron et Edmont.
- GUERLIN DE GUER. **Essai de dialectologie normande**. La palatalisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados. 1899, gr. in-8, avec tableaux et 8 cartes. 10 fr. »
- **Le parler populaire dans la commune de Thaon** (Calvados) Phonétique, morphologie, syntaxe, folklore, suivi d'un lexique. 1901, gr. in-8. . . . . 16 fr. »
- MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. **Documents linguistiques du midi de la France**, recueillis et publiés avec glossaires et cartes. Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. 1909, fort volume in-8 de ix-655 pages et cart. s. . . . . 25 fr. »
- MILLARDET (Georges). **Recueil de textes des anciens dialectes landais**, avec une introduction grammaticale, des traductions en dialectes modernes, un glossaire et une table des noms de lieux et de personnes. 1909, in-4, LXVIII-310 p. . . . . 15 fr. »
- Couronné par l'Académie des Inscriptions.*
- MISTRAL (Frédéric). **La Genési**, traduché en prouvençau. Emé lou latin de la vulgato vis a vis e lou francès en dessouto, per J.-J. Brousson. E, en tèsto, lou retra dou felibre. 1910, beau vol. in-8 carré, avec un portrait et un autographe. . . . . 5 fr. »
- Recueil de chansons populaires**, publiées par la SCHOLA CANTORUM. Fasc. 1. Chansons populaires du Limousin par Léon Branchet et Johannes Plantadis. 1905, gr. in-8, musique notée, 3 fr. — Fasc. 2. Chansons patoises du Périgord, avec adaptation en vers blancs au rythme musical, traduction littéraire par Eug. Chaminade et E. Casse. Gr. in-8, musique notée. . . . . 2 fr. 50
- SUCHIER (H.). **Les voyelles toniques du vieux français** (langue littéraire : Normandie et Ile-de-France), traduit de l'allemand par GUERLIN DE GUER, Lauréat de l'Institut, docteur es lettres, suivi d'un index des textes cités et d'un lexique de tous les mots étudiés. In-12 de 200 pages. 3 fr. 50
- THIBAUDEAU (A.). **Glossaire du pays blaisois**. S. d., in-8. Tiré à 300 ex. *Époué*. Les derniers exemplaires. . . . . 15 fr. »











PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

